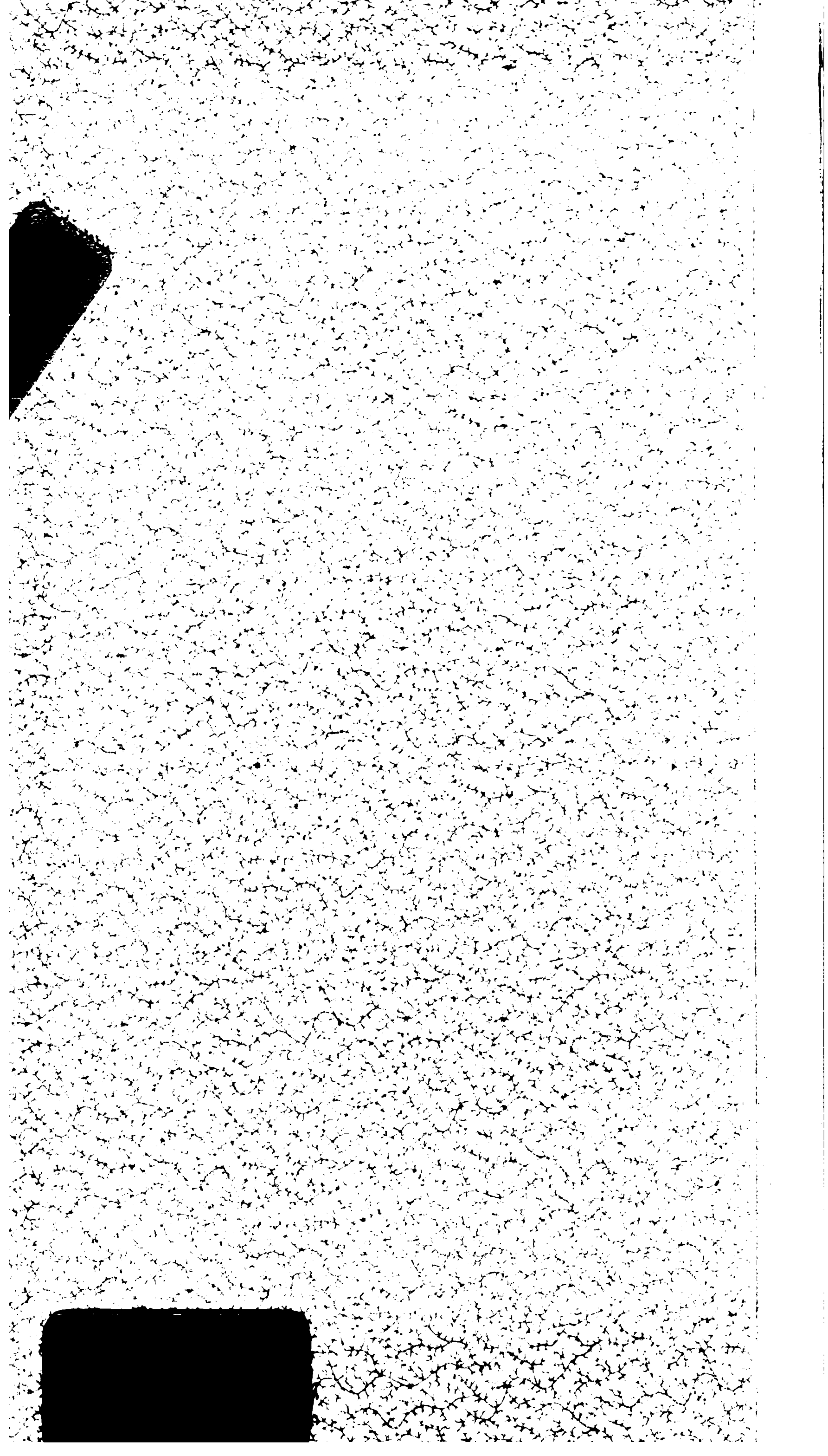
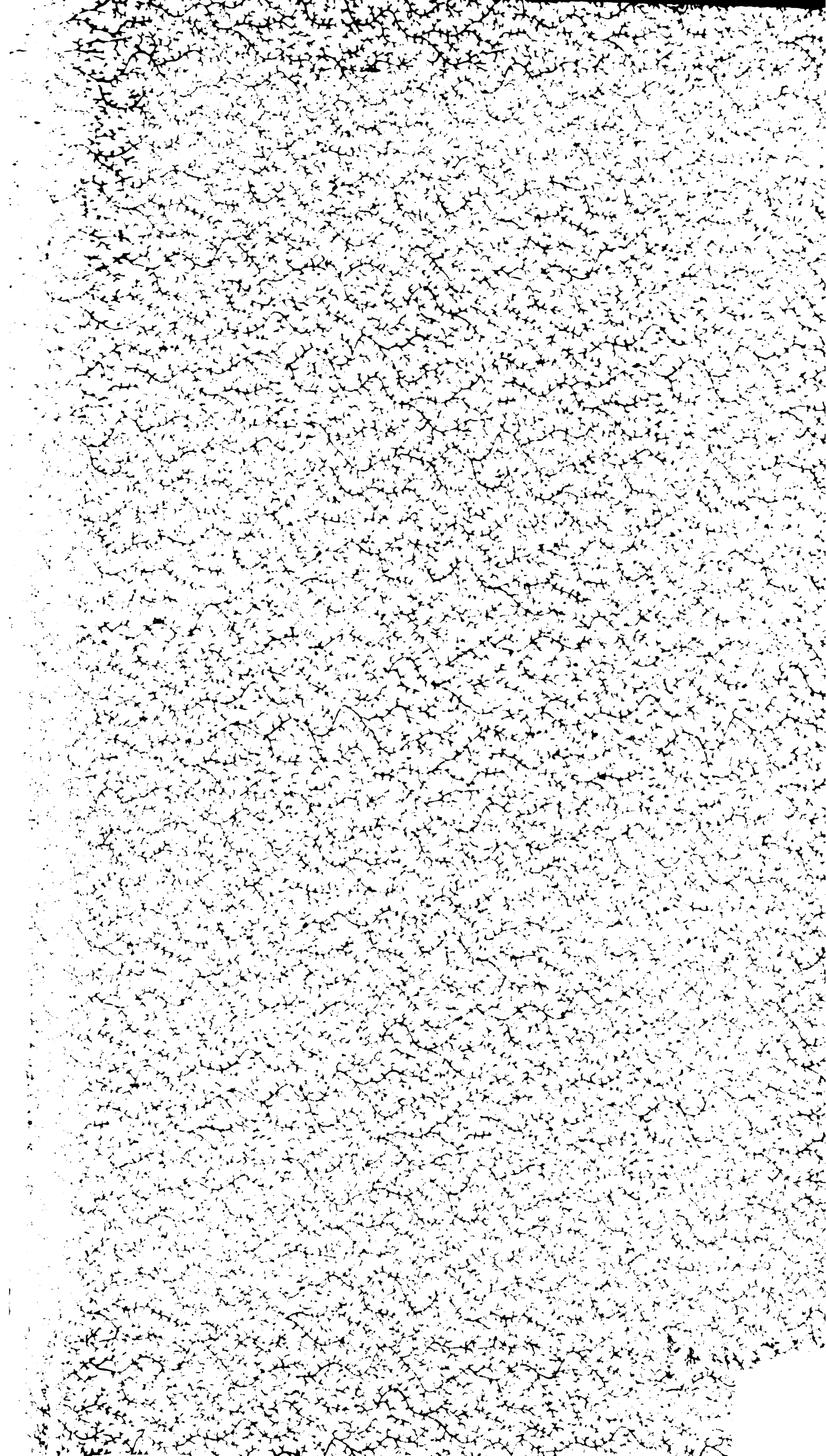
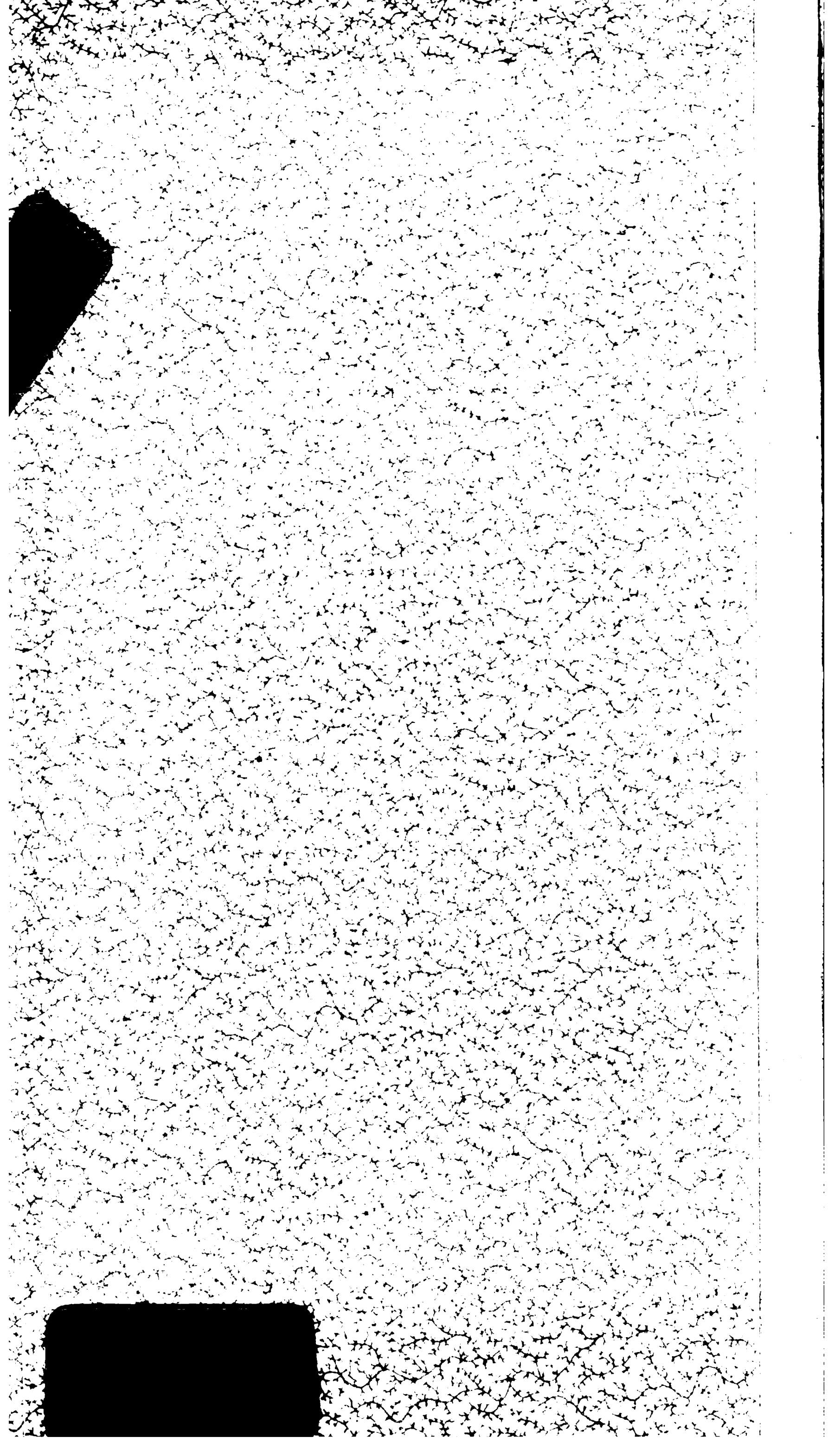
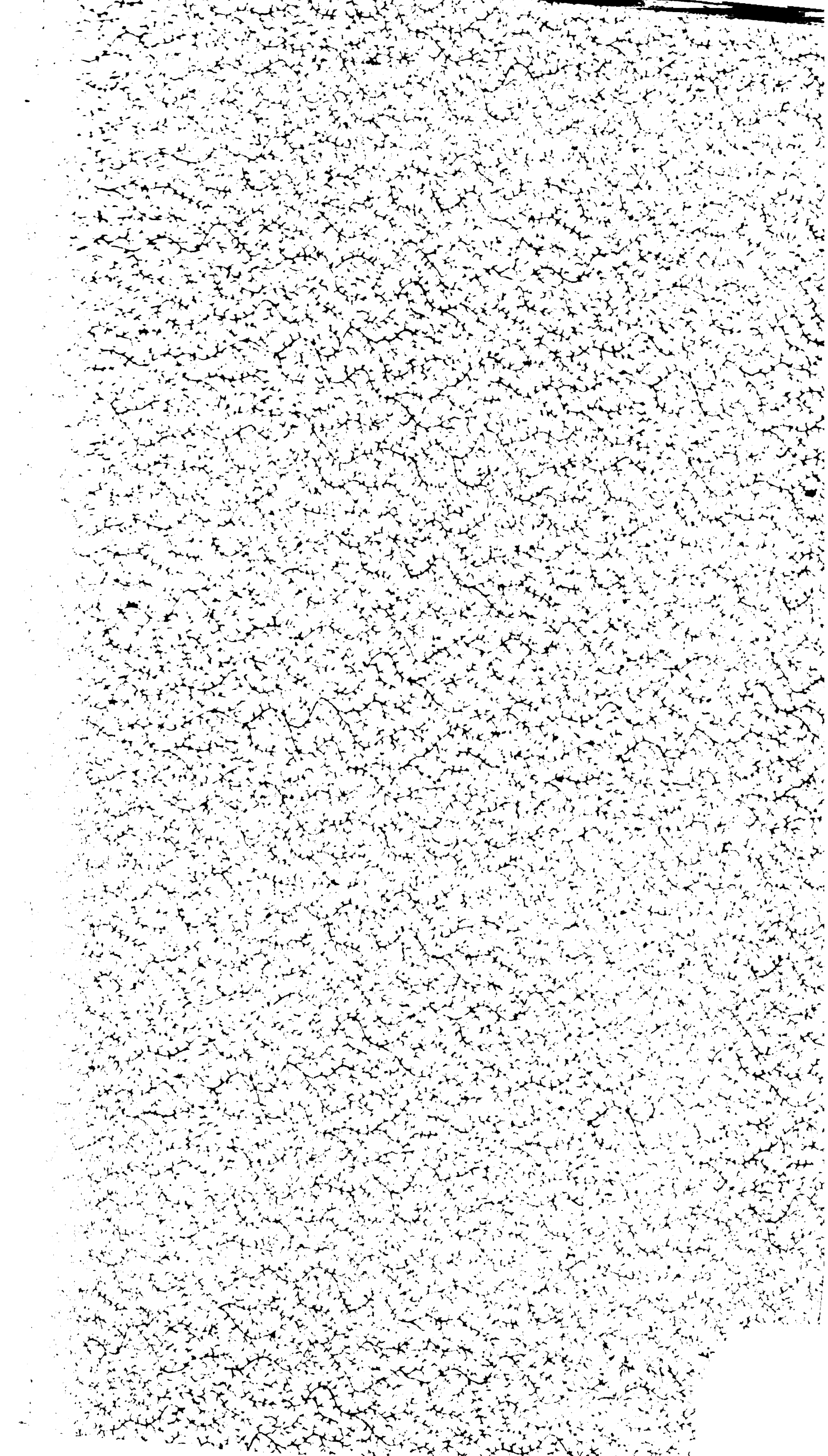










HISTOIRE

DE FRANCE.

3.

Paris. -- Imprimerie SCHNEIDER ET LANGRAND,
rue d'Erfurth, 1.



CATHÉDRALE DE RHEIMS.

(Lieu du Sacre des Rois.)

Publié par Furne, Paris

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789

PAR

M. HENRI MARTIN.

Ouvrage qui a obtenu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

LE GRAND PRIX GOBERT.

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE D'UN NOUVEAU TRAVAIL SUR LES

ORIGINES NATIONALES.

TOME TROISIÈME.



PARIS.

FURNE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55.

1844

HISTOIRE

DE FRANCE.

ROYAUME DE FRANCE.

DYNASTIE DES CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET [1].

L'Occident sortait enfin de ce long chaos que n'avait pu dissiper le génie de Charlemagne : le combat des deux éléments monarchique et aristocratique était terminé ; tous les essais de reconstruction de l'Empire romain

[1] A partir de l'époque où l'histoire de la nation française se dégage enfin de l'histoire des origines nationales, nous avons cru devoir conserver la division vulgaire par règnes, malgré ses inconvénients. Les divisions philosophiques, satisfaisantes pour l'esprit qui ne veut que se rendre compte des résultats généraux de l'histoire, nous ont paru présenter quelque difficulté dans un ouvrage d'une dimension un peu étendue, où le récit domine la dissertation, et où la chronologie doit être scrupuleusement respectée. Les faits politiques et sociaux sont bien mêlés et bien engagés les uns dans les autres, et il n'est pas aisé de détacher et de poser ainsi isolément les plus considérables, sans sacrifier beaucoup d'autres faits qui ne méritent guère moins d'intérêt, et sans porter atteinte à la chronologie, cette grande loi de succession et de synchronisme qui recèle dans son sein la vraie philosophie de l'histoire.

avaient définitivement échoué devant l'esprit de séparation et de démembrement ; mais cette victoire du désordre enfantait un ordre nouveau, bien vicieux, bien imparfait, mais propre, par ses vices mêmes, par ses principes de violence et d'antagonisme, à engendrer de grands caractères et de grandes choses. La société féodale était née des débris du monde romano-barbare, et, avec elle, cette nationalité française qui devait un jour l'étreindre corps à corps et la terrasser dans une lutte mortelle.

La Gaule, à la fin du dixième siècle, apparaît divisée par les langues et les mœurs en trois zones principales, à peu près correspondantes aux anciens royaumes de Neustrie, d'Austrasie et d'Aquitaine : les peuples étrangers, encore pleins du souvenir des Franks, confondent ces trois régions et même une quatrième (la *Franconie* d'outre-Rhin) sous le nom collectif de FRANCE ; mais, dans l'intérieur de la Gaule, les populations méridionales repoussent ce nom comme un vestige de servitude, et les populations du nord-est, au contraire, le disputent en vain à celles du centre et de l'ouest. C'est en vain que les Lotharingiens, les descendants des Austrasiens, qualifient de *Welskes*[1] ou Gaulois (*Walli*, *Galli*) les fils des Neustriens, et se disent les seuls héritiers légitimes de ces *Franks* dont ils ont conservé la langue maternelle ; la vraie FRANCE, c'est la France nouvelle, la France *romane* de Neustrie, destinée à s'assimiler l'Austrasie et l'Aquitaine. Les dialectes tudesques ont reculé à l'est vers les Vosges et la Moselle : ils dominent à l'ouest dans la meil-

[1] Ce vieux nom perçait pour ainsi dire *sous* celui de *Romains*, et le remplaçait dans la bouche des *Teutons*, à mesure que les souvenirs de Rome s'effaçaient parmi eux, ou peut-être à mesure que la langue *romane* s'éloignait davantage du latin.

leure partie de la Flandre, sur l'Escaut et la Lys; mais le langage *welche* (*welske*, wallon, gallo-romain), pénètre, par la Sambre et la Meuse, jusqu'au cœur des Ardennes et de la Tongrie; Liége, qui a succédé à la vieille cité de Tongres, est une ville wallonne, et le wallon entame aussi le Haut-*Lokerègne* (la Lorraine actuelle). Dans tout le reste de la Gaule, les dialectes des conquérants germains ont disparu en laissant quelques traces dans le vocabulaire des patois néo-latins, qui se concentrent et se formulent en deux langues sœurs, séparées par le cours de la Loire : l'ancienne Burgondie n'a point produit une troisième langue romane; les provinces méridionales du royaume d'Arles se rattachent à la langue d'oc ou du midi, les Bourgognes ducale et cis-jurane et l'Helvétie romane (Suisse française) se rapprochent de la langue d'oïl ou du nord. Le latin est toujours exclusivement la langue de l'eglise et des lettrés, et les dialectes vulgaires n'ont point encore enfanté leur littérature.

Les divisions politiques ne répondent pas exactement à celles des langues : les duchés lorrains, fractionnés en un grand nombre de seigneuries, relèvent de l'Empire ainsi que le royaume d'Arles ou de Bourgogne; la Flandre et la Bourgogne ducale dépendent du royaume de France, qui embrasse le reste de la Gaule, et même, par-delà les Pyrénées, le comté de Barcelonne ou de Catalogne : au nord, l'Escaut et la Haute-Meuse, au midi, la Saône et le Rhône, séparent l'Empire du royaume de France; mais ces noms trompeurs de royaume et d'Empire ne recouvrent qu'une fiction, ou tout au plus un regret et une espérance. La Gaule est partagée en petites souverainetés dont les limites mal fixées flottent encore au gré de la force et des hasards guerriers : plusieurs de ces états

sont encore agités par l'esprit de démembrement, que la régularisation du système féodal commence à arrêter chez les autres; le roi d'Arles, dont le royaume s'en va par lambeaux, et le duc de Bourgogne, sont aussi impuissants que les derniers monarques carolingiens; le comte de Poitiers n'a guère pris qu'un titre honorifique en se faisant duc d'Aquitaine.

Les duchés et comtés souverains se subdivisent en vicomtés, *vigueries* (de *vicarius*), prévôtés, châtellenies, anciens offices subalternes dont les possesseurs se sont rendus héréditaires en même temps que les ducs et les comtes eux-mêmes, ou fiefs nouveaux érigés par ces derniers au profit de leurs puînés ou de leurs neveux. Dans les duchés, il y a un degré de plus, le comté : les ducs ont des comtes pour vassaux; mais les comtes souverains, qui ont réuni plusieurs comtés sous leur suzeraineté, ne souffrent guère qu'un feudataire porte le même titre que son seigneur. A côté, au-dessous, parfois au-dessus de ces lieutenants des princes, sont les barons, les *riches-hommes*, les héritiers des anciens leudes et des *sénateurs* gallo-romains, relevant directement, pour la plupart, des ducs ou comtes souverains et recevant eux-mêmes l'hommage des petits propriétaires libres, auxquels ils doivent protection en échange du service militaire et de certains services honorifiques. Beaucoup de ces petits propriétaires tiennent toutefois immédiatement leurs terres du prince, ou les ont reçues ses de officiers; plusieurs même maintiennent encore l'indépendance de leurs alleux, terres franches qui ne relèvent *que du soleil*, comme disent les vieilles formules germaniques; mais le fief dévore chaque jour l'alleu, et, si la *terre franche*, la terre sans seigneur, ne disparaît pas entièrement, on ne le doit pas tant aux souvenirs de la liberté

barbare qu'aux traditions et aux mœurs gallo-romaines, et l'alleu, presque anéanti dans le nord, ne dispute plus guère le terrain au fief qu'autour des cités de l'Hérault et du Rhône ; c'est là l'exception, la féodalité est la règle.

Le fait seul a régné dans le monde barbare, mélange tumultueux et désordonné des débris du passé et des germes de l'avenir : la féodalité, au contraire, a apporté avec elle un certain idéal politique ; sa théorie est une hiérarchie guerrière partant du dernier feudataire possesseur d'une tour, d'un cheval et d'une armure, pour s'élever de degré en degré jusqu'au roi, clef de voûte de l'édifice et chef de cette grande armée de propriétaires-soldats, jusqu'au roi, dont la couronne ne relève que de Dieu et de son épée. A tous les degrés de cette hiérarchie, un serment réciproque, renouvelé à chaque mutation de personnes, lie le seigneur et le vassal : le vassal doit se lever en armes au *ban* de son seigneur, siéger comme *assesseur* dans les *plaids* seigneuriaux, qui ont remplacé le *mall* des officiers royaux, aider le seigneur de ses deniers s'il est pris en guerre et mis à rançon : le seigneur doit protéger le vassal dans la jouissance du fief envers et contre tous ; le vassal perd son fief pour félonie envers son *sire*, le seigneur perd sa suzeraineté s'il attente à la vie du vassal ou à l'honneur de sa femme ou de sa fille, ou s'il veut le priver indûment de son fief ; le droit de guerre, le vieux droit germanique de se faire justice à soi-même, est reconnu à tous les degrés en cas d'infraction du serment.

De toute la théorie féodale, c'est la seule partie qui soit mise en pratique ; une confusion inextricable règne dans la hiérarchie : les fiefs sont si bien enchevêtrés, que beaucoup de seigneurs sont mutuellement vassaux les uns des autres, que tel baron tient des terres de plusieurs suze-

rains, et peut être requis à la fois du service militaire par deux chefs ennemis, enfin que tel petit feudataire se trouve avoir droit à l'hommage d'un prince souverain, comte, duc, roi même, comme étant suzerain d'une terre, échue à ce dernier par héritage ou autrement. Ces bizarreries n'auraient du reste qu'une importance secondaire si les grandes relations féodales étaient régularisées ; mais il n'en est rien : le pouvoir de chaque seigneur vis-à-vis de son supérieur et de ses inférieurs dépend encore de son caractère personnel et des circonstances locales, et le premier des seigneurs, le roi, est relativement le moins puissant de tous ; chose naturelle et facile à comprendre, puisque l'établissement de la féodalité résulte de la défaite des rois, et que la royauté nouvelle est née de la ruine du pouvoir monarchique. Le roi n'a quelque moyen de force et d'action qu'en qualité de seigneur du duché de France ; comme roi, quelques prérogatives honorifiques, quelques droits sur les églises[1], seraient son partage ; il est à peine le *premier entre ses pairs ;* mais l'idéal féodal combat pour la royauté et tend à établir que les grands doivent aux rois les mêmes *services* qu'ils exigent de leurs propres vassaux. La féodalité recèle dans son sein les armes dont elle sera un jour frappée !

La féodalité, en se constituant, vient de créer la noblesse moderne. Durant les temps barbares, l'état des personnes et des familles avait été exposé à des vicissitudes trop violentes et trop continuelles pour que la formation d'une *caste nobiliaire* fût possible ; le sol était comme ébranlé par des

[1] Le droit de conférer les évêchés et les abbayes avait été usurpé par les principaux seigneurs, et le roi ne conservait la collation des bénéfices ecclésiastiques que dans ses domaines et dans les évêchés qui relevaient immédiatement de la couronne.

tremblements de terre incessants qui engloutissaient les anciennes races et en faisaient surgir de nouvelles : tout était précaire et passager ; à peine quelques races aristocratiques restaient-elles debout çà et là, et il n'était guère de princes, à commencer par les chefs de la maison de France, qui pussent citer le nom de leur bisaïeul. A la fin du dixième siècle, cet état de choses n'existe plus : la terre se raffermit ; les familles prennent racine dans le sol ainsi que les innombrables tours seigneuriales qui leur donnent asile ; les mœurs ne sont pas moins turbulentes, mais on ne s'agite plus guère que sur place. Dès lors, la noblesse existe de fait : le noble, c'est le guerrier (*miles*), l'homme qui ne doit au souverain que le service de l'épée, l'homme qui tient une terre, un bien quelconque, à charge de service militaire, et qui a droit de posséder un *cheval de guerre*, une cotte de mailles (*haubert*), un heaume et une lance, le chevalier enfin. On peut dire qu'il n'y a plus en Gaule de Franks, de Gallo-Romains, de Burgondes, de Goths, mais seulement des nobles et des non-nobles ; les hommes ne se distinguent plus par leur nation, mais par leur caste[1].

Au-dessous de la hiérarchie des *francs-fiefs*, des terres nobles et exemptes de charges serviles, une autre hiérarchie descend dans les dernières profondeurs de la société, hiérarchie de labeurs, de souffrances et d'humiliations : la servitude a ses degrés comme la puissance et la richesse. Les campagnards, qui, attachés à la glèbe, cultivent la terre pour les nobles, soit héritiers des es-

[1] Les vestiges des anciennes nationalités n'avaient point entièrement disparu à la fin du dixième siècle, mais ils s'effaçaient de jour en jour. M. de Savigny cite une pièce de 933, où des juges, des échevins *goths*, *romains* et *saliens* siégent à Narbonne ; et une autre rédigée à Arles en 968, où il est question des vassaux *romains* et *saliens* de Guillhaume, comte de Provence.

claves, des colons et des lites, soit descendants d'hommes libres qui ont été forcés de soumettre leur propriété à un seigneur à des conditions serviles, peuvent se diviser en deux classes principales; les serfs proprement dits, corvéables et taillables à merci, et les *vilains* (*villain*, habitants des *villas*), autrement dits *hôtes* (*hospites*, habitants des *hospitia,* des maisons rurales), mots nouveaux qui remplacent le vieux titre de *colons*. Mais, entre la servitude absolue et la condition du *vilain* à demi-libre, du fermier *tributaire*, qui ne doit qu'un *cens* annuel pour le bien qu'il cultive, existent beaucoup de nuances intermédiaires : les hommes que l'on confond sous les qualifications de gens de corps et de *gens de chef* (*capitales*), d'*hommes de poëste* (*de potestate*), sont assujettis à une infinité de redevances et de corvées plus ou moins onéreuses, et variant dans chaque seigneurie. Deux faits généraux dominent toutefois l'état social des campagnards non-nobles, c'est l'extinction de l'esclavage domestique, de la classe des *mancipia*[1], et la tendance des seigneurs à violer leurs pactes avec les *vilains* ou *censitaires* demi-libres, et à les confondre avec les serfs agriculteurs. Que peuvent être en effet des pactes dont nulle autorité supérieure ne garantit l'exécution? Il n'est point de tribunal pour décider entre le seigneur et ses paysans : chaque *sire* est souverain sur ses terres, et exerce sans appel, sur les vilains et les serfs, ce droit de *haute et basse justice* dont le pilori et le poteau du gibet sont les sinistres em-

[1] C'est au christianisme qu'on doit rapporter le principal honneur de ce grand fait social : le clergé avait poussé avec un noble zèle à l'affranchissement des *mancipia*, en prêchant lui-même d'exemple. Les formules légales, les légendes, les monuments de tout genre portent témoignage à cet égard. Les *émancipés* n'entraient généralement point dans la classe des hommes complétement libres, et restaient sous le patronage de leurs anciens maîtres à quelques égards.

blèmes. Vis-à-vis de ses feudataires nobles, de ses *vassaux*, comme l'indique le sens primitif de ce mot (*vassus*, *vassallus*, du tudesque *ghesel*, compagnon), le seigneur n'est que le chef, le premier entre ses égaux : vis-à-vis des non-nobles, il agit en maître absolu, et n'est retenu que par le frein moral de la religion et par la crainte de réduire ses hommes à se révolter ou à déserter sa terre pour aller s'offrir en servage à quelque autre maître plus doux; mais ce sont là de trop faibles barrières contre les passions et les caprices des mille petits despotes qui se partagent la Gaule.

Parmi les seigneurs, les moindres sont les pires : la tyrannie devient plus brutale et plus insensée à mesure que se resserre le cercle de son action. Les petits barons érigent en lois héréditaires leurs fantaisies les plus iniques et les plus absurdes, et l'on voit surgir de toutes parts ces redevances, ces *droits* féodaux, ridicules, immondes et tyranniques, qui sont autant d'outrages à la morale évangélique et à la dignité humaine.

Le clergé, sans accepter en principe toutes les conséquences de la féodalité, est trop engagé lui-même dans le système féodal pour arrêter des abus dont il profite : les seigneurs d'église occupent, à côté des suzerains laïques, le même rang que leurs devanciers ont tenu auprès des leudes royaux; dans un grand nombre de cités, la protection municipale exercée par les évêques s'est transformée en seigneurie; le *défenseur de la curie* est devenu le suzerain de la cité, et, ne reconnaissant de supérieur temporel que le roi, réclame l'hommage de tous les seigneurs laïques établis sur le territoire diocésain, quels que soient leur titre et leur rang; d'autres fois, au contraire, il rend lui-même hommage à un sei-

gneur laïque, qui s'arroge le droit de conférer le *bénéfice* épiscopal à chaque vacance. De même les abbés sont seigneurs des villages, des bourgs, des villes, formés autour de leurs monastères[1]. Les seigneurs ecclésiastiques ont, comme les *sires* laïques, leurs vilains et leurs serfs : la condition des serfs d'église est à la vérité moins humiliante que celle des autres serfs ; ils n'appartiennent point à un homme, à une terre, mais à Dieu et aux saints, et ont droit d'attendre un traitement moins dur de la part de supérieurs, qui sont, comme eux, les *serviteurs de Dieu ;* mais le fait, là comme ailleurs, ne dément que trop communément le droit.

Quant à la population des villes, qui dominait la Gaule au temps de la civilisation romaine, et qui voit maintenant l'empire transféré aux campagnes ou du moins aux maîtres des campagnes ; quant aux *bourgeois*, ainsi qu'on commence à les nommer (*burgensis*, *borgois*, du tudesque *burg*, ville), leur situation varie de province à province, de cité à cité : les villes du midi, quoique soumises à des suzerains clercs ou laïques, ont conservé, au moins en partie, leurs institutions romaines, que le temps transforme sans les anéantir. Le nom de curie[2] a passé au tribunal de l'évêque (*curia christianitatis*) ; mais le pouvoir ecclésiastique n'a pourtant pas réussi à absorber la vie municipale : la bourgeoisie tend à se dégager de ce patronage étouffant, et des magistrats laïques ont continué d'appliquer le droit romain,

[1] Leur pouvoir s'étendait parfois sur des cantons entiers. L'abbé de Saint-Denis, en vertu d'une donation qu'on faisait remonter à Dagobert, était suzerain de tout le comté du Vexin, l'ancienne cité des Vélocasses. Il est vrai que les avoués du Vexin ne laissèrent bientôt qu'un titre honorifique aux abbés.

[2] M. de Savigny (c. v., § 3) cite une charte de l'an 804 où il est question de la *curie* d'Angers et de son *défenseur*. C'est la dernière mention d'une curie municipale qui soit à notre connaissance.

qui régit toujours les villes d'Aquitaine, de Provence et de Septimanie; l'impuissante aristocratie des curiales, abandonnée des riches propriétaires qui ont pris rang entre les barons féodaux, a fini de mourir obscurément; mais de ses cendres commence à naître la démocratie communale, qui déjà tend à conquérir partout l'élection de ses magistrats et d'autres garanties contre le despotisme des suzerains. Sans doute les habitants de ces cités ont souvent à se débattre contre des exigences pécuniaires, présentées sous toutes sortes de formes et de prétextes; mais on ne les traite point en serfs : il y a là, surtout au bord de la mer, une activité commerciale, une aisance renaissante et des libertés incomplètes, mais assez énergiques pour qu'on n'y puisse porter la main sans quelque péril; les corporations de marchands, d'artisans, de marins (tout autorise à le croire), se sont perpétuées ou réformées, plus vivaces et moins écrasées sous la féodalité qu'elles ne l'étaient sous la décadence impériale; l'extinction de l'esclavage domestique fait déjà grandir l'industrie libre et va lui donner un développement inconnu.

Dans le nord, le régime municipal a été généralement désorganisé et anéanti par l'établissement des Franks. Il reste çà et là, dans quelques vieilles villes, comme Reims, Angers, Dijon, d'humbles vestiges du passé, d'obscurs magistrats électifs, issus des antiques curies et jugeant les causes civiles. Deux ou trois villes, telles que Paris et Rouen, qui croissent en importance par le mouvement ascendant de leur population, par leur rang de capitales, par l'espèce d'influence qu'elles commencent à exercer autour d'elles, obtiennent un peu de ménagements : la cité n'y forme point un corps municipal; mais la population active se partage en corps de métiers qui présentent déjà une force collec-

tive assez imposante : à Paris, la compagnie des *nautes* de la Seine, maîtresse de tout le commerce de la rivière, se renouvelle sous le nom tudesque de *hanse* (association). A l'extrémité nord-ouest du royaume, dans les murs des jeunes cités de Flandre, un peuple de langue germanique abdique l'oisiveté traditionnelle de ses aïeux sans abdiquer leur énergie guerrière, et acquiert lentement, par ses labeurs et son intelligence, des richesses et des libertés qu'il saura faire respecter par son courage : les rives de l'Escaut, naguère si sauvages, deviennent le centre d'une florissante industrie et d'un vaste négoce, et le berceau d'une civilisation républicaine.

Mais ce sont là des exceptions garanties, non par la loi, mais par la force de ceux qui en jouissent; la volonté des suzerains n'a de contre-poids que les moyens de résistance des sujets, et toutes les villes d'une importance et d'une population médiocres, telles que sont la plupart des cités du nord, se courbent sous le despotisme effréné d'un ou de plusieurs suzerains, car beaucoup de villes, partagées entre l'évêque, le seigneur laïque et les abbés des principaux monastères, ont autant de *sires* que de quartiers et presque que de rues. Les seigneurs s'efforcent de réduire les propriétaires citadins et les artisans libres à la condition des *vilains*, comme ils s'efforcent de réduire ceux-ci à la condition des serfs, ou plutôt ils voudraient ne voir que des serfs dans tout ce qui n'est pas noble, et tout soumettre au régime des *tailles* et des *prises* arbitraires, c'est-à-dire s'emparer, *à leur plaisir*, de l'argent, des denrées et des meubles de leurs sujets; le régime féodal porte dans ses flancs une guerre éternelle.

Tandis que les régions méridionales restent fidèles au droit romain, et que le code théodosien et le *Breviarium*,

régnant toujours en Provence comme en Aquitaine, à Toulouse comme à Poitiers, effacent même peu à peu les lois barbares de tout le midi, les pays du nord, la *France* et les deux Lorraines, n'ont plus de législation ni de jurisprudence communes; toute loi générale a disparu avec les malls et les plaids des rois carolingiens; la Loi Salique, la Loi Ripuaire, la Loi Romaine, se sont fondues et dispersées en une multitude de coutumes non écrites, que forment et que modifient le temps, l'esprit des localités et les décisions des plaids seigneuriaux. Toute l'histoire du droit français a été dominée par cette grande division de la Gaule en *pays de droit écrit* et *pays de droit coutumier*, dénominations qui persistèrent longtemps après que les coutumes eurent été fixées et écrites. Il est presque inutile d'ajouter que ce ne sont pas les lois barbares qui ont laissé le plus de traces dans les coutumes françaises : là, comme dans la langue, le fonds est demeuré romain, et la tradition de la législation romaine a gagné du terrain sur la confuse et grossière tradition germanique jusque dans les contrées de langue tudesque; des usages antérieurs à l'Empire reparaissent même sous les coutumes romaines; ainsi la communauté de biens entre époux, antique et respectable usage gaulois mentionné par César, remplace le régime dotal des Romains dans la coutume de Paris et dans plusieurs autres. Cependant le nouveau droit politique, qui touche au droit civil par son caractère essentiellement territorial, soustrait peu à peu les successions féodales aux traditions gallo-romaines et germaniques tout ensemble : la vieille loi d'équité primitive, la loi de partage égal entre les frères, tend à s'effacer d'une société aristocratique où l'orgueil de race étouffe les sentiments naturels, et où, l'homme n'ayant de valeur

que comme possesseur et représentant de la terre[1], le chef de famille voit dans les démembrements de sa terre l'affaiblissement et la chute de sa race : le droit d'aînesse est le fils légitime de la féodalité. A la fin du onzième siècle, il ne fait encore que d'éclore; mais il grandit incessamment, non sans résistance et sans bien des vicissitudes, et l'attribution du principal fief au fils aîné tend à devenir un principe sinon universel, au moins dominant: ce principe, en effet, peut seul donner force et durée aux grandes seigneuries. Le droit féodal, dur pour les fils puînés, l'est moins pour les filles que le vieux droit barbare : il les admet, non point partout, mais dans la plupart des coutumes, à succéder à défaut de fils : la garde du fief, pendant l'enfance de l'héritière, appartient alors au suzerain, et c'est de sa main que la jeune fille doit recevoir l'époux auquel elle transmettra la terre avec les droits et les devoirs qui en sont inséparables : l'intérêt des grands suzerains est de favoriser le principe de l'admission des filles.

La situation générale de la Gaule à la fin du dixième siècle peut donc se résumer en deux grands faits qui dominent tout le reste : le premier, éclatant à tous les yeux, est le triomphe complet du régime féodal; le second, plus latent, pour ainsi dire, et moins appréciable aux contemporains, est la formation de la nationalité française

[1] De ce régime où les relations *réelles* remplacent les relations *personnelles*, où la terre est, pour ainsi dire, substituée à l'homme, naît tout un nouveau système de noms de familles : aux titres patronymiques de la Gaule primitive avaient succédé les noms de familles proprement dits, les noms romains ; à ceux-ci succèdent les noms de terres et de lieux. Tout noble homme porte héréditairement le titre de son manoir, et l'on s'habitue même fréquemment à donner à des *vilains* le nom du lieu qu'ils habitent, quoiqu'en général les *vilains* soient plutôt désignés par des sobriquets empruntés au métier qu'ils exercent ou à leurs qualités personnelles,

entre la Haute-Meuse et la Loire : tous deux, le second surtout, ont rejeté la royauté germanique comme un élément étranger, qui ne trouve plus de place dans la société nouvelle, et ont contribué à porter le duc de France sur le trône des fils de Charlemagne.

(987.) Cette révolution, ce changement de dynastie, qui donnait à la nationalité naissante une royauté nationale et qui associait les destinées de cette royauté à celles de Paris, centre prédestiné de la France, n'avait imprimé qu'une faible secousse à la Gaule : l'avenir seul en devait révéler la grandeur. Les contemporains s'en émurent médiocrement ; la nullité à laquelle la royauté était réduite explique leur indifférence. Les seigneurs un peu éloignés du théâtre des événements ne virent dans l'élévation de Hugues Capet et dans les troubles qui la suivirent qu'une occasion de se rendre encore plus indépendants de la couronne.

L'adhésion de la plupart des seigneurs *français* n'avait point en effet assuré à Hugues la possession paisible du trône, et le dernier des Carolingiens, le duc Karle de Basse-Lorraine, engagea contre lui une lutte plus inégale encore, à la vérité, par la capacité personnelle que par les forces des deux concurrents. Le duc de Normandie, qui avait épousé une sœur de Hugues ; le comte Gautier de Vexin, qui possédait le Vexin, le Beauvaisis, l'Amiénois, Senlis, le Valois, etc. ; le comte et l'évêque de Soissons ; l'archevêque de Reims, avaient embrassé le parti du nouveau roi ; mais le comte de Flandre, l'archevêque de Sens, les comtes de Vermandois et de Troyes-Meaux, et, dans le pays d'outre-Loire, Guilhem de Poitiers, duc d'Aquitaine, quoique sa sœur fût la femme de Hugues Capet, se prononçaient pour les droits de Karle. Hugues déploya

autant d'activité que d'énergie : il envoya des messagers aux vassaux de la couronne jusque par-delà les Pyrénées, pour les sommer de reconnaître son élection [1], enjoignit à Séguin, archevêque de Sens, de prêter serment avant le 1er novembre, en le menaçant de la *sentence* du pape et des évêques comprovinciaux, marcha contre le comte de Flandre et menaça le Vermandois. Le duc de Normandie interposa sa médiation, et Arnoul de Flandre, puis Héribert de Vermandois, qui gouvernait ce pays sous le nom de son père le vieux comte Albert, traitèrent avec le roi Hugues. Il ne resta plus guère dans la France proprement dite que l'autre Héribert de Vermandois, comte de Troyes et de Meaux, qui soutînt la cause de Karle, son gendre. Karle venait cependant d'obtenir un léger succès : il était en possession de la résidence royale de ses devanciers. Parti de Cambrai avec quelques troupes brabançonnes, il s'était porté rapidement sur Laon, où il avait des intelligences. Son neveu Arnoul, clerc de l'église de Laon et fils naturel du feu roi Lother, lui livra la place. L'évêque Adalbéron, que Hugues avait restauré sur son siége, et la reine Emma ou Hemme, tombèrent au pouvoir de Karle, qui s'installa royalement dans la fameuse tour de *Louis d'Outre-Mer*.

Le roi Hugues ne tarda pas à mettre le siége devant la citadelle de son rival. La cour de Germanie, toujours dominée par Théophanie, tenta d'intervenir pacifiquement, d'une manière qui n'avait rien de défavorable à Hugues. La reine Hemme, fort durement traitée et rete-

[1] Il fit écrire par Gerbert à Borel, comte de Barcelonne, pour le sommer de venir le joindre lorsqu'il irait soumettre l'Aquitaine. Borel lui avait fait demander des secours contre les Sarrasins, qui avaient pris récemment et saccagé Barcelonne (985 ou 986). Ces dernières relations de suzeraineté entre la France et la Marche d'Espagne ne tardèrent pas à disparaître.

[..]e prisonnière par Karle, avait imploré de nouveau sa [..]ère, la vieille impératrice Adelheide, et Théophanie [..]e-même : on obtint de Hugues qu'il levât le siége, [m]oyennant que Karle lui livrât des otages et rendît la [li]berté à Hemme et à Adalbéron. Le prétendant n'ob-[ser]va pas ces conditions : la trève fut rompue, et le siége, [ou] plutôt le blocus, fut repris dès la fin d'octobre. Hu-[gu]es quitta son camp pour se rendre à Reims avec son [jeu]ne fils Robert et les seigneurs de son parti ; la révolu-[tio]n dynastique fut consolidée par l'association de Robert [au] trône, et l'archevêque de Reims sacra le jeune prince le 30 décembre ou le 1[er] janvier.

(988.) La forte assiette de Laon et sa nombreuse garnison tinrent longtemps en échec le roi Hugues, et il paraîtrait, d'après les récits confus des chroniqueurs, que ce prince interrompit ses attaques pour porter ses armes loin de Laon ; il faut probablement placer dans les premiers mois de 988 l'expédition de Hugues contre son beau-frère le duc d'Aquitaine, qui gardait une attitude hostile et menaçait peut-être les bords de la Loire, sous prétexte de secourir Karle. Le duc Guilhem Fier-à-Bras, à la suite d'une guerre avec le comte d'Anjou, Geoffroy-Grise-Gonelle, avait récemment reçu l'hommage de ce seigneur, en lui donnant en fief Loudun et quelques autres seigneuries, et le comte d'Anjou dut se trouver requis de prendre les armes à la fois par ses deux suzerains de France et d'Aquitaine ; peut-être n'écouta-t-il ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il en soit, le roi Hugues passa la Loire et assaillit Poitiers. Son invasion ne fut point heureuse : Guilhem l'obligea de battre en retraite, et le poursuivit jusqu'à la Loire ; mais là, Hugues Capet, ainsi qu'autrefois son père Hugues-le-Grand dans des circonstances

semblables, fit volte-face et fondit sur les Aquitains. Les hommes du nord, comme il arrivait presque toujours, eurent l'avantage en bataille rangée sur les méridionaux, et les Aquitains furent mis en déroute. Les revers qu'essuya la maison de Poitiers dans l'intérieur de l'Aquitaine l'amenèrent peu après à reconnaître le roi Hugues.

De retour au nord de la Loire, le roi de Paris reprit les hostilités contre le roi de Laon, qui, suivant l'expression d'un chroniqueur, se tenait coi dans sa forteresse, comme un *limaçon dans sa coquille,* et s'estimait tout aussi roi que l'avaient été son père et son frère, puisqu'il avait leur résidence royale. Le danger toutefois lui rendit quelque vigueur : il descendit soudain de sa montagne à la tête de tous ses compagnons d'armes, mit le feu aux maisons de paysans (*hospitia*), aux hameaux de la plaine, dans lesquels étaient répartis les gens du roi Hugues, et incendia toutes les machines et les provisions de siége. Les *Français* furent contraints de se retirer en désordre, et cet échec livra le plat pays de Rémois et de Soissonnais à la discrétion des bandes pillardes du prétendant. Hugues avait compté réparer ses pertes et reprendre l'offensive dès la fin d'août; Laon néanmoins ne fut plus attaqué sérieusement d'assez longtemps, et Karle eut un répit d'au moins deux ans et demi. L'inaction de Hugues fut vraisemblablement causée par de graves embarras : « Hugues, » dit un chroniqueur, « vit son autorité méconnue par ceux même qui lui étaient soumis auparavant dans toute la France; mais, grâce à la vivacité de son esprit, qui ne le cédait en rien à la vigueur de son corps, il finit par étouffer toutes les révoltes. » Le vrai sens de ce passage est sans doute que les principaux barons du duché de France voulurent profiter de la guerre des deux rois et du dernier revers de Hugues pour

s'affranchir de tout devoir envers leur suzerain et lui refuser le service militaire; Hugues ne les ramena sous son obéissance que par de nouvelles concessions de terres aux dépens de son domaine ducal. Les événements graves qui se passaient en Aquitaine et au bord de la Loire attiraient aussi son attention; la maison de Poitiers semblait prête à périr sous les coups d'une race rivale: Aldebert, comte de Périgord, soutenu par le vicomte de Limoges et par d'autres seigneurs rebelles au duc Guilhem, avait taillé en pièces les milices poitevines, emporté Poitiers de vive force, puis envahi la Touraine et mis le siége devant Tours, de concert, à ce qu'il semble, avec le comte d'Anjou, Foulques-Nerra, fils et successeur de Geoffroy-Grise-Gonelle, qui enviait au comte de Chartres la possession de ce beau pays de Touraine. Le *roi Hugues et Robert, son fils*, dit Adhémar de Chabannais, *n'osèrent tenter le sort des armes contre Aldebert* pour secourir leur vassal Eudes de Chartres, et Tours se rendit à Aldebert, qui prit le titre de comte de Tours et de Poitiers, et concéda la Touraine en fief au comte d'Anjou. Hugues envoya un héraut au conquérant pour lui demander compte de ses conquêtes: — *Qui t'a fait comte*[1] ? lui manda-t-il. — *Qui t'a fait roi?* répondit fièrement Aldebert (vers 990).

Tours, au reste, ne demeura pas longtemps entre les mains du nouveau vassal d'Aldebert; les citoyens et le vicomte de Tours rappelèrent les gens d'armes de l'ancien suzerain Eudes de Chartres et les aidèrent à chasser les Angevins, qui gardèrent toutefois Chinon et une partie de la Touraine.

Si Hugues avait eu affaire à un compétiteur plus actif

[1] *Qui t'a investi des comtés de Tours et de Poitiers?* tel est le sens de la question de Hugues.

et plus intelligent que le duc Karle, sa couronne eût pu chanceler sur sa tête ; la ville où se faisaient les rois, la ville sacrée de Reims, lui avait échappé. L'archevêque de Reims, Adalbéron, étant mort quelque temps après le sacre du jeune Robert, Hugues s'était servi de la vacance de l'archevêché pour tâcher de gagner Arnoul, le neveu de Karle et l'âme de son parti. Arnoul, qui avait été excommunié par un synode épiscopal, pour avoir livré l'évêque et la ville de Laon au pouvoir de Karle, accepta les offres de Hugues, fut *réconcilié* à l'église par ce même évêque Adalbéron, dont il avait causé le malheur et qui était toujours retenu prisonnier ou surveillé de près par le roi de Laon, et fut élu archevêque de Reims par le peuple et le clergé, dociles à l'influence du roi Hugues. Mais à peine eut-il pris place entre les chefs du clergé gallican et entre les grands feudataires de la couronne, qu'il conspira contre le prince auquel il venait de prêter serment, rentra en correspondance avec son oncle Karle, et le raccommoda, du moins en apparence, avec l'évêque de Laon : Reims se réveilla une belle nuit au pouvoir de Karle ; la porte de Laon avait été ouverte aux soldats du prétendant par un prêtre nommé Adalger, et la ville et l'église étaient au pillage ! La maison épiscopale fut saccagée de prime-abord par les bandits du Brabant. Ce ne fut qu'un cri dans toute la France contre les sacriléges. Arnoul, loin d'oser se déclarer ouvertement et sacrer roi son oncle dans sa cathédrale profanée, feignit de ne céder qu'à la force en suivant Karle à Laon, et provoqua lui-même, du fond de sa prétendue prison, l'anathème que lancèrent les évêques de France sur les profanateurs. Karle ne paraît pas même avoir essayé de garder Reims : les avantages qu'il

avait obtenus ne portèrent aucuns fruits ; la trahison lui avait valu quelques succès, la trahison le perdit, et le dénouement de la lutte dynastique fut digne de ce siècle de fraude.

(991.) Hugues ne recommença point de presser Laon à force ouverte ; il s'entendit avec l'évêque Adalbéron, qui n'avait feint de se rallier au prétendant que pour recouvrer sa liberté et se venger à coup sûr des mauvais traitements de Karle. Dans la nuit du jeudi-saint (2 avril 991), Hugues, parti de Compiègne et ayant caché sa marche à travers les forêts de Couci et de Saint-Gobain, arriva inopinément avec ses troupes jusque sur la montagne de Laon, escalada les murs et pénétra dans la ville sans résistance, pendant qu'Adalbéron, suivi de gens armés, s'introduisait dans la grosse tour, dont il avait gagné les gardes, et s'emparait de Karle, de sa femme, et de son neveu Arnoul. Le vendredi-saint vit le roi de Laon dans les fers du roi de Paris : l'éphémère capitale des rois carolingiens succombait sans retour devant la capitale de la France. Adalbéron eut pour récompense le comté de Laon, qui fut annexé à l'évêché.

Hugues envoya ses captifs à Orléans ; Karle survécut peu à sa ruine, et mourut, au bout de quelques mois, dans une tour du château d'Orléans. Son fils aîné, Othon, qui était alors en Brabant, succéda au duché de Basse-Lorraine et mourut sans enfants vers 1006 ; deux autres fils jumeaux, Lodewig et Karle, venaient de naître et vécurent dans la captivité. Après bien des années, ils parvinrent à s'échapper des mains de leurs gardiens, et se réfugièrent en Germanie, où leur postérité s'éteignit en 1248, dans la personne du dernier descendant de Lode-

wig. La postérité de ce prince régna longtemps sur le landgraviat de Thuringe [1].

Héribert de Vermandois, comte de Troyes et de Meaux, qui mourut en 993, fut le dernier seigneur du nord de la Loire qui ne reconnut pas le roi Hugues ; après lui, son fils Etienne rendit l'hommage féodal à Hugues et à Robert. Il n'en fut pas de même dans le midi, et une très-grande partie des seigneurs d'outre-Loire continuèrent à repousser la suzeraineté du *Capet. Regnantibus Carolo et Ludovico*, écrivaient-ils au bas de leurs chartes, ne reconnaissant de suzerains que les jumeaux de la tour d'Orléans. La maison ducale de Poitiers, humiliée par ses revers, s'était rapprochée de Hugues, pour obtenir son assistance contre le redoutable comte de Périgord : Aldebert fut tué sur ces entrefaites au siége de Gençay en Poitou ; la supériorité momentanée de la maison de Périgord disparut avec lui, et son frère Boson reperdit la plupart de ses conquêtes. Cependant le jeune roi Robert et le duc Guilhem d'Aquitaine, fils et successeur de Guilhem-Fier-à-Bras (mort en 993), échouèrent devant le château de Bellac, *sur la marche du Limousin et du Poitou* [2]; *la France et l'Aquitaine*, dit un chroniqueur, se brisèrent contre cette forteresse, où s'était renfermé le comte Boson. Le vicomte de Limoges, allié, peut-être vassal du Périgourdin, battit le duc d'Aquitaine et quatre comtes qui

[1] Ademar. Cabann. — Radulf. Glabr. *Chronic. Sithiens. Chronic. Saxonic.* — Gerbert. *Epistol.* Rien de plus sec et de plus incohérent que les récits des chroniqueurs sur la chute de la seconde race et l'avénement de Hugues Capet. Sans le précieux recueil des lettres de Gerbert, il serait impossible de se rendre le moindre compte de l'enchaînement des faits.

[2] On appelait ce pays la *Marche* ou frontière, parce qu'il flottait, pour ainsi dire, entre le Poitou, le Limousin, l'Auvergne et le Berri, sans appartenir à aucune de ces contrées qui se le disputaient. Il forma un comté particulier.

menaçaient tous ensemble sa cité. Les Limousins persistèrent longtemps dans leur hostilité contre la royauté capétienne, car on a une charte d'un monastère limousin, de l'an 1008 ou 1009 (douze ou treize ans après la mort de Hugues Capet), où se trouvent encore les noms des deux rois captifs, des jumeaux Karle et Lodewig.

Les échecs de Bellac et de Limoges n'empêchèrent pas le duc Guilhem de ressaisir une prépondérance décidée en Aquitaine, et de s'élever par degrés à une puissance que sa maison n'avait pas encore atteinte : plus heureux que son père, il amena peu à peu la plupart des barons d'Aquitaine à lui rendre hommage, et changea son vain titre de duc en une suzeraineté effective ; son règne long et prospère (995-1030), et l'étendue de sa domination, qui se déployait des bords de la Charente jusqu'aux montagnes de l'Auvergne et du Vélai, et des rives du Cher et de la Vienne jusqu'aux Cévennes, lui valurent le surnom de Guilhem-le-Grand. Son duché atteignit presque les limites des deux Aquitaines romaines, et ne fut borné au midi que par le duché de Gascogne, dont la Garonne le séparait, et par les domaines de la puissante maison de Toulouse, qui tenait plusieurs cantons aquitains, et cherchait à asseoir sa suzeraineté sur toute la Septimanie.

Pendant ces vicissitudes outre-Loire, le roi Hugues était tout occupé d'une grande affaire politique et ecclésiastique qui se prolongea pendant tout le reste de son règne. Il avait entrepris de faire déposer canoniquement l'archevêque de Reims Arnoul, et fut secondé avec zèle dans ce dessein par la plupart des prélats français.

Les évêques se firent représenter la formule du serment qu'Arnoul avait prêté par écrit au roi Hugues, puis mandèrent devant eux le prêtre Adalger, qui avait introduit

Karle dans Reims. Sa déposition fut décisive : il déclara qu'Arnoul lui avait remis les clefs de la ville pour donner entrée aux *Lorrains* (aux Brabançons). — Si quelqu'un de vous me refuse croyance, s'écria-t-il, qu'il en croie le feu, l'eau bouillante, le fer chaud, dont je suis prêt à subir les épreuves !

Après d'assez longs débats, Arnoul avoua tout, demanda grâce de la vie aux rois Hugues et Robert, lut publiquement et signa une formule d'abdication pareille à celle qu'on avait exigée jadis d'un de ses prédécesseurs, l'archevêque Ebbes, déposé en punition de ses menées contre Lodewig-le-Pieux (Louis-le-Débonnaire).

Arnoul fut ensuite reconduit dans sa prison d'Orléans, malgré les vives représentations de Séguin, archevêque de Sens ; puis on s'occupa de donner un successeur au prélat dégradé : le choix des évêques, du peuple et du clergé, dirigé par Hugues, s'arrêta sur le célèbre Gerbert, que le feu archevêque Adalbéron avait, dit-on, désigné comme son successeur, et que le roi s'était vivement repenti d'avoir sacrifié à Arnoul.

Ce grand clerc, dont le mérite brillait dans le monde entier, dit la chronique, était tellement supérieur à ses contemporains par son génie et sa science, que l'admiration qu'il inspirait se changea en une sorte d'effroi chez les esprits les plus grossiers. Si l'enthousiasme des uns en fit un homme inspiré de Dieu, l'ignorance et l'envie le montrèrent aux yeux des autres comme l'allié des puissances infernales. Né en Auvergne, dans la condition la plus obscure, son intelligence précoce l'avait fait admettre, dès sa première jeunesse, au couvent de Saint-Géraud d'Aurillac, où l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité développa rapidement son goût et ses talents. La culture

des lettres ne suffit point à cet esprit audacieux et positif tout ensemble : pressentant les sciences exactes, et ne trouvant rien autour de lui qui pût satisfaire au besoin insatiable de savoir dont il était tourmenté, il obtint de ses supérieurs la permission d'aller chercher par le monde la révélation des secrets de Dieu et de la nature. Son abbé le recommanda au comte Borel de Barcelonne, qui le plaça près de l'évêque de Vich, Haïtton, personnage versé dans les mathématiques; mais, s'il en faut croire les traditions, Gerbert ne resta point dans l'Espagne chrétienne et alla demander la science à de plus doctes maîtres : on vit alors ce Gallo-Frank, foulant aux pieds les antipathies nationales, ce moine catholique, oubliant les préjugés monastiques et les haines religieuses, s'installer entre les fils des cheiks et des imans de Mohâmed, sur les bancs de l'université de Cordoue, centre et foyer glorieux de la civilisation musulmane. Là, durant plusieurs années, il acquit, dans la chimie, la mécanique et les diverses branches des mathématiques, ces connaissances profondes qu'il signala depuis par l'invention de l'horloge à balancier, par l'introduction en Occident des chiffres arabes (ou plutôt indiens), et par la fabrication d'un orgue dont *la vapeur* mettait en mouvement les touches. Il ne négligea pas non plus la musique ni les beaux-arts de l'Orient : suivant les bruits vulgaires, il fut même initié aux sciences mystérieuses et néfastes qui passaient pour mettre l'homme en rapport avec ces êtres surnaturels appelés *djinns* (génies) par les Arabes, et assimilés aux démons par les chrétiens.

D'Espagne, il alla en Italie à la suite de son protecteur Borel, et l'empereur Othon-le-Grand lui donna l'abbaye de Bobbio, fondée jadis par saint Colomban. Forcé

par les troubles de l'Italie d'abandonner Bobbio, il vint chercher un asile à Reims, auprès de l'archevêque Adalbéron, qu'il avait connu en Italie, et accepta les fonctions d'écolâtre (*scholasticus*, directeur de l'école épiscopale) de l'église de Reims, et ce fut en cette qualité qu'il eut pour élève le jeune Robert, fils de Hugues Capet.

Affectionné de cœur aux intérêts de la famille d'Othon-le-Grand, son bienfaiteur, il avait servi d'intermédiaire à Hugues Capet auprès de Théophanie, et, après avoir flotté quelques temps entre les partis capétien et carolingien, il avait fini par s'attacher à Hugues, sans cesser d'être avant tout l'ami de la cour germanique.

Il avait activement brigué l'archevêché de Reims ; cependant, si l'on doit l'en croire, il n'accepta pas sans balancer cette haute dignité, prévoyant les orages que son élection allait amasser sur sa tête. Le concile de Saint-Basle avait annoncé au pape Jean XV la procédure entamée contre Arnoul ; mais, ne recevant point de réponse, il avait passé outre : l'évêque d'Orléans retraça même, en pleine assemblée, l'énergique tableau des horribles scandales qu'avait donnés au monde la papauté sous les prédécesseurs de Jean XV : il montra Jean XII condamnant un cardinal à perdre le nez, la langue et la main droite ; Boniface VII faisant étrangler ou mourir de faim ses compétiteurs Jean XIII et Jean XIV. « Est-ce donc, s'écria-t-il, à de tels monstres, remplis de toutes les ignominies humaines, vides de toutes les sciences divines, que nous soumettrons tant de ministres des autels qui glorifient Dieu sur toute la terre par leur doctrine et la sainteté de leur vie? Le pontife romain qui pèche contre son frère, et qui, averti à plusieurs reprises, se refuse à écouter la voix de l'Église, le pontife romain, par le précepte du Sei-

gneur même, doit être regardé comme païen et publicain. »

Bien que le pape régnant n'eût point été personnellement attaqué, on ne pouvait douter que le peu d'égards accordés à son autorité, et surtout cette sortie véhémente, ne dussent l'irriter profondément.

En effet, la conduite des évêques français changea en hostilité ouverte les mauvaises dispositions de Jean XV. Déjà prévenu favorablement par Héribert de Vermandois, comte de Troyes et de Meaux, qui avait fait le voyage de Rome tout exprès pour exciter le pape contre Hugues Capet, Jean XV déclara hautement que les évêques de Gaule avaient illicitement dégradé un métropolitain sans la participation du chef de l'Église, et manifesta les intentions les plus menaçantes. Hugues essaya inutilement de l'apaiser en lui demandant une entrevue à Grenoble, sur les terres du roi de Bourgogne : Jean XV refusa, et envoya en France un légat nommé Léon, qui commença par suspendre tous les membres du concile de Saint-Basle et mettre en interdit le diocèse de Reims. Les partisans d'Arnoul, fort nombreux dans le pays Rémois, profitèrent des actes du légat pour soulever la population et le clergé contre Gerbert : la plupart de ses vassaux cessèrent tous rapports avec lui ; aucun d'eux ne voulait plus s'asseoir à sa table, et le peuple sortait de l'église dès que l'archevêque montait à l'autel ; Gerbert fut même plusieurs fois insulté grièvement dans les rues de Reims.

Gerbert montra une grande modération dans sa résistance, et la décision de l'affaire fut remise à un concile gallican convoqué à Reims par le légat pour le 1[er] juillet 995. Mais cette assemblée, que tout annonçait devoir être fort orageuse, fut prorogée à diverses reprises.

Le roi Hugues ne remit point Arnoul en liberté, et mourut avant que le concile ne se fût réuni.

(996.) — Le fondateur de la dynastie capétienne trépassa le 24 octobre 996, âgé de cinquante-sept ans environ. On rapporte qu'avant d'expirer, il adressa au roi Robert, son fils, l'allocution suivante : « Cher fils, je t'adjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne pas livrer ton âme aux conseils des flatteurs : que leurs louanges intéressées ne t'engagent point à leur octroyer ces abbayes que je laisse en ta puissance. Garde-toi surtout, soit par légèreté, soit par colère, d'enlever ou de distraire quelque chose du bien des couvents, et veille à ne jamais attirer sur toi le courroux de leur chef commun, le grand saint Benoît, afin que tu trouves en lui, quand ton âme sera sortie de sa prison de chair, un sûr appui auprès du souverain juge, un port de tranquillité et un asile inattaquable. »

Les paroles que le chroniqueur monastique met dans la bouche du roi mourant sont bien dans l'esprit de cette royauté nouvelle, qui fondait sa puissance sur l'appui du clergé.

Au temps des premiers rois capétiens, l'histoire des grandes seigneuries ne se liant que par intervalles aux annales du duché de France devenu royaume, l'historien est forcé de morceler son récit à l'image du pays dont il raconte les fastes, et d'indiquer isolément les révolutions de chaque petit état, jusqu'à l'époque où le grand mouvement religieux de la première croisade rapprochera toutes ces diverses sociétés mieux que n'eût fait la plus puissante fédération politique. L'isolement respectif des provinces de la Gaule du nord, l'absence de relations entre elles, étaient tels que, dans cette contrée, autrefois sillonnée avec tant de rapidité par les leudes des Peppin

et des Karle, une excursion de Bourgogne à Paris était regardée comme un long et difficile voyage.

Dans la Bourgogne ducale régnait toujours Eudes-Henri, frère de Hugues Capet : la nullité à laquelle les comtes bourguignons, ses vassaux, avaient réduit son autorité, explique le silence des chroniqueurs à son égard.

Conrad-le-Pacifique, roi de Bourgogne et d'Arles, était mort en 993, après cinquante-sept ans du règne le plus obscur : témoin plutôt qu'auteur de l'expulsion des Sarrasins et des exploits de ses vassaux, il avait laissé usurper successivement tous ses domaines et tous ses droits par ses feudataires. Son fils, Rodolfe ou Raoul III, fut couronné dans un plaid des barons du royaume tenu à Lausanne. Se trouvant le plus pauvre des rois de l'Europe, il essaya de recouvrer les biens aliénés par Conrad ; mais les grands se coalisèrent ; Raoul fut vaincu, et ne dut qu'à l'entremise de la vénérable impératrice Adelheide, veuve d'Othon-le-Grand, la conservation de sa couronne, seul bien qui lui restât. Il se résigna depuis à une impuissante oisiveté qui lui valut le surnom de *Fainéant*. Honteux d'étaler sa royale indigence dans les antiques cités de Lyon et de Vienne, il se retira en Helvétie, où il vécut jusqu'en 1032, sans autre revenu que le produit éventuel des *annates*. En cas de vacance d'un évêché ou d'une abbaye, le prince à qui appartenait la collation du *bénéfice* s'attribuait habituellement une année du revenu à compter du décès du titulaire[1].

La décadence et le démembrement du royaume d'Arles coïncidaient avec le réveil des arts, du commerce, de la vie sociale et politique dans le sud-est de la Gaule : cha-

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, t. IV, p. 73-74.

cun des membres de ce corps expirant devenait un corps plein de vigueur et de sève, et de petits états destinés à une longue durée naissaient des débris d'un royaume éphémère.

Berthold et Humbert aux blanches mains, comtes de Maurienne, fondaient alors le comté de Savoie; Othe-Guillaume, la Franche-Comté (comté indépendante) de Bourgogne; Guigues II et Guigues III, comtes d'Albon, la Comté depuis appelée *Dauphiné* de Viennois[1]; enfin le comte d'Arles, Guilhem I[er], érigeait la Provence en comté souveraine.

Richard-sans-Peur régna en Normandie presque autant d'années que Conrad-le-Pacifique en Bourgogne : ce fut le seul point de rapport qui exista entre ces deux princes; car Richard paraît avoir été actif, vaillant et ferme dans son gouvernement. « Il était de haute stature, beau de visage, bien fait de corps, » dit le chroniqueur normand Guillaume de Jumiéges. « Il portait une longue barbe, et sur sa tête flottaient ses cheveux blancs. Il fut grand bienfaiteur des moines et des clercs, méprisa les superbes, éleva les humbles, soutint les pauvres, les orphelins et les veuves, et se plut à racheter les captifs. » Malade à l'Abbaye de Fécamp, qu'il avait fondée, en 996, la même année où mourut Hugues Capet, il manda les principaux barons normands et leur présenta son fils :

« — Jusqu'ici, frères d'armes, leur dit-il, j'ai dirigé votre milice; mais présentement Dieu m'appelle vers lui : je vais entrer dans la voie où aboutit toute chair, et je ne pourrai plus être votre chef! »

[1] Le nom de *Dauphiné* provient de ce qu'un comte de Viennois, ayant mis un dauphin dans ses armoiries, reçut le surnom de *Guigues ou Dauphin* ou le *Dauphin*, surnom transmis à ses descendants, et resté à sa seigneurie.

Les seigneurs pleurèrent grandement à ces paroles de leur vieux prince, et lui jurèrent de garder fidélité à son fils Richard.

Richard-sans-Peur rendit bientôt après le dernier soupir. Ses *faits et gestes* réels sont assez peu connus; mais quelques légendes populaires, basées sur son courage et sur son extrême sang-froid, qui écartaient de lui tout mouvement de crainte dans les périls les plus étranges et les plus inattendus, lui ont valu un renom fantastique, plus honorable et aussi brillant que celui de son petit-fils Robert-le-Diable.

Les Bretons, après tant de calamités, étaient parvenus peu à peu à rentrer dans leurs anciennes limites; les fils des aventuriers du Nord qui occupèrent les comtés de Rennes et de Nantes avaient été expulsés ou forcés de se soumettre aux chefs bretons. Quant à l'espèce de suzeraineté que les ducs de Normandie prétendaient sur la Bretagne, rien n'annonce que Richard-sans-Peur l'ait revendiquée : il ne prit aucune part aux combats sanglants que les Bretons de Rennes et de Nantes se livrèrent entre eux et avec leurs voisins français de l'Anjou et du Maine.

La Bretagne était alors divisée en trois principaux comtés, Nantes, Rennes et Cornouailles : l'évêque de Quimper, était indépendant; mais Bénédict, comte de Cornouailles, quoique marié, réunit à son comté l'évêché de Quimper, et Conan, surnommé le *Tors* (le Tortu), comte de Rennes, assaillit le comté de Nantes et tenta d'envahir l'Anjou, quoiqu'il eût épousé la fille de Geoffroy-Grise-Gonelle. Geoffroy d'Anjou, et Waroch ou Guérech, comte de Nantes, se réunirent contre l'agresseur, qui soutint hardiment leur choc et eut même l'avantage sur eux dans la journée de Conquéreux (981). Après la mort de Geoffroy

(987) et de Guérech (990), Conan réussit à s'emparer de Nantes, prit le titre de duc, peut-être même de roi de Bretagne, et *ne craignit pas de ceindre le diadème royal dans le petit coin de terre occupé par son petit peuple ;* mais il rencontra un redoutable adversaire dans la personne de son beau-frère Foulques, comte d'Anjou, qui avait usurpé le comté du Maine. Après s'être fait des deux côtés tout le mal qu'ils purent aux dépens de leurs sujets, après bien des pillages et des dévastations, ils résolurent de décider leur querelle en bataille rangée, et se donnèrent rendez-vous dans cette même lande de Conquéreux, où Geoffroy-Grise Gonelle avait jadis combattu Conan.

Les Bretons, craignant l'effort de la chevalerie angevine, vinrent secrètement à Conquéreux, y creusèrent une tranchée profonde qu'ils recouvrirent d'épais branchages, puis se retirèrent.

Les chefs et leurs guerriers arrivèrent au jour convenu. Quand les deux armées furent rangées en bataille, les Bretons s'ébranlèrent et prirent la fuite : les hommes de Foulques s'élancèrent à la poursuite des fuyards, et se précipitèrent en foule dans la fosse préparée par l'ennemi. Les Bretons se retournent alors, et, se ruant à leur tour sur leurs ennemis troublés et débandés, en font un horrible carnage. Foulques lui-même est jeté à bas de son cheval ; mais il se relève promptement, enflammé de fureur, ranime par ses cris la vaillance des siens, abat à ses pieds un grand nombre de Bretons, et rappelle la victoire. Cette journée, si heureusement commencée pour les Bretons, se termina par leur déroute complète : ils laissèrent un millier d'hommes sur le champ de bataille, et Conan fut au nombre des morts. Suivant un autre récit, ce chef fut fait prisonnier par des chevaliers angevins, qui le li-

vrèrent à Foulques après lui avoir coupé la main droite, et il mourut captif de son rival (992). Foulques prit Nantes, et investit de ce comté un fils naturel de Guérech; mais Geoffroi, fils de Conan, recouvra la prépondérance qu'avait eue son père, obligea le comte de Nantes à se reconnaître son vassal, et consolida son titre de duc de Bretagne en épousant la sœur de Richard II, duc de Normandie. La Bretagne fut pour un moment réconciliée avec sa terrible voisine la Normandie[1].

Tel était l'aspect général de la Gaule, lorsque Robert, fils de Hugues, âgé de 25 ou 26 ans, devint seul roi par la mort de son père[2].

[1] *Histoire de Bretagne*, par D. Morrice, t. I, l. II. — Id. par D. Lobineau, l. III, c. 35. *De Gestis Consul. Andegav.* — *Fragmenta Hist. Andegav.*

[2] Les peuples subirent de grandes misères dans les dernières années du dixième siècle : la Gaule, principalement l'Aquitaine (en 994), fut désolée par une épidémie terrible.

« C'était, dit Radulfus Glaber, un feu secret qui desséchait et détachait du corps les membres auxquels il s'attachait : une nuit suffisait à ce mal effrayant pour dévorer ses victimes. » Ce fléau fut appelé le *feu Saint-Antoine* ou le *mal des ardents;* il reparut à diverses reprises dans le courant du moyen âge, mais en diminuant peu à peu d'intensité. « Plusieurs saints, ajoute le chroniqueur, secoururent efficacement les malades qui se recommandèrent à leur mémoire, et les églises qui attirèrent surtout la foule des fidèles furent celles de Saint-Martin de Tours, de Saint-Odalric de Bavière, du bienheureux Maïeul, abbé de Cluny, et de Saint-Martial de Limoges. » Cet empressement de la multitude à s'entasser dans les sanctuaires et dans les parvis dut concentrer et développer avec rapidité les miasmes de mort répandus dans l'atmosphère ; cependant la légende prétend que tous les malades apportés à Paris devant la châsse de sainte Geneviève furent guéris; et, en mémoire de ce miracle, l'église de la Cité, qui en fut témoin, prit le nom de *Sainte-Geneviève-des-Ardents.* Les ravages de cette maladie furent tels, que dans plusieurs contrées les princes et les seigneurs, frappés d'épouvante, firent entre eux une sorte de pacte *afin de détourner la colère du Ciel en observant la paix et la justice.*

ROBERT.

(996-1031.)

La maison de France, depuis Hugues-le-Blanc, avait déchu en puissance réelle, bien qu'elle eût, ou plutôt parce qu'elle avait échangé sa couronne ducale pour le diadème des rois. Huges Capet avait fait de grands sacrifices pour atteindre l'objet de son ambition : il n'avait gagné le clergé qu'en résignant les riches abbayes dont il jouissait comme abbé laïque, et les barons qu'en leur concédant nombre de fiefs aux dépens de son domaine : il avait, en vrai politique, sacrifié le présent à l'avenir, et compté instinctivement sur le temps et sur la force des choses, pour fonder la grandeur de la débile royauté qu'il léguait à ses fils.

Cette royauté au berceau, ce n'était pas l'héritier de Hugues qui pouvait affermir ses premiers pas et hâter son développement.

« Robert, dit son biographe Helgaud, moine de Fleuri, Robert, formé par les leçons du grand Gerbert, était instruit dans les sciences divines et humaines, et tellement appliqué aux saintes lettres, qu'il ne passait jamais un seul jour sans lire le Psautier et sans prier le Dieu Très-Haut avec David. Poëte et parfait musicien, il composa beaucoup d'hymnes et de *rhythmes* sacrés, qui furent adoptés par l'Église, entre autres la prose du Saint-Esprit, qui commence par ces mots : *Adsit nobis gratia!* et, dans un pèlerinage qu'il fit à Rome (en 1016), il déposa sur l'au-

tel de Saint-Pierre ses poésies latines, notées en musique. « Ce pieux roi avait coutume de venir souvent à l'église de Saint-Denis, couvert de ses habits royaux et la couronne en tête : il y dirigeait le chœur à matines, à la messe et à vêpres, et il y chantait avec les moines. » Il aimait la simplicité, la conversation, les promenades et *le repos* en commun ; doux, civil, enclin à la reconnaissance, plus bienfaisant de cœur que caressant en ses manières, jamais une injure reçue ne put le porter à la vengeance. Grand, agile et vigoureux, quoique d'une taille un peu épaisse, il avait la chevelure lisse et arrangée avec soin, le regard modeste, la bouche agréable et douce pour donner le saint baiser de paix[1]. »

Les éloges décernés à Robert par les moines, qui seuls écrivaient l'histoire, font assez pressentir le rôle insignifiant que dut jouer un tel prince à une telle époque.

Ce roi débonnaire, qui eût voulu vivre oublié et paisible entre sa femme et ses moines, dans sa maison de Saint-Martin-des-Champs[2], près Paris, ou dans son couvent de Saint-Denis, eut la vie privée la plus tourmentée et la plus malheureuse. Il avait épousé en 995, malgré ses parents, la princesse Berthe de Bourgogne, fille du roi Conrad-le-Pacifique, et veuve d'Eudes, comte de Chartres, mort la même année. Berthe était cousine de Robert au quatrième degré, et Robert avait servi de parrain à l'un des enfants d'Eudes et de Berthe. Cette double parenté temporelle et spirituelle était considérée par l'Église comme empêchement canonique au mariage ; cependant Archambaud, archevêque de Tours, avait cru pouvoir accorder une dispense au jeune roi, et lui avait donné la bénédiction nup-

[1] Helgald., *vita Robert., reg.*— Chronic. *Sithiens. S.-Bertini.*

[2] Depuis l'abbaye Saint-Martin, rue Saint-Martin, à Paris.

tiale en présence et avec l'assentiment de plusieurs autres évêques. Le légat Léon, qui était alors en France pour l'affaire de l'archevêché de Reims, réclama vivement, au nom du pape, contre la validité de cette *union illégitime;* mais Robert aimait tendrement Berthe, et s'efforça par tous les moyens d'apaiser la cour de Rome.

A peine se vit-il seul roi de France, qu'il accorda au pape l'importante concession que Hugues avait toujours refusée : il remit Arnoul en liberté, puis le rétablit sur le siége de Reims, conformément à la décision d'un concile dominé par l'influence papale.

Gerbert, obligé de quitter l'archevêché de Reims, et abandonné par son ancien élève devenu roi, se retira auprès de sa protectrice Théophanie et d'Othon III ; ce prince lui donna l'archevêché de Ravenne, qui lui servit de degré pour s'élever à la plus haute fortune que pût alors rêver l'ambition humaine : l'ex-métropolitain de Reims était destiné à s'asseoir sur la chaire de saint Pierre.

Les révolutions de Rome avaient laissé quelque répit à Robert : le pape Jean XV avait eu de violents démêlés avec Jean Crescentius, *sénateur* romain, qui avait pris le titre de consul et aspirait à établir dans Rome un gouvernement républicain. Le pape fut contraint de plier devant Crescentius, et mourut en 996, quelques mois avant Hugues Capet. Alors le jeune Othon III, roi de Germanie, imposa aux Romains son parent Bruno, qui se fit appeler Grégoire V, et qui couronna Othon empereur. Crescentius attendit le départ d'Othon pour chasser le pape *germain* et lui substituer, sous le nom de Jean XVI, le Grec Philagathe, évêque de Plaisance. Othon rentra en Italie avec une formidable armée, assiégea Crescentius dans le môle d'Adrien (le château Saint-Ange) : Crescentius se rendit après

une vigoureuse résistance et sur la garantie d'une capitulation jurée par l'empereur. La capitulation fut violée, et les Germains, par ordre d'Othon, précipitèrent le consul du haut du môle d'Adrien. Crescentius fut le premier martyr de ces grands souvenirs de l'antiquité républicaine, qui se réveillaient après mille ans, et de cette indépendance italienne que toute l'ère moderne n'a pas réussi à conquérir. Le pape Jean XVI fut aveuglé et horriblement mutilé, et son compétiteur, Grégoire V, réinstallé sur la chaire ensanglantée de saint Pierre.

(998.) — A peine Grégoire V fut-il rentré dans Rome, qu'il y convoqua un concile où Gerbert siégea, comme archevêque de Ravenne, avec vingt-six autres évêques : le concile menaça le royaume de France d'un interdit universel, si Robert ne se soumettait aux lois de l'Église, violées par son mariage.

« Que le roi Robert, qui a épousé Berthe, sa parente, contre les saints canons, ait à la quitter aussitôt et à faire une pénitence de sept ans, conformément à la coutume de l'Eglise. S'il n'obéit pas, qu'il soit anathème! Ainsi soit fait pareillement en ce qui concerne Berthe!

« Qu'Archambaud, archevêque de Tours, qui a consacré cette union *incestueuse*, et tous les évêques qui l'ont autorisée par leur présence, soient suspendus de la très-sainte communion, jusqu'à ce qu'ils soient venus à Rome satisfaire au saint-siége apostolique[1]. »

Tel fut le décret du concile de Rome, décret qui brisa le cœur de Robert, et contre lequel il lutta plus éner-

[1] Ce concile rendit un autre canon remarquable, et dont l'honneur doit sans doute revenir aux intentions réformatrices de Gerbert. Le concile déposa l'évêque du Puy en Vélai, pour avoir été élu sans le consentement du clergé et du peuple, et ordonné par deux évêques dont l'un était étranger à la province. Le peuple et le clergé du Vélai furent invités à choisir un autre pasteur (Labbe, *Concile*, t. IX).

giquement qu'on n'eût pu l'attendre de son caractère dévot et timide. Le roi et Berthe subirent longtemps les censures de l'Église avant de pouvoir se résoudre à la cruelle séparation qu'on exigeait d'eux. Robert fut enfin ébranlé par les exhortations d'Abbon, abbé de Fleuri, grand défenseur de l'autorité papale, *qui réprimandait sans cesse le roi en public et en particulier.* « Ce saint personnage, dit le biographe, continua ces reproches jusqu'à ce que le bon roi eût reconnu sa faute et abandonné définitivement la femme qu'il ne lui était pas permis de posséder. »

Les chroniqueurs contemporains donnent fort peu de détails à cet égard ; quant aux circonstances extraordinaires qui ont valu à Robert et à Berthe une renommée populaire, elles ne se trouvent que dans un écrivain postérieur, et de plus étranger à la Gaule.

Le cardinal Pierre Damiani, qui écrivait environ soixante ans après, raconte que « la terreur répandue dans le peuple par l'édit d'excommunication fut si grande, que tout le monde fuyait l'approche du roi ; il resta seulement près de lui deux serviteurs pour apprêter sa nourriture, encore ces serviteurs jugeaient abominables tous les vases dans lesquels le roi avait bu ou mangé, et les purifiaient par les flammes... Par l'effet de la colère de Dieu, la femme de Robert mit au monde un fils dont la tête et le col étaient d'une oie, et non d'un homme.... »

« Il n'est point impossible, dit un historien (M. de Sismondi), que l'imagination de Berthe, frappée par les menaces de Rome, ait donné à l'enfant qu'elle portait dans son sein quelque chose de monstrueux ; » mais l'ensemble du récit de Damiani est évidemment exagéré : les champions de la papauté avaient intérêt à char-

ger les couleurs d'un tableau dans lequel ils voulaient présenter l'exemple le plus effrayant des effets d'une excommunication.

Le roi Robert ne se décida à se remarier que trois ou quatre ans après, avec Constance, fille de Guilhem Taillefer, comte de Toulouse, de Querci, d'Albi et de Nîmes[1]. « Il y avait, dit le biographe, autant de *constance* dans son cœur que dans son nom : » Eloge bien mérité, si une âpre et farouche opiniâtreté peut passer pour de la constance. Cette nouvelle reine, malgré sa rare beauté, fit profondément regretter au bon Robert sa première épouse, qui garda toujours son cœur.

Les manières et le costume des méridionaux qui vinrent en grand nombre à la suite de Constance scandalisèrent étrangement la petite cour monacale et dévote de Paris.

Quand le roi Robert, dit le chroniqueur, eut épousé la princesse Constance, la faveur de la reine attira en France et en Bourgogne beaucoup d'hommes natifs de l'Aquitaine et de l'Auvergne. Ces hommes vains et légers se montraient aussi peu réglés dans leurs mœurs qu'immodestes dans leurs vêtements : leurs armures et les harnais de leurs chevaux étaient d'une extrême bizarrerie ; leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête[2] ; ils se rasaient la barbe comme des histrions, portaient des bottines et des chaussures indécemment terminées par un bec recourbé (c'étaient déjà les fameux souliers dits depuis *à la poulaine* ou *polonaise*), des cottes écourtées,

[1] Il régna sans grand éclat pendant près de quatre-vingts ans (de 955 ou 960 à 1027).

[2] La mode des cheveux courts était une des traditions romaines conservées dans le midi, tandis que le nord avait adopté la longue chevelure des Francs.

tombant jusqu'aux genoux et fendues devant et derrière ; ils ne marchaient qu'en sautillant!.... Hélas! la nation des *Francs*, autrefois la plus honnête de toutes, et les peuples de la Bourgogne, suivirent avidement ces exemples *criminels*.

» Cependant le père Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, homme d'une foi incorruptible et d'une rare fermeté, reprocha vivement au roi et à la reine de tolérer ces *indignités* dans leur royaume, et il adressa aux seigneurs des remontrances si sévères, que la plupart d'entre eux renoncèrent à leurs modes frivoles pour retourner aux anciens usages. Le saint abbé croyait reconnaître dans toutes ces innovations le doigt de Satan, et il assurait qu'un homme qui quitterait la terre sans avoir dépouillé cette livrée du démon, ne pourrait guère éviter d'être la proie de l'ange des ténèbres. »

L'austérité du clergé français s'effarouchait moins encore de l'élégance mondaine des Aquitains que des idées et des habitudes nouvelles révélées par ces manières si choquantes à leurs yeux. Le commerce des villes maritimes avec les Maures d'Espagne, alors le peuple le plus éclairé de l'Occident, exerçait une influence croissante sur la Provence, la Septimanie et l'Aquitaine : les mœurs des seigneurs et des chevaliers se polissaient ; l'aisance et les lumières reparaissaient dans les cités ; le contact des Arabes ranimait et modifiait dans le midi de la Gaule la civilisation gallo-romaine, et les formes galantes, poétiques et chevaleresque de cette société renaissante inquiétaient le clergé catholique par leur caractère étranger et profane.

On ne connaît pas la date précise de la séparation de Berthe et de Robert, ni du mariage de ce prince avec Constance : il est probable toutefois que le premier de ces

événements fut très-voisin du renouvellement du siècle.

Peut-être l'an 1000, cette époque terrible et mystérieuse, décida-t-elle Robert à un sacrifice qui devait être de courte durée, s'il était vrai que la fin des temps et le jugement universel arrivaient.

Durant les premiers siècles, les chrétiens avaient attendu de génération en génération la fin du monde et le règne du Christ. D'immenses révolutions avaient bouleversé le monde; mais le monde survivait à toutes ses misères : les esprits les plus éminents, depuis saint Augustin, s'étaient donc rejetés sur une interprétation mystique des menaces de l'Évangile; mais la foule continuait à s'inquiéter de la fin du monde, et, ne pouvant plus prendre à la lettre les paroles du Christ [1], s'était rattachée à un nouveau texte, et avait reculé à l'an 1000 après J.-C. l'époque du jugement universel, d'après un passage de l'*Apocalypse*.

« Au bout de mille ans, dit saint Jean, Satan sortira de sa prison et séduira les peuples qui sont aux quatre angles de la terre... Le livre de la vie sera ouvert; la mer rendra ses morts, l'abîme infernal rendra ses morts; chacun sera jugé selon ses œuvres par Celui qui est assis sur un grand trône resplendissant, et il y aura un ciel nouveau et une terre nouvelle! »

La crédulité publique avait donné aux obscures visions de saint Jean l'Évangéliste l'interprétation la plus effrayante, et dans toute la chrétienté s'était répandue la croyance que le jour suprême approchait, que bientôt on verrait les *signes de colère* prédits par l'Écritutre, *l'homme du péché*, *le fils de perdition* (l'Antechrist), qui, suivant

[1] « Je vous le dis en vérité : cette génération ne passera point que ces paroles ne soient accomplies, etc. »

saint Paul, *se devait révéler aux nations* avant la venue du Christ.

Dans la dernière année du dixième siècle, affaires, intérêts matériels, tout, jusqu'aux travaux de la campagne, languissait presque abandonné.

— Pourquoi, se disait-on, songer à un avenir qui ne sera pas? Songeons à l'éternité, qui commence demain!

On se contentait donc de pourvoir aux besoins les plus immédiats : on léguait ses terres, ses châteaux, aux églises, aux monastères pour s'acquérir des protecteurs dans ce royaume des cieux où l'on allait entrer. Beaucoup de chartes de donations aux églises commencent par ces mots : « La fin du monde approchant, et sa ruine étant imminente, etc. » Quand approcha le terme fatal, les populations s'entassèrent incessamment dans les basiliques, dans les chapelles, dans tous les édifices consacrés à Dieu, et attendirent, transies d'angoisses, que les sept trompettes des sept anges du jugement retentissent du haut du ciel.

Le premier jour de l'an 1000, puis tout le mois, puis toute l'année, s'écoulèrent sans que les astres se détachassent du firmament, et sans que les lois de la nature eussent été aucunement interverties; mais la terreur générale ne se calma point sur-le-champ : ne pouvait-on s'être trompé de quelques mois ou même plus, dans les calculs terrestres sur la marche du temps? L'effroi populaire se dissipa enfin ; mais avec lui ne furent point anéantis les dons immenses prodigués au clergé et principalement aux communautés religieuses : cette seule année indemnisa l'Église d'innombrables usurpations exercées sur son patrimoine. Le retour des populations vers la foi la plus ardente ne

s'arrêta pas avec la cause qui lui avait donné la première impulsion.

« Vers la troisième année après l'an 1000, dit le chroniqueur Glaber, les basiliques sacrées furent réédifiées de fond en comble dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez solides pour ne point exiger de réparations. Les peuples chrétiens semblaient se disputer entre eux à qui élèverait les églises les plus plus belles et les plus riches : on eût dit que le monde entier, d'un commun accord, avait dépouillé ses antiques haillons pour se couvrir d'églises neuves comme d'une blanche robe. Les fidèles ne se contentèrent pas de reconstruire les basiliques épiscopales ; ils restaurèrent et décorèrent aussi les monastères dédiés aux saints, et jusqu'aux chapelles des villages. Le monastère de Saint-Martin de Tours fut un des plus magnifiques ouvrages de cette époque : le vénérable archiclave (trésorier) Hervé, ayant fait abattre l'ancienne église, éleva sur ses ruines un nouvel édifice d'une merveilleuse beauté, et y transféra le corps du grand saint Martin. »

Le roi Robert prit part avec zèle à ce vaste mouvement religieux.

« Sans parler d'un grand nombre d'autres fondations, poursuit la chronique, il bâtit à Orléans une église en l'honneur de saint Aignan, ancien évêque de cette ville, qu'il regardait comme son avocat spécial auprès de Dieu, et pour lequel il professait une tendre dévotion. Cet édifice eut quarante toises de longueur, douze de largeur, dix de hauteur, cent vingt-trois fenêtres, et dix-neuf autels consacrés à autant de bienheureux ; la façade de cette maison de Dieu fut construite avec un art admirable et sur le même plan que celle du couvent de sainte Marie,

mère du Christ, saint Vital et saint Agricole, à Clermont en Auvergne. »

Ce passage du chroniqueur bourguignon Radulfus Glaber ou Raoul-le-Chauve, est d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art chrétien : il assigne une date précise à la première des deux grandes époques de l'architecture du moyen âge, celle qu'on peut nommer la période *romane*, parce qu'elle sortit de l'architecture romaine-barbare, comme les langues *romanes* de la langue latine. Ce n'est pas qu'un style complétement nouveau ait été créé au commencement du onzième siècle; mais le caractère général des monuments changeait : les vieilles basiliques gallo-frankes se trouvaient à l'étroit dans leurs sombres nefs, sous leurs voûtes écrasées ; les piliers bas et lourds s'exhaussaient peu à peu ; les cintres surbaissés se projetaient en courbes plus hardies ; les tours quadrangulaires dont le christianisme avait flanqué la façade de la basilique primitive s'élevaient plus haut dans les cieux sur leurs triples arcades ; les *portaux* se décoraient de naïves sculptures ; l'ornementisme, barbare encore dans le nord, comme le témoiguent les monstres grotesques des chapiteaux de Saint-Germain-des-Prés, acquérait dans le midi beaucoup de grâce, de richesse et de variété ; la *France*, la Bourgogne, et surtout la Normandie, allaient suivre dans cette voie la Provence, la Septimanie et les régions aquitaniques, émules de l'Italie ; l'architecture *romane* devait marcher de progrès en progrès durant un siècle et demi, jusqu'à ce qu'elle eût enfanté, par ce progrès même, une architecture bien autrement étonnante et grandiose, qui remplaça et fit oublier sa mère.

Ce développement de l'art religieux coïncidait avec le progrès du pouvoir ecclésiastique, qui se relevait rapi-

dement des échecs que lui avait fait subir l'anarchie féodale du dixième siècle, tandis que les *plaids* nationaux, les assemblées législatives mi-parties de laïques et de prélats, avaient disparu avec la monarchie carolingienne, les synodes purement ecclésiastiques se multipliaient ; le clergé travaillait à se réorganiser, à concerter son action collective : le monachisme se débarrassait des abbés laïques, réagissait contre ses propres désordres, et voyait se propager rapidement dans son sein l'institut des bénédictins réformés du fameux couvent de Cluni en Mâconnais, fondé en 910 par Bernon, abbé de Baume.

« Ce saint ordre, dit Glaber, composé d'abord de douze *frères*, multiplia prodigieusement et remplit la terre d'armées innombrables de serviteurs de Dieu : toutes les congrégations renommées de l'Italie et des Gaules adoptèrent les réglements de Cluni. »

Le clergé, il est vrai, ne fut pas toujours très-scrupuleux dans le choix des moyens qu'il employa pour redoubler la ferveur générale, et se permit plus d'une fraude pieuse.

« Vers l'année 1008 de l'incarnation du Sauveur, grâce à diverses révélations d'en haut et à des indices certains, on retrouva une foule de saintes reliques, depuis longtemps cachées à tous les yeux ; les bienheureux vinrent eux-mêmes, par l'ordre de Dieu, réclamer l'honneur d'une résurrection terrestre, et dévoiler leurs précieux restes aux regards des fidèles, dont les âmes se remplissaient d'inexprimables consolations. Ce fut d'abord à Sens que l'archevêque Leudri fit, en antiquités sacrées, de miraculeuses découvertes, entre autres celles d'un fragment de la baguette de Moïse. » A Saint-Julien, en Anjou, on prétendit avoir trouvé une sandale de Jésus-Christ; et,

« Un jour, dit une chronique angevine, il pénétra, les armes à la main, dans le cloître de Saint-Martin de Tours, violant ainsi les priviléges de ce saint lieu d'asile: personne ne lui résista; mais les chanoines, déposant aussitôt par terre les corps des saints et les crucifix, les couvrirent d'épines, ainsi que le corps du très-saint confesseur Martin lui-même; puis ils fermèrent, de jour comme de nuit, les portes de l'église, et en refusèrent l'entrée à tous, excepté aux pèlerins, jusqu'à ce que le comte eût demandé pardon à saint Martin. »

Une autre fois, saccageant la ville de Saumur, qu'il avait prise sur Eudes II, comte de Chartres et de Tours, il mit le feu de sa propre main à l'église de Saint-Florent, en criant au saint :

— Laisse-moi seulement brûler ici ton moûtier; je t'en rebâtirai un bien plus beau dans Angers.

« Ce même Foulques, dit Glaber, qui avait poignardé sa femme Élisabeth et fait couler sans pitié le sang humain dans nombre de batailles, fut enfin saisi de la crainte de l'enfer, et se rendit à Jérusalem pour visiter le saint sépulcre du Sauveur. Comme il était fort présomptueux, il revint tout triomphant de ce pèlerinage, et sa férocité naturelle parut quelque temps adoucie. Il fonda dans la Touraine, à un mille du château de Loches, une église superbe qu'il consacra aux Vertus célestes, ordre angélique que la parole divine elle-même place au-dessus des Chérubins et des Séraphins, et il résolut d'y établir une communauté de moines chargés de prier à toute heure pour racheter son âme de la mort du péché (en 1007). Mais Hugues, archevêque de Tours, dans le diocèse de qui était situé ce nouveau moûtier, refusa d'en venir faire la dédicace.

— Je ne puis présenter au Seigneur, dit-il, les vœux d'un homme qui a ravi à la mère-église du diocèse (celle de Tours) une grande partie de ses serfs et de ses métairies. Que le comte commence par restituer ce qu'il possède injustement, puis il pourra s'acquitter de son vœu devant le Dieu de justice.

Foulques, irrité des prétentions de l'archevêque, se munit d'une grande somme d'or et d'argent, se rendit à Rome, exposa au pape Jean XVIII le motif de son voyage, et lui offrit de riches présents. Le pape se rendit au désir de Foulques, et envoya, pour consacrer son église, un cardinal appelé Pierre, auquel il donna pouvoir d'exécuter tout ce que Foulques exigerait, et le *moutier* de Beaulieu près Loches fut béni solennellement, bien que les évêques vassaux de Foulques eussent seuls assisté à la cérémonie.

« Mais, vers la neuvième heure, le jour même de la dédicace, voici qu'un ouragan, se déchaînant soudain du côté du midi, fond sur l'église, l'enveloppe comme d'un tourbillon, et l'ébranle par ses efforts redoublés : la voûte cède, les poutres du toit s'écroulent, et la couverture du temple jonche la terre de ses débris.

» Personne, ajoute Glaber, ne douta que Dieu n'eût voulu châtier par là tant d'audace et d'insolence. »

Les réflexions par lesquelles l'historien contemporain, moine de Cluni et catholique très-orthodoxe, commente cette anecdote, sont extrêmement remarquables, et prouvent que le clergé gaulois, à cette époque, n'avait garde de reconnaître dans l'évêque de Rome le souverain absolu et infaillible de l'Église.

« Quand les prélats des Gaules, continue Glaber, apprirent la mission du cardinal Pierre, ils reconnurent bien que cet ordre sacrilége avait été dicté par une aveugle cupi-

dité, et que l'avarice du pontife avait souillé l'église romaine d'un scandale inouï, en partageant le fruit des rapines de Foulques : ils eurent tous horreur de voir un homme choisi pour occuper la chaire de saint Pierre, fouler aux pieds avec tant d'impudeur les lois apostoliques et canoniques. Quoique le pontife romain reçoive plus d'hommages que les autres pontifes répandus dans l'univers, parce qu'il a obtenu les honneurs du siége apostolique, il n'a pourtant jamais le droit de transgresser la règle des saints canons : chaque évêque, comme époux de sa propre église, y représente personnellement le Sauveur, et nul d'entre eux ne doit empiéter insolemment sur le diocèse d'un de ses confrères. »

La conduite des papes avait déjà soulevé à maintes reprises l'animadversion des évêques gaulois, comme on l'a pu voir lors du concile de Saint-Basle près Reims (en 991). Cependant les mœurs de ces prélats n'étaient guère plus irréprochables que celles qu'ils condamnaient. « Les princes, poursuit Glaber, choisissent en général, pour présider à la direction des églises et des âmes chrétiennes, les hommes dont ils pensent recevoir les plus riches présents : aussi, des téméraires, dépourvus de tout autre titre que leur fortune, se poussent dans les prélatures, placent leur confiance et leur espoir, non point dans l'acquisition des trésors de la sagesse, mais dans l'or et l'argent qu'ils amassent, et, une fois à la tête des églises, donnent un libre cours à leur avidité, seul dieu qui possède leur cœur. La piété des évêques n'est plus qu'un vain nom, la sévérité magistrale des abbés se relâche, le zèle de la discipline monastique se refroidit, et l'antique Léviathan reprend confiance... »

Adalbéron, le fameux évêque de Laon, dans un poëme

où il se suppose discutant avec le roi Robert, s'écrie : — Puisse l'état être régi par des *lois écrites*, et non autrement ! Puissent les prélats ne point passer leur temps à jouir des plaisirs de la campagne ! Quand ils s'occuperont moins de leurs terres, ils rempliront mieux leurs devoirs. Puisse l'ordre ecclésiastique ne plus négliger avec tant d'audace les préceptes de la justice !

— Ah ! répond le roi, si jamais Dieu le Père permet à la Loire de baigner les champs calabrois, ou au Tibre d'inonder les plaines de l'Espagne, oui, si de telles choses arrivent, espère alors, évêque, voir tes vœux s'accomplir.

L'adultère amant de la reine Hemme et le *trahisseur* du roi Karle, Adalbéron, était un singulier prédicateur de morale, à moins qu'il ne se fût bien amendé dans ses vieux ans ; mais les prélats les moins réguliers dans leurs mœurs reprenaient parfois quelque conscience de leurs devoirs et de leur mission sociale, surtout quand ils se trouvaient réunis en conciles. Ils devenaient alors susceptibles de sentiments et de résolutions tout à fait étrangers à leur vie habituelle.

Au reste, le reproche adressé aux princes par le moine de Cluni ne concernait en rien le roi Robert. Le chroniqueur prend soin lui-même de l'en justifier. — « Lorsqu'un siége épiscopal à la disposition du roi venait à vaquer, dit-il, Robert veillait avec grand soin à ce qu'on y plaçât quelque pasteur utile au bien de l'Église, *fût-il d'une basse extraction ;* aussi rencontra-t-il souvent une vive opposition parmi les grands du royaume, qui, méprisant les humbles, choisissaient toujours des superbes comme eux. »

Les dissidences qui éclataient entre le clergé gallican et la papauté ne tenaient qu'au gouvernement de l'Église et

non à ses dogmes; mais le catholicisme essuyait des atteintes d'une autre nature, et les hérésies commençaient à renaître avec la civilisation et la culture intellectuelle.

Le premier novateur qui s'éleva contre l'Église au onzième siècle n'était cependant ni clerc ni moine : ce fut un homme du peuple appelé Leuthard, du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne. A la suite d'un songe où des abeilles lui contèrent des choses merveilleuses, il commença par renvoyer sa femme, prétendant s'autoriser d'un précepte de l'Évangile, renversa les crucifix et les images des saints, et enseigna qu'il était tout à fait inutile de payer la dîme. Il reconnaissait que les prophètes avaient dit de bonnes choses, mais assurait qu'on ne les devait pas croire en tout.

« Gébuin, évêque de Châlons, dit Glaber, manda cet hérésiarque devant lui, le confondit, et ramena les gens qui partageaient son délire. Quant à Leuthard, se voyant abandonné de ceux qu'il avait espéré séduire, il se jeta dans un puits où il trouva la mort (vers 1001). »

D'autres hérétiques apparurent en Italie et en Espagne, mais ils furent exterminés par le fer et le feu. L'hérésie italienne, assez étrange, était née sur les bancs des études classiques : un grammairien appelé Vilgard, transporté d'une naïve admiration pour Virgile, Horace et Juvénal, avait pris leurs poëmes pour des livres saints, et enseignait qu'on devait croire à tout ce qu'avaient dit les anciens poëtes. Les novateurs, qui reparurent plus nombreux quelques années après, passèrent aux yeux du peuple pour des émissaires de Satan, et les *clercs*, qui naguère déclamaient le plus violemment contre la cour de Rome, applaudirent les premiers au supplice des fauteurs d'hérésies.

Les vices de quelques papes, la sujétion où les tenaient

les seigneurs féodaux de la *Campagne de Rome*, avaient beaucoup contribué, durant le dixième siècle, à dégrader le saint-siége dans l'opinion populaire : le caractère énergique de Grégoire V, le génie et les vertus de erbert, élevé à la papauté sous le nom de Silvestre II (il régna de 999 à 1003)[1], relevèrent la dignité pontificale. La domination des empereurs germains, protecteurs de ces deux pontifes, n'avait rien d'humiliant, comparée à la récente tyrannie des marquis de Tusculum, renversée par l'infortuné Crescentius ; mais les scandales renouvelés sous Jean XVIII et Jean XIX, méprisables successeurs du grand Silvestre II, ralentirent un peu l'essor de la puissance des papes, que Grégoire VII devait porter à son plus haut période soixante-dix ans après Gerbert.

Une négociation entamée entre le patriarche de Constantinople et le pape Jean XIX (vers 1024) peut donner une idée de l'incroyable vénalité qui régnait à la cour de Rome. L'église grecque s'était séparée de l'église catholique romaine depuis le milieu du neuvième siècle : l'empereur d'Orient, Basile III, et le patriarche de Constantinople conçurent le projet de régulariser, pour ainsi dire, le schisme par une transaction avec le saint-père. Des envoyés vinrent à Rome apporter les riches présents au pape et à tous les grands, dont les Grecs espéraient l'appui ; puis ils sollicitèrent le pontife de reconnaître à l'église de Constantinople le titre d'œcuménique ou universelle, qu'elle s'attribuait en Orient. C'était lui demander de ratifier la scission du monde chrétien en deux hémisphères, l'oriental et l'occidental ; car les Grecs eussent tout au plus accordé en retour à la papauté quelque suprématie honori-

[1] Ce fut le premier Français qui s'assit sur la chaire de saint Pierre.

fique. L'accommodement fut cependant sur le point de se conclure, et les cardinaux étaient disposés à y prêter la main. « Quand les Romains, dit le chroniqueur, eurent vu l'or des Grecs à leurs pieds, l'éclat de ce métal éblouit leurs yeux et séduisit leurs cœurs ; ils essayèrent d'accorder sans bruit tout ce qu'on souhaitait d'eux. » Mais la nouvelle de ces intrigues se répandit plus vite qu'ils n'eussent voulu en Italie et en Gaule, et Jean XIX recula devant le soulèvement universel du clergé catholique. L'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, le sévère Guillaume, écrivit à cette occasion une lettre pleine d'énergie au pape pour le rappeler à ses devoirs, et l'on fut obligé de faire violence à la papauté pour l'empêcher de se suicider.

Ce Jean XIX, qui de laïque était devenu évêque sans passer par les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, avait acheté à prix d'argent le droit de succéder à son frère Benoît VIII. A la faveur des troubles survenus en Germanie, le clergé et les seigneurs romains s'étaient remis en possession du droit d'élire les papes ; mais ils en firent plus d'une fois un fort mauvais usage. Les papes ne montrèrent pas longtemps les mêmes dispositions que Jean XIX : les hommes remarquables qui lui succédèrent s'occupèrent d'accroître leurs prérogatives et non plus de vendre à l'encan leurs droits ou leurs prétentions, et adoptèrent une politique intelligente et habile, qui désormais fut à peu près invariable : la papauté se réforma bientôt elle-même pour réformer et gouverner l'Occident.

La Gaule, pendant toute cette période, continua d'être agitée par ces guerres sans éclat et sans grandeurs que la féodalité enfantait et renouvelait éternellement. L'empereur Othon III était mort en Italie, en 1002, empoisonné par la veuve de Crescentius, dont il avait fait sa maîtresse,

et avec lui s'était éteinte la maison impériale de Saxe. La couronne impériale devint désormais purement élective, et les princes de Germanie, plus prudents que ceux de France, ne laissèrent plus s'élever sur leurs têtes une suzeraineté héréditaire : ils placèrent la dignité suprême en dehors des conditions du système féodal, pour qu'elle ne pût le subjuguer avec ses propres armes.

Les deux Lorraines eurent beaucoup à souffrir de la guerre allumée entre les prétendants au trône de Germanie, Hermann, duc d'Alsace et de Souabe, et Henri (Heinrich), duc de Bavière. La Haute et la Basse-Lorraine embrassèrent la cause de Hermann, qui les avait gouvernées précédemment au nom d'Othon ; cependant l'évêque de Strasbourg se déclara pour le parti opposé, quoiqu'il fût vassal de Hermann. Celui-ci assiégea Strasbourg, força cette ville le samedi saint, et la livra au pillage le jour de Pâques. « Il réduisit en cendres la cité entière, dit la chronique de Sens ; ses soldats outrageaient dans les églises les matrones et les vierges qui s'y étaient réfugiées ; ils arrachaient les prêtres des autels et les dépouillaient de leurs vêtements ; ils enlevaient les calices, les livres saints, les croix et les châsses des bienheureux, répandant les reliques par terre, comme si c'eût été poussière et chose vile ! »

Les sacriléges violences de Hermann lui furent fatales : le clergé se dévoua corps et âme à Henri de Bavière, guerrier dévot et d'une chasteté ascétique. Les Lorrains abandonnèrent le duc Hermann, qui se vit obligé de renoncer à ses prétentions, et Henri II devint roi, puis empereur, lorsqu'il eut vaincu Ardoin, marquis d'Ivrée, à qui les Italiens avaient décerné l'empire (1015). Les Italiens ne réussirent ni à soutenir leur empereur, ni à

s'affranchir du joug des Teutons (*Tedeschi*). Henri, après sa mort, fut mis au nombre des saints par l'Église. La France proprement dite était continuellement troublée par l'ambition et l'avidité des seigneurs. « Le roi Robert, dit un annaliste, eut beaucoup à souffrir des entreprises des grands vassaux. » Eudes II, comte de Chartres, de Tours et de Blois, petit-fils de Thibaud-le-Tricheur et fils du premier mari de la reine Berthe, semble avoir été plus remuant encore que Foulques-Nerra, son voisin et son rival : il envahit les domaines d'un fidèle vassal du roi, Bouchard d'Anjou, oncle de Foulques-Nerra, que Robert avait fait comte de Corbeil et de Melun et gouverneur de Paris sous le titre de sénéchal. Melun fut livré en trahison à Eudes. Alors le pacifique Robert quitta sa cour de moines pour porter secours à Bouchard, appela à son aide Richard II, duc de Normandie, ennemi personnel du comte Eudes, reprit Melun, et rendit cette ville à Bouchard. Eudes, par représailles, se jeta sur la Normandie avec le comte de Meulan et celui du Maine, qui avait secoué le joug de Foulques-Nerra. Les Normands repoussèrent les agresseurs; mais Richard ne se contenta pas de ce succès, et, décidé à tout employer pour écraser le comte de Chartres, il manda les *païens scandinaves* qui croisaient alors sur les côtes d'Angleterre et qui guerroyaient avec acharnement contre Éthelred, roi des Anglo-Saxons.

Olaw ou Olaüs, roi de Norwége, et Lakmann, roi de Suède, accoururent à l'appel du descendant de Roll, débarquèrent d'abord en Bretagne, où *ils firent de grands maux*, et saccagèrent Dol; puis, remettant à la voile, ils vinrent par la Seine jusqu'à Rouen. Leur arrivée répandit un tel effroi dans tout le pays, que le roi Robert, oubliant ses justes sujets de plainte contre Eudes, s'empressa de

lui offrir sa médiation près de Richard. Le duc de Normandie, qui se repentait déjà peut-être d'avoir attiré chez lui de si redoutables alliés, consentit à les renvoyer chargés de riches dons, et fit la paix avec Eudes. Olaw se fit chrétien peu de temps après. Eudes se montra peu reconnaissant des bons offices du roi Robert, auquel il ne cessa de susciter des embarras de tout genre.

La puissance d'Eudes ne tarda pas à recevoir un accroissement considérable en 1019). Etienne de Vermandois, comte de Troyes et de Meaux, étant décédé sans enfants, ses vastes possessions devaient passer à ses cousins de Vermandois ; mais Eudes s'en saisit, moitié par force, moitié par ruse, doubla ainsi sa seigneurie, et se qualifia désormais de comte de Champagne. Ce fut aux vastes et arides plaines du comté de Troyes que resta spécialement ce vague nom de *Campania* ou Champagne, qu'on avait donné d'abord à la plaine de Reims. Beauvais tomba aussi au pouvoir du comte Eudes.

La mort de Henri, duc de Bourgogne, arrivée à Pouilli-sur-Saône, le 15 octobre 1002, avait également forcé Robert à quitter le lutrin pour endosser la cotte de mailles. Henri, frère de Hugues Capet, ne laissait pas d'autre héritier que le roi son neveu ; mais les seigneurs bourguignons trouvèrent beaucoup plus avantageux de se partager les villes et les châteaux du domaine ducal que de les laisser au roi Robert, et le plus puissant d'entre eux prit hardiment le titre de duc. Othe-Guillaume, fils d'Adalbert, prince lombard, qui avait autrefois disputé la couronne impériale à Othon-le-Grand, était devenu très-puissant dans le royaume d'Arles et dans la Bourgogne ducale : il avait été investi par le roi d'Arles de la Comté de Bourgogne (Franche-Comté), et le duc Henri, mari de

sa mère en secondes noces, lui avait donné les comtés de Nevers et de Mâcon. Il profita de sa position et de ses alliances pour s'emparer de Dijon, et se déclarer duc de Bourgogne. Son gendre Landri, à qui il avait cédé Nevers, et son beau-frère Bruno, évêque de Langres, le secondèrent activement, et chassèrent d'Auxerre l'évêque Hugues de Chalon, le seul seigneur qui eût embrassé le parti du roi dans tout le pays.

(1003.) Robert, incapable de réduire les rebelles par ses propres forces, n'invoqua pas en vain son ami Richard II, duc de Normandie, qui lui amena un secours de *trente mille Normands*, s'il faut en croire un récit fort peu vraisemblable. Le roi et le duc, après avoir assiégé inutilement Auxerre, transportèrent *tout leur appareil de guerre* devant le couvent du saint évêque Germain, défendu par de bonnes murailles et attenant à la ville : le comte Landri y avait mis garnison, et les moines en étaient sortis, à l'exception de huit d'entre eux, qui demeurèrent pour garder les reliques du *saint confesseur*. « Après six jours de siége, disent Glaber et les chroniques auxerroises, le roi, irrité, revêtit son casque et son haubert, harangua l'armée pour l'encourager au combat, et déjà il commandait l'assaut, lorsque Odilon, abbé de Cluni (les bénédictins réformés n'avaient alors qu'un seul abbé, celui de Cluni, sorte de général de leur ordre, les directeurs de tous les autres monastères ne portant que le titre de prieurs), se présenta devant lui, et lui reprocha vivement d'oser ainsi attaquer, avec la lance et le glaive, le bienheureux Germain, ce pontife aimé de Dieu, qui, durant sa vie, s'était toujours fait gloire de résister au cruel orgueil des rois.

Robert, saisi d'un accès d'humeur belliqueuse, ne tint

compte de ces paroles, et attaqua le monastère; mais, au plus fort de l'assaut, un brouillard épais, s'élevant de la rivière d'Yonne, enveloppa le couvent de ténèbres si profondes, que les assiégeants ne savaient plus où diriger leurs coups, tandis qu'ils étaient accablés par les traits pleuvant du haut des murs sur leurs rangs serrés; les Normands surtout perdirent assez de monde. « Le lendemain, poursuit le chroniqueur, les princes levèrent le siége, se repentant, quoique un peu tard, d'avoir pris les armes contre un lieu de renom si vénérable; le roi s'avança ensuite jusqu'au fond de la Bourgogne, brûlant tout sur son passage, sauf les villes et châteaux, où ses ennemis le bravaient en sûreté. » Le *bon roi Robert* ne comprenait pas la guerre autrement que les princes de son temps, et ne ménageait pas plus qu'eux les pauvres gens du plat pays. Brûler la chaumière et couper les arbres du serf, c'était ruiner la *chose* du seigneur, qu'on atteignait ainsi dans *son bien* quand on ne pouvait atteindre sa personne.

L'entreprise de Robert et de Richard n'eut aucun résultat, et ils ne forcèrent pas une seule place : Robert, en 1005, tenta une seconde expédition presque aussi infructueuse; enfin, vers 1015 ou 1016, il traita avec Othe-Guillaume, qui consentit à reconnaître duc de Bourgogne le petit prince Henri, troisième fils du roi Robert. Tous les avantages immédiats de cette paix furent pour Othe-Guillaume, qui conserva, dans la Bourgogne ducale, les comtés de Dijon et de Mâcon; les autres seigneurs gardèrent aussi les fiefs qu'ils avaient usurpés, et le nouveau duc n'obtint qu'un assez mince domaine et des droits fort restreints.

« Quelques années auparavant, dit Glaber, il était advenu une grande joie à la chrétienté. Ces Hongrois qui

avaient tant de fois désolé l'Occident et qui s'étaient fixés sur les bords du Danube (dans la Hongrie actuelle), se convertirent à la foi du Christ; leur roi reçut au baptême le nom d'Etienne, devint très-bon catholique, et obtint pour femme la sœur de l'empereur Henri. Depuis lors tous les pèlerins d'Italie et des Gaules qui voulaient visiter le temple du Seigneur à Jérusalem renoncèrent à s'y rendre par mer, et préférèrent passer par les domaines du roi hongrois; Etienne veillait à la sûreté de la route, accueillait ces pieux voyageurs comme des frères et leur faisait de beaux présents. Aussi sa conduite hospitalière détermina-t-elle une foule innombrable de nobles et d'hommes du peuple à entreprendre le pèlerinage de Jérusalem. » L'affluence extraordinaire des pèlerins inquiéta probablement le khalife fathimite d'Égypte, Hakim-Bamrillah, tyran impie et sanguinaire, aussi détesté des musulmans que des chrétiens. Ce prince, dont les états comprenaient la Syrie et la Palestine, fit renverser de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre (en 1009 ou 1010) [1].

Quand la nouvelle de cet événement parvint en Occident, elle remplit la chrétienté d'horreur et d'indignation. Le khalife était trop loin pour qu'on pût tirer vengeance de son forfait : il fallait chercher des victimes expiatoires plus faciles à atteindre.

Les Juifs, épars dans les diverses contrées de l'Europe,

[1] Dès l'année 1001 ou 1002, le pape Silvestre II (Gerbert), indigné des profanations qu'endurait le Saint-Sépulcre et des mauvais traitements que subissaient les chrétiens à Jérusalem, avait projeté d'armer les peuples d'Occident contre Hakim : « Levez-vous, soldats du Christ, avait-il écrit dans toutes les églises diocésaines; prenez son étendard, et combattez pour lui, etc. » La prompte mort de Silvestre II, et l'indifférence de ses lâches successeurs, ne permirent pas de donner suite à ce projet. La chrétienté d'ailleurs n'était point encore en état de rendre à l'islamisme ses agressions sur son propre terrain.

où ils remplissaient tour à tour les rôles de médecins, de trafiquants, d'usuriers, avaient toujours été en butte à la haine des populations chrétiennes ; on les chargea du sacrilége, afin de pouvoir leur en faire subir le châtiment.

Le bruit courut que les Juifs d'Orléans, qui étaient nombreux et riches, avaient dépêché au khalife des lettres *écrites en caractères hébraïques,* pour l'exciter à détruire le temple du Christ. « Quand ce secret fut divulgué dans l'univers, raconte Glaber, les chrétiens décidèrent d'un commun accord qu'ils expulseraient de leurs pays et de leurs cités tous les Juifs jusqu'au dernier. De ces misérables, les uns furent chassés et bannis, d'autres, massacrés par le glaive, ou précipités dans les flots, ou livrés à des supplices divers ; plusieurs enfin se dévouèrent eux-mêmes à une mort volontaire; de sorte qu'après la *juste* vengeance exercée contre eux, à peine en resta-t-il quelques-uns dans le monde *romain* (catholique). Un décret des évêques interdit à tout chrétien de lier commerce avec ces infidèles, à moins qu'ils n'abjurassent les pratiques du judaïsme. »

Les malheureux Juifs ne trouvèrent de protection qu'auprès de Rheinard ou Regnard, comte de Sens, qui leur vendait un asile à prix d'or. Regnard était de ces esprits-forts, ennemis des clercs, indifférents à toutes croyances, tels qu'il s'en rencontrait parfois dès lors dans le baronnage : c'étaient en général les plus méchants et les plus effrénés des tyrans féodaux [1]. Regnard, oppresseur de ses sujets chrétiens, ne s'adoucissait que pour les riches *Hébrieux*, qui

[1] Voy. l'histoire assez singulière du comte Jean de Soissons, dans l'*Histoire de Soissons*, par Henri Martin et P. L. Jacob, t. I, p. 454, d'après Guibert de Nogent.

payaient chèrement son patronage, et le chroniqueur prétend qu'il se faisait appeler le *roi des Juifs*.

« (1016.) Tandis que le comte de Sens *judaïsait* ainsi, on conseilla au roi de ne pas laisser subsister plus longtemps ce scandale vivant de la foi, et de réunir au domaine de la couronne la souveraineté de la grande ville de Sens. Robert envoya donc des troupes pour chasser Regnard de sa cité : les gens du roi prirent Sens, y commirent d'horribles massacres, et la brûlèrent en partie; » puis Robert partagea la seigneurie de Sens avec l'archevêque Leudri, qui avait suscité cette expédition contre son suzerain Regnard. Celui-ci eut recours à l'assistance du terrible comte de Chartres, qui vint bâtir sur les terres de Sens le château de Montereau-Faut-Yonne, et attaqua Sens. Le roi fut obligé de traiter avec Regnard et son allié, et Regnard recouvra son comté sa vie durant, à condition que le comté retournerait après lui, moitié au roi, moitié à l'église diocésaine [1].

(1015.) « Cependant, reprend le chroniqueur, les Juifs errants et fugitifs, qui avaient survécu à leur désastre en se cachant dans des retraites ignorées, commencèrent à reparaître en petit nombre dans les villes, cinq ans après la ruine du temple de Jérusalem ; car il fallait bien qu'il en subsistât quelques-uns sur la terre comme un effrayant témoignage du crime par lequel ils ont versé le sang divin du Christ. »

Le fait est qu'on ne pouvait ni les souffrir ni se passer d'eux : grâce à leur activité, à leur industrie, aux vastes relations qu'ils avaient entre eux d'un bout à l'autre du monde connu, ils étaient les premiers négociants, les

[1] *Chronic. sancti Petri vivi Senonensis.* — Radulf. Glabr.

premiers courtiers, les premiers et presque les seuls capitalistes de l'Occident. Pendant tout le moyen âge, on ne fit que les chasser et les rappeler sans cesse.

On fit cruellement acheter à ces malheureux le droit de respirer le même air que les chrétiens : astreints à porter des vêtements particuliers et bizarres, parqués dans des rues et des quartiers qui ont gardé jusqu'à nous le nom de *juiveries*, ces humiliations quotidiennes n'étaient rien auprès de celles qu'on leur infligeait à l'occasion des grandes solennités chrétiennes. Le clergé institua des cérémonies symboliques destinées à rappeler aux juifs leur dégradation, et à réveiller par intervalles la haine populaire. A Toulouse, par exemple, il fut établi que, le dimanche de Pâques, un chrétien donnerait un soufflet à un juif sous le porche de la cathédrale. Adhémar de Chabannais raconte qu'en 1018, le vicomte de Rochechouart étant venu *faire ses pâques* à Toulouse, le clergé toulousain délégua par civilité à Hugues, chapelain de ce seigneur, l'office de souffleter le juif : Hugues s'en acquitta si rudement, qu'il fit sauter, d'un coup de poing, les yeux et la cervelle du patient, et le renversa roide mort.

Bientôt ce ne fut plus seulement contre les juifs, mais contre des chrétiens sortis du giron de l'Église, que se dirigèrent les persécutions, et Orléans eut encore le triste privilége d'en devenir le théâtre. Ce fut dans l'école théologique de cette ville que germa une hérésie savante, et non plus grossière et fanatique comme celle de Leuthard.

« Vers 1022, racontent les chroniques, on découvrit dans la ville d'Orléans une hérésie qui, après avoir longtemps germé dans l'ombre, avait produit une ample récolte de perdition. Cette hérésie fut, dit-on, apportée dans les Gaules par une femme venue d'Italie. Les clercs

les plus renommés par leur savoir n'étaient pas à l'abri des séductions de cette femme : durant le séjour qu'elle fit à Orléans, elle y recruta de nombreux prosélytes, et des hommes honorables du clergé orléanais, Lisois, le plus distingué des moines de Sainte-Croix, et Étienne, écolâtre de Saint-Pierre, se déclarèrent chefs de la secte. Étienne avait été le confesseur de la reine Constance : tous deux, chèrement aimés du roi et des officiers du palais, eurent plus de facilité à surprendre les cœurs dont la foi était chancelante. Ils voulurent communiquer leur doctrine au prêtre Héribert, qui était venu à Orléans étudier la théologie. Héribert révéla tout à un seigneur normand nommé Arefast, dont il était le chapelain, et celui-ci déclara le complot au pieux duc Richard. Comme ces choses se passaient sur le domaine royal, Richard de Normandie avertit en toute hâte le roi Robert de la contagion secrète qui menaçait d'infecter dans son royaume le troupeau du Christ.

» Le roi Robert fut accablé d'affliction : il s'entendit avec Richard et l'évêque de Chartres, le docte Fulbert, et engagea Arefast à suivre les leçon d'Étienne et de Lisois, pour pénétrer à fond leurs erreurs et les dénoncer à un concile ; ce qui fut fait. Le roi se rendit ensuite à Orléans, et, après y avoir convoqué des évêques, des abbés et de pieux seigneurs laïques, il commanda les poursuites contre les auteurs et les adeptes de ces opinions perverses. Étienne et Lisois avaient été arrêtés : par égard pour l'innocence de mœurs et la probité dont ils avaient toujours donné l'exemple, ils furent d'abord interrogés en secret par le roi, l'archevêque de Sens et les autres prélats. Ils répondirent évasivement jusqu'à ce qu'Arefast eût raconté en leur présence tout ce qu'on lui avait ensei-

alors ils avouèrent leurs sentiments sans détour, et plusieurs, après eux, annoncèrent qu'ils partageaient ces opinions et voulaient partager le sort de leurs maîtres. »

Selon le moine Glaber, ils traitèrent de rêve absurde la croyance aux trois personnes divines réunies en un seul Dieu, et professèrent l'*hérésie d'Épicure*, assurant que le ciel et la terre n'avaient point eu de créateur, que les bonnes œuvres étaient inutiles, et que les crimes commis dans ce monde ne seraient point punis dans l'autre. Les *Gestes* du concile d'Orléans, monument plus croyable que la chronique de Glaber, n'accusent nullement d'athéisme les théologiens orléanais. Suivant ce livre, Étienne et Lisois prétendaient que le Fils de Dieu s'était incarné seulement en apparence dans le sein de la vierge Marie; qu'un fantôme, et non le Verbe éternel, avait été attaché sur la croix; que Jésus-Christ n'était point présent dans l'eucharistie, et qu'invoquer les confesseurs et les martyrs était un acte d'idolâtrie.

« Quand, après avoir épuisé à leur égard tous les moyens de persuasion, l'on vit qu'ils refusaient opiniâtrément de reconnaître la foi universelle, on leur dit qu'ils allaient être livrés aux flammes par l'ordre du roi et du consentement unanime du peuple. Aveuglés par une confiance téméraire, ils répondirent qu'ils ne redoutaient rien, et qu'ils entreraient dans le feu sans éprouver aucun mal. Le roi et ses assesseurs firent allumer, non loin de la ville, un grand bûcher, espérant qu'à cette vue la crainte triompherait de l'endurcissement de ces hérétiques; mais ils s'écrièrent que c'était là tout ce qu'ils demandaient, et se présentèrent d'eux-mêmes aux gens chargés de les mener au bûcher. »

Comme ils sortaient de l'église en chantant des hymnes

pour marcher à la mort, ils passèrent devant la reine Constance, qui se trouvait sous le porche. La reine, reconnaissant son confesseur Étienne à la tête du lugubre cortége, s'élança vers lui, pleine de fureur, et lui creva un œil avec la baguette qu'elle tenait à la main. La procession continua sa marche, et l'on jeta dans le feu les condamnés, au nombre de treize. Dès qu'ils sentirent l'atteinte des flammes, ils poussèrent de lamentables hurlements, et plusieurs d'entre eux crièrent qu'ils abjuraient les artifices du démon. A ces horribles clameurs, quelques spectateurs, émus de pitié, s'approchèrent du bûcher pour en arracher les victimes; mais il n'était plus temps! tout était réduit en cendres.

L'irritation du peuple contre ces infortunés avait été produite par d'odieuses imputations. Les sectaires, au dire de leurs ennemis, se livraient dans leurs assemblées à la plus infâme prostitution, mettaient à mort les enfants nés de leurs débauches pour en avaler les cendres, et commettaient enfin toutes les atrocités stupides dont les païens avaient accusé jadis les premiers chrétiens. D'autres exécutions, à Toulouse et ailleurs, suivirent celles d'Orléans; mais les opinions hétérodoxes ne furent point anéanties par les flammes qui dévorèrent ces malheureuses victimes.

L'inquiète activité d'esprit qui se révélait par ces débats théologiques, que tranchait le bourreau, tenait à la situation générale de la société : une jeune et ardente sève bouillonnait dans toutes les parties du corps social, et toutes les classes fermentaient, chacune dans le cercle de ses idées et de sa condition; les clercs discutaient les problèmes religieux; les chevaliers, las des monotones et misérables guerres de château à château, avaient soif de

grandes aventures et de courses lointaines; les bourgeois et les vilains se débattaient contre les exactions de leurs seigneurs, et aspiraient à recouvrer leur liberté.

Les chevaliers normands recommençaient, sous l'étendard de la croix, les audacieuses expéditions que leurs pères avaient faites sous les auspices d'Odin : on les voyait courir partout où il y avait du butin ou de la gloire à gagner. En 1018, le comte normand Roger alla joindre les chrétiens de Barcelonne, et fit à leur tête de grands exploits contre les Maures, en Aragon et sur les côtes de l'Espagne méridionale. En 1016, un baron nommé Rodolfe ou Raoul Drengott, *homme d'une hardiesse à toute épreuve*, ayant encouru la disgrâce du duc Richard, s'en vint à Rome *exposer ses raisons* au pape Benoît VIII, afin d'en appeler à la médiation du saint-père. Les Grecs, toujours maîtres d'une partie de l'Italie méridionale, montraient depuis deux ans des projets de conquête en ravageant le pays de Bénévent et même la campagne de Rome. Le pape, frappé de la mine guerrière du Normand, l'engagea à prêter son épée aux défenseurs de l'Église, et l'adressa aux seigneurs lombards du duché de Bénévent, en leur enjoignant de le reconnaître pour chef. La confiance du pontife ne fut pas trompée : Raoul défit les Grecs dans deux combats sanglants, et les chassa du Bénéventin.

« A la nouvelle de ces exploits, rapporte le chroniqueur, on vit les Normands quitter en foule leur patrie, avec femmes et enfants, pour venir retrouver Raoul en Italie, du consentement de leur duc Richard. Ils s'en allèrent hardiment jusqu'au pied des Alpes, au lieu nommé le Mont-Joui (ou Mont-Joux, *Mons Jovis;* ce n'est pas le Mont-Joux actuel, partie de la chaîne du Jura, mais le

grand Saint-Bernard). Les seigneurs du pays, par cupidité, avaient établi en cet endroit des barrières et des gardes qui percevaient un droit sur les voyageurs. On voulut exiger des Normands ce péage, et leur fermer les portes (les portes du défilé); mais bientôt les Barrières furent brisées, les soldats massacrés, et le passage emporté de vive force. Les Normands parvinrent sans autre obstacle jusqu'à Raoul. Les Grecs avaient reçu de Constantinople des renforts considérables : les Normands les vainquirent encore; mais le carnage avait été fort grand des deux côtés, et, dans une troisième bataille, les deux armées se retirèrent également épuisées, sans avantage pour l'une ni pour l'autre.

Raoul alors, voyant diminuer le nombre de ses braves compagnons, et *sachant par expérience que les gens du pays n'étaient pas propres à la guerre,* alla solliciter les secours de l'empereur d'Occident, Henri, protecteur naturel de l'église de Rome contre l'empereur d'Orient. Henri marcha en personne contre les Grecs, les battit, et renvoya en Gaule Raoul et les siens comblés d'honneurs et de richesses. Le duc Richard accueillit le vaillant guerrier avec la plus haute distinction, et les Normands n'oublièrent plus désormais le chemin de l'Italie[1].

Pendant ces exploits de la classe dominante, les classes opprimées relevaient la tête et s'agitaient avec violence.

« Il n'est point de terme aux larmes ni aux gémissements des serfs, dit le roi Robert dans le poëme dialogué d'Adalbéron. Qui pourrait, en les multipliant autant de fois qu'un damier contient de cases, compter les peines, les courses, les fatigues qu'endurent ces infortunés? » La

[1] Guillelm. Appulus, *poëma Normannor*. Radulf. Glabr. l. III, c. 1. — Adhemar. Cabann.

condition du menu peuple était d'autant plus dure, qu'il n'eut jamais, dans notre Occident, cette résignation fataliste avec laquelle les Orientaux supportent la tyrannie. Le régime féodal ne fut jamais accepté moralement par les masses, qui n'y voyaient que la consécration du droit du plus fort ; jamais elles ne cessèrent d'aspirer à un idéal meilleur, qui les poussait vers l'avenir, en accroissant les misères du présent.

La Normandie, cette province où toute la population semblait animée d'une énergie supérieure, fut le théâtre du premier mouvement populaire. La noblesse et le peuple y étaient séparés par une plus forte barrière qu'ailleurs : la différence d'origine, à peu près effacée en France, était là fortement tranchée entre les Normands de race, presque tous nobles et gens de guerre, et la population gallo-franke, qui, ayant extrêmement multiplié depuis le temps de Rollon, pratiquait les professions industrielles dans les villes, l'agriculture dans les campagnes. Les *vrais Normands* ne pouvaient être taxés contre leur gré, ni par les seigneurs ni par le duc lui-même : nul péage ne les atteignait, et ils jouissaient du droit de chasse dans les forêts, de pêche sur les eaux, à l'exclusion des *vilains*[1] et des paysans, soumis en outre à toute sorte d'exactions.

Peu de temps après la mort du duc Richard-Sans-Peur, les paysans et les vilains, ceux des bocages et ceux des plaines, se rassemblèrent par vingt, par trente, par cent, et tinrent ensemble maints *parlements* (conférences).

« Les seigneurs, se disaient-ils, ne nous font que du mal :

[1] La distinction faite ici par la chronique entre les *vilains* et les *paysans* semble indiquer que le nom de *ville*, dans la langue romane, commençait à prendre sa signification moderne, ou du moins à désigner toute espèce de groupe d'habitations non nobles.

avec eux nous n'avons ni gain ni profit de nos labeurs. Chaque jour on nous prend nos bêtes pour les corvées et les services ; puis ce sont les *justices* vieilles et nouvelles, des plaids et des procès sans fin, plaids de monnaies, plaids de marchés, plaids de routes, plaids de forêts, plaids de moutures, plaids d'hommages. Il y a tant de prévôts et de baillis, que nous n'avons pas une heure de paix ; tous les jours ils nous courent sus, prennent nos meubles et nous chassent de nos terres. Il n'est nulle garantie pour nous contre les seigneurs et leurs sergents[1], et nul pacte ne tient avec eux. — Pourquoi nous laisser ainsi traiter, et ne pas nous tirer de peine? Ne sommes-nous pas des hommes comme eux? C'est du cœur seulement qu'il nous faut. — Lions-nous donc ensemble par un serment, jurons de nous soutenir l'un l'autre ; et s'ils veulent nous faire la guerre, n'avons-nous pas, pour un chevalier, trente et quarante paysans, jeunes, dispos, et propres à combattre à coups de massue, à coups d'épieu, à coups de flèche, à coups de hache ou à coups de pierre, faute d'autres armes? — Sachons résister aux chevaliers, et nous serons libres de couper des arbres, de courir le gibier, de pêcher à notre guise, et nous ferons notre volonté sur l'eau, dans les champs et dans les bois. »

Bientôt le menu peuple des villes et des campagnes s'unit secrètement en une vaste *communion :* ce ne fut point un mouvement tumultueux et désordonné ; l'association s'organisa avec beaucoup d'intelligence; elle se divisa en plusieurs cercles ou *conventicules ;* chaque cercle

[1] *Servientes,* servants ou sergents d'armes, gens de guerre au service du seigneur. Les pactes violés par les seigneurs sont les conventions qui assurent au vilain la jouissance de la terre qu'il cultive moyennant un *cens* annuel.

délégua deux de ses membres pour former une assemblée centrale qui dirigea toute la conspiration, et envoya de canton en canton des émissaires chargés d'enrôler de nouveaux associés et d'en recevoir le serment.

Malgré le secret dont s'environnèrent les conjurés, le bruit vint à la cour de Normandie que les vilains *faisaient commune*.

C'était en 997, l'année de l'avénement du jeune duc Richard II, qui manda aussitôt son oncle Raoul, comte d'Évreux. — Sire, dit celui-ci, laissez-moi faire, et ne bougez d'un pied ; mais envoyez-moi tout ce que vous avez de chevaliers et de gens d'armes.

Le comte Raoul, informé par ses espions du lieu et de l'heure à laquelle se tenaient les réunions de l'assemblée centrale, partit brusquement avec ses chevaliers, et arrêta tous les chefs de la *commune*. Il fit crever les yeux, couper les poings et brûler les jarrets aux uns, empaler les autres ; quelques-uns furent cuits à petit feu, ou arrosés de plomb fondu. Le petit nombre de victimes qui n'expirèrent pas dans les tortures furent renvoyées mutilées dans leurs villages, où leur aspect répandit l'horreur et l'effroi. La grande association fut dissoute par le supplice de ses plus ardents moteurs. Les villes y avaient pris une part moins active que les campagnes. « Les paysans, dit le chroniqueur, craignant pour eux tous des châtiments *plus sévères encore*, renoncèrent à leurs complots et retournèrent à leurs charrues [1]. »

Les nombreux soulèvements populaires du moyen âge ne présentèrent par la suite rien d'analogue au caractère de cette conspiration d'une province entière (997).

[1] Willelm. Gemetic. — Rob. Wace, *roman du Rou*, t. I.

Vingt-sept ans après la conjuration des vilains de Normandie (1024), les paysans bretons se soulevèrent en masse contre leurs seigneurs pendant la minorité du duc Alain ou Allan III, fils de Geoffroi; ils tuèrent beaucoup de nobles hommes, et incendièrent un grand nombre de châteaux. Cette multitude à demi nue et mal armée fut enfin dispersée par les chevaliers couverts de casques de fer, de hauberts et de chausses de mailles; mais les paysans bretons ne reprirent le joug qu'après une lutte acharnée et une grande effusion de sang. Le régime féodal était partout le même, et produisait des résultats semblables chez les populations les plus diverses : il avait étouffé ce qui pouvait subsister en Bretagne du vieil esprit de clan, et les seigneurs bretons traitaient leurs sujets, Kimris d'origine aussi bien qu'eux, de même que les nobles normands traitaient leurs sujets gaulois.

Un fait curieux, vers ce temps-là, atteste que les villes, quoiqu'elles n'eussent ni corps municipaux réguliers, ni garanties, ni organisation fixe, se considéraient toujours comme des corps, comme des êtres collectifs, et entraient parfois en lutte les unes contre les autres comme aux jours des Mérovingiens. En 1021, les bourgeois d'Amiens et de Corbie, ayant eu sujet de querelle, firent la paix, et s'engagèrent, s'il survenait entre eux de nouveaux différends, à ne point se faire justice par le pillage et l'incendie, mais à plaider pacifiquement leur cause devant l'évêque d'Amiens et le comte de Corbie, leurs seigneurs.

En 1024, les Cambrésiens, animés d'une soif de liberté que n'avaient pu étouffer les calamités de 957, s'insurgèrent contre leur évêque, expulsèrent ou emprisonnèrent les chanoines et les clercs qui les opprimaient. Une armée

impériale vint rétablir violemment la suzeraineté de l'évêque.

Les clercs n'étaient que trop souvent complices des excès de la féodalité; cependant ce fut du sein du clergé que partit une noble tentative pour arrêter les éternelles violences des guerres féodales, qui désolaient sans cesse les campagnes et ruinaient l'agriculture et le commerce renaissants. Les évêques de Bourgogne, *ne relevant plus d'aucune autorité* (leur duc, Henri de France, n'étant obéi de personne), se lièrent eux-mêmes, ainsi que tous les hommes de leur pays, par le serment d'observer la paix et la justice. « Béraud de Soissons, Guarin de Beauvais, et d'autres évêques de France, » dit le chroniqueur Baudri de Cambrai, « voyant que, par l'impuissance (*imbecillitas*) du roi et les péchés du peuple, le royaume s'en allait à sa ruine, imitèrent les prélats de Bourgogne, en s'efforçant de soumettre tous les hommes de France au serment ou à l'anathème. » Les barons n'observèrent pas longtemps le serment d'abjurer toutes guerres et vengeances privées, et ne renoncèrent pas au port habituel des armes, ainsi que le voulaient les évêques : cette tentative pour établir la *paix de Dieu* eut peu de succès, mais elle ne devait pas être sans résultat dans l'avenir (1031).

Pendant ce temps, le roi Robert végétait obscurément dans sa petite cour monacale, persécuté par sa femme, dont il était l'esclave craintif. — « Constance, constante et forte, qui ne plaisante jamais, dit la chronique, voulait commander à tout prix, sans que rien lui résistât. »

Un certain Hugues de Beauvais, favori de Robert, qui lui avait donné le titre de comte du palais (*palatin*), exhortait le pauvre roi à secouer le joug, et l'excitait à reprendre sa première femme Berthe, qu'il ne cessait de regretter.

Constance, qui était allée faire un voyage dans son pays natal, en Aquitaine, raccourut au plus vite, et passa par les états de son oncle Foulques-Nerra, comte d'Anjou, qui lui donna douze *braves* chevaliers, d'un dévouement à toute épreuve. Peu de jours après, comme Robert était à la chasse avec le comte Hugues, qui ne le quittait pas, les douze chevaliers dressèrent une embuscade à Hugues, et l'égorgèrent sous les yeux du roi.

Robert fut fort affligé de cet assassinat; mais il *se réconcilia bientôt avec la reine, comme il le devait,* dit Glaber.

Ici, l'absence de rancune était faiblesse et non vertu; mais Helgaud rapporte un exemple plus digne et plus touchant de l'inclination qu'avait Robert à pardonner.

« Un certain anniversaire de la Cène du Seigneur (jeudi saint), lorsque ce prince se disposait à célébrer la Pâque au château de Compiègne, il fut informé que douze personnes de sa cour conspiraient pour lui ravir la vie et la couronne. Il se fit amener les conspirateurs, les interrogea, puis ordonna qu'on les enfermât dans l'ancien logis de Charles-le-Chauve, qu'on les nourrît des viandes de la table royale, et qu'au jour de la sainte Résurrection on les fortifiât avec le corps et le sang de Jésus-Christ. La cause fut ensuite plaidée : ils furent jugés et condamnés par autant de sentences de mort qu'ils étaient de coupables; mais Robert leur pardonna, en disant qu'il ne pouvait laisser mettre à mort ceux qui avaient été repus de la chair et du breuvage célestes. Il les exhorta donc à ne pas retomber dans le même crime, et les renvoya impunis.»

Toutes les fois que quelque indigent, clerc ou laïque, commettait un larcin au détriment du roi, celui-ci empêchait de poursuivre le larron; et *jurait, par la foi du Sei-*

gneur, qu'on ne reprendrait point à ce pauvre homme ce qu'il avait emporté.

La reine Constance ayant fait construire un beau palais et une chapelle au château d'Étampes, le roi s'y rendit avec les siens pour dîner joyeusement, et fit ouvrir la maison aux *pauvres de Dieu*. L'un d'eux se plaça aux pieds de Robert, et fut nourri sous la table par les mains de ce bon prince; mais le rusé compagnon, *avec beaucoup de présence d'esprit*, apercevant à sa portée une espèce de frange d'or du poids de six onces qui pendait du vêtement de Robert, la détacha avec son couteau et s'éloigna promptement. Lorsqu'on voulut débarrasser la chambre de cette cohue de pauvres, et renvoyer tous ceux qui avaient été rassasiés d'aliments et de boisson, la reine marqua tout à coup que *son seigneur* était dépouillé de sa *glorieuse parure*.

— Eh! mon bon sire, s'écria-t-elle d'*un ton peu calme*, quel ennemi de Dieu vous a enlevé votre beau vêtement d'or?

— Moi? répliqua le roi, qui avait vu l'action du pauvre sans s'émouvoir : personne ne me l'a *ravi*; mais avec l'aide de Dieu, ce vêtement sera plus utile à celui qui nous l'a *pris* qu'à nous.

Un autre jour, Robert étant à l'église, prosterné devant Dieu en oraison, un nommé Rapaton s'approcha sans bruit, et coupa la moitié de la fourrure qui entourait les épaules du roi. — Retire-toi, dit tout à coup Robert en se retournant; tu dois être content de ta part; le reste peut être nécessaire à quelque autre.

Oger, clerc lorrain que Robert avait en singulière amitié, s'avisa un soir de mettre la main sur un chandelier d'argent de la chapelle royale. Lorsque la terrible Con-

cesseur d'Othe-Guillaume, le duc de Normandie, Richard, pria ce seigneur de relâcher Renaud, auquel il avait donné en mariage une de ses filles. Hugues refusa de mettre son captif à rançon ; alors Richard, traversant la France, entra en Bourgogne, mit le siége devant Chalon, et n'accorda la paix au comte Hugues que lorsque celui-ci fut venu, la selle sur le dos, s'offrir pour monture à son vainqueur, bizarre soumission qui était parfois imposée au vaincu.

Des trois fils de Richard II, l'aîné, Richard III, devint duc de Normandie ; le second, Robert, eut en partage le comté de Hiesmes (entre Séez et Alençon). (1028.) La guerre éclata entre les frères Richard et Robert : le duc assiégea Robert dans Falaise ; Robert se soumit après quelque résistance, ouvrit à son frère les portes de la ville, et l'invita à un grand repas avec ses barons. Le duc Richard III et ses compagnons moururent tous aussitôt après leur retour à Rouen ; Robert, dès que son frère eut fermé les yeux, renferma dans un couvent le jeune Nicolas, fils de Richard, usurpa le duché, et chassa de Rouen l'archevêque Robert, son oncle, qui se retira en France, et qui soutint quelque temps le parti de Nicolas à coups d'excommunications. Le duc Robert, fortement soupçonné d'avoir empoisonné Richard III et ses barons, eut à vaincre de violentes révoltes avant de s'affermir sur le trône : il triompha néanmoins, et la vaillance qu'il déploya dans ces guerres intestines lui acquit une grande renommée et une haute influence dans les affaires du royaume [1]. Ce duc Robert, surnommé le *Magnifique* par les historiens contemporains, n'est autre que le fameux *Robert le Diable* des légendes populaires.

[1] Willelm. Gemetic., l. V; l. VI, c. 4.

(1030). — Guilhem III, dit le Grand, duc d'Aquitaine, trépassa le 31 janvier 1030, au couvent de Maillezais, où il s'était retiré dans ses derniers jours [1].

(1031.) — Tant d'illustres morts présageaient au roi Robert sa fin prochaine : il tomba malade à Melun, au commencement de juillet 1031. « Prêt à sortir de ce monde, où il n'avait jamais goûté grand bonheur, » dit son biographe, « il se montrait plein d'impatience de changer cette triste vie contre les jouissances éternelles, et, afin d'être admis à contempler la souveraine puissance de Dieu, il priait sans cesse les anges et les archanges de venir à son aide ; il se couvrait de signes de croix le front, les yeux, les narines, les lèvres, le gosier et les oreilles. Affaibli par une forte fièvre, il demanda le saint viatique, et s'en alla bientôt après vers le roi des rois et le seigneur des seigneurs (20 juillet 1031). On porta son corps de Melun à Paris, et on l'ensevelit à Saint-Denis auprès de son père. Il y eut là un grand deuil, car les moines gémissaient sur la perte d'un tel protecteur, et une foule nombreuse de clercs déploraient leur indigence, que ne soulagerait plus le bon roi ; beaucoup de veuves et d'orphelins regrettaient ses innombrables bienfaits, et tous poussaient de grands cris jusqu'au ciel, disant d'une commune voix : — Seigneur, Dieu juste, pourquoi nous ôter notre joie en nous enlevant ce bon père ? »

La mort du roi Robert, tant pleurée dans ses domaines, ne fit guère plus de bruit que sa vie dans le reste de la Gaule.

[1] C'était un prince fort lettré, fort ami des clercs, et voyageur infatigable. Adhémar de Chabannais prétend qu'il allait chaque année en pèlerinage, soit à Rome, soit à Saint-Jacques de Galice (San-Iago de Compostelle).

HENRI Ier.

(1031-1060.)

(1031.) — A peine le bon roi Robert eut-il fermé les yeux, que la discorde se ralluma entre la reine et ses fils. Constance, qui portait à Henri *une haine de marâtre*, entraîna la plupart des vassaux du domaine royal dans les complots qu'elle avait tramés contre le jeune roi, et fit des efforts inouïs pour le renverser du trône, et y asseoir son frère, le duc de Bourgogne. Senlis, Melun, Dammartin, Poissi, Couci, la plupart des villes et des châteaux du duché de France, gagnés par les intrigues de Constance, se déclarèrent en faveur du jeune Robert; le fameux comte de Chartres et de Troyes, Eudes II, embrassa le même parti, moyennant la moitié de la ville de Sens, que lui céda la reine. Dès le commen cement de cet orage, Henri, après avoir consulté le peu d'amis qui lui restaient, s'échappa de Paris, accompagné seulement de douze de ses moindres vassaux, gagna la Normandie et alla trouver à Fécamp le duc Robert, dont il invoqua le secours *au nom de la fidélité que Robert lui devait.* Le duc Robert n'avait pas oublié la vieille amitié de sa race pour les princes capétiens ; il accueillit honorablement le roi, le combla de présents, lui fournit des chevaux, des armes, et l'adressa à Mauger, comte de Corbeil, frère de l'avant-dernier duc de Normandie, Richard II.

Le comte de Corbeil, qui avait attendu pour se déclarer l'exemple de son puissant neveu, attaqua dès-lors, avec

le fer et le feu, tous les seigneurs de France infidèles au roi Henri. Le duc Robert, de son côté, établit de fortes garnisons dans les forteresses normandes voisines des frontières de *France*, et leur commanda de piller et de ravager de leur mieux le territoire des barons révoltés. Le comte Eudes fut battu dans trois rencontres par le roi et le comte Mauger; enfin les incursions des Normands devinrent si terribles, que les seigneurs rebelles, voyant tous leurs biens dévastés, *courbèrent la tête* et se soumirent au roi pour la plupart. L'effroi qu'inspira Robert aux Français en cette circonstance fut, dit-on, l'origine de son étrange surnom de *Diable*, que les romanciers ont consacré.

Foulques-Nerra, comte d'Angers, reprochant à sa nièce Constance la *fureur brutale* avec laquelle elle poursuivait son fils, la détermina enfin à se réconcilier avec Henri. Quant au frère du roi, il semble n'avoir participé en rien à la guerre civile entreprise sous son nom : Henri le confirma dans la possession du duché de Bourgogne ; il fut la tige de la maison ducale qui régna pendant plus de trois siècles sur cette province (de 1032 à 1361).—(1032.) La turbulente Constance survécut peu à la conclusion de la paix : cette femme, qui avait été le fléau de son époux et de ses enfants, mourut à Melun en juillet 1032, un an après le roi Robert. Le comte Eudes continua quelque temps à guerroyer presque seul contre le roi Henri. Un nouveau sujet de querelle venait de s'élever entre eux. Leudri, archevêque de Sens, étant mort, Henri voulut nommer à cet archevêché un noble appelé Gelduin, de la famille du prélat défunt; mais Eudes, maître de la ville de Sens, avait déjà remplacé Leudri par Mainard, trésorier de l'église de Sens, *afin de frustrer encore le roi de ce dernier*

droit. Henri, puissamment secondé par les Normands et par Baudouin IV, dit *à la belle barbe*, comte de Flandre, obtint quelques avantages sur Eudes, lui reprit Gournai, et l'obligea enfin à recevoir Gelduin dans la ville de Sens, et à renoncer à la moitié du comté qui avait été le prix de sa coalition avec Constance (1033). Cet archevêque pilla les trésors de la cathédrale dès qu'il en fut le gardien, afin de s'indemniser de l'argent que lui avait coûté la protection du roi [1].

La faible dynastie capétienne ne végétait qu'à l'ombre de la puissante maison de Normandie.

Robert le Diable, au reste, sut se faire payer largement ses services : il obtint de Henri la cession de la suzeraineté du Vexin français, et le comte de Vexin, Dreux, seigneur de Pontoise et de tout le pays entre l'Oise et l'Epte, transféra son hommage au duc de Normandie. La frontière de la France royale vers l'ouest n'était plus qu'à sept lieues de Paris.

L'Occident était frappé en ce moment de fléaux atmosphériques plus cruels encore que les maux des guerres féodales. « Vers ce temps-là, raconte Glaber, la famine désola l'univers, et le genre humain sembla menacé d'une destruction prochaine. La température était si contraire qu'on ne trouvait plus de saison favorable pour cultiver la terre, et des pluies continuelles inondèrent tellement les campagnes, que durant trois années les sillons ne purent recevoir la semence. Au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient au loin les plaines ; dans le peu de champs qu'on était parvenu à ensemencer, le grain, réduit en farine, ne rendait pas le

[1] Willelm. Gemetic, l. VI, c. 7. — Radulf. Glabr., l. III, c. 9. — *Chronic. sancti Petri vivi Senon.*

sixième de son produit ordinaire. Cette plaie fatale, qui avait d'abord frappé la Grèce et l'Italie, s'étendit de là sur la Gaule et l'Angleterre. Tous les hommes en ressentirent également les atteintes : les grands, les gens de moyenne condition et les pauvres, tous avaient la pâleur sur le front et la faim sur les lèvres, car la violence farouche des grands cédait enfin à la disette commune. Quiconque avait quelque denrée alimentaire à vendre en pouvait demander le prix le plus excessif : il était sûr d'être pris au mot. Le boisseau de grains coûtait presque partout soixante sous, et même, en quelques lieux, jusques à quatre-vingt-dix sous (sous d'argent). On vit les hommes, après avoir dévoré les bêtes et les oiseaux des champs, se résoudre à ronger des cadavres ou d'autres aliments non moins odieux... On mangeait l'écorce des arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux, afin d'échapper à la mort... La faim renouvela ces horribles exemples, si rares dans l'histoire, où les hommes dévorèrent la chair des hommes ; le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de furieux affamés qui se partageaient ses membres, les grillaient au feu et en faisaient d'effroyables repas ; d'autres présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et les *immolaient à leur ventre.* La chair humaine semblait devenue une nourriture ordinaire, et un misérable osa en porter au marché de Tournus, pour la vendre cuite, comme du bœuf ou du mouton : il fut arrêté, et ne chercha point à nier son crime ; on le garrotta et on le livra aux flammes. Un autre malheureux, ayant dérobé pendant la nuit l'abominable viande qu'on avait enfouie sous terre, fut découvert et brûlé de même que le marchand. Dans la forêt de Châtenay, à trois milles de

Mâcon, il y avait une église isolée consacrée à saint Jean : un homme s'était construit près de là une cabane où il vivait dans la solitude. Deux voyageurs, le mari et la femme, vinrent un jour demander l'hospitalité à cet ermite, et se reposèrent quelques instants chez lui : tout à coup, en jetant les yeux dans les coins obscurs de la chaumière, l'étranger y distingua des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Il se trouble alors, il pâlit et veut sortir ; mais son hôte s'y oppose et tente de le retenir malgré lui : l'épouvante doublant les forces du voyageur, il parvient à se débarrasser des mains de cet affreux solitaire, s'échappe avec sa femme, court à la ville, et se hâte de communiquer son horrible découverte au comte Othon et à tous les gens de Mâcon. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes armés pour vérifier le fait : ils pressent leur marche, et surprennent le monstre dans son repaire au milieu de quarante-huit têtes humaines ; il avait déjà dévoré les corps de toutes ces victimes. On le ramena à la ville, on l'attacha dans un cellier à une poutre, puis on le précipita dans les flammes. « Nous avons assisté nous-même à son exécution, » ajoute le chroniqueur bourguignon.

La multitude des morts ne permettait pas de songer à leur donner à tous la sépulture, et les loups, attirés par l'odeur des cadavres, venaient se repaître de ces débris humains. Alors des hommes, *pleins de la grâce de Dieu*, creusèrent dans quelques endroits des fosses appelées *charniers* (du latin *caro, carnis*, chair), où l'on entassait pêle-mêle cinq cents morts et plus: les carrefours, les fossés des champs, servaient aussi de cimetières. Ce fléau redoutable exerça trois ans ses ravages, *en punition des péchés des hommes*. On croyait que l'ordre des saisons et les lois de la nature, qui avaient

gouverné jusqu'alors les éléments, étaient retombés dans le chaos, et l'on pensa que cette fois la fin du monde approchait véritablement.

(1033.) « Cependant, poursuit la chronique, en l'an 1000 de la Passion du Christ (1033), qui suivit ces années de désolation et de misère, la miséricorde du Seigneur ayant tari la source des pluies et dissipé les nuages, le ciel commença de s'éclaircir, le souffle des vents devint plus propice, et les maux de la terre prirent fin. »

Les esprits étaient abattus par tant de souffrances : cette société désordonnée et sanguinaire se croyait frappée du courroux céleste, et les plus superbes têtes se courbèrent lorsque le clergé, comme saisi d'une inspiration divine, se mit à prêcher la paix et la pénitence au nom du Seigneur (1031-1035). Les évêques de France et du duché de Bourgogne, vers le temps de la mort du roi Robert, avaient déjà essayé d'arrêter le fléau des guerres féodales. Le même projet fut repris avec une impulsion plus énergique dans les vastes provinces de la Gaule méridionale. « On vit en Aquitaine[1], dit Glaber, puis dans les provinces de Lyon, d'Arles et tout le reste du royaume de Bourgogne, et enfin dans toute la France, les évêques, les abbés et des personnes de tout rang, dévouées au bien de la religion, se réunir en conciles et en synodes, où l'on apporta solennellement les corps d'un grand nombre de bienheureux, et une quantité prodigieuse de châsses contenant de saintes reliques.

« On publia dans tous les diocèses que les prélats et les seigneurs du royaume tiendraient des assemblées pour le rétablissement de la paix générale et la conservation de la

[1] Dès la fin de l'an 1031, deux conciles provinciaux, à Bourges et à Limoges, ordonnèrent l'établissement de la *paix de Dieu*.

foi. Grands et petits accueillirent avec joie cette nouvelle, et attendirent les décrets des pasteurs de l'Eglise avec la résolution de s'y soumettre comme si Dieu lui-même eût fait entendre sa voix sur la terre; car le souvenir des infortunes récentes, et la crainte d'être privés de l'abondance que promettait l'aspect riant des campagnes, avaient subjugué tous les cœurs. »

Les décisions des divers conciles provinciaux réglèrent la réforme des abus; le décret le plus important fut celui qui ordonna l'observation d'une paix inviolable. Il fut prescrit à tout particulier, clerc ou laïque, de sortir sans armes, toute sécurité étant garantie à chacun, quelle qu'eût été sa conduite antérieure, et toutes représailles étant défendues pour les faits passés. On arrêta que quiconque ravirait le bien d'autrui serait dépouillé du sien propre ou condamné aux peines corporelles les plus rigoureuses. On défendit surtout d'exercer aucune voie de fait contre les gens qui voyageaient dans la compagnie d'un clerc, d'un moine, d'un prêtre ou d'une femme. Le droit d'asile, sacré en tout autre cas, fut interdit au sacrilége qui violerait les lois relatives au maintien de la paix; se réfugiât-il au pied de l'autel, il en devait être arraché pour subir son châtiment.

La promulgation de ces actes synodaux excita un enthousiasme universel. Dans plusieurs assemblées, les évêques, levant au ciel leur crosse épiscopale, et le reste des assistants, étendant les mains vers le Seigneur, s'écrièrent d'une commune voix : *Pax! pax! pax* (paix)! en signe du pacte *éternel* qu'ils venaient de conclure avec Dieu. Il fut convenu qu'après cinq ans révolus, *la paix de Dieu* serait confirmée dans la même forme par de nouveaux conciles. Entre autres statuts adoptés dans ces assemblées, le chro-

niqueur cite l'ordre à tous les fidèles de s'abstenir de vin le vendredi, et de viande le samedi, à moins d'excuses valables, telles que maladies ou grande fête. « Celui qui se relâchera de ce devoir pour quelque raison admissible, sera obligé de nourrir trois pauvres à ses frais, » ajoute le décret. Il paraît par là que le commandement de l'Église : *Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement,* n'était point en vigueur dans les Gaules avant le onzième siècle, bien que le jeûne et l'abstinence du carême s'y fussent établis avec le christianisme.

En cette même année (1054), il y eut une prodigieuse récolte de vin, de froment et de toutes les productions terrestres : il semblait que le ciel s'empressât de réparer son inclémence, et les trois années suivantes ne furent pas moins prospères. Cependant les heureux fruits de la paix de Dieu ne tardèrent pas à se corrompre. « L'homme est enclin au mal par sa nature, » dit le chroniqueur. Les seigneurs qui avaient juré la *paix de Dieu,* les grands *de l'un et de l'autre ordre* (ecclésiastique et laïque), retournèrent bientôt à leurs rapines, à leurs excès de tout genre, et furent imités par les classes inférieures de la société, malgré les remontrances de plusieurs saints personnages, entre autres du célèbre Odilon, abbé de Cluni. L'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, l'austère Guillaume, ne secondait plus ces pieux efforts : *il avait quitté ce monde pour le séjour des bienheureux* peu de temps après le roi Robert.

Tandis que l'est et le midi de la Gaule respiraient un moment, grâce aux effets trop peu durables de la *paix de Dieu,* l'ouest était le théâtre d'une lutte sanglante entre les Normands et les Bretons. Alain, duc de Bretagne, fils et successeur du duc Geoffroi et petit-fils de Conan le Tors,

ayant refusé l'hommage auquel Robert de Normandie prétendait l'obliger en qualité de suzerain, Robert construisit, près de la rivière de Couesnon, un château qu'il nomma Carroc, destiné à protéger les frontières normandes et à menacer celles des Bretons; puis, levant une nombreuse armée, il envahit la Bretagne, livra aux flammes tout le comté de Dol, et revint en Normandie avec un immense butin. Alain, impatient de venger cette injure, marcha sur les traces de Robert avec tout ce qu'il avait pu rassembler de guerriers, et voulut ravager à son tour le comté d'Avranches; mais deux barons normands, Nigel et Alfred dit *le Géant*, chargés de la défense du nouveau fort, s'avancèrent avec leurs hommes contre Alain, lui livrèrent bataille, et firent un tel carnage des Bretons, « qu'on les voyait, dit la chronique, étendus comme des moutons égorgés, soit dans la plaine, soit aux bords du Couesnon. » Alain s'en retourna triste et humilié dans Rennes, sa capitale.

Le duc Robert ne mit pas immédiatement à profit la victoire de ses lieutenants : son attention était absorbée par les affaires d'Angleterre, dans lesquelles il voulait intervenir au profit de ses cousins Edward et Alfred. La monarchie des Anglo-Saxons avait été renversée au commencement du onzième siècle, et l'Angleterre, par suite de la mauvaise conduite de son roi Ethelred, avait été réduite à se soumettre, moitié de gré, moitié de force, à Swen, roi des Danois. Le monarque détrôné, Ethelred, s'était réfugié avec ses deux jeunes fils, Edward et Alfred, à la cour de son beau-frère Richard II, qui l'avait accueilli avec bienveillance, sans toutefois lui fournir du secours. Ethelred, bientôt rappelé par une partie de ses anciens sujets, étant retourné outre-mer, et étant mort (en 1016)

tandis qu'il cherchait à reconquérir ses états, ses fils légitimes restèrent à Rouen, et son fils bâtard, Edmond Côte-de-fer, disputa la couronne à Canut ou Knut-le-Grand, fils de Swen. L'Angleterre resta au prince danois qui s'affermit en épousant la veuve d'Ethelred, sœur de Richard de Normandie, et qui employa les forces des Anglo-Saxons, réunies à celles des Danois, à conquérir tous les pays scandinaves.

Robert-le-Diable s'était attaché d'amitié aux princes bannis, et *les avait adoptés pour ses frères* : parvenu au trône de Normandie, il dépêcha des députés au roi Canut, dont il avait épousé la sœur, et le pria de restituer aux fils d'Ethelred, pour l'amour de lui, Robert, le royaume qui leur appartenait. Le monarque danois n'eut garde d'accéder à cette singulière invitation, et renvoya les ambassadeurs *sans aucune bonne réponse*.

« Le duc Robert, animé d'une violente fureur, convoqua les grands de son duché, et commanda de construire en toute hâte une quantité considérable de vaisseaux. » La flotte s'assembla dans la rade de Fécamp. Dès qu'elle fut prête, Robert donna le signal du départ, et fit déployer les voiles au vent ; mais une forte tempête rejeta les navires vers la côte de l'île de Jersey. L'armée débarqua, non sans peine et sans péril, et attendit là fort longtemps un vent favorable ; enfin Robert se découragea, et, voyant qu'il lui était impossible de franchir la mer, il fit retourner vers le continent la proue de ses vaisseaux, qui abordèrent au mont Saint-Michel. L'orage creva sur la Bretagne. Robert confia une partie de sa flotte à Rabel, *très-vaillant chevalier*, qu'il envoya dévaster les rivages bretons ; et lui-même, réunissant le reste de ses hommes d'armes, se disposa à attaquer par terre *le pays d'Alain*.

Alain, qui ne se sentit pas en état de repousser une agression aussi formidable, eut recours à la médiation de Robert, archevêque de Rouen, oncle des ducs de Bretagne et de Normandie (Geoffroi, père d'Alain, avait épousé Hedwige, fille de Richard-sans-Peur, et sœur de Richard II et de l'archevêque Robert). L'archevêque, qui s'était réconcilié depuis quelque temps avec son neveu Robert, alla chercher Alain en Bretagne, l'amena au mont Saint-Michel, où Robert-le-Diable était encore, et parvint à faire rentrer des sentiments de paix dans le cœur des deux ennemis : Alain *se reconnut l'homme* du duc Robert et lui engagea sa foi, après quoi Robert rappela ses navires des côtes de Bretagne[1] (1033).

Le duc Robert songea ensuite à réaliser un projet qu'il nourrissait depuis longtemps. Vers cette époque, une foule plus nombreuse que jamais affluait chaque année au Saint Sépulcre de Jérusalem, dont l'église avait été rebâtie par les ordres de la mère du khalife Hakim, laquelle, dit-on, était chrétienne et se nommait Marie. Gens du menu peuple, chevaliers, comtes, prélats, souverains mêmes, entreprenaient le pèlerinage de la Terre-Sainte : les femmes partaient comme les hommes, sans redouter les périls ni les fatigues du voyage.

Robert-le-Diable, assiégé sans doute par les remords du fratricide qui l'avait élevé au trône, appela près de lui l'archevêque Robert et les grands du duché, et leur déclara son intention de visiter le tombeau du Seigneur. La plupart furent grandement surpris et affligés, car ils craignirent que son absence ne causât de nouveaux troubles dans leur patrie. Alors Robert, leur présentant son fils

[1] Willelm. Gemet. l. VI, c. 10, 11, 12. — Orderic Vital. l. V.

unique Guillaume (Wilhelm ou Willame), qui lui était né d'une jeune fille de Falaise, appelée Arlette, les pria instamment d'élire cet enfant pour leur seigneur, et de le mettre à la tête de leur chevalerie, si la mort venait à le surprendre lui-même dans son voyage. Quoique Guillaume n'eût pas huit ans, les barons parurent satisfaits de pouvoir se rattacher à un héritier du sang de Rollon : ils le reconnurent aussitôt pour leur prince et seigneur, avec *des serments inviolables*. Cet enfant, appelé d'abord Guillaume-le-Bâtard, devait être un jour Guillaume-le-Conquérant !

Un chroniqueur contemporain remarque à cet égard que, depuis leur arrivée dans les Gaules, les Normands avaient presque toujours eu des princes nés d'un commerce illégitime. « Cet usage n'a rien de trop répréhensible, ajoute-t-il, si l'on se rappelle les fils des concubines de Jacob, qui, malgré leur naissance, n'héritèrent pas moins de la gloire de leur père et du titre de patriarches. » Le duc Robert, après avoir disposé toutes choses selon ses vœux et remis son fils à de sages et fidèles tuteurs, dit adieu à ses vassaux, et partit pour la Terre-Sainte avec une brillante escorte. « Lorsqu'il fut arrivé au vénérable sépulcre, rapporte la chronique, qui pourrait dire de quels torrents de larmes il l'arrosa durant huit jours consécutifs, et combien de présents en or il entassa sur cette tombe ? » Il prit sa route au retour par la Syrie et l'Asie Mineure ; mais il ne revit point l'Europe, et mourut de maladie dans la ville de Nicée, où il fut enseveli (1er juillet 1035). On voit que les légendes populaires relatives à la longue et bizarre pénitence de Robert-le-Diable, à son séjour à Rome et à son mariage avec la fille de l'*empereur d'Allemagne*, sont tout-à-fait dénuées de fondement.

L'histoire, pendant ces années et les suivantes, est en-

tièrement muette sur le compte du roi des Français et de son frère Robert, souverain de la Bourgogne ducale. Les descendants des belliqueux ducs de France avaient hérité à la fois de la couronne et de l'impuissance des Carolingiens. Robert s'était montré dénué de toute énergie, de toute noble ambition, et étranger à l'effervescence héroïque de la société féodale; Henri avait les mêmes défauts sans les mêmes vertus : « Nous avons vu, dit la chronique d'Anjou, nous avons vu Robert régner dans la dernière inertie, et nous voyons maintenant son fils, le *roitelet* (*regulus*) Henri, ne pas dégénérer de la paresse paternelle. » Les rois de France tendaient à descendre au niveau des rois de Bourgogne, et Rouen semblait destiné à détrôner Paris et à devenir le centre politique de la Gaule septentrionale.

Le redoutable comte Eudes de Chartres-Champagne n'eût pas laissé si longtemps en repos les domaines royaux, enclavés entre ses deux seigneuries, s'il n'avait été absorbé tout entier par une importante entreprise. Raoul III, dit le Fainéant, roi de Bourgogne et de Provence, était mort sans postérité le 6 septembre 1032; ce faible prince, afin de se faire un protecteur contre ses propres sujets, avait jadis promis son héritage, par un traité, à l'empereur saint Henri. Conrad II (de Franconie), dit le Salique, ayant succédé à Henri en 1024, fut subrogé aux droits de Henri par Raoul, dont Conrad avait épousé la nièce Gisèle, et Raoul mourant envoya à cet empereur *la lance de saint Maurice* (que l'on conservait au monastère de même nom en Valais), la couronne et les ornements royaux. Mais le comte Eudes, fils de la propre sœur de Raoul, de cette Berthe qui avait été la femme d'Eudes Ier, comte de Chartres, avant de se remarier au roi Robert,

ne put se résoudre à voir le sceptre de son oncle passer en d'autres mains que les siennes. Conrad était alors engagé dans une guerre acharnée contre les Littes ou Slaves du nord-est, qui avaient fait une grande irruption en Germanie. Eudes, secondé par la plupart des barons du royaume de Bourgogne, profita des embarras de son rival pour entraîner dans son parti la Franche-Comté, la Savoie, la Suisse romane, le Lyonnais et le Viennois ; mais Conrad, vainqueur des Littes, accourut en Bourgogne, et il eut bientôt recouvré les conquêtes d'Eudes, qui n'avait point osé prendre le titre de roi. Les seigneurs bourguignons craignirent d'affronter les formidables armées des Germains, et Eudes lui-même, menacé jusqu'en Champagne par l'empereur, abjura ses prétentions. Conrad se fit couronner roi de Bourgogne au couvent de Saint-Maurice (1033). Le royaume de Bourgogne fut ainsi réuni à la Germanie et à l'Italie entre les mains de l'empereur. Eudes ne tarda pas à reprendre les armes, et, après bien du sang versé et bien des ravages de part et d'autre, il fit une diversion contre la Haute-Lorraine, pilla le pays de Toul, et prit d'assaut le château de Bar. Les événements d'Italie avaient ranimé ses espérances : Milan et la Lombardie, insurgés contre l'empereur, venaient de lui offrir la couronne d'Italie, et il s'apprêtait à lever en masse tous ses vassaux, pour se diriger vers les Alpes.

Eudes n'atteignit point les hautes destinées qu'il rêvait ; tandis qu'il revenait de Lorraine en Champagne, il fut assailli, à quelques lieues de Bar-sur-Ornain, par les milices féodales des deux Lorraines, réunies sous les ordres du duc Gothelon, feudataire de Conrad. La lutte fut opiniâtre et sanglante : la victoire demeura enfin aux Lorrains, et Eudes ne survécut pas à sa défaite (15 octobre 1037). Per-

sonne ne savait ce qu'était devenu le grand comte de Champagne : sa femme Hermengarde, fille d'un comte d'Auvergne, vint retourner tous les morts sur le champ de bataille pour retrouver son cadavre, et ne put le reconnaître qu'à un signe naturel, tant il était défiguré de coups de sabre et de hache d'armes[1].

Cette victoire assura la possession de la Bourgogne royale à Conrad-le-Salique. Ce royaume, formé par la réunion des deux royaumes d'Arles et de la Bourgogne transjurane, avait été indépendant, soit de la France, soit de l'Empire, depuis la mort de Charles-le-Chauve (877) : il fut dès lors annexé à la couronne impériale, et les contrées de la rive gauche du Rhône conservèrent le nom de *terres de l'Empire* longtemps après leur absorption dans le sein de la monarchie française.

Conrad, au reste, n'avait guère obtenu qu'un vain titre et une suzeraineté honorifique semblable à celle du roi de France sur ses grands vassaux. Certes, l'empereur avait en main plus de ressources que le roi de France ; mais ces ressources étaient continuellement annihilées par des embarras proportionnés à la puissance impériale. Les révoltes des Italiens, les guerres contre les Slaves et les Hongrois, ne laissaient pas à Conrad le temps d'appesantir son pouvoir sur les barons de la Bourgogne. Conrad mourut d'ailleurs deux ans après Eudes, en 1039.

Au sud de la Loire, Guilhem VI, dit le Gras, duc d'Aquitaine, n'avait point hérité des constantes prospérités de son père, Gilhem-le-Grand : s'étant engagé dans une guerre contre son voisin, le fameux Foulques-Nerra, comte d'Anjou, il fut vaincu au combat de Saint-Jouin, et fait prison-

[1] Radulf. Glabr. l. III, c. 9. Hermann. Contract. — *Chronic. Virdunense.*

nier par Geoffroy-*Martel*, fils de Foulques. Geoffroy envahit l'Aquitaine, poussa jusqu'à Bordeaux, s'empara de la Saintonge et ne mit le duc Guilhem à rançon qu'après trois ans de captivité; Guilhem mourut presque aussitôt après sa délivrance (en 1058).

Les victoires des Angevins sur tous leurs voisins sont dignes de remarque : environnés de grandes seigneuries avec lesquelles ils étaient constamment en guerre, et non-seulement faisant face, mais prenant sans cesse l'offensive dans toutes les directions, contre les Bretons, contre les Poitevins, contre les Manceaux, contre les Chartrains, ils étaient devenus la population la plus belliqueuse de la Gaule, et avaient acquis cette supériorité militaire que possèdent presque toujours les hommes des frontières. L'Anjou tout entier n'était qu'une frontière hérissée de tours. Les Angevins ne se brisèrent que contre la puissance normande.

Geoffroy-Martel succéda, en 1040, au vieux Foulques-Nerra, mort à Metz en revenant d'un troisième pèlerinage à la Terre-Sainte. Geoffroy avait voulu, en 1036, hériter du comté d'Anjou du vivant de son père, et s'était révolté contre lui; mais l'énergique vieillard confondit si bien en peu de jours les projets de son fils, qu'il l'obligea de faire plusieurs milles en rampant et portant une selle sur le dos, pour venir implorer sa grâce aux pieds d'un père outragé.

Le récit des dissensions qui eurent lieu dans le diocèse de Lyon fait comprendre d'une manière frappante les causes des scandales qui souillaient trop souvent l'épiscopat. L'irrégularité des élections passée pour ainsi dire en droit, et l'absence de toute forme électorale reconnue et respectée généralement, devaient jeter sans cesse sur les siéges épiscopaux les hommes les plus indignes de la

ravages du glaive : tous les rangs du clergé, depuis le souverain pontife jusqu'au simple prêtre, sont accablés sous le poids de la même condamnation, et, selon la parole du Seigneur, *un brigandage spirituel s'est emparé de l'Église.* »

Les prélats, interdits, ne surent que répondre aux paroles sévères de l'empereur ; car ils sentaient avoir mérité ces reproches. Toutes les charges cléricales étaient alors véritablement l'objet d'un trafic *pareil à celui des marchandises qu'on expose au marché.* Les évêques, avouant leur péché, se remirent à la miséricorde de l'empereur, qui voulut bien oublier le passé, mais publia dans tout son empire un édit par lequel il déclarait qu'aucune fonction tenant au ministère ecclésiastique ne pourrait s'acheter ; que quiconque aurait l'audace d'en faire commerce, ou pour soi-même ou pour d'autres, serait frappé d'anathème.

« De même que le Seigneur m'a accordé la couronne impériale par un don gratuit de sa miséricorde, disait Henri à la fin de cet édit, en s'adressant aux prélats, je ferai aussi exécuter gratuitement tout ce qui concerne sa religion sainte, et je veux, s'il vous plaît, que vous en fassiez autant de votre côté. »

L'église de Rome, ce centre commun de la chrétienté, était plus que toute autre en proie à cette *maladie contagieuse :* un enfant de douze ans, Benoît IX, de la maison des marquis ou comtes de Tusculum, avait été élu pape à prix d'or. Chassé du trône pontifical par le peuple romain et remplacé par un homme de *haute vertu,* Grégoire VI, ce Benoît IX remonta à diverses reprises sur le siége de saint Pierre, qu'il déshonorait par *l'infamie de ses mœurs,* et en fut autant de fois expulsé, jusqu'à ce que, dans un concile présidé par l'empereur Henri III, on lui

eut donné définitivement pour successeur Suggher, évêque de Bamberg (Babenberg), qui prit le nom de Clément II (1046). L'empereur, dans ce même concile, exigea des Romains le serment de ne plus procéder sans son aveu à l'élection des papes.

Henri, excité par des clercs qui aspiraient à régénérer l'Eglise, entre autres par le fameux moine toscan Hildebrand (depuis le pape Grégoire VII), poursuivit énergiquement la simonie en Allemagne, en Italie et dans les provinces orientales de la Gaule ; le trafic des choses saintes fut bientôt attaqué aussi dans le royaume de France par le pape Léon IX, qui vint tenir un concile à Reims en 1049 : la simonie et les mariages qualifiés d'*incestueux* par l'Eglise furent les deux principaux objets des opérations de cette assemblée. L'extrême rigueur de l'Eglise, qui proscrivait les alliances entre parents jusqu'à des degrés très-éloignés, et l'ignorance des utiles formalités par lesquelles la législation moderne constate les naissance et les mariages, causaient des perturbations continuelles dans la société : à cette époque, où épouser sa cousine au cinquième ou sixième degré était un inceste, personne n'était bien assuré de ne pas se trouver incestueux sans le savoir.

La mort du comte de Champagne (en 1037) n'avait terminé la guerre dans la Gaule orientale qu'aux dépens du repos de la *France*. Les vastes possessions d'Eudes II avaient été partagées entre ses deux fils ; sa domination dans la Champagne s'était étendue bien au-delà du comté de Troyes ; l'évêque de Châlons était son vassal, et il avait eu des forteresses jusque sur la Meuse. Ses fils, Thibaut, comte de Chartres, de Tours et de Blois, et Etienne, comte de Troyes et de Meaux, ou de Champagne et de Brie, héritèrent de son génie turbulent : ne s'esti-

mant point assez forts pour disputer le royaume de Bourgogne au monarque germain, ils tournèrent leur activité contre le roi des Français, et poussèrent à la révolte le frère aîné du roi Henri, cet Eudes que son imbécillité avait fait exclure du trône. Ce prince, ennuyé de vivre à Paris en simple particulier, alla se jeter entre les bras des deux comtes, et somma Henri de lui restituer sa part de la succession du feu roi Robert.

Cette entreprise fut malheureuse pour Eudes de France et ses alliés : Henri invoqua le secours de son vassal Geoffroy d'Anjou, en lui offrant l'investiture du comté de Tours, qu'il déclara confisqué sur Thibaud de Chartres pour crime de félonie; les Angevins firent merveille, comme à leur ordinaire : Eudes fut pris et renfermé au château d'Orléans ; le comte Etienne de Champagne fut défait par les troupes royales, et ses deux principaux compagnons d'armes, Raoul de Vexin, comte de Valois, d'Amiens, de Senlis, etc., et Galeran, comte de Meulan, tombèrent au pouvoir du roi ; le comté de Meulan demeura confisqué.

Geoffroy-Martel ne fut pas moins heureux contre le comte de Chartres : il s'était mis en devoir de conquérir par la force le fief que lui avait octroyé le roi, et tint la ville de Tours bloquée pendant plus d'un an : la famine tourmentait les assiégés ; les fils d'Eudes de Champagne se présentèrent enfin pour secourir la place. « Quand Geoffroy, dit le chroniqueur, apprit que les princes venaient le combattre, il implora l'assistance du bienheureux saint Martin, et promit de restituer humblement toutes les possessions qu'il avait pu enlever à ce grand confesseur et aux autres saints ; après ce vœu, il éleva la bannière de saint Martin de Tours au bout de sa lance, et marcha droit à l'ennemi avec ses chevaliers et ses gens de pied.

Les deux partis une fois en présence, l'armée des deux frères fut bientôt saisie d'une telle terreur, que les soldats se laissaient accabler sans se défendre, comme si leurs bras eussent été enchaînés. Etienne échappa au vainqueur; mais Thibaud fut fait prisonnier avec la plus grande partie de l'armée (dix-sept cents guerriers, dit le chroniqueur : les armées n'étaient pas fort nombreuses), et emmené dans la ville de Tours, qu'il rendit à Geoffroi. Personne ne douta que Geoffroi ne dût la victoire à sa piété envers saint Martin : quelques fuyards du parti des deux comtes rapportèrent qu'à l'instant où le combat s'engagea, tous les hommes de Geoffroi, cavaliers et gens de pied, avaient paru couverts de vêtements d'une blancheur éblouissante. Il est juste de dire, ajoute le chroniqueur, que les fils d'Eudes exerçaient leurs rapines sur les pauvres du saint confesseur, pour enrichir leurs *hommes.* » Le comte Étienne mourut peu après, et Thibaud, mis en liberté par Geoffroi, réunit entre ses mains toutes les possessions d'Eudes son père, moins la Touraine, qui demeura au comte d'Anjou [1] (vers 1042).

(1041.) Un événement de haute impor tanceavait eu lieu pendant cette guerre civile : c'était l'institution de la fameuse *trève de Dieu.*

La *paix de Dieu*, proclamée par les évêques des diverses régions de la Gaule, de 1031 à 1035, n'avait point eu les grands résultats qu'on en attendait : on avait manqué le but en le dépassant. L'Église et la féodalité étaient trop fortes toutes deux pour que l'une de ces deux puissances pût détruire l'autre : vouloir extirper radicalement la guerre d'une société toute fondée sur la guerre, et changer

[1] Radulf. Glabr. l. V, c. 1-2. — Hug. Floriac.

soudain le monde féodal en un monde purement religieux et évangélique, c'était là une de ces sublimes folies qui saisissent et emportent un moment les peuples dans leur élan passionné, mais pour les laisser retomber de plus haut dans la réalité. Les ressources morales et matérielles dont disposaient les évêques ne suffisaient pas à garantir la *paix* et à protéger les *hommes de bon vouloir*. Une mer de passions orageuses eut bientôt renversé cette faible digue, et les auteurs de la *paix* furent peut-être les premiers à la transgresser. Il n'était pas possible, il n'était pas même juste, à vrai dire, d'interdire aux particuliers de revendiquer leur droit par la force, là où les pouvoirs sociaux étaient trop faibles et trop déréglés eux-mêmes pour maintenir l'ordre et la justice.

Ce généreux mouvement ne demeura pourtant pas stérile : il rentra seulement dans des limites moins exagérées. Les conciles qui avaient proclamé la *paix de Dieu* en 1035 s'étaient ajournés à cinq ans. Dans leur nouvelle session, reconnaissant l'impossibilité d'anéantir la guerre, ils se bornèrent à chercher les moyens d'en adoucir les maux : un synode tenu dans le Roussillon, en 1027, avait décrété que personne n'attaquerait son ennemi depuis l'heure de none du samedi (trois heures après-midi), jusqu'au lundi à l'heure de prime (six heures du matin). On prit cette décision pour modèle et pour point de départ. « Les peuples d'Aquitaine, dit Glaber, et toutes les provinces des Gaules, à leur exemple, cédant à la crainte et à l'amour de Dieu, firent un pacte vraiment inspiré du Ciel. On décréta que, du mercredi soir au lundi matin, aucun chrétien ne ravirait quoi que ce fût à son prochain par violence, ne tirerait vengeance de ses ennemis, ou même n'exigerait de gages de qui lui aurait donné

caution. Les infracteurs de ce pacte furent condamnés à *composer pour leur vie*[1], ou à se voir bannis de leur pays et de la communion des chrétiens. Cette loi nouvelle reçut le nom de *treugue* ou trève de Dieu. Ces jours de paix avaient été choisis en mémoire de la Passion du Sauveur, qui commença de souffrir le mercredi. Les jours de grandes fêtes, et l'Avent et le Carême tout entiers, furent compris dans la *pacification:* pendant ces deux saintes périodes, il fut même défendu de se livrer à tous travaux guerriers, tels que construction et réparation de châteaux-forts, exercices d'armes, etc. On mit les églises et cimetières non fortifiés sous la sauvegarde perpétuelle de la *trève de Dieu,* ainsi que la personne des clercs et des moines, pourvu qu'ils ne portassent point d'armes. Il fut interdit à l'avenir de tuer, de mutiler, d'emmener captifs les pauvres gens de la campagne, lorsqu'on guerroyait contre leurs seigneurs, et de détruire méchamment les ustensiles de labour et les récoltes.

La trève de Dieu, sans être jamais complétement observée, fut un grand bienfait pour l'Occident, et aida notre patrie à gagner l'époque à laquelle un véritable pouvoir public fut enfin constitué en France. Acceptée par acclamation dans le midi et dans l'est, elle fut d'abord repoussée par les princes de l'ouest et du centre. Les Normands regardaient cette convention comme une atteinte à leur indépendance nationale et au droit qu'ils s'étaient réservé, en se fixant dans la Neustrie, de faire la paix ou la guerre à leur volonté. Le roi Henri, le comte d'Anjou et les fils d'Eudes, qui continuaient à s'entrebattre et à brûler et piller réciproquement les domaines

[1] Le système du wehreghild avait survécu aux lois barbares.

les uns des autres, se refusèrent aussi d'abord à recevoir la trève sainte. Le chroniqueur prétend qu'ils en furent punis par une maladie cruelle, un *feu mortel*, qui désola la France et emporta beaucoup de victimes de toute condition. Les hostilités cessèrent vers 1042 en France.

La trève de Dieu fut établie en Angleterre, en 1045, par Edward le Confesseur, qui venait de remonter sur le trône de son père; car la dynastie danoise avait été expulsée, et le dernier fils d'Ethelred, rappelé par les Anglo-Saxons, en 1041, après la mort de Hardeknut, fils de Knut ou Canut-le-Grand. La grande monarchie de ce Charlemagne du Nord ne lui avait pas survécu.

Le duché de Normandie, depuis la mort de Robert-le-Diable, avait à souffrir beaucoup de misères. Les barons n'étaient pas restés longtemps fidèles aux serments prêtés à Robert partant pour la Terre-Sainte : beaucoup d'entre eux, profitant de la jeunesse du duc Guillaume, « renoncèrent à leur fidélité et se bâtirent des forteresses très-solides, dont l'asile assuré accrut leur audace ; il s'éleva entre eux toutes sortes de querelles et de dissensions qui coûtèrent la vie à une multitude d'hommes. » Gilbert, comte d'Eu, un des tuteurs du jeune duc, fut assassiné par les amis de Raoul de Vacé, fils de l'archevêque Robert. Turold, précepteur de Guillaume, fut de même égorgé traîtreusement, ainsi qu'Osbern, sénéchal du duc : Osbern était couché dans la chambre même du duc, à Vaudreuil, lorsque Guillaume de Montgommeri vint le massacrer dans son lit. Guillaume de Montgommeri ne porta pas loin son crime : Barnon de Glote, prévôt (sous-intendant) d'Osbern, voulant venger la mort injuste de son seigneur, assembla une nuit de vigoureux champions, se rendit à la maison où dormaient Guillaume et ses com-

plices, et les tua tous en même temps, *selon ce qu'ils avaient mérité.*

Les ennemis les plus opiniâtres de Guillaume étaient les parents de son père. Roger du Ternois ou de Toisné, grand porte-étendard de Normandie, et descendant de Hulce, oncle de Rollon, était parti pour guerroyer contre les Sarrasins d'Espagne, tandis que Robert-le-Diable s'en allait faire pénitence en Palestine; Roger, homme puissant et orgueilleux, fut vivement indigné à son retour d'apprendre que Guillaume avait succédé à Robert, et déclara hautement qu'un bâtard, fils de la fille d'un petit bourgeois de Falaise, n'était pas fait pour commander aux barons de Normandie. Il prit donc les armes et se mit à ravager les terres des partisans du jeune duc; mais Roger de Vielles, fils du seigneur de Vaux, comte de Beaumont et de Pont-Audemer, marcha contre lui au nom du jeune duc, et Roger du Ternois périt avec ses deux fils dans la première rencontre.

Robert, lors de son départ, avait recommandé son fils au roi de France et au duc de Bretagne : le duc Alain intervint activement dans les affaires de Normandie et défit plusieurs des barons rebelles; mais une prompte mort, qu'on attribua au poison (1er octobre 1040) enleva au jeune Guillaume un défenseur aussi dangereux peut-être que ses ennemis eux-mêmes; car Alain pensait, dit-on, à faire valoir les prétentions qu'il avait sur la Normandie du chef de sa mère, tante de Robert-le-Diable. Le jeune duc, *croissant en force et en sagesse*, appela auprès de lui les grands de son père, et s'efforça de gagner leur affection. Par l'avis de ses conseillers, il se choisit pour tuteur ce même Raoul de Vacé, son cousin, qui avait fait assassiner le comte d'Eu, et le mit à la tête

de toute la chevalerie normande. Quelques-uns des seigneurs demeurèrent fidèles à Guillaume ; mais d'autres, *ne se plaisant qu'au mal*, lièrent des intrigues secrètes avec Henri, roi de France, et l'excitèrent contre leur prince. Le roi Henri, oubliant les services qu'il avait reçus du duc Robert, exigea des conseillers du jeune Guillaume la destruction du fort de Tillières-sur-l'Avre, près Verneuil, qui protégeait les frontières normandes du côté de la France, pilla et brûla le bourg d'Argentan ; puis, contre sa promesse, il releva les ruines de Tillières et y mit une garnison française.

Henri ne poussa cependant pas plus loin ses entreprises, et se décida enfin à remplir les devoirs de la suzeraineté et ceux de la reconnaissance, lorsque la couronne de Guillaume fut de nouveau sérieusement menacée.

Gui, fils de Renaud, comte de Bourgogne, et d'une fille de Richard II, tenait de Robert-le-Diable plusieurs fiefs considérables en Normandie, et Robert l'avait fait élever avec le petit Guillaume : Gui réclama tout à coup les droits qu'il disait avoir à la couronne ducale du chef de sa mère, entraîna dans ses intérêts ce Nigel, gouverneur de Coutances, qui avait vaincu jadis le duc de Bretagne, et s'attacha Ranulfe, vicomte de Bayeux, ainsi que beaucoup des seigneurs. Le duc Guillaume, alors âgé d'environ vingt ans, alla trouver le roi Henri à Poissi, et requit de lui l'assistance que le suzerain devait au vassal troublé dans la possession de son fief (1064).

Le roi et les hommes de France entrèrent dans le comté de Hiesmes, opérèrent leur jonction avec les Normands fidèles à leur prince, et rencontrèrent au Val-des-Dunes, près de Caen, *une innombrable multitude* de gens d'armes, qui leur présentèrent la bataille sous les ordres de Gui de

Bourgogne. Le roi Henri, assailli dans la mêlée par Aimon, vaillant chevalier du parti de Gui, fut désarçonné et porté par terre : il eût péri sans les prompts secours des siens. Après un grand carnage, l'armée des insurgés fut taillée en pièces, mise en fuite ou précipitée dans les flots de l'Orne. Gui, échappé à grand'peine du champ de bataille, se sauva dans son château de Brionne, où le duc vint bientôt l'assiéger. Guillaume ne put prendre la place de vive force ; la disette de vivres obligea toutefois Gui à capituler : il fut convenu que Gui et ses adhérents seraient reçus à merci, mais en livrant au duc les *lieux de refuge* dans lesquels ils avaient mis leur confiance. Guillaume démolit toutes leurs forteresses. Gui obtint la permission de vivre à la cour de Rouen ; mais, ne pouvant supporter d'*être humilié aux yeux de tous, et odieux aux yeux d'un grand nombre*, il s'en retourna volontairement en Bourgogne. Nigel de Coutances fut exilé, et dès lors aucun baron *n'osa plus montrer un cœur rebelle contre le duc*.

(1048.) — La guerre que Guillaume eut à soutenir l'année suivante contre Geoffroi-Martel accrut encore la précoce renommée du fils de Robert-le-Diable. Geoffroi, toujours vainqueur jusqu'alors dans ses querelles continuelles avec ses voisins, avait augmenté considérablement l'héritage de son père Foulques-Nerra. Depuis sa victoire sur Guilhem VI, duc d'Aquitaine, il avait épousé la belle-mère du prince vaincu (mort en 1038), conservait une grande influence au sud de la Loire, et occupait toujours la Saintonge : il avait conquis la Touraine sur le comte de Chartres (en 1041 et 1042), et, tournant enfin ses armes contre la Normandie à la faveur des discordes de ce pays, il s'était emparé d'Alençon, et avait laissé

dans le château de Domfront une grosse garnison qui portait partout le ravage et l'effroi.

Le jeune Guillaume, *redoutant peu la haute renommée de son ennemi*, marcha sans délai contre Domfront. En approchant de cette place, il alla en personne, à la tête de cinquante chevaliers, faire une reconnaissance qui faillit lui coûter la vie. Un de ses principaux barons, qui le trahissait, ayant donné avis aux *châtelains* de Domfront de l'imprudente excursion du duc, trois cents cavaliers, soutenus par sept cents hommes de pied, sortirent brusquement de Domfront pour l'envelopper; mais le duc se défendit avec une telle vigueur, qu'il culbuta les cavaliers angevins et les contraignit à regagner la forteresse de toute la vitesse de leurs chevaux. Guillaume examina ensuite la position du château, bâti au milieu de rochers escarpés, et, ne pensant pas pouvoir l'emporter d'assaut, il l'environna d'ouvrages de circonvallation, et le bloqua rigoureusement avec toutes les forces de la Normandie. Geoffroi s'avança pour secourir la place assiégée, et déclara à deux chevaliers, envoyés vers lui par Guillaume, que le lendemain, au point du jour, il irait réveiller au son de ses trompettes l'armée normande devant Domfront: il leur désigna le cheval qu'il monterait, le bouclier et la cotte d'armes qu'il porterait dans le combat. Les chevaliers normands répondirent que le comte Geoffroi n'avait pas besoin de se fatiguer à continuer sa route, que leur chef lui en épargnerait la peine, et ils lui dépeignirent à leur tour le *destrier*, les armes et le costume de leur seigneur. Malgré ces bravades mutuelles, le combat n'eut pas lieu: Geoffroi, informé sans doute que les Normands étaient supérieurs en nombre à ses soldats, se retira sans en venir aux mains avec Guillaume, au grand regret de celui-ci.

Le duc de Normandie profita de ce succès peu coûteux pour aller surprendre Alençon. En arrivant au bord de la rivière de Sarthe, Guillaume fut arrêté par une redoute qui défendait les approches de la ville. Les soldats qui gardaient cette fortification avancée, reconnaissant le duc, se mirent à battre des cuirs, en criant *la peau! la peau! à la peau!* par allusion au métier de *corroyeur*, qu'avait exercé le père d'Arlette. Le duc et ses chevaliers, entrant en grande fureur, attaquèrent la redoute, la prirent et la brûlèrent; puis Guillaume, en présence des habitants d'Alençon accourus sur les remparts, fit couper les pieds et les mains aux soldats qui l'avaient insulté, et lancer leurs membres avec des frondes par-dessus les murailles. La garnison de la citadelle, saisie de terreur, ouvrit les portes au duc, qui retourna sur-le-champ au siége de Domfront. Cette redoutable forteresse, n'espérant plus d'assistance, se rendit également.

Cinq ans après (en 1053), Guillaume consolida encore sa puissance en s'alliant à Beaudouin V, dit de Lille, souverain de la riche et populeuse Flandre : Guillaume alla épouser, à Bruges, Mathilde de Flandre, fille de Baudouin et d'une sœur du roi Henri. La chronique de Tours, peu favorable aux princes normands, prétend que Mathilde avait d'abord refusé d'épouser un bâtard, mais que Guillaume, l'attendant à la sortie de l'église, la *battit* jusqu'à ce qu'il eût obtenu son consentement.

(1054.) La guerre ne tarda pas à se rallumer en Normandie. Guillaume, comte d'Arques, oncle du duc, après diverses révoltes, avait été privé de ses biens, et s'était retiré en France; il vint une nuit reprendre par trahison son château d'Arques, et s'y établit avec quelques centaines d'aventuriers français et normands, qui exer-

cèrent d'affreuses dévastations aux alentours. Le duc accourut assiéger Arques : là, il fut informé que les Français, *qui jalousaient d'habitude les Normands*, avaient excité le léger et versatile Henri à prendre les armes en faveur de Guillaume d'Arques. Le roi se montra en effet à la vue de l'armée normande ; mais son avant-garde ayant été surprise et taillée en pièces par un détachement d'élite, qui tua le comte Lambert de Ponthieu et prit Hugues Bardoul, autre fameux capitaine, il battit en retraite et abandonna Guillaume d'Arques. La faim força ce seigneur rebelle de capituler, et d'évacuer la forteresse avec ses compagnons.

Le roi Henri, excité par ses conseillers, et surtout par Geoffroi Martel, qui s'était dédommagé de la perte d'Alençon et de Domfront en usurpant la suzeraineté du Maine (1051), mais qui n'en gardait pas moins rancune au duc Guillaume, fit de grands préparatifs pour se venger de l'affront qu'il avait reçu devant Arques, et la Normandie fut menacée d'une invasion formidable en apparence. Le roi et Geoffroi avaient entraîné dans leur coalition Guilhem VII, duc d'Aquitaine, les seigneurs qui dominaient la Bretagne pendant la minorité du petit duc Conan, fils d'Alain, le duc Robert de Bourgogne et jusqu'au comté de Champagne et de Chartres, Thibaud, ce vieil ennemi du roi et du comte d'Anjou : une jalousie commune suscitait tous ces princes et toutes ces populations contre les Normands, et presque tous les vassaux de la couronne de France avaient répondu au ban royal.

Les alliés divisèrent leurs forces en deux corps d'armée : les troupes levées entre la Seine et la Garonne, dirigées par le roi et le comte Geoffroi, entrèrent en Normandie par le comté d'Évreux, tandis que le pays de Caux était

envahi par les guerriers de la France septentrionale, de la Champagne et de la Bourgogne, que conduisait le grand-chambellan Raoul, qui commandait au nom d'Eudes, l'imbécile frère du roi.

Le duc Guillaume, sans perdre courage, se mit en devoir de soutenir cette double attaque assez habilement combinée par Geoffroi-Martel : il détacha en toute hâte des *chevaliers d'élite*, sous les ordres de Robert, comte d'Eu, de Hugues de Gournai, de Hugues de Montfort et de Guillaume de Crespigni, contre les ennemis qui assaillaient le pays de Caux, et il fit face lui-même au roi Henri. Les quatre barons normands rencontrèrent à Mortemer les Français, qui, ne s'attendant point à combattre, s'étaient débandés çà et là, brûlant les maisons et insultant les femmes. Les Français, assaillis à l'improviste, ne se rallièrent qu'à grand'peine, et, après une mêlée confuse et sanglante, le frère du roi s'enfuit, ses troupes furent mises en déroute, et les Normands, pleins d'allégresse, dépêchèrent aussitôt des exprès à leur duc pour lui annoncer cet heureux succès.

Le duc Guillaume envoya *un de ses hommes* vers le camp du roi Henri. Ce messager, gravissant sur une hauteur voisine du camp, au milieu de la nuit, poussa de grands cris d'une voix retentissante. Les sentinelles du roi lui ayant demandé qui il était et pourquoi il criait ainsi à pareille heure : — Je m'appelle Robert de Toësne, répondit-il, et je vous porte de mauvaises nouvelles. Conduisez vos chariots et vos charrettes à Mortemer pour emporter vos amis qui sont morts! Les Français sont venus vers nous afin de mettre à l'épreuve la chevalerie des Normands, et ils l'ont trouvée plus forte sur les arçons qu'ils n'eussent souhaité. Eudes, leur prince, a sauvé sa vie par la

fuite, et Gui, comte de Ponthieu, a été pris; les autres sont tous morts ou prisonniers, ou se sont enfuis à *grand renfort d'éperons*. Or, allez conter ces nouvelles au roi des Français de la part du duc des Normands.

Le roi, informé du désastre des siens, n'osa tenter de les venger : perdant courage au premier échec, il évacua la Normandie, déserta la coalition dont il était le chef, et conclut avec Guillaume une paix qu'il devait bientôt violer; mais la guerre continua entre Geoffroi d'Anjou et le duc de Normandie. Guillaume construisit sur les marches du Maine le château fort d'Ambrières, comme pour prendre possession de cette province ; il avait fièrement annoncé au comte d'Anjou, quarante jours d'avance, l'instant où commenceraient les travaux, en le défiant d'y mettre obstacle. Geoffroi ne put en effet ni arrêter cette construction, ni s'emparer du fort lorsqu'il fut terminé, malgré un siége dans lequel l'aidèrent le duc d'Aquitaine et Eudes, comte de Nantes, oncle du duc Conan. Guillaume, poursuivant le cours de ses succès, arracha le Maine au comte d'Anjou, et força Geoffroi, comte du Mans, à quitter la suzeraineté de Geoffroi d'Anjou pour subir la sienne. La fortune des Angevins s'était enfin brisée contre les forces supérieures des Normands.

(1058.) — Le comte d'Anjou, furieux, décida le roi Henri à reprendre les armes contre Guillaume : ils envahirent et pillèrent ensemble les comtés de Hiesmes et de Bayeux ; mais, comme ils passaient la Dive, près de Varaville, pour se diriger sur Rouen, le duc Guillaume, renforcé par les Bretons, qui, cette fois, s'étaient déclarés pour lui, tomba tout à coup sur l'arrière-garde du roi, tandis que le gros de l'armée défilait sur le pont de la Dive : l'arrière-garde fut renversée sur le corps de ba-

taille; le pont rompit sous la foule des fuyards, et tout ce qui était demeuré en deçà fut tué ou pris. Les comtes de Champagne, de Soissons et bien d'autres demeurèrent captifs. Dégoûté par tant de revers, le faible Henri plia devant le génie de Guillaume, et conclut avec lui, l'année suivante, une paix qui ne fut plus rompue pendant le peu de temps que vécut encore le roi de France [1].

Tandis que les Normands triomphaient ainsi de tous leurs ennemis dans la Gaule, des aventuriers de cette belliqueuse nation fondaient un état puissant dans l'Italie méridionale. Les succès de Raoul Drengott contre les Grecs de la Pouille avaient tourné vers l'Italie les espérances de tout ce qu'il y avait d'hommes braves et pauvres dans la Normandie et la marche de Bretagne.

Il y avait quelques années, quarante pèlerins normands, conduits par un certain Tostig ou Toustain Scitel, revenant de Jérusalem, étaient abordés à Salerne au moment où cette ville allait succomber sous les efforts des Sarrasins, qui, maîtres de la Sicile, infestaient sans cesse les rivages napolitains. Les Normands ranimèrent tellement par leur exemple le courage des assiégés, que les Sarrasins furent forcés de se retirer avec perte : Gaimar, duc lombard de Salerne, retint à son service ces hommes intrépides, et envoya, dit-on, des députés en Normandie, avec des citrons, des amandes et d'autres fruits d'Italie, des étoffes précieuses et des harnais dorés pour les chevaux, afin d'exciter d'autres Normands à venir dans un pays qui produisait de *telles richesses*[2]. Les Normands et les Bretons

[1] Willelm. Gemetic., l. VII. Orderic. Vital., l. I, II, III. Chroniq. de Normandie, dans les *Hist. de France*, t. XI. — Willelm. Malmesbury, l. III. *Gesta Guillelmi ducis.* — Robert. de Monte.

[2] *Chronic. Cassini montis*, l. II, c. 37.

ne cessèrent dès lors d'affluer en Italie, et accoururent efficacement les seigneurs qui les soldaient contre les Grecs et les Sarrasins. Mais, lorsque les princes italiens voulurent renvoyer ces dangereux alliés, ceux-ci se retournèrent contre leurs hôtes, s'emparèrent de plusieurs forteresses, et commencèrent à guerroyer aux alentours pour leur propre compte. La puissance des aventuriers alla toujours croissant, surtout lorsqu'ils eurent à leur tête les douze fils de Tancrède de Hauteville, dont les plus renommés furent Dreux de Coutances, Homfroi et Robert Guiscard. Pareils aux *rois de mer* leurs aïeux, ils faisaient la guerre à tout le monde : ils attaquaient tour à tour les Grecs et les Sarrasins, les princes italiens et le patrimoine de saint Pierre. Leurs progrès devinrent si menaçants, que le pape Léon IX, l'empereur d'Occident Henri III et l'empereur d'Orient Constantin XI se coalisèrent pour les arrêter ; le pape même marcha en personne contre les Normands à la tête d'une nombreuse armée italo-germanique : il fut vaincu (18 juin 1053) à Civitella, dans la Capitanate, et tomba au pouvoir de Homfroi et de Robert Guiscard. Ces deux chefs traitèrent avec respect l'illustre captif; mais ils ne le remirent en liberté qu'après l'avoir fait consentir à sanctionner leurs usurpations et à quitter l'alliance des Grecs. Homfroi étant mort vers ce temps-là, le pape donna à Robert Guiscard l'investiture de la Pouille, dont les Normands étaient en possession, et celle de la Calabre et de la Sicile, qui appartenaient encore, l'une aux Grecs, l'autre aux Sarrasins. Robert consentit à tenir ces provinces en fief du saint-siége, et se reconnut le vassal du pape, qui s'attribuait ainsi sur l'Italie méridionale une suzeraineté à laquelle ses prédécesseurs n'avaient jamais eu la moindre prétention. Un autre chef normand, Ri-

chard, tint en fief du pape la principauté de Capoue.

Robert, qui vécut jusqu'en 1085, mit à profit l'étrange donation du saint-siége, et finit par enlever aux Grecs et aux Sarrasins tout le reste des contrées qui forment aujourd'hui le royaume de Naples ou des Deux-Siciles. La conquête de la Sicile sur les infidèles eut dans toute la chrétienté un immense retentissement.

Durant les guerres qui avaient agité la France et la Normandie, la Flandre et le royaume de Lorraine n'avaient pas été plus tranquilles. Godefroi-le-Hardi, héritier du duc Gothelon, le vainqueur d'Eudes de Champagne, se révolta contre Henri III de Franconie, qui voulait lui enlever les deux duchés de Lorraine réunis entre ses mains. Ligué avec Baudouin IV, dit de Lille, comte de Flandre, et Thierri ou Théoderik, comte de Hollande, il invita le roi de France à réclamer le royaume de Lorraine comme ayant appartenu jadis à ses devanciers. Les évêques et les seigneurs du royaume de France engagèrent vivement leur prince à saisir l'occasion de s'agrandir : le roi Henri de Franconie était parti pour se faire couronner empereur à Rome (1046) ; la circonstance semblait favorable. Henri Ier hésitait, lorsqu'il reçut une lettre de Waso, évêque de Liége, sujet de Henri III : ce prélat lui représentait qu'enlever le bien d'autrui, pour un roi comme pour un particulier, était un vol, le plus criminel de tous les vols, lorsque l'incendie, le pillage et le meurtre en accompagnaient l'exécution. — Voilà un vrai prêtre, dit Henri à ses conseillers, voilà un digne évêque ; étranger, il m'a donné un meilleur avis que n'avaient fait mes vassaux, à moi, leur seigneur ! Et il refusa l'offre des seigneurs rebelles, ravi sans doute que la vertu fût si bien d'accord avec sa paresse.

Henri III raccourut d'Italie, et, après une lutte assez vive, ôta au duc Godefroi la Haute-Lorraine et en investit Gérard, comte d'Alsace, tige de cette célèbre maison de Lorraine dont est issue la dynastie impériale qui règne maintenant sur l'Autriche. Godefroi se soumit en 1051, et rendit hommage à l'empereur pour la Basse-Lorraine, qui lui fut laissée; Baudouin de Flandre, qui n'avait eu jusque-là d'autre suzerain que le roi de France, fut forcé peu après d'aller à Aix-la-Chapelle rendre hommage à l'empereur. Henri de France n'eut pas le courage de défendre son vassal ni de repousser cette atteinte portée à ses droits.

Cependant Godefroi et Baudouin reprirent les armes et ne les posèrent plus qu'après la mort de Henri III, arrivée en 1056 : ils traitèrent avec les tuteurs de Henri IV, fils de leur ennemi, dans une diète germanique assemblée à Cologne; et Baudouin, le premier, le plus riche, le plus puissant des comtes du royaume de France, se reconnut définitivement vassal de l'empereur, moyennant l'investiture du château de Gand et du comté d'Alost, qui auparavant ne faisait point partie du comté de Flandre. Les comtes de Flandre, devenus ainsi vassaux des deux couronnes, se trouvèrent désormais dans une position fort compliquée.

L'histoire ecclésiastique, pendant toute cette période, offre un intérêt bien plus puissant que l'histoire politique. Malgré le mauvais sort des hérétiques d'Orléans, les doctrines hétérodoxes continuaient à se répandre dans l'ombre : l'Occident voyait reparaître des sectes oubliées depuis plusieurs siècles; on donnait généralement aux dissidents le nom de manichéens, qui inspirait une vague horreur aux populations, et il est probable en effet qu'on doit

voir dans quelques-uns de ces premiers hérétiques les devanciers des fameux *Albigeois*, qui professèrent plus tard avec éclat, dans le midi de la Gaule, la doctrine persane des deux principes. Les chefs de ces sectaires se signalaient par des mœurs sévères et par l'abstinence de tout aliment emprunté à la nature vivante ; ils condamnaient le mariage et la procréation des enfants.

Leur pâleur, qui dénonçait l'austérité de leur vie, devint bientôt un titre de proscription : quiconque avait le teint blême et ne mangeait pas de viande fut réputé hérétique. En 1052, l'empereur Henri III étant venu passer les fêtes de Noël à Gotzlar, on découvrit là quelques manichéens, dont l'hérésie fut constatée, parce qu'ils refusèrent de tuer et de manger un poulet, malgré l'ordre que leur en avaient intimé les évêques : l'empereur, de l'assentiment de tous les grands, clercs et laïques, présents à sa cour plénière, envoya les hérétiques au gibet.

Les accusations portées contre les sectaires semblent se réfuter mutuellement : on reconnaissait que leurs dogmes leur imposaient une austérité outrée, et en même temps on leur imputait des débauches honteuses et une immoralité effrénée. La connaissance de la cosmogonie manichéenne et gnostique peut aider à comprendre cette apparente contradiction. Les manichéens et les gnostiques croyaient le monde extérieur, le monde des corps, créé par une puissance malfaisante et ténébreuse ; la chair était maudite et fatalement vouée au mal ; l'union de l'âme et du corps était maudite, et l'âme captive ne devait aspirer qu'à sortir du monde visible, pour aller rejoindre le Dieu de lumière dans la région des essences spirituelles ; tous les actes du corps étaient également mauvais et réprouvés. Les conséquences de cette croyance se devinent sans peine:

quelques âmes d'élite s'efforçaient de vivre d'une vie purement intellectuelle et de se séparer en quelque sorte de leurs corps dès ce monde pour retourner plus vite dans la vraie patrie; mais tous ceux qui n'étaient point assez forts pour dompter la nature, faisaient deux parts de leur existence, et s'abandonnaient sans scrupule à tous les instincts des sens, en croyant céder à un pouvoir irrésistible.

La répression barbare, à laquelle avaient participé le bon roi Robert et le sage Henri III, trouvait cependant quelques adversaires dans le sein même du clergé. L'évêque de Châlons-sur-Marne, soupçonnant l'existence de beaucoup d'hérétiques dans son diocèse, écrivit au vénérable Waso, évêque de Liége, pour lui demander conseil.

— N'est-il pas juste et convenable de faire mourir les manichéens par le glaive? demanda-t-il.

— Imitez le Sauveur, répondit le vertueux prélat, et tolérez ceux qui s'écartent de la vraie foi. Ce qui n'est que poussière ne doit pas juger la poussière!... Ne cherchons point à ôter la vie aux pécheurs par le glaive séculier; car nous, qui nous intitulons évêques, n'avons pas reçu dans notre ordination le glaive des enfants du siècle.

Les manichéens étaient pour le christianisme des étrangers, des ennemis du dehors; mais, dans le sein même de l'Eglise, se réveilla sur ces entrefaites une grave controverse, qui avait divisé les théologiens deux siècles auparavant, et qui n'avait point été vidée à fond : Bérenger, archidiacre d'Angers et écolâtre de Tours, releva l'opinion de Jean Scott sur l'eucharistie, et attaqua vivement les idées de Paschase Radbert, qui avaient prévalu dans l'Eglise. Bérenger ne niait pas qu'il n'y eût dans ce sacrement une mystérieuse communication de Dieu à l'homme. Le Christ, suivant lui, était véritablement présent en esprit;

mais c'était une erreur vulgaire de croire que le pain et le vin consacrés subissent une transformation matérielle, et que le fidèle reçût le corps et le sang avec lesquels Jésus s'était autrefois manifesté sur la terre : c'était Jésus Dieu, et non Jésus homme, qui se communiquait au fidèle dans l'eucharistie. L'Église fut bien autrement agitée par cette discussion que par les tentatives obscures encore des manichéens : reconnaître et frapper ceux-ci comme des ennemis publics, c'était tout un; mais Bérenger avait allumé une vraie guerre civile, où il fut soutenu par les évêques d'Angers et du Mans, ses disciples et ses amis, et par un grand nombre de clercs. La lutte engagée entre l'école de Tours et celle de l'abbaye du Bec, en Normandie, à laquelle présidait alors le Lombard Lanfranc, fut bientôt portée aux conciles de Rome et de Verceil (avril et septembre 1050)[1]. Bérenger ne comparut pas, fut condamné, et les livres de Jean Scott furent brûlés publiquement. Le roi Henri avait convoqué un concile à Paris tandis que le pape en réunissait un autre à Verceil : l'assemblée gallicane anathématisa Bérenger aussi bien que le concile italien, et les évêques assemblés à Paris menacèrent d'aller assiéger Bérenger dans son école de Tours à la tête d'une armée royale. La menace ne fut pas réalisée, et Bérenger continua sa résistance. Il se rétracta enfin au milieu d'un nouveau concile tenu à Rome sous le pape Nicolas II; mais, à peine sorti du concile, il se repentit d'avoir cédé à la crainte, et, sauf quelques concessions momentanées, il ne cessa guère de combattre avec la plume et la parole, pendant tout le reste de sa longue vie.

[1] Le pape Léon IX, pendant le concile de Rome, enjoignit au *prétendu archevêque* de Dol et aux prélats bretons qui le reconnaissaient pour métropolitain de se soumettre à leur légitime métropolitain, l'archevêque de Tours : les Bretons ne comparurent ni n'obéirent, en dépit des excommunications papales.

C'était à l'époque du plus formidable essor de la puissance papale. Cependant Bérenger ne fut jamais sérieusement persécuté ; sa doctrine avait jeté une extrême incertitude dans les esprits. Sa personne fut protégée par le terrible Grégoire VII lui-même, et les ennemis politiques de ce pape l'accusèrent d'avoir ordonné un jeûne pour demander à Dieu de faire connaître qui avait raison de Bérenger ou de l'église romaine. Si ce fait singulier est vrai, Grégoire VII, le catholicisme incarné, aurait hésité devant l'opinion que Bérenger transmit à Luther !

Rien n'apparaissait d'une telle hésitation dans la réforme des mœurs, de la discipline et du gouvernement de l'Eglise, œuvre à laquelle se vouait l'élite du clergé depuis que l'Europe commençait à se rasseoir sur ses bases nouvelles : en France, en Italie, en Germanie, beaucoup d'hommes éminents par leurs talents, leur énergie et la sincérité de leur foi, les Guillaume de Dijon, les Odilon de Cluni [1], les Richard de Verdun, les Pierre Damiani, etc., avaient travaillé de concert à la régénération de l'Eglise; mais tous ces noms, illustres parmi leurs contemporains, se sont effacés aux yeux de la postérité dans l'auréole d'un nom immense, celui de Grégoire VII ; tout le mouvement catholique du onzième siècle s'est personnifié dans cette imposante figure du moine-pape qui se crut appelé à fonder sur la terre, par des moyens de politique humaine, ce règne du Christ et de l'Eglise, attendu depuis tant de siècles. L'aspect du vaste désordre qu'offrait l'Europe au sortir des temps barbares, l'impuissance des pouvoirs

[1] Il fut le père spirituel de Grégoire VII ; car ce grand homme, Toscan de naissance, passa une partie de sa jeunesse au monastère de Cluni, où l'on affluait de toute la chrétienté. C'est à l'abbé Odiles ou Odilon, que la chrétienté a dû l'établissement de la commémoration générale des morts, le 2 novembre, la plus mélancolique et la plus austère à la fois de toutes les cérémonies religieuses.

laïques, et en même temps la tendance fatale d'une partie du clergé à s'absorber dans la féodalité avaient suscité chez bien des esprits une pensée, qui, se concentrant dans une âme plus profonde et plus ardente, en jaillit pour embraser le monde. Les mêmes inspirations religieuses qui avaient voulu récemment anéantir la guerre entre chrétiens et étouffer le génie féodal, enfantèrent l'audacieuse conception d'une monarchie ecclésiastique, d'une royauté sacrée, qui devait mettre à ses pieds toutes les royautés terrestres, filles de l'orgueil humain, et régner sur la chrétienté tout entière. Le moine Hildebrand mûrit pendant bien des années le projet qu'il essaya de réaliser quand il fut Grégoire VII : ce n'était rien moins que la résurrection de l'empire romain au profit de la papauté ; le vicaire du Christ, héritier des Césars et réunissant dans sa main le sceptre de la terre et les clefs du ciel ; la monarchie de l'Eglise englobant tous les royaumes et tous les peuples, et subissant elle-même l'autorité souveraine d'un monarque électif, infaillible conservateur de son unité, représentant de Dieu, roi des consciences comme des actions ; tel était l'ordre futur dans lequel Hildebrand et beaucoup d'hommes de son temps voyaient la réalisation complète du christianisme.

Ce plan, ou, si l'on veut, ce rêve gigantesque, ne se dévoila complétement qu'après l'élévation de Hildebrand à la papauté (en 1073); mais il y avait déjà un quart de siècle qu'il travaillait à aplanir les voies et à renverser des obstacles qui, par leur nature même, étaient pour lui les plus puissants stimulants. Ces obstacles étaient les vices et la désorganisation du clergé, et, en les détruisant, Hildebrand croyait combattre pour la cause de Dieu même. La démarcation profonde que des causes très-diverses et très-complexes

avaient tracée dans le sein du christianisme entre le clergé et la masse des fidèles tendait à s'effacer, et par les singulières combinaisons du régime féodal, qui, englobant tout le haut clergé, livrait aux suzerains la collation des bénéfices d'église, et par les mœurs grossières du clergé inférieur, qui se confondait avec le menu peuple : ce n'étaient pas les laïques qui montaient au niveau du clergé, c'étaient les clercs qui s'abaissaient et se matérialisaient comme le peuple. La fusion menaçait de s'opérer aux dépens de ce qui subsistait d'éléments élevés et intellectuels dans la société. La *simonie* des prélats et l'incontinence des prêtres furent donc le but des coups incessants de Hildebrand, qui, simple sous-diacre de l'église romaine, était déjà l'oracle de la cour de Rome. L'élection régulière d'un évêque, selon le droit et l'ordre religieux et politique, devait comprendre trois actes différents : 1° l'élection par le clergé et le peuple ; 2° l'ordination par les évêques comprovinciaux ; 3° l'investiture féodale par le suzerain duquel relevait le domaine épiscopal [1]. Selon le droit, l'ordination et l'investiture ne constituaient qu'une sorte de contrôle ; dans la pratique, l'investiture envahissait tout. Les suzerains laïques disposaient des prélatures comme de leur bien, réduisaient l'élection à une simple formalité, ou la supprimaient absolument ; mettaient les bénéfices ecclésiastiques à l'encan, en investissaient leurs puînés, leurs neveux, leurs alliés, leurs domestiques, en léguaient la collation à leurs filles à titre de dot. Les prélats qui achetaient leur bénéfice à prix d'or s'indemnisaient en trafiquant à leur tour de toutes les choses sacrées.

Hildebrand et son parti n'attaquèrent pas sur-le-champ

[1] S'il s'agissait d'un abbé, c'était : 1° l'élection par les moines ; 2° la bénédiction abbatiale par l'évêque diocésain ; 3° l'investiture.

la cause du mal, l'investiture, et commencèrent habilement par entreprendre une guerre acharnée contre la simonie, que personne n'osa défendre ouvertement, et que l'empereur Henri III lui-même les aida à poursuivre avec vigueur. On tint concile sur concile pour extirper ce qu'on nommait l'*hérésie simoniaque*. Bruno, évêque de Toul, élu pape sous le nom de Léon IX, vint à St-Remi de Reims, malgré le roi Henri et la plupart des évêques français, présider un concile où plusieurs prélats furent déposés et même excommuniés pour avoir acheté l'épiscopat ou vendu les ordres religieux. L'Empire eut son tour après le royaume de France, et Léon IX alla de Reims à Mayence tenir un second synode la même année (1049); puis Hildebrand, qui, également puissant à Rome et à la cour de Germanie, faisait les papes sans chercher jusqu'alors à l'être, passa les Alpes en 1055, comme légat du saint-siége, et dirigea, par lui-même ou par ses collègues, sept conciles assemblés à Lyon, à Tours, à Lisieux, à Rouen, à Toulouse et à Vienne, de 1055 à 1060. Beaucoup d'évêques y furent dégradés, entre autres Gelduin, archevêque de Sens, qui avait acheté sa mitre du roi Henri, et Mauger, archevêque de Rouen, frère du duc Robert-le-Diable et oncle de Guillaume-le-Bâtard, qui provoqua lui-même la déposition d'un parent dans lequel il n'avait rencontré qu'un ennemi. L'archevêque de Reims faillit avoir le même sort. La terreur qu'inspiraient ces mesures rigoureuses arrêtait presque partout la vente des bénéfices, et ôtait ainsi aux suzerains, sinon l'intérêt politique, au moins l'intérêt pécuniaire qu'ils avaient à envahir les élections épiscopales.

Hildebrand et les papes dont il dirigea successivement les conseils travaillaient en même temps à empêcher les

clercs d'entrer dans les ordres sacrés par un honteux trafic, et à les forcer, dès qu'ils y étaient entrés, d'y vivre dans l'ascétique austérité des premiers siècles. Dans les premiers temps du christianisme, où l'immolation de la chair et de la nature semblait la suprême vertu, les prêtres s'imposaient implicitement la continence, que tant de laïques embrassaient avec exaltation. D'ailleurs, les prêtres, comme l'indique leur titre même (πρεσβυτερος, ancien, vieillard), étaient généralement des hommes d'un âge avancé, qui se séparaient de leurs femmes lorsqu'on les appelait au ministère sacré. Cette réaction contre la nature et la vie présente avait eu cependant son terme ; cette puissance de sacrifice s'était amortie, tandis que les ordres ecclésiastiques devenaient une profession, et non plus une mission, et s'ouvraient à des hommes de tout âge et de tout caractère. La conséquence de ce changement semblait devoir être l'admission générale du mariage des prêtres. Il n'en avait été rien toutefois : l'esprit de renoncement et de haine à la chair, si affaibli qu'il fût dans la pratique, n'avait point cessé de dominer en théorie, et il s'était toujours manifesté en sa faveur, dans les hautes régions de l'Église, une opinion arrêtée que n'avaient pu désarmer les efforts des prêtres qui demandaient à ne pas se voir interdire la vie de famille. Cette lutte avait eu les plus déplorables effets : depuis plus de deux siècles, la grande majorité du clergé séculier vivait, ou dans des unions que la cour de Rome et les conciles qualifiaient de concubinage, ou dans le désordre le plus complet, et perdait toute influence et toute considération par cette position fausse et sans dignité. Les réformateurs avaient le choix entre deux partis : ou permettre enfin et consacrer le mariage public des prêtres, ou prendre contre les *concubinaires* les mesures générales les plus

violentes, et réveiller à tout prix l'exaltation spiritualiste des anciens jours. Les croyances, le caractère, la politique de Hildebrand et de son parti ne rendaient pas leur choix douteux ; ils étaient entraînés en quelque sorte fatalement, par la tradition des âges primitifs qui pesaient sur eux : ils firent passer dans une multitude d'esprits le zèle impitoyable dont ils étaient animés, frappèrent sans ménagement tout ce qui résista, et excitèrent une telle effervescence parmi les populations, que, dans beaucoup de villes, le peuple se porta aux plus grands excès contre les prêtres qui ne voulaient pas renoncer à leurs femmes. Le but de Hildebrand fut atteint : le sanctuaire reprit, pour un temps, ses mystères et son austérité ; la *miliœ ecclésiastique*, qui avait failli se fondre dans la masse des chrétiens, s'en sépara plus profondément que jamais, et, n'étant retenue par aucuns liens civils et domestiques, forma au milieu des nations comme une nation particulière, qui ne connaissait de chef suprême que le pontife romain ; c'était là l'armée avec laquelle Hildebrand espérait conquérir le monde.

Il avait fallu d'abord la conquérir elle-même, et les monuments des contemporains, surtout l'importante histoire de Raoul ou Radulfus Glaber, écrite à Cluni, sous les auspices de l'abbé Odilon, attestent que la vieille doctrine chrétienne de l'égalité des évêques était encore puissante dans le clergé ; mais cette doctrine baissait chaque jour devant le principe de la monarchie papale. La prééminence se changeait rapidement en souveraineté, grâce à l'activité prodigieuse de la cour de Rome, qui était présente partout, se mêlait à tout, gouvernait tout ; et Hildebrand et son ardent auxiliaire, Pierre Damiani, prêchaient hautement que contester la prérogative de l'église de Rome était crime d'hérésie.

Hildebrand couronna la première partie de son œuvre, la réforme de l'Église, par une *décrétale* qu'il fit rendre par le pape Nicolas II, Bourguignon de naissance, en 1059. Tout l'édifice eût manqué par la base, si la papauté, qu'on faisait régner sur l'Église, eût continué de dépendre de l'Empire; en attendant qu'on pût soumettre l'Empire à la papauté, on arracha l'élection papale des mains des empereurs. Le patronage impérial avait été longtemps plus salutaire qu'onéreux à la papauté, qu'il avait sauvée de la honteuse tyrannie des marquis de Tusculum (Tivoli), et Henri-le-Noir s'était montré l'utile auxiliaire de la réforme ecclésiastique. Ce prince avait laissé élire canoniquement les derniers papes par le clergé et le peuple romains, en confirmant les choix dictés par Hildebrand; mais l'église romaine était désormais assez forte pour réclamer comme droit ce qu'on semblait lui accorder par tolérance : dans un concile des cent treize évêques, tenu à Rome, en avril 1059, durant la minorité de Henri IV, roi de Germanie, fils de Henri-le-Noir, qui était mort en 1058, Nicolas II promulgua un décret qui régla pour l'avenir les formes de l'élection papale : « Quand le pape viendra à mourir, les évêques-cardinaux[1] traiteront ensemble les premiers de l'élection; ils y appelleront ensuite les clercs-cardinaux, et ensuite le reste du clergé et le peuple donneront leur

[1] Les évêques-*cardinaux* étaient les évêques de la province archiépiscopale de Rome; les clercs-*cardinaux* étaient les curés des paroisses de Rome. Les évêques-*cardinaux* prenaient ce titre, qui équivalait à celui de *principaux* (*principalis*, *cardinalis*), parce qu'ils relevaient de la *principale* métropole de la chrétienté. Quant aux curés de paroisses ou de *titres*, comme on disait jadis, ce n'était pas seulement à Rome, mais dans toutes les cités épiscopales, qu'ils étaient qualifiés de clercs-*cardinaux* ou *principaux*, pour les distinguer des autres prêtres qui ne desservaient que des églises de villages (*altaria*) ou des chapelles (*oratoria*). Dans plusieurs villes de France, à Sens, à Troyes, à Angers, à Soissons, les curés ont conservé le titre de curés-cardinaux jusqu'à la révolution.

consentement. » La confirmation impériale n'était pas abrogée, mais considérée comme un privilége accordé personnellement aux empereurs par le Saint-Siége et implicitement révocable. On pensait bien, d'ailleurs, réduire la confirmation impériale à une simple formalité, et s'en passer au besoin. Cette décrétale constituait le nouveau sénat qui devait remplacer le sénat de la vieille Rome.

Telle était la situation de l'église catholique après la mort de Henri III de Germanie et vers la fin du règne de Henri Ier de France. En 1059, le roi Henri, sentant ses forces diminuer, avait résolu, à l'exemple des rois ses devanciers, d'associer à la couronne son fils Philippe, âgé de sept ans.

Henri avait d'abord épousé une nièce de l'empereur Henri II, appelée Mathilde, qui ne lui avait point donné d'enfant mâle : chagrin de la mort prématurée de la reine (en 1044), et s'imaginant que cette mort avait été peut-être causée par le courroux céleste, pour quelque parenté prohibée qui pouvait se trouver entre lui et cette princesse, il résolut d'envoyer chercher une femme aux extrémités de l'Europe. Il avait ouï parler de quelques négociations entre l'empereur et le chef d'une nation slave qui avait été récemment convertie à la foi chrétienne, et qui demeurait vers l'Orient, au-delà de la Wistule et des monts Karpathes, derniers termes des anciennes expéditions de la race franke. Il commanda donc à Gautier, évêque de Meaux, et au sire Wascelin de Chauny, de se rendre à Kiovie, résidence de Jaroslaw, tzar des Russiens, pour demander à ce monarque barbare la main de sa fille. Après une longue absence, les ambassadeurs ramenèrent en France, vers 1051, la princesse Anne de Russie. Henri eut de cette étrangère trois fils, dont l'aîné reçut le nom grec

de Philippe, en mémoire de l'origine supposée des ancêtres de sa mère. Wladimir, aïeul de Jaroslaw, avait épousé, en 988, la fille de Romanus II, empereur d'Orient, qui passait pour issu de Philippe de Macédoine et des monarques persans de la dynastie arschakienne (arsacide).

Ce fut ce fils aîné que le roi Henri associa solennellement au trône.

« Le saint jour de la Pentecôte, rapporte le procès-verbal du sacre, le roi Philippe fut sacré par Gervais, archevêque de Reims, dans l'église cathédrale, devant l'autel de Sainte-Marie, avec les cérémonies suivantes. La messe commencée, avant qu'on lût l'épître, l'archevêque se tourna vers Philippe, puis, exposant à voix haute les dogmes catholiques, lui demanda s'il y croyait et les voulait défendre ; sur sa réponse affirmative, on apporta au prince une profession de foi ainsi conçue : — Moi, Philippe, devant tout à l'heure, par la grâce de Dieu, devenir roi des Français, au jour de mon sacre, je m'engage, en présence de Dieu et de ses saints, à conserver à chacun de vous, mes sujets, ses priviléges canoniques et ses droits quelconques ; je jure, Dieu aidant, de vous défendre en tant que possible, ainsi qu'un roi doit défendre chaque évêque et chaque église à lui confiés, et de gouverner le peuple remis à mes soins suivant la loi et le droit. »

« Philippe, bien qu'il n'eût que sept ans, lut et signa cette profession de foi ; puis il la remit aux mains de l'archevêque, en présence de Hugues, archevêque de Besançon, légat du pape Nicolas II, des archevêques de Tours et de Sens, de vingt évêques et de vingt-neuf abbés. Alors Gervais, prenant le bâton de saint Remi, expliqua comment à l'archevêque de Reims appartenaient plus qu'à tout autre l'*élection* et la consécration du roi, depuis que saint Remi avait

baptisé et consacré le roi *Clodovées* (*Clodovæus*); il expliqua aussi comment le pape Hormisdas avait donné à saint Remi, et le pape Victor II à lui, Gervais, et à son église, le droit de consacrer par ce bâton (ou crosse épiscopale), et la primatie de toute la Gaule[1]. Après cela l'archevêque sacra Philippe roi des Français, de l'aveu de son père le roi Henri. »

Il paraît que le légat avait déclaré qu'il fallait à l'archevêque de Reims l'autorisation du Saint-Père pour procéder à la cérémonie; cependant il se relâcha de cette prétention et assista au sacre, *afin de faire honneur au prince Philippe*.

Après les prélats siégèrent Gui-Geoffroi, autrement nommé Guilhem VIII, duc d'Aquitaine (il avait succédé, en 1058, à Guilhem VII); Hugues, fils et député du duc de Bourgogne (Robert, frère du roi Henri); les envoyés de Baudoin, comte de Flandre, et de Geoffroi-Martel, comte d'Anjou; Raoul, comte de Valois, d'Amiens, etc.; Héribert IV, comte de Vermandois; Gui, comte de Ponthieu; Guillaume Busac, comte de Soissons; Guilhem, comte d'Auvergne; Hildebert, comte de la Marche d'Aquitaine; Foulques, comte d'Angoulême; le vicomte de Limoges, et beaucoup d'autres; plus loin étaient les simples chevaliers, et enfin le peuple. « Grands et petits donnèrent leur approbation, et s'écrièrent par trois fois :—Nous approuvons, nous consentons; qu'il soit fait ainsi! » Ensuite Philippe nomma Gervais grand-chancelier du royaume, charge attachée à l'archiépiscopat de Reims. Le duc de Normandie, quoiqu'il eût fait la paix avec

[1] La bulle du pape Hormisdas à saint Remi, reproduite dans le t. III, des *Hist. des Gaules*, p. 379, est fausse; elle avait été forgée dans l'intérêt des prétentions rémoises. L'archevêque de Sens prétendait également à la primatie de la Gaule en vertu d'une délégation papale.

toute la noblesse, eût été réellement institué pour suppléer à l'insuffisance des pouvoirs sociaux et redresser tous les torts; si une telle institution eût été réalisée, et que les chevaliers eussent pratiqué les vertus qu'on se plaît à leur prêter, jamais pareil âge d'or n'eût régné sur la terre, et l'époque féodale mériterait, non point la haine, mais les bénédictions de la postérité. Malheureusement, il n'en fut jamais ainsi : la violence et le dérèglement des mœurs, l'oppression des faibles par les forts, l'hostilité mutuelle des diverses classes d'hommes, ne disparurent aucunement devant la chevalerie.

Le sentiment public, toutefois, ne se trompe jamais complétement : la distinction que l'opinion a établie d'instinct entre la féodalité et la chevalerie est mal justifiée par les faits extérieurs; mais on lui reconnaît une valeur réelle, si l'on ne s'arrête pas à la surface de l'histoire, et qu'on pénètre un peu avant dans la vie morale et intérieure du moyen âge. On a beaucoup disserté sur l'origine de l'ordre de la chevalerie et la date précise de son établissement : pour répondre à ces questions, il est nécessaire de définir d'abord ce qu'on entend par chevalerie; c'est l'admission du jeune noble au rang des guerriers, à la suite d'un noviciat militaire; admission entourée de certaines cérémonies symboliques, les unes guerrières, les autres religieuses, et accompagnée de certains engagements moraux contractés par le récipiendaire. La question de l'origine, ainsi posée, n'est pas difficile à résoudre : en tant qu'institution militaire, la chevalerie descend en droite ligne des coutumes germaniques. Dès le temps de Tacite, les peuples belliqueux d'outre-Rhin considéraient la réception du jeune homme parmi les guerriers comme l'acte le plus important et le plus solennel de la vie;

et c'était au milieu du *mall* public que le nouvel *homme de guerre* (*Gher-mann*) était investi, par la framée et le bouclier, du droit de partager les périls et la gloire de ses égaux. Après la dispersion des Franks sur le vaste territoire qu'ils avaient conquis, cet usage dut se modifier et perdre de sa solennité, au moins pour les guerriers de condition inférieure; mais il ne tomba jamais en désuétude, et des exemples assez nombreux attestent sa persistance sous les deux dynasties frankes. L'établissement des Normands le raviva; la féodalité s'en empara, et lui donna ce nom significatif de *chevalerie* [1], qui indiquait que la possession d'un cheval de guerre était le signe distinctif du noble homme. La *chevalerie* du fils d'un baron fut célébrée par des fêtes, des banquets et des jeux militaires auxquels prirent part tous les parents, les alliés, les feudataires du seigneur, et dont ses vassaux et ses sujets payèrent les frais. C'était là une des rares circonstances où les vassaux nobles devaient à leur sire autre chose que le secours de leur épée. La chevalerie, par un contraste assez remarquable, contribua à consolider la frêle et vacillante hiérarchie féodale, tout en rapprochant les distances et en établissant une sorte d'égalité sociale entre tous les membres du grand ordre militaire. L'admission au nombre des guerriers n'avait point été une simple formalité chez les Germains; on exigeait du récipiendaire quelques preuves de courage données à la chasse ou ailleurs, une sorte de noviciat; le même principe reparut sous d'autres formes qui semblent calquées sur les degrés de la hiérarchie ecclésiastique : le jeune noble, avant de parvenir au grade de chevalier, de guerrier

[1] Les chroniqueurs latins traduisent *chevalier*, non par *eques*, mais par *miles*, homme de guerre, soldat complet.

complet, pour ainsi dire, eut à subir plusieurs années d'apprentissage et d'épreuves, sous les titres de page, de *varlet*, de *damoiseau*, d'*écuyer* [1]. Les fils des petits tenanciers ne faisaient guère ce noviciat dans les tours isolées que leurs pères habitaient au fond d'un bois ou au sommet de quelque rocher; le suzerain les attirait dans son château pour s'assurer de la foi des parents, qui, de leur côté, se prêtaient volontiers à ces relations, à mesure que la sociabilité faisait des progrès, et que les châtelains se fréquentaient davantage dans les intervalles ou même à l'occasion de leurs innombrables querelles. Les jeunes nobles remplissaient dans la maison du seigneur toutes sortes d'offices domestiques auxquels la féodalité, conservatrice des traditions germaniques, n'attachait aucune idée de servilité, et, le plus souvent, c'était de la main du suzerain qu'ils étaient armés chevaliers, ce qui établissait un nouveau lien entre eux et leur parrain en chevalerie. Souvent, à leur tour, les hauts-barons envoyaient leurs fils à la cour des princes souverains, du roi ou de l'empereur, et le résultat était le même sur une plus grande échelle.

Mais la chevalerie, en se régularisant ainsi, ne conserva point un caractère exclusivement militaire et féodal: la religion, qui présidait à tous les autres actes de la vie sociale, intervint pour consacrer la réception du néophyte, en fit une espèce de sacrement, et imposa au nouveau chevalier des engagements moraux d'une nature très-élevée et très-pure. Cela ne fut pas l'œuvre d'une mesure générale, adoptée par quelque concile et acceptée par la no-

[1] Varlet, vallet, vasselet, petit vassal; fils de vassal; damoiseau, de *domicellus*, diminutif de *dominus*, petit seigneur; écuyer, *scutifer*, porte-écu; l'écuyer portait le bouclier de son seigneur, veillait sur sa personne dans les combats, etc.

blesse; on ne saurait assigner une date précise à cette modification si importante; mais elle dut évidemment coïncider avec le mouvement religieux qui produisit la *paix de Dieu* et la *trève de Dieu*. Le clergé bénit les armes qu'il n'avait pu arracher des mains de la noblesse, et s'apprêta à tourner cette insatiable soif de la guerre contre les musulmans et contre tous les ennemis de l'Église. Le pieux cérémonial de la chevalerie fut sans doute en pleine vigueur vers le milieu du onzième siècle; cinquante ans plus tard, le progrès de la même impulsion avait fait surgir d'entre la caste guerrière les fameux ordres de moines-chevaliers qui remplirent l'Orient du bruit de leurs exploits. Ce cérémonial était grave et austère : la veille du jour de réception, le jeune écuyer prenait un bain en signe de purification; puis on le revêtait d'une tunique blanche, d'une robe vermeille et d'une saie ou cotte noire, couleurs symboliques qui indiquaient l'engagement de mener une vie chaste, de verser son sang pour la foi, et d'avoir toujours présente la pensée de la mort. Le récipiendaire jeûnait jusqu'au soir, et passait la nuit en prières dans une église ou dans la chapelle du château; puis, le matin, il purifiait son âme par la confession, comme il avait purifié son corps par le bain, entendait la messe, et se présentait à la *table sainte*. La messe finie, le récipiendaire s'agenouillait devant le parrain qui devait lui conférer l'ordre, et qui lui rappelait brièvement les devoirs du guerrier : « Tout chevalier doit avoir droiture et loyauté ensemble; il doit *garder* (protéger) les pauvres gens pour que les riches ne les puissent fouler, et soutenir les faibles pour que les forts ne les puissent honnir. Il se doit éloigner de tout lieu où gît la trahison ou le *faux jugement* (l'injustice); lorsque dames ou damoiselles ont *métier*

(besoin) de lui, il les doit aider de son pouvoir, s'il veut gagner *los* (louanges) et prix ; car il faut honorer les femmes et porter grand faix pour défendre leur droit. Il doit jeûner tous les vendredis, ouïr la messe chaque jour, et y faire offrande, s'il a de quoi. Les chevaliers doivent garder la foi inviolablement à tout le monde, et surtout à leurs compagnons ; il se doivent aimer, honorer et assister les uns les autres en toute occasion [1].

Le récipiendaire prêtait serment ; alors des chevaliers et des dames s'approchaient de lui, portant toutes les pièces de l'armure qu'il allait avoir droit de revêtir : souvent, c'était une dame qui l'aidait à se couvrir du haubert, une dame qui lui ceignait l'épée, une autre qui lui chaussait les éperons d'or, emblème de la rapidité avec laquelle il devait voler partout où l'appelleraient le service de Dieu et la défense des opprimés. Quand il était ainsi *adoublé* (équipé, harnaché), son *parrain* en chevalerie lui donnait un soufflet[2] et trois coups de plat d'épée sur le cou, en lui disant : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de Notre-Dame (ou de saint Michel ou de saint Georges), je te fais chevalier ! »

Les cloches sonnaient à joyeuses volées ; l'église retentissait de fanfares ; on apportait un heaume au jeune chevalier ; on lui amenait un cheval de guerre ; il s'élançait sur le coursier, et, faisant flamboyer sa lance au soleil et fendant l'air de son épée, il parcourait au galop les cours du château et les préaux verdoyants qui s'étendaient au

[1] Voy. Vulson de la Colombière, *le vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie ;* La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur la Chevalerie ;* Guizot, *Hist. de la Civilis. en France,* t. IV, 6e leçon.

[2] Le soufflet (colée, *colaphus*) n'entraînait autrefois aucune idée de déshonneur, et, dans les transactions de quelque importance, on appliquait d'habitude une *colée* aux témoins pour que le fait se gravât mieux dans leur mémoire.

pied des remparts, tandis que les acclamations populaires saluaient son entrée dans l'association des preux.

Le rôle que remplissaient les femmes dans la cérémonie, le serment que le chevalier prêtait de les protéger et de les défendre, annonçaient l'introduction d'un troisième élément dans l'institution chevaleresque à côté de l'esprit féodal et de l'esprit chrétien : des sentiments tout à fait nouveaux, au moins dans leur forme et leur expression, venaient réellement de naître en Occident et s'identifiaient à la chevalerie ; c'est là ce qui l'a rendue justement populaire. La sentimentalité particulière, le caractère *romanesque*, imprimé par la civilisation du moyen âge à l'amour, a eu sur les mœurs de l'Europe moderne une influence prodigieuse ; la chevalerie a divinisé les femmes, et ces divinités, par reconnaissance, ont pris sa mémoire sous leur sauve-garde. Le plus beau titre de la civilisation du moyen âge, c'est d'avoir amélioré la condition morale et sociale des femmes, et de leur avoir assigné une place plus haute, plus digne, plus essentielle, dans la vie générale, que n'avait fait l'antiquité. Le christianisme primitif n'avait relevé la femme qu'en l'arrachant violemment au monde : l'idéal de la femme chrétienne des premiers temps était en dehors de la famille, c'était l'ascétisme et la virginité ; puis vint le déluge de la barbarie, qui bouleversa le monde sans emporter dans ses flots le christianisme ni les instincts supérieurs qui s'étaient développés chez la femme ; mais, quand la société se réforma, le progrès moral ne reprit pas une voie contraire à la nature et aux véritables destinées de la femme ; il rentra dans le sein de la famille et dans les rapports des deux sexes : il se manifesta d'abord dans la classe noble, mais n'y resta point circonscrit. La vie de château, l'isolement des propriétaires féodaux, si

contraire au développement des lumières et aux vertus politiques, resserra beaucoup, par compensation, les liens domestiques, et offrit aux femmes les moyens d'acquérir une grande influence intérieure et de fréquentes occasions de justifier cette influence ; le rôle d'une dame châtelaine tournait souvent à l'héroïsme, et, lorsque son *sire* partait pour quelque *chevauchée,* c'était à elle qu'il confiait le soin de veiller sur le manoir toujours menacé de surprise ou d'attaque à force ouverte. Le groupement de la jeunesse des deux sexes dans les grands châteaux, autour des suzerains et des dames de haut parage, adoucit peu à peu la rudesse des manières et donna plus de grâce et de délicatesse aux relations sociales ; car les jeunes damoiselles étaient élevées au *service* des grandes dames, comme les garçons au service des seigneurs. Un mot caractéristique, celui de *courtoisie,* désigna l'ensemble des qualités qui naissent de ce commerce fréquent des deux sexes, et qui constituaient le type du parfait chevalier ; c'était en effet dans les *cours d'honneur* [1] des châteaux, théâtre des jeux guerriers auxquels on exerçait les varlets et les damoiseaux sous les yeux des dames, que se développaient cette bonne grâce, cette politesse, cette galanterie, cette générosité, qui faisaient le chevalier *courtois.* La présence des femmes, l'émulation qu'elle excitait, imprimèrent une physionomie tout à fait nouvelle et inconnue aux fêtes militaires, aux *joutes*, aux *tournois*, qui remplissent une place si considérable dans l'histoire du moyen âge [2] :

[1] Cour, ici, vient de *curtis* ou *cortis*, plus anciennement *coors* ou *cohors*, enclos, espace vide et entouré de bâtiments, et non de *curia*, sénat, assemblée. Il est fâcheux que l'orthographe ne permette plus de distinguer les dérivés de ces deux mots latins si différents d'origine ; on devrait écrire la *court* d'une maison, la *court* d'un palais, la *court* d'un roi, comme l'indique le mot de *courtisan* ; et la *cour* du parlement, la *cour* des pairs, la *cour* de cassation, etc.

[2] Le *tournoi* se divisait ordinairement en deux parties : la *joute*, combat

Les applaudissements et les sourires des belles spectatrices étaient la plus précieuse récompense du *mieux-faisant;* on combattait pour faire triompher *leurs couleurs*, pour gagner leur amour autant que pour la gloire ; et n'étaient-elles pas d'ailleurs les arbitres de la gloire ? Le vainqueur recevait solennellement de la main d'une dame le prix du tournoi.

Les idées chevaleresques avaient fait éclore une poésie aussi neuve, aussi originale, que la société dont elle était l'expression, et appartenant exclusivement à notre patrie

entre deux chevaliers qui couraient l'un contre l'autre, la lance en arrêt, et qui cherchaient mutuellement à se faire vider les arçons ; et le *tournoi* proprement dit, mêlée générale de deux escadrons d'hommes d'armes. Il y avait aussi des combats *à la barrière*, où deux troupes de chevaliers descendus de leurs coursiers combattaient avec la hache, le sabre et la masse d'armes, jusqu'à ce que l'un des deux partis eût été repoussé par l'autre au delà de la barrière qui fermait la lice. Les *behours* ou *behourdis* étaient des siéges simulés, où les deux partis assaillaient et défendaient une espèce de citadelle en bois. Celui de tous ces jeux qui exprimait le mieux l'esprit aventureux de la chevalerie était le *pas d'armes;* un ou plusieurs chevaliers choisissaient un lieu, un *pas* ou passage quelconque en pleine campagne, y plantaient leur bannière, et ne permettaient à personne de traverser sans avoir combattu contre eux.

Suivant les chroniques de Tours, ce fut Geoffroy de Preuilli, seigneur tourangeau, qui inventa les règles de ces passe-temps héroïques, vers le milieu du onzième siècle. Il fut ordonné que les lances n'auraient point de fer, et qu'au lieu d'épées de combat, on se servirait de bâtons ou glaives de bois d'if et de sapin ; cependant on employa plus tard les armes de guerre, , *pourvu qu'elles ne fussent affilées ni émoulues*. On institua dans chaque tournoi des *diseurs* ou juges du camp, choisis parmi les plus anciens et les plus honorables chevaliers. Ces diseurs réglaient les contestations des jouteurs, s'interposaient entre eux, empêchaient qu'aucun homme non noble, aucun noble indigne de naissance, ne se glissât parmi les preux gentilshommes, et décernaient les prix, distribués ensuite par les dames aux vainqueurs. Les hérauts d'armes étaient subordonnés à ces magistrats, dont l'autorité finissait avec les joutes et *tournoiements* qu'elle avait régis. Les tournois se propagèrent rapidement des bords de la Loire à ceux du Rhône et de la Seine, puis dans les diverses régions de l'Europe ; mais les chevaliers de la Gaule y conservèrent toujours une grande supériorité, ainsi que l'atteste le nom de *jeux français* donné par les autres nations aux exercices de la chevalerie. Voy. Du Cange, VI[e] et VII[e] *dissertations sur les mémoires de Joinville*.

par son origine, comme la chevalerie elle-même. La France donnait l'impulsion en toutes choses à l'Europe féodale; et, si les exercices chevaleresques furent partout désignés sous le titre de *jeux français*, la littérature du moyen âge eût dû pareillement garder le nom de *poésie française*[1]; car elle sortit d'un mouvement d'idées tout français, et prit pour instruments les deux langues néo-latines qui s'étaient formées sur le sol de la Gaule. Les jargons *rustiques* du nord et du midi étaient enfin devenus des langues régulières et capables de peindre avec de vives couleurs les passions, les mœurs, les souvenirs de la société féodale, bien que ces langues n'eussent point encore acquis un développement suffisant pour exprimer les hautes abstractions de la pensée humaine. Le latin demeura l'organe des clercs, des docteurs, des métaphysiciens, et même, pendant quelque temps, encore des historiens et des chroniqueurs; mais la poésie quitta la langue savante pour les langues vulgaires; la poésie, qui depuis des siècles, se traînait obscure et languissante dans l'ornière d'une stérile imitation, avait rouvert tout à coup les ailes, et s'élançait où l'appelaient la réalité et la vie. Les hommes qu'inspira la muse régénérée, et qui furent au moyen âge ce qu'avaient été les bardes dans la vieille Gaule et les rhapsodes en Grèce, s'attribuèrent à juste titre le nom glorieux de troubadours ou trouvères (trouveurs, inventeurs): ils avaient en effet *trouvé* un nouveau monde poétique.

Les poëtes du nord et ceux du midi puisèrent aux mêmes sources d'inspiration; néanmoins deux écoles littéraires très-diverses se formèrent sur les deux rives de

[1] On disait *une chanson à la française*, pour un roman de chevalerie.

la Loire : certains caractères leur furent communs ; elles réagirent évidemment l'une sur l'autre ; mais elles restèrent séparées par de notables différences : le caractèr dominant de l'une fut épique, celui de l'autre fut lyrique. La littérature méridionale brilla par la perfection relative, par le fini, par l'éclat de ses compositions ; l'école du nord se signala par la puissance et les grandes proportions de ses œuvres. Entre les deux rivales, le droit d'aînesse ne se peut contester à la littérature méridionale : la langue d'Oc se régularisa incontestablement avant la langue d'Oïl, qui eut beaucoup plus d'efforts à faire pour se débarrasser de l'élément teutonique, et les besoins intellectuels reparurent dans le midi plus tôt que dans le nord. Le plus ancien monument poétique de la langue d'Oc paraît être le poëme sur Boëce, qu'on a voulu faire remonter jusqu'à la fin du neuvième siècle. Beaucoup d'essais littéraires ne sont point parvenus jusqu'à nous, et rien ne nous est resté des troubadours qui soit de beaucoup antérieur aux chants de Guilhem IX, duc d'Aquitaine, né en 1071 ; mais on ne saurait douter que la poésie n'ait fleuri au sud de la Loire bien avant ce prince troubadour. Ce fut une belle poésie, chantée dans une belle langue, sonore, harmonieuse, également propre à célébrer l'amour et la guerre. Si l'on ne jugeait les langues qu'avec l'oreille, et non avec l'esprit, on regretterait vivement que le dialecte du midi ne fût pas devenu, au lieu du dialecte du nord, la langue nationale de France. L'amour fut le sujet favori des troubadours : ils surent cependant prendre tous les tons dans leurs petits poëmes, qui, sous les titres de *sirventes*, de *tensons*, de *chants royaux*, etc., reproduisirent la satire, l'églogue, l'ode et l'élégie antiques, et ils y déployèrent une richesse de coloris, une grâce, une vivacité,

une subtilité de pensées, que purent envier les Maures et les Arabes, les maîtres de nos méridionaux en fait d'arts, de sciences et de galanterie. Les cours de Poitiers, de Toulouse, d'Arles, de Vienne, de Barcelonne, étaient les principaux foyers de cette littérature, qui régnait de la Loire et des Alpes à l'Èbre, et que la plupart des seigneurs cultivaient avec passion. Le troubadour de médiocre condition, le pauvre poëte, qui errait de château en château avec sa harpe et ses *cançons*, gagnait l'amour des plus hautes dames, et rencontrait souvent un confrère en poésie dans le fier suzerain auquel il demandait l'hospitalité; c'était comme une franc-maçonnerie qui rapprochait les distances et désarmait la rudesse et la vanité féodales; la plupart des *trobadors* étaient, il est vrai, gens de noble race.

Les trouvères ou ménestrels des onzième et douzième siècles n'eurent pas dans le nord une existence tout à fait aussi brillante, et leur personne tient moins de place dans l'histoire des mœurs françaises; mais leurs ouvrages méritent un rang peut-être encore plus élevé dans l'histoire générale des lettres. Écrivant pour une société moins avancée, dans un dialecte plus rude, moins formé et moins poétique que leurs rivaux d'Aquitaine et de Provence, ils remplacèrent l'élégance par la force, la finesse par la naïveté, l'emportement lyrique par l'inspiration soutenue des grandes compositions; ils eurent moins d'élan, mais plus d'haleine que les *trobadors*, et c'est à eux qu'appartient la création de ce vaste cycle épique des *Chansons de Geste* (chansons de haut-faits, d'exploits guerriers), qui envahi toutes les littératures néo-latines et teutoniques, mais dans lequel les trouvères de France et de Normandie gardèrent toujours le premier rang[1]. Les Chansons de Gestes, autre

[1] Ce n'est pas que les trouvères n'aient composé beaucoup de poésies légères

ment dites *Romans*, à cause de la langue dans laquelle elles étaient écrites, portaient le nom de *chansons*, parce qu'on les *chantait* avec accompagnement de vielle, de rotte ou de harpe; les plus courtes étaient encore infiniment trop étendues pour qu'on pût jamais les réciter d'un bout à l'autre en une séance; mais les trouvères et les jongleurs[1] en chantaient des fragments dans les banquets, dans les fêtes seigneuriales et populaires, et jusque sur les champs de bataille; lorsqu'un trouvère séjournait dans le manoir de quelque seigneur, la famille du baron, réunie dans la salle d'honneur, consacrait mainte soirée à écouter l'ensemble d'un de ces longs poëmes, dont les principales scènes étaient déjà dans toutes les mémoires. Le cadre historique qui servit à envelopper les fictions des *romanciers* fut généralement emprunté à l'ère de gloire de ces Franks, dont les Français voulaient tous descendre, quoiqu'ils en eussent répudié la langue et détrôné les rois. Quelques poëtes, plus érudits et moins

amoureuses ou satiriques, et que les troubadours n'aient écrit plusieurs Chansons de Gestes : nous en avons conservé deux, le *Férabras* et le *Gérars de Roussillon*, héros dans lequel on personnifia les souvenirs de la lutte des Aquitains contre Karle Martel et Peppin; mais nous avons dû désigner les deux écoles par leurs caractères les plus généraux. M. Fauriel, dans son *Cours d'hist. des littératures étrangères* (1832-3), a voulu reporter aux troubadours méridionaux l'honneur de l'invention des *Chansons des Gestes* ou *Romans Carlovingiens*, et son argumentation ingénieuse nous avait entraîné à adopter ses vues dans notre première édition; une nouvelle étude de cette difficile question nous a forcé de revenir à une opinion tout opposée.

[1] Les jongleurs proprement dits (*jugleors, juglères, joculatores*) étaient des ménétriers subalternes qui accompagnaient sur la vielle les chants des trouvères, ou qui chantaient eux-mêmes, dans les villes et les châteaux, les *cançons* dont ils n'étaient pas les auteurs; on les confondit souvent avec les trouvères, au grand déplaisir de ceux-ci, et la dignité des professions poétiques en souffrit singulièrement. Les jongleurs, à la fois ménétriers et faiseurs de tours d'adresse, avaient devancé les troubadours et les trouvères, et leur survécurent.

inspirés par le sentiment populaire, allèrent bien demander le sujet de leurs chants à l'antiquité ou au temps de la chute de l'empire romain ; mais il n'y avait en France de souvenir historique vraiment puissant que celui de Charlemagne (*Carlemaines*, *Carles le Magnes*) et de sa race : le vrai cercle des Chansons de Gestes s'ouvre à Karle Martel, pour se fermer après Lodewig-le-Débonnaire : c'est là l'âge héroïque où puisent les romanciers, et que leur imagination défigure étrangement. Ce n'est pas qu'ils mêlent à leurs récits ces fictions merveilleuses qui plus tard feront le charme d'un autre cycle romanesque (les romans de la Table-Ronde); mais ils n'ont plus qu'une tradition très-confuse des faits et surtout des mœurs du huitième et du neuvième siècle ; ils transforment les leudes franks en barons français, et Charlemagne en monarque féodal ; entraînés par l'esprit de la féodalité, ils détournent l'honneur des grandes choses accomplies par Charlemagne, son père, et son aïeul, sur des *vassaux* de ces princes, héros peu connus dans l'histoire, ou tout-à-fait imaginaires. Ils ne font aucune différence entre les divers ennemis qu'ont eu à combattre les Carolingiens, et pour eux tout infidèle est musulman, tout musulman est idolâtre : *Guiteclin de Sassoigne* (Witikind de Saxe) est un *adorateur de Mahumet*, tout comme le roi *Marsilie* de Sarragosse ou les *amiraux de Sarrasiname* (les émirs d'Arabie). La date précise et l'antiquité relative de la rédaction de ces monuments, est généralement fort difficile à établir. Les romans des *Lohérains* (Lorrains), écho lointain de l'antique gloire austrasienne et des invasions des barbares païens, ainsi que les poëmes de Guillaume au court-nez[1],

[1] Guilhem ou Wilhem, comte de Toulouse et duc d'Aquitaine, sous Lodowig-le-Débonnaire.

d'Aimeri de Narbonne, etc., qui rappellent les guerres des Franco-Aquitains contre les Sarrasins d'Espagne, ne sont certainement pas antérieurs au douzième siècle dans leur forme actuelle; mais probablement ils avaient été précédés par des ébauches que nous avons perdues. Quant aux poëmes, plus célèbres encore, qui mettent en scène Charlemagne et ses douze pairs, on a une donnée plus positive : on a la preuve que, dès le milieu du onzième siècle, les trouvères normands et français chantaient une chanson de *Karlemainne et de Roland*, et cette chanson fut le germe du beau poëme publié récemment sous le titre de *Chanson de Roland*[1], si toutefois elle était autre chose que ce poëme lui-même; la chanson de Roland ou de Roncevaux, d'une dimension moins considérable que la plupart des romans de chevalerie, est le plus noble type de la vieille poésie française; on rencontrerait difficilement, parmi les plus beaux épisodes des plus brillantes époques littéraires, quelque chose de supérieur pour l'élévation du sentiment, au tableau de la mort de Roland et de ses frères d'armes à Roncevaux, où le poëte les fait tomber sous les coups d'une grande armée de Maures, et non d'une bande de montagnards basques. Tous les autres romans de Roland et de Charlemagne paraissent n'avoir été que des imitations de cette création primitive, bien digne de l'immense popularité dont elle a joui.

[1] Publié en 1837, par M. Francisque Michel. L'auteur s'appelait Turold; on croit qu'il était Normand. On a longtemps pris la fameuse chronique attribuée faussement à Turpin, archevêque de Reims, pour la source commune de tous les romans sur Charlemagne et ses douze pairs; mais cette chronique ne fut apportée d'Espagne en France qu'à la fin du onzième siècle, et son auteur lui-même fait mention des *chansons* qui se chantaient déjà de son temps sur les héros dont il parle.

L'idéal de cette poésie était le même que celui que les prêtres proposaient à la chevalerie. Le parfait chevalier des trouvères différait peu du parfait chevalier selon les prêtres : le dévouement à la foi, la loyauté envers le suzerain et les compagnons d'armes, la *franchise*, cette qualité distinctive de l'homme libre[1], la générosité envers le faible, c'étaient là les vertus cardinales du chevalier. La théorie amoureuse qui voulut obliger tout chevalier courtois à choisir une dame de ses pensées, à porter ses couleurs favorites dans les combats et dans les tournois, à l'entourer d'une espèce de culte, qui s'efforça d'ériger l'amour en une institution rivale du mariage, était encore peu accréditée dans le nord à la fin du onzième siècle, mais s'y établit durant la période suivante, et enfanta un ordre de créations romanesques plus tendres et moins héroïques que les *Chansons de Gestes*. Les croyances religieuses elles-mêmes se ressentirent profondément de cette tendance, et il est impossible de ne pas admettre que le développement prodigieux du culte de la Vierge aux douzième et treizième siècles ait été le reflet de cette adoration de la femme, personnifiée dans le type le plus pur et le plus saint. Ce culte poétique, si favorable aux arts, si séduisant pour l'imagination, était, malgré sa chasteté, tout à fait étranger à l'esprit du christianisme primitif : la Vierge devint pour les peuples comme une sorte de déesse à laquelle on offrit plus de vœux qu'à Dieu, dont on imposa le nom à presque toutes les cathédrales, et qu'on appela NOTRE-DAME, comme on appelait son fils

[1] Ce mot était presque le seul vestige de la vieille distinction des races : *franchise* désignait la condition de l'homme libre, et la véracité, le mépris de toute dissimulation, qui doit accompagner la liberté.

Notre-Seigneur : Marie, pour ainsi dire, partagea le monde avec Jésus.

Pour résumer tout ce qui précède, la chevalerie, telle que l'ont présentée ses admirateurs, ne fut jamais qu'un idéal : la conception d'un idéal[1], voilà ce qui fit la grandeur et l'originalité du moyen âge, sa supériorité relative non-seulement sur l'âge de barbarie qui l'avait précédé, mais même sur la magnifique civilisation de l'époque romaine. Voilà pourquoi le monde du moyen âge, lorsqu'il toucha au bout de sa carrière, trouva en lui-même les moyens de se transformer et de revivre sous une forme nouvelle, quand le monde romain n'avait su que mourir. Mais si l'on redescend de l'idéal à la réalité ; si, après avoir exposé l'état moral auquel aspirait cette société, on retourne au récit des faits et des actes par lesquels elle manifestait sa vie, on retombe, à vrai dire, non pas du ciel sur la terre, mais du ciel en enfer. L'impossibilité où a toujours été, où sera toujours toute société humaine de réaliser complétement ses conceptions morales, était incomparablement plus grande pour des hommes chez lesquels la culture intellectuelle était si bornée, les liens sociaux si faibles, l'indépendance individuelle, tour-à-tour si exagérée et si écrasée ; chez lesquels les passions violentes étaient sans cesse mises en jeu, sans être, comme chez nous, contenues et refoulées par les mille rouages d'un ordre social, savant et compliqué. Là est la source des jugements contradictoires et passionnés qu'on a portés sur l'ère féodale et sur le moyen

[1] Les classes inférieures avaient aussi leur idéal, qui finit par dominer et absorber l'autre, c'étaient la liberté et l'égalité sociale ! Dans le monde antique, les esclaves étaient résignés à la fatalité de leur sort : les serfs du moyen âge aspirèrent sans cesse à sortir du leur.

âge en général; voilà pourquoi les uns en ont fait un fantastique âge d'or, et les autres l'ont confondu dans une réprobation absolue avec l'ère barbare dont il était sorti.

Un des exemples les plus saillants de ce désaccord des idées et des actions, c'est l'histoire de ce sire de Preuilli qui inventa les règles des jeux chevaleresques. Geoffroi de Preuilli, le législateur des tournois, le *maître de toute courtoisie*, conforma si peu sa conduite à ses principes, qu'il périt pour s'être rendu coupable d'une insigne félonie.

Ce fut pendant les guerres civiles qui suivirent la mort de Geoffroi Martel, advenue en 1060, la même année que celle du roi Henri Ier. « Le troisième jour après la Saint-Martin de 1060, dit la chronique, le comte Geoffroi s'endormit dans une bonne mort. La nuit qui précéda sa fin, déposant tout soin de la milice et des choses du siècle, il se fit moine au couvent de Saint-Nicolas, que son père et lui avaient fondé et enrichi de leurs biens. » Les deux neveux de ce célèbre comte d'Anjou, Foulques-*le-Réchin* (le revêche, le rude) et Geoffroi-le-Barbu, se disputèrent sa succession durant une lutte de huit années, interrompue seulement par de courtes trêves. Geoffroi de Preuilli voulut décider la querelle : de concert avec trois autres chevaliers, il fit prisonnier en trahison Geoffroi-le-Barbu, qui s'était confié à lui, et le livra à Foulques-le-Réchin (4 avril 1068). Geoffroi de Preuilli n'attendit guère la peine de sa déloyauté : les bourgeois d'Angers, soulevés tumultueusement en faveur du captif, massacrèrent Preuilli et ses complices, et délivrèrent Geoffroi-le-Barbu. La guerre recommença, mais pour peu de temps : dans les premiers mois de 1069, Geoffroi,

vaincu, tomba de nouveau au pouvoir de Foulques, qui le relégua dans le château de Chinon. Ce malheureux seigneur y languit trente ans, et Foulques devint seul comte d'Anjou et de Touraine[1].

Pendant ce temps, le jeune Philippe avait recueilli sans obstacle l'héritage de son père, le roi Henri Ier. Son enfance s'écoula paisiblement sous la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre, conformément aux dernières volontés de Henri Ier, qui avait désigné son beau-frère Baudouin préférablement à son frère Robert, le duc de Bourgogne, comme *bail* et *mainbourg* (protecteur et tuteur) de la personne et des domaines de Philippe[2].

La mère du roi, Anne de Russie, dépourvue de toute influence politique, épousa en secondes noces Raoul de Vexin, comte de Crespi en Valois, d'Amiens, de Senlis, de la Ferté-Milon, Vitri, Bar-sur-Aube, etc., qui mourut en 1066. On prétend qu'alors Anne retourna en Russie; cependant il est certain qu'elle termina ses jours auprès du roi son fils, à qui la mort de Baudouin V (en 1067) avait laissé la libre jouissance des domaines de la couronne.

Philippe, à peine âgé de quinze ans lorsqu'il perdit son tuteur, put dès lors s'abandonner librement à ses passions. Énervé de bonne heure par l'abus des plaisirs et par l'oisiveté, il fut encore plus nul que son père et que son aïeul.

La couronne de la France orientale (Lorraine, Bour-

[1] Geoffroy de Preuilli fut la tige des comtes de Vendôme. — Voy. les chroniq. d'Anjou et de Touraine, et la VIe dissertation de Du Cange sur Joinville.

[2] Pendant la minorité de Philippe, en 1064, la courageuse bourgeoisie de Cambrai s'insurgea, pour la troisieme fois, contre le pouvoir arbitraire de son suzerain épiscopal, fit prisonnier son évêque Liébert, et ne put être ramenée sous le joug que par trois corps d'armées envoyés par l'empereur Henri IV, le comte de Flandre et le comte de Hainaut.

gogne et Provence) était aussi sur la tête d'un enfant : Henri IV, de Germanie, n'avait que trois ans de plus que Philippe, et sa mère, Agnès de Poitiers, gouverna quelques années sous son nom. Ce fut durant la minorité de Henri IV que s'engagea la terrible lutte entre l'Empire et la papauté, lutte qui devait être si fatale à cet empereur. À la mort du pape Nicolas II (22 juillet 1061), les *cardinaux* romains, dirigés par Hildebrand, devenu cardinal-archidiacre, et dépassant les termes du fameux décret rendu deux ans auparavant, décernèrent la tiare à Anselme, évêque de Lucques, et le consacrèrent sous le nom d'Alexandre II, sans attendre le consentement de la cour germanique (30 septembre 1061).

L'impératrice Agnès et son conseil élurent de leur côté Cadaloüs, évêque de Parme, qui prit le nom d'Honorius II, et qui fut *consacré* par les évêques de Verceil et de Plaisance, chefs du parti des prêtres mariés, encore puissant en Lombardie et dans le royaume de Germanie, malgré la persécution qu'il avait subie (28 octobre 1061). Les prêtres mariés ou *concubinaires*, les seigneurs et les évêques simoniaques, embrassèrent avec ardeur la cause d'un pape, qui, dit-on, était lui-même *concubinaire* et simoniaque[1]; cependant le parti d'Alexandre II prit bientôt le dessus : l'archevêque de Cologne et les principaux seigneurs de la Germanie ayant arraché la régence à Agnès en 1062, Cadaloüs fut déposé dans un concile germanique et lombard tenu en Saxe. Néan-

[1] C'est Pierre Damiani qui lui fait ce reproche dans une lettre où il représente les évêques-cardinaux, principaux électeurs du pape, comme supérieurs, non-seulement aux autres évêques, mais aux métropolitains, aux primats, et même aux patriarches. Le système papal se déployait rapidement dans toute sa hardiesse. P. Damiani, t. I, ep. 20.

moins le schisme ne succomba entièrement qu'à la mort de Cadaloüs, en 1067. Alexandre fut alors universellement reconnu ; mais la lutte ne tarda pas à se renouveler sur un autre terrain.

L'histoire des contrées au midi de la Loire, durant cette période, est assez stérile : l'événement le plus remarquable qu'elle présente est l'expédition de Guilhem VIII, duc d'Aquitaine, contre les Sarrasins d'Espagne. L'exemple des Normands avait enflammé l'émulation des Aquitains et des Gascons : les chrétiens saisissaient partout l'offensive contre l'islamisme, affaibli par la chute du khalifat de Cordoue et par le partage de l'Espagne musulmane entre plusieurs petits princes. L'esprit militaire s'était d'ailleurs amorti chez les Maures à mesure qu'il grandissait chez les chrétiens, et leur civilisation luxueuse n'augmentait pas leurs moyens de défense à proportion des appâts qu'elle offrait à l'avidité des étrangers.

En 1062 ou 1063, Guilhem VIII, après avoir recouvré la Saintonge à la faveur des dissensions des neveux de Geoffroi Martel, qui avait naguère démembré ce comté du duché d'Aquitaine, invita tous les chevaliers de ses états et des contrées voisines à *courir sus* aux Sarrasins *pour l'amour de Dieu*. Il passa les Pyrénées à la tête d'une armée, et, secondé par les chrétiens d'Aragon, il prit sur les Arabes la ville de Balbastro, la pilla et en massacra les habitants. Ce fut là le terme de l'entreprise : le manque de vivres et la résistance des musulmans l'arrêtèrent dans les montagnes arides qui séparent l'Aragon de la Catalogne, et il rentra en Aquitaine après avoir perdu la plus grande partie de ses troupes[1].

[1] *Chronic. sancti Maxentii. — De Gestis comit. Barcinon. — Alberic. — Sigebert. — Chronic. Turonense.*

Pendant que la couronne de France pesait sur le front d'un roi mineur, pendant que le comté d'Anjou était désolé par la guerre civile, et la Bretagne, partagée entre plusieurs seigneurs, Hoël, comte de Nantes et de Cornouaille; Geoffroi, comte de Rennes; Allan, comte de Penthièvre, qui méconnaissaient l'autorité du jeune duc Conan II, la puissance de Guillaume-le-Bâtard allait toujours croissant : les qualités et les vices de ce redoutable duc de Normandie servait également sa grandeur. Tous les soulèvements des nobles normands contre Guillaume n'aboutirent qu'à la confiscation des biens des rebelles, et une portion considérable du territoire fut ainsi réunie au domaine ducal, ou distribuée en fiefs aux obscurs parents de la mère de Guillaume, sur la foi desquels ce prince avait lieu de compter. Une importante acquisition, celle du Maine, accrut encore la puissance de Guillaume, qui avait déjà, en 1060, profité de la mort de Geoffroi-Martel pour arracher à Héribert-le-Jeune, comte du Mans, l'hommage de sa seigneurie; Geoffroi en avait recouvré et gardé la suzeraineté malgré les efforts de Guillaume. Héribert maria l'une de ses sœurs à Robert de Normandie, fils du duc Guillaume, et lui promit son héritage dans le cas où il décéderait sans enfants. (1063-4.) — Héribert mourut en effet sans postérité; mais Gautier, comte de Pontoise et du Vexin français, mari d'une autre sœur de Héribert, disputa le Maine aux Normands. Les Manceaux redoutaient la rude domination de Guillaume et se déclarèrent pour Gautier. Les troupes du duc eurent le désavantage dans les premiers combats. Guillaume, alors, invita Gautier et sa femme Biote à une conférence, pour traiter à l'amiable de leurs prétentions: le comte et la comtesse de Pontoise

se rendirent à Falaise, et soupèrent avec Guillaume ; le lendemain matin, ils n'existaient plus.

Ce second *festin de Falaise* excita plus d'horreur encore que le premier : si l'on avait pu garder quelque doute sur le crime de Robert-le-Diable, on n'en conçut aucun sur l'empoisonnement de Gautier et de Biote par Guillaume-le-Bâtard. Cette infâme trahison eut toutefois un plein succès : la résistance énergique des Manceaux fut inutile, faute d'ensemble et de direction ; ils furent obligés de se soumettre, et le Maine fut réuni au duché de Normandie [1].

L'ambition persévérante et sombre du duc normand, soutenue par la turbulente valeur d'une population avide de gloire et de butin, semblait suspendre sur tous les états voisins une menace permanente ; mais depuis plusieurs années, Guillaume, sans négliger ses intérêts en France, nourrissait des espérances plus éclatantes que n'eût été la conquête de quelques lambeaux de l'Anjou, du comté de Chartres, ou du domaine royal.

Il avait toujours conservé une étroite liaison avec son cousin Edward, qui était monté sur le trône d'Angleterre après que les Anglo-Saxons eurent secoué le joug des Danois. Edward, fils d'une Normande, élevé en Normandie à la cour et sous la protection des ducs, resta plus *Français* qu'*Anglais* de mœurs et d'inclinations. Tous les Normands qui avaient été ses amis dans les mauvais jours de son exil, tous ceux qui avaient soulagé sa détresse par de légers services, passèrent le détroit pour aller réclamer leur récompense du banni devenu souverain. Edward, homme d'un caractère assez analogue à notre roi Robert, beaucoup plus sensible aux affections privées

[1] Orderic. Vital., l. III, IV, — Robert de Monte.

qu'aux devoirs et aux intérêts politiques, témoigna aux *hommes de Gaule* un excès de reconnaissance très-préjudiciable à ses sujets d'outre-mer; il parut oublier que c'était aux Saxons, et non point aux Normands, qu'il devait sa couronne. Les plus hauts emplois du royaume furent prodigués aux étrangers. Quiconque sollicitait en langue *gauloise* était sûr de n'être pas refusé, et l'idiome national était exclu de la cour du roi Edward. On souffrait tout de quiconque venait d'outre-mer; les Normands et les Français, forts de l'ascendant d'une civilisation un peu plus avancée, tournaient en ridicule toutes les coutumes des grossiers Saxons, et agissaient avec autant d'arrogance qu'en pays conquis. Godwin, celui des chefs anglo-saxons qui avait le plus contribué à l'expulsion des Danois et à l'intronisation d'Edward, s'étant mis à la tête du parti national contre les favoris normands, fut chassé du royaume avec sa femme et ses cinq fils. Sa fille Edith ou Ethelswithe, épouse du roi Edward, fut dépouillée de tous ses biens, et enfermée dans un couvent.

Au reste, elle n'était que de nom la femme du monarque, car Edward, sans doute à l'instigation de quelque confesseur normand aposté par le duc Guillaume, avait déjà fait un absurde vœu de continence, qui coûta cher au peuple anglais. « Il traitait la reine en telle façon, dit le chroniqueur Guillaume de Malmesbury, que, sans l'éloigner du lit nuptial, il ne la connaissait point charnellement. » Après le bannissement de Godwin, Edward ne garda plus aucune mesure : Robert, moine de Jumiéges, fut nommé archevêque de Canterbury (Cantorbéri); un autre moine normand, évêque de Londres; les commandements militaires furent presque tous livrés aux hommes de *France*, entre lesquels on distinguait un fils du

comte de Mantes, neveu d'Edward par une sœur de ce prince.

En 1051, le duc de Normandie, à l'exemple de ses vassaux, vint à la cour de Londres, et parcourut l'Angleterre avec une pompe toute royale. Edward le combla de présents et de marques d'affection, et, s'il en faut croire les historiens normands, lui promit secrètement de le faire son héritier. A peine Guillaume était-il de retour en Normandie, que Godwin et ses fils, qui s'étaient réfugiés, le premier en Flandre, les autres en Irlande, débarquèrent sur les côtes d'Angleterre et marchèrent droit à Londres. Les populations répondirent en masse à leur appel; dans un *wittena-ghemot* ou assemblée nationale, la sentence de bannissement portée contre Godwin et les siens fut cassée, et tous les Normands, clercs et laïques, eurent ordre de repasser la mer, « parce qu'ils troublaient la paix du royaume, en excitant le roi contre ses peuples, » dit Guillaume de Malmesbury. Le Saxon Stigand fut créé archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre, à la place du Normand Robert. Edward se rapprocha donc forcément de Godwin : il rendit à ce seigneur et aux siens le gouvernement des principales provinces d'Angleterre; mais il exigea pour otages un fils et un petit-fils de Godwin, qu'il remit à la garde du duc de Normandie.

Le temps apaisa l'aversion mutuelle du roi et de la famille de Godwin, surtout après la mort de ce seigneur, homme de manières rudes et âpres. En 1065, Harold, l'aîné des fils de Godwin et le plus renommé des *eorls* (comtes) saxons, pria le roi de consentir à ce que les deux otages revinssent dans leur patrie, et lui demanda la permission de les aller chercher en son nom. — Je ne veux

pas te refuser, répondit le roi Edward; mais, si tu pars, ce sera contre mon gré; car ce voyage attirera certainement quelque malheur sur toi et sur notre pays. Je connais le duc Guillaume et son astuce : il te hait, et ne t'accordera rien, à moins d'y trouver un grand profit; le seul moyen de lui faire rendre les otages serait d'envoyer un autre ambassadeur que toi.

Harold n'écouta point cet avis, et partit joyeusement, comme pour une partie de chasse, son faucon sur le poing, ses chiens courant devant lui. Il s'embarqua dans un des ports de la province de Sussex; mais une tempête brisa son vaisseau sur la côte de Ponthieu, près de l'embouchure de la Somme. En vertu du droit barbare de *bris et naufrage*, qui faisait considérer les dépouilles du naufragé comme *un bien envoyé de Dieu*, Harold fut pris et emprisonné à Beaurain, près de Montreuil-sur-Mer, par les gens de Gui, comte de Ponthieu : il se réclama du duc Guillaume, pour lequel il avait, dit-il, un message du roi d'Angleterre. Guillaume, en effet, le tira des mains du comte de Gui, qui ne se dessaisit de son captif qu'à beaux deniers comptants, et le fit amener à Rouen. Harold fut accueilli de la manière la plus honorable : le duc Guillaume le créa chevalier de sa propre main, et lui promit de le laisser retourner en Angleterre avec les otages dès que bon lui semblerait.

Guillaume était alors en guerre avec Conan, duc de Bretagne, son parent, probablement à cause de l'éternelle querelle des deux nations sur la suzeraineté à laquelle l'une prétendait, et que l'autre refusait de subir. Harold, jaloux de se signaler aux yeux des chevaliers de Normandie, suivit Guillaume dans son expédition et s'y comporta vaillamment. Conan assiégeait alors la ville de

Dol, occupée par Rivalon, chef rebelle, qui avait appelé les Normands à son aide ; Conan fut obligé de lever le siége, et Dinan tomba au pouvoir de Guillaume. Le duc de Normandie ne poussa pas plus loin ses avantages, parce que les Bretons s'étaient retirés en masse dans leurs forteresses, et que les envahisseurs ne purent se procurer de vivres. Guillaume d'ailleurs avait bien autre chose en tête.

Un jour que Guillaume et Harold chevauchaient côte à côte et s'entretenaient amicalement, le duc fit au chef saxon une confidence bien inattendue.

— Quand Edward et moi, dit-il, nous vivions sous le même toit, il me promit, si jamais il devenait roi en Angleterre, de me faire héritier de son royaume. Harold, si tu me veux aider à obtenir l'accomplissement de cette promesse, sois sûr que je t'octroierai sans délai telle chose que tu me demanderas.

Harold, surpris et troublé, répondit par de vagues paroles, que Guillaume feignit de prendre pour un consentement.

— Puisque tu t'engages à me servir, poursuivit-il, il faut que tu jures de livrer à mes gens d'armes le château de Douvres, que tu donnes ta sœur pour épouse à l'un de mes barons, et que tu acceptes toi-même en mariage ma fille Adèle (ou Adelize). Tu me laisseras en garantie l'un des deux otages que tu redemandes, et je te ramènerai moi-même l'autre lorsque j'entrerai comme roi en Angleterre.

Harold comprit le péril, sans trouver aucun moyen de l'éluder : il adhéra donc aux demandes de Guillaume. Peu de jours après, le duc convoqua tous ses barons à Bayeux ou à Avranches. Lorsqu'on fut réuni dans la

salle du conseil, le duc, assis dans son trône ou siége de cérémonie, le cercle à fleurons (*couronne ducale*) sur la tête, l'épée nue à la main, commanda qu'on apportât deux petits reliquaires de médiocre apparence, et qu'on les posât sur une grande huche ou une cuve recouverte de drap d'or. — Harold, dit le duc Guillaume, je te requiers, devant cette noble assemblée, de confirmer tes paroles par serment.

Le Saxon hésita; puis, étendant la main avec agitation, il jura d'exécuter ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. — *Ke Dex li dont* (Dieu lui donne, ou lui aide)! répétèrent les assistants. Alors, sur un signe de Guillaume, on leva le drap d'or qui cachait la cuve : elle était remplie jusqu'au bord des ossements de tous les saints de la Normandie, qu'on avait apportés en hâte de leurs églises et de leurs moûtiers. Harold, dit-on, changea de visage en voyant sur quoi il avait prêté le fatal serment. Guillaume ne le retint plus, et le laissa retourner en Angleterre avec un des deux otages. — Ne t'avais-je pas dit que je connaissais Wilhelm (Guillaume)? s'écria le roi Edward, lorsque Harold lui raconta ce qui s'était passé. Fasse le ciel que les malheurs que je prévois n'arrivent pas durant ma vie!

Edward, qui, dans sa vieillesse, était revenu à des sentiments plus patriotiques et se repentait d'avoir laissé concevoir de telles espérances à l'avide Normand, parût saisi d'une profonde tristesse, et l'abattement du roi se propagea dans toute la nation. On exhuma de lugubres prophéties attribuées à des saints d'autrefois. — « Malheur à l'Angleterre! disaient-elles : il viendra de France sur la race des Anglais une domination inattendue, qui abattra pour jamais leur puissance, et dissipera

leur gloire sans espoir de retour. » — Edward survécut peu au retour de Harold ; il mit en oubli dans ses derniers moments les promesses secrètes qu'il avait faites à Guillaume, contre les droits et les intérêts de sa nation, et déclara aux chefs assemblés autour de son lit de mort que le plus digne de régner après lui était, à ses yeux, Harold, fils de Godwin.

(1066.)—Harold, *le brave*, *le puissant*, *le destructeur de la tyrannie étrangère*, comme l'appelle Orderic, était déjà choisi par la nation avant de l'être par le roi. Les chefs ne s'arrêtèrent pas un instant aux prétentions du dernier prince de la famille royale, Edgar Atheling, petit-fils du roi Edmond Côte-de-Fer, et proclamèrent Harold le lendemain des funérailles d'Edward. Le héros plébéien [1] fut sacré roi par Stigand, archevêque de Canterbury, qui avait remplacé le Normand Robert, expulsé malgré les réclamations de la cour de Rome.

Harold ne demeura guère en paix sur son trône : il vit bientôt arriver à sa cour un messager de Normandie ; — Harold, dit l'envoyé, Guillaume, duc des Normands, te rappelle le serment que tu lui as juré, *de la bouche et de la main*, sur bons et vrais *saintuaires* (reliquaires). — En effet, répliqua le roi saxon, j'ai prêté ce serment à Guillaume ; mais je l'ai prêté me trouvant *sous sa force*, et ce que j'ai promis ne m'appartenait pas ; car ma royauté n'est point à moi, et je ne saurais m'en démettre sans l'aveu du pays. De même, sans l'aveu du pays, je ne puis prendre une épouse étrangère. Quant à ma sœur, que le duc réclame pour la marier à un de ses chefs, elle est morte dans l'année : veut-il que je lui envoie le cadavre?

[1] Son père, Godwin, était le fils d'un bouvier.

Guillaume, à cette réponse, dissimula sa colère, et dépêcha au roi des Anglais un second message : — Si tu ne veux remplir toutes tes promesses, lui manda-t-il, exécutes-en une pour le moins ; accepte en mariage la jeune fille que tu as juré d'épouser. Harold réitéra son réfus, et prit pour femme une Saxonne, sœur d'Edwin et de Morkar, seigneurs du Northumberland. Guillaume enfin cessa de se contenir, et annonça qu'il revendiquerait sa dette avec le fer et qu'il poursuivrait Harold *jusqu'aux lieux où celui-ci croirait être le plus ferme sur ses pieds.* (Malmesbury, l. III).

Le duc de Normandie s'était depuis longtemps préparé à la crise qui approchait : il publia aussitôt dans toute l'Europe catholique *l'iniquité* de Harold, afin de livrer le parjure à l'indignation universelle, et, portant devant la cour de Rome une accusation de sacrilége contre le roi anglais, il demanda que l'Angleterre fût mise au ban de la chrétienté, et déclarée propriété du premier occupant. Il s'appuyait en outre, dans cette requête, sur sa parenté avec le feu roi Edward, et sur les intentions de ce prince à son égard. La situation du pape et du sacré collége des cardinaux, vis-à-vis des parties contendantes, ne garantissait pas une grande impartialité. Guillaume, après quelques démêlés avec l'Église à cause de son mariage avec sa cousine Mathilde, fille de Baudouin de Lille, comte de Flandre, avait réussi à faire légitimer cette union par la cour de Rome, grâce à l'entremise du célèbre Lanfranc, abbé du Bec[1], et, dès-lors, il était resté dans les relations les plus amicales avec Hildebrand et les autres chefs du parti papal. Les Anglo-Saxons étaient au contraire fort mal vus à Rome : pendant la domination danoise, Knut-

[1] Il obtint que son mariage fût validé, à condition de fonder deux monastères, et fonda en conséquence les abbayes de Saint-Étienne et de la Trinité à Caen.

le-Grand avait établi en Angleterre, au profit du saint-siége, une sorte de tribut ou redevance annuelle appelée le *denier de Saint-Pierre*[1]; les Anglais, délivrés des Danois, refusèrent cet impôt, que ne rétablit point le roi Edward, tout *saint* et tout *confesseur* qu'il fût. L'expulsion de Robert-le-Normand du siége de Canterbury, et l'installation de Stigand, à qui le pape refusa le *pallium*, n'étaient pas de moindres griefs. Le parti de la réforme ecclésiastique avait encore d'autres sujets de courroux : la simonie était plus enracinée en Angleterre que partout ailleurs. Le clergé anglo-saxon, qui avait rempli un rôle glorieux et civilisateur au huitième siècle, était tombé dans une profonde décadence, et demeurait en dehors de la régénération de l'Evangile ; les conciles provinciaux étaient depuis longtemps interrompus chez les Anglais[2].

Au reste, le procès ne fut point *plaidé contradictoirement* : Harold et son peuple refusèrent de se reconnaître justiciables du saint-siége, et n'envoyèrent aucun ambassadeur à Rome. On passa outre néanmoins ; car le pape Alexandre II, ou plutôt le puissant génie qui gouvernait sous son nom, le cardinal-archidiacre Hildebrand, marchait presque ouvertement au véritable but du parti papal, c'est-à-dire à la transformation de la souveraineté spirituelle des papes en une suprématie temporelle sur tous les peupes chrétiens. Déjà l'Italie méridionale relevait du saint-siége, par l'hommage que rendaient au pape les princes normands de la Pouille et de la Campanie, et les rois de Suède payaient également un cens annuel au pape depuis qu'ils avaient embrassé le christianisme. Hildebrand espéra que le chef des Normands de France

[1] Il consistait en un denier d'argent par chaque maison habitée.

[2] Fleury, *Hist. ecclésiastique*, t. XIII.

se soumettrait à une semblable vassalité, comme investi par le pape du royaume d'Angleterre, et il seconda de toute son influence le duc Guillaume. Cependant, parmi les cardinaux, quelques voix s'élevèrent en faveur de l'humanité près d'être si cruellement foulée aux pieds. — Eh quoi ! murmurèrent-ils, Hildebrand peut-il prêter son aide à l'accomplissement de tant d'homicides?

Hildebrand, absorbé par ses vastes projets, fut sourd à ce cri de la conscience révoltée, et son opinion prévalut. Aux termes de la sentence prononcée par le pape, il fut permis à Guillaume, duc des Normands, d'entrer en Angleterre pour ramener ce royaume sous l'obéissance de Rome et y rétablir l'impôt du denier de Saint-Pierre : Alexandre II envoya au duc la bannière de Saint-Pierre, avec un anneau dans lequel était enchâssé, disait-on, un cheveu de cet apôtre, et une bulle d'excommunication fut lancée contre Harold et ses fauteurs.

Tandis que l'affaire se débattait à Rome, le duc Guillaume avait eu une conférence très-remarquable avec ses amis et conseillers, dont les principaux étaient ses deux frères maternels, l'un, évêque de Bayeux, l'autre, comte de Mortain, et Guillaume, fils d'Osbert (*Fitz-Osbert*), sénéchal de Normandie. Ils déclarèrent au duc qu'ils le serviraient de corps et de biens jusqu'à vendre ou engager leurs patrimoines. — Mais ce n'est pas tout, lui dirent-ils : il vous faut demander aide et conseil à la généralité des habitants de ce pays, car il est de droit que qui paie la dépense soit appelé à la consentir[1].

Guillaume convoqua donc une nombreuse assemblée d'hommes de tous états, gens de guerre, d'église et de

[1] *Raison est que qui paie l'escot il soit à l'asseoir*, Chroniq. de Normandie, dans les *Hist. de France*, t. XIII, p. 225.

négoce, les plus riches et les plus considérables de la Normandie, et il sollicita leur concours[1]. La discussion, qui se tint en l'absence du duc, fut très-orageuse; la plupart des assistants opinèrent à ne pas seconder Guillaume dans une entreprise qui ruinerait le pays si elle venait à échouer : ils chargèrent Guillaume, fils d'Osbert, de porter la parole pour eux. Quand ils furent devant le duc, le fils d'Osbert commença de parler : — Je ne crois pas, seigneur, qu'il y ait au monde des gens plus zélés que ceux-ci : vous savez les aides qu'ils vous ont accordées, les services onéreux qu'ils vous ont rendus; eh bien! ils veulent faire davantage : ils se proposent de vous servir au delà de la mer comme en deçà. Allez donc en avant, et ne les épargnez guère; tel qui vous a fourni deux bons hommes d'armes à cheval vous en fournira quatre...

— Eh! non, eh! non! crièrent les notables; nous ne vous avons point chargé d'une telle réponse. Nous n'avons point dit cela : cela ne sera pas! Nous devons aider le duc à défendre sa terre, mais nous ne sommes point tenus de l'aider à conquérir la terre d'autrui. D'ailleurs, si nous lui faisions une seule fois double service, et si nous le suivions outre-mer, il érigerait cela en coutumes pour l'avenir, et cela grèverait nos enfants.

Le duc Guillaume n'était pas homme à se décourager facilement : il prit à part, l'un après l'autre, les princi-

[1] Par la *généralité des habitants*, le chroniqueur n'entend assurément que les hommes libres; mais l'admission des *gens de tous états* atteste que la bourgeoisie normande, en 1066, était arrivée à une liberté complète, et qu'on ne croyait pas pouvoir taxer extraordinairement les villes contre leur gré. Les principales villes, Rouen, Caen, etc., étaient certainement déjà organisées en corps municipaux, avec trésor commun, juridiction plus ou moins étendue, milice, etc. La Normandie avait fait du chemin depuis la malheureuse conspiration de 997.

paux membres de l'assemblée, les priant avec instances de l'assister, non point par devoir, mais par amitié et bonne intelligence, offrant de garantir, par des lettres scellées de son sceau, qu'il n'abuserait point à l'avenir de ce secours tout gratuit. Bref, il vainquit isolément ces résistances, dont le faisceau eût brisé sa volonté, si puissante qu'elle fût. L'un promit des vaisseaux ; l'autre des hommes armés en guerre; beaucoup, leur service personnel ; les clercs donnèrent leur argent; les marchands, leurs étoffes; les propriétaires ruraux, leurs denrées. L'entraînement devint universel lorsque la bannière de Saint-Pierre fut arrivée de Rome avec la bulle qui excommuniait Harold.

« Guillaume fit publier son ban de guerre dans toutes les contrées voisines; il offrit une forte somme et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste et de haute taille qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint une multitude par toutes les routes, de loin et de près, du nord et du midi : il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, du Piémont et des bords du Rhin; chevaliers et chefs de guerre, piétons et simples *sergents d'armes*, les uns demandant une solde en argent, les autres, seulement le passage et le butin qu'ils pourraient faire : plusieurs voulaient de la terre chez les Anglais, un domaine, un château, une ville; d'autres souhaitaient simplement quelque riche Saxonne en mariage. Guillaume ne rebuta personne, *et fit plaisir à chacun selon son pouvoir*. Il alla jusqu'à donner d'avance à un certain Remi, moine de Fescamp, un évêché en Angleterre pour un navire et

vingt d'hommes d'armes[1]. » C'étoit là de la simonie, et jamais la cour de Rome n'en avait foudroyé de plus flagrante en Germanie ou en France; mais l'Eglise ferma les yeux : les intérêts de ce monde pervertissaient déjà cette réforme, qui s'était annoncée si austère et si sainte.

Guillaume ne se contenta pas de grossir ses forces de tant d'intrépides aventuriers ; il voulut s'assurer d'autres alliés en Gaule. Tandis que les préparatifs avançaient avec activité, que l'on forgeait les armes et les harnais, que l'on construisait les navires, le duc Guillaume se rendit en France, à la résidence royale de Saint-Germain-en-Laye, où se trouvait le jeune roi Philippe. — Vous êtes *mon seigneur*, lui dit-il : s'il vous plaît de m'aider, et que Dieu me *doint* (m'accorde) d'obtenir mon droit sur l'Angleterre, je promets de vous faire hommage de ce royaume, comme si je le tenais de vous.

Philippe, qui n'avait point son tuteur auprès de lui en ce moment, réunit ses principaux barons.

— Sire, s'écrièrent-ils tous, vous n'ignorez pas combien peu les Normands vous respectent aujourd'hui : ce sera bien autre chose quand ils auront l'Angleterre. D'ailleurs, secourir le duc coûterait beaucoup ; et, s'il venait à faillir dans son *emprise* (entreprise), nous aurions la nation des Anglais pour ennemie à tout jamais.

Le comte de Flandre, quoique beau-père de Guillaume, approuva ce refus, et l'imita pour son propre compte ; mais les comtes de Boulogne et de Ponthieu, et le duc d'Aquitaine, entrèrent dans l'alliance normande. Le duc poussait vivement les apprêts de son expédition, lorsqu'il reçut soudain un message alarmant de Conan,

[1] Aug. Thierry, *Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, t, I, p. 523.

duc de Bretagne, qui avait fini par recouvrer entièrement le duché de son père. — J'apprends, mandait le chef breton, que tu es prêt à passer la mer, afin de conquérir le royaume des Anglais : or, l'héritage du duc Robert appartenait à mon père Allan, son parent, et non point à toi ; mais toi et tes complices avez empoisonné mon père ; tu t'es approprié sa seigneurie et l'as retenue, contre toute justice, attendu que tu es bâtard. Va donc, si bon te semble, prendre l'Angleterre ; mais rends-moi auparavant la Normandie, qui m'appartient, ou ce sera guerre à mort entre nous.

« Guillaume, raconte Guillaume de Jumiéges, fut quelque peu étonné des prétentions de Conan ; mais l'événement rendit vaines les menaces du prince des Bretons. Le seigneur de Bretagne qui avait porté les paroles de son chef au duc de Normandie était le *chamberlain* (chambellan) de Conan : ce seigneur frotta de poison l'intérieur du cor de chasse de Conan, ses gants et les rênes de son cheval. Conan était avec ses troupes sur les frontières de l'Anjou, et venait de prendre Château-Gonthier[1] : tandis qu'il prenait possession de cette forteresse, après avoir mis et ôté ses gants et touché les rênes de son cheval, il porta par hasard les mains à sa bouche ; cela suffit pour l'infecter de ce cruel venin et lui donner la mort au milieu des siens en pleurs. Sa sagacité, sa probité et son amour de la justice l'auraient conduit à de grandes choses et lui auraient acquis beaucoup d'honneur, s'il eût vécu. » C'étaient ordinairement des médecins juifs qui prêtaient aux princes leur infâme ministère dans ces sortes de crimes, devenus si communs en Occident à cette époque.

[1] Sur Foulques-le-Réchin, comte d'Anjou.

Odon ou Eudes, comte de Nantes, oncle du malheureux Conan, suivit une conduite tout opposée à celle de son neveu. Il devint l'allié de Guillaume, et lui envoya ses deux fils, Brian et Alain ou Allan Fergant, avec un corps d'hommes d'armes [1].

Le rendez-vous des navires et des gens de guerre avait été fixé à l'embouchure de la Dive. Les vents contraires, après avoir retenu un mois l'expédition dans le port, recommencèrent aussitôt qu'on eut mis à la voile, et forcèrent la flotte de relâcher à Saint-Valeri, sur la côte de Ponthieu; plusieurs navires périrent même corps et biens. Le découragement commençait à se mettre dans l'armée. — Bien fou, murmurait-on, est l'homme qui veut usurper la terre d'autrui! Dieu combat contre nous, puisqu'il nous refuse un bon vent.

Guillaume fit promener en pompe par tout le camp les reliques de saint Valeri. La nuit suivante, il y eut un changement dans l'atmosphère; on leva l'ancre. Le 27 septembre 1066, quatre cents navires à voiles et plus de mille bateaux de transport quittèrent ensemble la rive; le vaisseau du duc allait en tête, portant au haut de son grand mât une bannière blanche bordée d'azur et ornée d'une croix d'or, qu'avait envoyée le pape. Le dragon, antique enseigne des armées impériales romaines, flottait

[1] M. Aug. Thierry cite, dans les pièces justificatives du t. I, de l'*Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (5e édition 1838), une espèce de ballade bretonne, dont le sujet est emprunté à l'expédition des auxiliaires bretons en Angleterre. Un très-grand nombre de chants populaires analogues, composés dans le dialecte kimro-breton, ont été recueillis par un jeune archéologue breton, M. de la Villemarqué, et ne tarderont pas à révéler au public l'existence d'une poésie à peu près inconnue, la poésie de la Basse-Bretagne au moyen âge. On assure que ce recueil est supérieur à tout ce que possèdent, en fait de monuments originaux, les autres régions galliques ou kimriques, le pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande.

aussi sur la poupe du navire ducal [1]. Ce bâtiment, meilleur voilier que les autres, laissa loin en arrière pendant la nuit le reste de l'armée navale. Au point du jour, le duc Guillaume fit monter un matelot au grand mât pour reconnaître où était la flotte. — Je ne vois rien que le ciel et la mer! cria le matelot.

Le duc affecta une contenance assurée; mais l'inquiétude était dans son cœur, car il savait que des escadres saxonnes croisaient sur les côtes. Le matelot remonta et aperçut quatre vaisseaux; enfin, étant monté au mât une troisième fois, il s'écria : — Je vois une forêt de mâts et de voiles!

Guillaume put rallier ses vaisseaux et arriva aux côtes de Sussex, où il débarqua sans combat: les croiseurs anglais, ne l'attendant plus, étaient rentrés aux ports, faute de vivres. Ce fut à Pevensey, proche Hastings, le 28 septembre 1066, que l'armée franco-normande descendit sur le sol de l'Angleterre. Le duc prit terre le dernier de tous. Comme son pied touchait la grève, il fit un faux pas et tomba la face contre le sable. — Dieu nous garde! murmurèrent ceux qui entouraient Guillaume; voilà un mauvais présage!

— Que dites-vous donc? répliqua le duc en se relevant vivement; j'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu, tout est à nous tant qu'il y en aura!

L'armée alla camper près de la ville de Hastings, et le camp fut protégé par trois châteaux de bois que l'on construisit à la hâte avec des pièces taillées et préparées à l'avance et apportées sur les navires. Ensuite les bandes

[1] Voy. la tapisserie de Bayeux, publiée par M. M. A. Jubinal et Sansonetti. Les Saxons avaient aussi le dragon pour enseigne : Merlin, dans ses prophéties, symbolise les Saxons et les Gallois par le dragon blanc et le dragon rouge.

de Normandie, *avides de gaignier*, dit le roman du Rou, se mirent à saccager les environs.

Pendant que les Normands s'embarquaient pour assaillir l'Angleterre, d'autres envahisseurs étaient venus fondre sur elle du côté du nord. Tostig, un des fils de Godwin et des frères du roi Harold, avait été gouverneur du Northumberland au temps du roi Edward : chassé par les habitants à cause de sa tyrannie, et furieux d'avoir vu son expulsion sanctionnée par l'équitable Harold, il s'en était allé chercher partout des ennemis à son frère et à sa patrie. Harold, roi de Norwége, cédant à ses instances, équipa une flotte considérable, et envahit tout à coup le Northumberland et l'Yorkshire. Le roi des Anglais courut au-devant des Norwégiens, et une bataille terrible eut lieu au pont de Stamford, près d'York. Harold le Saxon défit Harold le Scandinave ; le roi de Norwége et Tostig furent tués, et leur armée taillée en pièces.

Trois jours après la bataille de Stamford-Bridge, les Normands débarquèrent sur la côte de Sussex. Harold, quoique blessé, partit aussitôt d'York, et revint à grandes journées dans le midi de l'Angleterre. Mais l'espèce de désertion, qui, dans les armées irrégulières, suit toujours les grands chocs, avait réduit de beaucoup les forces de Harold, et, quand il arriva en vue du camp de Guillaume, ses troupes étaient bien inférieures en nombre à celles du duc de Normandie. Les Saxons avaient espéré surprendre leurs adversaires. Lorsqu'ils virent la bonne discipline des Normands, plusieurs des *eorls* conseillèrent au roi de *gâter* le pays pour affamer les étrangers, et de se replier sur Londres, où s'organisait la levée en masse de la nation. — Par ma foi! dit Harold, je ne détruirai pas le pays que j'ai à garder.

Et il se contenta de se retrancher derrière des fossés et des palissades, sans vouloir reculer devant l'agresseur. Guillaume alors envoya un moine normand au roi Harold, pour l'inviter à tenir son ancien pacte, ou à s'en remettre à l'arbitrage du pape, ou enfin à décider la querelle par un combat singulier. — Je ne me démettrai point de mon titre, ne m'en rapporterai point au pape, et n'accepterai point de combat singulier, répondit Harold. — Il ne s'agit pas ici, s'écria un *thane* saxon, après que Harold eut parlé, il ne s'agit pas d'un nouveau seigneur à recevoir, comme si notre roi était mort : il s'agit de bien autre chose! Le duc de Normandie a donné nos terres à ses barons, à ses chevaliers, à tous ses gens, et la plupart lui en ont déjà fait hommage : ils voudront tous avoir *leur don*, si le duc devient notre roi... Ils ne viennent pas seulement pour ruiner, mais pour ruiner aussi nos descendants, pour nous enlever le pays de nos ancêtres; et que ferons-nous, où irons-nous, quand nous n'aurons plus de pays?

Lorsque le moine, en se retirant, eut reproché au roi Harold son parjure, et lui eut signifié l'excommunication qui le frappait, lui et tous les siens, les chefs saxons s'entre-regardèrent, *comme en présence d'un grand péril.* — Harold, dit le jeune Gurth, frère du roi, tu ne peux nier que, soit par contrainte, soit de bon gré, tu n'aies fait au duc Guillaume un serment sur les corps des saints : pourquoi te hasarder au combat avec un parjure contre toi? Nous qui n'avons rien juré, la guerre est de tout droit pour nous : laisse-nous donc seuls livrer bataille; tu nous aideras, si nous plions; si nous mourons, tu nous vengeras.

Harold rejeta bien loin cette proposition, ne voulut

pas même attendre les grands corps de milice qui étaient en marche, et l'on ne songea plus des deux côtés qu'à combattre. Il est difficile d'apprécier les forces respectives des deux partis : Guillaume comptait dans ses rangs quatre cent deux chevaliers bannerets, dont chacun était probablement accompagné d'au moins dix écuyers, varlets, *sergents* ou suivants d'armes, cavaliers pesamment armés, et d'un assez grand nombre d'archers et d'arbalétriers pris parmi les vilains. Les récits qui portent cette armée à cinquante ou soixante mille combattants semblent exagérés. Les barons et leurs hommes d'armes étaient couverts d'un haubert ou cotte de mailles qui formait comme un pourpoint et une culotte joints ensemble et descendant jusqu'aux genoux : leur tête était défendue par un casque ou heaume de forme conique, finissant en pointe aiguë, et protégeant par derrière la nuque du cou. Par devant, au lieu de visière mobile, une pièce de fer appelée *cache-nez* défendait le nez et les yeux. Sur leurs boucliers, ovales par le haut, et se terminant en pointe, étaient peintes des figures de lions, de dragons, ou d'autres animaux fantastiques adoptés comme insigne distinctif par chaque seigneur. Leurs armes offensives étaient de longues et larges épées, des haches d'armes, et des lances acérées qui se dardaient encore quelquefois comme les javelines des anciens. Les gens de trait, tous à pied, à ce qu'il paraît, portaient des casaques matelassées, des arcs de bois ou des arbalètes d'acier, et des massues. Les troupes de Harold, moins nombreuses que celles de Guillaume, ne consistaient guère qu'en infanterie armée d'énormes haches et de boucliers ronds d'où sortait une lame aiguë et tranchante, sans compter quelques jeteurs de traits et

de *carreaux* (dard terminé par une pierre ou un fer carré).

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, Guillaume annonça aux Franco-Normands que le lendemain on attaquerait les lignes des Saxons, établies sur une chaîne de collines qu'enfermait un rempart de palissades et de claies d'osier. Les Normands passèrent cette nuit à préparer leurs armes et à *purger leurs âmes* en se confessant aux prêtres qui se trouvaient en grand nombre parmi eux. Les Saxons chantaient les vieux chants de leur nation, et, assis autour de leurs feux de garde, vidaient des cornes pleines de bière et de vin. Au point du jour, Eudes, évêque de Bayeux, frère du duc Guillaume, célébra la messe, armé d'un haubert sous son rochet, et bénit les troupes ; puis, montant sur un destrier ou cheval de bataille, il fit ranger l'armée en bon ordre. Elle se forma en trois corps : le premier, composé des gens d'armes du Boulonnais et du Ponthieu, et des aventuriers à la solde du duc ; le second, des auxiliaires de Bretagne et de Poitou, et des vassaux du Maine ; le troisième, de la chevalerie normande, commandée par le duc en personne ; les gens de trait flanquaient chaque colonne d'attaque. Le duc, portant suspendues à son cou les plus révérées des reliques sur lesquelles Harold avait juré, parcourut le front de bataille de son armée. — Avisez à bien combattre, criait-il, et mettez tout à mort ! Si nous vainquons, nous serons tous riches ; ce que je gagnerai, vous le gagnerez ; si je conquiers, vous conquerrez ; si je prends la terre, vous l'aurez !

Les prêtres et les moines montèrent sur une hauteur pour prier et contempler le combat. On leva le gonfanon envoyé par le pape, et l'armée s'avança au pas de course. A la vue de l'ennemi, un jongleur normand nommé Tail-

lefer, vaillant et adroit chevalier, poussa son destrier hors des rangs de l'avant-garde, et entonna la chanson de Roland [1] : à chaque tirade terminée par le cri de guerre *Aoi!* il lançait en l'air son épée ou sa lance et la recevait dans la main droite, et les Normands répondaient à ses chants en criant : *Diex aie! Diex aie!* (Dieu aide!)

Les Anglo-Saxons, pressés en rangs épais autour de leur bannière nationale plantée en terre, repoussèrent deux assauts consécutifs, malgré la grêle de traits qui pleuvait sur eux ; Harold, l'œil crevé par une flèche, ne se retira pas un instant de la mêlée, et les haches saxonnes, brisant d'un seul coup les boucliers et les cottes de mailles, firent un terrible carnage des hommes d'outre-mer. Pendant un instant, la journée parut décidée contre les envahisseurs, qui avaient inutilement tenté de pénétrer dans les redoutes saxonnes. Beaucoup de Normands ayant été culbutés avec leurs chevaux au fond d'un grand ravin, proche du camp anglais, le bruit courut que Guillaume venait d'être tué, et la déroute commençait, quand le duc lui-même se jeta au-devant des fuyards la tête découverte.— Je vis encore! cria-t-il, je vis, et je vaincrai, avec la grâce de Dieu!

Les Normands ralliés ne réussirent pas davantage dans une troisième attaque; alors Guillaume fit tourner bride

[1] Taillefer, ki mult bien cantout,
Sur un cheval ki tost alout,
Devant li dus (le duc) alout cantant
De Karlemaine è de Rollant,
Et d'Oliver et des vassals
Ki morurent en Renchevals (à Roncevaux).

Robert Wace, *Roman du Rou*, t. II. Ce passage du célèbre poëme historique de Wace ne permet pas de révoquer en doute l'existence des *Chansons de Gestes* dès le milieu du onzième siècle. Les Normands s'étaient si bien francisés, que les traditions poétiques des Franks avaient détrôné chez eux celles des Scandinaves.

à une partie de ses chevaliers. Les Saxons, les voyant fuir, sortirent impétueusement des retranchements, et s'élancèrent à la poursuite des Normands : les cavaliers d'outre-mer firent volte-face, tandis qu'un autre corps de guerriers normands chargeait en flanc leurs imprudents ennemis. Les Saxons repoussés regagnèrent leurs lignes ; mais les Normands y entrèrent pêle-mêle avec eux, et, dans le camp même, recommença une horrible lutte qui dura jusqu'au soir. Guillaume eut son cheval tué sous lui ; mais Harold et ses deux frères, Leofwin et Gurth, tombèrent morts au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par le gonfanon de Saint-Pierre. Les débris de l'armée anglo-saxonne ne se dispersèrent qu'à la nuit, *après avoir fait pour le pays tout ce qu'ils devaient et pouvaient* (Malmesbury).

La victoire avait coûté cher aux Normands, mais elle était complète et décisive ; la puissance des Saxons d'Angleterre était abattue pour toujours. Sur le champ de carnage jonché des cadavres des *eorls* et des *thanes* saxons, Guillaume-le-Bâtard, dont le premier surnom allait bientôt être effacé par celui de Conquérant, fit vœu de fonder un couvent sous l'invocation de la Sainte-Trinité et de Saint-Martin de Tours. Le grand autel du moûtier fut élevé au lieu même où avait été renversé l'étendard du roi Harold, et l'on nomma ce monastère *Abbaye de la Bataille*.

Un écrivain du siècle suivant, Guillaume de Malmesbury, a peint à larges traits la physionomie des deux peuples qui venaient de combattre ainsi, l'un pour l'empire, l'autre pour l'existence nationale : « Les Saxons, dit-il, négligeaient depuis longtemps l'étude des lettres sacrées et profanes : les clercs savaient à peine balbutier

les paroles des sacrements, et, si quelqu'un d'entre eux connaissait la grammaire, il était en admiration à tous les autres..... Tous buvaient à l'envi, et consommaient jour et nuit leurs revenus en festins, tandis qu'ils se contentaient d'habitations misérables, tout au contraire des Français et des Normands, qui faisaient peu de dépense dans leur belles et vastes maisons. L'ivrognerie et les vices qu'elle traîne à sa suite avaient efféminé leurs cœurs; c'est pourquoi ils combattirent Guillaume plutôt avec la témérité et la précipitation de la fureur que selon la science militaire : aussi une seule défaite les livra-t-elle à la servitude, eux et leur patrie. Ils communiquèrent à leurs vainqueurs leur gloutonnerie et leur amour de la boisson. Quant aux Normands, ils sont soigneux dans leurs habits jusqu'à la recherche, délicats dans leur nourriture, accoutumés à la vie des camps, et ne pouvant exister sans guerre. Lorsqu'ils ne se sentent pas les plus forts, ils sont toujours enclins à employer la ruse ou à corrompre leurs adversaires à prix d'or. Jaloux de leurs égaux, ils voudraient égaler leurs supérieurs; ils sont enclins à dépouiller leurs inférieurs, mais ne les laissent point maltraiter par les étrangers; ils aiment leurs princes, mais la moindre offense en fait des rebelles. Ils savent peser la trahison avec la fortune, et mettre en balance le changement de parti avec l'argent qu'il peut rapporter; ils sont très-bienveillants et très-hospitaliers envers les étrangers, et ne dédaignent pas de contracter des mariages avec leurs sujets (c'est-à-dire les seigneurs avec les filles des vilains). »

Quels que fussent les vices nationaux des Normands, la civilisation était en progrès constant chez eux : la vitalité sociale décroissait, au contraire, chez les Saxons, tant de

fois conquis et foulés aux pieds par les pirates du nord : la lutte n'était point égale entre les deux peuples.

Malgré la stupeur et la consternation que la journée de Hastings avait jetées dans tout le pays, la province de Kent seule fit sur-le-champ sa soumission. Guillaume, en marchant sur Londres, dut s'attendre à livrer une seconde bataille sous les murs de cette vaste cité, où s'étaient réunies ces milices saxonnes que n'avait point attendues le téméraire Harold. Les divisions que souleva, dans le grand conseil national (*wittena-ghemot*), le choix d'un nouveau roi, firent évanouir les dernières espérances du peuple anglais. Les habitants de Londres et les chefs des comtés du sud ayant proclamé Edgard Atheling, ce jeune prince du sang royal, auquel on avait naguère préféré le malheureux Harold, les eorls des provinces du nord quittèrent la capitale avec toutes leurs troupes, et se retirèrent dans leurs gouvernements. Les longues invasions des Danois avaient laissé dans tout le nord de l'Angleterre une masse de population danoise qui s'était multipliée avec le temps et qui dominait plusieurs provinces. Cette absence d'unité nationale contribua à la ruine de la monarchie saxonne.

La défection des gens du nord acheva de décourager les Saxons méridionaux : après quelque temps de blocus, Londres se rendit sans autre condition que la promesse que fit le duc d'*être doux et clément*. Le prétendant Edgar, Stigand, archevêque de Canterbury, Eldred, archevêque d'York, les principaux prélats, thanes et bourgeois, allèrent trouver Guillaume dans son camp, lui livrèrent des otages et lui jurèrent paix et fidélité.

Avant de pousser plus loin sa conquête, Guillaume résolut de se faire couronner roi d'Angleterre. Mais,

craignant d'effaroucher l'ombrageuse indépendance des Normands, il feignit d'abord d'hésiter à prendre ce titre, et eut l'adresse d'amener ses compagnons à le lui décerner d'eux-mêmes. L'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, refusa d'*imposer les mains à un homme couvert de sang et envahisseur du droit d'autrui;* mais Eldred, archevêque d'York, *homme prudent et sage*, dit une chronique normande, céda aux menaces du vainqueur, et consentit à sacrer Guillaume. La cérémonie eut lieu, suivant l'usage, à Westminster (le monastère de l'Ouest), près de Londres. Au lieu de la grande assemblée des *meilleurs hommes* (*tha bestan menn*) d'Angleterre, qui jadis procédaient dans cette même enceinte aux élections royales, deux cent soixante chefs de guerre étrangers, et quelques Saxons intimidés ou séduits, se réunirent dans l'église du monastère. Geoffroi, évêque de Coutances, demanda aux Franco-Normands, en langue romane, s'ils étaient d'avis que leur seigneur reçût le titre de roi des Anglais; l'archevêque d'York fit la même question aux Saxons, en langue tudesque. Les acclamations qui s'élevèrent alors furent si bruyantes, que la cavalerie normande postée aux alentours les prit pour des cris de révolte et mit le feu aux maisons de Westminster. Il y eut une confusion inexprimable dans l'église et autour de l'église; les Saxons se croyant près d'être égorgés par les Normands, et les Normands, d'être assaillis par une insurrection saxonne. « L'archevêque d'York et les prêtres qui l'assistaient, ajoute la chronique, tout tremblants, dépêchèrent à la hâte leur office pour la consécration du roi, qui ne tremblait pas moins. »

Ce fut ainsi que Guillaume-le-Bâtard fut établi roi d'Angleterre par l'épée des hommes de France.

Dès qu'il se vit en possession d'une partie considérable du royaume, il leva le masque; bien qu'il invoquât encore dans quelques manifestes son prétendu droit héréditaire, il déclara franchement *qu'il avait acquis le royaume des Anglais par le tranchant du glaive*, et dès-lors il agit en conséquence. Jamais conquête territoriale ne fut plus désastreuse pour les vaincus. C'était la conquête normande qui devait fonder la civilisation et la grandeur de l'Angleterre moderne; mais jamais nation ne paya si cher son avenir. Le sort des classes supérieures, et même de toute la nation saxonne fut plus misérable sous la domination des chevaliers normands que n'avait été celui des populations gauloises lors de l'établissement des barbares : ceux-ci avaient laissé aux anciens possesseurs du sol une partie de leurs biens et de leurs terres; les Franco-Normands procédèrent méthodiquement et par degrés à l'exhérédation de tout un peuple. A mesure que les conquérants avancèrent dans les provinces, quelle que fût la conduite des habitants, on dressa, par ordre du nouveau roi, un inventaire exact de toutes les propriétés mobilières et immobilières : toutes celles qui appartenaient à des Anglais échappés de la grande bataille, ou aux héritiers des guerriers morts à Hastings,[1] furent saisies et confisquées; on dépouilla enfin jusqu'aux citoyens qui n'avaient point combattu en faveur de Harold, lorsque des retards involontaires, et non leur intention, les avaient empêchés de rejoindre ses drapeaux. Cette dernière classe dut comprendre la grande majorité des *franklins* ou propriétaires libres.

« Le produit de cette spoliation générale, dit l'historien de la *conquête de l'Angleterre*, fut la solde des aventuriers de tous pays qui s'étaient enrôlés sous la bannière du

duc Guillaume. Celui-ci retint d'abord pour sa part le trésor des anciens rois, l'orfévrerie des églises, et ce qu'on trouva de plus précieux et de plus rare dans les magasins des marchands. Il envoya au pape Alexandre une partie de ces richesses avec l'étendard de Harold, et fit de riches dons à toutes les églises d'outre-mer où l'on avait chanté des psaumes et brûlé des cierges pour le succès de l'entreprise. Le roi prit ensuite une large portion du territoire conquis : les barons et les chevaliers eurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes entières. Les simples vassaux ou sergents d'armes reçurent des terres, des maisons, des meubles *et des hommes*. » Le pauvre fantassin, qui avait passé la mer avec la casaque matelassée et l'arc de bois noirci, revêtit la chemise de mailles et monta le destrier du chevalier; le simple chevalier devint assez riche pour *lever bannière* et rassembler une compagnie de gens d'armes[1]; les bouviers de Normandie et les tisserands de Flandre firent souche de nobles hommes, et même de barons : un Guillaume-le-Charretier, un Hugues-le-Tailleur, un Guillaume-le-Tambour, furent créés chevaliers, et investis de fiefs royaux. Les distinctions sociales de l'ancienne patrie disparaissaient dans la nouvelle. Le Conquérant ne pouvait avoir autour de lui trop de feudataires dévoués, et se souciait peu de leur origine : aussi n'y eut-il pas si petit homme de guerre présent à la journée de Hastings qui ne devînt noble, et feudataire, soit de

[1] On distinguait deux classes de chevaliers : le *bachelier*, ou bas-chevalier, qui n'avait point de vassaux nobles ; et le *banneret*, le baron, de qui relevaient plusieurs *fiefs de haubert*, et qui rassemblait un certain nombre d'hommes d'armes sous sa bannière. La bannière du baron était de forme quadrangulaire ; le bachelier n'avait droit de porter à sa lance qu'une espèce de flamme, un panonceau fendu en queue d'hirondelle. Il est douteux que ces distinctions fussent complétement établies au onzième siècle.

la couronne, soit des comtes, vicomtes et barons. Les nombreuses recrues qui arrivèrent de tous les points de la Gaule n'eurent pas la chance moins favorable, au moins pendant les premiers temps : on assure que Guillaume distribua jusqu'à soixante mille *fiefs de haubert*. Un seul chevalier normand, appelé Guilbert, déclara qu'il avait accompagné son seigneur à la guerre, suivant son devoir, mais qu'il *ne voulait rien acquérir par rapine*, *et, content de son bien, il refusa d'accepter celui d'autrui.*

La désolation du peuple subjugué fut profonde et inexprimable. De riches et puissants thanes étaient réduits en servage par des hommes auxquels ils n'eussent pas confié la garde de leurs troupeaux ; les plus nobles filles se voyaient livrées, soit en mariage, soit *en amour*, à de misérables valets d'armée. Ces étranges parvenus perdaient la tête d'orgueil et de joie : « ils comprenaient à peine d'où leur pouvait venir une telle puissance, en se voyant des serviteurs plus opulents que n'avaient jamais été leurs propres pères en Normandie. Tout ce qu'ils voulaient, ils se le croyaient permis : ils versaient le sang au hasard, arrachaient le pain de la bouche des malheureux, et prenaient tout, l'argent, les biens, la terre ! »

(1067.) — Guillaume, maître des plus belles contrées de l'Angleterre, ne dirigea point immédiatement ses efforts contre les populations du nord et de l'ouest, qui refusaient de se soumettre au vainqueur. Il confia le pays conquis à son frère Eudes, évêque de Bayeux, qu'il fit comte de Kent, et au sénéchal de Normandie, Guillaume, fils d'Osbert ; puis il se rembarqua à Pevensey, pour aller mettre en sûreté son riche butin à Rouen et presser en personne l'armement de nouvelles levées. Guillaume fut reçu avec un enthousiasme extraordinaire dans cette Nor-

mandie, où il apportait, disait-on, autant d'or et d'argent qu'on en eût pu rassembler dans toutes les Gaules. Une foule de chevaliers français et aquitains accoururent se mêler aux fêtes qui furent données au roi Guillaume : ils admiraient les vases précieux, les coupes de corne de bœuf sauvage, et toutes les autres raretés anglaises qu'on étalait dans les festins du Conquérant, et, gratifiés par lui de quelques bribes de la grande proie, ils retournèrent raconter sa gloire dans leurs provinces.

L'excès des souffrances de la population saxonne amena bientôt des soulèvements qui obligèrent Guillaume à repartir sans délai. Le Conquérant, *avec une cautèle de renard,* se montra dans Londres plein de douceur et d'affabilité. Il promit solennellement de respecter à l'avenir les lois nationales des Saxons, et *de laisser le fils hériter de son père.* Les habitants de Londres et du voisinage, moins maltraités jusqu'alors que les cantons de l'intérieur, prenant confiance dans la parole royale, demeurèrent en repos, et Guillaume put accabler à loisir les insurgés de l'ouest. Il rencontra une résistance plus opiniâtre dans les provinces septentrionales, où s'était réfugié tout ce qu'il y avait en Angleterre d'hommes énergiques et de courageux ennemis de la tyrannie étrangère : néanmoins Lincoln, York et toutes les autres villes du nord succombèrent les unes après les autres ; la domination normande s'étendit enfin jusqu'à la Tweed, qui séparait auparavant le royaume des Anglo-Saxons de celui des Scotts ou Écossais. Les habitations des thanes et des franklins saxons ressemblaient assez aux *villas* non fortifiées qu'avaient habitées les leudes franks jusqu'au neuvième siècle ; l'absence ou la rareté des châteaux-forts avait été pour beaucoup dans la rapidité des succès des Normands.

Guillaume, après avoir obtenu l'élimination des prélats saxons, continua de faire peser son sceptre sur l'église d'Angleterre, et, dans ce même temps où le redoutable Grégoire VII proclamait qu'il appartenait au pape de déposer les rois et de délier leurs sujets du serment de fidélité, Guillaume ne laissait publier aucun canon, aucune bulle dans ses états sans sa permission ; il ne souffrait pas même que ses évêques excommuniassent personne avant d'avoir obtenu son agrément ; cependant la papauté de Grégoire VII et la monarchie de Guillaume-le-Conquérant ne se heurtèrent pas ensemble : ces deux puissants génies avaient trop besoin l'un de l'autre.

L'autorité de Guillaume se consolidait en Angleterre, mais ce prince n'avait pas trop de toutes ses forces pour contenir le peuple conquis, et repousser les irruptions des Danois, des Gallois et des Ecossais, qui voulaient une part dans les dépouilles des Saxons ; l'influence des Normands dans la Gaule était affaiblie, plutôt qu'accrue, et le roi des Anglais était moins redouté de ses voisins que naguère le duc de Normandie.

(1070-1073.) Les habitants du Maine avaient subi avec peine le joug des Normands. Cette population courageuse et remuante profita des embarras de Guillaume pour secouer une domination fondée par le plus lâche des attentats. Nobles et bourgeois s'insurgèrent, chassèrent les châtelains et les hommes d'armes de Guillaume, tuèrent le sénéchal qui gouvernait le comté en son nom, et *établirent comte sur eux* le jeune Hugues, fils d'Albert Azzo, marquis de Ligurie, qui avait épousé Guersende, sœur du dernier comte du Mans. Le gouvernement du comté, pendant la minorité de Hugues, fut remis au sire Geoffroi de Mayenne, comme tuteur du comte ; mais

bientôt les bourgeois de la ville du Mans trouvèrent les taxes et les tailles du nouveau seigneur aussi lourdes que celles du monarque normand. « Comme Geoffroi de Mayenne, dit la chronique des évêques du Mans, cherchait toutes les occasions de vexer les citoyens et de leur extorquer de l'argent, ils se consultèrent sur les moyens de lui résister et de mettre ordre à ce que lui, ou tout autre, ne pût les opprimer davantage. Ils formèrent donc une conjuration qu'ils nommèrent *communion*, se lièrent tous par les mêmes serments, et forcèrent Geoffroi et les autres barons du pays à jurer, bien qu'ils en eussent, fidélité à la *communion* (ou commune) du Mans, » c'est-à-dire à jurer qu'ils respecteraient et défendraient les droits et libertés que les bourgeois venaient de proclamer sous forme de constitution municipale.

Le chroniqueur épiscopal, très-malveillant pour la *commune*, prétend que les citoyens, enhardis par le succès, *commirent des crimes innombrables, condamnant beaucoup de personnes sans procès ni jugements, arrachant les yeux aux uns, pendant les autres, pour des fautes fort légères* : le chroniqueur qualifie vraisemblablement de *fautes légères* les attentats aux propriétés et aux personnes qui se renouvelaient à chaque instant sans aucune répression, et que les bourgeois, une fois organisés en commune, voulurent réprimer à tout prix par des moyens plus efficaces que les amendes, sans épargner clercs ni gentilshommes. Le chroniqueur leur reproche aussi d'avoir attaqué et brûlé les châteaux du voisinage pendant le saint temps de carême et la semaine de la Passion : ces châteaux étaient des repaires de petits nobles pillards, qui détroussaient les marchands sur la grande route et ne cessaient de ravager le pays. La trahison arrêta enfin les progrès

des communiers : un des hauts-barons du Maine, le seigneur de Sillé, *s'était attiré la colère des conjurateurs par quelques injures qu'il leur avait faites;* les bourgeois dépêchèrent des messagers dans toute la contrée pour armer le peuple en masse, appelèrent à l'aide Geoffroi de Mayenne et les autres nobles qui avaient juré la *commune,* et obligèrent l'évêque et les curés de marcher à leur tête avec croix et bannières. Mais l'évêque et Geoffroi étaient secrètement d'accord avec le sire de Sillé : l'évêque, dévoué au roi Guillaume, n'aspirait qu'à la ruine de la *commune.* Quand on fut devant Sillé, la garnison fit tout à coup une vigoureuse sortie, pendant que des gens apostés par Geoffroi criaient qu'on était trahi, que tout était perdu. Une terreur panique saisit les assiégeants : bourgeois, nobles et paysans s'enfuirent à vau-de-route; un grand nombre furent tués ou pris. La guerre civile rentra au Mans avec les fuyards. Le perfide Geoffroi avait levé le masque; la comtesse Guersende, dont il était, dit-on, l'amant, lui livra la citadelle. Les bourgeois exaspérés invoquèrent le secours de tous les seigneurs ennemis soit de Geoffroi, soit des Normands, et le comte Foulques d'Anjou accourut en personne. Les bourgeois incendièrent eux-mêmes les maisons voisines de la citadelle pour en déloger leurs adversaires. Geoffroi s'évada; la citadelle se rendit au comte Foulques, et fut remise aux bourgeois, qui rasèrent le rempart intérieur qui commandait la ville, et ne conservèrent que le rempart extérieur, qui pouvait servir à la défendre.

Ils avaient sans doute offert à Foulques de lui rendre la suzeraineté du Maine; mais Foulques n'osa ou ne put les protéger contre un ennemi plus redoutable que Geoffroi. Le roi Guillaume ne s'était pas résigné à la perte

du Maine, et avait convoqué sous ses drapeaux tous les hommes de guerre normands ou saxons qui le voudraient suivre contre les Manceaux. Les Saxons haïssaient tellement cette France, d'où était venue leur ruine, qu'ils accoururent en foule à l'appel de leur tyran, satisfaits seulement de pouvoir ravager une province française, quelle qu'elle fût. Guillaume envahit bientôt le Maine, et ses Anglais pillèrent les petites villes et les bourgades, brûlèrent les hameaux, arrachèrent les vignes, coupèrent les arbres. La province épouvantée se soumit, et les principaux bourgeois du Mans apportèrent les clefs de leur ville au roi, à condition qu'il leur conserverait leurs *anciennes coutumes et justices ;* mais la nouvelle *commune* et son organisation républicaine ne subsistèrent pas.

Les termes du pacte conclu avec Guillaume attestent qu'avant de s'ériger en commune, les citoyens n'étaient point assujettis complétement aux comtes ni à leurs officiers, et qu'ils avaient une organisation municipale quelconque et des magistrats investis de certaines attributions judiciaires. Sans doute, quelques débris de l'antique régime romain s'étaient conservés au Mans et avaient repris vigueur au onzième siècle.

(1076.) — Trois ans après la capitulation du Mans, les Cambraisiens, toujours animés d'une soif de liberté que rien ne décourageait, *jurèrent ensemble, pendant l'absence de leur évêque Gérard, la commune qu'ils avaient longtemps désirée.* L'évêque accourut, accompagné de son ami Baudouin de Mons, comte de Hainaut, et de *grande chevalerie.* Les bourgois fermèrent les portes de la ville et s'apprêtèrent à soutenir un siége ; alors l'évêque leur manda qu'il *traiterait de ces choses en sa cour* (*curia*, cour de justice seigneuriale) *en bonne manière*, c'est-à-dire qu'il

ratifierait la commune. On le laissa donc entrer avec toute sa chevalerie; mais peu de temps après, *grand nombre de chevaliers assaillirent les bourgeois en leurs hôtels, en occirent aucuns et blessèrent plusieurs..... Les bourgeois furent pris et menés devant l'évêque.* Le prélat, s'il faut en croire le chroniqueur cambraisien, n'avait point consenti à cette trahison, mais il en profita pour contraindre les bourgeois à renoncer à la commune et à lui jurer *féauté* (fidélité)[1]. Les fruits de cette honteuse victoire furent peu durables.

Les événements qui se passaient au Mans et à Cambrai n'étaient point des faits accidentels, mais des symptômes d'une grande révolution qui s'opérait dans le sein de la société. La longue décadence des villes gauloises, commencée avec la barbarie, avait cessé avec elle : depuis la formation de la nationalité française, le progrès avait été continu chez les populations urbaines, si misérables sous la domination germanique : les besoins et le faste de la noblesse, cause de tant d'exactions, avaient cependant contribué à ranimer l'industrie ; les bourgeois et les artisans étaient toujours rançonnés en détail par les évêques, par les comtes, par les vicomtes, par les châtelains, cantonnés dans leurs *hôtels* fortifiés et leurs citadelles ; mais les fortes murailles et les tours qui entouraient chaque ville la protégeaient du moins contre l'ennemi du dehors, et les citoyens n'étaient plus, comme aux siècles précédents, incessamment exposés à d'horribles scènes de pillage, d'incendie et de massacre universels ; la condition des petits propriétaires et des artisans devenait un peu moins précaire. Les anciennes cités se repeuplaient, et reprenaient, à défaut

[1] *Hist. des Gaules et de la France*, t. XII, p. 559, et XIII, p. 476.

de leur ancienne splendeur, une activité, une vie populaire bien plus énergique qu'au temps de la chute de l'Empire ; des villes nouvelles s'étaient formées autour des abbayes isolées et des grands châteaux ; le négoce florissait dans les cités maritimes ; la fabrication industrielle reparaissait dans les villes de l'intérieur ; l'aisance croissait, et, avec elle, les exigences des seigneurs, mais aussi les moyens de résistance des sujets.

Tout était frappé d'impôts, les meubles et les immeubles, les denrées et les marchandises, la terre et l'eau : ce n'étaient que péages aux portes, sur les ponts, au passage d'un quartier dans un autre, quand la ville avait plusieurs seigneurs ; ce n'étaient que droits de toutes sortes sur les ventes et mutations, droits sur les récoltes et profits ; on ne pouvait adopter telle ou telle profession, ni bâtir ou relever une maison, ni faire, en quelque sorte, aucun acte de la vie civile, sans payer un droit au seigneur ; on ne pouvait moudre son blé qu'aux moulins du seigneur, cuire son pain qu'au four banal ; on était enchaîné à son logis comme le serf à sa glèbe ; on devait payer le *cens* pour la maison ou le terrain qu'on occupait, et la *taille* pour sa personne et celles de sa femme et de ses enfants. Toute la fiscalité impériale était ressuscitée au profit des seigneurs féodaux ! La population des villes et de leurs faubourgs eût peut-être supporté les impôts qui présentaient quelque apparence de régularité et qui se pouvaient évaluer à l'avance, si pesants qu'ils fussent ; mais la mesure était comblée par les *toltes* et *questres* extraordinaires, et par des corvées et des exactions ou plutôt des brigandages intolérables. Les seigneurs et leurs gens prenaient continuellement à crédit chez les bourgeois toute espèce de denrées et de marchandises, et ne les

payaient jamais ; les chevaux et charrettes étaient mis en réquisition ; les meubles, la literie, les fourrages étaient saisis pour l'usage du seigneur et de sa suite quand le suzerain faisait son entrée dans la ville ou dans la bourgade : c'était ce qu'on nommait le *droit de prise et de chevauchée*. En fait, les seigneurs n'admettaient guère, entre les bourgeois libres et les *hommes de corps et de poësté*, que la différence de la *main-morte*, c'est-à-dire que les hommes libres pouvaient disposer de leurs biens par testament, tandis que les *hommes de corps*, que l'on qualifiait de *main-mortables*, n'avaient pas droit de tester ; quand ils ne laissaient pas d'enfants légitimes, leur succession appartenait au seigneur[1]. Les *main-mortables* ne se mariaient qu'avec le consentement de leur seigneur : ils étaient nombreux dans les villes, et surtout dans les faubourgs. La population des villes n'avait jamais courbé la tête avec résignation sous ce régime d'iniquité. Les cités du midi avaient conservé durant les plus mauvais jours quelques restes de leurs anciennes institutions, et, dans les autres provinces, des résistances locales avaient toujours protesté contre les excès de la tyrannie seigneuriale ; mais ces résistances désordonnées, ces tumultes passagers, s'apaisaient et se renouvelaient sans laisser plus de traces que les orages n'en laissent sur l'Océan. La lutte changea complétement de caractère dans la seconde moitié du onzième siècle : la bourgeoisie avait crû en intelligence comme en force et en nombre ; presque partout les diverses professions formaient des

[1] Lorsqu'il y avait des enfants, le meilleur meuble de la succession échéait toutefois au seigneur : si le défunt ne laissait rien, on portait au seigneur sa *main droite*, coupée, comme pour annoncer au maître que son serf ne pouvait plus lui *faire de service*. Ce hideux symbole féodal est, dit-on, l'origine du mot de *main-morte*. Voy. Ducange, art. *manus-mortua*.

corporations dont les membres se portaient secours les uns aux autres ; ce n'était point assez, et chaque ville comprit qu'elle n'arriverait à obtenir quelques libertés, quelques garanties, qu'en se donnant une organisation permanente réunissant tous ses habitants sous des magistrats électifs : tous les efforts de la bourgeoisie furent dès-lors dirigés vers ce but.

Il y eut des diversités infinies dans les circonstances de ce mouvement qui remuait la Gaule entière jusque dans ses entrailles. Au nord et au midi, les efforts furent moindres et les résultats plus grands que dans les régions centrales. Les villes de Flandre étaient nées libres sur un sol arraché par leur courageuse industrie à la mer, aux sables, aux marécages, et n'avaient pas laissé prescrire cette liberté, respectée par des suzerains qui y reconnaissaient la source de leur propre puissance. Gand, Bruges, Ypres, Lille, Douai, semblaient avoir communiqué aux vieilles cités romaines d'Arras et de Tournai ces *franchises* pour lesquelles Cambrai combattait avec tant de courage et de constance, et l'esprit de la Flandre avait aussi gagné Anvers, Cologne, Liége, toute la Basse-Lorraine et même la Haute. Au nord de la Gaule, comme en Germanie, où surgissaient aussi maintes villes libres, la démocratie naissante ne devait rien aux souvenirs de l'antiquité ; elle sortait de terre, et ne relevait que d'elle-même. Au midi, ce furent, au contraire, les plus vieilles cités gallo-romaines et gallo-grecques qui redevinrent les asiles de la liberté populaire. L'Italie voyait en ce moment la prépondérance des cités renaître comme dans le monde antique, et de jeunes et brillantes républiques fouler aux pieds la féodalité. Nos cités de Provence, de Septimanie et d'Aquitaine n'atteignirent jamais tant de puissance et

de gloire ; cependant leurs progrès étaient éclatants et rapides. Les institutions romaines ayant toujours gardé chez elles une certaine vigueur, les populations urbaines n'ayant jamais été complétement écrasées par les barbares ni par la féodalité, ces cités n'eurent rien à créer d'entièrement nouveau pour s'affranchir du pouvoir arbitraire; il leur suffit de ranimer et de transformer leurs vieilles magistratures. Sans brusque révolution, par la seule force des choses, les restes impuissants des curies se changèrent en énergiques *corps-de-ville* électifs, dont les membres furent qualifiés de *jurats*, parce qu'ils *juraient* de maintenir les droits et libertés de la *communauté* urbaine qui les avait élus. Les fonctionnaires des cités, les faibles et obscurs *honorati*, qui apparaissent encore avec cette qualification au dixième siècle, comme chargés de la garde des registres municipaux et remplissant des fonctions analogues à celles de nos officiers de l'état-civil et de nos notaires, sont remplacés presque partout par des consuls, nom révéré, titre républicain, qu'on emprunte à cette antiquité romaine dont on se glorifie de descendre. A Arles, au dixième siècle, les notables, les principaux citoyens, siégeaient dans les plaids du comte ; en 1055, la cité est constituée en *commune*, puis elle devient enfin une véritable république que régissent un *podesda* (*potestas*, le pouvoir public personnifié) et des consuls, et qui se rend indépendante des comtes de Provence à la faveur des troubles du pays. A Marseille, le corps des habitants de la cité-haute se qualifie d'*université* (*universitas*), contracte des traités de commerce avec les ports d'Italie, et traite d'égal à égal avec le vicomte de Marseille, seigneur de la cité-basse. Périgueux, également divisé en deux parties, la cité et le Puy-Saint-Front, forme deux communes alliées,

la *grande* et la *petite confraternités*, domine sur un territoire assez étendu, et refuse toute obéissance aux comtes de Périgord, pour n'accepter apparemment que la suzeraineté nominale du duc d'Aquitaine. Bourges est gouvernée par quatre *prud'hommes* électifs (*prudentes homines*), qui ont succédé à ses magistrats romains. A Toulouse, le conseil-de-ville s'appelle *capitulum* ou chapitre; d'où les six magistrats, investis du pouvoir exécutif, prirent le nom si connu de *capitouls* (*capitulares, capitols*). Le puissant comte de Toulouse semble moins dans sa capitale un seigneur féodal qu'un magistrat romain, et préside en personne le *chapitre* de la cité au milieu des fiers bourgeois qui se qualifient de *barons de Toulouse* (*los baros de Tolosa*) (on disait aussi *les barons de Bourges*). Les Narbonais aussi étaient libres sous la suzeraineté de l'archevêque et du vicomte. Le corps des citoyens narbonais, dans une assemblée convoquée par l'archevêque de Narbonne en 1080, délibéra sur une question de dîmes en commun avec l'archevêque, les évêques d'Agde et de Béziers, et beaucoup de clercs, de seigneurs, de chevaliers et de bourgeois de la province ecclésiastique de Narbonne. C'était une véritable assemblée des *trois ordres* : le tiers-état, l'ordre bourgeois, était déjà constitué dans le midi, et intervenait les armes à la main dans les luttes des princes. Le comté de Carcassonne était entré, depuis quelque temps, dans la maison des comtes de Barcelonne : après la mort de Raymond-Bérenger II, souverain de ces deux comtés, la guerre éclata entre la cité de Carcassonne et la chevalerie du pays. Carcassonne repoussa les chevaliers qui avaient planté le siége devant ses murs, et, malgré eux, déféra l'administration du comté au vicomte de Béziers, Bernard Atto, qui demeura suze-

rain de Carcassonne et de tout le pays (1083). Les autres cités du midi travaillaient au même but, à l'égalité des citadins avec les possesseurs de fiefs, et la distance du bourgeois au noble diminuait sensiblement ; la physionomie un peu aristocratique des municipalités méridionales favorisait ce rapprochement. C'était une fermentation universelle : partout on s'ingéniait à inventer des garanties contre le despotisme des seigneurs et contre les abus qui pouvaient vicier ou dénaturer les libertés publiques : parmi les constitutions que se donnèrent nos cités méridionales, du onzième au treizième siècle, on trouve de vrais chefs-d'œuvre de politique, ensevelis au fond des archives de telle ou telle petite ville des bords du Rhône ou du golfe de Gascogne (à Bayonne par exemple), et l'on est saisi d'étonnement et d'admiration en voyant quels trésors d'intelligence ont été dépensés sur de si étroits théâtres, et quelles capacités développait la vie orageuse et variée du moyen âge[1] !

Dans la France proprement dite, dans les provinces du centre et de l'ouest, les villes étaient généralement beaucoup plus faibles et la féodalité plus forte ; les restes des institutions romaines étaient ou entièrement effacés ou entièrement impuissants : là se réalisait dans toute sa brutalité ce tableau de la tyrannie seigneuriale que nous avons tout à l'heure essayé d'esquisser ; là, il ne s'agissait pas, pour la liberté, de grandir, de se transformer, mais de naître ; il fallait conquérir, non-seulement le

[1] Voyez D. Vaissette, *Histoire de Languedoc ;* Bouche, *Histoire de Provence*, et les histoires particulières des principales villes. La grande collection des *Monuments de l'histoire du tiers-état et des communes de France*, commencée, aux frais de l'état, sous la direction de M. Aug. Thierry, révélera beaucoup d'autres témoignages de l'intelligence politique de ces temps et de ces hommes que nous avons trop longtemps traités de barbares. — Sur la transition des institutions municipales romaines aux institutions communales, voyez Raynouard, *Histoire du droit municipal en France*, t. II.

droit d'être libre, mais le droit d'être homme ; car les droits civils avaient été aussi anéantis que les droits politiques. Le courage ne faillit pas à nos pères dans cette infatigable et douloureuse lutte. La Normandie avait ouvert la route en fait de liberté, comme en fait de chevalerie : on a vu les efforts des Manceaux ; la Bourgogne, où la tradition romaine n'était guère moins vivace que dans le midi, s'agitait à son tour ; on ne sait en quelle année se formèrent les communes d'Autun et de Chalon, mais la chronique de Hugues de Flavigni prouve qu'elles existaient avant la fin du onzième siècle. L'ébranlement se communiquait peu à peu au domaine royal, et aux comtés, aux évêchés qui l'environnaient ; et de longues et sourdes agitations, des troubles continuels, là un redoublement d'oppression, ici des concessions partielles, annonçaient longtemps à l'avance l'explosion presque générale qui éclata dans les premières années du siècle suivant.

Au milieu de ce mouvement universel d'une société en travail de grandes choses, on oublie l'existence insignifiante du prince qui portait le titre de roi de France. Philippe, depuis que la mort du comte Baudouin, son tuteur, lui avait laissé la libre jouissance du domaine de la couronne, consumait sa jeunesse dans une oisiveté licencieuse, rançonnant ses sujets, dévalisant les marchands étrangers qui passaient sur ses terres, vendant au plus offrant les évêchés et les abbayes dont il avait l'investiture, et défrayant ses débauches avec les produits de cette royale *simonie*. (1070-1071.) — A l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, toutefois, il s'arracha un moment à sa *fainéantise* pour intervenir dans les affaires de Flandre. Cette province et le reste des Pays-Bas étaient alors troublés par une grande guerre civile. Le comte Baudouin de Lille

avait eu pour successeur son fils Baudouin VI, qui réunit le Hainaut à la Flandre, tandis qu'un autre fils, Robert, parvenait au gouvernement des comtés de Frise, de Hollande et de Zélande, en épousant la comtesse Gertrude.

Ce Robert, espèce de chevalier errant, dont l'esprit inquiet et aventureux ressemblait à celui des héros normands, avait éprouvé d'étranges vicissitudes : il conduisit d'abord une expédition sur les côtes de Galice, et, vaincu par les musulmans d'Espagne, il s'échappa presque seul ; son père lui équipa une seconde flotte, sur laquelle il tenta de nouveau la fortune ; mais la tempête détruisit ses navires, et il se sauva du naufrage à grand'peine : dégoûté par d'autres échecs de diverse nature, il renonça enfin aux entreprises lointaines, et attaqua, à la tête d'une armée d'aventuriers, la Frise et la Hollande, gouvernées alors par la comtesse Gertrude de Saxe, tutrice de son fils mineur. La guerre se termina par le mariage de Gertrude et de Robert, qui prit le titre de comte de Frise. Robert, à la mort de Baudouin de Lille, laissa Baudouin VI hériter en paix de leur père commun ; mais Baudouin, on ne sait pourquoi, chercha querelle à son frère, et envahit la Hollande avec des forces considérables : Robert *le Frison*, comme l'appellent les vieux historiens, se défendit vaillamment, et Baudouin VI fut défait et tué (16 juillet 1070). Robert, après sa victoire, ayant pénétré en Flandre, Richilde, veuve de Baudouin VI, et son jeune fils Arnolfe ou Arnoul, allèrent demander asile et secours au roi Philippe de France. La comtesse implora également l'assistance de Guillaume, fils d'Osberne ou Osbert, qui gouvernait la Normandie en l'absence du roi Guillaume, beau-frère de Baudouin VI. Philippe et le fils d'Osberne, *qui était livré tout entier à l'amour de la*

comtesse, dit la chronique, accueillirent sur-le-champ la prière de Richilde ; ils pensaient trouver si peu de résistance, que Guillaume vint joindre Philippe avec une simple escorte de dix chevaliers. Le roi et le sénéchal de Normandie s'avancèrent précipitamment en Flandre, entretenus dans leur sécurité par l'apparent effroi de Robert le Frison ; mais tout à coup, engagés au milieu des fossés et des canaux du *Pays-Bas*, ils furent assaillis et mis en pleine déroute auprès de Cassel (20 février 1071). Guillaume, fils d'Osberne, et le jeune Arnoul de Flandre périrent les armes à la main ; le roi s'enfuit de toute la vitesse de son *destrier*, et la Flandre, qui était le prix du combat, resta au pouvoir de Robert le Frison. Les cités flamandes de langue tudesque, Gand, Bruges, Courtrai, Ypres, etc., avaient pris parti dans cette guerre en faveur de Robert le Frison, et les villes de langue wallonne ou française, Lille, Douai, Arras, s'étaient déclarées pour la cause que soutenait le roi de France. Le comté de Hainaut, patrimoine de Richilde, demeura seul à Baudouin, frère puîné du malheureux Arnoul. Philippe, en 1071, ayant fait la paix avec Robert le Frison, épousa Berthe de Hollande, fille du premier mari de cette Gertrude qui était devenue la femme de Robert.

Le jeune roi, lassé de guerre et de chevalerie par suite du mauvais succès de sa première campagne, se replongea dans sa vie molle et libidineuse ; il y fut bientôt troublé par les vigoureuses admonitions du pape Alexandre II, puis du formidable Grégoire VII, qui, après avoir poursuivi si longtemps la simonie, n'était pas homme à se relâcher de sa rigueur en montant sur le siége apostolique. Dès le mois de décembre 1073, Grégoire VII, qui avait

été élu le 22 avril par les cardinaux-évêques et clercs, du consentement des abbés, des moines et du peuple de Rome, écrivit contre le roi une lettre fulminante à Roclen, évêque de Chalon-sur-Saône.

« Entre tous les princes de notre temps qui, par une cupidité perverse, ont vendu l'Église de Dieu en dissipant ses biens, nous avons appris que Philippe, roi des Français, tenait le premier rang. Notre zèle pour la charge qui nous est confiée nous animait à punir avec sévérité des attentats aussi audacieux ; mais, tout récemment, Aubri, chambellan de ce roi, est venu nous promettre de sa part qu'il se soumettrait à notre censure, qu'il réformerait sa vie et respecterait dorénavant les églises. C'est pourquoi nous suspendons les rigueurs canoniques, et nous consentons à éprouver quelle créance nous devons ajouter à la parole de Philippe. S'il ne la tient point, qu'il sache qu'avec l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, nous réprimerons son endurcissement et sa rébellion. Or, il faudra bien qu'il renonce à son hérésie simoniaque, ou que les Français, frappés du glaive de l'anathème, abjurent son obéissance, s'ils ne préfèrent abjurer la foi chrétienne ! »

Philippe, trop faible pour s'irriter des menaces du pape, et trop vicieux pour se plier à ses leçons, s'humilia, et retomba le lendemain dans les mêmes péchés. Grégoire VII nous a laissé un portrait de ce roi tracé de main de maître, mais avec une plume un peu trop habituée peut-être à prodiguer l'hyperbole : c'est dans une lettre adressée aux prélats français, en novembre 1074. « Un long espace de temps, dit-il, s'est déjà écoulé depuis que la gloire du royaume de France, autrefois si puissant et si célèbre, a paru décliner ; mais ces dernières

années ont vu la ruine complète de son honneur. L'autorité royale ayant perdu toute énergie et toute vertu, aucune loi ne subsiste pour prévenir ou châtier les crimes : aussi tout ce qui se peut faire d'ignominieux, de sanguinaire, d'abominable, s'y pratique impunément, et a passé en usage par une longue licence. C'est votre roi, ou plutôt votre tyran, qui, à la persuasion du diable, est la cause de toutes ces calamités. Il a souillé sa jeunesse de mille infamies : aussi faible que misérable, il ne sait point diriger les rênes du royaume qui lui est confié, et non-seulement il abandonne son peuple au vice, en relâchant les liens de l'obéissance, mais il l'encourage par son exemple à tout ce qu'il n'est permis ni de faire ni même de raconter. Il ne lui suffit point d'avoir mérité la colère de Dieu par une multitude de sacriléges, de parjures, d'adultères; il vient, à la manière d'un brigand, d'enlever de grandes sommes à des marchands, qui, de toutes les contrées de la terre, se rendaient à je ne sais quelle foire en France. Dans les fables mêmes, on ne trouverait rien de pareil chez un roi! »

Philippe, si rudement traité par le pontife, n'eut le courage ni de résister, ni de se corriger : il continua un peu moins ostensiblement son commerce de bénéfices ecclésiastiques, et la lutte désespérée qui s'engagea entre Grégoire VII et le roi Henri IV de Germanie empêcha le pape de réaliser ses menaces d'excommunication contre le roi de France.

L'élection de Grégoire VII n'avait pas été le sujet de la querelle : le consentement du roi et des seigneurs du royaume de *Teutonie* (ou de Germanie) avait été demandé et obtenu, et personne n'avait contesté l'élévation de Hildebrand à la papauté; mais les vices monstrueux de

Henri, ses excès simoniaques, sa tyrannie envers ses sujets, attirèrent bientôt sur lui les anathèmes du pontife qui se croyait le représentant et le ministre de Dieu. Au reste, quand le roi Henri n'eût point été débauché, cruel et cupide, quand il n'eût point trafiqué des évêchés et des abbayes, la guerre n'en eût pas moins infailliblement éclaté; car Grégoire n'attaquait plus seulement la simonie, c'est-à-dire l'investiture à prix d'argent, mais l'investiture en elle-même; et il défendait, sous peine de dégradation, à tout évêque élu de recevoir d'un laïque l'investiture par la crosse et l'anneau; il annonçait hautement ainsi la résolution de rendre les élections ecclésiastiques tout à fait indépendantes des rois et des suzerains. Les successeurs des apôtres, disait-il, ne doivent point prendre la crosse pastorale et l'anneau mystique d'une main laïque teinte de sang; supprimer l'investiture, c'était d'ailleurs le seul moyen de détruire la simonie dans sa racine. Du point de vue religieux, les arguments de Grégoire étaient décisifs; mais ses adversaires lui opposaient des arguments d'une autre nature : la position des prélats était fort complexe; ils se voyaient à la fois princes de l'Eglise et membres du grand corps féodal, et ne pouvaient posséder de grandes terres, des bourgs, des cités, sans remplir les devoirs féodaux envers les suzerains de qui relevaient ces possessions; en les affranchissant de ces devoirs, le pape bouleversait la société politique. Grégoire ne l'ignorait pas, lui qui voulait fonder une société nouvelle; il n'entendait point que les évêques eussent d'autre seigneur que le vicaire du Christ, auquel il prétendait soumettre politiquement les rois eux-mêmes. La question, posée de la sorte, était insoluble et devait enfanter une guerre interminable.

Henri IV, excommunié pour simonie, promit de s'a-

mender, et fut réconcilié à l'Église (1074); mais il retomba presque aussitôt dans ses errements, encouragé par la rébellion presque générale du clergé teuton contre le célibat ecclésiastique et contre l'absolutisme papal, dont Grégoire promulgua nettement les principes dans un concile à Rome [1]. La réaction fut si violente en Germanie, en Lorraine et en Lombardie, que les évêques du royaume de Henri IV, assemblés à Worms et à Pavie (1076), déclarèrent *Hildebrand* déchu de la papauté. Grégoire, qui avait réuni de son côté un concile à Rome, répondit en proclamant la déchéance du roi Henri, et en déliant tous ses sujets du serment de fidélité. Un très-grand nombre d'évêques teutons, lombards et français furent en même temps frappés d'anathème, les uns comme schismatiques, les autres comme simoniaques.

Dans cette assemblée de Rome furent promulguées les fameuses sentences appelés *dictatus papæ* (dictées ou ordonnances du pape), qui devinrent les principes fondamentaux de la doctrine religieuse tant débattue, plus tard, sous le nom d'*ultramontanisme*. Suivant ces maximes, le pape seul pouvait déposer et établir les évêques, sans avoir besoin de la participation des souverains, ni de celle des conciles généraux ou provinciaux; il avait seul le privilége de modifier les lois ecclésiastiques selon la nécessité des temps. Les décrets qu'il lançait devaient être reçus de tous sans examen; et lui, au contraire, avait mission d'examiner et de réformer les sentences de tous les puissants du siècle, et ne pouvait être jugé par personne. A lui seul appartenaient les insignes de la dignité impériale; à lui, le droit d'élire et de déposer les

[1] On ne saurait recevoir les décrets des conciles sans l'autorité du pape : toute catholique doit obéir au pape plutôt qu'à son propre évêque, etc.

empereurs, de délier du serment de fidélité les sujets tyrannisés par leurs princes. Les causes majeures de toutes les églises lui devaient être déférées; tous les princes devaient le saluer en lui baisant les pieds. Enfin il était réputé infaillible, l'Église romaine n'ayant jamais erré et ne pouvant errer; il était saint et omnipotent sur la terre par le fait de son ordination canonique, en vertu des mérites de l'apôtre Pierre [1].

L'audace de Grégoire fut couronnée d'un plein succès. Ses prétentions gigantesques étonnèrent et accablèrent les esprits plutôt que de les révolter. Henri s'était d'ailleurs aliéné la plupart des vassaux. Beaucoup d'évêques teutons et lorrains, qui avaient participé aux actes de l'assemblée de Worms, implorèrent leur pardon du pape; un parti formidable s'arma contre Henri; les Saxons, qu'il avait cruellement opprimés, témoignaient pour la maison impériale de Franconie, issue des Franks orientaux, une aversion qui semblait le reflet des vieilles antipathies nationales; les Saxons relevèrent l'étendard contre lui, et entraînèrent les Thuringiens, les Bavarois, les Souabes. Henri, abandonné de presque tous ses barons, fut obligé de jurer qu'il se soumettrait au jugement du pape et renoncerait à la couronne s'il n'était absous. Il passa les Alpes au milieu d'un hiver rigoureux, alla trouver Grégoire VII au château de Canossa, près de Reggio, et là, seul, pieds nus dans la neige, dépouillé de toutes les marques de sa dignité, il passa trois jours à jeûner et à se morfondre dans une des cours de la forteresse, sans obtenir d'être admis en présence de l'implacable pontife. Grégoire accorda enfin

[1] Baronius, *Annal. eccles.*, ad ann. 1076.

au monarque vaincu l'absolution qu'il avait si chèrement achetée (28 janvier 1077), mais sans rien décider quant au rétablissement de Henri sur le trône, Grégoire se réservant de prendre une résolution à cet égard dans une diète teutonique convoquée à Augsbourg.

A la nouvelle des humiliations qu'avait supportées Henri et de la soumission qu'il avait montrée envers le pape, les seigneurs et les prélats de Lombardie, presque tous ennemis de Grégoire, témoignèrent tant de colère et de mépris au roi, que celui-ci rompit aussitôt ses engagements avec le pape. La lutte recommença, et le parti saxon et haut-allemand, sans même attendre l'avis de Grégoire VII, déféra la couronne à Rodolfe, duc de Souabe (15 mars 1077). La Germanie, l'Italie et la France orientale furent bouleversées par une furieuse guerre, et l'exaspération des deux partis fut portée à son comble par l'élection d'un anti-pape. Un cardinal, trente évêques et un certain nombre de seigneurs italiens et teutons proclamèrent pape, à Brixen en Tyrol, l'archevêque de Ravenne, Guibert (31 mai 1080). La Saxe, la Thuringe, la Bavière, la Souabe, la Toscane, soutenaient la cause de Rodolfe; la Franconie, toute la Lombardie, la Basse-Lorraine, combattirent pour Henri; le reste des provinces franco-germaniques se divisaient entre les deux factions, mais les amis du roi y étaient supérieurs. Le turbulent comte de Flandre, de Hollande et de Frise, Robert le Frison, s'était cependant déclaré contre Henri, que défendait la maison ducale de Brabant ou de Basse-Lorraine. La cité de Cambrai, protégée par Robert, releva sa commune au milieu de ces tempêtes. Le chef de la maison de Basse-Lorraine, Godefroi-le-Bossu, avait péri à Anvers, dès 1076, assassiné par

les gens de Robert; mais il avait laissé un neveu, un fils adoptif, destiné à élever bien haut la gloire de sa race: c'était le jeune Godefroi de Bouillon, fils puîné d'Eustache, comte de Boulogne, et d'une sœur du duc Godefroi. Une chronique prétend que son premier exploit fut la mort du roi Rodolfe, tué dans une grande bataille aux bords de l'Elster, le 15 octobre 1080; ce qui du moins est certain et digne de remarque, c'est que Godefroi de Bouillon, le héros catholique par excellence, commença sa carrière par servir avec une extrême énergie la cause d'un roi excommunié contre l'église de Rome. Henri IV avait fait Godefroi marquis d'Anvers ou de Brabant, après la mort de son oncle.

Rodolfe de Souabe fut remplacé par un seigneur lorrain, Herman de Salm, comte de Luxembourg, et les hostilités continuèrent: l'Italie en était devenue le principal théâtre. Le parti papal, comme il arrive souvent aux partis qui se fondent sur une force d'opinion plutôt que sur une force matérielle, était moins redoutable de près que de loin, et les impériaux eurent presque constamment l'avantage en Italie. Après trois ans de siéges, de blocus, d'attaques continuelles contre Rome, Henri IV pénétra dans cette grande cité, le 21 mars 1084, et se fit couronner empereur par son anti-pape Guibert, qui prenait le nom de Clément III, tandis que Grégoire VII s'était enfermé au château Saint-Ange. La cause papale semblait désespérée, lorsque Robert Guiscard et ses Normands, qui avaient conquis toute la Pouille, la Calabre, la Sicile et une partie de l'Illyrie, vinrent au secours du pape et repoussèrent les impériaux; la moitié de Rome fut saccagée et brûlée au milieu de cet horrible tumulte. Grégoire n'y survécut que peu de mois.

Ses derniers jours furent mêlés de grandes amertumes, et peut-être agités par de terribles doutes : où était cette majestueuse monarchie chrétienne qu'il avait rêvée ? Lui qui s'était cru investi en quelque sorte de la puissance divine, qui s'était imaginé pouvoir *lier ses adversaires, non-seulement quant à l'âme, mais quant au corps*, et leur ôter par ses décrets, *la prospérité temporelle et la victoire*[1], avait failli tomber au pouvoir d'un ennemi victorieux, et ne devait la liberté et la vie qu'à la tardive loyauté d'un orgueilleux vassal. Il s'était dit le maître spirituel et temporel de l'empire romain[2], et Rome même lui échappait ; il s'était dit le suzerain de tous les rois chrétiens, et la France lui refusait l'impôt du *denier de Saint-Pierre*, qu'il avait voulu faire passer d'Angleterre sur tout le continent; et le roi d'Angleterre, accordant à grand'peine ce tribut, lui déniait l'hommage d'une couronne due jadis à l'appui de Hildebrand, et demeurait neutre entre lui et l'anti-pape Guibert ! Il avait proclamé la souveraineté de *l'apostoile* (*apostolicus*) de Rome sur tous les évêques, isolés ou réunis en concile, et les trois quarts des évêques d'Italie foulaient aux pieds ses ordres et chargeaient sa personne d'anathèmes. Il avait voulu fonder l'ordre et l'unité, et il ne léguait à ses successeurs qu'une guerre sans fin.

Certes, la lutte des deux pouvoirs spirituel et temporel, la vie tumultueuse de la société chrétienne-féodale, avec tous ses désordres, ses misères, ses déchirements, valait encore mieux que l'unité par le despotisme, telle que

[1] Décret du concile de Rome, année 1078, dans l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, t. XIII, p. 531.

[2] Cette prétention se fondait sur ce que tous les empereurs d'Occident, depuis Charlemagne, n'avaient pris le titre et les insignes de la dignité impériale qu'après avoir été sacrés à Rome par le pape. Henri IV lui-même ne se qualifiait que de roi des Teutons et des Romains.

années après, Raymond-Bérenger II, comte de Barcelonne, suzerain de Carcassonne, etc., rendit également hommage au pape Urbain II, pour la cité de Tarragonne (1090). Le dévot comte de Provence conservait assez mal la seigneurie qu'il mettait ainsi sous le patronage papal : plusieurs de ses vassaux se rendirent complétement indépendants; les comtés de Venaissin, d'Orange, de Forcalquier, la vicomté de Marseille, étaient autant de démembrements du comté de Provence. La *guerre des investitures*, comme on nomma la lutte de l'Empire et de la papauté, fut très-favorable à la féodalité provençale, et acheva de ruiner le pouvoir impérial au midi du Rhône. Les seigneurs de la Provence, du Viennois, de la Savoie, etc., rompirent toutes relations avec Henri IV et ses concurrents à l'Empire.

Pendant ce temps, le duché d'Aquitaine était gouverné par le duc Guilhem VIII, qui mourut en 1086, et eut pour héritier son fils Guilhem IX, fameux par ses talents poétiques et la singularité de son caractère. Mais une autre maison commençait à éclipser celle de Poitiers dans le midi de la Gaule. Raymond, comte de Saint-Gilles, frère de Guilhem, comte de Toulouse, avait épousé une fille de Bertrand, comte de Provence; à la mort de ce seigneur, le marquisat de Provence, qui comprenait, de l'Isère à la Durance, plus de la moitié du pays appelé plus tard Dauphiné, échut à Raymond et à sa femme; Raymond avait déjà recueilli, par l'extinction de la branche cadette de la maison de Toulouse, le Rouergue et le marquisat de Gothie [1]; enfin, en 1088, il acheta de son frère Guilhem, privé d'enfant mâle, le droit de succes-

[1] Les vicomtés de Narbonne et de Béziers, les cités de Nîmes, d'Usez, d'Agde, etc., relevaient du marquisat de Gothie.

sion aux comtés de Toulouse, de Querci et d'Albigeois : Raymond de Saint-Gilles devint ainsi l'un des plus puissants souverains de la chrétienté, avant d'en être l'un des plus illustres par ses exploits.

Les princes capétiens de la Bourgogne ducale paraissent avoir été aussi dépourvus de talents et d'activité que leurs parents les rois de France : le duc Robert, dit le Vieux, fils du roi Robert, trépassa obscurément en 1075. Son fils aîné et son successeur, Hugues, abdiqua en 1078, pour se retirer au monastère de Cluni ; Eudes, frère de Hugues, régna ensuite, et ne laissa guère plus de traces dans nos annales que son père et son frère. Les habitants du duché de Bourgogne n'imitaient pas l'indolente oisiveté de leurs chefs. Constance, fille de Robert-le-Vieux, ayant épousé en 1078 Alfonse VI, roi de Castille et de Léon, une foule de guerriers bourguignons accompagnèrent en Espagne cette princesse, pour aller combattre les Maures sous les bannières du roi Alfonse et de l'immortel Cid, don Rodrigue de Bivar, que tout chevalier regardait comme un glorieux modèle. L'éternelle guerre religieuse de la Péninsule ibérique avait pris un caractère de grandeur qui disputait l'attention de l'Europe à la *guerre des investitures*. Tolède tomba au pouvoir d'Alfonse (1085), et la conquête du Portugal, due aux chevaliers errants de France et de Bourgogne, donna bientôt un nouveau royaume à la chrétienté. Plusieurs de ces aventuriers parvinrent à une haute fortune : Henri, neveu, dit-on, des ducs de Bourgogne Hugues et Eudes, devint comte de Portugal et fut la souche de la maison royale de ce pays ; Raymond, un des fils de Guillaume, comte de Bourgogne (Franche-Comté), obtint le comté de Galice, avec la main de dona Urraca, fille du roi Al-

fonse, et fut le père d'Alfonse VII, qui monta sur le trône de Castille après son aïeul. Le onzième siècle fut l'âge d'or de cette chevalerie errante, qui fonda et renversa des royaumes, et dont le type le plus éclatant fut Robert Guiscard, obscur aventurier devenu un grand roi. On conçoit quelle effervescence, quelles ambitions ardentes, inouïes, devaient s'éveiller à de tels exemples dans l'âme des jeunes nobles sans patrimoine, des cadets de famille qui n'avaient que leur haubert et leur destrier.

Tandis que le prince des Normands d'Italie intervenait vigoureusement dans la querelle de l'Empire et de la papauté, le roi des Anglo-Normands gardait la neutralité. Les affaires d'Angleterre et de Normandie se compliquaient assez pour exiger toute son attention; l'esprit inquiet des Normands vivant parmi les Anglais avait peine à se plier au gouvernement monarchique de la conquête. En 1074, tandis que le roi Guillaume était retenu en France par suite de la révolte des Manseaux, un complot fut formé contre lui par Roger, comte de Hereford, fils de Guillaume fils d'Osberne, et par le Breton Raoul ou Raulfe de Gaël, seigneur de Montfort, que le roi avait fait comte de Norfolk. Les guerriers bretons fixés en Angleterre haïssaient Guillaume au fond du cœur, à cause de l'empoisonnement de leur brave prince Conan : ils embrassèrent donc la cause des rebelles, auxquels se joignirent une foule d'Anglo-Saxons, sous l'influence de Waltheof, seigneur indigène qui n'avait pas été dépouillé de ses richesses. Les insurgés furent vaincus par Eudes, évêque de Bayeux, gouverneur de l'Angleterre, et par les autres lieutenants de Guillaume; Roger de Hereford fut pris : Raulfe de Gaël gagna la côte, s'embarqua et se réfugia dans ses terres de Bretagne, où il se joignit aux comtes

de Penthièvre et de Rennes qui guerroyaient alors contre le duc Hoël. Guillaume entra en Bretagne pour secourir le duc Hoël et poursuivre Raulfe; mais les rebelles appelèrent à leur aide le roi de France, que sa jalousie contre Guillaume fit sortir de sa torpeur habituelle. Guillaume, se trouvant serré entre l'armée bretonne et les troupes françaises, fut obligé de lever le siége de Dol et de se retirer avec perte (1075). A la révolte de Roger et de Raulfe, succédèrent bientôt des dissensions violentes dans la famille même du Conquérant. Guillaume, pendant la campagne de Hastings, avait choisi pour héritier son fils aîné, Robert, et les grands avaient acquiescé à la volonté de leur prince. Lorsque la victoire eut donné la couronne royale à Guillaume, le jeune Robert sollicita le gouvernement de la Normandie, ou tout au moins le comté du Maine, qui lui appartenait du chef de sa femme; mais le roi refusa de se dessaisir d'aucune portion de ses états. Robert garda beaucoup de ressentiment de ce refus, surtout contre ses frères Guillaume et Henri, qui se montraient fort soumis au roi : il s'indignait d'être sans revenus et sans moyens de récompenser ses serviteurs. «C'était, dit Orderic Vital, un prince bavard et prodigue, mais hardi et exercé dans les armes : nul archer n'était plus adroit ni plus sûr de son coup; sa voix était claire, sonore, son élocution, agréable; mais il avait le visage trop replet, et le corps si gros et si court, qu'on le surnommait communément *gamberon* ou *courte-heuse* (courte-botte). » Un jour que la famille royale était réunie à L'Aigle, les deux plus jeunes fils du roi, jouant aux dés, *suivant la coutume des gens de guerre*, se mirent tout à coup à faire grand bruit, et à jeter de l'eau par la fenêtre sur Robert, qui était au-dessous d'eux dans la cour

avec quelques amis. Robert, furieux et excité par ses compagnons, monta, l'épée au poing, dans l'appartement de ses frères. Le roi accourut de son logis, au tumulte qui s'élevait, et apaisa la rixe ; mais, la nuit suivante, Robert quitta la ville et se dirigea sur Rouen, pour tâcher de surprendre la citadelle.. Il échoua, s'enfuit dans le comté du Perche, puis se réconcilia avec son père ; mais la bonne intelligence ne fut pas de longue durée entre eux. — Noble fils de roi, disaient à Robert les *jeunes séditieux* qui l'entouraient, les gens de ton père gardent si bien le trésor royal, que tu n'as pas un denier à donner à ceux qui te servent !..... Pourquoi souffres-tu cela ?

Robert, animé par ces paroles, renouvela sa requête au roi Guillaume ; mais celui-ci ne l'écouta pas plus que la première fois, et l'avertit de choisir de plus sages conseillers. — Mon seigneur et mon roi, répliqua Robert, je ne suis point venu ici pour ouïr des sermons : j'en ai entendu assez, et des plus ennuyeux, lorsque j'étudiais la grammaire. Donne-moi donc une meilleure réponse, car je suis fermement décidé à ne plus être à la solde de personne. — Je ne te céderai point la Normandie, ma terre natale, s'écria le roi irrité, ni le royaume d'Angleterre, que j'ai acquis par un si grand labeur ! — J'irai donc servir les étrangers, répondit Robert, et peut-être obtiendrai-je chez eux ce qu'on me dénie dans mon pays.

Il partit en effet, avec les héritiers des plus illustres familles normandes, qui s'attachèrent à sa fortune (1077) : il erra longtemps en Flandre, en Lorraine, en Allemagne, en France, en Aquitaine, visitant les seigneurs alliés à sa maison, les ducs, les comtes, les principaux châtelains, leur racontant ses griefs, et sollicitant leur assistance. « Mais, tout ce qu'il recevait, dit Orderic, il le distri-

buait à des bateleurs, à des parasites et à des femmes de mauvaise vie : son indigence le réduisit à mendier ou à emprunter à d'avides usuriers. » La reine Mathilde, mère de Robert, lui ayant envoyé de l'argent à l'insu de Guillaume, celui-ci entra dans une telle colère, qu'il voulut d'abord faire arracher les yeux à l'émissaire de sa femme. — Elle nourrit mes ennemis avec mon propre bien ! s'écriait-il.

(1079.) Robert, après deux années de courses vagabondes, s'arrêta enfin au château de Gerberoi, en Beauvoisis, et, de concert avec les châtelains du lieu, prit à sa solde beaucoup de gens d'armes français et normands ; plusieurs seigneurs quittèrent la cour de Guillaume pour se rendre à Gerberoi : bref, le concours des gens de Normandie autour du jeune prince s'accrut au point que le roi, inquiet, repassa la Manche et alla en personne assiéger Gerberoi. Robert se défendit vigoureusement : dans une sortie, il en vint aux mains avec un chevalier dont le heaume et le *cache-nez* couvraient le visage ; ce chevalier fut atteint au bras et renversé de cheval, lorsque tout à coup, à l'exclamation qui échappa au blessé en tombant, Robert reconnut la voix de son père. Aussitôt il mit pied à terre, aida le roi à remonter en selle, et le laissa s'éloigner librement ; mais Guillaume, peu touché de cette preuve de repentir, résista encore quelque temps aux prières de ses barons et des ambassadeurs de Philippe, qui l'engageaient à recevoir son fils en grâce. — J'admire, leur disait-il, que vous m'imploriez ainsi pour un perfide qui a débauché mes hommes de guerre, nourris et équipés par moi !

La paix se fit cependant ; mais Robert se brouilla pour la troisième fois avec son père, s'éloigna, et ne revint plus

en Normandie tant que vécut le roi Guillaume. « C'est pourquoi, dit Orderic, le roi maudit son fils ; et Robert, avant que de mourir, éprouva grandement les effets de cette malédiction[1]. »

Les révoltes tentées contre le roi Guillaume ne servirent qu'à affermir son autorité, et il se sentit assez fort en 1083 pour assujétir à un impôt régulier tous les tenanciers d'Angleterre, ses compagnons de victoire, qui jusqu'alors avaient regardé les taxes de toute nature comme essentiellement attachées à la condition des seuls vaincus. Ce fut vers ce même temps que Guillaume commença le fameux *terrier* ou rôle cadastral d'Angleterre, appelé par les Anglo-Saxons *Doomesday-Book*, ou livre du jugement dernier, parce qu'il constatait leur irrévocable spoliation : cette vaste opération, dans le cours de laquelle chaque feudataire dut justifier de ses titres, valut d'immenses domaines à la couronne. Guillaume, qui avait dit autrefois à ses frères d'armes : *Ce que je prendrai, vous le prendrez !* revint sur les conséquences de ses paroles, et revendiqua toutes les terres qui avaient appartenu, soit au roi Edward, soit à la famille de Godwin et de Harold, soit enfin au domaine public d'Angleterre : ces acquisitions, jointes aux confiscations qui avaient suivi chaque révolte, firent du monarque normand le plus riche des princes chrétiens : son revenu était, à ce qu'on prétend, de 386,900 livres sterling, valant chacune trois livres sterling actuelles[2].

Guillaume, malgré toute sa puissance, ne put réduire le duc de Bretagne à lui rendre hommage : il avait pénétré de nouveau dans cette province en 1085, et assiégé

[1] Orderic., l. IV, V. — Roger. Hoveden, *Annal.* — Henric. Huntindon.

[2] Sismondi, *Hist. des Français*, t. IV, p. 398.

encore Dol, petite ville qui était la clef de la Bretagne. Alain ou Allan-Fergant, ce chef qui jadis avait accompagné le Conquérant aux champs de Hastings, était devenu duc de Bretagne après la mort de son père Hoël. Alain surprit le camp de son ancien général, le força à la retraite, et lui enleva son bagage et ses trésors. C'était le premier échec sérieux qu'eût encore éprouvé le roi Guillaume : il souscrivit à une paix honorable et avantageuse pour Alain, à qui il accorda sa fille Constance en mariage.

Guillaume, forcé de renoncer à ses prétentions sur la Bretagne, voulut se dédommager aux dépens du roi Philippe, qui lui avait donné en mainte occasion des preuves de mauvais vouloir. Les populations normandes du comté d'Evreux étaient sans cesse tourmentées par les incursions des chevaliers du pays mantois et même des bourgeois de Mantes, gens très-hardis et très-pillards.

Guillaume somma le roi de France, à diverses reprises, de réprimer les brigandages des gens de Mantes, puis de restituer à la Normandie le Vexin Français, dont le roi Henri Ier avait jadis cédé la suzeraineté à Robert-le-Diable ; Henri avait profité de la minorité de Guillaume pour reprendre ce fief, qui tomba ensuite dans le domaine direct de la couronne par l'extinction de la maison qui le possédait[1]. En attendant l'issue des négociations, le roi d'Angleterre était à Rouen, gardant le lit par suite d'une indisposition qu'avait occasionnée son excessif embonpoint. Philippe n'accueillit que par des railleries les de-

[1] En 1076, Simon de Crépi, comte de Valois, d'Amiens, de Vexin, etc., ayant quitté ses seigneuries pour se faire moine à Saint-Claude dans le Jura, son héritage avait été partagé entre la couronne, qui eut le Vexin, le comte de Vermandois, qui eut le Valois, le sire de Couci, qui eut Amiens, etc.

mandes du roi Guillaume. — Par ma foi, dit-il en riant de la singulière maladie du prince normand, ce gros homme est long à accoucher ! il y aura belle fête aux relevailles ! — Par la splendeur de Dieu ! s'écria Guillaume lorsqu'il apprit cette plaisanterie, quand je serai relevé de couches, j'allumerai une brillante illumination dans le royaume de France !

(1087.) La colère lui rendit son activité, et, se jetant sur le Vexin au moment où l'on allait entamer la moisson, il fit fouler les blés sous les pieds de sa cavalerie, arracher les vignes, brûler les chaumières, et emporta d'assaut la ville de Mantes, qu'il livra aux flammes. Tandis qu'enivré de vengeance il galopait à travers les décombres, son cheval glissa sur des débris ardents, s'abattit, et le blessa au ventre. L'échauffement causé par le poids de ses armes, par ses cris et par ses efforts durant l'assaut, aggrava sa blessure : on le transporta à Rouen, puis au couvent de Saint-Gervais, hors la ville, *parce que le tumulte de Rouen était insupportable au malade.* Il y languit six semaines, en proie à de grandes souffrances physiques et aussi morales ; le souvenir de tous les crimes où l'avait entraîné l'ambition assiégeait son lit de douleur. Il envoya de l'argent à Mantes pour rebâtir les églises incendiées, et ordonna la mise en liberté des Saxons et des Normands détenus dans ses *geôles :* parmi ces malheureux se trouvaient un frère du roi Harold, qui avait été l'un des deux otages confiés autrefois à Guillaume par le roi Edward, Roger, ancien comte de Hereford, et Eudes, évêque de Bayeux, frère de Guillaume et naguère son vice-roi en Angleterre. Il semblait qu'une fatalité vengeresse pesât sur les principaux chefs des impitoyables oppresseurs de l'Angleterre : la maison de Guillaume, fils d'Osbern, ce

fameux sénéchal de Normandie, était ruinée et abattue sans retour, et l'évêque Eudes, le bras droit de son frère, la colonne de la tyrannie, était tombé dans la disgrâce de ce roi qu'il avait si bien aidé à conquérir sa royauté : Guillaume l'avait fait arrêter et jeter en prison au moment où il partait pour aller briguer la tiare à Rome après la mort de Grégoire VII. Guillaume ne chercha point à déshériter du duché de Normandie le fils aîné qu'il avait maudit. — Quant au royaume d'Angleterre, dit-il, que je n'ai pas reçu en héritage, mais acquis par de grands combats et une grande effusion de sang humain, je ne le lègue à personne : je le remets entre les mains de Dieu, me bornant à souhaiter que mon fils Guillaume, qui m'a été soumis en toutes choses, l'obtienne et y prospère, s'il plaît au Seigneur.—Et moi, mon père, que me donnes-tu? s'écria Henri, son plus jeune fils.— Je te donne 5,000 livres d'argent de mon trésor, répliqua le père, qui ne voulait pas morceler sa seigneurie.

Henri, assez mécontent de cette part, se retira sur-le-champ pour aller recevoir ses 5,000 livres. « Il les fit peser en sa présence, de peur qu'il n'en manquât quelque chose, et se procura un coffre-fort muni de bonnes serrures. » L'autre frère, Guillaume, dit le Roux, partit en même temps afin de s'assurer le trône d'Angleterre. Le 10 septembre, au lever du soleil, le roi Guillaume fut éveillé par un bruit de cloches : on lui dit que c'était l'office de primes qui sonnait à l'église de Sainte-Marie. Il leva les mains en murmurant : « Je me recommande à madame Marie, la sainte mère de Dieu, » et presque aussitôt il expira.

Les assistants, le voyant mort, se hâtèrent de monter à cheval et *coururent veiller sur leurs biens*. Les gens de

service, après la fuite des officiers du palais, enlevèrent les armes, les vases, les vêtements, le linge, tout le mobilier, et s'enfuirent à leur tour, laissant le cadavre du roi presque nu sur le plancher. Le corps de Guillaume demeura ainsi abandonné *depuis la première jusqu'à la troisième heure* (de six heures du matin à neuf heures) ; car la plupart des habitants de Rouen étaient étourdis et troublés *comme des gens ivres : on eût dit, à les voir, qu'une multitude d'ennemis menaçaient déjà la cité.* Chacun demandait avis à sa femme, à ses amis, à ses voisins, pour savoir ce qu'il fallait faire. Des clercs et des moines arrivèrent enfin avec les croix et les encensoirs : Guillaume, archevêque de Rouen, commanda de transporter les restes du monarque à la basilique de Saint-Étienne de Caen, qu'il avait fondée ; mais les fils, les frères, les parents de Guillaume s'étaient tous éloignés, ainsi que ses officiers, et il ne s'en trouva pas un pour prendre soin des obsèques : un simple chevalier de la campagne, nommé Herluin, s'en chargea, *par bon naturel et pour l'amour de Dieu;* il fit mettre le cadavre dans une barque, et l'envoya par eau, à ses frais, jusqu'à Caen. Tous les évêques et abbés de la Normandie se réunirent pour la cérémonie de l'inhumation : on creusa la fosse dans l'église de Saint-Étienne, entre le chœur et l'autel. Quand la messe fut terminée, à l'instant où l'on allait descendre le corps, un homme, sortant du milieu de la foule, poussa le cri de *haro*. Tout le monde s'arrêta étonné.

— Clercs, évêques, dit l'interrupteur, cette terre où vous êtes fut l'emplacement de la maison de mon père ; l'homme pour lequel vous priez me l'a prise de force pour y bâtir son église. Je n'ai point vendu ma terre, je ne l'ai point engagée, je ne l'ai point *forfaite* (perdue pour

forfaiture ou haute trahison), je ne l'ai point donnée : elle est de mon droit; je la réclame. De la part de Dieu, je défends que le corps du ravisseur soit couvert *de ma glèbe !*

Beaucoup de gens du lieu confirmèrent la vérité des paroles de cet homme, appelé Ascelin, fils d'Arthur. Les évêques lui payèrent donc soixante sous pour l'endroit de la sépulture, et lui promirent un dédommagement équitable pour le reste du terrain; sur quoi il leva son opposition. On voulut alors placer le corps du roi, revêtu de ses habits royaux, dans la fosse préparée à l'avance : elle était trop étroite, *et l'énorme ventre de Guillaume creva.* L'encens et les parfums qu'on brûla ne dissipèrent pas l'odeur infecte qu'exhalait le cadavre, et les prêtres achevèrent la cérémonie en toute hâte. Telles furent les étranges funérailles du guerrier par excellence, du *grand baron*, ainsi que l'appellent les chroniques normandes [1].

Robert, son fils aîné et son héritier légitime, accourut d'exil à la nouvelle de la mort du roi, et prit possession du duché de Normandie. Un parti considérable, ayant à sa tête l'évêque Eudes de Bayeux, soutint outre-mer les droits de Robert contre Guillaume-le-Roux, qui s'était fait couronner à Westminster; mais l'inaction de Robert, qui ne secourut point à temps ses partisans, permit à Guillaume de les accabler, et le *roi Roux*, non content de s'être assuré la couronne d'Angleterre, projeta d'arracher la Normandie à son aîné. Le troisième fils du Conquérant, Henri, le plus habile des trois et le plus mal partagé dans la succession, avait su bientôt réparer l'omission paternelle. Robert, une fois assis sur le trône ducal,

[1] Orderic. Vital., l. VIII.

eut promptement dissipé la portion qui lui était échue dans le trésor du *Conquérant*. Il recourut alors à Henri, qui ne donna son argent comptant qu'en échange d'un grand fief, comprenant les comtés de Coutances, d'Avranches, etc., le tiers environ de la Normandie. Henri se montra peu fidèle à son frère et seigneur, et celui-ci trouva moyen de l'arrêter et de l'emprisonner, pour le punir de ses intrigues avec Guillaume-le-Roux.

(1090.)—La mort de Guillaume-le-Conquérant, si haïssable que fût le caractère personnel de ce prince, était une véritable calamité pour la Normandie : tout le pays était en proie à une effroyable confusion ; on pillait, on s'égorgeait partout sous la bannière du roi Guillaume ou du duc Robert ; mille scènes de désordre ensanglantaient et désolaient la contrée. La puissante ville de Rouen, dont la population et l'opulence s'étaient considérablement accrues par suite de la conquête de l'Angleterre, fut le théâtre d'une lutte terrible entre les factions des deux souverains. La bourgeoisie conspira en faveur du roi d'Angleterre. Conan, le plus riche et le plus considéré des bourgeois de Rouen, ayant introduit dans les murs les troupes de Guillaume-le-Roux, le duc Robert, dont l'audace naturelle était abattue par une maladie, fruit de ses désordres, courut se réfugier au couvent de Sainte-Marie-des-Prés, hors de la ville. Henri, au contraire, qui venait de se réconcilier avec le duc, marcha contre les gens du roi d'Angleterre, les culbuta, les chassa de Rouen, et fit prisonniers Conan et ses complices. Henri conduisit Conan au haut de la grosse tour ou citadelle de Rouen.—Vois, lui dit-il en souriant, vois au-dessous de toi, comme elle est belle cette patrie que tu voulais mettre sous le joug ; vois au sud ce beau port, cette forêt abondante en gibier, cette Seine poissonneuse qui baigne

nos remparts et nous apporte chaque jour des navires remplis de si riches marchandises ; vois, du côté opposé, comme la ville est populeuse, comme elle est décorée de tours, d'églises, de palais !...

Conan comprit que c'était un dernier regard, un adieu suprême, que lui permettait le cruel vainqueur. —Grâce, dit-il, et je te donnerai tout ce que je possède aujourd'hui, tout ce qui m'écherra par la suite en héritage.— Par l'âme de ma mère ! répliqua Henri, il n'y a pour un traître d'autre rançon que la mort ! — Pour l'amour de Dieu ! accorde-moi le temps de me confesser. — Pas un instant, répondit Henri.

Et, le poussant des deux mains, il le précipita de la plate-forme sur le pavé, où Conan se brisa la tête.

Les grands seigneurs du parti ducal, Robert de Bellesme, Guillaume de Breteuil, Guillaume d'Évreux, Gilbert de l'Aigle, emmenèrent dans leurs manoirs les principaux bourgeois, *fauteurs* du malheureux Conan, et en tirèrent d'énormes rançons par les menaces et par les tortures. La *félonie* des *vilains* ne fut que le prétexte de ces violences, dont le véritable motif était la rapacité des barons et la jalousie excitée par les prétentions politiques de la bourgeoisie (1091). L'année suivante, le roi d'Angleterre débarqua sur les côtes de Normandie, prit Eu, Fécamp et plusieurs autres places ; mais tout à coup il s'accorda avec Robert aux dépens de Henri, à qui Robert reprit les comtés de Coutances et d'Avranches pour les partager avec *le roi Roux*. Henri, après avoir soutenu un siége dans le château du Mont-Saint-Michel, fut contraint de céder à des forces trop supérieures, et se retira sur les terres du roi de France.

Sous le faible gouvernement du duc Robert, qui me-

nait une vie insoucieuse au milieu de *jongleurs*, de bateleurs, de filles *folles de leurs corps*, les guerres privées se multiplièrent en Normandie avec un caractère de férocité presque inouïe. C'est un Ascelin de Goël, qui, ayant pris dans un combat son suzerain, Guillaume de Breteuil, l'expose en chemise, chaque matin, pendant trois mois d'hiver, aux fenêtres septentrionales de son manoir de Breherval, après l'avoir inondé de seaux d'eau froide qui se glace autour de son corps, et cela dans l'espoir de lui extorquer une bonne rançon. C'est un Robert de Geroi, qui fait couper les mains et les pieds ou arracher les yeux à ses captifs. C'est une Albérède, comtesse d'Évreux, qui fait trancher la tête à l'architecte de son château d'Ivri, de peur qu'il n'en révèle les secrètes défenses à quelque ennemi de la maison d'Évreux ; puis Albérède est traitée par son mari, le comte Raoul, comme elle avait traité l'architecte, et par le même motif. Les indomptables Manceaux profitèrent de tous ces désordres pour s'affranchir encore une fois de la domination normande ; ils rappelèrent Hugues, fils d'Albert Azzo, se dégoûtèrent promptement de ce prince efféminé, et proclamèrent enfin comte du Maine le sire Élie de La Flèche, baron angevin, qui était parent, par alliance, des anciens comtes, et qui racheta les droits de Hugues. « Quant au duc Robert, dit la chronique, il laissait impunis les rapts et les pilleries : aussi indulgent pour les crimes des autres que pour ses propres passions, il ne pouvait voir un homme traîné devant lui, chargé de chaînes et versant des larmes, sans pleurer à son tour de commisération et sans délivrer le coupable, celui-ci eût-il les mains teintes de sang. A cette facilité d'attendrissement se joignait en lui une telle *générosité*, qu'il ne regardait jamais au prix d'un fau-

con ou d'un chien ; et, dans le même temps, sa table n'était alimentée qu'avec les fruits des pillages exercés sur les citoyens [1]. »

Cette époque est presque la seule où l'histoire se soit un peu occupée du roi Philippe ; mais le scandale de sa conduite est le seul motif qui détermine les chroniqueurs à rompre leur silence habituel à son égard.

Philippe, marié en 1071 avec Berthe de Hollande, qui lui avait donné au moins trois enfants, s'étant lassé de cette princesse, la relégua au château de Montreuil, puis obtint la cassation de son mariage pour une prétendue parenté qu'il était toujours facile d'établir en ce temps-là. Dans un voyage à Tours, en 1092, le roi devint amoureux de Bertrade de Montfort, comtesse d'Anjou [2], « dans laquelle, dit la chronique d'Anjou, un homme de bien n'eût pu rien trouver à louer hormis la beauté. » Foulques, comte d'Anjou et de Touraine, dit le *Rechin*, à cause de son humeur *rechignée*, était également célèbre par sa bravoure, par sa politique et par l'invention ou du moins le renouvellement de la mode bizarre des souliers à la poulaine, dont les longs becs recourbés cachaient la difformité de ses pieds ; mais son âge et son caractère le rendaient peu propre à fixer une femme telle que Bertrade ; et celle-ci d'ailleurs n'était pas même sûre de la constance de Foulques, déjà deux fois divorcé. L'exagération des rigueurs canoniques contre les mariages entre parents avait fini par favoriser la licence la plus effrénée : ces unions étant défendues jusqu'au septième degré, tout seigneur fatigué de sa femme savait

[1] Orderic, [illegible] VIII. — *Gesta Pontific. Conomannens.* Radulf Cadom.. (Raoul de Caen.)

[2] Sœur d'Amauri, comte de Montfort, qui a donné son nom au château de Montfort-l'Amauri.

découvrir à propos quelque alliance de famille qui rendait son mariage nul, afin de convoler librement à d'autres noces. Bertrade répondit donc aux désirs du roi, si même elle ne lui épargna pas les premières avances : ils s'entendirent sans peine ; la nuit qui suivit le départ de Philippe, la comtesse s'échappa de Tours et gagna Meung ou Mehun-sur-Loire, où l'attendait une escorte qui la conduisit à Orléans. Mais, lorsque Philippe voulut tenir la promesse qu'il avait faite à Bertrade de la prendre pour femme devant l'Église, il éprouva beaucoup d'opposition parmi les évêques du royaume, qui refusaient tous de bénir cette alliance illicite. Enfin Philippe, à force de présents, décida l'évêque de Senlis à consacrer son union avec Bertrade [1]. Foulques-le-Rechin et Robert-le-Frison, beau-père de Berthe de Hollande, la reine répudiée, attaquèrent les frontières de Philippe, sans autre résultat que quelques dévastations ; mais le roi eut bientôt affaire à des ennemis plus acharnés. Il s'était vengé de l'opposition d'Ives, évêque de Chartres, en lui déclarant la guerre avec l'assistance du sire du Puiset, vicomte de la cité de Chartres, qui arrêta et emprisonna le prélat. Cette violence porta à son comble l'irritation du clergé, et le pape Urbain II [2], successeur de Victor III, nomma légat en Gaule Hugues, archevêque de Lyon, avec commission expresse de dissoudre le mariage du roi, ou de l'excommunier s'il ne quittait Bertrade (1094). Philippe, espérant détourner l'orage, fit relâcher Ives, et convoqua à Reims un concile des évêques de France, aux-

[1] Suivant d'autres témoignages, ce fut un prélat normand, soit Eudes de Bayeux, soit l'archevêque de Rouen, qui rendit ce service au roi.

[2] Il se nommait Eudes de Lageri : il était Français, né près de Châtillon-sur-Marne, dans le diocèse de Soissons, et avait été archidiacre de Reims, puis moine de Cluni, et enfin évêque d'Ostie.

quels il demanda justice de ce prélat, qu'il accusait ridiculeusement de félonie (septembre 1094). Ives refusa de se reconnaître justiciable de ce concile, et en appela au pape, dont le légat avait réuni de son côté un synode plus nombreux à Autun. Le concile de Reims n'osa lutter ouvertement contre celui d'Autun, qui frappa d'excommunication Philippe et Bertrade (octobre 1094). La mort de la reine Berthe de Hollande ne changea rien à la rigueur de la cour de Rome; mais Philippe, sans défier la papauté, comme avait fait Henri IV de Germanie, ne parut pas s'inquiéter grandement de l'anathème apostolique. Aux termes de l'excommunication, il était privé de la couronne : il prit cet arrêt à la lettre, et renonça tranquillement à entourer son front d'un cercle d'or fleurdelisé aux jours de cérémonie. Dans toute ville où il se trouvait avec Bertrade, le chant des prêtres et le son des cloches se taisaient durant son séjour; mais, dans sa chapelle particulière, on lui disait la messe à voix basse. Urbain II, craignant, s'il poussait à bout Philippe, de le jeter dans la faction de l'anti-pape Guibert de Ravenne, que soutenait toujours le parti impérial, ferma les yeux sur cette manière d'éluder l'effet de la bulle excommunicatoire, et, tout en continuant d'anathématiser Philippe, il n'excita point les sujets de ce prince à s'armer contre lui. Dès que Philippe et Bertrade sortaient d'une ville, les prêtres entonnaient leurs antiennes, les cloches se remettaient en branle. — Entends-tu, ma belle, disait le roi en riant ; entends-tu comme ces gens-là nous chassent? » Le roi, foudroyé de nouveau par le concile de Clermont, en 1095, pour avoir promis de quitter Bertrade et manqué à sa parole, se décida, l'année suivante, à envoyer un ambassadeur au pape pendant le concile de Nîmes, et

s'engagea de nouveau à se séparer de Bertrade ; l'excommunication fut donc levée. Mais Philippe retomba bientôt dans ses errements, et fit même sacrer Bertrade par les évêques de Troyes et de Meaux. On l'anathématisa derechef, et tout le reste de sa vie se passa de la sorte en rechutes et en pénitences.

Le concile de Clermont[1] ne traita qu'incidemment l'affaire du roi Philippe : il eut à s'occuper de plus graves intérêts, et de son sein sortit l'un des plus grands événements de l'ère chrétienne, LA PREMIÈRE CROISADE!

Depuis un siècle, l'ardeur des pèlerinages à Jérusalem avait toujours été croissant : c'était là un des symptômes les plus apparents de cette vie ardente, passionnée, avide de mouvement et d'émotion qui fermentait chez toutes les nations occidentales, et qui donnait à la ferveur religieuse un caractère tout actif et tout extérieur. Une expédition militaire contre les Maures d'Espagne et de Sicile ou un pieux voyage en Terre-Sainte coûtait moins au guerrier féodal que le plus léger effort sur ses passions, et un tel genre de pénitence convenait merveilleusement à son humeur vagabonde. Ce n'étaient plus des individus isolés ou voyageant par petites troupes, mais des milliers d'hommes, qui s'assemblaient en caravanes pour aller visiter le tombeau du Christ. Cette affluence devenait presque comparable à celle des populations musulmanes autour de la *sainte Kaaba* de La Mekke, et les Occidentaux faisaient en Palestine de véritables *invasions*. Les pèlerins combattaient et traitaient tour-à-tour avec les scheiks et les émirs arabes, pour obtenir le libre

[1] On appela d'abord Clermont (*Clarus-Mons*) une forteresse qui commandait l'antique cité d'Auvergne ou des Arvernes ; puis ce nom se communiqua à la cité elle-même, qui l'a gardé.

passage. En 1064, sept mille personnes et plus, réunies de tous les points du *pays teuton*, partirent en grande pompe et magnificence pour la Palestine, sous la conduite de l'archevêque de Mayence, et des évêques d'Utrecht, de Bamberg et de Ratisbonne ou de Régensbourg; mais, comme ils faisaient trop parade de leurs richesses, *ils attirèrent les larrons à la proie*, et, avant que d'arriver à Jérusalem, ils eurent bien des combats à soutenir contre les Arabes errants. Ils ne durent leur salut qu'à l'assistance des officiers du khalife d'Égypte, qui, moyennant salaire, prirent le parti des voyageurs contre les tribus indépendantes du désert.

De sept mille qu'ils étaient, deux mille à peine revinrent enfin chez eux, dépouillés de leurs trésors et *méconnaissables pour les souffrances qu'ils avaient endurées*[1].

Mais Jérusalem et la Syrie échappèrent bientôt au khalife d'Égypte; une grande révolution s'était opérée dans l'Asie musulmane : la puissance turke s'était élevée sur les ruines de la puissance arabe, à peu près comme en Europe les Germains avaient autrefois succédé aux Romains; des bandes de soldats mercenaires, sortis des sauvages régions du Touran ou Turkestan, après avoir servi longtemps les khalifes de Bagdad, avaient fini par les dominer, par leur enlever tout pouvoir politique en leur laissant le rang de chefs de la religion, et par ouvrir les portes de la Perse et de l'empire musulman aux innombrables hordes qui erraient dans les steppes de l'Asie centrale, à l'orient de la mer Caspienne. Les hordes turkes, récemment converties à l'islamisme, envahirent à la fois les provinces asiatiques de l'empire grec et celles du kha-

[1] Lambert. Schnafaburg. *Annal.* — Sigebert. Gemblacens. *Annal.*

life d'Égypte, que les sectateurs du khalife de Bagdad traitaient d'hérésiarque et de schismatique. Elles fondèrent, sous le commandement des fils de Seldjouk, une formidable monarchie barbare, qui s'étendit du lac des Aigles (*Aral-Nokr*) à l'Archipel, enlevèrent au khalife d'Égypte Jérusalem (en 1076) et la Basse-Syrie, à l'empereur d'Orient, Antioche, la Haute-Syrie, presque toute l'Asie-Mineure, et vinrent planter leurs tentes noires sur les collines de Bithynie, en face de Constantinople. Le cri de terreur et de détresse que poussa l'empire grec retentit dans toute l'Europe, et l'homme de génie qui était alors à la tête de l'église catholique ne s'abusa point sur la grandeur du péril que courait la chrétienté. Le fanatisme conquérant des premiers musulmans reparaissait chez les Turks, accompagné d'une férocité et d'une brutalité de mœurs inconnues à la brillante race arabe. Dès 1075, l'empereur d'Orient, Michel Ducas, mettant tout son espoir dans l'appui des Occidentaux, avait témoigné à Grégoire VII le désir peu sincère de réconcilier les deux églises grecque et latine, et Grégoire, dans une lettre à Henri IV de Germanie (décembre 1074), avait annoncé le projet de conduire en personne une grande armée de pèlerins au secours des chrétiens d'Orient. La Guerre des Investitures fit avorter les desseins de Grégoire VII, et Urbain II, héritier de la querelle de son illustre devancier, et absorbé par les vicissitudes de cette longue et sanglante lutte, hésitait encore à se charger d'un nouvel et immense fardeau ; quoique les avantages remportés récemment par les républiques maritimes d'Italie sur les Maures d'Afrique fussent de nature à encourager une attaque générale contre l'islamisme. Les Turks se montraient cependant plus redoutables de jour en jour :

les Grecs, tremblant dans Constantinople, élevaient derechef une voix suppliante. Les masses populaires de l'Occident ne se fussent que médiocrement émues des malheurs des Grecs, qu'elles n'aimaient guère, et eussent pu ne pas bien comprendre le danger que la chute de l'empire byzantin allait attirer sur l'Europe; mais elles comprirent, avec une sympathie menaçante, les plaintes des pieux voyageurs, qui, échappés des mains des barbares, revenaient altérés de vengeance après avoir vu les *saints lieux* souillés de mille outrages, et répandaient, jusque dans les plus obscurs hameaux, les lamentables récits des cruautés des Turks envers les chrétiens d'Orient. Un pauvre pèlerin français fit ce que n'osait tenter le souverain pontife. C'est dans les monuments contemporains, et surtout dans la belle *Histoire des Croisades,* de Guillaume de Tyr, qu'il faut lire le récit de ce grand événement.

«Après avoir échappé à mille chances de mort, et traversé maintes contrées ennemies, les pèlerins, qui arrivaient enfin aux portes de la ville sainte, n'y pouvaient pénétrer sans payer aux préposés des infidèles une pièce d'or par tête à titre de tribut; mais, ayant tout perdu en chemin, et n'étant parvenus qu'à grand'peine à sauver leurs corps, la plupart n'avaient plus de quoi acquitter l'impôt. Il leur fallait donc bivouaquer en dehors de la ville, attendant en vain la permission d'y entrer: ces malheureux, réduits à une nudité absolue, succombaient bientôt de faim et de misère. Si quelques-uns trouvaient moyen d'acquitter le péage et d'être admis dans Jérusalem, ils étaient pour les habitants chrétiens, leurs frères, un sujet de vives sollicitudes. Les *fidèles* du pays craignaient que les étrangers, en se promenant sans précautions, ne fussent frappés, souffletés, conspués, ou même

massacrés par les *païens*. Enfin, pour comble de maux, les églises, réparées et conservées avec d'extrêmes difficultés, étaient chaque jour en butte à de violents outrages. Pendant le service divin, les infidèles, entrant avec des cris furieux, venaient s'asseoir jusque sur les autels, sans faire la moindre différence d'une place à une autre; ils renversaient les calices, foulaient aux pieds les vases consacrés, brisaient les marbres, accablaient le clergé d'insultes et de coups. Le seigneur patriarche de Jérusalem était lui-même traité par eux comme une personne vile et abjecte : ils le saisissaient par la barbe ou par les cheveux, le précipitaient du haut de son siége, et le traînaient par terre. Souvent ils s'emparaient de lui, et le jetaient au fond d'un cachot, ainsi qu'un ignoble esclave, sans autre motif que le désir d'affliger le peuple par les souffrances de son pasteur.

« Au temps donc où la ville aimée de Dieu était en proie à tant de douleurs, parmi ceux qui vinrent visiter les lieux saints, se trouva un ermite, appelé Pierre[1], né dans le royaume de France et dans le diocèse d'Amiens. C'était un homme de très-petite stature, et dont l'extérieur n'avait rien que de misérable; mais une grande âme habitait ce corps chétif : son esprit était prompt, son œil perçant, son regard, pénétrant et doux, et il parlait avec éloquence. »

Pierre, après avoir fait quelque séjour dans la cité sainte, et apprécié par lui-même la triste situation de l'église de Jérusalem, fut présenté par un ami au patriarche Siméon. Celui-ci, reconnaissant au langage de Pierre que

[1] Pierre, suivant l'historien Guillaume de Tyr, était l'*Ermite de nom et d'effet* ; ainsi l'*Ermite* était son nom et ne désignait pas seulement sa profession : Orderic et le chroniqueur des comtes d'Anjou l'appellent Pierre d'Achères ou d'Acheri (*de Acheris*). On le surnommait *Coucoupiètre* (*Petrus-ad-cucullum*).

c'était un homme de prudence, expérimenté dans les choses de ce monde, s'ouvrit à lui sans réserve, et lui exposa en détail toutes les calamités qui pesaient sur les serviteurs de Dieu habitant la cité sainte. — Eh quoi ! dit Pierre, en versant des larmes de compassion fraternelle, n'est-il aucune voie de salut pour échapper à de telles misères ? —Si votre peuple, dont le Seigneur a conservé les forces intactes jusqu'ici, voulait prendre pitié de nous, nous garderions encore quelque espérance de voir prochainement le terme de nos maux. Quant à l'empire des Grecs, quoiqu'il soit beaucoup plus rapproché de nous, il ne peut nous offrir ni ressources ni consolations : à peine cette nation se suffit-elle à elle-même ; toute sa force s'est éteinte à tel point que, dans l'espace de quelques années, elle a perdu plus de la moitié de ses provinces (par les conquêtes des sultans turks Alp-Arslan et Malek-Schah). — Sachez, saint père, répliqua l'ermite, que si l'église romaine et les princes d'Occident apprenaient par un homme digne de foi l'excès de vos souffrances, ils tenteraient certainement d'y apporter remède par leurs paroles et par leurs œuvres. Écrivez donc au plus tôt au seigneur pape et à l'église romaine, aux rois et aux princes de l'Occident, et à votre témoignage écrit ajoutez l'autorité de votre sceau. Moi, je ne refuse point de m'imposer une tâche pour le salut de mon âme : avec l'aide du Seigneur, je suis prêt à les aller trouver tous, à les solliciter, à leur dépeindre ardemment l'immensité de vos douleurs, et à les prier chacun en particulier de hâter le jour de votre délivrance.

« Peu après cet entretien, un jour que l'ermite Pierre songeait avec inquiétude à son retour en Europe et à la mission qu'il s'était imposée, il entra dans l'église de la

Résurrection, afin de recourir à la source céleste de toute miséricorde. La nuit étant survenue, fatigué de ses oraisons et de ses longues veilles, il s'étendit sur le pavé de la nef, et s'abandonna au sommeil qui l'accablait. Tandis qu'il dormait, voici qu'il lui sembla que notre Seigneur Jésus-Christ était là devant lui, et lui disait : — Debout, Pierre, et hâte-toi ! Exécute avec courage ce qui t'a été prescrit : je serai avec toi, car il est temps de purger les lieux saints et de secourir mes serviteurs.

« Pierre se leva, fortifié par cette vision de Dieu, et, suivant l'ordre d'en haut, se disposa sans plus de délai à repartir. Après avoir fait les prières d'usage, pris congé du seigneur patriarche et reçu sa bénédiction, il se rendit au bord de la mer, s'embarqua sur un navire marchand qui mettait à la voile pour la Pouille, gagna enfin Rome, et remplit sa mission près du pape Urbain avec autant de fidélité que de prudence (1094). » L'Italie était toujours agitée par la guerre civile ; mais le parti de l'Église avait le dessus en ce moment ; les principales villes de Lombardie s'étaient révoltées contre l'empereur Henri, et avaient déféré la couronne au jeune Conrad (*Kunrad*) de Franconie, qui s'était déclaré pour le parti papal contre l'empereur son père[1]. Urbain II accueillit favorablement l'ermite amiénois, et lui fit des promesses qu'il eut bientôt l'occasion de remplir. Un concile avait été convoqué à Plaisance pour le 1er mars 1095 ; deux cents évêques, quatre mille clercs, trente mille laïques de tout rang, accoururent à ce concile, de l'Italie, de la Gaule, de la Germanie, lorsqu'on eut appris qu'il y serait traité des affaires d'Orient. L'assemblée se tint dans la plaine de Roncaglia, et l'on y

[1] Le concurrent de Henri, Herman de Luxembourg, était mort à Metz, en 1088.

jura de porter aide à l'empereur grec, Alexis Comnène, dont les ambassadeurs assistaient à la délibération. Le péril commun rapprochait les deux églises rivales, et les Grecs ne ménageaient pas les promesses [1].

Pendant ce temps, « Pierre, embrasé du zèle divin, dit Guillaume de Tyr, parcourt toute l'Italie, franchit les Alpes, visite successivement tous les princes de la Gaule, se transporte partout, prêche, tonne, insiste avec force sur la nécessité de ne pas souffrir que les lieux illustrés jadis par la présence du Seigneur demeurent davantage exposés aux profanations et aux impuretés des infidèles. Ce n'est point assez pour lui de porter ses admonitions aux princes, il pense convenable d'exhorter pareillement tous les hommes d'une condition inférieure ; il évangélise de toutes parts les pauvres et les gens les plus obscurs, non moins que les hauts barons et les chevaliers. Le Seigneur lui avait conféré tant de grâces, qu'il échouait rarement dans ses tentatives auprès des peuples : il fut donc extrêmement utile au pape, qui avait résolu de le suivre promptement par-delà les monts, et à l'égard de qui Pierre remplit les fonctions de précurseur. »

Le concile de Plaisance n'avait été qu'une réunion préparatoire : les états italiens étaient trop occupés de leurs querelles intestines, de leurs arts, de leurs intérêts commerciaux et politiques, pour s'abandonner sans réserve à l'enthousiasme religieux : c'était en France que devait se décider cette vaste crise. Urbain II passa les Alpes quelques mois après l'ermite Pierre, et convoqua un concile général

[1] Alexis ne négligea rien pour décider les terribles chevaliers d'Occident à s'armer contre les Turks ; il alla jusqu'à leur vanter, dans ses lettres officielles, les *belles femmes de la Grèce*, ce qui scandalise fort un des historiens contemporains, l'abbé Guibert de Nogent.

vrai repentir de leurs fautes, obtiendront assurément l'indulgence du Seigneur, et gagneront les récompenses éternelles ! Tous ceux qui participeront à cette expédition sainte, nous les recevons dès à présent sous la protection de l'Eglise, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et nous les déclarons spécialement à l'abri de toute vexation, soit dans leurs biens, soit dans leurs personnes. Si quelqu'un avait la téméraire audace de leur porter préjudice, qu'il soit frappé d'excommunication par l'évêque de son diocèse, jusqu'à parfaite restitution et indemnité convenable ; que les évêques et les prêtres qui ne réprimeraient pas avec force d'aussi injustes entreprises soient eux-mêmes suspendus de leurs fonctions ! Prenez donc la route du Saint-Sépulcre, hommes de France, et partez, assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux ! »

« A ce discours, tous les assistants, unis dans un même sentiment, s'écrièrent à la fois ! — Dieu le veut ! Dieu le veut ! (*Diex le veult ! Deus lo volt ! !*) Ce qu'ayant ouï le vénérable pontife de Rome, il rendit grâces à Dieu, les yeux élevés au ciel, et, de la main demandant le silence : — Très chers frères, dit-il, aujourd'hui se manifeste en vous ce que le Seigneur a dit dans son Evangile : « *Lorsque deux ou plusieurs seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux,* » car, si le Seigneur n'eût point été dans vos âmes, vous n'eussiez pas tous prononcé une même parole : qu'elle soit donc dans les combats votre cri de guerre, car cette parole vient de Dieu ; lorsque vous vous élancerez contre vos ennemis, que dans l'armée du Très-Haut s'élève ce seul cri : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Nous n'ordonnons ni ne conseillons ce voyage aux vieillards, aux *impotents,* ni à ceux qui ne sont pas capables de porter les

armes : que cette route ne soit point prise par les femmes sans leurs maris, leurs frères ou leurs protecteurs légitimes ; que les riches aident les pauvres et emmènent avec eux, à leurs frais, des hommes propres à la guerre ; que le prêtre et le clerc ne partent pas sans le congé de leur évêque, ni le laïque sans la bénédiction de son pasteur. Que tout homme qui voudra entreprendre ce saint pèlerinage en prenne l'engagement envers Dieu, et se dévoue en sacrifice comme une vivante hostie ; qu'il porte le signe de la croix sur son front et sur sa poitrine, et que, lorsqu'il voudra se mettre en marche, il place la croix sur son dos, entre ses épaules, afin d'accomplir par cette action le précepte du Seigneur, qui a dit en son Évangile : *Quiconque ne prend pas la croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi !* »

« Alors la multitude entière se prosterna contre terre : un des cardinaux, nommé Grégoire (depuis le pape Innocent II), prononça pour tous le *Confiteor*, et tous, se frappant la poitrine, obtinrent l'absolution des fautes qu'ils avaient commises, et, avec la bénédiction, la permission de retourner chez eux[1]. « Mais, avant de s'éloigner, chaque futur pèlerin fixa sur son épaule et sur son chaperon ou son capuce, une croix d'étoffe rouge qui devait lui rappeler son engagement irrévocable : de là le nom de CROISADE que porta la *guerre sainte*.

Quand le concile se fut séparé, les évêques commencèrent avec joie à répandre dans leurs diocèses *la parole de vie*, telle qu'ils l'avaient reçue : ceux qui montrèrent le plus de zèle furent Aimar ou Adhémar, évêque du Puy en Velai, à qui le pape et le concile avaient confié la con-

[1] Willelm. Tyr. l. I.—Labb. *Concil. general.*, t. X.—Robert mon.—Robert, dit le Moine, abbé de Saint Remi de Reims, parle du concile en témoin oculaire.

Gaule se *munirent du signe de la croix*. Parmi les seigneurs enrôlés dans le saint pèlerinage, on remarquait Hugues-le-Grand, frère du roi Philippe, devenu en 1081 comte de Vermandois et de Valois, du chef de sa femme Adèle, dernière héritière des fameux comtes de Vermandois (c'était là un notable accroissement de puissance pour la maison de France); Robert Courte-Heuse, duc de Normandie; Robert, comte de Flandre, fils et successeur de Robert-le-Frison, Étienne-Henri, comte de Chartres, de Blois, et de Meaux ou de Brie[1], gendre de Guillaume-le-Conquérant et fils de ce Thibaud de Chartres, à qui Geoffroi Martel avait jadis enlevé la Touraine; Baudouin, comte de Hainaut; Isoard, comte de Die; Raimbaud, comte d'Orange; Guilhem, comte de Forez; Rotrou, comte du Perche; Hugues, comte de Saint-Pol; Garnier, comte de Grai-sur-Saône; mais surtout les deux hommes dont le souvenir, dans l'histoire comme dans la poésie, domine la gigantesque épopée de la *croisade*, Raymond de Saint-Gilles et Godefroi de Bouillon.

Raymond, qui, de simple comte de Saint Gilles, était devenu marquis de Provence, marquis de Gothie, comte de Rouergue, comte d'Albi, et enfin comte de Toulouse et de Querci, en 1093, après la mort de son frère aîné, le comte Guilhem; Raymond, possesseur des plus belles provinces de la Gaule méridionale, avait atteint le but splendide de son ambition : à l'âge où les hommes ne pensent plus qu'à jouir en paix du fruit de leurs travaux, il allait recommencer sa carrière, s'éloigner de ses états

[1] Le partage des domaines de Thibaud III, comte de Chartres et de Champagne, mort en 1089 ou 1090, n'avait point été égal entre ses fils Étienne et Hugues. Ce dernier n'eut que le comté de Troyes : les chroniqueurs prétendent que le puissant comte Étienne possédait *autant de châteaux qu'il y a de jours dans l'année*.

sans espoir de retour, et justifier tardivement, par ses grandes actions, les prospérités constantes de sa vie; il n'était pourtant pas aussi avancé en âge qu'on pourrait le croire d'après le poëme du Tasse, et ne devait guère avoir plus de cinquante ans. « Raymond, dit Raoul de Caen, se distinguait entre tous par ses richesses, sa puissance, sa sagesse et le nombre de ses guerriers : dans le cours de l'expédition, lorsque tout l'argent des autres eut été dissipé, le sien sembla se multiplier : les gens de Provence [1] qui l'accompagnaient, ne prodiguant point leurs ressources, recherchaient l'économie autant que la gloire : effrayés par l'exemple de leurs compagnons, ils mettaient tous leurs soins, non à dépenser, comme les Français, mais à augmenter incessamment leur avoir. Aussi ce peuple, bon ménager et soigneux de l'avenir, ne souffrit pas que son seigneur fût jamais dans la détresse; et le comte, de son côté, se montra toujours équitable et ennemi de l'oppression, tel qu'un agneau pour les hommes timides, tel qu'un lion pour les orgueilleux. Quant à Godefroi, il était beau de visage, haut de taille, agréable en ses discours, excellemment réglé dans ses mœurs; son humilité, sa douceur, sa modération, sa justice, étaient grandes : il brillait comme un flambeau parmi les moines, plus encore que comme un chef de guerre parmi les chevaliers; et néanmoins il savait aussi, mieux que personne, faire les choses qui sont de ce monde, combattre, former les rangs, étendre par les armes l'empire de l'Église, et frapper toujours l'ennemi le premier ou l'un des premiers. »

[1] Le nom de Provence (*Proënsa*, en langue d'Oc) s'était étendu peu à peu à toutes les régions des deux rives du Rhône; la *Provence*, dans le langage usuel, redevenait ce qu'avait été sous les Romains l'antique *Province Narbonnaise*, et l'on qualifiait de Provençaux les Septimaniens et les Toulousains tout comme les habitants du Dauphiné méridional et de la Provence proprement dite.

Il est facile de reconnaître, dans ce passage des chroniqueurs Raoul de Caen et Robert le moine, la source où puisa le Tasse pour peindre le héros de la *Jérusalem délivrée*. Godefroi, fils puîné d'Eustache, comte de Boulogne, et d'Ida, sœur de Godefroi-le-Bossu, duc de la Basse-Lorraine, avait été adopté par son oncle, qui lui laissa la seigneurie de Bouillon, les comtés d'Ardenne (ou des Ardennes), de Verdun et de Metz. L'empereur Henri l'avait fait marquis d'Anvers ou de Brabant, puis, en 1093, l'avait créé duc des deux Lorraines, après avoir enlevé ces deux duchés à son propre fils Conrad, pour le punir de la rebellion. Avec Godefroi se croisèrent ses deux frères Eustache, comte de Boulogne, et Baudouin, et leur cousin Baudouin du Bourg, fils du comte de Rethel : Baudouin de Boulogne joua dans la croisade un rôle presque aussi brillant que son frère Godefroi.

On prétend que plus de 300,000 personnes avaient pris la croix avant le printemps de 1096 ! Un bouleversement inouï eut lieu dans le sein de la société féodale : une foule de barons *croisés*, forcés de faire argent de tout pour les préparatifs d'une si grande expédition, vendirent ou engagèrent leurs fiefs, soit à d'autres nobles hommes, soit à leurs suzerains, aux rois, et surtout aux évêques ou aux abbés, ou bien encore octroyèrent à prix d'or maintes franchises et libertés aux villes de leurs domaines. Les serfs, les *manants* (*manentes*, ceux qui sont fixés au sol), brisèrent les

[1] Godefroi, *afin que rien ne lui manquât*, vendit la ville de Metz à ses propres citoyens (c'est-à-dire qu'il leur concéda le droit de faire *commune*, de se gouverner eux-mêmes et de battre monnaie), et engagea la seigneurie de Bouillon à l'évêque de Liége, moyennant sept mille marcs d'argent : Robert, duc de Normandie, faisant un plus mauvais marché, engagea *sa duché* à son frère le roi Guillaume, qui lui prêta pour cinq ans dix mille marcs d'argent nécessaires à l'équipement de ses gens d'armes ; Guillaume fit main basse sur l'argenterie de toutes les églises

chaînes qui les attachaient à la glèbe, s'attroupèrent par myriades, sans que personnes pensât à les retenir. Toutes les passions, bonnes ou mauvaises, contribuaient à grossir cet immense torrent : Il est plus aisé de sentir que d'exprimer quel invincible attrait dut transporter ces hommes condamnés à se courber éternellement sur le même sillon, quelle soif de l'inconnu dut éveiller dans leurs âmes comprimées, lorsque la voix de l'ermite Pierre, tournant le dos à leurs chaumières et au manoir seigneurial, ils se virent pour la première fois libres au milieu de nouveaux horizons, avec le ciel sur leurs têtes et la terre devant eux !

(1096.) « L'hiver et les frimas étant passés, reprend Guillaume de Tyr, dès que la température adoucie annonça le retour du printemps, tous préparèrent leurs chevaux, leurs armes, leurs bagages. Dans les provinces de l'Occident, on ne voyait pas une seule maison en repos : ici le père de famille, là le fils, ailleurs tous les habitants du logis, se disposaient à entreprendre le grand voyage. Le mari s'apprêtait à quitter sa femme ; le père, ses fils ; le fils, ses parents ; aucun lien d'amour n'était assez fort pour résister à ce zèle ardent ; les moines mêmes sortaient en foule de leurs cloîtres. Les peuples s'assemblaient par troupes, pour s'associer à la marche de leurs princes dès que ceux-ci s'armeraient du signe de la croix, et comme on répétait publiquement cette parole : *La gale reste en arrière! pour moi, je n'y reste point!* tous semblaient jouter à qui serait prêt le premier. Cependant l'amour divin n'était point l'unique motif de cette effervescence

d'Angleterre pour rassembler cette somme sans toucher à son trésor. Ce fut surtout le clergé qui profita des besoins et de la précipitation des barons : les possessions territoriales de l'Église s'accrurent prodigieusement par le fait de la croisade.

universelle, et la prudence, mère de toute vertu, ne fut pas toujours consultée par ceux qui prenaient la croix. Quelques-uns se réunissaient aux *fidèles* qui devaient partir, pour ne pas se séparer de leurs amis ; d'autres, pour ne point être réputés lâches ou paresseux ; d'autres enfin par pure légèreté, ou bien aussi pour échapper à leurs créanciers et à leurs pesantes dettes. De tous côtés on s'envoyait mutuellement des messages : ceux qui devaient faire route ensemble s'invitaient réciproquement à se hâter ; ceux qui étaient désignés comme chefs de bandes convoquaient leurs compagnons. Il eût été impossible que tant de milliers de voyageurs entassés en un seul corps d'armée trouvassent en tout pays ce qui était nécessaire pour alimenter leur multitude : on convint donc que les seigneurs les plus considérables guideraient, chacun séparément, les légions qu'ils avaient à leur suite, et prendraient des chemins divers. » Le rendez-vous général fut fixé sous les murs de Constantinople.

Outre les grands corps de voyageurs, nobles, bourgeois et paysans, qui s'assemblaient avec une certaine régularité autour des principaux seigneurs, il s'était formé de nombreux rassemblements de gens de tout âge, de tout sexe, de tout pays, manants et serfs pour la plupart, mal armés, à peu près dépourvus de toute autre ressource que la *grâce du Seigneur*. Les préparatifs des pèlerins de cette espèce furent naturellement terminés avant ceux des barons, et, le 8 mars 1096, une première colonne de croisés franco-lorrains franchit le Rhin, sous la conduite d'un certain Gautier, chevalier bourguignon, *plein de force sous les armes*, mais si pauvre, qu'on le nommait communément *Gautier Sans-Avoir*. Cette foule désordonnée, qui n'avait dans ses rangs que huit hommes d'armes à cheval,

prit sa route par le *royaume des Teutons*, grossit, chemin faisant, descendit en Hongrie, et traversa ce royaume sans obstacles ; seulement, au passage de la Save, qui séparait alors la Hongrie et la Bulgarie [1], les traînards furent maltraités et dépouillés par les Hongrois de la frontière. Le trajet de la Bulgarie jusqu'aux états de l'empereur grec fut beaucoup plus difficile et plus périlleux. *L'armée*, faute de vivres, ayant commencé à s'emparer des troupeaux qu'elle rencontrait, les Bulgares, nation farouche et guerrière, fondirent sur les *Francs* et en tuèrent un grand nombre. Gautier, *sachant bien qu'il avait à conduire des gens grossiers et dépourvus d'entendement*, laissa en arrière ceux qui voulaient se comporter suivant leurs caprices, franchit les vastes forêts de la Bulgarie avec prudence et circonspection, et atteignit enfin les terres de l'Empire, où Alexis lui permit de camper aux alentours de la *ville royale* (Constantinople), en attendant l'ermite Pierre.

Pierre suivit de près Gautier, passa aussi par la Lorraine, la Franconie, la Bavière et l'Osterreich ou Autriche, arriva sur les confins de la Hongrie, avec une cohue de gens rassemblés par lui chez divers peuples, appartenant à des races et à des langues diverses, au nombre d'environ quarante mille individus ; de même que Gautier, il obtint sans peine du roi Coloman la permission d'entrer en Hongrie, à condition que l'armée suivrait paisiblement son chemin, sans causer de trouble ni de scandale. Tout alla bien, en effet, jusqu'à ce qu'on eût gagné le lieu où l'arrière-garde de Gautier avait été pillée par les habitants du pays (c'était à Semlin : les croisés nommèrent cette place *Maleville* ou *Malheureuse-Ville*).

[1] La Save sépare l'Esclavonie, province hongroise, de la Servie, qui faisait alors partie de la Bulgarie.

Quand les croisés virent les dépouilles de leurs frères suspendues aux murailles de la ville en guise de trophées, enflammés de colère, ils coururent aux armes, attaquèrent la place, l'emportèrent de vive force, et massacrèrent ou précipitèrent dans la rivière voisine presque tous les habitants, au nombre d'environ quatre mille. Pierre était encore à Semlin lorsqu'il fut informé que le roi de Hongrie rassemblait des troupes pour tirer vengeance du carnage de ses sujets : aussitôt il fit réunir tout ce qu'on put trouver de bateaux sur les deux bords de la Save, et embarqua ses légions avec le butin qu'elles avaient enlevé de la ville prise d'assaut. En s'avançant sur le territoire bulgare, les croisés trouvèrent la ville de Belgrade évacuée par ses habitants, qui avaient craint d'éprouver le même sort que ceux de Semlin : après huit jours de marche dans d'épaisses forêts, l'ermite Pierre et les siens, parvenus devant la forte cité de Nissa, traitèrent avec le chef qui y commandait, lui livrèrent des otages pour garantie de leurs intentions pacifiques, et purent, en récompense, acheter librement toutes les denrées dont ils avaient besoin : mais quand les otages eurent été rendus, et que l'armée se fut remise en route, une centaine de *Teutons*[1], *brouillons dignes de la colère du Ciel*, allèrent brûler sept moulins situés près de la rivière de Nissawa et quelques maisons des faubourgs; puis ils retournèrent vers le gros des pèlerins, aussi tranquillement que *s'ils n'eussent pas même eu la conscience de leur scélératesse.* Les gens de Nissa, voyant qu'on répondait si mal à leur bien-

[1] Le nom de *Germains* et de *Germanie* passait peu à peu d'usage, et le vieux nom de Teutons (*Deutsch* ou *Teutsche*), le seul que se soient jamais donné collectivement les peuples germaniques, prévalait partout. Nous l'avons remplacé assez improprement par celui d'Allemands, qui n'appartenait guère qu'aux populations de la Souabe et de la Suisse teutonique.

veillance, considérèrent tous les membres de l'expédition comme des voleurs et des incendiaires : ils s'élancèrent en masse hors de leurs murailles, coururent sur les traces de l'armée, et rejoignirent les *malfaiteurs*, qui n'avaient pas encore regagné le camp ; mais, non contents de faire subir à ces misérables la peine de leurs excès, ils assaillirent l'arrière-garde et les bagages, garrottèrent et ramenèrent captifs dans la ville les vieillards, les femmes, les enfants, les malades, qui marchaient d'un pas plus lent que les hommes valides. Pierre l'Ermite, instruit de ces fâcheux événements par un cavalier échappé de la bagarre, fit halte avec ses bataillons : lui et les *gens sages* qui l'accompagnaient envoyèrent des députés au gouverneur et aux principaux de la ville, afin de reconnaître l'origine d'une si brusque attaque et d'une telle effusion de sang. Les envoyés constatèrent les faits, et, appréciant le juste mouvement d'indignation qui avait soulevé les citoyens de Nissa, ils se bornèrent à demander la restitution du butin et des prisonniers. Tandis qu'on arrêtait les bases de la pacification, un nouveau bruit s'éleva dans le camp : *quelques téméraires*, voulant venger par la violence l'outrage fait à l'armée, avaient attaqué des Bulgares, et une rixe s'était engagée. Pierre, ne pouvant ramener ces furieux à la raison, obtint du reste de l'armée qu'elle ne leur prêterait nul secours, dans l'intérêt de la paix générale. Cependant le tumulte ne fit que s'accroître : un millier de croisés persistaient dans leurs projets de vengeance, et se battaient avec acharnement contre un nombre à peu près égal de Bulgares. Tout le peuple de Nissa, espérant que Pierre contiendrait jusqu'au bout l'impatience de son armée, sortit à la fois par toutes les portes de la ville, se jeta sur les agresseurs, et tailla

en pièces ou jeta dans la Nissawa la plupart de ces forcenés. A cet aspect, l'armée cessa d'écouter la voix de Pierre l'Ermite et des chefs les plus sensés : elle se rua tout entière contre les gens du pays ; mais l'indocile multitude, *incapable de soutenir le choc impétueux des Bulgares*, fut enfoncée, culbutée, et s'enfuit à la débandade : environ dix mille croisés périrent dans la déroute ; tous les chariots de bagages furent pris, entre autres celui qui portait l'argent amassé par l'ermite Pierre, argent dû aux largesses *des princes fidèles*, et destiné par l'apôtre de la croisade à soulager les indigents pendant ce long voyage. Pierre, toutefois, ayant rallié un certain nombre de fuyards, se retira sur une haute colline et attendit quatre jours, après lesquels la foule effrayée qui s'était dispersée çà et là dans les forêts, avertie par le son des clairons et des trompettes, se réunit enfin autour de son chef : Pierre avait encore près de trente mille personnes à conduire.

Malgré la perte des chariots et des provisions, il fut décidé qu'on poursuivrait le pèlerinage, et bientôt arriva au camp un messager qui venait, de la part de l'empereur Alexis, offrir à l'expédition des vivres et des moyens de transport, pourvu que les croisés s'engageassent à mieux agir qu'ils n'avaient fait en Bulgarie. Les bandes de Pierre l'Ermite retrouvèrent celles de Gautier Sans-Avoir auprès de Constantinople : elles se confondirent et campèrent ensemble. Pierre fut présenté à l'empereur : l'éloquence et l'énergie qu'il déploya dans son entretien avec Alexis ne produisirent point sur l'esprit subtil et efféminé des grands de la cour impériale autant d'impression que sur les intelligences vigoureuses et incultes des barons d'Occident. Comme les pèlerins renouvelaient leurs déprédations aux environs de la capitale, Alexis,

se souciant peu de voir cette multitude indisciplinée prolonger son séjour sur la rive européenne du Bosphore, se hâta de leur faire traverser le détroit, et de les envoyer sur la côte de Bithynie, où l'Empire avait conservé quelques possessions. L'empereur leur avait instamment recommandé de ne point provoquer les infidèles, et d'éviter tous actes d'hostilité, jusqu'à la jonction des princes qui devaient arriver bientôt de Teutonie et d'Italie avec de grands corps d'armée. Pendant deux mois environ, les croisés demeurèrent assez tranquilles ; mais, ce temps écoulé, tandis que Pierre était retourné à Constantinople pour adresser quelques requêtes à l'empereur, voici que les plus turbulents de l'armée commencèrent à faire des courses contre les Turks, et leur enlevèrent des troupeaux presque jusqu'aux portes de Nicée, capitale de la Bithynie, et principale résidence de Daoud Kilidje-Arslan (David *le glaive du lion*), sultan seldjoukien de Roum[1] ou de l'Asie Mineure (le Soliman de la *Jérusalem délivrée*), et vassal du grand sultan Berkiarok, qui résidait à Ispahan. Trois mille fantassins et deux cents cavaliers teutons prirent même et saccagèrent une petite ville à quatre milles de cette grande cité.

Kilidje-Arslan, qui connaissait les projets des peuples chrétiens, était de retour à Nicée après une tournée qu'il avait faite dans toutes les régions de l'Asie musulmane pour y rassembler les plus vaillants guerriers : sitôt qu'il apprit l'audace des Teutons, il sortit avec des troupes nombreuses, fondit sur les imprudents agresseurs et les passa au fil de l'épée. Le gros de l'armée chrétienne, au récit

[1] Les Arabes appelaient pays de *Roum* toutes les régions qui avaient fait partie de l'empire romain, et plus spécialement l'Asie-Mineure et la Thrace, qui porte encore aujourd'hui le nom de Roumélie ou Romanie.

de ce désastre, se souleva de fureur : les pèlerins, excités par un certain Geoffroi Burel, bourgeois d'Étampes, accusèrent de lâcheté leurs chefs, qui voulaient différer la vengeance pour la rendre plus sûre. Ils laissèrent donc au camp les femmes, les enfants, les invalides et les gens sans armes, et se dirigèrent en assez bon ordre, au nombre de vingt-cinq mille fantassins et cinq cents cavaliers cuirassés, à travers une forêt, vers la montagne au-delà de laquelle était Nicée. A peine avaient-ils franchi les bois et les hauteurs, qu'ils virent l'armée de Kilidje-Arslan se déployant dans la plaine. Les chrétiens se précipitèrent impétueusement sur leurs adversaires : la lutte fut terrible, mais courte ; accablés par le poids de la masse qui les pressait de toutes parts, les croisés furent rompus, mis en fuite et poursuivis jusqu'à leur camp, où les Turks entrèrent pêle-mêle avec eux. Le carnage fut effroyable : vieillards, moines, clercs, *femmes d'un âge mûr*, tout tomba sous les coups des vainqueurs ; les enfants et les jeunes filles furent seuls épargnés et réservés pour la servitude. Renaud de Bréis, Foucher d'Orléans et plusieurs autres nobles chevaliers étaient restés sur le champ de bataille avec le général Gautier Sans-Avoir, dont un chroniqueur compare les derniers exploits à ceux d'un ours intrépide assailli par une multitude de chasseurs. Trois mille pèlerins environ, tristes débris de plus de soixante mille personnes parties des Gaules et de la Teutonie, se réfugièrent dans une vieille forteresse à demi ruinée, où ils se défendirent jusqu'à l'arrivée de quelques troupes grecques, devant lesquelles se retirèrent les Turks qui attaquaient ce château. « Ainsi périt, dit Guillaume de Tyr, un peuple obstiné et intraitable, qui succomba sans tirer

aucun fruit de ses longues fatigues, pour n'avoir pas su se soumettre au joug salutaire de la discipline. »

Un autre corps de quinze mille pèlerins teutons, commandé par un prêtre appelé Gottschalk, fut exterminé tout entier par les Hongrois, en punition des violences qui avaient signalé son passage.

« Vers le même temps, disent Guillaume de Tyr et Albert d'Aix, des bandes innombrables venues de l'Occident, marchant à pied, sans chefs et sans guides, s'avançaient et se répandaient de tous côtés sans la moindre prudence, bien qu'elles eussent dans leurs rangs quelques hommes considérables par leur naissance ou par leur sagesse... On vit une multitude insensée prendre pour guides une oie et une chèvre, qu'elle croyait remplies de l'esprit divin... Au lieu de suivre leur entreprise avec le sentiment de la crainte du Seigneur, et de se rappeler les préceptes évangéliques, ces pèlerins s'abandonnèrent à l'esprit de vertige, et massacrèrent cruellement tout ce qu'ils rencontrèrent de juifs dans les villes et les bourgs par où ils passèrent, surprenant toujours à l'improviste ces malheureux dénués de moyens de défense. Ces désastres eurent lieu surtout dans les villes de Cologne et de Mayence[1]; là, le comte Émicon, homme puissant et illustre dans ces contrées, se joignit aux croisés; mais, au lieu de blâmer leurs excès, comme il eût été convenable, il les excita lui-même au crime. »

A Trèves et à Worms, un grand nombre de juifs, à l'approche des bandes croisées, tuèrent leurs enfants et

[1] L'archevêque de Mayence reçut dans son palais les juifs et leurs richesses, et voulut les protéger; mais Emicon et les forcenés qu'il conduisait forcèrent l'hôtel épiscopal, et égorgèrent plus de sept cents juifs sans épargner l'âge ni le sexe. Alb. d'Aix, l. I.

s'entr'égorgèrent ou se précipitèrent dans la Moselle et dans le Rhin, pour aller, disaient-ils, chercher un refuge dans le sein d'Abraham contre la rage des chrétiens; d'autres achetèrent au prix d'une conversion forcée la protection des évêques. L'évêque de Spire sauva les juifs sans exiger qu'ils reçussent le baptême, et fit mettre à mort quelques-uns des massacreurs. Après avoir ainsi ensanglanté les villes des provinces rhénanes, ces hordes fanatiques se répandirent en Allemagne : elles étaient, dit-on, agglomérées au nombre de deux cent mille gens de pied et de trois mille cavaliers français et teutons, lorsqu'elles furent arrêtées aux frontières de la Hongrie par les marais que forme la Leytha à son embouchure dans le Danube, près de Mersebourg (aujourd'hui Altenbourg) : le seul chemin praticable était occupé par les troupes du roi de Hongrie, bien résolu cette fois à ne plus accorder le passage. Les croisés voulurent se frayer une route par la force : ils essayèrent de jeter des ponts sur les deux rivières, et donnèrent un furieux assaut à la forteresse de Mersebourg ; ils avaient déjà pratiqué plusieurs brèches, et les habitants ne s'attendaient plus qu'à la mort, lorsqu'une terreur panique, *inspirée par le Ciel même*, se répandit tout à coup parmi les assaillants, dont les masses confuses se renversèrent les unes sur les autres, et s'enfuirent au moment où leur victoire paraissait assurée. Les Hongrois, les voyant courir à la débandade, se mirent à poursuivre et à sabrer ces innombrables ennemis, contre lesquels ils ne se trouvaient pas tout à l'heure assez protégés par leurs fortes murailles et leurs vastes marais. L'expédition avorta complétement par suite de ce premier échec : cette multitude se dispersa dans tous les sens. Le comte Emicon, découragé, ramena dans son pays la plu-

part des gens des bords du Rhin; les autres chevaliers et nobles hommes se rabattirent sur la Carinthie, et entrèrent en Italie, où ils retrouvèrent une des principales divisions de la véritable armée chrétienne, qui s'était rassemblée lentement et en bon ordre pendant les mésaventures de ces turbulentes avant-gardes.

Ces nuées d'hommes, faciles à dissiper, annonçaient un plus terrible orage; la vraie force militaire européenne, la chevalerie, se réunissait de toutes parts; trois grands corps d'armée s'étaient formés, le premier dans les deux Lorraines, le second entre l'Escaut et la Loire, le troisième entre la Loire, les Alpes et les Pyrénées. Les trois armées, franco-teutonique, franco-normande et aquitano-provençale, se mirent en mouvement d'août en octobre 1096. L'armée du nord, dont le commandement avait été déféré d'une voix unanime à Godefroi de Bouillon, prit, le 15 août, la route qu'avait ouverte les premières bandes croisées, la route d'Allemagne et de Hongrie. A la fin de septembre, l'armée du centre, l'armée française proprement dite, s'ébranla à son tour; Robert, duc de Normandie, Alain Fergant, duc de Bretagne, Robert, comte de Flandre, Hugues, comte de Vermandois, Étienne, comte de Chartres, de Blois et de Meaux, Robert, prévôt royal de Paris, etc., se dirigèrent vers les Alpes avec leur puissante gendarmerie couverte de fer et soutenue par une foule d'archers et d'arbalétriers, milice auxiliaire qui était comme l'appendice indispensable de la chevalerie; derrière les hommes d'armes et les gens de trait marchait une prodigieuse cohue de clercs, de femmes, d'enfants, de vilains et de serfs, armés de piques et de massues; misérable infanterie, mal exercée aux combats, et propre seulement, suivant l'énergique expression d'un

historien (M. de Sismondi), *à augmenter le nombre des morts un jour de bataille*. Le légat Adhémar et le comte de Toulouse, à la tête des *Français méridionaux* ou gens de la langue d'oc, passèrent le Rhône à la fin d'octobre, franchirent les Alpes à la suite des guerriers de la langue d'oïl ; puis, tournant à l'est, se portèrent par la Lombardie vers le Frioul, pour gagner la Dalmatie et les domaines de l'empire d'Orient. Pendant ce temps, l'armée de la langue d'oïl, s'avançant du nord-ouest au sud-est, traversait l'Italie dans toute sa longueur. A l'approche des redoutables pèlerins, l'empereur Henri IV s'était enfui de Lombardie en Allemagne ; les croisés réinstallèrent triomphalement le pape Urbain dans Rome, où la faction de l'anti-pape Guibert avait repris un moment le dessus; visitèrent, *selon la coutume*, tous les lieux consacrés de la capitale du monde chrétien, et, après s'être recommandés aux mérites des saints apôtres et des autres bienheureux, après avoir reçu la bénédiction apostolique, ils entrèrent dans la Pouille, où les croisés normands allaient se trouver en terre amie et parmi des frères d'origine. Les Normands d'Italie avaient alors pour principaux chefs les deux fils du conquérant Robert Guiscard, dont l'un, Roger, portait le titre de duc de la Pouille; l'autre, qualifié de prince de Tarente, était le célèbre Boëmond. Les expéditions toujours heureuses de ce grand homme de guerre en Épire, en Thessalie et dans tout le territoire de l'empire grec avaient maintes fois fait retentir son nom chez les peuples d'Occident. Boëmond, au bruit de l'approche des croisés, demanda d'abord quelle discipline régnait dans cette grande armée, si elle pillait ou achetait les denrées dont elle avait besoin. « Ces gens-là, lui vint-on dire, marchent avec tant de dévotion et de gravité,

qu'on ne trouverait personne à qui ils aient fait tort : ils ont assez d'armes pour frapper de terreur tout l'Orient si l'Orient venait à leur rencontre, et, pourvus de tant de traits et d'engins de guerre, ils paient, comme de faibles pèlerins, tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. — Et à quel signe se reconnaissent-ils entre eux? demanda Boëmond. — Ils se reconnaissent à l'image de la sainte croix qu'ils portent sur le front ou sur l'épaule droite; et, lorsque, s'exerçant dans les champs aux travaux guerriers, ils courent les uns sur les autres et entre-choquent leurs lances par manière de jeu, ils s'écrient tout d'une voix : « Dieu le veut! Dieu le veut! »

Alors Boëmond se fit apporter deux manteaux précieux, et ordonna qu'on les découpât en lanières pour en former des croix; puis il dit à tous ces hommes, tant cavaliers que gens de pied :

— Si quelqu'un appartient au Seigneur, qu'il se joigne à moi. O vous, mes chevaliers, soyez les chevaliers de Dieu, et prenez avec moi la route du Saint-Sépulcre, et servez-vous de tout ce qui m'appartient comme de votre bien! Ne sommes-nous pas de race française aussi? Nos pères ne sont-ils pas venus de France, et n'ont-ils pas acquis cette terre par les armes? Eh quoi! nos parents, nos frères, iraient sans nous au martyre, sans nous au paradis? nous et nos enfants serions à juste titre accusés dans tous les siècles d'avoir dégénéré du courage de nos aïeux. — Nous irons avec toi, et nous nous engageons irrévocablement au voyage du Saint-Sépulcre, s'écrièrent les assistants. — Si vous voulez joindre les actions aux paroles, reprit-il, prenez chacun une croix, en signe de votre engagement!

Tous approchèrent à l'instant pour se partager les

croix, et l'empressement fut si général que les croix manquèrent. Les gens de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile (cette grande île était gouvernée par Roger, frère de Robert Guiscard, qui l'avait enlevée aux Sarrasins) affluèrent tellement autour du prince de Tarente pour partir avec lui, que le duc de la Pouille fut grandement attristé, *craignant de rester seul dans sa duché avec les femmes et les petits enfants*. Parmi les croisés de Boëmond, on remarquait son neveu Tancrède, qui devait être l'un des plus illustres champions de la croisade [1].

Boëmond, ayant réparti ses nouveaux compagnons de France dans ses villes maritimes de Brindes, de Bari, d'Otrante, se hâta de tout disposer pour l'embarquement. Cependant Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, n'eut pas la patience d'attendre les autres princes : humilié de se voir éclipsé par des rivaux qui n'étaient pas, comme lui, fils et frères de rois, il résolut de partir à l'instant pendant l'hiver avec ses seuls vassaux, afin de s'emparer du commandement des bandes de Pierre l'Ermite et de Gautier Sans-Avoir; car on ne savait point encore la destruction de cette avant-garde des croisés par Kilidje-Arslan. Une tempête brisa les navires de Hugues : le comte de Vermandois, échappé avec quelques autres barons et chevaliers, parvint à prendre terre auprès de Durazzo, en Albanie; le chef qui commandait dans cette place pour l'empereur Alexis était déjà prévenu des intentions du prince français, qui les avait annoncées par lettres au monarque grec; il accueillit donc Hugues très-honorablement, et le remit à un seigneur de la cour,

[1] *Chronic. Cassini Montis*, l. IV, c. II. — Robert. Mon. — Guibert. Novigent, (*Gesta Dei per Francos*). — Orderic. l. IX. — Rad. de Cadom. (Raoul de Caen).

qui vint chercher le comte de Vermandois pour le conduire vers Alexis. Cet artificieux empereur, dit une chronique, avait donné ordre que tous les pèlerins de Jérusalem fussent pris et envoyés vers lui à Constantinople, afin qu'il les pût obliger par serment à *tenir pour sien* tout ce qu'ils viendraient à conquérir. Les provinces que les croisés allaient conquérir avaient été arrachées à l'empire grec, et il était naturel qu'Alexis cherchât à en recouvrer la souveraineté. Ce n'était pas là toutefois le seul motif de l'empereur; en sollicitant le secours des Occidentaux, il ne s'était point attendu à voir l'Occident s'arracher de ses fondements pour se précipiter sur l'Asie; l'immensité des armements latins frappait de stupeur les populations grecques et orientales. *Les portes des Latins furent ouvertes*, dit un auteur arménien, *et il en sortit des soldats aussi nombreux que les sauterelles et les sables de la mer!* Alexis commençait à craindre ses alliés autant que ses ennemis; et, tremblant de voir son empire englouti par une double inondation de barbares, il était bien aise d'avoir entre les mains quelques illustres otages. Il fit à Hugues une réception très-amicale, et obtint de lui, à force de caresses et de belles paroles, un serment de fidélité; mais, lorsqu'ensuite le comte de Vermandois voulut passer le Bosphore et rejoindre les bandes latines, on ne le lui permit pas, et bientôt on cessa de déguiser la captivité dans laquelle on le retenait.

Tandis que ces événements se succédaient en Italie et dans l'empire grec, Godefroi de Bouillon s'était mis en route dès le 15 août, avec ses frères Baudouin et Eustache, les comtes de Hainaut, de Saint-Pol, de Grai, de Toul, et tous les croisés des deux Lorraines; il traversa le Rhin, recruta, chemin faisant, beaucoup de guerriers de

la Souabe, de la Franconie, de la Bavière et de la Saxe, et se vit, dit-on, à la tête d'une armée de dix mille cavaliers et de soixante-dix mille gens de pied. Il arriva le 20 septembre à Tollenbourg en Autriche, ville située aux frontières de l'empire teutonique et du royaume de Hongrie. Là, au lieu de chercher à s'ouvrir un passage de vive force, le duc Godefroi et ses compagnons envoyèrent des députés à Coloman, roi des Hongrois, pour lui demander des explications sur le massacre de l'expédition de Gottschalk et la déroute de celle d'Émicon. Le prince hongrois, dans une entrevue avec Godefroi, justifia facilement ces rigueurs, trop légitimées par la conduite des croisés. « Le roi et le duc, dit Guillaume de Tyr, lièrent ensemble une parfaite amitié, et il fut convenu que Godefroi entrerait librement dans le pays à la tête de ses légions, à condition qu'il livrerait en otages Baudouin, son frère, la femme et les enfants dudit Baudouin, et quelques autres nobles hommes. Les conventions furent fidèlement exécutées des deux parts : le roi ordonna par des édits à ses peuples de fournir, à des prix modérés et à justes mesures, les choses nécessaires à la vie, et il prescrivit de plus aux marchands de porter à la suite des croisés toutes sortes de denrées ; le duc fit publier par des hérauts, dans son camp, la défense de commettre contre les habitants aucun acte de pillage, d'insulte ou de violence, sous peine de mort et de confiscation des biens. Il en résulta que la miséricorde divine marcha en tête de l'armée, et que les pèlerins traversèrent toute la Hongrie sans qu'il s'élevât la moindre querelle entre eux et les indigènes. » Lorsque l'expédition fut parvenue au delà de la Save, le roi Coloman, qui avait toujours côtoyé l'armée franco-teutonique avec toutes

ses troupes, restitua les otages, offrit de riches présents au duc Godefroi et aux autres princes, et rentra paisiblement dans ses états.

Les croisés, après avoir franchi les forêts des Bulgares, pénétrèrent dans la Haute-Macédoine, dont la désolation les frappa vivement. Guillaume de Tyr prétend que les Grecs avaient eux-mêmes changé ce pays en désert, ainsi que la première Épire (partie de l'Albanie), afin d'arrêter les ennemis qui voudraient envahir leur territoire du côté de l'Occident. La chaîne de l'Hémus ou des Balkans ne fut cependant point un obstacle pour les croisés, qui trouvèrent enfin au delà de ces montagnes un pays riche et fertile, la Romanie (l'ancienne Thrace). Ce fut à Philippopolis que le duc Godefroi apprit la détention du *seigneur* Hugues-le-Grand, frère du roi Philippe de France : il expédia en toute hâte des messagers à l'empereur pour le sommer de remettre en liberté ce *noble homme* et ses compagnons, et il pressa la marche de ses guerriers. Alexis ayant refusé, le duc livra les environs d'Andrinople à la merci de ses soldats, qui en huit jours eurent complétement ravagé la contrée. Alors l'empereur, effrayé, *fit porter de meilleures paroles* à Godefroi, qui rappela ses légions sous les drapeaux, s'avança vers Constantinople et dressa ses tentes sous les murailles de cette grande cité. Les mesures vigoureuses de Godefroi avaient produit leur effet : à peine était-il devant Constantinople, que le comte Hugues, relâché par Alexis, arriva au camp avec plusieurs chevaliers du Vermandois et de l'Ile-de-France, qui avaient partagé sa détention, entre autres Dreux de Nesle, Clérambauld de Vendeuil et Guillaume de Melun, dit *le Charpentier*, parce qu'il *charpentait merveilleusement* ses ennemis avec sa bonne hache d'armes.

« Ils rendirent grâces à Godefroi, qui les reçut avec une grande tendresse, surtout Hugues, son cousin et ami de cœur. Qui aurait vu le duc Godefroi et Hugues-le-Grand s'embrasser et se baiser à l'envi, en eût pleuré de joie. »

L'empereur, dissimulant son ressentiment, et espérant amener les chefs croisés à lui jurer *féauté* et à le reconnaître pour *chef de la guerre sainte*, invita le duc des Lorrains à se rendre auprès de lui avec les principaux des siens ; mais le prudent Godefroi éluda cette proposition. Alexis interdit l'entrée de la ville et des marchés aux croisés : ceux-ci se vengèrent en pillant les faubourgs et les campagnes voisines. Un grand nombre d'archers grecs vinrent un matin harceler les croisés à coups de flèches : aussitôt les généraux latins convoquèrent tout le monde par l'appel des cors et des clairons, incendièrent les palais et les élégantes maisons de plaisance de la rive européenne du Bosphore, et marchèrent contre l'armée impériale, qui, sortie de Constantinople, avait espéré les envelopper entre elle et une autre armée débarquée de la Propontide. On se battit en vue des remparts : les légions efféminées d'Alexis Comnène ne purent soutenir le choc des hommes de Lothâringie : elles plièrent et rentrèrent bientôt en désordre dans Constantinople ; puis la dévastation recommença et s'étendit au loin. « Pendant toute une semaine, les fourrageurs latins coururent la province à soixante milles à la ronde, et ne laissèrent derrière eux ni bétail, ni grains, ni provisions quelconques. » Sur ces entrefaites, Godefroi reçut du prince Boëmond un message qui commençait en ces termes : « Sachez, homme excellent, que vous avez affaire à la plus mauvais bête féroce et au pire scélérat qui existe : il ne s'occupe que de tromper et de tourmenter

par tous les moyens possibles toutes les nations latines. » Après ce panégyrique d'Alexis, Boëmond, depuis longtemps ennemi mortel du monarque grec, engageait Godefroi à passer le reste de l'hiver aux environs d'Andrinople ou de Philippopolis. « Au printemps prochain, ajoutait-il, je vous offrirai en personne mes conseils et mes secours contre le prince impie qui commande aux Grecs. » Godefroi, qui ne voulait pas détourner la croisade de son but en faisant contre Alexis une guerre de conquête, répondit affectueusement à Boëmond, mais lui déclara avec franchise qu'il répugnait à diriger contre un peuple chrétien les coups destinés aux infidèles. Alexis, informé que *le seigneur Boëmond* et les autres princes d'Occident avaient annoncé leur prochaine arrivée, sentit que sa ruine était assurée s'il ne réussissait à apaiser Godefroi avant que ses alliés ne l'eussent joint : il pria donc instamment le duc de venir conférer avec lui, et envoya son fils Jean Porphyrogénète en qualité d'otage au camp des croisés. La réception de Godefroi fut splendide : le cauteleux Alexis adopte solennellement pour fils le guerrier redoutable qu'il n'avait pu vaincre, et le fit revêtir des habits impériaux. Godefroi et les siens jurèrent ensuite *paix et fidélité* à l'empereur, qui les combla de magnifiques présents. « Dès ce moment, dit Guillaume de Tyr, peuple et soldats vécurent assez bien ensemble, et commencèrent mutuellement en toute sécurité. »

(1097.) — Vers le milieu du mois de mars, le duc Godefroi, informé de l'approche des autres princes, passa le Bosphore avec toutes ses troupes, descendit en Bithynie, *la première province que l'on rencontre sur la terre d'Asie*, et assit son camp près de Chalcédoine. « L'empereur, dit Guillaume de Tyr, avait fortement insisté auprès du duc

pour obtenir qu'il hâtât le départ de ses guerriers; mais il ne parlait pas avec franchise, et usait toujours de ses ruses accoutumées : son but était d'empêcher que les troupes de Godefroi ne se réunissent à celles qui allaient arriver sous les murs de Constantinople; il usa du même artifice avec les chefs qui vinrent successivement au rendez-vous général, et les obligea de s'éloigner toujours séparément, afin que deux armées latines ne se trouvassent jamais ensemble près de la cité impériale. » La précaution, il faut l'avouer, était suffisamment motivée.

Les Normands d'Italie parurent les premiers sous la conduite de Boëmond, de son neveu Tancrède et de Richard, prince de Salerne, neveu de Robert Guiscard. Ayant débarqué et hiverné à Durazzo, ils s'avancèrent par les cantons les plus incultes de l'Albanie et de la Haute-Macédoine, passèrent sur le ventre à un corps de troupes envoyé par l'empereur en embuscade aux bords du Bardax (l'ancien Axius), et atteignirent Constantinople pendant la semaine sainte. Godefroi, à la prière d'Alexis, s'interposa entre ce monarque et Boëmond, et amena le prince de Tarente au palais impérial. Alexis donna le baiser de paix à Boëmond, et l'accueillit avec les plus grands honneurs, si bien qu'après plusieurs conférences secrètes entre l'empereur et les deux chefs, Boëmond consentit à *devenir l'homme* d'Alexis; il lui engagea sa foi en lui donnant les mains, et lui prêta serment *corps pour corps, ainsi que le font les fidèles envers leurs seigneurs*. Godefroi fit le même serment. L'empereur s'engagea en retour à fournir aux croisés des denrées de toute espèce pendant le voyage qu'ils allaient entreprendre dans les déserts de l'Asie; il jura aussi de leur donner ce qui leur manquait en armes et en vêtements, de ne

plus faire ni laisser faire de dommage à aucun pèlerin du Saint-Sépulcre, et promit aux princes latins un concours efficace dans leurs opérations militaires. La libéralité d'Alexis, qui offrit à Boëmond des manteaux de riches étoffes, de beaux chevaux, des vases précieux et *une source intarissable d'or*, apaisa les ressentiments de l'avide prince de Tarente, et le détermina à un hommage qu'il comptait ne pas devoir être bien pesant; néanmoins, son neveu Tancrède, à qui il avait laissé le commandement de l'armée italo-normande, manifesta un vif chagrin à la nouvelle de cet hommage rendu à l'ennemi de leur race, à un ennemi tant de fois vaincu : ce lui sembla chose déshonorante, et, au lieu d'aller à son tour saluer l'empereur, il se hâta de s'embarquer pour la côte d'Asie. Les Normands d'Italie bivouaquèrent auprès des Lorrains du duc Godefroi.

Robert, comte de Flandre, qui, parti du port de Bari pour Durazzo au commencement de la mauvaise saison, avait pris ses quartiers d'hiver dans le voisinage de Boëmond, suivit de près le prince de Tarente. Après les Flamands vinrent les nombreuses légions des *Français méridionaux,* guidés par le comte Raymond de Toulouse; Adhémar, évêque du Puy; Guillaume, évêque d'Orange; Raimbaud, comte d'Orange; Gaston, vicomte de Béarn; Gérard, comte de Roussillon; Guilhem, seigneur de Montpellier [1]; Guilhem, comte de Forez; les comtes de Foix, de Clermont, de Forcalquier; les vicomtes de Béziers et de Turenne, etc. Les gens de la langue d'oc n'a-

[1] Montpellier (*Mons Pitellarius;* plus tard, *Mons Pessulanus*) n'était encore, à la fin du dixième siècle, qu'une obscure bourgade relevant de l'évêché de Maguelonne. Cent ans de plus en avaient fait une populeuse et florissante cité, et l'un des principaux centres commerciaux du midi. V. D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. I.

vaient point franchi l'Adriatique ; ils avaient eu à surmonter les fatigues et les périls de la route de terre, et s'étaient engagés en hiver dans les montagnes et les forêts de la Dalmatie, où ils eurent beaucoup à souffrir des sauvages populations qui les harcelèrent sans cesse. L'armée du comte de Toulouse se rallia et se reposa quelque temps à Durazzo, ce grand passage de tout ce qui venait d'Italie; puis elle se remit en chemin. Les Bulgares, dont elle longea la frontière, incommodèrent un peu sa marche : l'évêque Adhémar fut même un instant prisonnier d'une de leurs bandes ; mais on le délivra promptement, et les Provençaux gagnèrent enfin le Bosphore. Le fier Raymond, sollicité de rendre hommage à l'empereur comme avaient fait ses alliés, se révolta vivement contre une telle prétention, et refusa. Alors Alexis dirigea secrètement son armée contre celle du comte de Toulouse ; il pensait que les princes latins, liés par leur serment, ne prendraient point parti dans la querelle, et que d'ailleurs ils ne pourraient, le voulussent-ils, repasser le bras de mer, faute d'un nombre suffisant de bâtiments de transport. Les troupes grecques assaillirent donc pendant la nuit les gens de la langue d'oc, qui ne se tenaient pas sur leurs gardes, et tuèrent beaucoup de monde avant que l'alarme eût été donnée partout : les Latins se rallièrent pourtant, et repoussèrent cette attaque ; mais, les hostilités continuant, ces Méridionaux, lassés et découragés, commencèrent à murmurer et à dire tout haut qu'ils entendaient retourner chez eux.

Le comte Raymond était à Constantinople pendant ces événements ; il entra dans une fureur terrible en apprenant la trahison des Grecs, et envoya sur-le-champ des messagers au delà du Bosphore pour inviter les autres princes à seconder ses projets de vengeance. « L'empe-

reur, voyant que les choses étaient allées trop loin, et se repentant de son action, appela sans délai le duc Godefroi, le prince Boëmond et le comte de Flandre, pour réclamer leur intervention auprès du comte Raymond. Les princes, si mécontents qu'ils fussent, y consentirent, et s'entretinrent plusieurs fois avec le comte de Toulouse. Raymond, homme d'un courage bouillant, gardait à jamais le souvenir d'un affront, et, si on l'avait cru, on eût détruit toute la ville de Constantinople avec ses habitants et son empereur; mais les autres seigneurs le supplièrent de renoncer à sa vengeance, afin de ne point mettre obstacle aux desseins de ceux qui avaient hâte de continuer le saint voyage. Raymond se rendit à leur pieuse intercession; puis ils vinrent trouver l'empereur tous ensemble, et lui exprimèrent sans ménagement combien ils s'estimaient offensés de ce qui était advenu. L'empereur s'abaissa jusqu'à s'excuser en présence du comte Raymond et de toutes les personnes de la cour; il jura et protesta qu'il était entièrement étranger à l'agression commise par ses officiers, et offrit toute satisfaction au comte. Raymond alors engagea sa foi à l'empereur en ces termes : — Je jure à l'empereur Alexis qu'il ne perdra, par moi ou les miens, ni la vie, ni l'honneur, ni rien de ce qu'il possède aujourd'hui, justement ou injustement, tant que ledit empereur tiendra lui-même ses promesses envers moi[1]. » Alexis réitéra ses serments d'assistance et de bonne amitié envers les croisés, et les *Français méridionaux* rejoignirent leurs alliés en Bithynie. Les chefs, afin de mieux assurer l'effet des paroles d'Alexis, l'avaient pressé de

[1] Guil. de Tyr., l. I. — Guibert, Novigent., l. II. — Raymond. Agil. — Raymond d'Agiles, chanoine du Puy, était le chapelain et le compagnon de voyage du comte de Toulouse.

suivre lui-même l'expédition et d'en accepter le suprême commandement ; mais l'empereur motiva son refus sur la nécessité où il était de protéger ses états contre les excursions des Bulgares et des autres populations slaves qui infestaient ses frontières. Alexis espérait profiter des efforts des croisés sans être obligé de s'associer à leur fortune. Il donna seulement ordre aux officiers qu'il avait sur la côte d'Asie de se concerter avec les Latins.

La grande guerre allait enfin commencer. Le camp de Chalcédoine fut levé, et les immenses colonnes des chrétiens défilèrent vers Nicée. Auprès de Nicomédie, la place la plus importante qui restât à l'empire d'Orient dans la Bithynie, le *vénérable prêtre* Pierre-l'Ermite vint à la rencontre des légions latines avec le petit nombre de pèlerins qui avaient survécu aux désastres de son expédition. « Il raconta aux princes, dit Guillaume de Tyr, la ruine des chrétiens qui les avaient précédés ; ruine, dit-il, qu'ils se sont attirée plus par leur propre faute que par celle d'autrui. Les princes, remplis de compassion pour lui et ses compagnons d'infortune, les comblèrent de témoignages de générosité ; puis ils poursuivirent leur marche jusqu'à Nicée, disposèrent leurs tentes en cercle autour de cette ville, en marquant les lignes des campements destinés aux chefs encore absents, et, le 15 du mois de mai, on entama le siége de la cité. » Ils avaient vu, sur leur route, les plaines couvertes des ossements des premiers croisés exterminés par les Turks. Comme le bois manquait, on se servit des os pour la clôture du camp ! Robert, duc de Normandie ; Étienne, comte de Chartres, de Blois et de Meaux ; Alain Fergant, duc de Bretagne ; Eustache, comte de Boulogne, second frère de Godefroi de Bouillon ; Rotrou, comte du Perche, et le reste des seigneurs

français qui avaient hiverné en Pouille et en Calabre, et n'avaient franchi l'Adriatique qu'au printemps, arrivèrent bientôt à Nicée, et prirent place *auprès de leurs frères*. Le fameux évêque Eudes de Bayeux, embarqué avec son neveu Robert, était mort en Italie. « Alors pour la première fois, dit Guillaume de Tyr, les croisés, qui avaient suivi leurs chefs à travers des pays et en des temps divers, se virent réunis, et l'armée du Dieu vivant se trouva au complet. Depuis que chacun des pèlerins avait quitté sa maison et sa terre, les capitaines de tant de légions n'avaient pas encore conféré tous ensemble sur les affaires communes : ils firent donc une revue et un recensement général de leurs bataillons, et ils reconnurent qu'ils avaient avec eux *cent mille cavaliers portant le haubert, et six cent mille gens de pied des deux sexes* [1]. Jamais de telles masses d'hommes ne s'étaient mises en mouvement depuis les jours d'Alarik et d'Attila : l'Europe, tant de fois submergée par les débordements de l'Asie, lui rendait enfin ses terribles visites ; et le flot des invasions, qui, depuis l'origine des temps, avait toujours roulé d'Orient en Occident, semblait refluer vers sa source.

L'histoire de la grande armée chrétienne, ses périls, ses travaux, les vicissitudes de sa terrible guerre contre les musulmans, n'appartiennent plus à nos annales ; cependant les vastes conséquences de la première croisade, la réaction continelle des affaires d'Orient sur celles de France pendant deux siècles, exigent au moins un résumé rapide des événements de la *guerre sainte*. Le siége de Nicée fut la première opération des croisés. Le sultan

[1] Le chevalier Foucher de Chartres, acteur et narrateur de la première croisade, dit que six cent mille hommes *propres aux combats* (*bellatores*) étaient *sortis de leurs maisons* pour le saint pèlerinage.

Daoud-Kilidje-Arslan, campé dans les montagnes voisines, fondit sur les quartiers des chrétiens avec une armée de cavaliers turks; il fut repoussé si vigoureusement dans deux combats consécutifs, qu'il dut renoncer à secourir la ville. La garnison ne perdit pas courage sur-le-champ; les croisés n'avaient pu former exactement le blocus de Nicée, dont les murailles baignaient en partie dans le lac Ascanius; mais, lorsque les chrétiens furent allés chercher au bord de la mer des barques grecques qu'ils traînèrent l'espace de sept milles pour les mettre à flot sur le lac, lorsque la plus forte tour des remparts eut été renversée par le choc des machines, il fallut songer à capituler. Grâce à l'adresse des agents de l'empereur Alexis, ce fut à eux, non point aux chefs latins, que la garnison rendit la place, au moment où les croisés allaient y pénétrer les armes à la main. Les princes croisés ne s'opposèrent point à cette capitulation; car ils avaient promis à Alexis que « si l'on prenait, avec l'aide de Dieu, quelque ville ayant appartenu à l'Empire sur toute la longueur de la route jusqu'en Syrie, cette ville et son territoire seraient remis à l'empereur, à condition que le butin et tous les objets quelconques pris avec la ville appartiendraient aux croisés, en récompense de leurs travaux et en indemnité de leurs dépenses. » Cette condition fut mal observée. Alexis ne se soucia pas d'abandonner au pillage les biens des habitants de Nicée, chrétiens pour la plupart, et envoya de riches présents aux princes pour les décider à calmer la mauvaise humeur des soldats frustrés *de leur droit*. L'armée, partagée en plusieurs corps, quitta Nicée, et se porta en avant le 29 juin 1097. Trois jours après, vers l'aurore, les Italo-Normands de Boëmond et de Tancrède furent brusquement assaillis, dans la vallée de Dogorgonhi, par

toutes les forces de Kilidje-Arslan, qui brûlait de venger ses premiers revers. Les escadrons des Turks étaient accourus de tous les points de l'empire seldjoukien, et le sultan de Roum était, dit-on, à la tête de cent cinquante mille cavaliers. Criblés de flèches, accablés par le nombre, les guerriers de Boëmond s'estimaient tous perdus, et leur camp était déjà forcé, lorsque Godefroi, Raymond, Hugues-le-Grand, Baudouin, Eustache, Étienne, accoururent avec quarante mille hommes d'armes couverts de mailles de fer. La pesante cavalerie latine enfonça, écrasa les légers escadrons de Kilidje-Arslan; les Turks furent poursuivis jusqu'à leur camp, qui tomba au pouvoir des vainqueurs, avec tout ce qu'il renfermait. Cette bataille, donnée sur les confins de la Bithynie et de la Grande-Phrygie, fut appelée la journée de *Gorgoni* ou de Dorylée, du nom d'une ville voisine : elle fut tellement décisive, que Kilidje-Arslan, hors d'état de disputer le reste de ses provinces, les livra lui-même à d'horribles dévastations, et quitta l'Asie-Mineure pour aller solliciter les secours de tous les autres princes turks et arabes, et surtout de son suzerain Berkiarok, fils de Malek-schah, qui régnait sur presque tous les états asiatiques de l'ancien khalifat de Bagdad. Les croisés s'avancèrent donc librement dans les provinces centrales de l'Asie-Mineure; mais ils se virent bientôt en proie à un ennemi qu'ils n'avaient pas prévu : la faim et la soif les tourmentèrent cruellement dans la traversée des plaines brûlantes et arides de la Phrygie. Les Grecs tenaient fort mal leur promesse, ne rejoignaient pas l'armée latine, et ne lui fournissaient point de vivres. L'approvisionnement d'une telle multitude n'était pas, à la vérité, chose facile. Les croisés gagnèrent enfin Antioche de Pisidie ou Antiochette, et se reposèrent quel-

que temps dans les bois et les prairies fertiles qui avoisinent cette cité. Pendant cette halte, le duc Godefroi fut le héros d'une aventure fort célébrée par les chroniqueurs. Un jour qu'il se promenait seul au fond d'une forêt, il entendit des cris d'épouvante et des invocations lamentables : c'était un pauvre pèlerin fuyant devant un ours énorme. Le duc attaque l'ours ; son cheval est grièvement blessé; il met pied à terre, charge la bête féroce l'épée au poing; l'ours évite le coup et saute au corps de son adversaire : Godefroi eût été étouffé dans cette terrible étreinte s'il n'avait eu la force de dégager son bras droit et de plonger son épée dans le dos de l'animal. Godefroi resta, durant plusieurs semaines, malade des suites de ce rude combat, où il avait été grièvement blessé à la jambe.

L'expédition quitta le camp d'Antiochette, et, après avoir poussé des reconnaissances de divers côtés, se dirigea sur la Cilicie en passant par Iconium ou Khonieh, seconde résidence de Kilidje-Arslan. Cette ville ne se défendit pas : les habitants musulmans l'avaient abandonnée à l'approche des croisés. Le vaillant neveu de Boëmond, Tancrède, était déjà parvenu jusqu'à Tarse, métropole de la Cilicie : la garnison musulmane, découragée par un blocus de quelques jours, venait de se rendre au chef normand, lorsque Baudouin, frère de Godefroi, arrivant avec des soldats supérieurs en nombre, fit enlever de la principale tour la bannière de Tancrède, et planter la sienne à la place. La conduite arrogante de Baudouin alluma une haine violente entre Tancrède et lui, et ils se livrèrent un combat qui coûta la vie à maints guerriers: ce ne fut pas la seule rixe qu'enfantèrent les prétentions jalouses et l'humeur fougueuse des principaux sei-

gneurs, dont aucun ne se croyait inférieur à ses compagnons, soit en noblesse, soit en courage. Une constante union entre Godefroi, Boëmond et le comte de Toulouse, les plus influents de tous par leur illustration personnelle et le nombre de leurs soldats, aurait pu réprimer ces pernicieuses rivalités ; mais les trois grands chefs étaient aussi souvent en désaccord que les autres capitaines et les jeunes chevaliers. Baudouin et Tancrède effacèrent par de brillants succès la mauvaise impression que leur querelle avait produite dans l'armée : Tancrède emporta l'une après l'autre les places fortes de la Cilicie, qu'on se crut en droit de ne pas remettre aux Grecs infidèles à leurs engagements ; Baudouin, à la tête d'une poignée d'hommes, franchit la chaîne du Taurus, parcourut la Comagène, et, passant l'Euphrate, entra dans Edesse, sur l'invitation des peuples chrétiens du pays, qui se soulevèrent contre les Turks. Samosate, Seroug, et plusieurs autres villes, tombèrent également au pouvoir de Baudouin, et ce fils puîné d'un comte de Boulogne devint, *par la grâce de son épée*, comte d'Edesse et seigneur d'une partie de la Mésopotamie. Baudouin resta dans Edesse avec ses chevaliers, et s'occupa d'étendre ses conquêtes : la grande armée laissant derrière elle le fameux défilé d'Issus (entre la Cilicie et la Syrie), après avoir beaucoup souffert, força le passage de l'Oronte et investit Antioche, qui formait alors, avec son territoire, le domaine d'un khan turk nommé Akhy-Syan. Le siége d'Antioche fut l'épisode capital de cette vaste épopée : il dura huit à neuf mois. Assiégeants et assiégés rivalisèrent d'énergie et de persévérance : aux attaques des chrétiens répondaient souvent des sorties furieuses où les Turks eurent plus d'une fois l'avantage. Raoul de Caen et le moine Robert

racontent que Godefroi, dans un de ces combats, donna une preuve de vigueur presque surhumaine : après avoir fait voler à coups d'épée les têtes de plusieurs ennemis, il poursuivit un cavalier couvert d'une cotte de mailles, et lui porta un si terrible revers qu'il le coupa en deux ; le haut du corps tomba par terre, et la partie inférieure demeura sur le cheval, qui l'emporta au galop jusque dans la ville.

Cependant la disette et les maladies contagieuses, si dévorantes sous le ciel de la Syrie, ravageaient le camp des croisés : une impitoyable épizootie avait démonté presque tous les hommes d'armes ; il ne restait pas deux mille chevaux dans toute l'armée, et les légions du grand sultan Berkiarok s'avançaient à grandes journées au secours d'Antioche. Dans cette situation critique, plusieurs des seigneurs croisés sentirent le cœur leur faillir : un des plus vaillants, le *rude Charpentier* Guillaume de Melun, déserta, non par peur des combats, mais par l'impossibilité de supporter tant de privations. Un esprit de vertige s'empara de la foule des pèlerins : c'était dans des débauches frénétiques qu'ils cherchaient l'oubli de leurs souffrances. L'exaltation de Pierre l'Ermite ne tint pas contre ce triste spectacle de vices et de misère : il crut que Dieu abandonnait les siens ; il perdit la tête, et s'enfuit. Tancrède courut après lui, le ramena avec Guillaume de Melun, et lui fit jurer sur l'Evangile de ne plus abandonner ceux que ses paroles avaient arrachés de leurs foyers et précipités en Orient. La famine était si affreuse que les *truands*, la populace à la suite de l'armée, mangeaient les cadavres des Sarrasins sur les champs de bataille. Au milieu de l'abattement général, Boëmond déclara que, si on voulait lui abandonner la souveraineté

d'Antioche, il se faisait fort d'y introduire l'armée; tous les chefs consentirent, sauf Raymond de Toulouse. Boëmond alors révéla les intelligences qu'il avait pratiquées avec un des principaux habitants d'Antioche, appelé Fyrouz, *lequel était chrétien de cœur*. Quelques nuits après, Fyrouz livra en effet une des tours à Boëmond, qui entra le premier dans la ville, et ouvrit la porte à ses alliés. Antioche fut occupée après un grand carnage, et le khan turk Akhy-Syan périt en voulant s'échapper; mais l'élite de la garnison parvint à gagner la citadelle, et s'y maintint jusqu'à l'arrivée de l'armée musulmane (3 juin 1098), qui accourait après avoir essayé inutilement de reprendre Edesse sur son passage. Le troisième jour qui suivit la prise d'Antioche, Kerbogha, sulthan de Mossoul, émir al'-omrah ou général en chef de Berkiarok, vint bloquer, dans la ville même, les chrétiens qui bloquaient la citadelle; Kerbogha était accompagné de Kilidje-Arslan, des sultans turks de Halep et de Damas, du bey de Jérusalem et de vingt beys turks et émirs arabes; ses forces s'élevaient au moins à deux cent mille combattants [1]; le nombre des croisés était bien diminué, et la position de l'armée, manquant de tout et resserrée étroitement par un ennemi maître de la campagne, devint si déplorable, que le comte de Chartres s'échappa; d'autres princes encore voulurent *abandonner le peuple confié à leurs soins :* Godefroi et l'évêque Adhémar les firent renoncer à cette honteuse désertion. Personne n'était à l'abri de la faim, sauf peut-être le prévoyant Raymond de Toulouse et ses Provençaux; le comte de Flandre mendiait son pain dans les rues d'Antioche! L'empereur Alexis, qui s'était avancé

[1] Matthieu d'Edesse le porte à 100,000 cavaliers et 300,000 fantassins, sans doute avec exagération.

avec une armée grecque jusqu'à Philomélium, crut les croisés perdus, et se retira, les abandonnant à leur sort.

La multitude, dans son désespoir, élevait la voix contre le ciel même et accusait Jésus-Christ d'ingratitude, lorsqu'un prêtre provençal, appelé Barthélemi, prétendit que le Christ lui était apparu, lui avait annoncé que les chrétiens triompheraient, et lui avait révélé, pour gage de cette promesse, le lieu où se trouvait la lance avec laquelle un soldat avait percé le côté de l'Homme-Dieu sur le Calvaire. On alla au lieu indiqué : c'était une des églises d'Antioche ; on fouilla la terre ; on découvrit un fer de lance [1]. L'effet produit par ce prétendu prodige fut quelque chose d'inouï : tous ces malheureux, exténués par la faim et qui n'attendaient plus que la mort, se retrouvèrent soudain pleins de force et de courage ; les chefs profitèrent à l'instant de ce paroxisme d'enthousiasme, et, le 28 juin, toutes les légions des croisés, divisées en douze colonnes en mémoire des douze apôtres, sortirent d'Antioche, précédées par la *sainte lance* que portait le chapelain du comte de Toulouse ; la plupart des hommes d'armes étaient réduits à combattre à pied par la perte de leurs *destriers ;* ils marchèrent, l'épée au poing, contre les escadrons de Kerbogha. La bataille fut longue et vivement disputée. Kilidje-Arslan, qui commandait une des ailes de l'armée turke, tourna les croisés avec sa cavalerie, et faillit, pour la seconde fois, accabler Boëmond ; mais la valeur du sultan de Roum ne fit que retarder la vic-

[1] Ce fer avait été probablement caché par ordre du comte de Toulouse : Foucher de Chartres et d'autres contemporains soupçonnent le fait de *fraude ;* plus tard, de grands débats s'étant élevés à cette occasion entre les gens de la langue d'oc et ceux de la langue d'oïl (ces derniers niaient le miracle), le prêtre Barthélemi fut soumis à l'épreuve du feu. Il en mourut, et la *sainte lance* demeura fort discréditée.

toire des chrétiens, qui, dans leur exaltation, s'imaginèrent voir une armée céleste accourir à leur secours. Les Turks furent mis en pleine déroute; Kerbogha et Kilidje-Arslan prirent la fuite avec les débris de leurs escadrons, et les Turks ne reparurent plus devant l'armée chrétienne. Le butin fut incalculable; car les Seldjoukiens avaient hérité de toutes les richesses du khalifat. Les discordes des Turks et des Arabes avaient facilité le triomphe inattendu des croisés. La citadelle capitula immédiatement, et Boëmond s'installa dans Antioche comme Baudouin dans Edesse. L'armée se reposa plusieurs mois à Antioche : séjour fatal, car une épidémie meurtrière enleva plus de cinquante mille croisés en quelques semaines. L'armée se remit en mouvement à la fin de l'automne : elle avança très-lentement, côtoyant presque toujours la mer, et approvisionnée de temps en temps par les navires marchands de Gênes[1]; elle ne rencontra pas une grande résistance sur toute la côte phénicienne, et contempla enfin Jérusalem, le 7 juin 1099, du haut des collines d'Emmaüs.

L'armée ne se composait plus que d'environ soixante mille *personnes des deux sexes,* suivant le contemporain Albert d'Aix. Guillaume de Tyr prétend qu'on n'en comptait plus que quarante mille, dont quinze cents cavaliers et vingt mille fantassins valides et bien armés; le reste était mort ou dispersé au loin dans l'Asie Mineure, la Syrie et la Mésopotamie. Adhémar, évêque du Puy, Guillaume, évêque d'Orange, le comte de Hainaut, le jeune

[1] La canne à sucre, cultivée sur la côte de Syrie, fut d'un grand secours aux croisés, et, au siècle suivant, les chrétiens transportèrent ce précieux végétal en Sicile et en Italie, pendant que les musulmans l'introduisaient à Grenade, d'où les Espagnols, au seizième siècle, le transférèrent dans les Antilles.

comte de Saint-Pol, et bien d'autres chefs, avaient succombé aux épidémies; d'autres s'en étaient allés; Hugues-le-Grand, envoyé vers l'empereur Alexis par ses alliés, n'était pas revenu. Jérusalem, occupée par les Turks depuis 1076, venait d'être reconquise sur eux, à la faveur de leurs revers, par les troupes du khalife fathimite d'Egypte, qui avait conservé sous sa domination la côte de Palestine et de Phénicie jusqu'à Laodicée; ce khalife, ennemi mortel des Turks, avait eu quelques négociations avec les croisés pendant le siége d'Antioche; il leur offrit de les laisser *accomplir leur vœu* dans la cité sainte par bandes de deux ou trois cents à la fois. Ce n'était pas là le but des princes chrétiens : ils refusèrent, et assaillirent la ville, où s'étaient réfugiées toutes les populations musulmanes des environs. On assure qu'il y avait dans Jérusalem plus de quarante mille combattants.

Une première attaque de vive force ayant été repoussée, il fallut se contenter de bloquer la ville; les croisés eurent cruellement à souffrir de la soif pendant un siége de trente-sept jours, entrepris à l'époque de l'année où les torrents sont à sec et les puits presque taris dans les vallées qui entourent la cité de David. Ils avaient rêvé une terre de merveilles, bien différente de la triste et aride Judée, et parmi eux se renouvelèrent aux portes de la cité sainte les misères d'Antioche; les Provençaux seuls s'étaient ménagé quelques faibles ressources. La nouvelle de la marche d'une armée égyptienne au secours de Jérusalem compléta l'analogie entre les deux siéges. Une flotte génoise qui vint mouiller sur ces entrefaites au port de Joppé ranima le courage des croisés en leur envoyant des vivres et d'habiles ingénieurs. On découvrit à trente milles de Jérusalem une forêt dont le bois servit

à construire des machines de guerre, et surtout des tours roulantes, à la manière des anciens Romains ; à l'aide de ces tours, plus hautes que les remparts ennemis, on livra à Jérusalem un grand assaut qui dura deux jours presque sans interruption ; sur le soir du second jour, le découragement se glissant dans tous les rangs, le duc Godefroi s'écria soudain qu'il voyait sur la montagne des Oliviers un chevalier agitant un bouclier resplendissant, comme pour donner le signal aux *combattants de Dieu*. Tous crurent que c'était saint Georges, patron de la chevalerie, qui les venait secourir, et retournèrent au combat avec impétuosité : on approcha de nouveau les tours mobiles des murailles de la ville ; l'élite des guerriers français franchit les ponts-levis jetés du haut de ces tours sur les remparts, et pénétra enfin dans Jérusalem. Le combat continua longtemps dans les rues, dans les maisons, dans les mosquées : un épouvantable massacre signala l'entrée des pèlerins dans la *ville de paix ;* une grande multitude de musulmans s'étaient retirés au fond de la citadelle, dite *tour de David,* qui occupait l'emplacement du fameux temple de Salomon ; cette retraite fut emportée d'assaut, et tout ce qu'elle renfermait fut passé au fil de l'épée. Foucher de Chartres, témoin oculaire, dit que là seulement périrent plus de dix mille personnes. L'abbé de Saint-Remi, Robert, avoue que « l'on ne pouvait voir sans horreur cette foule de morts, ces milliers de membres épars jonchant la terre de tous côtés, ces flots de sang inondant la surface du sol ! On chevauchait dans le sang jusqu'au genou ! »

Les croisés, maîtres de la ville, passèrent subitement de cette fureur sanguinaire aux sentiments de la dévotion la plus exaltée et la plus tendre ; changeant d'habits, la-

vant leurs mains sanglantes, déchaussant leurs pieds, ils parcoururent avec de pieuses larmes et de profonds soupirs tous les lieux sanctifiés par les actes et la passion du Sauveur. « Les *fidèles*, habitants de Jérusalem, qui y avaient vu quelques années auparavant le vénérable Pierre l'Ermite, le reconnaissant dans les rangs de l'armée libératrice, fléchissaient le genou devant lui, baisaient ses vêtements, et lui rendaient les plus grands honneurs; car c'était à lui seul, après Dieu, qu'ils attribuaient le bonheur d'avoir échappé à la dure servitude sous laquelle eux et leurs pères avaient gémi depuis plusieurs générations[1]. La cité de Jérusalem fut prise l'an de grâce 1099, le quinzième jour de juillet, trois ans après que le peuple fidèle eut entrepris ce long et difficile pèlerinage. »

La semaine suivante, les vainqueurs s'occupèrent *à rétablir le royaume d'Israël* sur les bases de la féodalité occidentale : les suffrages paraissaient devoir se balancer entre les deux Robert de Flandre et de Normandie, et Godefroi de Bouillon; mais les premiers craignirent plus qu'ils ne désirèrent un si grand honneur : toutes les voix se réunirent donc sur Godefroi de Bouillon. Celui-ci ne voulut point ceindre un diadème d'or et de pierreries dans la

[1] La conduite des vainqueurs envers les musulmans échappés au carnage fait un lugubre contraste avec ce tableau touchant : le conseil des chefs fit égorger de sang-froid tous ces malheureux, pour ne pas laisser d'ennemis derrière l'armée pendant qu'on irait combattre l'armée du kalife d'Egypte. On assure que soixante-dix mille musulmans furent exterminés, soit au moment de la prise de la ville, soit par suite de cet ordre atroce. Les places publiques de Jérusalem étaient encombrées par des monceaux de pieds, de mains et de têtes humaines! Jamais peut-être la guerre ne s'était faite avec une si impitoyable barbarie, parce que jamais si furieuse haine n'avait jeté l'une sur l'autre deux grandes races d'hommes. Sur les événements de la croisade, voy. tous les historiens réunis dans la collection latine de J. Bongars, intitulée : *Gesta Dei per Francos*, les traductions françaises insérées dans la collection des *Mém. sur l'Hist. de France*, publiée par M. Guizot, et l'*Hist. des Croisades*. de M. Michaud, t. I.

ville où le Christ avait été couronné d'épines, et il prit, au lieu du titre de roi, celui d'*avoué* ou défenseur du Saint-Sépulcre. Ses successeurs devaient être moins scrupuleux (25 juillet 1099). La terre d'Israël et de Juda, dont la plus grande partie était encore occupée par les musulmans, fut ensuite partagée en comtés, en baronnies, en fiefs de haubert, comme une seigneurie de France ou d'Allemagne : on créa des marquis de Ptolémaïs et de Joppé, des comtes de Bethléem et de Nazareth ; l'archevêque de Pise fut élu patriarche de Jérusalem, au détriment des chrétiens orientaux. L'épopée de la croisade fut dignement terminée par une dernière victoire, qui inaugura le nouveau royaume, trois semaines après que Godefroi eut été proclamé dans Jérusalem : Godefroi, Raymond de Toulouse, les deux Robert et Tancrède attaquèrent, près d'Ascalon, avec 5,000 cavaliers et 15,000 fantassins, l'innombrable armée que le khalife d'Égypte envoyait pour secourir ou pour reprendre Jérusalem : bien que les chefs turks et arabes de Syrie et de Palestine, réunis par une commune soif de vengeance, se fussent ralliés aux bataillons africains, ce ramas d'hommes inaguerris fut renversé et dissipé au premier choc par une poignée de guerriers accoutumés à vaincre. Les libérateurs de Jérusalem se séparèrent enfin après avoir affermi leur ouvrage dans les champs d'Ascalon : les deux Robert, Alain de Bretagne, Eustache de Boulogne, le vicomte de Béarn, qui avait dirigé les travaux du siége de la ville sainte, et une grande partie des combattants d'Ascalon, se rembarquèrent pour l'Europe, en promettant à leurs frères d'armes d'envoyer promptement de nouveaux défenseurs au Saint-Sépulcre ; avec eux partit le promoteur de la croisade, Pierre l'Ermite, qui

passa ses dernières années au fond d'un monastère, près de Huy, dans le pays de Liége. Godefroi et Tancrède restèrent dans le royaume de Jérusalem, avec trois cents chevaliers seulement; d'autres croisés s'étaient fixés près de Boëmond et de Baudouin, dans la principauté d'Antioche et le comté d'Édesse; le comte de Toulouse, qui avait juré de consacrer le reste de ses jours à la défense des saints lieux, demeura également en Syrie, où il se fit, à Laodicée et aux environs de Tripoli, une petite principauté bien inférieure en importance aux vastes seigneuries qu'il avait laissées outre-mer.

Parmi les populations de toute race et de tout pays qui s'agglomérèrent autour des princes latins d'Orient, parmi cet assemblage de Français, de Teutons, de Normands, d'Italiens, de Grecs, de Syriens, d'Arméniens, etc., il y eut une singulière fusion de tous les idiomes et de tous les usages d'Orient et d'Occident. Les médailles des rois de Jérusalem, héritiers de Godefroi, les représentent pompeusement vêtus à l'orientale, et coiffés de larges turbans. Les communications si largement rouvertes entre l'Orient et l'Occident devaient exercer une grande influence sur la civilisation générale; mais ce résultat ne pouvait être immédiat: les deux mondes s'étaient rapprochés sous de trop sanglants auspices. Le résultat direct et glorieux de la première croisade fut d'arrêter le torrent de l'invasion seldjoukienne, qui menaçait de rouler au-delà du Bosphore; ses conséquences indirectes, dans l'intérieur de l'Europe, et surtout de notre France, furent moins apparentes, mais non pas moins graves et moins heureuses; la fureur des guerres particulières, mal contenue par l'insuffisant obstacle de la trêve de Dieu, diminua un peu d'acharnement et d'intensité lorsque les

violentes passions de la chevalerie eurent ainsi au dehors un but d'activité permanent, car il fallut combattre pour défendre le Saint-Sépulcre après avoir combattu pour le délivrer. La croisade favorisa beaucoup le mouvement d'affranchissement des classes inférieures. De ces multitudes de vilains et de serfs qui s'étaient mises en chemin vers le soleil levant, prenant les astres pour guides, ou demandant leur route à l'instinct des animaux comme dans les migrations des races primitives, bien peu revirent le sol natal : ils semèrent le monde de leurs os sans sépulture ; mais le fruit du grand pèlerinage ne fut pas perdu pour les frères et les fils qu'ils avaient laissés dans la patrie. Les vides des rangs populaires furent bientôt comblés par cette fécondité réparatrice de la nature qui se déploie avec une si étonnante puissance après les guerres et les épidémies ; mais le baronage, qui continua pendant tout le douzième siècle à s'appauvrir et à s'épuiser pour aller guerroyer en Orient, ne répara pas ses pertes comme le peuple ; ce grand corps anarchique de la noblesse, qui pesait si lourdement sur notre Gaule, qui arrêtait à la fois tout essor de liberté populaire et toute reconstruction de pouvoir central, s'affaiblit peu à peu, et la bourgeoisie et la royauté surgirent simultanément, secouant le poids qui les étouffait ; les besoins mêmes des seigneurs multiplièrent les affranchissements collectifs et individuels : la liberté fut souvent mise à prix d'or. Le commerce reçut dans les républiques d'Italie une forte impulsion dont profitèrent nos cités maritimes ; la circulation du numéraire reprit une activité inconnue depuis des siècles ; enfin la société fut profondément modifiée par une foule d'idées et de faits nouveaux [1].

[1] On croit généralement que les armoiries durent leur origine à la nécessité où

Pendant le fracas de la croisade, un profond silence avait régné en Occident : nul événement intérieur ne semblait digne de l'attention des peuples, et la France ne prêtait une oreille anxieuse qu'aux bruits qui venaient d'Asie. L'opinion publique ne s'émut guère qu'à l'occasion des entreprises de quelques seigneurs, qui profitèrent de l'absence des croisés pour envahir leurs terres, malgré les anathèmes pontificaux. Ainsi le duc d'Aquitaine, Guilhem IX, en 1097, enleva Toulouse et le Rouergue à Bertrand, fils du grand comte Raymond : Guilhem prétendait avoir droit à ces deux comtés du chef de sa femme, fille du frère aîné de Raymond de Saint-Gilles. Rien n'était encore bien fixé sur la successibilité des femmes.

Il y eut aussi, dans le nord, de 1097 à 1099, quelques hostilités entre les rois de France et d'Angleterre, à l'occasion du Vexin français : Guillaume-le-Roux réclamait ce comté comme appartenant à la Normandie, qu'il tenait en gage de son frère Robert Courte-Heuse, et qu'il espérait bien ne jamais lui rendre; il exigeait particulièrement les villes de Pontoise, Chaumont et Mantes. Philippe ne voulut point céder ces places, et ne sut pas les défendre. « Tout le poids d'une guerre sanglante, dit Orderic Vi-

furent les barons croisés de se reconnaître entre eux et de se faire reconnaître de leurs vassaux par certaines marques distinctives au milieu des immenses cohues de la croisade. La science du blason serait donc née dans ce prodigieux camp de Nicée, où se trouva réunie presque toute la chevalerie de la chrétienté. Il est probable toutefois que la croisade ne fut que l'occasion de la naissance des armoiries : l'adoption d'insignes héréditaires par les familles seigneuriales était essentiellement conforme à l'esprit de la féodalité. Ces insignes devinrent une propriété de famille, aussi sacrée que le fief lui-même, et les hérauts furent chargés dans les tournois et dans toutes les grandes assemblées, d'empêcher les usurpations, et de juger les contestations à cet égard. La connaissance des armoiries fut une science difficile et compliquée; l'*art héraldique* et les fonctions des hérauts devinrent une véritable magistrature.

tal (l. X), tomba alors sur les chevaliers français; car leur roi Philippe, par sa paresse et sa corpulence, n'était pas propre à la milice, et son fils Louis était trop jeune pour combattre et commander; le roi d'Angleterre, au contraire, uniquement adonné aux armes, était toujours entouré d'excellents chevaliers. » Le biographe de Louis de France assure, au contraire, que ce prince, tout jeune qu'il fût, prit une part très-active et très-honorable aux exploits de quelques châtelains du Vexin, qui, lâchement abandonnés par le roi Philippe, résistèrent avec succès à un ennemi bien supérieur en forces. Les seigneurs de la frontière, feudataires des deux rois, se tournèrent pour la plupart du côté du plus fort; les sires de Chaumont, de Serrans, et quelques autres tinrent bon, et le Vexin ne fut qu'un peu entamé par les Normands, sans doute parce que Guillaume était préoccupé en même temps d'une autre conquête. (1099.) Guillaume-le-Roux dirigeait aussi ses armes contre Hélie, comte du Maine, que la crainte des Normands avait empêché de partir pour la croisade : Hélie, fait prisonnier par Robert de Bellesme, vassal de Guillaume, fut obligé de se racheter par la cession du Mans et de toutes ses places fortes, sauf Château-du-Loir et quatre autres châteaux; il continua bravement la guerre, mais il ne pouvait que retarder sa perte. La puissance du monarque normand allait recevoir encore un nouvel accroissement : Guillaume venait d'accueillir avec empressement les propositions du duc d'Aquitaine, qui, tout à coup décidé à prendre la croix, lui offrait son duché en gage d'un emprunt considérable, lorsqu'il périt par accident en chassant dans la forêt de Southampton. Sa mort sauva le royaume de France de nouvelles agres-

sions, et délivra la Normandie d'un tyran *qui l'avait durement foulée aux pieds cinq années* (2 août 1100).

Robert Courte-Heuse, qui ne s'était guère pressé de réclamer son duché et qui avait passé plus d'une année en Sicile et en Italie, reprit enfin possession de la Normandie; mais sa négligence lui coûta une seconde fois le trône d'Angleterre. Son plus jeune frère, Henri, qu'on surnommait *Beau-Clerc*, à cause de son savoir et de sa faconde, s'était saisi hardiment du trésor et du sceptre de Guillaume-le-Roux. Henri avait eu le temps de s'affermir et de comprimer les partisans de Robert; car celui-ci ne reparut en Normandie qu'au mois de septembre 1101. Les courses lointaines du duc Robert ne l'avaient pas rendu plus sage ni plus actif; il se replongea dans la débauche, et une anarchie sanglante remplaça en Normandie le despotisme farouche de Guillaume-le-Roux. Le brave Hélie, comte du Maine, favorisé par la paresse de Robert, reconquit sa seigneurie, avec le secours de Foulques-le-Rechin, comte d'Anjou, qu'il avait reconnu pour suzerain. Cependant la garnison normande du Mans, retirée dans la citadelle, s'y défendit avec courage, et envoya un député au duc Robert pour lui demander assistance. — Vous pouvez faire la paix si bon vous semble, répondit le duc; je suis las de mes longs travaux, et le duché des Normands me suffit. D'ailleurs les seigneurs anglais m'invitent à passer la mer en toute hâte, parce qu'ils me veulent recevoir comme roi.

L'envoyé s'en alla trouver le roi Henri en Angleterre, et n'en obtint pas de meilleures paroles; il revint donc vers les siens. Quand ceux-ci surent la réponse des deux princes, ils prièrent Hélie d'entrer seul dans la forteresse. « Blanc *bachelier*, lui dirent-ils (Hélie portait une *cotte*

blanche en signe de paix), si vous avez dans votre coffre une grande somme d'argent, vous pouvez conclure avec nous un bon marché. — Comment cela? dit Hélie. — Parce que nous manquons d'un maître légitime à qui nous puissions consacrer le service de nos bras. Ainsi, vaillant homme de guerre, nous vous élisons pour chef, et, en vous rendant cette place, nous vous constituons aujourd'hui comte des Manceaux. »

Hélie dès lors ne fut plus troublé dans la possession de *sa comté*, qu'il laissa à sa fille Éremburge, femme de Foulques V d'Anjou, second fils et héritier de Foulques-le-Réchin, qui mourut en 1109.

L'indolent Robert, excité par quelques barons d'Angleterre, tentait en ce moment un faible effort pour réunir une couronne royale à cette couronne ducale déjà trop lourde pour lui. Il débarqua en 1102 à Portsmouth, et fut joint par les seigneurs ennemis de son frère. Le roi Henri s'avança au-devant de Robert avec une forte armée; mais on ne livra pas de bataille, et, dans une conférence, l'habile monarque amena Robert à se désister de toutes prétentions au trône, moyennant une rente de trois mille livres sterling par an et la cession du comté de Coutances que Henri avait conservé en Normandie. Henri observa mal ce traité, et chassa d'Angleterre les seigneurs qui avaient soutenu Robert. Le retour de ces turbulents barons dans leurs fiefs du continent fut un nouvel élément de troubles pour la Normandie: l'un d'eux surtout, Robert de Bellesme, comte d'Alençon, était un monstre de perfidie et de férocité. « Il tourmentait, dit Orderic, jusqu'à la mort ou à la perte des membres, les chevaliers ou autres personnes qui tombaient entre ses mains, et il aimait mieux livrer ses captifs aux tortures que s'enrichir

son infortune beaucoup de résignation ou plutôt d'insouciance ; il envoya sans difficulté aux gouverneurs de toutes ses places l'ordre de les remettre au roi son frère, qui entra ainsi sans coup férir en possession de Falaise, de Rouen et de tout le reste du duché. Robert de Bellesme, encore maître de trente-quatre châteaux, se soumit, et fut reçu en grâce. Henri, ne trouvant plus d'ennemis, convoqua les grands de la Normandie en *concile* à Lisieux. Il décida dans cette assemblée, *en vertu de son autorité royale,* que la paix (*la trève de Dieu*) serait immuablement observée dans toutes les terres du duché, et que les propriétés légitimes seraient désormais respectées, sous des peines rigoureuses; puis il annula les aliénations du domaine ducal faites *imprudemment et sans raison* par son frère Robert. Il envoya ensuite ce prince en Angleterre, où il le retint jusqu'à sa mort, qui n'arriva que vingt-sept ans après, *et lui procura en abondance toutes sortes de délices.* Robert, bien nourri et bien traité, s'accoutuma sans doute assez facilement à cette captivité. « Henri, dit Orderic, affermi dans son pouvoir des deux côtés du détroit de la Manche, sut contenir adroitement les plus puissants comtes, les châtelains et les tyrans audacieux : il soutint et protégea les gens paisibles, les religieux, le pauvre peuple, et punit rigoureusement les transgresseurs de la paix. »

(1100-1102.) Tandis que la Normandie était absorbée dans ses discordes civiles, le reste de la France avait toujours les yeux fixés sur la Terre-Sainte : à la nouvelle des victoires de la croisade, ceux des princes d'Occident qui n'avaient pas quitté leurs domaines furent saisis d'émulation. En novembre 1100, deux légats du pape Pascal II, successeur d'Urbain II, et, comme lui, ancien moine de Cluni, vinrent tenir un concile à Poitiers dans la célèbre basili-

que de Saint-Hilaire : là, en présence de quatre-vingts archevêques et évêques et de soixante abbés mitrés, ils exhortèrent les *fidèles* des Gaules à marcher en Palestine au secours du royaume de Jérusalem. Le concile de Poitiers se termina par un incident assez étrange : les légats ayant voulu renouveler l'excommunication du roi Philippe, parce qu'il avait repris Bertrade malgré ses promesses, le duc Guilhem IX, dont les mœurs étaient plus élégantes, mais tout aussi licencieuses que celles du roi[1], prit le parti de son suzerain et ameuta ses Poitevins contre les prélats ; les pierres volèrent dans l'église ; le sang coula, et une partie des évêques s'enfuirent ; les autres restèrent avec les deux légats, et prononcèrent courageusement la sentence au milieu du tumulte. Cette conduite du duc d'Aquitaine, de même que sa vie habituelle, n'annonçaient pas un prince bien dévot : Guilhem de Poitiers, entreprenant et brave, enjoué, voluptueux, rivalisant d'esprit et de verve galante avec les troubadours, entre lesquels il mérita une place distinguée, brillait davantage auprès des dames ou dans les tournois que sur le *banc d'œuvre* des cathédrales. Cependant, au moment même où il témoignait si peu de respect aux chefs de l'Église, il portait sur sa poitrine le signe révéré de la croisade, soit que l'enthousiasme des pèlerins eût fini par le gagner, soit que l'honneur de commander en chef une grande armée chrétienne eût séduit son amour-propre ; il avait reçu la croix à Limoges, et, en 1101, il se mit à la tête d'une nouvelle expédition organisée en France, en Teutonie et en Italie, après avoir restitué ou revendu à Bertrand, fils de Raymond, les comtés de Toulouse et de Rouergue.

[1] Il avait fondé à Niort une *maison de plaisir* sur le plan d'un monastère.

Les régions qui n'avaient fourni que de faibles contingents à la première croisade s'ébranlaient en masse à leur tour. Cinquante mille croisés de Lombardie partirent les premiers sous la conduite de l'archevêque de Milan, du comte de Parme, etc.; puis quelques milliers de Français dirigés par le comte de Nevers et par Herpin, comte de Bourges, qui avait vendu sa seigneurie 60,000 sous d'or au roi Philippe. La royauté mit ainsi le pied au midi de la Loire. Après ce second corps venait enfin l'armée du duc Guilhem[1]; cent cinquante mille pèlerins, entre lesquels dominaient les Aquitains, les Gascons, les Bourguignons, les Bavarois et les Souabes, reconnaissaient, à ce qu'il semble, la suprématie du duc d'Aquitaine. Près de Guilhem chevauchaient Guelfe ou Welf IV, duc ou herzog de Bavière; Étienne, comte de Bourgogne; Étienne, comte de Chalon-sur-Saône; Humbert, comte de Savoie, et bien d'autres hauts barons. Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, et Étienne, comte de Chartres, Blois et Meaux, se réunirent à l'armée pour retourner en Orient: leur désertion leur avait valu à leur retour la réprobation universelle; Étienne surtout, qui s'était fait descendre avec des cordes par-dessus les murailles d'Antioche pour s'échapper de cette ville assiégée par Kerbogha, s'était vu en butte au mépris de tout le monde, même de sa femme, Alix d'Angleterre, et la honte le décidait à reprendre la

[1] On a conservé *son chant de départ* en vers provençaux : « Fidèle à l'honneur et à la vaillance, je m'arme; partons!... Adieu, brillants tournois; adieux, grandeurs et richesses; adieu, tout ce qui enchaînait mon cœur; je vais aux champs où Dieu promet la rémission des péchés, etc.» Voyez Raynouard, *Poésies des Troubadours*, t. I. Guilhem ne renonçait que dans ses vers à *tout ce qui enchaînait son cœur*, car il emmena avec lui des essaims de jeunes beautés (*examina puellarum*), qui allèrent, après sa déroute, orner les harems asiatiques.

croix. Les nouveaux croisés suivirent la route de la Dalmatie : à Constantinople, ils retrouvèrent le comte Raymond de Toulouse, qui, après avoir eu autrefois une si violente querelle avec l'empereur Alexis, était devenu le meilleur ami de ce prince et s'était fixé auprès de lui.

Les pèlerins sollicitèrent Raymond de se joindre à Guilhem et de diriger leur marche : il n'accepta pas sans répugnance ; les excès de l'armée autour de Constantinople faisaient pressentir à ce prudent capitaine ce qu'on pouvait attendre d'une telle cohue. Ses pressentiments ne se vérifièrent que trop : les premiers croisés n'ayant conservé que les places maritimes de l'Asie-Mineure, le sultan de Roum était rentré dans Iconium et dans une partie de ses possessions : les Turks seldjoukiens, revenus de la stupeur où les avaient jetés leurs désastres de Dorylée et d'Antioche, réunirent tout ce qui leur restait de forces, et Kilidje-Arslan et Kerbogha assaillirent successivement les trois divisions des croisés dans le centre de l'Asie-Mineure : les deux premiers corps furent écrasés ; le troisième, beaucoup plus nombreux, pouvait venger ses devanciers : son indiscipline le perdit. Après plusieurs jours de combat, aux bords du fleuve Halys, près d'Héraclée, le désordre le plus effroyable ayant commencé parmi les chrétiens, le comte Raymond se retira avec ses soldats et les troupes de l'empereur grec, son allié ; le reste fut dispersé, taillé en pièces ou réduit en esclavage. Le duc d'Aquitaine arriva à Antioche presque seul, laissant à Tarse en Cilicie Hugues-le-Grand, qui y mourut de ses blessures ; les comtes de Bourgogne et de Chartres s'étaient sauvés vers le nord, et gagnèrent Sinope et de là Constantinople, avec un assez grand nombre de leurs compagnons d'infortune, entre autres l'un des deux chefs du pré-

cédent corps d'armée, Herpin de Bourges. Guillaume de Nevers était parvenu à atteindre Antioche. Les indigènes chrétiens de l'Asie-Mineure sauvèrent beaucoup de fugitifs; mais l'armée ne se rallia plus, et le royaume de Jérusalem ne retira presque aucun fruit de cette grande levée d'hommes. Le duc Guilhem s'en alla d'Antioche dans la ville sainte : « après qu'il eut terminé ses prières à Jérusalem, il retourna chez lui en Gaule, et, par la suite, au sein de la prospérité, comme il était enjoué et beau diseur, il raconta souvent, devant les rois, les grands et les assemblées chrétiennes, les déplorables aventures de son pèlerinage, en vers agréablement cadencés et sur des airs touchants. » Les deux Étienne et Herpin de Bourges furent moins heureux : de Constantinople, s'étant rendus par mer à Jérusalem, ils combattirent vaillamment en faveur du roi Baudouin, frère et successeur de Godefroi de Bouillon[1], contre les troupes du khalife d'Égypte : Étienne de Bourgogne fut tué, Étienne de Chartres et Herpin furent pris dans la malheureuse journée de Ramla. On n'eut jamais de nouvelles d'Étienne; Herpin, après une longue captivité au Kaire, délivré par les bons offices de l'empereur Alexis, revint mourir en Bourgogne au couvent de Cluni. Eudes de France, duc de Bourgogne, qui n'était parti qu'après l'expédition, *trépassa* aussi dans la Terre-Sainte en 1102 : il eut pour successeur son fils Hugues. Quant à Raymond de Toulouse, il mourut en 1105, dans ses terres de Syrie, à l'âge de soixante-quatre ans. Son fils aîné, Bertrand, qui avait hérité de ses grands domaines en France, suivit l'exemple paternel, et passa en 1109, dans la Palestine,

[1] Godefroi était mort dès le mois de juillet 1100, après un an de règne.

où il prit Tripoli. Il y mourut en 1112, et laissa la principauté de Tripoli à son fils Pons; son frère Alphonse-Jourdain, le plus jeune des fils de Raymond, eut alors toutes les seigneuries de France.

La Terre-Sainte avait besoin de ces généreux dévouements : les petits états latins d'Orient, à peine assis sur leur base, semblaient déjà près de s'écrouler; les colonies latines, perdues au milieu de populations musulmanes qui n'aspiraient qu'à leur extermination, et de molles populations chrétiennes-grecques, qui ne savaient pas les aider à se défendre, eussent été anéanties en peu d'années, si le flot incessant de la croisade n'eût jeté sur la côte de Palestine des renforts toujours renouvelés. La destruction de l'armée du duc Guilhem avait ranimé le courage et l'espoir des Musulmans, et ils reprenaient l'offensive en Syrie comme dans l'Asie-Mineure. Boëmond, prince d'Antioche, qui avait été quelque temps prisonnier des Turks, arriva en France dans le courant de 1106, sous prétexte de s'acquitter d'un vœu à l'église Saint-Léonard de Limoges, mais, en réalité, pour ranimer l'enthousiasme de la croisade, et pour contracter avec la France des liens utiles à sa politique. Il demanda pour son neveu Tancrède une fille du roi Philippe et de Bertrade, et pour lui-même une autre fille du roi, qui avait été mariée à Hugues, comte de Champagne, et séparée de lui pour cause de parenté. Après avoir parcouru les principales villes, haranguant le peuple avec la mâle éloquence dont il était doué, Boëmond épousa la princesse Constance à Chartres, où la comtesse Adèle (ou Alix), veuve du comte Étienne, traita magnifiquement la cour de France. Après la cérémonie des épousailles, Boëmond, debout sur les gradins de l'autel de la Vierge, raconta, devant une nom-

breuse et illustre assemblée, ses aventures, ses exploits, et les magnificences de l'Orient, et promit à tous les vaillants hommes qui s'armeraient du signe de la croix, des châteaux, des cités et de riches possessions en Asie; la plupart des barons et des chevaliers qui remplissaient la cathédrale de Chartres se *croisèrent* aussitôt, et, *courant comme à un festin,* prirent la route de Syrie à la suite de Boëmond. Boëmond n'eut pas moins de succès dans un concile réuni à Poitiers quelques semaines après (juin 1106). Les colonies latines trouvèrent bientôt une assistance plus stable et plus régulière dans les redoutables milices religieuses de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem et du Temple[1], ordres de moines-soldats créés en 1104 et 1118 par quelques nobles Français pour protéger les pèlerins et défendre les *saints lieux*. Un grand nombre de gens de guerre entrèrent dans cette chevalerie monastique, qui fut la plus complète expression du génie des croisades, mais qui eût bien étonné les pacifiques fondateurs du monachisme[2].

Il se passait, sur ces entrefaites, dans l'intérieur du domaine royal, des événements qui n'avaient peut-être qu'une faible importance aux yeux des contemporains, mais sur lesquels l'historien doit fixer ses regards avec intérêt, car ces événements annoncent une phase nouvelle de l'histoire de France. La royauté, ce fantôme immobile et muet, va se mouvoir et vivre; la vie politique, qui n'apparaissait qu'aux extrémités du territoire, à Rouen, à Lille, à Poitiers, à Toulouse, va commencer à

[1] Ainsi nommées, parce que l'une avait son centre et son quartier général dans un hôpital consacré sous l'invocation de saint Jean, et l'autre dans une maison située sur l'emplacement du temple de Salomon.

[2] Willem. Tyr., l. X-XI. — Orderic., l. X-XI. — Albert. Aquensis. — Fulcher. Carnot.

refluer vers le centre, vers Orléans et vers ce Paris, qui semblait, depuis un siècle, dormir dans son île avec ses rois fainéants. La royauté était descendue au dernier terme de dégradation et de nullité sous Philippe : elle allait remonter la pente opposée sous son fils Louis; la royauté, plus paresseuse et plus inerte à mesure que le siècle devenait plus remuant et plus héroïque, était demeurée jusqu'alors étrangère à l'esprit chevaleresque. Louis fit asseoir la chevalerie sur le trône, et en réalisa les préceptes la lance au poing.

Le roi Philippe, tourmenté par quelques infirmités, fruit de sa vie crapuleuse, et se sentant accablé par le double poids du mépris public et de l'excommunication renouvelée contre lui au concile de Poitiers, se décida, vers l'an 1100 ou 1101, à associer Louis au trône, malgré les remontrances de Bertrade, qui eût bien voulu trouver moyen d'arracher le sceptre au fils de Berthe de Hollande : Philippe, espérant apaiser ainsi l'Église, abandonna dès lors complétement le soin des affaires à ce fils, âgé de vingt à vingt-deux ans. Louis, gai, agile, maniant habilement l'épée et la lance, doué d'*une bonté qui passait pour simplicité aux yeux de quelques-uns*, mais qui lui conciliait l'affection de la plupart; Louis, sans avoir une capacité supérieure, joignait un sens droit aux vertus militaires qui manquaient à ses devanciers : « Il mérita bientôt les surnoms d'*Éveillé* et de *Batailleur ;* il fut, pour le royaume de son père, un défenseur illustre et intrépide, portant assistance aux églises, et, ce qui avait été négligé durant longues années, veillant à la tranquillité des laboureurs, des artisans et de tout le pauvre peuple[1]. » Le

[1] Suger. *Vita Ludovici Grossi.* — Orderic., l. VIII.

domaine de la couronne se composait de l'ancien duché de France, comprenant le Parisis, le Hurepoix, le Gâtinais et l'Orléanais; le roi Robert y avait ajouté le comté de Sens, et Philippe avait acquis le Vexin français et le comté de Bourges. La royauté avait conservé de plus des droits assez mal définis sur les cités épiscopales voisines de son domaine, Beauvais, Laon, Noyon, Soissons, Senlis, et même Reims. Le domaine royal était donc inférieur en étendue et en population à plusieurs des grandes seigneuries de la Gaule; mais le pouvoir réel des rois ne répondait pas même à l'étendue de leur domaine : grâce aux concessions forcées de Hugues Capet, mais surtout à la faiblesse et à l'incapacité des trois derniers monarques, les comtes, vicomtes et barons, qui relevaient immédiatement du duché de France, s'étaient rendus à peu près indépendants de leur suzerain, et le roi était incomparablement moins respecté et obéi sur ses terres que le duc de Normandie ou le comte d'Anjou sur les leurs. Les petits seigneurs français, perchés dans leurs donjons comme des oiseaux de proie dans leurs aires, s'en élançaient sans cesse pour promener aux alentours le pillage et l'incendie : les routes étaient sans cesse interceptées; les bourgeois qui voyageaient pour leurs affaires, les marchands ambulants qui se rendaient aux foires des villes et des bourgades, ne pouvaient passer en vue de ces repaires de brigands sans être assaillis, dépouillés, mis à rançon, parfois même égorgés. Le roi Philippe, dans sa jeunesse, n'avait pas eu honte d'imiter ces ignominieux exploits : les barons n'épargnaient pas plus les biens de l'Église que ceux des *vilains;* ils harcelaient les couvents par des usurpations continuelles, tourmentaient par mille exactions les *hommes de corps*, les serfs

de l'Église, s'installaient dans les monastères et s'y faisaient défrayer de force, eux et leurs gens d'armes : les abbayes ne trouvaient plus dans leurs avoués et leurs vassaux nobles que des spoliateurs et des tyrans. Ce n'était qu'un long cri de détresse parmi les clercs et le menu peuple.

Louis y répondit en se déclarant le champion de l'Église et des opprimés, le redresseur des torts, et, soit équité instinctive, soit politique, il identifia le rétablissement de l'ordre avec celui du pouvoir royal. Ses moyens d'action furent d'abord très-médiocres : il n'avait guère de troupe permanente que deux ou trois cents hommes d'armes, formant ce qu'on nommait déjà *la maison du roi*, jeunes gens attirés à la cour par l'espoir des offices de la couronne ou des fiefs qui venaient à vaquer, *damoiseaux* que leurs parents envoyaient achever leur éducation auprès de l'héritier du trône, gentilshommes sans fortune que captivait le prestige du nom de roi. Les *gestes* belliqueux du *royal damoisel*, comme on appelait Louis, grossirent peu à peu cette clientèle guerrière, et ses forces s'accrurent avec sa renommée. La plaine Saint-Denis et la vallée de Montmorenci furent le théâtre de ses premiers exploits : on pouvait presque voir ses champs de bataille du haut des tours du Châtelet, forteresse qu'il bâtissait pour protéger la ville de Paris, tant furent faibles les commencements de notre grande unité française ! Le premier adversaire de Louis fut le sire de Montmorenci, et la lutte s'engagea d'une manière tout à fait caractéristique. L'abbé de Saint-Denis ayant porté plainte au roi contre les déprédations de Bouchard de Montmorenci, vassal rebelle de la grande abbaye, Bouchard comparut au château de Poissi devant la *cour* (*curia*) du roi, compo-

sée de barons du duché de France, *pairs*[1] du sire de Montmorenci. Bouchard, condamné par ses pairs à faire réparation à l'abbé, son suzerain, refusa d'exécuter l'arrêt, et se retira sans être arrêté, selon les coutumes féodales; alors Louis requit l'assistance des barons contre le rebelle, et aidé par quelques troupes que lui envoya son oncle maternel Robert, comte de Flandre, envahit les domaines du sire de Montmorenci et de ses alliés, Mathieu, comte de Beaumont-sur-Oise, et Dreux, sire de Mouchi-le-Châtel. Bouchard, assiégé dans son manoir seigneurial de Montmorenci, après avoir vu ses villages, ses *châtelets* et ses tours ruinés, fut forcé de *satisfaire* au roi et à l'abbé de Saint-Denis. Louis emporta ensuite le château de Mouchi, et celui de Luzarches, occupé par le comte de Beaumont; mais il essuya un échec en voulant s'emparer de Chambli en Beauvaisis, autre forteresse de ce seigneur, et Mathieu de Beaumont profita de cette déroute pour obtenir une paix honorable (1101). « La noble église de Reims, poursuit le biographe de Louis-le-Gros, voyait ses biens et ceux des églises qui relevaient d'elle désolés par la tyrannie d'Ebles, comte de Rouci, baron si turbulent et si belliqueux qu'il étoit allé précédemment avec toute une armée combattre les Maures en Espagne. Les plaintes les plus lamentables ayant été adressées contre lui au roi Philippe et à Louis son fils, le jeune prince, à la tête de

[1] Le nom de *pairs* (*pares*, égaux) se retrouve à tous les degrés dans la hiérarchie féodale : chaque suzerain avait sa *cour des pairs*, composée de tous ses feudataires directs, qui s'estimaient égaux entre eux. Le roi devait avoir deux cours de justice, l'une comme seigneur particulier du duché de France, l'autre comme roi; mais la première seule fonctionnait quelquefois et fort irrégulièrement, la seconde, la *cour des pairs* par excellence, qui devait se composer des grands vassaux de la couronne, et juger leurs causes, était à peine une vague et lointaine théorie.

sept cents chevaliers d'élite, marcha vers Reims, et, après deux mois de guerre, contraignit Ebles à demander la paix et à donner des otages, bien que ce seigneur fût assisté par tous les barons de la contrée et par beaucoup de nobles lorrains. Louis ne s'illustra pas moins en prêtant le secours de ses armes à l'église d'Orléans, opprimée par Léon, châtelain de Meung ou Mehun. » Léon fut vaincu et tué.

(1102-5.) — La renommée qu'acquérait Louis exaspérait sa marâtre Bertrade. Louis, en 1102, ayant fait un voyage à la cour de Henri *Beau-Clerc,* qui venait d'être couronné roi d'Angleterre, un courrier de Bertrade suivit le prince à la piste, et remit au roi Henri des dépêches portant le sceau de Philippe, roi des Français. Henri prit lecture de ces lettres, et vit que le roi de France lui mandait d'arrêter son fils Louis, et de le garder en prison toute sa vie. Henri avait accueilli le prince français en *fils de roi, l'avait traité fort amicalement en toute circonstance,* et lui avait, à ce qu'on croit, conféré l'ordre de chevalerie. Il repoussa bien loin l'action déloyale qu'on sollicitait de lui; « il engagea Louis à se retirer en paix, et le fit reconduire en France avec ses compagnons, après les avoir honorés de grands présents. Louis, ayant ainsi découvert la perfidie de sa belle-mère, arriva fort en courroux auprès du roi Philippe, qui nia formellement avoir eu connaissance de cette criminelle trahison. Le jeune prince, enflammé de colère, conçut le projet de tuer Bertrade; mais celle-ci s'occupa de le prévenir. Elle appela d'abord trois clercs, habiles sorciers, et leur offrit une grande récompense s'ils donnaient la mort au prince par leurs maléfices : ils promirent à cette *cruelle adultère* l'accomplissement de son désir, pourvu qu'ils

pussent terminer leurs opérations diaboliques avant neuf jours ; mais, l'un d'eux ayant révélé le complot, les autres furent arrêtés, et le sortilége demeura inachevé. L'audacieuse marâtre employa ensuite des empoisonneurs : l'illustre jeune homme tomba malade, et, pendant quelques jours, ne put ni manger ni dormir. Les médecins de France échouèrent tous dans sa guérison. Alors il se présenta un certain homme qui avait longtemps séjourné chez les païens (les musulmans), et avait appris les profonds secrets de la physique sous quelques maîtres versés dans la connaissance de toutes choses. Grâce à la science de cet homme, le malade, qu'on croyait perdu sans ressource, se rétablit ; mais il demeura pâle le reste de sa vie. La marâtre, qui avait espéré placer sur le trône un de ses deux fils *adultérins*, Philippe et Flores (ou Florus), s'affligea beaucoup de la convalescence de Louis. Cependant le roi implora et supplia son fils en faveur de Bertrade, lui demanda pardon pour elle, et se rendit garant de la conduite de sa femme. Bertrade, tremblante d'effroi et couverte d'ignominie, *se soumit comme une servante* et obtint merci, et le roi céda Pontoise et le Vexin à son fils en gage de réconciliation [1]. »

(1104.) — Philippe se fit relever de son excommunication dans un concile assemblé à Paris le 2 décembre 1104, par Lambert, évêque d'Arras et légat du pape. S'étant présenté les pieds nus, la barbe et les cheveux longs et négligés, comme il était prescrit aux pénitents, il jura de cesser tout commerce charnel avec Bertrade, et fut réconcilié avec l'Église. Dès lors, il reprit les insignes de la royauté, et le clergé cessa de le tourmenter. Ber-

[1] Suger. *Vita Ludovici Grossi.*, c. 1-6. — Orderic., l. XI.

trade, néanmoins, ne tarda pas à se décorer comme lui du diadême, et porta toujours le titre de reine. Les évêques fermèrent les yeux sur les nouveaux parjures de Philippe. Cette Bertrade, sur laquelle les chroniqueurs nous ont laissé peu de détails, semble avoir eu quelque chose du génie de Frédegonde : elle fut fortement soupçonnée d'avoir fait assassiner Geoffroi Martel, fils aîné de son premier mari, Foulques le Rechin, pour assurer le comté d'Anjou à un fils qu'elle avait eu de Foulques, et qui portait le même nom que son père. Elle eut l'adresse de réconcilier ses deux maris, et l'impudence d'aller avec le second visiter le premier dans la ville d'Angers, en octobre 1106. Ce dut être un spectacle assez scandaleux que de les voir tous trois siéger à une même table dans le château, ou sur un même banc d'honneur à l'église. Elle faisait asseoir le roi à ses côtés, et Foulques à ses pieds, sur un escabeau [1].

Louis, sorti vainqueur de ses démêlés avec sa belle-mère, continuait par tous les moyens la difficile entreprise de dompter les barons du domaine. Les Truxel ou Troussel infestaient le pays au sud de Paris, comme les Montmorenci au nord. Leurs châteaux, surtout la fameuse tour de Montlhéri, commandaient la route de Paris à Orléans, et coupaient si bien les communications entre ces deux cités royales, qu'à moins d'avoir une armée pour escorte, on ne pouvait aller d'une ville à l'autre sans le bon plaisir des châtelains. La croisade délivra enfin Philippe et Louis du pire de ces dangereux voisins : Gui Troussel, châtelain de Montlhéri, s'en alla au grand pèlerinage; mais le cœur lui faillit à Antioche : il des-

[1] Orderic. l. VIII. — *Chronic. sanct. Albin. Andegav.*

cendit avec des cordes par-dessus les murailles à l'approche du terrible Kerbogha, revint chez lui, et là, chagrin et honteux, raillé de chacun à cause de sa honteuse désertion, il s'estima heureux de marier sa fille unique à un fils du roi et de Bertrade, nommé Philippe, encore enfant, avec son château pour dot. « Le roi Philippe et Louis son fils, raconte l'abbé Suger, s'en réjouirent comme si on leur eût ôté une paille de l'œil, ou comme si l'on eût brisé des barrières qui les retenaient emprisonnés. — Allons, fils Louis, disait le roi, sois attentif à bien garder cette tour, d'où sont sorties pour moi des vexations qui m'ont vieilli avant le temps, et des fraudes continuelles qui ne m'ont jamais laissé de repos. » Les maîtres de ce château savaient attirer à eux, de loin comme de près, tout ce qu'il y avait de mauvaises gens, et rien ne se faisait de mal dans le royaume qu'ils n'y eussent leur bonne part. Louis ne laissa pas l'importante position de Montlhéri entre les mains de son jeune frère : il lui donna en échange la ville et le comté de Mantes, partie de son comté de Vexin. Gui, comte de Rochefort (entre Dourdan et Limours), *homme habile et vieux guerrier*, plus heureux que son neveu Gui Troussel, était revenu de Jérusalem couvert de gloire et chargé de richesses : il aurait pu reprendre d'une terrible façon ses traditions de famille ; mais il avait rempli autrefois la principale charge de la maison du roi, celle de sénéchal : Louis rendit au comte Gui sa *sénéchaussée*, lui confia l'*administration de l'état* [1], et se fiança à sa fille, afin d'obtenir

[1] C'est-à-dire l'administration du domaine, la présidence des plaids royaux, et le premier rang entre les officiers de la couronne. Le sénéchal remplissait en même temps l'office domestique de *maître d'hôtel*, et c'était lui qui portait les plats sur la table du roi.

paix et loyal service de ce seigneur pour le comté de Rochefort et Châteaufort, *ce qui n'avait pas eu lieu jusque-là.* Cette alliance délivra, du moins momentanément, le midi de l'Ile-de-France des brigandages féodaux : l'ardeur incessante de *la croisade* servit peut-être Louis plus efficacement encore que son épée ou que sa politique.

La France impériale était toujours agitée par l'interminable Guerre des Investitures : le roi et les princes de la France royale avaient renoncé, sinon à influencer les élections ecclésiastiques, du moins à donner l'investiture aux prélats élus par la crosse et l'anneau : le roi d'Angleterre, après de longs débats, en fit autant; mais la lutte continuait dans la Germanie et la Lorraine. Le jeune Conrad, qui avait enlevé l'Italie à son père Henri IV, était mort en 1101, sans profit pour la cause de Henri; le second fils de l'empereur fut gagné, comme l'aîné, par les ennemis de son père, et se fit proclamer roi sous le nom de Henri V : la Bavière, la Saxe, presque toute la Teutonie reprit les armes. Le malheureux monarque, abandonné par ses barons, arrêté en trahison par son fils, forcé d'abdiquer, parvint à s'échapper et à se réfugier dans les provinces cis-rhénanes et le Brabant, qui lui restaient toujours fidèles, et, là, il essaya d'intéresser en sa faveur les princes *welches*, *le roi des Celtes*, ainsi qu'il nomme le roi de France dans sa lettre; mais sa santé était minée par le chagrin et les humiliations, et il mourut bientôt à Liége, le 7 août 1106. Son triste sort n'apaisa point l'implacable ressentiment du parti papal; comme il était encore sous le poids de l'excommunication, on déterra son corps, qui avait été inhumé en terre sainte, on le transporta à Spire, et, durant cinq ans entiers, on laissa ses restes maudits dans un cercueil de pierre, en dehors de

l'église. La fin déplorable de cette grande victime fut pour la papauté une victoire stérile : à peine Henri V vit-il son père expiré, et à peine fut-il affermi sur le trône, qu'il changea de rôle vis-à-vis de l'Église, et revendiqua le droit d'investiture. Pascal III fit demander une conférence au nouveau roi à ce sujet, et désigna Châlons-sur-Marne pour le lieu de la discussion : les papes s'accoutumaient à choisir leur point d'appui en France plus qu'en Italie même. Pascal fut accueilli avec les plus grands honneurs dans le duché de Bourgogne, la Touraine et le domaine royal ; les rois Philippe et Louis le saluèrent à Saint-Denis en se prosternant à ses pieds; de là, Pascal se rendit à Châlons, où il reçut l'archevêque de Trèves, le duc de Bavière, et d'autres prélats et seigneurs teutons envoyés comme ambassadeurs par Henri V.

L'archevêque de Trèves prétendit qu'on devait porter l'élection de tout évêque ou abbé à la connaissance du souverain avant de l'annoncer publiquement, et s'assurer du consentement *dudit seigneur;* que le prélat, ainsi élu *librement et sans simonie*, devait se présenter ensuite au prince, lui jurer fidélité, lui prêter foi et hommage, pour obtenir la jouissance des *régales* (c'est-à-dire des *bénéfices* ecclésiastiques octroyés par les rois), et recevoir l'investiture par la crosse et l'anneau. « Nul, dit l'ambassadeur, ne peut être admis autrement à jouir de cités, de châteaux, de péages, de fiefs quelconques relevant de la couronne. » L'évêque de Plaisance répéta, au nom du pape, toutes les objections alléguées naguère par Grégoire VII, et dans lesquelles il n'était tenu aucun compte des devoirs féodaux. La conférence se termina par une rupture complète.

— Ce n'est pas ici, dirent en partant les envoyés impé-

riaux, ce n'est pas ici, mais à Rome, et par l'épée, que se décidera ce différend.

En effet, quatre ans après, en 1111, Henri V descendit en Italie avec une puissante armée, marcha sur Rome sous prétexte de se faire couronner empereur par le pape, avec lequel il avait feint de conclure un accommodement, fit prisonnier Pascal dans l'église même de Saint-Pierre, et le contraignit d'acheter sa liberté par la reconnaissance du droit d'investiture. Mais, l'année suivante, cette concession forcée fut cassée, du consentement du pape, par un concile assemblé à Rome; puis un autre concile tenu à Vienne sur le Rhône, en l'absence de Pascal, excommunia solennellement l'empereur.

Pascal, en 1107, avant de quitter la France, avait présidé à Troyes un concile où l'on renouvela les anathêmes contre les violateurs de la trève de Dieu, et où l'on défendit de brûler les maisons des pauvres gens dans les guerres féodales. Cette assemblée fut témoin d'un incident qui ralluma la guerre dans l'intérieur du domaine royal. Louis de France obtint du pape et du concile la dissolution de son mariage avec Lucienne, fille du comte Gui de Rochefort, ce mariage n'ayant point été consommé à cause de la grande jeunesse de la fiancée. Le comte Gui, indigné de cet affront, se révolta, ainsi que plusieurs châtelains, ses amis ou ses parents : il y eut de grands faits d'armes à Gournai-sur-Marne, manoir situé à quatre ou cinq lieues à l'est de Paris. Louis y vint assiéger le châtelain Hugues de Pomponne. Gui de Rochefort avait entraîné dans son alliance un des grands vassaux, le jeune Thibaud IV, fils et successeur d'Étienne, comte de Chartres, de Blois et de Meaux. Thibaud et Gui s'avancèrent ensemble pour secourir Gournai. Louis, qui

avait déjà enlevé une île de la Marne attenante au château et les fortifications extérieures, soutint bravement le choc des hommes de la Brie, les mit en déroute, et prit Gournai. Louis marcha ensuite en Berri, nouvelle acquisition de la couronne, et y affermit l'autorité royale en soumettant par force le seigneur de Sainte-Sévère, qui refusait de remplir ses devoirs féodaux envers son suzerain.

(1108.) — « L'an de l'incarnation 1108, le roi Philippe, dit le chroniqueur, se voyant gravement malade et en danger de mort, convoqua les grands de ses états et ses amis particuliers, puis leur parla en ces termes : — Je sais que la sépulture des rois français est à Saint-Denis; mais, comme je sens que je suis un grand pécheur, je n'ose me faire inhumer auprès du corps d'un si glorieux martyr, et je tremble que mes péchés ne me livrent en proie au démon, ce qui, suivant l'histoire, est advenu à Charles Martel. J'ai toujours aimé et honoré grandement saint Benoît; j'implore humblement ce vénérable père des moines, et je désire être inhumé dans son église de Fleuri-sur-Loire; car il est clément, plein de bénignité, et propice à tous les pécheurs qui cherchent à se réconcilier avec Dieu, selon la règle qu'il a établie. » Philippe expira peu de jours après à Melun, le 29 juillet 1108, revêtu de l'habit de moine bénédictin. Avec lui finirent les rois fainéants de la troisième race. La maison de Hugues Capet allait désormais marcher à d'autres destinées. Philippe avait régné, ou du moins porté la couronne, pendant quarante-huit ans : il n'en avait guère plus de cinquante-six. Louis, surnommé l'*Éveillé, le Batailleur,* puis *le Gros,* à cause de la corpulence qu'il hérita de son père, malgré l'activité d'une vie passée sous le harnais, se fit couronner

à Orléans le dimanche qui suivit le décès de Philippe : il était seul roi de fait depuis sept à huit ans[1].

LOUIS VI[2], DIT LE GROS.

(1108-1137.)

(1108-1110.) La précipitation avec laquelle Louis s'était fait sacrer à Orléans par l'archevêque de Sens[3], cinq jours après la mort de son père, annonçait une prise de possession entourée de troubles et de périls. L'impolitique rupture de Louis avec l'audacieux Gui de Rochefort devait susciter bien des embarras à ce prince ; la prise de Gournai n'avait fait qu'irriter les Troussel et leurs alliés, et Louis, en ôtant au comte Gui la charge de sénéchal pour la donner au sire de Garlande, avait redoublé l'exaspération de ses adversaires. Bertrade tenta de tirer parti de cette révolte pour renverser Louis du trône et y placer son fils Philippe, comte de Mantes, à qui Louis avait eu l'imprudence de restituer Montlhéri. Amauri, comte de Montfort, frère de Bertrade, et

[1] Orderic., l. XI. — Suger. *Vita Ludovic. Grossi*, c. 10-12. « Il rejeta, dit son biographe et son ami Suger, l'épée de la milice du siècle pour ceindre l'épée ecclésiastique destinée à la destruction des méchants ; il reçut en même temps le sceptre et la verge, qui représentent la défense de l'Église et des pauvres, et il entoura son front du diadème, avec l'approbation du clergé et du peuple. »

[2] Nous pensons devoir, pour plus grande clarté, conserver aux rois de la troisième race le *numérotage* vulgaire, que nous n'avons point employé pour les princes mérovingiens et carolingiens. Louis-le-Gros est compté pour le sixième du nom, à partir de *Louis-le-Débonnaire*. Le nom que les hommes de langue romane, au neuvième siècle, écrivaient Lodewigs ou Lodhuwigs, était devenu, au onzième, Loys ou Loéis.

[3] L'archevêque de Reims protesta contre *l'usurpation de ses droits*.

Foulques, comte d'Anjou, successeur de Foulques-le-Rechin, entrèrent dans le complot : ils espéraient enfermer le roi entre les seigneuries de Montlhéri, de Rochefort, de Montfort, de Mantes, de Montmorenci, et l'assaillir jusque dans Paris. Mais Louis déjoua leurs projets : il cita son frère Philippe devant les pairs du duché de France, et, sur son refus de comparaître, il prit l'offensive, s'empara de Mantes et d'Arpajon, *principale place de la châtellenie de Montlhéri,* et détermina les habitants de Montlhéri à chasser les gens de Philippe et prendre pour seigneur l'un des Troussel, appelé Miles ou Milon de Brai, qui embrassa tout à coup le parti royal. Bertrade, voyant ses desseins avortés et son fils dépouillé, prit le voile de dépit, et mourut au bout de peu de temps au couvent de Haute-Bruyère, une des dépendances de Fontevrauld. Ce monastère, ou plutôt cette ville monastique si singulière, avait été fondée en 1106 dans une lande du Poitou par le mystique Robert d'Arbrisselles[1].

Les revers du prince Philippe ne terminèrent cependant pas la guerre. Gui de Rochefort, son fils Hugues de Créci, les Montmorenci, et plusieurs autres barons, continuèrent à se battre avec acharnement contre le roi, que

[1] Robert d'Arbrisselles fut le chevalier errant du monachisme ; après avoir longtemps parcouru la France, prêchant partout la réforme et la sainteté, et entraînant sur ses pas une foule de disciples des deux sexes, il avait fini par ériger à Fontevrauld un double monastère d'hommes et de femmes où se réunirent jusqu'à trois mille personnes : les *frères* étaient soumis aux *sœurs,* et les deux congrégations étaient régies par une abbesse. C'est là ce qui fut fait de plus hardi en faveur des femmes dans le sein du christianisme orthodoxe. L'institut de Fontevrauld ne fut pas condamné par le pape. Les grandes fondations se succédaient rapidement comme aux premiers siècles. En 1084, saint Bruno, archidiacre de Reims, avait établi la Grande-Chartreuse; en 1098, Cîteaux avait été institué, à cinq lieues de Dijon, par Robert, abbé de Molesme. Cette nouvelle réforme de l'ordre de Saint-Benoit rivalisa bientôt avec Cluni.

soutenaient Eudes, comte de Corbeil, le sénéchal Anselme, sire de Garlande en Brie, et ses deux frères, sages et hardis chevaliers. Eudes de Corbeil et Anselme de Garlande furent faits prisonniers par Hugues de Créci, et enfermés au château de La Ferté-Baudouin; mais Louis les délivra, et obligea Hugues à s'enfuir pour éviter d'être pris lui-même. Cette guerre de siéges, d'embuscades et d'escarmouches se prolongea plusieurs années, et se renouvela durant toute la première partie du règne de Louis-le-Gros. Par le petit nombre de troupes qu'on employait, et par la nature des faits d'armes, cette lutte offrait quelque analogie avec les dissensions féodales des derniers règnes carolingiens; mais les résultats en furent bien différents: la royauté, victorieuse ou vaincue, faisait désormais un pas en avant à chaque campagne, et puisait dans la lutte même une vigueur qui devait croître lentement, mais infailliblement.

(1111.) — La plus difficile des entreprises de Louis fut l'attaque du château du Puiset. Hugues-le-Beau, neveu du comte de Corbeil et seigneur du Puiset, profitait de la forte position qu'il occupait sur les confins de la Beauce ou pays Chartrain et de l'Orléanais, pour désoler à la fois le domaine du roi, celui de la maison de Chartres, et toutes les terres ecclésiastiques de la province. La comtesse douairière de Chartres, Adèle d'Angleterre, se rendit, avec son fils, le comte Thibaud, auprès de Louis, pour l'engager à s'unir à eux contre cet *impie déprédateur* qui pillait tous ses voisins, clercs ou laïques, et le clergé en masse requit pareillement justice contre Hugues. Louis, qui cherchait à donner à toutes ses exécutions militaires un caractère de répression légale, cita le sire du Puiset à comparaître devant ses pairs rassemblés en *par-*

lement à Melun [1]. Hugues fit défaut : le roi partit aussitôt avec ses hommes d'armes, auxquels se joignirent ceux du jeune comte Thibaud, et emporta le manoir du Puiset après plusieurs assauts meurtriers. Hugues fut emmené prisonnier et jeté dans la tour de Château-Landon.

Ce n'était pas seulement à la tête d'une troupe de chevaliers et d'archers que Louis avait assailli le Puiset : des milices d'une autre nature avaient suivi sa bannière ; les paysans des domaines ecclésiastiques que ravageait sans cesse le sire du Puiset, avaient été armés, organisés en *communautés* paroissiales, et amenés au siége par leurs curés. Un pauvre prêtre de village, conducteur d'une de ces bandes rustiques, arracha le premier les palissades ennemies et pénétra dans l'enceinte du château maudit avant les hommes d'armes. Cette intervention des masses populaires en faveur de la royauté, sous les auspices du clergé, est un des faits capitaux du règne de Louis-le-Gros : sans une telle assistance, les succès de Louis n'eussent peut-être fait que le pousser à sa perte ; ses progrès excitaient l'inquiétude de grands feudataires bien plus puissants que leur suzerain, surtout du roi d'Angleterre ; et, si Louis n'eût eu d'autre ressource que la chevalerie de son domaine, toujours prête à la révolte, il eût promptement succombé sous les coalitions qui se formèrent dix fois contre lui. En se déclarant l'appui des marchands et des laboureurs, le libérateur des grandes routes, le patron des chaumières, il fit sortir de terre des légions, mal armées et peu aguerries à la vérité, mais redoutables par leur nombre et par la violence de leurs justes ressentiments. « Louis, dit l'historien normand Orderic Vital

[1] *Parlement* (*parliamentum*), analogue à *plaid*; assemblée où l'on *parle*, où l'on discute.

(l. XI), réclama l'assistance des évêques, dans toute la France, pour réprimer la tyrannie des brigands et des séditieux; alors les évêques instituèrent en France la *communauté populaire*, afin que les prêtres (les curés) accompagnassent le roi aux siéges et aux batailles avec leurs bannières et leurs paroissiens. » Ainsi, tous les serfs d'Église (c'est d'eux seuls évidemment qu'il s'agit ici) devinrent autant de soldats du roi contre les barons : ce fut là le secret de la force de Louis-le-Gros. Ces malheureux campagnards ne combattaient pas même pour s'affranchir de leurs maîtres, mais pour défendre eux et leurs maîtres contre l'ennemi commun, contre la noblesse; dans l'excès de misère où on les avait réduits, tout ce qu'ils demandèrent d'abord, ce fut de ne plus se voir exposés journellement au pillage, à l'incendie, à la captivité, à la mort; mais leur condition s'améliora par le fait de leur armement, et, bientôt après, nos fastes provinciaux nous montrent beaucoup de villages et de bourgades participant, dans une certaine mesure, à l'affranchissement des cités. Le mouvement se communiqua des serfs de l'Église aux serfs des seigneurs laïques. Telle fut la première initiation du peuple des campagnes aux armes et à la liberté, après tant de siècles d'esclavage et de souffrance passive.

Louis avait grand besoin de ce secours extraordinaire; car il n'avait plus seulement à guerroyer contre les barons rebelles de France ou de Champagne. Une lutte inévitable, retardée jusqu'alors par la faiblesse même du roi de France et par les suites de la conquête de l'Angleterre, s'engageait peu à peu entre les deux couronnes française et anglo-normande; la jalousie des autres princes contre le monarque normand ne fut pas, il est vrai, moins propice à Louis que les *communautés* populaires.

Louis et le comte Thibaud n'avaient pas tardé à se brouiller au sujet du Puiset, leur commune conquête, que le roi voulait détruire et que le comte voulait garder. Thibaud eut recours à son oncle maternel, le puissant roi d'Angleterre, qui avait déjà eu quelques démêlés avec Louis à l'occasion de Gisors-sur-Epte. Cette forteresse commandait les frontières du Vexin normand et du Vexin français; les rois de France et les ducs de Normandie se l'étaient disputée à plusieurs reprises : on avait fini par convenir que Gisors serait neutre, et on l'avait remis en garde à un baron nommé Pains ou Païen, qui n'y devait laisser entrer ni Français ni Normands. Cependant le roi Henri parvint à surprendre Gisors en 1109. Louis alors réclama la démolition des remparts; Henri refusa. Louis convoqua ses grands vassaux : le comte de Flandre, le duc de Bourgogne et le comte d'Anjou accoururent avec des forces considérables, et les deux rois, s'avançant jusqu'aux bords de la rivière d'Epte, s'envoyèrent réciproquement des députés. Ceux de Louis proposèrent au monarque anglo-normand l'alternative de détruire les fortifications de Gisors, ou de se mesurer corps à corps avec le roi de France [1]. « Quelques Français, dit le chroniqueur, sommèrent même les deux rois de combattre sur un pont tremblant qui semblait menacer ruine. Le *seigneur Louis*, autant par légèreté que par vaillance, y consentit sur-le-champ; mais le roi des Anglais répondit : — Je n'ai pas la jambe assez sûre pour aller m'exposer ainsi à perdre, sans compensation, un noble *châtel* qui m'est si grandement utile. » Henri ac-

[1] *Robert de Jérusalem*, ainsi qu'on nommait le comte de Flandre depuis son illustre pèlerinage, avait d'abord offert de terminer le différend par un duel judiciaire où il combattrait le champion du roi Henri.

cepta la guerre, non le duel : il n'y eut point de bataille générale, mais on se fit de part et d'autre tout le mal possible pendant deux saisons. L'alliance de Robert, comte de Flandre, et du comte de Ponthieu, permit à Louis de résister à un ennemi beaucoup trop fort pour lui seul ; il finit pourtant par céder, et par octroyer en fief le château de Gisors à Guillaume, fils de Henri, moyennant l'hommage que lui fit ce jeune prince.

La paix fut courte : Thibaud de Chartres, en querelle avec Louis, obtint sans peine l'assistance du roi d'Angleterre, et la France fut de nouveau en feu. Quelques mois après la prise du Puiset, « le roi, dit Orderic, entreprit une incursion dans le pays de Meaux contre Thibaud, qui en était seigneur; attaqué vigoureusement par les gens du comte, il en tua ou jeta dans la Marne un grand nombre; mais il se vit enfin contraint de prendre la fuite. Pendant la déroute des troupes royales, le comte Robert de Flandre, qui accompagnait Louis, tomba de cheval dans un étroit sentier, et, foulé sous les pieds des coursiers, ne put se dégager lui-même : on ne le releva qu'à grand'peine, car ses membres étaient fracassés, et il expira presque aussitôt. Ce belliqueux *croisé,* qu'on avait surnommé *le Hiérosolymitain,* fut pleuré de beaucoup de gens, et ses Flamands emportèrent son corps avec un grand deuil à l'église Saint-Waast d'Arras (1111). » Robert eut pour successeur Baudouin VII, dit *Hapkin* (à la Hache), à peine âgé de dix-huit ans. Plus zélé encore que Louis de France contre les gentilshommes pillards, Baudouin de Flandre, grand justicier et ami du pauvre peuple, frappait souvent de sa main et avec sa bonne hache d'armes les nobles brigands qui tombaient à sa merci.

(1112-1115.) Louis se retrouva bientôt dans une situa-

Louis et l
brouil
que l
Thib
roi
L
r

tion assez critique. Thibaud avait renoué contre le roi la ligue des barons français : ce seigneur adroit et remuant gagna Milon de Montlhéri, en lui donnant sa sœur pour épouse; il s'unit étroitement avec les seigneurs de Dammartin, de Montjai, de Rochefort, de Créci, et avec son oncle Hugues, comte de Troyes ou de Champagne. Cernant ainsi les territoires de Paris, d'Orléans, d'Étampes et de Senlis, il reporta *dans le cœur de la France les tempêtes qui l'avaient désolée précédemment*. Le château du Puiset fut, pour la seconde fois, le théâtre de cette lutte obstinée. Eudes, comte de Corbeil, étant venu à mourir, Thibaud de Blois prétendit à sa succession ; l'héritier légitime était Hugues du Puiset, que le roi Louis retenait toujours en prison. Louis offrit la liberté à son prisonnier, pourvu qu'il cédât Corbeil à la couronne et renonçât à relever les murs du Puiset, qui avait été démantelé. Hugues promit tout ; mais, une fois libre, il se hâta de restaurer son château, et se réunit à Thibaud de Chartres. Louis raccourut de Flandre, où il était allé donner l'investiture à Baudouin Hapkin, et attaqua le Puiset avec une fougue imprudente. Hugues et Thibaud, aidés par un renfort de Normands, culbutèrent les troupes du roi et faillirent le prendre lui-même. Cependant Louis, avec sa ténacité habituelle, rallia promptement ses hommes d'armes, opéra sa jonction avec son cousin-germain Raoul, comte de Vermandois et de Valois (fils et successeur de Hugues-le-Grand), et, au bout de peu de jours, vengea sa défaite dans un second combat. Le comte Thibaud, bloqué dans le Puiset, capitula, et n'obtint la faculté de se retirer à Chartres qu'en abandonnant son allié Hugues à la discrétion du roi. Louis ruina le manoir, abattit les murailles, combla les puits,

et rasa le Puiset de fond en comble, *tel qu'un lieu dévoué à la malédiction divine.*

Cependant ce succès fut contrebalancé par l'alliance du comte d'Ajou avec le roi d'Angleterre. Foulques d'Anjou, secondé par son oncle le seigneur de Montfort, par le trop fameux Robert de Bellesme, comte d'Alençon, et par d'autres barons normands révoltés, avait inquiété les domaines du roi Henri, de manière à l'empêcher de secourir activement Thibaud de Blois ; mais Henri dompta les rebelles, prit le farouche Robert de Bellesme, et le jeta au fond d'un cachot après l'avoir fait condamner par ses pairs, les barons de Normandie, comme coupable de haute-trahison. Henri invita ensuite Foulques à une conférence au lieu appelé la Pierre-Percée, dans le pays d'Alençon, lui demanda sa fille en mariage pour le prince héritier du trône d'Angleterre, Guillaume, et le décida non-seulement à faire la paix, mais à se reconnaître vassal de la Normandie pour le comté du Maine, qu'il avait hérité de son beau-père, le comte Hélie. Louis sentit la nécessité de détourner les coups de la puissante coalition qui pouvait l'écraser : il se rendit, vers la fin de mars 1114, au château de Gisors, où Henri eut avec lui plusieurs entretiens, et ils conclurent un *traité amical, à la satisfaction universelle.* Le plus faible, comme de coutume, avait fait toutes les concessions : Louis abandonnait au monarque normand la suzeraineté du Maine, de la Bretagne et de la seigneurie de Bellesme, domaine patrimonial que le comte Robert possédait dans le Perche, hors des frontières de Normandie. Alain Fergant, duc des Bretons, avait déjà précédemment soumis sa patrie à cette suzeraineté normande si longtemps contestée, en mariant son fils Conan avec une fille naturelle du roi Henri. Le

tion assez critique. Thibaud avait renoué contre le roi la ligue des barons français : ce seigneur adroit et remuant gagna Milon de Montlhéri, en lui donnant sa sœur pour épouse; il s'unit étroitement avec les seigneurs de Dammartin, de Montjai, de Rochefort, de Créci, et avec son oncle Hugues, comte de Troyes ou de Champagne. Cernant ainsi les territoires de Paris, d'Orléans, d'Étampes et de Senlis, *il reporta dans le cœur de la France les tempêtes qui l'avaient désolée précédemment*. Le château du Puiset fut, pour la seconde fois, le théâtre de cette lutte obstinée. Eudes, comte de Corbeil, étant venu à mourir, Thibaud de Blois prétendit à sa succession ; l'héritier légitime était Hugues du Puiset, que le roi Louis retenait toujours en prison. Louis offrit la liberté à son prisonnier, pourvu qu'il cédât Corbeil à la couronne et renonçât à relever les murs du Puiset, qui avait été démantelé. Hugues promit tout ; mais, une fois libre, il se hâta de restaurer son château, et se réunit à Thibaud de Chartres. Louis raccourut de Flandre, où il était allé donner l'investiture à Baudouin Hapkin, et attaqua le Puiset avec une fougue imprudente. Hugues et Thibaud, aidés par un renfort de Normands, culbutèrent les troupes du roi et faillirent le prendre lui-même. Cependant Louis, avec sa ténacité habituelle, rallia promptement ses hommes d'armes, opéra sa jonction avec son cousin-germain Raoul, comte de Vermandois et de Valois (fils et successeur de Hugues-le-Grand), et, au bout de peu de jours, vengea sa défaite dans un second combat. Le comte Thibaud, bloqué dans le Puiset, capitula, et n'obtint la faculté de se retirer à Chartres qu'en abandonnant son allié Hugues à la discrétion du roi. Louis ruina le manoir, abattit les murailles, combla les puits,

et rasa le Puiset de fond en comble, *tel qu'un lieu dévoué à la malédiction divine.*

Cependant ce succès fut contrebalancé par l'alliance du comte d'Ajou avec le roi d'Angleterre. Foulques d'Anjou, secondé par son oncle le seigneur de Montfort, par le trop fameux Robert de Bellesme, comte d'Alençon, et par d'autres barons normands révoltés, avait inquiété les domaines du roi Henri, de manière à l'empêcher de secourir activement Thibaud de Blois; mais Henri dompta les rebelles, prit le farouche Robert de Bellesme, et le jeta au fond d'un cachot après l'avoir fait condamner par ses pairs, les barons de Normandie, comme coupable de haute-trahison. Henri invita ensuite Foulques à une conférence au lieu appelé la Pierre-Percée, dans le pays d'Alençon, lui demanda sa fille en mariage pour le prince héritier du trône d'Angleterre, Guillaume, et le décida non-seulement à faire la paix, mais à se reconnaître vassal de la Normandie pour le comté du Maine, qu'il avait hérité de son beau-père, le comte Hélie. Louis sentit la nécessité de détourner les coups de la puissante coalition qui pouvait l'écraser : il se rendit, vers la fin de mars 1114, au château de Gisors, où Henri eut avec lui plusieurs entretiens, et ils conclurent un *traité amical, à la satisfaction universelle.* Le plus faible, comme de coutume, avait fait toutes les concessions : Louis abandonnait au monarque normand la suzeraineté du Maine, de la Bretagne et de la seigneurie de Bellesme, domaine patrimonial que le comte Robert possédait dans le Perche, hors des frontières de Normandie. Alain Fergant, duc des Bretons, avait déjà précédemment soumis sa patrie à cette suzeraineté normande si longtemps contestée, en mariant son fils Conan avec une fille naturelle du roi Henri. Le

tion assez critique. Thibaud avait renoué contre le roi la ligue des barons français : ce seigneur adroit et remuant gagna Milon de Montlhéri, en lui donnant sa sœur pour épouse; il s'unit étroitement avec les seigneurs de Dammartin, de Montjai, de Rochefort, de Créci, et avec son oncle Hugues, comte de Troyes ou de Champagne. Cernant ainsi les territoires de Paris, d'Orléans, d'Étampes et de Senlis, *il reporta dans le cœur de la France les tempêtes qui l'avaient désolée précédemment*. Le château du Puiset fut, pour la seconde fois, le théâtre de cette lutte obstinée. Eudes, comte de Corbeil, étant venu à mourir, Thibaud de Blois prétendit à sa succession; l'héritier légitime était Hugues du Puiset, que le roi Louis retenait toujours en prison. Louis offrit la liberté à son prisonnier, pourvu qu'il cédât Corbeil à la couronne et renonçât à relever les murs du Puiset, qui avait été démantelé. Hugues promit tout; mais, une fois libre, il se hâta de restaurer son château, et se réunit à Thibaud de Chartres. Louis raccourut de Flandre, où il était allé donner l'investiture à Baudouin Hapkin, et attaqua le Puiset avec une fougue imprudente. Hugues et Thibaud, aidés par un renfort de Normands, culbutèrent les troupes du roi et faillirent le prendre lui-même. Cependant Louis, avec sa ténacité habituelle, rallia promptement ses hommes d'armes, opéra sa jonction avec son cousin-germain Raoul, comte de Vermandois et de Valois (fils et successeur de Hugues-le-Grand), et, au bout de peu de jours, vengea sa défaite dans un second combat. Le comte Thibaud, bloqué dans le Puiset, capitula, et n'obtint la faculté de se retirer à Chartres qu'en abandonnant son allié Hugues à la discrétion du roi. Louis ruina le manoir, abattit les murailles, combla les puits,

et rasa le Puiset de fond en comble, *tel qu'un lieu dévoué à la malédiction divine*.

Cependant ce succès fut contrebalancé par l'alliance du comte d'Ajou avec le roi d'Angleterre. Foulques d'Anjou, secondé par son oncle le seigneur de Montfort, par le trop fameux Robert de Bellesme, comte d'Alençon, et par d'autres barons normands révoltés, avait inquiété les domaines du roi Henri, de manière à l'empêcher de secourir activement Thibaud de Blois; mais Henri dompta les rebelles, prit le farouche Robert de Bellesme, et le jeta au fond d'un cachot après l'avoir fait condamner par ses pairs, les barons de Normandie, comme coupable de haute-trahison. Henri invita ensuite Foulques à une conférence au lieu appelé la Pierre-Percée, dans le pays d'Alençon, lui demanda sa fille en mariage pour le prince héritier du trône d'Angleterre, Guillaume, et le décida non-seulement à faire la paix, mais à se reconnaître vassal de la Normandie pour le comté du Maine, qu'il avait hérité de son beau-père, le comte Hélie. Louis sentit la nécessité de détourner les coups de la puissante coalition qui pouvait l'écraser : il se rendit, vers la fin de mars 1114, au château de Gisors, où Henri eut avec lui plusieurs entretiens, et ils conclurent un *traité amical, à la satisfaction universelle*. Le plus faible, comme de coutume, avait fait toutes les concessions : Louis abandonnait au monarque normand la suzeraineté du Maine, de la Bretagne et de la seigneurie de Bellesme, domaine patrimonial que le comte Robert possédait dans le Perche, hors des frontières de Normandie. Alain Fergant, duc des Bretons, avait déjà précédemment soumis sa patrie à cette suzeraineté normande si longtemps contestée, en mariant son fils Conan avec une fille naturelle du roi Henri. Le

tion assez critique. Thibaud avait renoué contre le roi la ligue des barons français : ce seigneur adroit et remuant gagna Milon de Montlhéri, en lui donnant sa sœur pour épouse; il s'unit étroitement avec les seigneurs de Dammartin, de Montjai, de Rochefort, de Créci, et avec son oncle Hugues, comte de Troyes ou de Champagne. Cernant ainsi les territoires de Paris, d'Orléans, d'Étampes et de Senlis, *il reporta dans le cœur de la France les tempêtes qui l'avaient désolée précédemment*. Le château du Puiset fut, pour la seconde fois, le théâtre de cette lutte obstinée. Eudes, comte de Corbeil, étant venu à mourir, Thibaud de Blois prétendit à sa succession; l'héritier légitime était Hugues du Puiset, que le roi Louis retenait toujours en prison. Louis offrit la liberté à son prisonnier, pourvu qu'il cédât Corbeil à la couronne et renonçât à relever les murs du Puiset, qui avait été démantelé. Hugues promit tout; mais, une fois libre, il se hâta de restaurer son château, et se réunit à Thibaud de Chartres. Louis raccourut de Flandre, où il était allé donner l'investiture à Baudouin Hapkin, et attaqua le Puiset avec une fougue imprudente. Hugues et Thibaud, aidés par un renfort de Normands, culbutèrent les troupes du roi et faillirent le prendre lui-même. Cependant Louis, avec sa ténacité habituelle, rallia promptement ses hommes d'armes, opéra sa jonction avec son cousin-germain Raoul, comte de Vermandois et de Valois (fils et successeur de Hugues-le-Grand), et, au bout de peu de jours, vengea sa défaite dans un second combat. Le comte Thibaud, bloqué dans le Puiset, capitula, et n'obtint la faculté de se retirer à Chartres qu'en abandonnant son allié Hugues à la discrétion du roi. Louis ruina le manoir, abattit les murailles, combla les puits,

et rasa le Puiset de fond en comble, *tel qu'un lieu dévoué à la malédiction divine.*

Cependant ce succès fut contrebalancé par l'alliance du comte d'Ajou avec le roi d'Angleterre. Foulques d'Anjou, secondé par son oncle le seigneur de Montfort, par le trop fameux Robert de Bellesme, comte d'Alençon, et par d'autres barons normands révoltés, avait inquiété les domaines du roi Henri, de manière à l'empêcher de secourir activement Thibaud de Blois; mais Henri dompta les rebelles, prit le farouche Robert de Bellesme, et le jeta au fond d'un cachot après l'avoir fait condamner par ses pairs, les barons de Normandie, comme coupable de haute-trahison. Henri invita ensuite Foulques à une conférence au lieu appelé la Pierre-Percée, dans le pays d'Alençon, lui demanda sa fille en mariage pour le prince héritier du trône d'Angleterre, Guillaume, et le décida non-seulement à faire la paix, mais à se reconnaître vassal de la Normandie pour le comté du Maine, qu'il avait hérité de son beau-père, le comte Hélie. Louis sentit la nécessité de détourner les coups de la puissante coalition qui pouvait l'écraser : il se rendit, vers la fin de mars 1114, au château de Gisors, où Henri eut avec lui plusieurs entretiens, et ils conclurent un *traité amical, à la satisfaction universelle.* Le plus faible, comme de coutume, avait fait toutes les concessions : Louis abandonnait au monarque normand la suzeraineté du Maine, de la Bretagne et de la seigneurie de Bellesme, domaine patrimonial que le comte Robert possédait dans le Perche, hors des frontières de Normandie. Alain Fergant, duc des Bretons, avait déjà précédemment soumis sa patrie à cette suzeraineté normande si longtemps contestée, en mariant son fils Conan avec une fille naturelle du roi Henri. Le

tion assez critique. Thibaud avait renoué contre le roi la ligue des barons français : ce seigneur adroit et remuant gagna Milon de Montlhéri, en lui donnant sa sœur pour épouse; il s'unit étroitement avec les seigneurs de Dammartin, de Montjai, de Rochefort, de Créci, et avec son oncle Hugues, comte de Troyes ou de Champagne. Cernant ainsi les territoires de Paris, d'Orléans, d'Étampes et de Senlis, *il reporta dans le cœur de la France les tempêtes qui l'avaient désolée précédemment*. Le château du Puiset fut, pour la seconde fois, le théâtre de cette lutte obstinée. Eudes, comte de Corbeil, étant venu à mourir, Thibaud de Blois prétendit à sa succession; l'héritier légitime était Hugues du Puiset, que le roi Louis retenait toujours en prison. Louis offrit la liberté à son prisonnier, pourvu qu'il cédât Corbeil à la couronne et renonçât à relever les murs du Puiset, qui avait été démantelé. Hugues promit tout; mais, une fois libre, il se hâta de restaurer son château, et se réunit à Thibaud de Chartres. Louis raccourut de Flandre, où il était allé donner l'investiture à Baudouin Hapkin, et attaqua le Puiset avec une fougue imprudente. Hugues et Thibaud, aidés par un renfort de Normands, culbutèrent les troupes du roi et faillirent le prendre lui-même. Cependant Louis, avec sa ténacité habituelle, rallia promptement ses hommes d'armes, opéra sa jonction avec son cousin-germain Raoul, comte de Vermandois et de Valois (fils et successeur de Hugues-le-Grand), et, au bout de peu de jours, vengea sa défaite dans un second combat. Le comte Thibaud, bloqué dans le Puiset, capitula, et n'obtint la faculté de se retirer à Chartres qu'en abandonnant son allié Hugues à la discrétion du roi. Louis ruina le manoir, abattit les murailles, combla les puits,

et rasa le Puiset de fond en comble, *tel qu'un lieu dévoué à la malédiction divine*.

Cependant ce succès fut contrebalancé par l'alliance du comte d'Ajou avec le roi d'Angleterre. Foulques d'Anjou, secondé par son oncle le seigneur de Montfort, par le trop fameux Robert de Bellesme, comte d'Alençon, et par d'autres barons normands révoltés, avait inquiété les domaines du roi Henri, de manière à l'empêcher de secourir activement Thibaud de Blois; mais Henri dompta les rebelles, prit le farouche Robert de Bellesme, et le jeta au fond d'un cachot après l'avoir fait condamner par ses pairs, les barons de Normandie, comme coupable de haute-trahison. Henri invita ensuite Foulques à une conférence au lieu appelé la Pierre-Percée, dans le pays d'Alençon, lui demanda sa fille en mariage pour le prince héritier du trône d'Angleterre, Guillaume, et le décida non-seulement à faire la paix, mais à se reconnaître vassal de la Normandie pour le comté du Maine, qu'il avait hérité de son beau-père, le comte Hélie. Louis sentit la nécessité de détourner les coups de la puissante coalition qui pouvait l'écraser : il se rendit, vers la fin de mars 1114, au château de Gisors, où Henri eut avec lui plusieurs entretiens, et ils conclurent un *traité amical, à la satisfaction universelle*. Le plus faible, comme de coutume, avait fait toutes les concessions : Louis abandonnait au monarque normand la suzeraineté du Maine, de la Bretagne et de la seigneurie de Bellesme, domaine patrimonial que le comte Robert possédait dans le Perche, hors des frontières de Normandie. Alain Fergant, duc des Bretons, avait déjà précédemment soumis sa patrie à cette suzeraineté normande si longtemps contestée, en mariant son fils Conan avec une fille naturelle du roi Henri. Le

roi Louis épousa, l'année suivante, Adélaïde de Maurienne, sœur d'Amé III, comte de Maurienne et de Savoie (1115).

(1112-1120.) Les événements qui se passèrent dans les provinces d'outre-Loire, durant les premières années du douzième siècle, sont peu connus. Les Aquitains et les Provençaux de cette époque n'ont point de grandes chroniques comme les Français et les Normands; la poésie chez eux étouffe l'histoire. Il y eut quelques mutations dans les principales seigneuries : la partie de la Provence au nord de la Durance, qu'on nommait la *marche* de Provence, et qui renfermait le Valentinois, le Diois, le Venaissin et les Hautes-Alpes, avait été réunie par Raymond de Toulouse à ses vastes possessions; le reste de cette contrée passa par mariage sous la domination de Raymond-Béranger III, comte de Barcelonne (en 1112), ainsi que la vicomté de Gévaudan. Une maison princière d'outre-Pyrénées vint rivaliser ainsi dans la Gaule méridionale avec les familles de Poitiers et de Toulouse, et les liens étroits qui unissaient nos provinces du sud à la Catalogne et à l'Aragon se trouvèrent encore resserrés. Les mœurs et la langue étaient semblables des deux côtés des montagnes : la langue d'oc et ses troubadours florissaient à Barcelonne, aussi bien qu'à Arles et à Marseille. Le prince catalan eut cependant à disputer la Provence contre la famille indigène des comtes de Baux, qui se disait descendue de l'antique race des Balthes[1], et prétendait avoir des droits à la moitié du comté. La guerre fut prolongée avec des chances diverses. Les Baux dominaient aux bords de la Durance, dans le haut-pays; les Catalans, dans les grandes villes et sur la côte.

[1] La famille royale des Wisigoths.

Bertrand de Saint-Gilles, comte de Toulouse, suivant les traces de son père, le grand comte Raymond, était allé mourir dans la Terre-Sainte en 1112, après avoir érigé aux bords du Rhône un hospice destiné à recueillir les pèlerins qui entreprendraient ou auraient accompli le voyage de Palestine : l'hôpital de Saint-Gilles, érigé depuis en grand-prieuré des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, fut la plus ancienne maison appartenant en Europe à cet ordre célèbre. Ce dévouement héréditaire des comtes de Toulouse à la cause de la croisade affaiblissait singulièrement la puissance de leur maison : après la mort de Bertrand, elle ne fut plus représentée que par deux enfants, Pons, comte de Tripoli en Syrie, fils de Bertrand, et Alphonse-Jourdain, dernier fils du grand Raymond, né pendant la vieillesse de son père. Alphonse-Jourdain eut toutes les possessions de France ; mais le duc d'Aquitaine, revenant sur d'anciennes prétentions, envahit de nouveau Toulouse et tous les domaines toulousains à l'ouest du Rhône (1114).

Alphonse se réfugia dans la Marche de Provence ; après diverses aventures, l'enfant, devenu homme, réussit, en 1120, à recouvrer ses terres sur Guilhem IX et à relever sa maison.

Tandis que ces querelles dynastiques agitaient le midi sans beaucoup de retentissement, les régions entre la Loire et la Somme étaient en proie à deux grandes crises politiques et sociales qui coïncidaient sans se confondre , l'une était la lutte de la royauté, assistée par le clergé, contre le baronage ; l'autre était la formation des COMMUNES, l'affranchissement de la bourgeoisie.

(1096-1136.) De la Flandre, de la Normandie, du Maine, la révolution bourgeoise gagnait enfin les sei-

gneuries ecclésiastiques et laïques de la France proprement dite, demeurée jusqu'alors en arrière : depuis le signal donné par le Mans en 1070, la fermentation n'avait pas cessé dans les villes françaises ; les seigneurs voulaient traiter en serfs tout ce qui n'était pas noble; mais « les bourgeois, par leurs fréquentes émeutes, par leurs ligues offensives et défensives, prouvaient que le servage des campagnes n'était pas fait pour les villes. De temporaires qu'elles étaient d'abord, ces associations de défense mutuelle devinrent permanentes ; on s'avisa de les garantir par une organisation administrative et judiciaire, et la révolution fut accomplie [1]. » Ces hommes libres et ces hommes de *poëste*, ces vilains et ces mainmortables, qui souvent, dans une même cité, étaient possédés par indivis ou partagés comme des troupeaux entre quatre ou cinq seigneurs, mirent en commun leurs bras et leurs âmes ; il se saisirent par force ou par surprise des tours et des murailles de leurs propres villes ; ils se réunirent en armes sur les places publiques, et là, en face du soleil, ils se jurèrent assistance et fraternité : ils élurent des mayeurs (maire, *majores*), des échevins [2], des pairs, des jurés [3], chargés de veiller au maintien de cette sainte *conjuration ;* ils promirent de n'épargner ni biens, ni veilles, ni sang, pour échapper au despotisme de leurs maîtres ;

[1] Augustin Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, p. 265, édition de 1830.

[2] Nom dérivé des *skepen*, les anciens magistrats de Charlemagne.

[3] Les maires et échevins étaient le pouvoir exécutif ; les pairs, les jurés, formaient le conseil de la commune ; on les appelait *jurés* ou *jurats*, à cause de leur serment ; le nom de *pairs*, appliqué aux élus du peuple, indiquait que les bourgeois ne se reconnaissaient plus justiciables des officiers de leurs seigneurs ; qu'ils voulaient, comme les nobles, être jugés par leurs *pairs*, par leurs égaux, et réclamaient le bénéfice de ce grand principe d'équité et de liberté, qui, proclamé dans la France féodale, étouffé dans la France monarchique, a triomphé enfin dans la France démocratique des temps modernes.

et, non contents de se défendre à l'abri des barricades de leurs rues, fermées par des chaines de fer, ou derrière les murs épais de leurs maisons changées en forteresses, ils prirent courageusement l'offensive contre ces sombres châteaux, ces fières résidences seigneuriales, qui commandaient leurs villes, et devant lesquelles avaient si longtemps tremblé leurs pères. Les villes ne se coalisèrent point d'une part et les seigneurs de l'autre; la lutte n'eut point un caractère si large et si simple; chaque commune, chaque seigneur, agit pour son compte; il y eut autant de révolutions ou de tentatives de révolution qu'il y avait de cités; mais partout le but fut le même : partout on combattit et on négocia pour substituer le régime régulier d'une *charte*, d'une constitution écrite, au régime de désordre et de violence sous lequel on vivait; on lutta dans la France du douzième siècle, pour des constitutions municipales, comme on lutte dans l'Europe moderne pour des constitutions nationales [1]. Les circonstances et les résultats se diversifièrent à l'infini : ici, on conquit la charte communale par le fer; là, on l'acheta à prix d'or; ailleurs, le seigneur prévint la guerre civile par un octroi volontaire; dans d'autres lieux, enfin, les efforts de la bourgeoisie ne furent point heureux; mais les villes les moins favorisées finirent toujours par obtenir quelques priviléges, quelques franchises partielles, quelques statuts de corporations, à défaut d'une charte de commune, l'objet suprême des vœux des populations urbaines. Ce mot de COMMUNE avait sur les passions des hommes de ce temps un effet vraiment magique; il enflammait toutes les âmes d'enthousiasme ou de colère. La plupart des barons avaient en horreur

[1] Augustin Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, p. 266, édit. de 1836.

ce nom abominable, et les mêmes prélats qui armaient volontiers leurs paysans contre les nobles spoliateurs de l'Église, ne voyaient qu'avec indignation les coalitions des citadins. Se soustraire aux prises et tailles arbitraires des évêques, des chapitres et des abbés, c'était révolte contre les sacrés canons, c'était hérésie ou peu s'en faut. Ives, évêque de Chartres, l'oracle de l'église gallicane en ce temps-là, déclarait hautement, dans une lettre écrite de 1096 à 1099, que les clercs n'étaient point obligés à tenir les serments extorqués par les *ligues tumultueuses* des bourgeois. « Commune, dit dans ses mémoires l'abbé Guibert de Nogent, commune est un nouveau et très-méchant mot, et voici ce qu'on entend par ce mot : Les *hommes de chef* (*capite censi*, gens soumis au cens) ne paient plus qu'une fois l'an à leur seigneur la redevance à laquelle ils sont assujettis ; s'ils commettent quelque délit, ils en sont quittes pour une amende (*pensio*, une compensation) légalement fixée [1], et, quant aux autres levées d'argent qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont entièrement exempts. » Un impôt annuel et une jurisprudence régulière [2], au lieu d'exactions illimitées et de châtiments fiscaux, tel est en effet le but des coalitions bourgeoises ; les moyens d'atteindre ce but et de s'y maintenir, ce sont la possession des remparts de la ville, les barrières et les portes intérieures qui protégent chaque quartier, chaque rue, et le

[1] Entre les principales sources des revenus seigneuriaux figuraient les amendes exorbitantes et arbitraires que les juridictions féodales infligeaient aux délinquants : les compensations invariables des vieilles lois barbares étaient tout-à-faits tombées en désuétude.

[2] On n'obtint pas toujours le jugement par les *pairs* tel qu'on le souhaitait, et il y eut des luttes continuelles entre les *justices* seigneuriales et communales ; mais l'abolition des amendes arbitraires fut conquise presque partout.

trésor commun, et la milice permanente, et les magistrats municipaux chargés de prévoir et de repousser le péril : les insignes de la commune sont le sceau républicain gardé dans la maison-de-ville pour sceller les actes municipaux, et la bannière aux armes de la ville, et surtout la tour des signaux, le beffroi, où les *guetteurs* veillent éternellement, et du haut duquel éclate la voix mugissante du *tocsin* (*toque-seing*, frappe-signal) lorsqu'un danger menace la cité [1].

L'instinct des deux partis ne se trompait pas : c'était en effet un grand nom que le nom de commune, et l'idée qu'il contenait en germe devait briser un jour la féodalité et l'aristocratie ; ce n'était rien moins que l'application de la fraternité et de l'égalité chrétiennes à l'ordre politique, que la création d'un nouveau principe de gouvernement, la volonté générale, l'unité dans l'égalité ! Ces petites *communions* locales étaient l'emblême et le présage de la grande *communion* nationale destinée à remplacer l'ordre hiérarchique et les distinctions héréditaires du moyen âge.

L'histoire abrégée de quelques fondations de communes, et quelques extraits de leurs chartes, révéleront mieux la physionomie si variée de cette grande crise, que ne le peuvent faire des considérations générales.

La partie de la France proprement dite où commença la révolution communale, et où elle eut le plus de retentissement, fut la contrée nommée plus tard Picardie,

[1] A cet appel, chacun devait, sous peine d'amende, se rendre en armes sur la place publique. Les tours de beffroi, ces donjons de la liberté, furent pour les bourgeois du moyen âge des édifices aussi sacrés que les clochers des cathédrales : lorsque l'art monumental eut atteint tout son développement, les grandes communes d'Italie et des Pays-Bas firent de leurs beffrois de véritables merveilles d'architecture.

qui avoisine la Somme, l'Oise et l'Aisne, et qui formait les évêchés de Beauvais, Noyon et Laon, les comtés et évêchés d'Amiens et de Soissons, les comtés de Vermandois et de Ponthieu. Les circonstances de l'établissement des communes sont mieux connues là que partout ailleurs, et les historiens monarchiques ont attaché plus d'importance à en conserver le souvenir, à cause de l'intervention qu'exerça la couronne dans les démêlés des bourgeois de ce pays contre leurs suzerains. C'est cette intervention, manifestée dans sept ou huit cités tout au plus, et d'une manière très-irrégulière et très-contradictoire, qui a longtemps valu à Louis-le-Gros le renom peu mérité de fondateur des communes. Les communes ne furent fondées par personne : elles se fondèrent elles-mêmes, sauf à faire ensuite reconnaître et ratifier leur existence par les pouvoirs qui dominaient la France.

Cambrai, sans cesse excité à la liberté par l'exemple des villes de Flandre, réagissait à son tour sur les cités françaises. Les Cambraisiens, subjugués par trahison en 1076, avaient profité de la Guerre des Investitures pour s'affranchir de nouveau, aidés par le comte de Flandre, ennemi de l'empereur ; mais, le comte s'étant accommodé avec Henri, *l'empereur vint à Cambrai très-terriblement*, avec une très-grande armée, et força les citoyens *à requérir merci*. A la prière de l'évêque lui-même et des princes de l'armée impériale, il ne punit pas les rebelles aussi rigoureusement qu'il se le proposait; mais il leur commanda de lui apporter la charte de commune qu'ils avaient rédigée, la déchira, et les força de jurer *que jamais autre ne feroient*. Ce serment, extorqué par la violence, fut bientôt oublié ; la commune de Cambrai fut restaurée sur les bases les plus

larges, malgré les efforts des évêques. « Que dire de la liberté de cette ville? s'écrie un ancien écrivain : ni l'évêque ni l'empereur n'y peuvent lever de taxes; aucun tribut n'y est exigé, et l'on n'en fait jamais sortir la milice, si ce n'est pour la défense de la cité. » La commune de Cambrai était régie par un corps de quatre-vingts *jurés*, qu'élisaient tous les citoyens, et qui, chaque jour, tenaient conseil dans un hôtel-de-ville appelé *la maison du jugement*. Chacun de ces jurés s'engageait à entretenir un valet et un cheval de selle, afin d'être toujours prêt à se rendre sans retard partout où l'appelleraient les devoirs de sa charge; car ces magistrats remplissaient tout à la fois les fonctions de juges, d'administrateurs et de chefs militaires. La division des pouvoirs était une idée trop complexe pour les bourgeois du moyen âge; et, d'ailleurs, cette concentration de la force publique était nécessitée par l'état de siége incessant où se trouvait en quelque sorte toute commune.

Souvent attaquée, deux fois vaincue et abolie de nouveau (en 1138 et en 1180), la commune de Cambrai se releva toujours plus indomptée dans tout le cours du moyen âge, et chassa plusieurs fois évêques et chanoines, lorsqu'ils voulaient porter atteinte à ses franchises [1].

Les villes françaises du nord, longtemps avant de s'ériger en communes, étaient en proie à des troubles continuels : les bourgeois faisaient fréquemment avec les seigneurs des pactes, qui, n'étant pas garantis par l'organisation d'une force permanente, n'étaient jamais observés; une anarchie sanglante désolait les villes qui avaient plusieurs suzerains, les seigneurs étant toujours en que-

[1] *Chroniq. de Cambrai*, dans les *Hist. des Gaules et de la France*, t. XIII.

relle, et les bourgeois prenant parti pour celle des factions belligérantes qui promettait quelque amélioration à leur sort. Ils se lassèrent de combattre pour les intérêts des autres, et prirent les armes pour leur propre compte.

A Beauvais, le principal seigneur était l'évêque : le chapitre avait sa juridiction et sa seigneurie distinctes de celles du prélat, et le châtelain, officier sans doute d'origine royale, qui résidait dans un portail flanqué de tours, à l'entrée de la ville, prétendait aussi avoir droit de lever des péages et des exactions, et d'exercer une certaine juridiction sur les habitants. Les évêques et les châtelains guerroyaient sans cesse entre eux, et le chapitre ne vivait guère mieux avec les évêques que ceux-ci avec les châtelains. Ces longs désordres déterminèrent l'insurrection des bourgeois, qui se levèrent tumultueusement en armes, occupèrent les hautes et fortes murailles de la ville, et se prêtèrent les uns aux autres le *serment de la commune* (*conjuratio communionis*). D'après une lettre du célèbre Ives de Chartres[1], cet événement eut lieu de 1096 à 1099, et l'évêque Ansel ne s'y opposa point : il jura d'observer la constitution municipale que s'étaient donnée les bourgeois, et fit cause commune avec eux contre le châtelain et contre les chanoines ; ceux-ci disputaient aux citoyens la possession d'un des nombreux cours d'eau qui sillonnaient Beauvais et qui lui avaient fait donner le nom de *Ville-des-Ponts* (*Villa Pontium*). Les troubles ne cessèrent pas : les chanoines ne renoncèrent point à leurs prétentions, à leurs habitudes violentes et tracassières ; le châtelain se maintint dans sa forteresse ; mais la commune subsista, et les successeurs de l'évêque Ansel, moins po-

[1] *Hist. des Gaules et de la France*, t. XV, p. 108.

pulaires que lui, s'efforcèrent en vain d'abolir la constitution municipale. On ne possède point la charte originale de Beauvais, mais seulement une confirmation royale donnée par le fils de Louis-le-Gros, Louis VII, laquelle reproduit probablement à peu près la teneur des dispositions primitives. En voici quelques articles :

« Tous les hommes domiciliés dans l'enceinte du mur de ville (*lorica*, la cuirasse de la ville) et dans les faubourgs, de quelque seigneur que relève le terrain où ils habitent, prêteront serment à la commune. Dans toute l'étendue de la ville, chacun prêtera secours aux autres, loyalement et selon son pouvoir. — Treize *pairs* seront élus par la commune[1]. — Tous ceux qui ont juré la commune jureront d'obéir aux pairs et de prêter main-forte à leurs décisions. — Si quelqu'un *forfait* envers un membre de la commune, les pairs, sur la plainte qui leur en sera portée, feront justice *du corps et des biens* du coupable. — Si le coupable se réfugie dans quelque château, les pairs parlementeront avec le seigneur châtelain ; et, si satisfaction leur est donnée de l'ennemi de la commune, cela suffira ; mais, si le seigneur refuse satisfaction, ils se feront justice à eux-mêmes sur les biens et sur les hommes dudit seigneur. — Nul homme de la commune ne devra prêter ni *créancer* son argent aux ennemis de la commune, tant qu'il y aura guerre avec eux ; s'il le fait, il sera parjure, et justice sera faite de lui, selon que les pairs en décideront. — S'il arrive que le corps des bourgeois marche hors de la ville contre les ennemis, nul n'entrera en pourparler avec lesdits ennemis, si ce n'est avec le consentement des pairs. — Pour aucune cause, la présente

[1] En 1182, on ajouta aux pairs un ou deux mayeurs ou maires, élus par tous les citoyens entre les treize pairs. Les maires furent les présidents des pairs.

charte ne sera transférée hors des murs de la ville, etc., etc. »

Les *ennemis* dont il s'agit ici sont les barons du voisinage et leurs hommes d'armes, toujours disposés à attaquer et à piller les bourgeois, qui sortaient parfois en masse pour aller tirer vengeance des insultes féodales et assaillir les manoirs du canton. Les pairs de Beauvais ont, comme on voit, droit de haute et basse justice.

A peine la commune de Beauvais avait-elle surgi, que le contre-coup s'en fit ressentir dans toute la contrée : en 1102, Raoul, comte de Vermandois, venait de succéder à son père Hugues-le-Grand, mort en Asie : Raoul, inquiet de l'agitation qui régnait parmi les habitants de Saint-Quentin, leur octroya une charte de commune, et prévint ainsi des réclamations faites à la pointe de l'épée. Cet acte politique fut entouré d'une grande solennité : tous les pairs de Vermandois, c'est-à-dire les barons relevant immédiatement du comte et composant sa cour de justice, tous les clercs et tous les chevaliers, jurèrent de maintenir fermement cette charte, faisant seulement réserve, les clercs, des droits de leur ordre, les nobles, de la foi qu'ils devaient au comte. Le corps municipal de Saint-Quentin se composa d'un mayeur (*major*), de deux ou trois échevins ou juges, et d'un certain nombre de jurés, choisis à l'instar de ceux de Cambrai. Voici les principales dispositions de la charte saint-quentinoise :

« Les hommes de cette commune demeureront entièrement libres de leurs personnes et de leurs biens : ni nous, ni aucun autre (c'est le comte Raoul qui parle), ne pourrons réclamer d'eux quoi que ce soit, si ce n'est par jugement des échevins ; ni nous, ni aucun autre, ne ré-

clamerons le droit de main-morte sur aucun d'entre eux[1]. — Si quelqu'un a commis un délit dont plainte soit faite pardevant le mayeur et les jurés, la maison du malfaiteur sera démolie[2], ou il paiera pour racheter sa maison, à la volonté du mayeur et des jurés. La rançon des maisons à démolir servira à la réparation des murs et fortifications de la ville. Si le malfaiteur n'a pas de maison, il sera banni de la ville, ou paiera de son argent pour l'entretien des fortifications. —Quiconque aura *forfait* à la commune, le mayeur pourra le sommer de comparaître en justice; et, s'il ne se rend pas à la sommation, le mayeur pourra le bannir : le banni ne rentrera dans la ville que par la volonté du mayeur et des jurés. Si le malfaiteur a une maison dans la *banlieue*[3], le mayeur et les gens de la ville pourront l'abattre, et, si elle est fortifiée de manière à ne pouvoir être abattue par eux, nous leur prêterons secours et main-forte.—Si un homme étranger vient en cette ville afin d'entrer dans la commune, de quelque seigneurie qu'il soit, tout ce qu'il aura apporté sera sauf, et tout ce qu'il aura laissé sur la terre de son seigneur sera audit seigneur, excepté son héritage, pourvu qu'il en ait disposé sans porter atteinte au droit du seigneur (c'est-à-dire apparemment que le mobilier délaissé devait appartenir au seigneur, et les immeubles aux héritiers désignés

[1] Sur la main-morte, voyez t. III, p. 194.

[2] Ce genre de châtiment est remarquable : c'est une sorte de symbole en action; en démolissant la maison, on supprimait les droits civils, les droits de bourgeoisie, dont la maison était le signe.

[3] *Bannum-luegæ, banleuga;* littéralement *juridiction de la lieue*. La juridiction des magistrats communaux s'étendait à peu près à une lieue à la ronde autour de la ville. Voyez Ducange, *Glossar.*, art. *Bannum*. Au delà de ce rayon, on retombait sous les juridictions féodales et cléricales, maîtresses de tout le plat pays. Les villes libres étaient comme des îles parsemées dans l'océan féodal, qui les assiégeait de toutes parts.

par le propriétaire). — Tout bourgeois pourra être cité en justice partout où il sera rencontré, soit en jardin, soit en chambre, soit ailleurs, à toute heure du jour; mais il ne pourra être cité de nuit. — Si nous faisons citer en justice quelque bourgeois de la commune, le procès sera terminé par le jugement des échevins dans l'enceinte des murs de Saint-Quentin [1]. — Si un *vavasseur* (arrière-vassal du comte) ou un sergent d'armes doit quelque somme à un bourgeois, et qu'il ne veuille pas se soumettre au jugement des échevins, le mayeur doit lui commander de trouver, dans le délai de quinze jours, un seigneur qui réponde pour lui comme pour son homme, et soit capable de faire droit au bourgeois relativement à la dette ; si, après ce délai, il n'a point de répondant, justice sera faite par les échevins. — Partout où le mayeur et les échevins voudront fortifier la ville, ils le pourront, sur quelque terre que ce soit. — Nous ne pourrons refondre la monnaie ni en fabriquer de neuve sans le consentement du mayeur et des jurés. — Nous ne pourrons mettre ni *ban* (contribution de guerre), ni assise de deniers sur les propriétés des bourgeois. — Les hommes de la ville pourront moudre leur blé et faire cuire leur pain partout où ils voudront (tout seigneur forçait les serfs et les vilains à apporter leur blé aux moulins et leur farine aux fours seigneuriaux). — Si le mayeur, les jurés et la commune ont besoin d'argent pour les affaires de la ville, et qu'ils lèvent un impôt, ils le pourront asseoir sur les héritages et l'avoir des bourgeois, et sur toutes les ventes et profits qui se font dans la ville. —

[1] Un des abus qui désolaient le plus les bourgeois, c'était d'être arrachés à leurs familles et à leurs affaires pour aller comparaître à la cour de justice du suzerain, qui les traînait souvent à sa suite de château en château.

Nous avons octroyé tout cela, sauf notre droit et notre honneur, sauf les droits de l'église de Saint-Quentin et des autres églises, sauf le droit de nos hommes libres, et aussi sauf les libertés par nous antérieurement octroyées à ladite commune. »

Ces dernières paroles attestent que Saint-Quentin jouissait déjà de certaines franchises avant d'obtenir une constitution quasi-républicaine. Les anciens comtes de Vermandois avaient été généralement assez populaires.

De Saint-Quentin la révolution communale gagna Noyon, qui était le chef-lieu ecclésiastique du Vermandois, comme Saint-Quentin en était le chef-lieu féodal; mais, là encore, la prudence du seigneur évita l'effusion du sang. A Noyon, comme à Beauvais, à Laon, à Reims, etc., les droits du comté avaient été réunis à ceux de l'évêché, et l'évêque-comte ne relevait que de la couronne de France. L'évêque de Noyon et de Tournai, Baudri de Sarchainville, avait été chanoine du chapitre de Cambrai pendant les agitations politiques de cette cité : c'était un homme instruit et éclairé, rempli de sens et de modération : les leçons de l'expérience ne furent pas perdues pour lui [1]; parvenu à l'évêché de Noyon en 1098, il retrouva dans cette ville les discordes qui avaient frappé ses yeux ailleurs : bien que les bourgeois n'y eussent pas proclamé la commune, ils se querellaient continuellement avec les évêques et surtout avec le chapitre; c'était un fait presque général que cette lutte entre la bourgeoisie et les chapitres des cathédrales, aristocratie ecclésiastique très-tyrannique et très-arrogante. Les Noyonnais et leurs cha-

[1] Il a écrit une intéressante *chronique des évêques de Cambrai,* qui se trouve par extraits dans le recueil des *historiens de France.*

noines ne *faisaient la paix* que pour recommencer la guerre dès le lendemain.

Baudri, de son propre mouvement, convoqua en assemblée générale tous les gens de la ville, clercs, nobles, commerçants et artisans, et leur présenta une charte qui constituait le corps des bourgeois en association perpétuelle, sous des magistrats électifs nommés jurés.

« Quiconque, disait cette charte, voudra entrer dans la commune, ne pourra être reçu par un seul individu, mais en la présence des jurés. La somme d'argent qu'il donnera pour son admission sera employée pour l'utilité de la ville et non au profit particulier de qui que ce soit. — Si la commune est *violée*, tous ceux qui l'auront jurée devront marcher à sa défense, et nul ne pourra demeurer au logis, à moins qu'il ne soit infirme, malade, ou tellement pauvre qu'il ne puisse payer personne pour garder à sa place sa femme et ses enfants malades. — Si quelqu'un a blessé ou tué quelqu'un sur le territoire de la commune, les jurés en tireront vengeance. » Les autres articles se rapprochent de ceux des chartes précédentes : les Noyonnais aussi étaient affranchis de toute autre juridiction que ce le de leurs magistrats. La constitution de l'évêque Baudri fut acceptée par acclamation, et il la promulgua dans un mandement épiscopal :

« Baudri, par la grâce de Dieu, évêque de Noyon, à tous ceux qui persévèrent et avancent de plus en plus dans la foi : — Très-chers Frères, nous apprenons, par l'exemple et la parole des Pères de l'Église, que toutes les bonnes choses doivent être confiées à l'écriture, de peur que par la suite elles ne soient mises en oubli. Sachent donc tous les chrétiens, présents et à venir, que j'ai établi à Noyon une commune, constituée par le conseil et dans

l'assemblée des clercs, des chevaliers et des bourgeois; que je l'ai confirmée par serment, par l'autorité pontificale et par le lien de l'anathème, et que j'ai obtenu du seigneur roi Louis qu'il ratifiât cette commune et en corroborât la charte par le sceau royal..... Que nul ne soit assez hardi pour détruire ou altérer cet établissement; j'en donne l'avertissement de la part de Dieu et de la mienne... Que celui qui transgressera et violera la présente loi subisse l'excommunication; que celui qui, au contraire, la gardera fidèlement, demeure sans fin avec ceux qui habitent dans la maison du Seigneur! »

Cette pièce est datée de l'an 1108. La charte communale de Noyon fut donc la première où figura le nom du roi de France, appelé à intervenir comme garant par le suzerain qui octroya la commune[1].

L'importante ville de Laon, cette ancienne capitale des derniers Carolingiens, ne pouvait rester étrangère à la métamorphose politique qui transformait autour d'elle maintes cités. Comme Beauvais et Noyon, Laon avait pour principal seigneur son évêque, qui battait monnaie avec son effigie sur une face et celle du roi sur l'autre : l'administration épiscopale y était particulièrement dure et désordonnée; plusieurs évêques illettrés, cupides et corrompus, s'étaient succédé sur ce riche siége, objet de mille ambitions et de mille intrigues, et avaient fait du palais épiscopal une vraie caverne de brigands. Les nobles établis dans la ville[2] se joignaient aux dignitaires

[1] Voyez la charte de Beauvais dans le t. VII des *Ordonnances des rois de France*, p. 622; la charte de Saint-Quentin dans le t. XI, p. 270; de Noyon, *ibid.*, p. 224; sur l'établissement des communes en général, les *Lettres sur l'Hist. de France* de M. Aug. Thierry. M. Guizot a donné, dans le t. V de son *Hist. de la Civilisation en France*, l'histoire très-développée des révolutions de Beauvais.

[2] Beaucoup de gentilshommes *sans avoir*, de cadets de la petite noblesse, qui

ecclésiastiques, leurs parents et leurs amis, pour pressurer les bourgeois, et partageaient le fruit des exactions cléricales; les bourgeois, à leur tour, étaient entraînés par l'exemple de ces mœurs violentes et dépravées, et parfois ils emprisonnaient et rançonnaient les étrangers, les paysans, qui venaient à la ville. Tous les excès de l'anarchie et de la tyrannie se réunissaient pour bouleverser cette malheureuse cité. La situation de Laon devint intolérable après l'avénement de l'évêque Gaudri, ce belliqueux chapelain de Henri d'Angleterre, qui avait pris le duc Robert Courte-Heuse à la bataille de Tinchebrai. L'évêché vaquait depuis deux ans: le roi Henri appuya les prétentions de Gaudri, et par son argent, et par son influence, qui était grande dans toute la Gaule. Le roi Philippe et son fils Louis consentirent aux désirs de Henri, et Gaudri fut élu quelques semaines après la bataille (fin 1106).

« Il n'aimait à parler que de combats, de chiens et de faucons, » dit Guibert de Nogent; c'était un soldat déguisé en prêtre, et un soldat brutal, avide, vindicatif et sanguinaire. Il écrasait de tailles les bourgeois. Il avait chez lui un de ces esclaves noirs que les seigneurs croisés avaient ramenés d'Orient, et qu'ils employaient à leur service à l'instar des musulmans: il faisait de ce nègre l'exécuteur de ses cruautés, mettait à mort ou aveuglait les gens qui censuraient sa conduite. Il fit assassiner dans la cathédrale de Laon un chevalier appelé Gérard de Kiersi ou Cherisi, fameux par ses hauts faits dans la première croisade.

Les bourgeois, las de souffrir, saisirent le moment où

n'avaient pas de château et n'étaient pas assez riches pour en bâtir un et pour entretenir des sergents d'armes, se retiraient dans les villes et y servaient habituellement d'auxiliaires aux seigneurs contre les bourgeois.

Gaudri était allé visiter son ancien maître en Angleterre; et, s'adressant aux archidiacres et aux chevaliers qui gouvernaient en l'absence du prélat, ils leur promirent de grandes sommes d'argent s'ils voulaient reconnaître, par acte authentique, *le droit de commune* de la ville de Laon. « Les clercs et les nobles acceptèrent et jurèrent, le peuple n'épargnant point les monceaux d'argent qu'il avait en réserve pour fermer toutes ces bouches dévorantes. » La commune fut donc établie sur le plan de celles de Noyon et de Saint-Quentin, avec abolition de mainmorte, cens et tailles fixes et payables en plusieurs termes, etc. On confia l'administration de la justice et la police municipale à un mayeur et à douze jurés électifs, avec droit de scel et de beffroi. Quelques articles de la charte laonnoise ne se rencontrent pas dans les chartes qui avaient servi de modèles. « Les hommes de la commune, y était-il dit, seront libres de prendre pour femmes les filles des vassaux ou des serfs de quelque seigneurie que ce soit, à l'exception des seigneuries et des églises renfermées dans cette commune; auquel cas ils ne pourront épouser ces filles sans le consentement du seigneur.—Aucun étranger censitaire des églises ou des *chevaliers* de la ville ne sera admis dans la commune que du consentement de son seigneur.—Tout étranger qui sera reçu dans la commune bâtira une maison dans le délai d'un an, ou achètera des vignes, ou apportera dans la ville assez d'effets mobiliers, pour que justice puisse être faite, si quelque plainte s'élève contre lui[1]. » Les délits d'importance

[1] Dans cette charte, on voit que le titre d'*hommes de cens* était assimilé à celui d'*homme de chef* : l'impôt du *cens*, conformément à son acception primitive (*recensement*, dénombrement), ne différait pas de la *capitation*; c'était l'impôt personnel; la *taille* était plus spécialement l'impôt foncier levé sur les propriétés des non-nobles.

secondaire devaient être jugés dans tous les cas par le mayeur et les jurés ; en matière capitale, la plainte devait d'abord être portée devant le seigneur justicier dans le ressort duquel aurait été pris le coupable, ou devant le bailli[1] du seigneur, si celui-ci était absent; mais, si le plaignant n'obtenait pas justice du seigneur ou du bailli, il pouvait s'adresser aux jurés.

L'évêque, à son retour d'Angleterre, se montra d'abord très-irrité; mais « sa voix retentissante, » dit Guibert, « s'apaisa promptement à l'offre de beaucoup d'or et d'argent, et il renonça par serment aux droits absolus de sa seigneurie pour lui et ses successeurs. » Les bourgeois usèrent du même moyen afin d'obtenir du roi une confirmation de leur charte, comme une nouvelle garantie. *La largesse plébéienne força la main au roi.* Louis jura de maintenir la charte laonnoise, et la scella du grand sceau de la couronne, moyennant que les bourgeois lui donnassent trois gîtes par an (le défrayassent pendant trois visites dans leur ville), ou bien lui payassent, en compensation, vingt livres pour chaque gîte (1109)[2].

Trois années se passèrent ainsi; cependant l'évêque, les nobles et les clercs de Laon, n'avaient pas tardé à se repentir du traité qu'ils avaient conclu avec les bourgeois; ils songèrent donc à ramener *les serfs émancipés à leur pre-*

[1] Le bailli (en provençal *bayle*), titre dérivé du mot latin *bajulus*, tuteur, gardien, était le représentant du seigneur, présidant sa cour de justice et exerçant ses droits en son absence. Cet office était d'abord transitoire et accidentel : plus tard, il devint permanent, lorsque les seigneurs cessèrent de rendre la justice en personne.

[2] La confirmation royale fait connaître que le roi avait conservé quelques droits utiles sur les cités soumises à des évêques qui relevaient immédiatement de la couronne. Les bourgeois lui payaient une certaine somme quand il tenait sa *cour plénière* dans leur ville, et ceux qui ne se rendaient pas à son ban de guerre devaient une sorte d'amende qualifiée de *droit d'ost et de chevauchée.*

mier état. Gaudri invita le roi à venir célébrer les fêtes de Pâques 1112 à Laon, et, aussitôt après son arrivée, il lui proposa nettement de rétracter sa promesse royale. La négociation fut vivement débattue deux jours durant : les bourgeois, sachant qu'on méditait leur ruine, tâchèrent de détourner le coup, *et offrirent quatre cents livres d'argent au roi et aux gens du roi ;* mais l'évêque et les gentilshommes promirent sept cents livres : cette enchère emporta la balance du côté du parjure, et Louis dérogea ainsi honteusement à son rôle de défenseur de l'ordre et de la justice. Gaudri, en vertu de son autorité pontificale, délia Louis et se délia lui-même des serments prêtés aux bourgeois ; puis on signifia, de par le roi et l'évêque, l'ordre aux magistrats municipaux de cesser leurs fonctions, de remettre le sceau et la bannière de la ville, et la défense de sonner à l'avenir la cloche du beffroi communal, qui annonçait l'ouverture et la clôture de leurs plaids. Cette proclamation excita parmi le peuple une agitation sourde et menaçante : le roi, qui était descendu dans une maison de la ville, n'osa coucher en son logis, et alla passer la nuit dans les murs du palais épiscopal ; il partit, le lendemain au point du jour, avec toute sa suite, sans attendre la fête de Pâques. Les boutiques, les ateliers, les auberges, étaient fermés : les nouvelles qui circulaient de rue en rue portaient au comble l'exaspération des *vilains ;* on apprit que l'évêque et les nobles se disposaient à lever une *aide* extraordinaire, afin d'acquitter les sept cents livres qu'ils devaient au roi : ils voulaient, disait-on, pour payer à Louis-le-Gros et à ses courtisans l'anéantissement de la commune, exiger de chaque bourgeois la même somme qu'il avait déboursée pour obtenir l'établissement de cette même commune. Des assemblées secrètes

furent tenues, où l'on mit en avant les plus terribles projets de résistance et de vengeance, et quarante bourgeois jurèrent la mort de l'évêque et des nobles ses complices. L'évêque Gaudri reçut quelque avis de ce qui se tramait; mais il n'en fit que rire. — Qui, moi! dit-il, je mourrais par la main de pareilles gens? Si Jean, mon noir (*maurus*), tenait par le nez le plus fort d'entre eux, le pauvre hère n'oserait pas seulement grogner. »

Quoique les fêtes de Pâques ne se fussent pas terminées sans troubles, il n'y eut point d'explosion générale, et l'évêque triomphait du succès de sa résolution; mais, le jeudi suivant, tandis que Gaudri discutait avec un de ses archidiacres la répartition future des taxes et des tailles, « voici qu'il s'éleva par la ville un grand tumulte de gens criant: *Commune! Commune!* et, au même instant, une multitude de bourgeois, armés d'épées, de lances, d'arbalètes, de haches et de massues, s'emparèrent de l'église cathédrale et assaillirent le palais de l'évêque. Les nobles, au premier bruit de l'émeute, accoururent en hâte de tous côtés pour secourir leur allié; mais, à mesure qu'ils arrivèrent, ils furent enveloppés et massacrés par le peuple, qui reporta ensuite toute sa fureur contre le manoir épiscopal. Les portes furent promptement forcées, malgré la résistance des serviteurs de l'évêque : Gaudri se réfugia au fond d'un cellier, et se cacha dans un tonneau que l'un de ses gens referma sur lui. — Où est-il, le traître, le scélérat? criaient les insurgés en parcourant le logis. Un serviteur leur révéla la retraite de son maître, et ils descendirent en foule dans le cellier, guidés par un serf de l'église Saint-Vincent-hors-Laon, nommé Thiégaud. L'évêque Gaudri, qui avait remarqué cet homme à cause de sa mine sauvage et farouche, avait coutume de l'appeler

par dérision maître *Isengrin* (c'était un sobriquet qu'on donnait au loup). On ôta le couvercle du tonneau. — Y a-t-il là quelqu'un? cria Thiégaud en frappant la tonne de sa massue.—Oui, un malheureux prisonnier, répliqua Gaudri tout tremblant. — Ah! ah! dit le serf de Saint-Vincent, c'est donc messire *Isengrin* qui est là blotti? »

Et il le tira par les cheveux hors de sa cachette. On entraîna l'évêque dans la rue en l'accablant de coups. — Faites-moi merci, s'écriait le misérable prélat; je vous donnerai des sommes infinies; je quitterai la ville. — Tu tiendrais ta parole comme devant! lui fut-il répondu. Et deux coups de hache lui fendirent la tête. Son cadavre dépouillé fut laissé dans un coin, et, « *là, tous les passants jetaient à ce corps ensanglanté des injures, des pierres et de la boue.* » Les nobles, qui avaient participé aux crimes de l'évêque, partagèrent son cruel châtiment : leurs maisons furent saccagées et la plupart d'entre eux furent tués ou emprisonnés. Les bourgeois ayant mis le feu à l'hôtel du trésorier de l'évêque, l'incendie dévora tout un quartier habité principalement par le clergé; la cathédrale s'écroula dans les flammes. Le lendemain, l'archidiacre Anselme, écolâtre de la cathédrale, vieillard respectable par son grand savoir et sa probité, enleva le corps de l'évêque sans opposition de la part des vainqueurs, et le transporta dans l'église de Saint-Vincent hors les murs, « où Gaudri fut inhumé sans les cérémonies qui accompagnent, non pas même les obsèques d'un évêque, mais celles d'un simple chrétien. »

Quand l'ivresse de la vengeance satisfaite fut dissipée, les bourgeois, songeant aux conséquences de ce qu'ils avaient fait, furent saisis de stupeur et de crainte. Il leur semblait déjà voir le roi et toute sa chevalerie au pied de

roi d'Angleterre et la maison de Chartres, n'avait pas trop de toutes ses forces pour sa propre défense, et ne pouvait tourner ses armes contre Thomas; le farouche sire de Marle, secondé par la petite noblesse, et même par ses vilains, qu'il ménageait adroitement[1], tout en traitant les sujets des autres seigneurs avec une atroce barbarie, se soutint avec avantage pendant près de trois ans, et prit même l'offensive à Amiens contre son père.

(1113.) La révolution communale éclatait en ce moment à Amiens, la plus grande et la plus populeuse des villes de la Somme. Amiens était partagé entre quatre seigneurs, l'évêque, le comte, le vidame et le châtelain[2], sans parler des droits du chapitre et des monastères. Ce morcellement, qui avait sans doute occasionné bien des troubles et des vexations, favorisa l'établissement de la liberté: les bourgeois gagnèrent deux de leurs quatre seigneurs, élurent un mayeur et vingt-quatre échevins, et proclamèrent solennellement la commune. L'évêque Godefroi ou Geoffroi, homme vertueux, humain, équitable, dont l'Eglise a fait un saint à juste titre, aima mieux suivre l'exemple de Baudri de Noyon que de Gaudri de Laon, et accorda gratuitement son consentement; le sire de Picquigni, vidame d'Amiens, vendit le sien; puis on acheta par une forte somme d'argent la ratification et la garantie du roi, quoique les événements de Laon eussent prouvé que les serments de Louis-le-Gros n'étaient

[1] Il avait donné aux Vervinois des franchises et des *coutumes* assez libérales.

[2] Le *vidame* n'était primitivement que le *vicaire* laïque du *seigneur-évêque* (*vice-dominus, vicarius-domini*), le défenseur, l'*avoué* de l'évêché; mais il s'était attribué une juridiction distincte de la *cour de chrétienté*, et les droits de seigneurie sur un quartier de la ville, pour lequel il rendait hommage à l'évêque. Le châtelain, seigneur d'une grosse tour dite le *Castillon*, pouvait avoir été institué originairement soit par le roi, soit par le comte.

rien moins qu'inviolables. Le comte Enguerrand et le châtelain Adam refusèrent de ratifier la charte municipale [1], et l'institution de la commune fut suivie d'une guerre si acharnée et si sanglante, que le bon évêque Godefroi, désolé de voir les calamités de sa ville diocésaine sans y pouvoir porter remède, déposa la crosse et l'anneau, et alla s'enfermer au sombre couvent de la Grande-Chartreuse, fondé en 1084 par saint Bruno, archidiacre de Reims, dans les solitudes des Hautes-Alpes, près de Grenoble. Les bourgeois, assaillis par le puissant comte Enguerrand et par le châtelain, son allié, avaient appelé à leur aide Thomas de Marle, et chassé Enguerrand ; mais ils ne purent prendre la grosse tour du *Castillon*, située à l'une des extrémités de la ville, et bientôt Enguerrand, voulant se venger d'eux à tous prix, se raccommoda avec son fils : les deux Couci se réunirent alors contre la commune ; les gens d'armes du Castillon faisaient sans cesse des sorties meurtrières dans l'intérieur de la ville, et promenaient partout le pillage, le meurtre et l'incendie.

Sans une diversion efficace, les Amiénois eussent été peut-être réduits à la triste nécessité de capituler et de se soumettre à la tyrannie des Couci : le roi, ayant fait la paix, en 1114, avec Henri d'Angleterre, écouta enfin les cris des clercs et du pauvre peuple contre Thomas de Marle ; dans un concile présidé à Beauvais [2], le 6 décembre 1114, par un

[1] La charte d'Amiens condamne le *juré* (le membre de la commune) qui aura blessé avec armes un autre *juré*, à perdre le poing ou à payer 9 livres : elle défend d'admettre au combat judiciaire un *champion à gages* contre un membre de la commune ; elle autorise l'accusateur, l'accusé *et même les témoins* à s'expliquer par avocats en toute espèce de cause, etc. La dernière partie de cette clause attestait l'inexpérience judiciaire d'une société naissante.

[2] Pendant son séjour à Beauvais, le roi se déclara pour les bourgeois contre le châtelain, et donna une charte contre les prétentions et les entreprises de ce seigneur.

cardinal-légat, après avoir renouvelé les anathèmes lancés à Vienne contre l'empereur Henri V, les évêques des trois provinces de Reims, de Sens et de Bourges, excommunièrent derechef Thomas, le déclarèrent infâme, tant pour l'assistance prêtée aux meurtriers de Gaudri que pour d'innombrables méfaits, le dégradèrent de l'ordre de chevalerie (*de cingulo militari*, de la ceinture militaire) et de tous ses *honneurs ;* puis le roi marcha sur le château de Créci à la tête d'une nombreuse armée : beaucoup de grands vassaux s'étaient rassemblés sous la bannière royale, et la population des campagnes dévastées par Thomas se leva en masse à l'appel du clergé, qui, prêchant une véritable croisade contre cet ennemi de Dieu et des hommes, octroyait absolution de tous péchés à quiconque prendrait les armes. Thomas, qui s'était jeté dans Créci, se défendit vigoureusement : la chevalerie de la province seconda le roi avec assez de tiédeur ; mais *la multitude des vilains armés à la légère* attaqua le château si furieusement, que Thomas fut réduit à livrer Créci et à se racheter par une bonne rançon et par des otages. Comme c'était un haut-baron, il fut reçu à merci et admis à jurer féauté au roi, pendant que les malheureux émigrés de Laon, bien moins coupables que lui, furent attachés au gibet et laissés en pâture aux milans et aux corbeaux. Nogent-sous-Couci fut pris ensuite, et ceux des meurtriers de Gaudri qu'on y trouva n'eurent pas un meilleur sort que leurs compagnons.

De Nogent, le roi se dirigea vers Amiens, où le comte Enguerrand et le châtelain Adam continuèrent la guerre après la soumission de Thomas. L'évêque Godefroi, qui avait été rappelé et renvoyé malgré lui à Amiens par le concile de Beauvais, prêcha dans sa cathédrale, le di-

manche des Rameaux de 1115, un sermon digne de Pierre l'Ermite, promettant le royaume des cieux à tous ceux qui mourraient à l'assaut du *Castillon*. Les hommes d'armes du roi, les bourgeois, les femmes mêmes, se précipitèrent à l'attaque : quatre-vingts femmes furent blessées en lançant des pierres du haut des tours roulantes qu'on avait poussées contre les murs du Castillon, et le roi reçut une flèche dans sa cotte de mailles. L'assaut fut repoussé, malgré l'énergie et l'enthousiasme des assiégeants, et les bourgeois, assistés d'une troupe de gens d'armes que le roi laissa dans Amiens, convertirent le siége en blocus : le Castillon, souvent ravitaillé du dehors, ne se rendit qu'au bout de deux ans, et fut enfin démoli et mis à raz terre par la commune triomphante ; les Couci ne ressaisirent jamais Amiens [1]. La cloche du beffroi démocratique salua de ses jôyeux carillons la chute de la tour féodale, et les mayeurs et échevins d'Amiens gardèrent en main le glaive de justice ; dans les cérémonies publiques, ils faisaient porter devant eux deux grandes épées en signe du droit de haute-justice [2].

Quant à la commune de Laon, au bout de seize années, elle renaquit de ses cendres. En 1128, après de nouvelles agitations, le successeur de Gaudri fut forcé de consentir à la restauration de l'ancienne charte, que Louis-le-Gros ratifia à Compiègne : seulement, au nom de commune, qui rappelait d'effrayants souvenirs, on substitua celui d'*institution de paix*. Toutes les forfaitures passées

[1] Guibert. Novigent. *De Vita Sua*, l. III.

[2] Cet usage subsista jusqu'à la Révolution, bien que le corps-de-ville eût perdu, depuis Henri IV, la juridiction en matière capitale. La plupart des grandes communes avaient des insignes analogues ; à Toulouse, le cimeterre qui se portait devant les capitouls existe encore. Aug. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, p. 371-2. — Edition de 1856.

furent amnistiées par ce traité, et les bannis eurent la permission de rentrer dans la ville et de reprendre leurs biens, sauf treize bourgeois qui demeurèrent exceptés du pardon.

Soissons à son tour s'était érigée en commune pendant la guerre d'Amiens (en 1116, à ce qu'on croit) : le principal seigneur de la ville était l'évêque ; le comte de Soissons, qui avait un château dans l'intérieur de la cité, rendait hommage au prélat. Le comte était un enfant ; l'évêque, un vieillard : l'évêque, effrayé de la catastrophe de son voisin Gaudri, donna ou vendit son consentement à l'institution d'une municipalité libre, et l'on acheta la garantie du roi. La charte de Soissons eut une grande renommée, quoiqu'elle ne fût pas la plus libérale de toutes[1], et servit de modèle à beaucoup d'autres : plusieurs de ses articles sont curieux ; elle borne à trois mois le crédit illimité qu'usurpait l'évêque chez les fournisseurs de pain, de viande et de poisson ; au bout des trois mois, s'il ne payait pas sa dette, il n'avait plus droit à aucune fourniture. Toutes les *forfaitures*, sauf l'effraction des murs de la ville et la *haine invétérée* (le meurtre avec préméditation), devaient être punies par une amende de cinq sous (d'argent) ; la juridiction ecclésiastique des archidiacres de la cathédrale subsistait en certains cas ; le corps-de-ville, composé d'un maire ou mayeur, de douze jurés et de deux procureurs, n'avait pas juridiction entière et générale.

Les communes surgissaient de toutes parts ; villes et bourgades obtenaient la liberté avec le fer ou avec l'or. Six villages du Soissonnais (Vailli, Chavonnes, etc.) se

[1] Elle n'abolissait pas la main-morte, qui ne disparut totalement à Soissons qu'en 1181, lors de la confirmation de la charte communale par Philippe-Auguste.

réunirent en commune sous la protection royale; le Laonnois et le Vermandois eurent aussi leurs communes rustiques. Le long de la Somme, le mouvement se propagea d'Amiens à Corbie, à Saint-Riquier, à Abbeville: Corbie et Saint-Riquier, villes abbatiales, obligèrent leurs abbés suzerains à l'octroi des chartes qui furent confirmées par le roi; mais l'octroi des chartes ne terminait pas la lutte du pouvoir seigneurial contre les *franchises* bourgeoises; les seigneurs s'efforçaient sans cesse de revenir sur leur parole et de profiter des ambiguïtés qui pouvaient se rencontrer dans la rédaction de ces actes constitutifs, pour restreindre des garanties que le peuple, de son côté, cherchait à élargir; c'étaient des querelles continuelles, qui, dans les villes épiscopales et abbatiales dont le roi avait signé les chartes, amenaient un recours à l'autorité royale. Le roi, à Corbie en 1128, et à Soissons en 1136, se prononça contre les bourgeois. Les jurés de Soissons, dans tout le pays environnant, soutenaient les vilains et les serfs contre les seigneurs, et tâchaient d'étendre le rayon de leur commune et de leur juridiction. Louis-le-Gros, en sa cour de justice réunie à Laon, fit droit aux plaintes de l'évêque de Soissons, qui était une de ses créatures. La partie n'était pas égale, car les bourgeois n'étaient point représentés par leurs pairs dans la cour du roi, qui, en principe, devait se composer de tous les barons feudataires immédiats de la couronne, et, dans la pratique, ne se composait habituellement que des officiers de la maison royale et des seigneurs qui se trouvaient par occasion auprès du roi.

A Abbeville, une constitution communale fut consentie, en 1130, par Guillaume Talvas, comte de Ponthieu et d'Alençon, fils du cruel Robert de Bellesme. En 1115,

l'insurrection des habitants d'Angers, suivant la chronique de Saint-Aubin, avait arraché les droits de commune au comte d'Anjou, Foulques V, et, vers le même temps, la commune fut établie à Poitiers avec l'autorisation du célèbre duc d'Aquitaine, Guilhem IX, qui mourut en 1127. Bordeaux jouissait déjà certainement d'institutions libres, et Le Mans avait dû recouvrer les *franchises* pour lesquelles il avait si courageusement combattu au onzième siècle. Il est inutile d'ajouter que la confirmation royale ne fut nullement requise dans les villes des grands vassaux laïques ; on ne l'avait pas même réclamée à Saint-Quentin, quoique le comte Raoul de Vermandois fût le cousin-germain et le plus fidèle ami de Louis-le-Gros. Les cités lorraines avaient presque toutes des constitutions communales, et Verdun, en 1118, soutint une guerre vigoureuse contre le comte de Bar-sur-Ornain (depuis Bar-le-duc), qu'elle ne voulait pas reconnaître pour suzerain ; on transigea, et le comte jura le maintien de tous les priviléges de la cité. Metz et Toul eurent aussi leurs guerres patriotiques[1]. Le cercle des villes libres allait toujours s'élargissant : le nouvel élément politique qui venait de naître conquérait partout sa place dans l'ordre social ; les masses populaires n'avaient été, depuis l'origine du régime féodal, que l'appendice inerte des deux ordres ecclésiastique et nobiliaire ; des profondeurs de ces masses surgissait enfin un troisième ordre, la bourgeoisie ou classe des hommes libres (car ces deux mots devenaient synonymes), le *tiers-état*, qui devait reprendre les traditions de la civilisation et de l'unité romaines, engager contre les deux premiers ordres une lutte de sept siècles,

[1] Voyez D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. II, p. 95, etc.

abaisser à son niveau la noblesse et le clergé, y élever le peuple des campagnes, et fondre dans son sein la nation tout entière. Le grand rôle des villes recommençait, sans pompe et sans éclat encore, il est vrai : ces agrégations de marchands et d'artisans illettrés et grossiers ne ressemblaient guère aux sénateurs et aux curiales des élégantes cités romaines : presque tout ce qu'il y avait de brillant dans la société du moyen âge était l'apanage de la caste chevaleresque, et, bien qu'on chantât aussi les Chansons de Gestes et les légendes versifiées des saints dans les parvis des églises urbaines et sur les places publiques des villes, la poésie florissait bien davantage dans les châteaux : là seulement se rencontraient ce faste et cette galanterie qu'avait enfantés l'oisiveté des cours d'honneur, et qui s'alliaient bizarrement à la brutalité et à la barbarie des mœurs féodales. Mais, si les bourgeois étaient inférieurs en développement intellectuel aux anciens citadins de la Gaule romaine, ils les surpassaient prodigieusement en énergie et en patriotisme ; la petite commune du douzième siècle, resserrée et comme bloquée de toutes parts dans son étroite banlieue, était cent fois plus forte et plus vivace que la cité romaine avec son vaste territoire ; ce n'était plus une tourbe de prolétaires et d'esclaves régis par quelques aristocrates écrasés à leur tour par une monarchie oppressive : c'était, comme l'indiquait son noble nom, une communauté démocratique d'hommes libres et égaux en droits et en devoirs. Si de durs labeurs entremêlés de périls incessants y arrêtaient la culture des esprits, si l'on n'y connaissait point l'élégance des mœurs qui naît du loisir et de la paix, l'austère poésie du dévouement et de l'héroïsme civique n'y

faisait pas défaut, et bien des actions sublimes sont ensevelies dans les ténèbres du Moyen Age.

Le simple exposé des faits a montré quel fut le rôle de Louis-le-Gros dans cette révolution. Un grand nombre de villes, dans l'étendue de la France actuelle, jouissaient d'institutions municipales longtemps avant l'avénement de Louis au trône : ce prince ne fut donc pas, comme on l'a dit et répété tant de fois, le premier auteur de l'affranchissement des communes. Non-seulement cela est faux de la France prise dans son ensemble, mais cela n'est pas même vrai de la partie de la France qui dépendait réellement alors du pouvoir royal : si Louis eût conçu le magnanime dessein de constituer toutes les villes françaises en associations démocratiques, il eût commencé à donner l'exemple sur son domaine direct; tout au contraire, nous voyons que, dans le domaine royal, il n'accorda les droits de commune qu'à quelques bourgades [1], et que Paris, Orléans, Sens, Étampes, toutes les villes royales de quelque importance, n'obtinrent point de lui les chartes communales ni les magistrats électifs qu'elles souhaitaient vraisemblablement tout comme les cités des provinces voisines. Louis eût pu, à la vérité, ne pas vouloir ériger ses propres villes en républiques municipales, et favoriser cette révolution dans les villes de ses vassaux, afin d'affaiblir les grandes seigneuries : il eût pu le faire; mais il ne le fit pas : sa politique n'était pas si compliquée ni si savante, et les vues systé-

[1] Mantes est la seule de ses villes qu'il gratifia d'une charte. Mais Mantes, située sur la frontière normande, était dans une position toute particulière, et Louis avait grand intérêt à s'affectionner les belliqueux et remuants Mantais. Bourges avait conservé ses *prud'hommes* électifs en passant sous la domination du roi en 1100.

matiques qu'on lui a prêtées à cet égard n'ont jamais existé que dans l'imagination de quelques écrivains modernes ; il n'essaya aucunement d'intervenir là où son intérêt politique eût dû l'y engager le plus puissamment, c'est-à-dire dans les démêlés des suzerains laïques avec leurs sujets bourgeois ; il n'intervint que dans des villes ecclésiastiques, où sa médiation et sa garantie furent consenties par les prélats-suzerains[1], et ne sembla guère y voir qu'une affaire d'argent, avidité que ses revenus insuffisants et ses grands besoins, accrus par les progrès mêmes de sa puissance, eussent peut-être rendue excusable, si elle ne l'eût entraîné parfois à violer ses serments *sans respect pour l'honnêteté,* comme dit Guibert.

L'opinion accréditée par la politique des rois sur la fondation des communes par Louis-le-Gros[2] est donc radicalement erronée ; mais cette erreur a pris sa source dans les services incontestables que ce prince rendit au peuple en général, et qui lui valurent une grande popularité dans ses domaines : on a confondu, avec la prétendue institution des communes, la protection très-réelle qu'il accorda aux classes laborieuses, aux agriculteurs, aux ouvriers, aux marchands ambulants, contre les violences féodales ; Louis déploya une activité infatigable pour empêcher les barons de piller, d'emprisonner, de torturer ou d'égorger ses sujets. Mais, en protégeant leurs personnes et leurs biens contre l'ennemi commun, il n'entendait pas renoncer à ce qu'il appelait ses droits sur eux, ni les laisser se gouverner et se juger eux-mêmes, surtout dans les principales cités : les rois n'établirent

[1] Amiens ne fait pas exception ; car Louis y fut appelé par le seigneur ecclésiastique, et non pas seulement par les bourgeois, contre le suzerain laïque.
[2] Voy. le préambule de la charte de 1814.

jamais de communes dans leurs villes qu'à leur corps défendant, ou que par suite de nécessités pécuniaires qui leur faisaient tout sacrifier à l'intérêt du moment.

(1116-1119.) Pendant que le mouvement communal faisait le tour de la France, les hostilités avaient recommencé entre Louis et le roi Henri d'Angleterre : leurs intérêts se touchaient par trop de points pour qu'il ne s'élevât pas entre eux de nouveaux sujets de discorde. « Louis, » dit Suger, « se prévalait de sa dignité de suzerain contre Henri ; à son tour, le monarque anglais, à qui la grandeur de son royaume et la merveilleuse abondance de ses richesses rendaient toute infériorité insupportable, ne négligeait rien pour troubler le royaume de France et tourmenter le roi. » Thibaud, comte de Chartres, de Blois et de Meaux, neveu et allié dévoué du roi Henri, avait traîtreusement arrêté et retenait en prison un vassal fidèle de Louis, Guillaume, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, pris tandis qu'il passait sans défiance sur les terres de Thibaud, au retour de l'expédition royale contre Thomas de Marle. Louis, de son côté, avait contre Henri une arme terrible : ayant recueilli le jeune Guillaume Cliton, fils de l'ancien duc de Normandie, Robert Courte-Heuse, il s'efforça de lui rendre son héritage, de concert avec une grande partie des barons normands, entre autres les seigneurs de Gournai, d'Aumale, de L'Aigle et de Neufchâtel. Guillaume, encore enfant lors de la défaite et de la captivité de son père, avait d'abord été traité fort humainement par son oncle Henri ; mais, lorsque ce jeune prince avança en âge, Henri, inquiet des intrigues que l'on commençait à tramer au nom de l'héritier dépossédé, voulut le faire conduire en Angleterre : le gouverneur du jeune Guillaume, Hélie de Saint-Saëns,

prévint les envoyés du roi, s'enfuit avec son élève, et obtint asile et secours en France.

Cette lutte fut beaucoup plus sérieuse que la première querelle des deux rois : Louis, soutenu par Baudouin à la Hache, comte de Flandre, par Foulques V, comte d'Anjou, par le comte de Ponthieu, par le comte Amauri de Montfort, seigneur très-puissant dans le duché de France, qui, après avoir été longtemps l'ennemi du roi, s'était rallié à lui, et par une faction très-considérable en Normandie même, put non-seulement tenir tête au roi d'Angleterre, mais prendre l'offensive contre lui avec vigueur. Foulques d'Anjou était entré dans cette coalition contre Henri, sous une condition qui prouve assez que la dignité royale commençait à se relever dans l'opinion publique. La charge de sénéchal de France avait été attachée autrefois à la tenure du comté d'Anjou, premier fief du duché de France; mais les prédécesseurs de Foulques, par mépris ou indifférence, avaient cessé depuis longtemps d'en remplir les fonctions, que Louis-le-Gros avait conférées successivement aux seigneurs de Rochefort et de Garlande. Foulques V réclama ses droits par ambassadeur, et ce puissant prince souverain se fit réintégrer titulairement dans une charge dont le possesseur était tenu, aux banquets d'apparat, de porter les plats sur la table du roi [1]. Le sire de Garlande continua d'exercer habituellement la sénéchaussée, mais en rendant hommage à Foulques, comme tenant de lui son office en fief. Le système féodal embrassait tout, et l'on donnait

[1] Dans les titres latins, le sénéchal est souvent qualifié de *dapifer* (porte-mets.) Voy., dans le t. XIII des *Hist. des Gaules*, etc., le mémoire écrit par Hugues de Cléri, *de Majoratu et Senescalciâ Franciæ*, pour soutenir les prétentions du comte d'Anjou.

en fief des droits abstraits et des fonctions honorifiques aussi bien que des terres et des châteaux. Sans doute le comte d'Anjou voyait un intérêt politique dans la possession d'un office qui donnait à son titulaire une grande influence sur le domaine de la couronne, et même le commandement des troupes royales. La guerre s'engagea sous des auspices très-menaçants pour le roi d'Angleterre : les Français entrèrent en Normandie par le comté d'Évreux ; les Flamands, par le pays de Caux (*Caletes*) ; les Angevins et les Manceaux, par Alençon ; la Normandie, « enrichie par plusieurs années de paix, » fut dévastée et incendiée dans tous les sens, malgré les efforts du roi Henri, que le sort trahissait pour la première fois. Abandonné par dix-huit des principaux barons normands, qui avaient embrassé la cause de Guillaume Cliton, trahi par ses amis, par ses proches mêmes, le roi Henri n'osait plus se fier qu'aux Anglais et aux Bretons qu'il avait à sa solde. « Sans cesse en proie, » dit Suger, « aux chagrins domestiques et aux frayeurs que lui causaient les complots de ses chambellans, il changeait fréquemment de lit, multipliait autour de lui les sentinelles armées, ordonnait que chaque nuit son épée et son bouclier fussent placés à son chevet durant son sommeil. » Amauri de Montfort prit Évreux, qu'il avait inutilement demandé à Henri comme son légitime héritage ; Alençon se livra au comte d'Anjou ; les Andelis furent surpris par les Français, qui s'y introduisirent en criant : *Diex aie !* cri de guerre des Normands, puis se firent tout à coup reconnaître par le cri d'armes de France : *Monsgoy* (*Montjoie*[1] ! Les Flamands s'emparèrent de plusieurs forteresses

[1] C'est la première mention de ce cri de guerre si célèbre : le Normand Orderic, qui n'en connaissait pas bien le sens, le traduit en latin par *meum gaudium*

presque jusqu'aux portes de Rouen ; la Normandie semblait près d'échapper au roi Henri, malgré l'assistance que lui prêtait son neveu, le comte de Chartres ; mais la fortune changea bientôt.

Le comte Baudouin de Flandre, à l'attaque du château de Bures, fut atteint d'un coup de lance au visage par un chevalier normand appelé Hugues Botherel : la blessure était assez légère ; mais Baudouin, pour tout remède, la nuit suivante, « mangea quantité de viande, but du vin doux, et dormit avec une femme. Le blessé, plein d'incontinence, gagna une maladie mortelle, » dont il languit huit ou neuf mois avant d'expirer, en juin 1119, à l'âge de vingt-six ans. Sa succession fut vivement disputée par deux de ses cousins, et les Flamands, tout occupés de leurs propres affaires, ne donnèrent plus d'aide au roi de France. Avec Baudouin finit la première maison de Flandre, qui datait de Charles-le-Chauve. Bientôt après, l'habile Henri parvint à détacher le comte d'Anjou de l'alliance française. Guillaume, fils de Henri (surnommé Atheling ou *le Fils de Prince,* par les Anglais de race, dont sa mère lui avait transmis le sang), épousa à Lisieux Mathilde d'Anjou, qui lui avait été fiancée quelques années auparavant. Foulques entraîna dans sa défection le comte de Ponthieu, Guillaume Talvas[1].

(ma joie) : c'est *mons-gaudii* qu'il eût dû écrire. Les *mont-joie* étaient des *tumuli,* monticules artificiels, surmontés de croix, qu'on plaçait sur les chemins pour enseigner aux voyageurs leur route : on nommait *mont-joie-Saint-Denis* les croix plantées sur la route de Paris à Saint-Denis, ainsi que la tombe même de ce martyr.

[1] Pendant la campagne de 1119, il se passa, dans la famille du roi Henri, une des plus horribles tragédies des temps féodaux. Le comte de Breteuil, mari d'une fille naturelle de Henri, avait maintes fois demandé en fief à ce prince le château d'Ivri, situé au milieu des terres de la maison de Breteuil : Henri n'y consentit point ; mais, afin d'ôter à son gendre tout sujet d'inquiétude relativement à ce châ-

Le roi Louis, quoique privé de ses principaux alliés, continua de désoler la Normandie ; mais il ne put empêcher Henri de brûler Évreux et d'en chasser la garnison qu'y avait placée Amauri de Montfort. Jusqu'alors, aucune rencontre n'avait eu lieu entre les deux rois ; mais, enfin, le 20 août 1119, Louis et Henri se trouvèrent inopinément en présence dans la plaine de Brenmule ou Brenneville, à trois lieues des Andelis. Henri descendit de la hauteur de Verclive avec ses fils Richard et Robert, les comtes d'Eu et de Varennes, quelques autres seigneurs normands, cinq cents hommes d'armes, et quelque infanterie. Louis, « voyant approcher ce qu'il avait longtemps désiré, » manda quatre cents chevaliers qu'il pouvait avoir sur-le-champ à sa disposition, et marcha droit à l'ennemi, accompagné de Guillaume Cliton, « qui s'était armé pour délivrer son père d'une longue captivité et reconquérir le patrimoine de ses aïeux. » Guillaume de Crespigni, chevalier normand du parti de Cliton, chargea le premier, avec quatre-vingts hommes d'armes, les gens du roi Henri, pénétra jusqu'à ce

teau, il donna en otage au comte le fils du gouverneur d'Ivri, et prit en échange auprès de lui deux petites filles que sa fille Juliane avait eues du comte de Breteuil, comme garantie de la sûreté de l'enfant du châtelain. Un beau jour, le comte de Breteuil se présente devant Ivri, et somme le châtelain de livrer son donjon, en lui montrant les épées levées sur la tête de son fils. Le gouverneur refuse : Breteuil, par le conseil du féroce Amauri de Montfort, fait arracher les yeux à l'enfant et les envoie dans un coffret au malheureux père. Le châtelain part, va se présenter au roi Henri, et réclame de lui les otages qui répondaient de la sûreté de son fils : Henri, n'osant refuser de tenir ses serments, livre son propre sang, ses deux petites-filles, au père désespéré, qui venge son enfant par la loi du talion sur les petites-filles du roi ! Breteuil se jeta dans le parti de Louis le Gros, et la comtesse Juliane attira le roi son père dans une embuscade, et lui décocha, presque à bout portant, un trait d'arbalète qui ne le manqua que par miracle. Voyez Orderic, l. XIII.— Ce mélange d'atroce barbarie et de respect inviolable pour la foi jurée est quelque chose de terrible et caractérise singulièrement l'époque. Le respect du serment fut la vertu par excellence des temps chevaleresques, vertu compatible avec les plus monstrueuses violations de la morale et de l'humanité.

prince, et lui porta sur la tête un coup d'épée qui lui eût fendu le crâne sans son chaperon de mailles; mais Crespigni fut aussitôt renversé de cheval et fait prisonnier avec la plupart des siens. Les chevaliers du Vexin, conduits par le sire de Sérans, et les autres Français, fondirent alors si impétueusement sur les Anglo-Normands, que tout le corps de bataille ennemi recula; mais les soldats de Henri, resserrant leurs rangs avec rapidité, pressèrent entre eux les assaillants mis en désordre par la violence même de leur charge. Bouchard de Montmorenci, Osmond de Chaumont, Aubri de Mareuil, et plusieurs autres chevaliers français, furent désarçonnés et pris. Le roi Louis, voyant ce grand désarroi, et sollicité par les siens de faire retraite « pour éviter une perte irréparable, » s'enfuit au galop, laissant aux mains des vainqueurs sa bannière royale et cent quarante de ses chevaliers. « Sur neuf cents chevaliers qui se trouvèrent à ce combat, » dit Orderic, « il n'y en eut que trois de tués; car ils étaient complétement couverts de fer, et, de plus, s'épargnant réciproquement, tant par la crainte de Dieu qu'à cause de *la fraternité d'armes* (comme étant tous membres du *saint ordre de chevalerie*), ils s'appliquaient bien moins à tuer les fuyards qu'à les prendre. Le roi des Français, séparé de ses compagnons dans sa fuite, s'égara dans une forêt (celle de Lions), où un paysan, qui ne le connaissait pas, le rencontra par hasard, et le conduisit jusqu'aux Andelis, dans l'espoir d'une forte récompense. Le roi Henri acheta vingt marcs d'argent l'étendard de Louis à un homme d'armes qui s'en était emparé, et le garda en témoignage de sa victoire; mais il renvoya le lendemain au roi Louis son destrier avec la selle, le frein et tout le harnais royal (Louis avait apparemment changé de cheval, pour s'enfuir

sans être reconnu); et Guillaume Atheling fit reconduire à son cousin Guillaume Cliton le palefroi que celui-ci avait perdu dans la bataille, avec d'autres présents que le roi Henri avait jugés nécessaires à un exilé [1].

« Le roi Louis retourna vers Paris, fort triste de la perte des cent quarante chevaliers qu'il avait conduits si gaiement en Normandie. Alors Amauri de Montfort, qui n'avait point assisté au combat, alla lui rendre visite afin de le consoler. — Je vais, lui dit-il, vous donner un avis salutaire pour réparer l'échec fait à votre gloire. Que les évêques, les comtes et les barons de vos états se réunissent autour de vous; que les prêtres, avec tous leurs paroissiens, vous accompagnent où vous l'ordonnerez, afin qu'une armée composée du menu peuple vous venge des ennemis publics. » Et il se mit à la disposition du roi, avec tous les habitants des grandes terres que lui et ses parents possédaient dans la France et la Normandie. Le roi suivit ce conseil avec empressement : battu avec la chevalerie, il s'adressa au peuple. « A la voix des évêques, » dit Orderic, « les peuples de la Bourgogne et du Berri, du Sénonais, de la France, de l'Orléanais, du Vermandois et du Beauvaisis, du Laonnois et du Gâtinais, accoururent avidement, comme des loups à la proie, et, à peine sortis de leurs demeures, se mirent à piller tout ce qu'ils purent dans leur pays même. Cette multitude effrénée, ne songeant qu'au butin, dépouillait sans respect sur sa route églises et monastères. La justice du roi et des prélats fut tout à fait impuissante à réprimer ces excès; l'évêque de Noyon, celui de Laon, et plusieurs

[1] Ainsi le progrès de la civilisation chevaleresque adoucissait les fureurs de la guerre entre chevaliers; la guerre réservait toute sa cruauté pour les bourgeois et les vilains.

autres, assistèrent à l'expédition, et, à cause de la haine qu'ils portaient aux Normands, ils permirent à leurs gens toutes sortes d'attentats. » Ce n'était au reste qu'une irruption de vengeance, et non de conquête ; cet orage se dissipa sans autre résultat que la dévastation des campagnes normandes.

La présence du pape en France et la convocation d'un concile à Reims ralentirent les hostilités : les deux rois parurent disposés à accepter l'arbitrage du chef de l'Église. C'étaient encore les vicissitudes de la Guerre des Investitures qui amenaient le pontife romain de ce côté des Alpes. Gélase II, successeur de Pascal II, chassé de Rome par l'empereur Henri V, qui lui opposait un anti-pape [1], était venu mourir en France au monastère de Cluni, le 29 janvier 1119 : six cardinaux, ses compagnons d'exil, élurent aussitôt à sa place Gui, archevêque de Vienne en Dauphiné, sous le nom de Calliste ou Calixte II. Calixte fut reconnu sans difficulté en France, en Angleterre, en Espagne et dans une partie de l'Allemagne et de l'Italie. Calixte ouvrit donc à Reims, au mois d'octobre 1119, un concile général composé de six cardinaux, de quinze archevêques, de deux cents évêques et d'un grand nombre d'abbés, « lequel fut si imposant, » dit le chroniqueur Orderic, « qu'il donna par avance une idée du jugement dernier, où le Seigneur viendra juger avec les vieillards et les princes du peuple. » Après qu'on eut débattu les affaires de l'Église, le roi Louis entra dans le concile avec les principaux barons de France ; il monta au consistoire, où le pape était assis au-dessus de toute l'assemblée. Ce prince avait le visage pâle ; sa taille était

[1] Maurice Bourdin, Limousin de naissance, qui avait été le premier archevêque de Braga, dans le nouveau royaume de Portugal.

élevée, mais épaisse, et il parlait éloquemment. — Je viens, dit-il, seigneur pape, à cette sainte assemblée, avec mes barons, pour requérir conseil de vous, et vous prie de me prêter attention. Le roi des Anglais, qui longtemps avait été mon allié, m'a fait, ainsi qu'à mes sujets, beaucoup de dommages et d'injures : il a envahi violemment la Normandie, qui relève de mon royaume, et a dépouillé, contre tout droit, Robert, vrai duc des Normands, lequel était non-seulement mon *homme-lige,* mais le frère et le seigneur du susdit roi : il a donc retenu jusqu'à ce jour le duc Robert dans une longue captivité, et voici qu'il a également dépossédé et banni à jamais le fils du duc Guillaume Cliton, qui est ici devant vous avec moi. J'ai fait réclamer auprès de ce roi, par des évêques, des comtes, et d'autres personnes notables, la mise en liberté du duc captif, sans pouvoir rien obtenir ; en outre, le roi Henri a fait charger de fers et retenir aussi en prison Robert de Bellesme, tandis que celui-ci était revêtu du titre de mon ambassadeur ; bien plus, Henri a méchamment poussé à la révolte contre moi son neveu le comte Thibaud, mon vassal, et ce Thibaud garde également dans ses geôles le bon et loyal Guillaume, comte de Nevers, pris en trahison alors qu'il revenait de combattre le larron maudit et excommunié Thomas de Marle. Thibaud, bien que ses terres aient été frappées d'anathème par les évêques, n'a voulu accorder à aucune prière la liberté du comte Guillaume.

« Quand le roi eut dit ces choses et d'autres semblables, Geoffroi, archevêque de Rouen, se leva « avec les évêques et les abbés ses suffragants, et répondit convenablement pour le roi des Anglais ; mais il fut à peine entendu, à cause du tumulte fait par tous ceux que blessait

la défense de ce victorieux prince. » La discussion fut reprise bruyamment entre l'évêque d'Évreux et le chapelain d'Amauri de Montfort; enfin, le silence s'étant rétabli :—Mes très-chers frères, dit le pape, ne disputez pas ainsi, je vous prie avec tant de paroles; mais plutôt, en vrais enfants de Dieu, cherchez la paix de tout votre pouvoir. Le Fils de Dieu n'est-il pas descendu du ciel pour nous donner la paix? elle seule est capable de protéger les gens de bien. Je prescris donc l'observation de la Trève de Dieu pendant que je vais me rendre à Pont-à-Mousson, où l'empereur des Teutons m'a mandé, afin de conclure la paix avec lui pour le plus grand bien de l'Église notre mère. A mon retour, j'irai trouver le roi des Anglais, et je le sommerai, ainsi que le comte Thibaud, son neveu, et les autres belligérants, de rendre justice à tout le monde, et de la recevoir de tous. Quant à ceux qui persévéreront avec endurcissement dans leurs entreprises contre le droit et le repos public, je les frapperai de la terrible sentence de l'anathème s'ils ne viennent à résipiscence. »

L'entrevue du pape et de l'empereur n'eut point lieu : les cardinaux, effrayés à la vue des troupes nombreuses que Henri V avait amenées sur les confins de la Lorraine et de la Champagne, craignirent quelque violence de la part de ce prince sans foi, et empêchèrent Calixte II d'aller au rendez-vous convenu. Le pape revint donc à Reims, excommunia de nouveau l'empereur et son anti-pape Bourdin, et fit publier les actes du concile, où furent renouvelés les anathèmes contre les investitures et contre les prêtres concubinaires, et la défense aux clercs d'exiger aucune rétribution pour conférer les sacrements aux fidèles. Les efforts inouïs de Grégoire VII et de ses succes-

muids, et ils burent si abondamment, qu'ils s'enivrèrent tous. Une foule de jeunes nobles des deux sexes, la fleur de l'Angleterre et de la Normandie, montèrent sur la *Blanche-Nef* avec les fils du roi et sa fille Mathilde, femme de Rotrou, comte du Perche et de Mortagne : ces passagers, au nombre de près de trois cents, aveuglés par une folle gaieté, chassèrent, par leurs huées et leurs éclats de rire, les prêtres qui venaient consacrer le vaisseau avec de l'eau bénite ; puis ils pressèrent Thomas de rejoindre la nef du roi, qui déjà fendait les flots. Thomas, que le vin avait privé de sa raison, promit hardiment de dépasser tous les pilotes qui le précédaient, et excita les matelots à saisir leurs rames et à pousser impétueusement le navire. Les rameurs déployant toutes leurs forces, et le misérable pilote dirigeant mal son gouvernail, le flanc gauche de la *Blanche-Nef* toucha violemment sur un grand rocher que tous les jours le reflux met à nu, et que recouvre ensuite la marée montante : deux planches furent enfoncées du choc, et le vaisseau sombra au moment même. Guillaume Atheling était descendu en hâte dans la chaloupe, et pouvait se sauver ; mais, entendant la voix suppliante de sa sœur Mathilde, il refusa de s'éloigner sans elle, et tant de gens se précipitèrent dans le frêle esquif, qu'il s'abîma avec son fardeau. Deux hommes seuls parvinrent à s'attacher à la grande vergue, et y restèrent suspendus une grande partie de la nuit, tandis que la lune brillait sur les flots... Cependant le pilote Thomas, après avoir plongé dans les ondes et s'être débattu longtemps, revint sur l'eau, et, levant la tête, il ne vit plus que les deux hommes qui se tenaient à la grande vergue. — Qu'est devenu Guillaume, fils du roi? leur cria-t-il. — Lui et tous les

autres sont morts ! — Alors, reprit-il, je ne saurais plus vivre. » Et il se laissa couler au fond de la mer. »

« La nuit fut froide et glacée pour les deux naufragés survivants, Béraud, boucher de Rouen, et Geoffroi, fils du sire Gilbert de L'Aigle. Le jeune Geoffroi, après avoir beaucoup souffert de la rigueur du temps, recommanda son compagnon à Dieu, et, s'abandonnant à la vague, il ne reparut plus. Béraud, qui était un pauvre homme, protégé par son habit de peau de mouton, conserva seul la vie entre tant de monde : il fut recueilli, le matin, par trois pêcheurs qui passaient dans leur barque, et ce fut par lui qu'on connut ce triste événement. Le roi et ses compagnons, déjà loin en pleine mer, avaient ouï, dit-on, les horribles cris des naufragés; mais, ignorant la cause de ce bruit, ils restèrent dans l'inquiétude jusqu'au lendemain. Une rumeur lugubre se répandit promptement parmi le peuple du rivage de la mer; elle parvint à la connaissance du comte Thibaud de Chartres et des autres seigneurs de la cour; mais, ce jour-là, personne n'osa en faire part au roi, et chacun, pleurant à l'écart le trépas de ses proches, dévorait à grand'peine ses larmes en présence de Henri. Enfin, le lendemain, par l'ordre du comte Thibaud, un enfant se jeta tout en larmes aux pieds du roi, et lui révéla le naufrage de la *Blanche-Nef*. Le roi Henri tomba par terre, comme s'il eût été mort aussi; puis, relevé par ses amis, il fut conduit dans son appartement, où il donna un libre cours à l'amertume de ses plaintes; alors tous les fils du royaume cessèrent de dissimuler leurs douleurs, et ce deuil dura un grand nombre de jours. »

Cette affreuse catastrophe [1] avait enveloppé les deux fils,

[1] Suivant Orderic et Malmesbury, elle eut lieu le 25 novembre 1119 : Hun-

la fille et la bru du roi, Mathilde d'Anjou, le comte de Chester et sa femme, sœur du comte Thibaud de Chartres, un neveu de l'empereur Henri V, les plus renommés chevaliers et les héritiers des plus illustres maisons de toute la race normande. Un chroniqueur anglo-saxon, malveillant pour les princes normands, Henri de Huntingdon, prétend que ce fut un châtiment de Dieu, *parce que toute ou presque toute cette jeunesse était entachée du crime contre nature.* Il ne restait plus au souverain de l'Angleterre et de la Normandie qu'un enfant légitime, Mathilde ou Mahaut, femme de l'empereur Henri V. On put prévoir les crises sanglantes qui suivraient la mort de Henri Ier, lorsque ce prince se fut remarié sans obtenir d'enfants mâles de sa seconde femme, fille d'un duc de Basse-Lorraine.

(1121.) — Louis-le-Gros continuait à étendre ses prérogatives et son influence : ce petit roi de Paris, qui, peu d'années auparavant, promenait ses expéditions militaires autour du clocher de Saint-Denis, faisait désormais respecter son titre de suzerain dans les pays d'outre-Loire. Déjà, en 1115, il avait contraint les prétendants à la succession du sire de Bourbon d'obéir à son arbitrage ; en 1121, il intervint dans une querelle entre Guilhem VI, comte d'Auvergne, et l'évêque de Clermont. Le comte avait envahi la justice de l'évêque et changé la belle église de Notre-Dame-du-Port en forteresse : le roi somma Guilhem de comparaître devant sa cour, bien que ce comte ne relevât point immédiatement de la couronne. Guilhem n'ayant pas comparu, Louis publia son ban de guerre, auquel répondirent le comte Foulques d'Anjou, Conan,

tingdon, Florent de Wigorn et Simon de Durham la placent au commencement de 1120.

duc de Bretagne (successeur d'Alain Fergant), Guillaume, comte de Nevers, et on le vit marcher vers les bords de l'Allier à leur tête, et soumettre ce fier comte d'Auvergne, qui, depuis longtemps, jouissait d'une indépendance presque absolue. Cette expédition au midi de la Loire fut une grande chose; aucun des héritiers de Hugues-Capet ne s'était jusqu'alors montré en roi dans ces contrées.

Foulques d'Anjou, après cette campagne, s'en alla en Palestine, où il resta quelque temps attaché à l'ordre des chevaliers du Temple. Il revint ensuite chez lui, *avec leur permission*, et s'engagea volontairement à leur payer un tribut annuel de *trente livres angevines;* exemple qui détermina beaucoup de seigneurs français à faire des donations aux templiers et aux hospitaliers, voués à la défense du Saint-Sépulcre.

(1122.)—La fameuse *Guerre des Investitures* se termina enfin, en 1122, par un traité définitif conclu à Worms entre l'empereur Henri V et les légats de Calixte II : l'empereur renonçait à la prétention d'accorder les investitures aux bénéficiaires ecclésiastiques *avec la crosse et l'anneau*, et restituait les biens de l'Église qu'il avait confisqués. Le pape, en récompense, reconnaissait à l'empereur le droit d'assister aux élections des prélats de l'Empire, et de leur donner *par le sceptre* l'investiture des *bénéfices* annexés à leurs dignités. Il avait fallu un demi-siècle de scandales et de massacres pour arriver à cet accommodement, dans lequel le pape eut les honneurs, et l'empereur, le profit : les principes étaient sauvés, mais l'empereur gardait son contrôle et son influence sur les élections; cette paix ne devait être qu'une trêve. Au reste, de leur côté, les rois de France, tout en renonçant facile-

ment à l'investiture *par la crosse et l'anneau*, n'avaient jamais cessé d'influencer ou même de faire les élections dans les diocèses qui leur étaient soumis.

(1124-1125.) — Des troubles graves ne tardèrent point à se rallumer en Normandie : tandis que le roi Henri était en Angleterre, ses prévôts et ses intendants, *pires que des larrons*, tourmentaient les peuples par des exactions immodérées; les grands, de leur côté, étaient mécontents que ce roi, n'ayant plus de fils, ne rappelât pas Guillaume Cliton, et destinât leur patrie en héritage à la femme d'un monarque étranger. Normands et Français craignaient également de voir l'empereur devenir roi d'Angleterre et duc de Normandie : une partie des barons normands reprirent les armes, soutenus par les comtes de Montfort et de Meulan, et par Foulques d'Anjou; mais Henri repassa la mer, poussa vigoureusement les rebelles, et empêcha le roi de France de les secourir, en armant l'empereur, son gendre, contre Louis-le-Gros.

« L'empereur Henri, » dit Suger, « conservait un vif ressentiment de ce que le seigneur Louis l'avait laissé anathématiser en plein concile par le pape Calixte : d'après le conseil du monarque anglais Henri, il rassembla donc une grande armée de Lorrains, d'Allemands, de Bavarois et de Saxons, et se proposa de fondre sur la cité de Reims, théâtre de son injure. Le roi Louis, à cette nouvelle, appela vers lui tous ses barons, et pressa sans délai la levée de toutes ses troupes; sachant que le bienheureux saint Denis est, après Dieu, le patron spécial du royaume, il se rendit en hâte dans son monastère, et là, du fond du cœur, il l'intéressa, tant par des prières que par des présents, à défendre le royaume, à préserver la personne royale, et à résister, comme à son ordinaire,

aux ennemis de la France. Ensuite, prenant sur l'autel la bannière du comté de Vexin, pour lequel il relevait de l'église de Saint-Denis, et la recevant, pour ainsi dire, des mains de son bienheureux suzerain, avec un respectueux dévouement, le roi vola au-devant des ennemis avec une poignée d'hommes, pour parer aux premiers besoins de la guerre, et invita fortement toute la France à le suivre. » Cette bannière, c'était l'*oriflamme*. Ce célèbre étendard de la royauté française ne fut donc primitivement que celui d'une petite seigneurie, et les rois, en réunissant à la couronne le comté de Vexin et de Pontoise (en 1077), avaient hérité à la fois de l'oriflamme et du titre d'*avoués* ou défenseurs de l'abbaye de Saint-Denis. Saint Denis remplaçait, dans le rôle de patron de la France, l'antique saint Martin de Tours. L'oriflamme était un *panonceau* de soie ou de *cendal* (taffetas) rouge, fendu en queue d'hirondelle et attaché transversalement à une pique dorée : on la nommait ainsi, parce qu'elle semblait une *flamme d'or* (*auri-flamma*), quand elle voltigeait au soleil. Ce nom poétique ne lui était point particulier, et les chroniques et les romans le donnent à toutes sortes d'étendards et de bannières.

Cependant presque toutes les populations de la France septentrionale avaient entendu l'appel du roi Louis, et s'étaient levées en masse par un grand mouvement national. Quand l'armée de France fut réunie à Reims, « il se trouva, » dit le biographe de Louis-le-Gros, « une si grande quantité de cavaliers et de gens de pied, qu'on eût dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la terre. Le roi et les grands barons divisèrent cette multitude en huit corps ; le premier, composé des gens levés dans les diocèses de Reims et de Châlons-sur-Marne, *au*

nombre de plus de soixante mille; le second, de ceux du Soissonnais et du Laonnois; le troisième, des Orléanais, des Parisiens, des hommes du pays d'Étampes et des vassaux de Saint-Denis. — C'est avec ceux-ci que je combat« trai hardiment et sûrement, dit le roi; outre la protec« tion du saint, mon seigneur, je trouve parmi eux des « compatriotes qui m'aiment chèrement, qui me secon« deront vivant ou me rapporteront mort, et ne délaisse« ront pas mon corps. »

Thibaud de Chartres, qui, malgré son alliance avec le roi d'Angleterre, avait répondu au ban du roi Louis, et remplissait son devoir féodal contre l'ennemi du dehors, commandait la quatrième division, avec son oncle, le comte Hugues de Champagne : le duc de Bourgogne et le comte de Nevers dirigeaient le cinquième corps; puis marchait le comte Raoul de Vermandois avec une grosse troupe bien armée, tirée de Saint-Quentin, de Péronne, et de tout le pays d'alentour; enfin les hommes du Ponthieu, de l'Amiénois, du Beauvaisis, et dix mille guerriers de la Flandre, sous les ordres du comte Charles-le-Bon, qui, après bien des désordres, avait succédé à Baudouin-Hapkin. Guilhem IX, duc d'Aquitaine, Conan, duc de Bretagne, et Foulques, comte d'Anjou, étaient venus peu accompagnés, soit à cause de l'éloignement de leurs états, soit pour ne pas exposer leurs terres aux attaques du roi Henri.

Tout annonçait une lutte terrible entre ces masses réunies pour repousser l'invasion et les forces de Henri V. Le choc n'eut pas lieu : l'empereur, arrêté à la fois par les redoutables préparatifs des Français et par une insurrection qui venait d'éclater derrière lui à Worms, se retourna contre cette ville rebelle, et mourut avant d'avoir pu la réduire, le 22 ou le 23 mai 1125. Avec lui s'éteignit

la maison impériale de Franconie, et l'empire, héréditaire de fait pendant plusieurs générations, échappa aux descendants des Franks orientaux pour passer aux fils des Saxons, puis des Alamans ou des Suèves. Le roi Louis, vainqueur sans combat, vint remercier saint Denis dans son *moûtier*, et reporta lui-même sur ses épaules, jusqu'à leur place accoutumée, les châsses d'argent contenant les corps des saints martyrs Denis, Rustique et Eleuthère : les *corps-saints* étaient demeurés sur le maître-autel, invoqués nuit et jour par les religieux et par le peuple, tant qu'avait duré le rassemblement des hommes de guerre.

(1126-1127.)—La paix fut conclue, peu de temps après, avec le roi d'Angleterre, qui avait vaincu ses vassaux révoltés et contre qui Amauri de Montfort avait défendu le Vexin. Louis, ensuite, convoqua de nouveau ses vassaux pour marcher contre le comte d'Auvergne, violateur du traité qu'il avait conclu de force, cinq ans auparavant, avec l'évêque de Clermont. Le duc de Bretagne, les comtes de Flandre, d'Anjou, de Nevers, de Montfort, et un corps de Normands envoyé par le roi Henri d'Angleterre *en sa qualité de vassal,* accompagnèrent le roi de France, qui mit le siége devant le château de Montferrand, près de Clermont. Cependant le duc d'Aquitaine, Guilhem IX, trouva mauvais que le roi s'immisçât ainsi dans des différends dont il s'estimait le seul juge, comme suzerain de l'Auvergne : il s'avança suivi de ses Aquitains; mais, lorsque du haut des montagnes il eut vu se déployer dans la plaine de Clermont les bataillons du roi, il se sentit trop faible pour secourir son vassal par les armes, et alla trouver en personne Louis-le-Gros avec des paroles de paix. — « Ton « duc d'Aquitaine, seigneur roi, lui dit-il, te souhaite « santé, gloire et puissance. Il t'offre, comme il le doit, son

« hommage et son service, et compte que, de ton côté, tu « lui seras un suzerain équitable. Le comte d'Auvergne « tient de moi l'Auvergne, comme je la tiens de toi : s'il « s'est rendu coupable, je dois le présenter au jugement « *de ta cour* quand tu l'ordonneras; je m'engage à le « faire, et te prie même d'agréer qu'il en soit ainsi; je « te donnerai de plus, si tu le désires, tous les otages que « tu croiras nécessaires pour t'assurer de ma foi. »

« Le roi, ayant donc délibéré sur ces propositions avec les grands du royaume, reçut du duc d'Aquitaine la foi, le serment, des otages en nombre suffisant; puis il fixa un jour pour tenir *parlement* à Orléans, et y décider, en présence du duc, les sujets de contestation qui existaient entre l'évêque de Clermont et le comte d'Auvergne; ensuite il ramena glorieusement son armée *en France.* » Il y avait enfin un *roi de France*, et la monarchie féodale commençait à s'asseoir sur ses bases. Les ducs de Normandie eux-mêmes, malgré l'immense accroissement de leur puissance et leur titre de rois, avaient cessé de refuser le *service militaire* à leurs suzerains, lorsqu'ils n'étaient point en guerre avec eux, et quelquefois même lorsqu'ils l'étaient.

Toutefois, l'actif et remuant Louis ne tarda point à faire retentir de nouveau en Normandie le nom de Guillaume Cliton. Le jour de Noël 1126, il eut un *parlement* avec les grands de sa cour, les pressa vivement de compatir au sort du prince exilé, « jeune homme distingué, beau, brave et entreprenant, mais depuis sa naissance accablé de toutes sortes d'infortunes. » Guillaume, à qui le roi Louis avait fait épouser une sœur de sa femme, et donné en fief Pontoise, Mantes, Chaumont et tout le Vexin, se présenta bientôt lui-même les armes à la main sur les frontières nor-

mandes; mais un événement tragique rompit brusquement la coalition qui s'était formée en sa faveur.

Charles (Karl), fils de Knut ou Canut III, roi de Danemark, et d'une fille de Robert-le-Frison, avait été élevé en Flandre, à la cour de son oncle Robert-le-Hiérosolymitain et de son cousin Baudouin-Hapkin : Baudouin expirant l'appela à recueillir sa succession. Vainqueur de son cousin Guillaume ou Wilhelm de Loo, qui lui avait disputé ce riche héritage, Charles s'était fait chérir des clercs par sa dévotion, ainsi que du peuple par l'humanité qu'il montra dans un temps de famine, et par le soin extrême qu'il mettait à maintenir la tranquillité publique. Tandis que, partout ailleurs, chacun ne sortait que la dague à la ceinture, prêt à attaquer ou à se défendre, suivant l'occasion, le comte Charles avait défendu dans ses états le port d'armes pendant les jours consacrés à la Trêve de Dieu, et était parvenu à faire respecter presque généralement cette prohibition, bien que la Flandre fût peut-être le pays de France où les mœurs étaient les plus violentes : les bourgeois, en raison même de leur force et de leur liberté, avaient l'humeur aussi belliqueuse que les chevaliers. La conduite de Charles lui avait valu un renom si honorable, qu'après la mort de l'empereur Henri V, les grands d'Allemagne lui offrirent la couronne impériale et royale ; mais il n'accepta point en voyant le grand chagrin que ses Flamands auraient de le perdre. Il refusa également, vers 1125, le trône de Jérusalem, où les barons de la Terre-Sainte l'avaient invité à s'asseoir, lorsque leur roi Baudouin II (du Bourg), successeur du frère de Godefroi, eut été pris par les *infidèles*. Cependant les moyens qu'employait le comte Charles pour soulager *le pauvre peuple* ne satisfaisaient pas tout le monde, et froissaient des in-

térêts considérables ; pendant la disette, il imposa un *maximum* sur diverses denrées, défendit la fabrication de la *cervoise* (bière), afin de changer les houblonnières en terres à blé, et de prévenir ainsi le retour des souffrances populaires, fit ouvrir de force tous les greniers des marchands de blé, et vendre les grains au prix qu'il fixa arbitrairement. Il s'aliéna ainsi une partie de la bourgeoisie ; mais des actes d'une autre nature lui attirèrent de plus implacables haines. La Flandre, durant bien des années, avait été livrée à des agitations continuelles : dans ce pays de liberté, où les bourgeois s'estimaient les égaux des nobles, le régime féodal était moins bien assis, l'état des personnes, plus confus, plus mobile, que partout ailleurs ; une foule de serfs s'étaient affranchis eux-mêmes, et mêlés, pendant les troubles, aux hommes libres des villes. Le comte voulut faire cesser cet état de choses et rétablir ce qu'il appelait l'ordre, en ramenant sous le joug tous les hommes d'origine servile, et il remit en usage une loi par laquelle un homme libre ou même noble qui épousait une fille serve tombait en servage. Il y avait alors à Bruges une famille bourgeoise très-riche et très-puissante, les Van-der-Straten, dont le chef, Bertholf, prévôt du chapitre de Saint-Donatien de Bruges, était l'homme le plus considérable de toute la Flandre après le comte. Les Van-der-Straten s'alliaient aux plus fiers barons du pays, et l'on vit une fois cinq cents gentilshommes s'armer pour eux dans une querelle qui remua la province entière. Mais, un jour, un chevalier qui avait épousé une nièce du prévôt Bertholf ayant appelé au duel judiciaire un autre chevalier, celui-ci refusa le combat en affirmant que son adversaire avait perdu et le droit de provoquer un noble homme et même la liberté, qu'il était le mari d'une

fille serve. Cet homme disait vrai : les Van-der-Straten étaient d'origine servile, et n'avaient jamais été affranchis légalement ; mais tant d'années s'étaient écoulées, que presque personne n'avait souvenir du premier état de leurs parents. Le comte Charles, déjà mal disposé pour les Van-der-Straten, dont l'orgueil l'avait souvent heurté, saisit avidement l'occasion de les perdre, et, sans tenir compte ni des services que lui avait rendus le prévôt Bertholf pendant sa guerre contre Guillaume de Loo, ni de la prescription, il ordonna une espèce d'enquête parmi les anciens du pays pour constater l'origine de cette famille, et revendiqua les Van-der-Straten comme *hommes de corps* de son domaine. Les Van-der-Straten firent à sa sommation une réponse terrible.

Le 2 mars 1127, au point du jour, tandis que Charles, prosterné en oraison, se préparait à ouïr la messe du matin dans l'église de Saint-Donatien, « les yeux fixés sur son missel et la main droite étendue pour distribuer ses aumônes aux pauvres, selon sa coûtume, » Burkhard, neveu du prévôt Bertholf, entra, suivi de beaucoup de gens armés, et, s'approchant sans bruit du comte, lui piqua le cou avec la pointe de son épée. Comme Charles se redressait vivement, Burkhard lui fendit la tête d'un revers : les meurtriers massacrèrent ensuite Tankmar, châtelain de Bourbourg, et quelques autres seigneurs et amis de Charles ; puis ils se fortifièrent dans l'église et dans le château de Bruges, pensant bien qu'ils auraient à essuyer de rudes assauts. En effet, au récit de cet attentat, la plupart des barons de Flandre coururent aux armes, et appelèrent à leur aide le roi Louis-le-Gros, suzerain du comte assassiné. Louis et son protégé Guillaume Cliton, abandonnant aussitôt la petite guerre qu'ils avaient en-

tamée contre les partisans de Henri d'Angleterre et de Thibaud de Chartres, arrivèrent avec un corps de troupes françaises. Le roi, du consentement des états de Flandre, investit du comté vacant Guillaume Cliton, parent des derniers comtes du côté de son aïeule, Mathilde de Flandre, femme de Guillaume-le-Conquérant; puis, se mettant à la tête des vengeurs de *Charles-le-Bon*, il cerna les assassins dans l'église et la tour de Bruges, et les réduisit à une telle extrémité, que Bertholf, Burkhard et leurs principaux complices, renonçant à soutenir le siége, cherchèrent à s'échapper isolément. Ils furent pris et livrés aux supplices les plus atroces. Le reste des assiégés, au nombre de cent onze, se rendirent à discrétion, et furent précipités du haut de la tour de Bruges. Louis-le-Gros s'empara ensuite du château d'Ipres, et bannit le seigneur de cette ville, Guillaume de Loo, accusé d'intelligences avec les meurtriers de Charles-le-Bon, son ancien compétiteur[1].

(1128-1132.) Le châtiment des Van-der-Straten ne termina point les troubles de la Flandre; la cruauté même de ce châtiment amena dans les esprits une de ces réactions si fréquentes au sein de cette terre orageuse : les parents des gens mis à mort entraînèrent à la révolte les puissantes communes de Gand, de Lille, de Furnes, d'Alost, qui renoncèrent à l'obéissance de Guillaume Cliton, et offrirent la couronne de comte à Théoderik, comte d'Alsace, fils d'une fille de Robert-le-Frison, et cousin-germain de Charles-le-Bon. Guillaume Cliton, dans un combat sous les murailles d'Alost, qu'il assiégeait, fut blessé à l'artère du bras par une lance qu'il avait voulu arracher sans précaution des

[1] *Vita sancti Caroli Boni, ap. Bolland.* 12. *Mart.*, t. VI, p. 164. — Suger. *Vita Lud. Grossi.*

mains d'un fantassin ennemi. Il se retira du champ de bataille, se plaignant de souffrir jusqu'au cœur, et se mit au lit : la plaie s'enflamma, *son bras devint noir jusqu'au coude,* et il mourut au bout de cinq jours, âgé d'environ vingt-sept ans. Hélie de Saint-Saëns, ce fidèle gouverneur de Guillaume Cliton, et les autres Normands, compagnons du malheureux prince, cachèrent à tout le monde la mort de leur maître, et, par la vigueur de leurs attaques, forcèrent les gens d'Alost à capituler. « Euven de Gand, qui commandait la place, ayant donné des otages et signé la paix, *devint l'ami des assiégeants.* Alors les Normands le conduisirent dans la tente du prince, et lui montrèrent Guillaume étendu sans vie dans son cercueil. — Voyez, dirent-ils, ce que vous avez fait : vous avez tué votre maître, et causé la douleur de bien des milliers d'hommes.

« A cet aspect, Euven devint tout tremblant et fondit en larmes. — Cessez, je vous prie, dit Hélie de Saint-Saëns; maintenant vos pleurs sont inutiles. Allez faire armer vos chevaliers, et conduisez honorablement le corps de votre seigneur à Saint-Bertin (dans la ville de Saint-Omer). »

Jean ou Jehan, fils d'Eudes, évêque de Bayeux, vint ensuite trouver le roi Henri, et lui remit une lettre scellée par son neveu mourant. Guillaume priait le roi d'Angleterre de bien accueillir ses compagnons d'exil s'ils retournaient en Angleterre ou en Normandie. Henri eut égard au dernier souhait formé par son infortuné neveu, et reçut en grâce tous les bannis normands qui voulurent rentrer dans leur pays; d'autres refusèrent de revoir la Normandie sans leur jeune prince, et prirent la croix pour s'en aller à Jérusalem. Théoderik d'Alsace fut dès lors

Philippe. Philippe ne devait pourtant pas succéder à son père. « Deux ans après, » raconte l'abbé Suger, « le jeune prince, qui avait alors environ seize ans, se promenait un jour à cheval dans un faubourg de la ville de Paris (rue du Martroi-Saint-Jean, près de la Grève) : voici qu'un *détestable* pourceau se jette dans le chemin du coursier; celui-ci s'abat rudement, brise contre une borne son noble cavalier, et l'étouffe sous le poids de son corps. On s'empressa de relever le tendre enfant à demi-mort, et de le transporter dans une maison voisine; à l'entrée de la nuit, il rendit l'âme (13 novembre 1131).

« Ce jour-là même, on avait convoqué l'armée pour une expédition : tous les guerriers qui apprirent cet événement, de même que les habitants de la ville, furent consternés de douleur, et poussèrent bien des sanglots et des gémissements; quant au désespoir du père, de la mère et des grands, leurs amis, nul ne saurait l'exprimer. Lorsqu'enfin le roi Louis ouvrit son âme aux consolations des hommes sages et pieux, nous tous, » poursuit l'abbé de Saint-Denis, « ses amis et ses familiers, craignant qu'il ne vînt à nous être enlevé par suite de l'infirmité toujours croissante de son corps affaibli, nous lui conseillâmes de faire ceindre du diadème royal et oindre de l'huile sainte son second fils, Louis, afin de déjouer ses ennemis dans leurs projets de trouble. » Le monarque suivit ce sage avis, et, dans un concile général réuni à Reims par le pape Innocent II, il éleva *Louis-le-Jeune* à la dignité royale (25 novembre).

L'Église était alors divisée par un schisme : à la mort d'Honoré ou Honorius II, les cardinaux romains n'avaient pu s'entendre, et avaient élu, les uns, Innocent II, les autres, Anaclet II. Le parti d'Anaclet

fut le plus fort à Rome; mais Innocent fut reconnu par presque toute la chrétienté. Chassé de Rome, il passa en France, où il fut reçu avec les plus grands honneurs, grâce surtout à l'influence d'un homme extraordinaire qui dominait alors l'église gallicane, saint Bernard, abbé de Clairvaux. Innocent tint à Reims un concile très-nombreux. Orderic (liv. XIII) dit que l'archevêque de Reims, au nom du roi, de la reine, et de tout le baronage, pria le concile de *consacrer pour roi le jeune Louis;* ce qu'Innocent effectua, non *sans opposition et sans troubles.*

Le roi Henri avait aussi réglé d'avance sa succession, et obtenu des seigneurs anglo-normands qu'ils reconnussent pour son héritière sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V (Noël 1126). Il leur avait promis, en récompense, de ne pas la remarier sans leur consentement; mais il ne tint point parole, et, en 1129, il obligea Mathilde d'épouser Geoffroi, fils et héritier de Foulques V, comte d'Anjou, de Touraine et du Maine, qui abandonna ses possessions à Geoffroi pour retourner en Palestine, où l'appelait le roi Baudouin II. Le vieux Foulques, âgé de près de soixante ans, épousa Mélisende, fille du roi de Jérusalem, devint comte de Tyr et de Ptolémaïs, et succéda en 1131 au trône de son beau-père. Geoffroi, plus jeune de huit années que *l'emperière* (l'impératrice) Mathilde, avait été surnommé Plantagenêt ou Plante-Genêt, à cause de sa passion pour la chasse, qui l'entraînait sans cesse à travers les bruyères et les genêts de l'Anjou : il légua ce surnom à la famille célèbre dont il fut la souche. Henri avait pensé par cette alliance réunir sans effusion de sang les états angevins à la monarchie anglo-normande; son espoir fut trompé dans les résultats immédiats qu'il attendait, et le mariage de Mathilde avec Geoffroi enfanta au bout

de peu d'années de terribles dissensions, quoique les seigneurs anglo-normands eussent renouvelé, dans un *parlement* à Southampton en 1131, le serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Mathilde.

(1118-1137.) Bien que le roi Louis eût commencé à faire respecter sa suzeraineté au sud de la Loire, les princes du midi s'intéressaient rarement aux événements du nord ou à la rivalité des couronnes de France et d'Angleterre, et prenaient beaucoup plus de part aux affaires de l'Espagne qu'à celles de la France royale. Guilhem IX, duc d'Aquitaine, Gaston, comte de Béarn, Centulle, comte de Bigorre, et même un haut baron du nord de la Loire, Rotrou, comte du Perche, se croisèrent contre les musulmans d'Espagne dans un concile assemblé à Toulouse en 1118, et contribuèrent puissamment à la prise de Sarragosse par Alphonse-le-Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre, ainsi qu'à la victoire d'Arinzol, remportée par ce prince sur le roi maure de Cordoue (1118-1120). Le comte du Perche devint prince de Tudela-sur-Èbre, et reçut de plus en fief *une rue de Sarragosse*. Gaston de Béarn obtint un semblable salaire. Alphonse-Jourdain, marquis de Provence, profita de l'absence du duc Guilhem IX pour se remettre en possession des domaines que lui avait ravis ce prince. Les Toulousains chassèrent les officiers poitevins du duc Guilhem, et rappelèrent l'héritier du grand Raymond. Les comtes de Foix et de Comminges, le puissant Bernard Atto, vicomte de Béziers, de Carcassonne, de Nîmes, d'Agde, se déclarèrent aussi en faveur d'Alphonse-Jourdain. Le comte de Barcelonne et de Provence prit en vain le parti du duc d'Aquitaine; les Toulousains et les barons, leurs alliés, marchèrent au secours d'Alphonse, assiégé dans Orange par le comte de Barcelonne,

le délivrèrent et le ramenèrent en triomphe. Guilhem IX, raccouru d'Espagne, ne fut pas plus heureux que Raymond-Bérenger de Barcelonne, et mourut, le 10 février 1127, sans avoir pu reconquérir Toulouse. Guilhem X succéda à son père, qui fut assez regretté, surtout par les troubadours, dont il était à la fois le patron et l'émule. Guilhem X conserva les prétentions paternelles sur le comté de Toulouse et la Septimanie, sans les faire valoir avec beaucoup d'énergie : quant au comte de Barcelonne, Raymond-Bérenger III, il avait traité séparément, dès 1125, avec Alphonse-Jourdain. Les limites des deux moitiés de la Provence n'avaient point été fixées jusque là, et les maisons de Barcelonne et de Toulouse prétendaient toutes deux à la souveraineté de cette région tout entière. On procéda enfin à un partage régulier, chacun gardant à peu près ce qu'il possédait; la Provence septentrionale, depuis l'Isère jusqu'à la Durance, resta, sous le titre de marquisat, à Alphonse-Jourdain; la *comté* de Provence, depuis la Durance jusqu'à la mer, au comte de Barcelonne. Les comtés Vénaissin et de Forcalquier furent assurés à des cadets de la maison de Barcelonne. Les vastes domaines de Raymond-Bérenger III, après sa mort (en 1131), furent partagés entre ses deux fils : le second eut le comté de Provence et la vicomté de Gévaudan, et l'aîné, Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelonne, suzerain de Carcassonne et de Rodez, parvint en 1137 au trône d'Aragon, que lui céda le frère d'Alphonse-le-Batailleur. Ce vaillant monarque était mort, trois ans auparavant, du chagrin d'avoir perdu contre les Maures, à Fraga, entre l'Èbre et la Sègre, une grande bataille où périrent Centulle, comte de Bigorre, Gaston, comte de Béarn, Aimeri, vicomte de Narbonne, et beaucoup d'autres che-

valiers français[1]. La Catalogne fut ainsi réunie à l'Aragon, et ce royaume, allié au comté de Provence, domina tout le midi de la Gaule.

(1125-1148.) — De grands mouvements eurent lieu, durant cette période, dans la partie de la France qui dépendait de l'empire teutonique. Lother ou Luther, duc de Saxe, ayant été élevé à l'Empire par la plupart des princes et des prélats teutons, et couronné à Aix-la-Chapelle le 13 septembre 1125, Friderik (Frédéric) de Hohenstauffen, duc d'Alsace et de Souabe, qui avait disputé la couronne à Lother, se révolta contre la décision de la diète électorale de Mayence, et les hostilités commencèrent en Alsace. Le parti qui avait soutenu les empereurs franconiens contre les papes se rallia au duc de Souabe; les défenseurs du pouvoir ecclésiastique appuyèrent Lother, et ce fut alors qu'apparurent pour la première fois les trop fameuses qualifications de *Guelfes* et de *Gibelins*, appliquées, celle-ci à la faction *allemande* ou souabe, celle-là à la faction saxonne. Welf ou Guelfe était le nom de la famille qui régnait en Bavière, alliée des Saxons et ennemie mortelle des princes souabes; Gibelin (Ghibeling ou Weiblingen), était celui d'un château d'où la maison de Souabe tirait son origine. La Franche-Comté de Bourgogne et les seigneuries voisines furent cruellement dévastées par cette longue et opiniâtre lutte: Guillaume IV, dit l'Enfant, comte de Bourgogne, dont le père, Guillaume III, passait pour avoir été emporté par

[1] Alphonse légua son royaume aux ordres militaires du Temple et de l'Hôpital: les cortès d'Aragon cassèrent ce testament, et élurent roi le moine Ramire, frère d'Alphonse, qui épousa une fille du duc d'Aquitaine, en eut une fille, la fiança, dès l'âge de deux ans, à Raymond-Bérenger IV, puis céda sa couronne à son gendre pour retourner dans son couvent. La Navarre se sépara de l'Aragon, pour redevenir un royaume indépendant.

le diable en 1107, fut assassiné en 1126; son oncle paternel Renaud se saisit de la *Comté*, et refusa d'en faire hommage à l'empereur Lother, prétendant avec raison que le monarque saxon n'avait point droit à cet hommage, dû à ses devanciers, les princes franconiens, comme héritiers des anciens rois de Bourgogne, et non point comme empereurs. Lother, à la diète de Spire, mit Renaud au ban de l'Empire, *et investit de la Comté* le duc Conrad (Kunrad) de Zæhringen; on se battit presque continuellement, non-seulement dans la Franche-Comté, mais dans tout le pays entre l'Isère et le Haut-Rhin, pendant vingt-deux ans consécutifs (de 1126 à 1148); Renaud resta enfin maître de la Franche-Comté, et Conrad, de la Bourgogne transjurane ou Helvétie.

(1135-1137.) — Le roi Henri d'Angleterre, depuis plusieurs années, n'avait plus eu de révolte sérieuse à réprimer en Normandie; mais il était singulièrement tourmenté par l'ambition inquiète de son gendre, Geoffroi Plantagenêt, qui réclamait sans cesse de lui une partie de ses places fortes et de ses trésors pour la dot de Mathilde. « Le 25 novembre 1135, le roi Henri, dit Orderic, se rendit au château de Lions (sur l'Andelle, entre Rouen et Gournai), et ordonna aux chasseurs du lieu de venir chasser avec lui le lendemain dans la forêt; mais, vers la nuit tombante, il se sentit tout à coup malade, pour avoir mangé immodérément des lamproies, et languit depuis le mardi jusqu'au dimanche. Il confessa ses fautes à ses chapelains, et, d'après l'avis de l'archevêque de Rouen, pardonna aux coupables leurs forfaitures, rendit aux exilés leurs revenus, et, à ceux qu'il avait déshérités, le patrimoine de leurs pères; puis il quitta cette vie mortelle, le 1er décembre. » Avec lui finit la

nombre de soldats. Le 1er octobre, à l'attaque de la forteresse du Sap, le comte Geoffroi fut blessé grièvement au pied droit; et, malgré le secours de plusieurs milliers d'hommes de guerre que sa femme lui amena le soir même, il ordonna la retraite: lui, qui était entré en Normandie la menace à la bouche et bondissant sur un coursier écumant, s'en alla pâle, dolent et couché sur une litière. » Le roi Étienne, qui, attaqué par David, roi d'Écosse, allié de Mathilde et de Geoffroi, n'avait pu défendre en personne la Normandie, ne vint que l'année suivante dans le duché, en fit hommage au roi Louis-le-Gros, reçut de lui l'investiture sans difficulté, et s'engagea de payer 5,000 marcs d'argent par an à son frère Thibaud, pour obtenir qu'il renonçât à ses prétentions sur la couronne anglo-normande. Une extrême sécheresse, durant le printemps et l'été de 1137, fit plus de mal à la Normandie que cette courte guerre[1].

Les sacriléges et les crimes de tout genre commis par les alliés dans la campagne de 1136 inspirèrent de vifs remords au plus puissant d'entre eux, le duc d'Aquitaine: Guilhem X, *touché de repentir à cause du mal qu'il avait fait en Normandie,* partit pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, église qui jouissait d'une haute renommée dans toute l'Espagne et la France méridionale; mais, avant de s'éloigner, tourmenté par le pressentiment d'une fin prochaine, quoiqu'il n'eût pas plus de trente-huit ans, il avait réglé le sort de ses états et légué au roi Louis la tutelle de sa fille, *la très-noble damoiselle Éléonore* (Aliénor, Aanor), unique héritière du vaste duché d'Aquitaine. Louis, du reste, avait droit de réclamer cette tutelle d'après les principes de la féodalité.

[1] Orderic., l. XIII. — *Hist. de Geoffroi, duc des Normands.*

Le roi Louis, lorsqu'il fut informé de ce legs magnifique qui l'autorisait à marier la princesse à son fils, n'était plus que l'ombre de lui-même; non que son courage ou son énergie morale l'eussent abandonné, mais *la graisse qui surchargeait son corps* le forçait, bien malgré lui, au repos : il était si gras qu'il lui fallait se tenir presque droit dans son lit. Cet énorme embonpoint semblait alors le signe caractéristique de la royauté : tous les princes de ce temps étaient gens d'infatigable appétit, et Guillaume-le-Conquérant ou Louis-le-Batailleur, les plus actifs des hommes, avaient le ventre aussi gros que Philippe-le-Fainéant; apparemment que l'exercice continuel du cheval faisait chez les uns ce que faisait l'oisiveté chez l'autre.

La dernière expédition militaire de Louis avait été contre le sire de Saint-Brisson-sur-Loire, *chevalier-brigand* qu'il fit prisonnier, et dont il saisit le château-fort (en 1133) : à son retour, attaqué d'une forte diarrhée, il se trouva si mal qu'il remit l'anneau royal à son fils Louis-le-Jeune, distribua aux églises et aux indigents tout son mobilier, jusqu'à ses manteaux et habits royaux, *sans se réserver même sa chemise,* et envoya au trésor de Saint-Denis tous les vases et les précieux ornements de sa chapelle royale. Il se rétablit toutefois, mais incomplétement. Ce fut au château de Béthisi en Valois qu'il reçut les députés aquitains; il accepta avec grande joie l'offre du duc Guilhem, qui mourut le 9 avril dans l'église même de Saint-Jacques-de-Compostelle[1]. Impatient de conclure le mariage de son fils Louis avec la princesse Éléonore, il réunit cinq cents chevaliers, *des meilleurs du royaume*, leur donna pour chefs Thibaud, comte de Chartres et de Champagne, avec lequel il s'était

[1] L'indépendance de l'Aquitaine s'éteignit avec le duc Guilhem : l'Aquitaine n'eut plus désormais de chefs nationaux.

les Normands, en combattant les Gallois (*Walls*, *Welches*), ces descendants des vieux Kimris demeurés libres au fond de la Grande-Bretagne, avaient appris d'eux des traditions qui frappèrent vivement leur imagination ardente; les légendes galloises groupaient généralement leurs personnages et leurs incidents autour de deux héros demi-fabuleux; le roi Arthus ou Arthur, qui avait défendu vaillamment l'indépendance bretonne au sixième siècle contre les conquérants saxons, et le druide Myrddhyn (Merlin), sage doué d'un pouvoir surnaturel sur les éléments, prophète solitaire et sauvage, dont les bardes du pays de Galles commentaient sans cesse les obscures prédictions : ni l'un ni l'autre n'était mort; ils vivaient *enchantés* dans des lieux inconnus, dans le royaume des esprits, et Arthus, Merlin l'avait prédit, devait reparaître un jour pour affranchir la Grande-Bretagne de la domination étrangère. Le moine anglo-normand Geoffroi de Montmouth, vers le milieu du douzième siècle, ayant imité ou *translaté* du gallois en latin l'histoire fabuleuse du roi Arthus et des autres héros bretons, attribuée au prophète Merlin, le livre de Geoffroi égala bientôt la popularité du roman de Roncevaux (chanson de Roland) et de la chronique du faux Turpin [1] : il en sortit un second cycle de créations romanesques, et *le roi Arthus et ses chevaliers de la Table-Ronde* rivalisèrent avec *Charlemagne et ses douze pairs*. Les souvenirs de la Cambrie furent encore plus complétement métamorphosés que ceux de la Gaule carolingienne, et ne gardèrent entre les mains de nos romanciers aucun trait de leur physionomie primitive, si ce n'est peut-être quelques traces de cette mélan-

[1] Les prophéties de Merlin sont gravement citées par l'abbé Suger, dans sa *vie de Louis-le-Gros*.

colie rêveuse qui caractérisait les populations kimro-bretonnes. L'imagination des poëtes se donna pleine carrière, et les traditions bretonnes ne furent pour eux qu'un cadre dans lequel ils développèrent l'idéal de l'amour chevaleresque ; le sauvage devin des forêts druidiques devint le brillant enchanteur Merlin, l'amant de la belle fée Viviane ; le chef kimri Arthus, qui avait passé sa vie à disputer aux hordes barbares des Saxons les lambeaux de la Bretagne, fut transformé en monarque chevaleresque, entouré d'une cour de galants paladins et de nobles dames toujours occupés de fêtes et de tournois. L'amour domina dans les romans de la *Table-Ronde* comme la guerre dans les romans *carolingiens*. Les principaux types de ces deux cycles poétiques offrent un remarquable contraste ; l'invincible Roland, le pieux Guillaume au court-nez, le loyal Olivier, le turbulent Renaud de Montauban, appartiennent à une inspiration toute autre que les belles et tendres figures de Lancelot et de Genièvre, d'Iseult et de Tristan[1]. C'est à la cour d'Arthus que les romanciers placèrent cette singulière institution des *cours d'amour*, qui fut prise au sérieux par les nobles châtelaines du douzième siècle, et réalisée en diverses contrées de Provence, d'Aquitaine et de France. L'amour, érigé en science et en religion, eut son code, son droit canonique, pour ainsi dire, et des tribunaux féminins essayèrent d'appliquer ce droit qui n'était rien moins que d'accord avec celui de l'Église[2]. Maître André, chapelain de la cour

[1] La scène de ces romans est tantôt dans la Grande-Bretagne, tantôt en Armorique, et une partie des personnages, entre autres le fameux Tristan ou Tristram de Léonnais, appartiennent à notre Bretagne continentale.

[2] Voici quelques-uns des articles de ce code :— « Le mariage n'est pas une excuse légitime contre l'amour. — L'amant qui survit à la personne aimée est tenu de garder deux ans le veuvage. — L'amour ne peut rien refuser à l'amour. —

de France, auteur d'un traité latin de *l'Art d'Aimer*, qui paraît être du treizième siècle, cite les *cours d'amour* des dames de Gascogne, de la reine Éléonore d'Aquitaine, de la vicomtesse de Narbonne, de la comtesse de Champagne (Marie de France, fille d'Éléonore d'Aquitaine), de la comtesse de Flandre : il s'en tint, dans la Provence, à Avignon, à Pergafuit (Pierrefeu), à Sinha (Signe), à Romanin ; sans doute les *cours d'amour*, *puys d'amour*, *plaids sous l'ormel*[1], avaient passé la Loire à la suite de la reine Éléonore et de Sybille d'Anjou, comtesse de Flandre. On y débattait toutes sortes de questions d'amour théoriques et pratiques : par exemple, la cour de la vicomtesse de Narbonne déclara que le mariage ne prescrivait pas les droits d'un amour antérieur, et la cour de la comtesse de Champagne, en 1174, décida que le véritable amour ne pouvait exister entre personnes mariées[2].

L'Église ne voyait pas sans quelques alarmes cette mo-

Rien n'empêche qu'une femme soit aimée de deux hommes ou un homme de deux femme. »

[1] Puy-d'amour, mont-d'amour ; le mot *puy* avait passé du vieux gaulois dans la langue romane ; les cours d'amour tenaient leurs plaids sur des collines ou sous de grands ormes ; à l'imitation des cours de justice féodales ; qui avaient conservé ce vieil usage des malls franks.

[2] La cour de la reine Éléonore fit une application assez hardie de l'arrêt de la comtesse de Champagne : un chevalier ayant requis d'amour une dame qui était *liée d'amour* à un autre chevalier, la dame lui promit de *l'aimer* dans le cas où elle perdrait l'amour de son premier amant. Peu de temps après, la dame et l'amant préféré se marièrent ; l'autre amant prétendit alors que le cas était arrivé, et que sa dame devait tenir parole, le mariage étant incompatible avec l'amour. Éléonore lui donna gain de cause.

On pense bien que ces tribunaux n'avaient point à leur disposition de moyens coërcitifs matériels ; mais ils lançaient des espèces d'excommunications sur les chevaliers et les dames infidèles au code amoureux, leur interdisaient l'amour de tout *preud'homme* et de toute *preude-femme* (d'homme et de femme d'honneur), et exerçaient beaucoup d'empire sur l'opinion, au grand scandale des rigoristes. Voy. Raynouard ; *des Troubadours et des Cours d'Amour* (1817).

rale hétérodoxe qui semblait défier la sienne, qui attirait sous des lois moins sévères toute la jeunesse des châteaux, et pénétrait parmi les clercs eux-mêmes : l'Église toutefois ne s'arma point de rigueurs; elle redoutait beaucoup moins les hérésies morales que les hérésies dogmatiques; elle se contenta d'employer pour sa défense les armes avec lesquelles on l'avait attaquée; l'esprit religieux réagit dans la poésie, et créa le cycle romanesque du Saint-Graal, qu'on rattacha à celui de la Table-Ronde : le *Graal* était le vase dont Jésus-Christ s'était servi pour faire la cène, et dans lequel Joseph d'Arimathie avait recueilli le sang du Sauveur sur le Calvaire; la conquête du Graal devint le pivot d'une série de pieuses fictions : la mystérieuse coupe et les chastes guerriers qui en poursuivaient la *recouvrance* furent la Toison d'Or et les Argonautes du moyen âge. Cette poésie qui prenait pour mobile l'amour divin au lieu de l'amour profane, fut au reste de la littérature chevaleresque ce qu'était à la chevalerie mondaine la chevalerie religieuse du Temple et de l'Hôpital; les chantres des *templistes*, des *poursuivants du Graal*, avaient évidemment en vue ces ordres de moines-guerriers, qui croissaient rapidement en nombre, en puissance et en renommée. C'est au Champenois Chrétien de Troyes qu'appartient le poëme qui porte spécialement le titre de *Saint-Graal*. Chrétien, qui florissait dans la seconde moitié du douzième siècle, s'était illustré auparavant dans le roman profane, et avait composé le beau poëme de *Lancelot du Lac* : le *Perceval*, le *Chevalier au Lion*, etc., font également partie de la couronne poétique de ce fécond trouvère. La cour de Champagne, dans la seconde moitié du douzième siècle et la première du treizième, fut un des plus brillants foyers littéraires de la Gaule. Troyes ne le

cédait en rien à Rouen, d'où était partie cette glorieuse impulsion épique.

Entre toutes ces créations enfantées par l'inspiration, par l'*astre* divin, comme disent nos vieux poëtes, on distingue quelques œuvres où la poésie mit ses rhythmes au service de l'histoire. Nous avons perdu le poëme de la *Croisade*, écrit dans la langue d'oc par le prieur du Vigeois, chevalier limousin; mais il nous reste un monument de plus haute importance, le *roman du Rou* (Rollon) *et des ducs de Normandie*, vaste chronique en vers, dans laquelle Robert Wace, le poëte national des Anglo-Normands, a raconté les fastes de la nation normande, depuis son établissement en Neustrie jusqu'après la conquête de l'Angleterre. Ce livre précieux, achevé en 1160, égale en authenticité les meilleures chroniques latines, et leur est infiniment supérieur par son mouvement, son coloris et les curieux détails qu'il renferme [1]. Le rhythme dominant dans les romans est l'octo-syllabique; néanmoins une partie du *Rou* est écrite en vers alexandrins; les vers de douze syllabes s'étaient déjà montrés dans diverses tirades de la *Chanson de Roland,* la plus ancienne vraisemblablement des Chansons de Gestes. Ce rhythme large et

[1] Wace, dont le nom est parfois écrit Gace ou *Huistace* (Eustache), avait voulu faire pour les anciens rois de la Grande-Bretagne ce qu'il fit pour les ducs de Normandie : *le roman de Brut* (*Brutus*) *et des rois d'Angleterre,* terminé en 1155, devait être le pendant du *roman du Rou;* mais l'érudition historique faillit cette fois au trouvère : Wace se perdit dans les origines britanniques, fit descendre les rois *bretons* de *Brutus,* qu'il confondit avec le *Prydain* des traditions galloises, et justifia mal la prétention qu'il avait annoncée de démêler le vrai du mensonge dans les histoires *qui se racontaient* d'*Arthus et des barons de Bretagne.* Le roman du Rou a été publié en 1827, par M. F. Pluquet : le roman de Brut vient de l'être par M. Leroux de Lincy. Le Normand Geoffroi Gaymar a écrit aussi une chronique versifiée des rois anglo-saxons. Le plus ancien poëme, dont le sujet ait été emprunté à l'antiquité, paraît être le *roman de Troye,* par Benoît de Sainte-More, trouvère du douzième siècle.

sévère, qui devait envahir un jour toute la haute poésie française, ne fut donc pas, ainsi qu'on l'a prétendu, inventé, au treizième siècle, par le trouvère Alexandre de Bernai ou de Paris; seulement, ce poëte ayant été, dit-on, le premier qui l'eût employé dans tout le cours d'un grand ouvrage (le poëme d'*Alexandre-le-Grand*, continué par *Jehan li Nivelois, Lambers li Cors* et autres), le vers de douze syllabes garda, du livre et de l'auteur, le nom d'*alexandrin*.

La littérature savante, qui avait le latin pour organe, loin d'être étouffée par le développement de la littérature vulgaire, reprenait dans les écoles cléricales un essor inconnu. La belle latinité, longtemps travestie en un jargon barbare, reparaissait chez quelques écrivains scolastiques. Mais la forme n'était là qu'une question secondaire. Ces écrivains se proposaient un tout autre but que de soutenir une joûte littéraire avec les romanciers : ils leur abandonnaient les champs fleuris de la poésie, et se réservaient le domaine plus ardu des sciences abstraites et philosophiques.

Depuis la ruine de la civilisation antique, les ténèbres avaient été longtemps s'épaississant en Europe : à l'âge illustre des Pères de l'Église et des philosophes chrétiens avaient succédé des siècles de foi aveugle et ignorante; l'ombre n'était point universelle; mais à peine quelque génie isolé jetait-il de temps à autre un pâle rayon à travers cette nuit des âmes. Le onzième siècle vit poindre une véritable renaissance de la métaphysique: les longues querelles de Béranger et de Lanfranc sur l'eucharistie en avaient annoncé l'aurore. L'enseignement ecclésiastique s'anima d'une vigueur nouvelle, et bientôt le Piémontais Anselme, ami et disciple de Lanfranc, et son successeur dans la direc-

Le réalisme ne porta pas ses fruits hétérodoxes aussi promptement que le nominalisme : saint Anselme essaya de le mettre au service de l'Église. Après Anselme, Guillaume de Champeaux, écolâtre de Paris, et Oudart de Cambrai, écolâtre de Tournai, ne furent ni suspectés ni inquiétés, quoique l'enseignement de Champeaux fût panthéiste en essence, et qu'Oudart passât pour *aimer mieux lire Platon que saint Augustin*. Platon, le prophète de la religion de l'idéal, devait être, en effet, invoqué par les *réalistes*, bien qu'il n'eût point autorisé leurs excès ; les *nominaux* cherchaient à s'appuyer sur le grand *analyseur* Aristote, qu'on ne connaissait guère alors qu'à travers son commentateur Porphyre, traduit en latin par Boëce. Sur ces entrefaites, Rosselin de Compiègne, poussant jusqu'au bout le nominalisme, traitait de vains sons de la voix (*flatus vocis*), les idées générales, les idées de rapports, de tout et de parties, et, appliquant sa théorie au souverain mystère de la religion, à la Trinité, déclarait impossible l'existence d'un *universel* composé de trois *parties ;* qu'il y avait ou trois dieux, ou un seul, appelé fictivement de trois noms divers. Le scandale fut immense : Roscelin fut condamné au concile provincial de Compiègne, en 1092, et l'Église, comprimant partout le nominalisme, favorisa exclusivement le réalisme. L'Église se trouvait ainsi entre deux abîmes, le panthéisme et le matérialisme, et ne paraissait pas voir le péril. Un grand homme le vit pour elle.

Pierre Abeilard, né au château du Palais, à trois lieues de Nantes, en 1079, était le fils aîné d'un chevalier breton, homme de sens et d'intelligence, qui, chose en ce temps-là remarquable et rare, voulut que ses enfants reçussent une éducation littéraire avant l'éduca-

tion chevaleresque. Le jeune Pierre ne passa point de la condition d'écolier à celle de page et d'écuyer : doué de tous les dons de l'esprit, de toutes les grâces du corps, il eût pu être le plus brillant des chevaliers ou le roi des trouvères[1] ; mais il se sentait appelé à d'autres destinées : il préféra les joûtes de la parole à celles du glaive ; il céda à ses frères tous ses droits d'héritage, renonça à la profession des armes et aux fiefs paternels, et, s'adonnant uniquement à la dialectique, se mit à parcourir les provinces, étudiant et disputant d'école en école. Après avoir été l'élève de Rosselin, il arriva, vers l'an 1100, à Paris, où l'école du cloître Notre-Dame florissait sous la direction de Guillaume de Champeaux. L'étudiant suivit d'abord avec assiduité les leçons du professeur ; mais il ne tarda pas à devenir d'auditeur adversaire, et engagea, dans l'école même, une éclatante controverse, après laquelle il formula une doctrine nouvelle, également opposée à l'individualisme dissolvant des nominaux et à l'absorption panthéistique des réalistes. Ce fut le *Conceptualisme*. Après ce glorieux début, il alla fonder une école de dialectique à Melun, la transféra à Corbeil, puis revint à Paris présenter de nouveau le combat à Champeaux, qui avait fondé, en 1108, dans le faubourg du sud, l'abbaye de Saint-Victor, et qui continuait de professer dans cette maison religieuse. Chassé de la cité royale par la jalousie de Champeaux, qui lui ferma les écoles du cloître Notre-Dame et de Saint-Victor, Abeilard s'établit sur la montagne Sainte-Geneviève, hors de l'enceinte qu'élevait en ce moment Louis-le-Gros autour de Paris :

[1] On sait qu'il fit pour Héloïse de ravissantes chansons d'amour, et qu'il les chantait lui-même avec un charme inexprimable.

il assit son camp, comme il dit, sous les murs de la ville; c'était l'intelligence elle-même qui frappait aux portes de la future capitale de la civilisation (vers 1115). Champeaux abandonna définitivement le champ de bataille, et cacha sous la mitre épiscopale de Châlons les blessures de son amour-propre. Mais les triomphes de l'ontologie ne suffisaient plus à Abeilard : cet esprit vaste et insatiable se trouvait à l'étroit sur ce terrain; Abeilard aspirait, de même qu'Anselme de Canterbury, à appliquer la dialectique à la théologie; il quitta ses disciples, à trente-cinq ans, pour se faire écolier à Laon sous le maître de théologie de la cathédrale, cet archidiacre Anselme qu'on a vu donner la sépulture à l'évêque Gaudri lors des troubles de Laon en 1112. Il en fut d'Anselme à peu près comme de Champeaux. Abeilard, il est vrai, ne disputa point directement contre lui, mais ouvrit bientôt des leçons de théologie en concurrence avec celles du vieil archidiacre. Anselme commentait l'Écriture sainte à l'aide d'une érudition traditionnelle; Abeilard entreprit d'en faire autant avec d'autres armes, et d'expliquer les prophètes avec son génie et sa raison. Anselme lui défendit d'enseigner : Abeilard, banni de Laon, rentra en triomphe à Paris, et s'installa dans la chaire du cloître Notre-Dame, aux acclamations universelles, comme professeur de dialectique et de théologie tout ensemble. Sa célébrité grandissait toujours; de tous les pays de l'Église latine et de Rome même accouraient vers lui des milliers d'élèves avides d'entendre sa voix éloquente. Paris voyait affluer dans ses murs une population nouvelle qui ne connaissait de maître et de prince que le nouvel écolâtre de la cathédrale, et les bords de la Seine, naguère encore à demi barbares, ne retentissaient plus que de pa-

rôles qui semblaient échappées aux échos du Portique ou de l'Académie.

Tout le monde sait quelle catastrophe interrompit cette existence brillante et prospère, et comment, après avoir longtemps vécu par la seule intelligence, Abeilard se laissa enfin surprendre aux passions du cœur et des sens. Personne n'ignore ses amours avec Héloïse, cette noble créature, si fière, si passionnée, si éloquente, digne d'Abeilard par l'esprit, supérieure à lui par le cœur, et qui semble plutôt une héroïne de l'Antiquité ou de la Renaissance qu'une femme chrétienne du Moyen Age[1]; c'est là ce qui a le plus contribué à la popularité du nom d'Abeilard; mais ce n'est point la plus belle partie de sa vie, et la personnalité égoïste qu'il y montra forme un pénible contraste avec l'abnégation dévouée d'Héloïse. Cette âme superbe et idolâtre d'elle-même eut besoin d'un terrible avertissement de Dieu; mais elle se releva majestueuse et épurée sous les coups qui l'avaient foudroyée. Abeilard ne fut véritablement grand qu'après l'infortune qui lui fit quitter son école et prendre l'habit monastique (1119). La théologie avait été pour lui jusqu'alors, comme la dialectique, un moyen de renommée; il aima désormais la science et la vérité pour elles-mêmes. « Quand

[1] En prenant le voile à Argenteuil par l'ordre d'Abeilard, elle déclama les vers de Lucain dans lesquels Cornélie s'accuse d'avoir causé le malheur du grand Pompée son époux :

.... O maxime conjux!
O thalamis indigne meis! hoc juris habebat
In tantum fortuna caput! Cur impia nupsi,
Si miserum factura fui? Nunc accipe pœnas,
Sed quas sponte luam!

Elle conserva sa passion jusqu'au tombeau : quand Abeilard, dans ses lettres, lui parle religion, elle répond amour : elle ne voit Dieu qu'à travers son amant.

le malheur l'eut frappé, son âme chercha l'appui de la religion, et, sur les ailes de la métaphysique, il pénétra, bien plus par un besoin intime que par l'amour d'une vaine gloire, dans l'obscurité des mystères... Durant vingt ans de retraite et de méditation, il porta constamment sa vue sur toutes les questions fondamentales du christianisme, le péché, la chute, la rédemption, la vie présente avec ses deux phases du libre arbitre et du secours divin (ou de la grâce), enfin la vie future... Il relia ses études d'Aristote et de Platon à ses études de l'Évangile et des Pères de l'Église. On ne saurait donc s'étonner que, pénétré de l'idée que la vérité du christianisme était avec lui, il ait toujours protesté de son orthodoxie[1]... »

En vain avait-il voulu fuir le monde : le monde le suivit dans sa retraite. L'obscur prieuré de Deuil, où Abeilard s'était fixé après avoir embrassé la profession monastique à Saint-Denis, reçut bientôt dans son sein les flots de cette studieuse jeunesse qui remplissait naguère les écoles de Paris, et qui venait puiser à Deuil des leçons plus hautes et plus sévères. Abeilard avait laissé les tournois dialectiques et les explications ingénieuses des visions d'Ézéchiel : le titre de l'œuvre à laquelle il se livrait tout entier, le traité de *la Foi à la Trinité*, révèle assez que le philosophe abordait en ce moment face à face le mystère des mystères, le dogme dans lequel se confondent et duquel émanent tous les arcanes de la vie universelle, et qu'il s'efforçait d'écarter d'une main respectueuse et hardie le voile que les siècles d'ignorance avaient abaissé sur la face du Très-Haut. Abeilard avait posé en principe, comme autrefois Jean Scott, le libre examen et la supré-

[1] P. Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, art. ABEILARD.

matie de la raison sur l'autorité, et définissait la foi, *l'estimation des choses invisibles*.

L'Église s'émut et trembla sur ses bases à cette grande parole : l'Occident n'avait pas vu de moment si solennel depuis la décadence de la primitive philosophie chrétienne ; il ne s'agissait pas seulement de juger si le philosophe Abeilard était orthodoxe ou non, mais de décider si le sanctuaire se rouvrirait à la philosophie ou conserverait ses ténèbres et ses symboles. Un concile peu nombreux, présidé par un légat du pape et par l'archevêque de Reims, Raoul-le-Vert, trancha la question à Soissons ; Abeilard fut mandé de Saint-Denis à Soissons, et, malgré les efforts de Geoffroi, évêque de Chartres, qui voulait qu'on discutât le livre de *la Foi à la Trinité* et qu'on laissât au philosophe la liberté de répondre, Abeilard fut condamné sans être entendu, par cela seul qu'il avait enseigné sa doctrine sans approbation préalable du pape ou de l'Église. On décréta qu'il serait enfermé à perpétuité dans l'abbaye de Saint-Médard : on le força de jeter son livre au feu de sa propre main, et on ne lui permit pas de faire d'autre profession de foi sur la Trinité, que de réciter le symbole d'Athanase (le *Credo*) (1121) ; jour fatal dans l'histoire de l'Église ! Le concile de Soissons fermait la voie tracée par saint Anselme ; il interdisait à l'intelligence humaine l'étude des vérités éternelles, il proscrivait les plus nobles des dons de Dieu ! Le symbole d'Athanase, en effet, n'est que la formule et non l'explication de la Trinité. Il se contente de poser les trois termes de la divine Unité dans l'ordre de leur génération métaphysique, et de proclamer leur consubstantialité ; mais il ne révèle pas le sens de ces trois noms mystérieux de Père, de Fils et d'Esprit-Saint, si bien

la venue du Christ; le Messie a paru par pur amour, non par nécessité; il a paru, non pour racheter le passé, mais pour ouvrir l'avenir. La révélation n'a point été circonscrite, sous l'ancienne loi, dans un coin de la terre; Platon et les Brahmanes étaient inspirés de la grâce divine aussi bien que Moïse et les prophètes. Jésus-Christ, en tant qu'homme-Dieu, n'est pas la seconde personne de la Trinité; la seconde personne est le Verbe divin, sans mélange de nature humaine [1].

Telles sont les principales idées d'Abeilard, ainsi qu'on les entrevoit directement ou indirectement, soit dans ses propres ouvrages, soit dans les accusations portées contre lui par ses ennemis. Certes, l'Église catholique put s'effrayer d'une semblable interprétation, qui renversait le dogme de la chute et de la rédemption avec la morale du renoncement et de la mortification volontaire, et qui fondait, pour ainsi dire, le christianisme dans la religion universelle. Mais est-il vrai qu'Abeilard, comme on l'a prétendu, n'ait été qu'un homme d'analyse et de critique, qu'un prosaïque logicien, qui tuait, par le raisonnement, l'enthousiasme et la foi? Était-ce un foyer d'analyse dissolvante que cette pieuse cité sortie miraculeusement des landes de l'Arduzon, sous l'invocation du *Consolateur* divin? Étaient-ce des sceptiques que ces jeunes disciples qui abandonnaient familles, patrie, biens et

[1] Ceci paraît se rapprocher de Nestorius, patriarche de Constantinople au cinquième siècle, qui avait nié l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge, et avancé que le Verbe divin s'était seulement communiqué à Jésus-Christ, fils de Marie, à cause de ses mérites, en le choisissant pour l'instrument du salut des hommes : Nestorius distinguait ainsi en Jésus-Christ non-seulement deux natures, mais deux personnes, l'une humaine, l'autre divine, la première ayant été comme l'habitacle de la seconde. Cette doctrine, puissante en Orient, avait été peu débattue dans l'Occident, alors en proie aux calamités des invasions barbares.

plaisirs, pour suivre le maître dans l'austérité du désert? Était-ce un sceptique que ce magnanime Arnaldo de Brescia, le compagnon fidèle, l'*écuyer d'Abeilard*, le Savonarola du douzième siècle, que cet homme qui semblait ignorer les besoins de la matière[1], qui parlait d'un ton de prophète aux cardinaux de Rome, qui, appliquant à la politique la doctrine de liberté qu'il avait reçue de son maître, prêcha aux cités d'Italie tout à la fois l'Évangile et la république, s'efforça d'arracher Rome et la péninsule au pape et à l'empereur, et mourut sur le bûcher, en martyr de la liberté, après avoir vécu en tribun et en saint?

La doctrine d'Abeilard, loin d'être purement critique, était la synthèse la plus dogmatique qui se pût rencontrer : il y avait alors autant de foi et de ferveur dans le camp philosophique que dans le camp opposé, qui condamnait l'interprétation d'Abeilard et redoutait, sans la condamner absolument, toute interprétation des mystères. Ce camp était celui de l'ascétisme et du spiritualisme exclusif, le camp de saint Bernard, le seul homme de l'Europe qui fût digne d'être le rival d'Abeilard. Bernard de Fontaines, né en 1091, près de Dijon, d'un gentilhomme appelé Tescelin, et d'une fille du sire de Montbard, avait douze ans de moins que Pierre Abeilard; il montra dès l'adolescence un esprit exalté, contemplatif et tendre, en même temps qu'une horreur des voluptés charnelles, qui lui faisait employer, pour vaincre ses sens, les moyens les plus violents et les plus étranges. Tourmenté par la soif ardente de l'inconnu, il se demandait souvent : « Bernard, qu'es-tu venu faire ici-bas (*Bernarde, quid ve-*

[1] *Abeilardi armiger... neque manducans, neque bibens.* Saint Bernard, *Epist.* 182-187.

schisme s'élève dans l'Église ; « tandis qu'Anaclet règne à Rome, Innocent II se réfugie en France. Le roi d'Angleterre, Henri Ier, hésite à le reconnaître ; Bernard se rend en Normandie, et l'y décide en quelques entretiens. L'empereur Lothaire (de Saxe), qui s'est rangé aussi du parti d'Innocent, veut en profiter pour reconquérir le droit d'investiture : les Romains pâlissent et se taisent ; mais Lothaire cède aux instances de Bernard ce que ses prédécesseurs avaient défendu contre les foudres du Vatican, au péril de leur couronne (cette scène se passa à Liége). Le pape retourne en Italie, où une foule de villes, de monastères, de princes, refusent encore de le reconnaître. Bernard passe les Alpes et entreprend de lui tout conquérir. La cité de Milan se rend la première, puis les moines du Mont-Cassin (métropole des bénédictins), puis le cardinal de Pise, jusque-là le plus ferme défenseur d'Anaclet, qui en meurt de chagrin ; puis enfin le nouvel anti-pape lui-même, Victor, que Bernard conduit aux pieds d'Innocent II, et le schisme, qui durait depuis huit ans, est éteint (1138). L'abbé de Clairvaux revient en France ; des évêchés (ceux de Langres, de Châlons, de Gênes), des archevêchés (ceux de Reims et de Milan) lui sont offerts : il les refuse, et son empire s'en accroît...[1] ! »

La lutte devait infailliblement s'engager entre le monas-

[1] Guizot, *Mémoires relatifs à l'Hist. de France*, t. X, p. 157, *introduction à la vie de saint Bernard*, par Guil. de Saint-Thierri, Arnaud de Bonneval, etc. Quand Bernard repassa les Alpes, en 1135, « les pasteurs des troupeaux et les paysans de la montagne descendaient du haut de leurs rochers pour accourir sur son passage ; de si loin qu'ils le voyaient, ils poussaient des cris éclatants pour demander sa bénédiction, et, se retirant ensuite dans les cavernes qu'ils habitaient au flanc des montagnes, ils se réjouissaient innocemment tous ensemble, et se félicitaient qu'il eût étendu sa main sur eux pour les bénir !... » Arnald. de Bonâ Valle, *Sancti Bernardi Vita*.

tère de Clairvaux et l'école du Paraclet: Bernard était l'adversaire prédestiné d'Abeilard, et sa consécration, en qualité d'abbé de Clairvaux, par les mains de l'évêque de Châlons, Guillaume de Champeaux, fut le présage de ce grand combat. Guillaume léguait sa vengeance à un génie plus fort que le sien. Abeilard et Bernard étaient cependant tous deux partis d'un même principe, mais en se tournant le dos : tous deux avaient pris pour point de départ l'Amour divin ; mais l'un était arrivé à embrasser le grand Tout dans l'Amour universel, à réhabiliter le monde et la vie présente, à condamner l'immolation de la chair sans nier sa légitime subordination à l'esprit : l'autre avait poussé l'ascétisme et le sacrifice de la matière jusqu'à l'exagération la plus inouïe ; toute sensation agréable était un crime aux yeux des moines de Clairvaux ; ils s'imputaient à péché de trouver plaisir à apaiser leur faim avec leur pain noir. L'opposition était la même sur tous les points entre le thaumaturge et le philosophe. Bernard avait embrassé, touchant la grâce, la doctrine de saint Augustin, comme Abeilard tendait à celle de Pélage, et il opposait la prédestination dans toute sa rigueur à l'audacieux libre-arbitre de son rival. Bernard eut pour principal auxiliaire le célèbre Norbert, abbé de Prémontré [1], et ils ne se contentèrent pas d'employer contre Abeilard les armes de la discussion ; ils s'efforcèrent de l'accabler par les armes de l'autorité. « Dès que j'apprenais qu'il se tenait quel-

[1] Saint Norbert, noble *teuton* du pays de Clèves, avait fondé, en 1120, l'abbaye des clercs réguliers de Prémontré dans une sombre vallée de la forêt de Couci, à une lieue du château de ce nom. Les religieux de Prémontré, qui, de même que tous les chanoines réguliers, suivirent la vieille règle de saint Augustin, attirèrent à leur observance un très-grand nombre de communautés en France, en Allemagne et dans toute la chrétienté, et Prémontré devint un des principaux chefs d'ordre monastiques.

que assemblée ecclésiastique, » dit Abeilard dans ses lettres, « je croyais que c'était pour me condamner, et j'attendais le coup de foudre : souvent mon désespoir vint à tel point que je pensais à quitter la terre des chrétiens pour me réfugier chez les infidèles! » Il se réfugia, non chez les infidèles, mais chez les Bas-Bretons, à Saint-Gildas, abbaye du diocèse de Vannes, après avoir établi au Paraclet sa chère Héloïse à la tête d'une communauté de religieuses; mais il n'abandonna pas pour longtemps le champ de bataille : il reprit l'offensive, il reparut triomphant à Paris, et la noble cité reconnut et salua de ses acclamations le vieux lutteur dont elle avait vu les premières victoires. De 1136 à 1139, la gloire d'Abeilard était à son apogée : « Ses livres, » écrivait l'abbé de Saint-Thierri à saint Bernard (*ap. Bernard. Opera*, t. 1, p. 302), « ses livres passent les mers et volent au-delà des Alpes; ses dogmes se répandent dans toutes les provinces; on les publie, on les enseigne, on les soutient librement; sa théologie est en faveur jusque dans Rome : les écoliers, non-seulement dans les écoles, mais dans les carrefours, et non-seulement les écoliers, mais les enfants et les simples d'esprit, dissertent en tous lieux touchant la sainte Trinité!... — On fouille jusqu'aux entrailles les secrets de Dieu, » s'écrie saint Bernard dans une autre lettre (*Ep. Bernard.* 98.). Abeilard s'élevait de cent coudées plus haut qu'au temps du concile de Soissons; mais l'orage qui s'avançait contre lui était aussi plus vaste et plus terrible, et Bernard avait crû en puissance autant qu'Abeilard en renommée. Le concile de Latran condamna, en 1139, Arnaldo de Brescia, qui parcourait l'Italie en prêchant aux clercs de renoncer aux bénéfices féodaux et de vivre des dîmes et des oblations volontaires : la condamnation

du disciple annonçait assez le péril du maître; Abeilard alla courageusement au-devant de l'ennemi, et, sachant qu'on allait tenir un nombreux concile à Sens, il offrit à l'archevêque de Sens de défendre publiquement l'orthodoxie de ses livres contre l'abbé de Clairvaux. Saint Bernard accepta le défi, bien qu'avec crainte et répugnance: il sentait que l'espèce de fascination qu'il était habitué à exercer resterait sans pouvoir sur son redoutable rival, et craignait d'être enlacé dans la dialectique serrée du philosophe, comme dans un réseau de fer. Le concile s'ouvrit, le 2 juin 1140, en présence du roi Louis-le-Jeune, successeur de Louis-le-Gros, et de plusieurs autres princes; mais le débat solennel auquel on s'attendait n'eut pas lieu, et, chose singulière, ce fut Abeilard qui le déclina : il avait été informé apparemment que sa condamnation était à peu près arrêtée à l'avance, et que la défense ne serait pas libre; il ne discuta point les chefs d'accusation portés par saint Bernard, appela au pape et se retira avec ses amis. Beaucoup de clercs de l'église romaine et même des cardinaux avaient été ses élèves; mais leur appui ne le sauvà pas : le pape Innocent II, qui devait la tiare à saint Bernard, répondit à l'appel du philosophe en confirmant la sentence portée par le concile de Sens contre ses ouvrages, en lui imposant un perpétuel silence, et en ordonnant qu'on l'enfermât dans un monastère pour le reste de ses jours, ainsi que son disciple Arnaldo de Brescia. Arnaldo échappa : Abeilard, las de combats, courba enfin la tête; sa condamnation ne fut point exécutée à la rigueur. L'Église était peuplée de ses élèves, et ses vainqueurs eux-mêmes l'environnaient d'égards et de respects. Ce fut à l'illustre monastère de Cluni, et non dans quelque obscure *obédience*, qu'il passa le

reste de ses jours, près de l'abbé Pierre-le-Vénérable, qui le réconcilia avec saint Bernard. Il mourut saintement au bout de deux ans, au prieuré de Saint-Marcel de Chalon, qui dépendait de Cluni (1142) ; il était âgé de soixante-trois ans. L'esprit qui l'avait animé ne fut point enseveli dans son sépulcre, et sa forte trace ne s'effaça jamais [1].

Le corps d'Abeilard fut transféré au Paraclet et remis à Héloïse : l'Église elle-même respectait l'affection épurée et inaltérable qui les avait unis jusqu'au tombeau, et dont il nous reste de si admirables monuments, ces lettres d'Héloïse, où la passion s'élève souvent au sublime de l'éloquence, et domine de si haut les fictions des poëtes et des romanciers. Héloïse survécut vingt-et-un ans à son époux, et fut inhumée près de lui au Paraclet ; les restes de cet illustre couple ont été transférés à Paris en 1800, et réunis dans le même tombeau. La capitale de la civilisation avait droit de posséder les cendres de l'homme qui inaugura au Moyen Age la liberté de la pensée.

C'était vraiment une belle et poétique époque, avec ses contrastes d'ombre et de lumière, d'intelligence et de barbarie : ce siècle avait, dans une certaine mesure, le caractère qui marque les grands siècles, l'universalité ; l'esprit humain s'élançait dans toutes les directions avec une merveilleuse ardeur ; tandis que le génie politique renaissait dans l'étroite enceinte des communes, que la philosophie interrogeait les secrets de la nature divine et humaine,

[1] Sur la vie et les idées de saint Anselme, d'Abeilard, de saint Bernard, etc., voyez Abeilard, *Lib. Calamitatum*, etc.—*Ethica, ap. Bern. Pezii Thesaur. Anecdot.; pars* 2. — *Sancti Bernardi Epistolæ, ap. sancti Bernard. Opera*, t. I. — Guillelm. Sanct. Theoderic.; Arnald. de Bonâ Valle; Gaufrid. de Clarâ Valle, *Vita sancti Bernardi*. — Abeilard. et Heloïs. *Epistol.* — Abeilard; *Sic et Non*, avec introduct. par M. Cousin, sauf réserves. — Rousselot, Etudes sur la Philosophie dans le Moyen Age, t. I, passim, t. II, p. 1-108. — Hauréau, Encyclop. Nouv. art. SCOLASTIQUE.

que la poésie, forte et naïve à la fois comme la société dont elle émanait, originale sans individualité, faisait entendre des chants qui semblaient la voix de tout un peuple, l'architecture, cet art qui est la plus haute expression de la vie des sociétés, s'élevait par degrés à cette incomparable beauté qu'elle atteignit dans le cours du siècle suivant. Le progrès, commencé après l'an mil, s'était développé incessamment et avait enfanté ces édifices graves et nobles qu'on a nommés improprement *byzantins*, puisque la coupole byzantine n'y figure que rarement, et qui frappent encore çà et là nos regards dans beaucoup de vieilles villes de France, et surtout en Normandie, en Auvergne et dans les provinces du midi. Les proportions des monuments s'agrandissaient; les chapiteaux chassaient leurs figures grimaçantes, leurs monstres fantastiques, pour s'épanouir en gracieux feuillages; les vitraux flamboyaient aux fenêtres; les cintres, jadis nus et lourds, se couronnaient d'oves, de dentelures, de riches festons; les voûtes soulevaient leurs arcs plus sveltes comme pour s'éloigner de la terre; l'art chrétien était en travail d'une immense création. Il cherchait une forme nouvelle dans laquelle il pût révéler sa pensée tout entière et verser toute son âme : il y touchait. Il avait symbolisé le dogme fondamental du christianisme par la figure de la croix donnée aux édifices religieux; il se compléta en élevant sur cette base l'ogive[1], symbole de l'aspiration vers le ciel, vers l'infini. On a dit de l'élégant chapiteau corinthien qu'il était *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*, chose vraie au point de vue de l'art grec ; on pour-

[1] Ogive vient du latin *oculus*, ou de l'allemand *aug*, qui tous deux signifient *œil*; les deux courbes allongées qui forment l'ogive en se réunissant représentent la figure de l'œil humain; les fenêtres ogivales sont les *yeux* des églises, yeux brillants et mélancoliques ouverts sur l'autre monde.

reste de ses jours, près de l'abbé Pierre … hré-
qui le réconcilia avec saint Bernard. Il m … m-
au bout de deux ans, au prieuré de Sa … ré
lon, qui dépendait de Cluni (1142) ; il …
trois ans. L'esprit qui l'avait anim …
dans son sépulcre, et sa forte tr …

Le corps d'Abeilard fut tran …
Héloïse : l'Église elle-même … se-
et inaltérable qui les avait … absurde
il nous reste de si adm … des Arabes
d'Héloïse, où la passio … notre terre de
loquence, et domin … rmands en Sicile,
des romanciers. F …
époux, et fut inh … a transformation
de cet illustre … ogivale n'était
et réunis da … l'art nouveau
sation ava … singulières. Nous
inaugur … qui portent

C'ét … piliers romans,
cont … couches succes-
bar … styles se trouvent
tè … élevées d'un
l … beaucoup plus
… l'art : un des
… la cathédrale de
… et sa quadruple
… toutes les courbes
… surbaissé jusqu'à l'o-

… présente une sorte de
… compter la flèche plantée
… au niveau des combles ;
… crevassées par le temps, et
… hâte de sauver par d'in-

La révolution communale de 1112
ressant édifice. La cathédrale s'é-
mes qui dévorèrent l'évêché,
clercs, sept chanoines et
travers toute la France
ait sauvées de l'incen-
ebâtir l'église avec les
le fruit de cette dévote *pé-*
si la cathédrale de Laon reçut
porations de maîtres-ès-œuvres, de
maîtres-verriers [1], dont l'histoire et les
si peu et si mal connus, mais dont les œu-
issables nous saisissent d'admiration et de stu-
architectes, maçons, peintres, sculpteurs, tailleurs
bois et de pierre, artisans et artistes (l'art, dans son hé-roïque simplicité, ne se séparait pas des métiers vulgaires qui relèvent de lui), tous étaient organisés en congrégations qui comptaient parmi leurs affiliés des clercs et des laïques de tout rang, s'entouraient de rites symboliques, de cérémonies bizarres, d'insignes mystérieux, et marchaient, d'un bout à l'autre de la chrétienté, partout où les appelait la gloire de Dieu, dernière fin de l'art. La plupart de ces hommes simples et sublimes ne travaillaient ni pour la fortune, ni même pour la renommée; ils mettaient tout en commun; le génie commandait; le talent, le courage et la patience obéissaient; l'œuvre était à tous, l'honneur, à Dieu seul! On ne doit guère qu'au hasard la découverte des noms des grands hommes qui dirigèrent la

dispensables secours ce curieux monument, ainsi qu'on a sauvé la cathédrale de Chartres. La cathédrale de Noyon a peut-être un caractère plus frappant encore.

[1] A ces associations se rattachait l'ordre des *frères-pontifes* ou *faiseurs de ponts*, fondé en Provence par le berger saint Benezet : ils construisirent le fameux pont d'Avignon, coopérèrent à la construction du pont Saint-Esprit, etc.

rait en dire autant de l'ogive au point de vue de l'art chrétien ; l'Inde, la Perse et l Arabie avaient connu et employé la courbe ogivale; mais notre Moyen Age, inspiré par le génie chrétien et par le ciel mélancolique du Nord, en a seul compris les mystérieuses harmonies et en a fait le principe de la plus étonnante architecture qui ait jamais été. Cette architecture ne doit porter d'autre nom que celui d'ogivale, et la qualification de sarrasine ne serait point pour elle moins impropre et moins absurde que celle de gothique : elle n'est pas la fille des Arabes plus que des Goths; glorieuse enfant de notre terre de Gaule, elle a pu être conçue par les Normands en Sicile, mais elle est née entre la Loire et le Rhin.

Vers le milieu du douzième siècle, la transformation de l'architecture romane en architecture ogivale n'était point encore consommée : l'art ancien et l'art nouveau se mêlaient en combinaisons variées et singulières. Nous possédons un assez grand nombre d'églises qui portent des galeries et des voûtes ogivales sur des piliers romans, et qui ont été bâties, pour ainsi dire, par couches successives; mais les constructions où les deux styles se trouvent confondus et non superposés, et qui ont été élevées d'un seul jet dans la période de transition, sont beaucoup plus rares et plus précieuses pour l'histoire de l'art : un des principaux monuments de ce genre est la cathédrale de Laon, avec ses quatre tours hautes et frêles et sa quadruple façade[1] où se graduent et se mêlent toutes les courbes imaginables, depuis le cintre le plus surbaissé jusqu'à l'o-

[1] L'abside de cette cathédrale, au lieu de chevet arrondi, présente une sorte de fausse façade. L'église de Laon devait avoir six tours, sans compter la flèche plantée au point central de la croisée : deux des tours sont restées au niveau des combles; les quatre autres élèvent dans les airs leurs arcades crevassées par le temps, et prêtes à joncher la montagne de leurs débris, si l'on ne se hâte de sauver par d'in-

give la plus aiguë. La révolution communale de 1112 précise l'âge de cet intéressant édifice. La cathédrale s'étant écroulée dans les flammes qui dévorèrent l'évêché, le cloître et tout le quartier des clercs, sept chanoines et six bourgeois allèrent promener à travers toute la France et l'Angleterre les reliques qu'on avait sauvées de l'incendie, et l'on commença aussitôt à rebâtir l'église avec les abondantes aumônes qui furent le fruit de cette dévote *pérégrination*. Sans doute aussi la cathédrale de Laon reçut l'assistance de ces corporations de maîtres-ès-œuvres, de francs-maçons, de maîtres-verriers [1], dont l'histoire et les rites nous sont si peu et si mal connus, mais dont les œuvres impérissables nous saisissent d'admiration et de stupeur. Architectes, maçons, peintres, sculpteurs, tailleurs de bois et de pierre, artisans et artistes (l'art, dans son héroïque simplicité, ne se séparait pas des métiers vulgaires qui relèvent de lui), tous étaient organisés en congrégations qui comptaient parmi leurs affiliés des clercs et des laïques de tout rang, s'entouraient de rites symboliques, de cérémonies bizarres, d'insignes mystérieux, et marchaient, d'un bout à l'autre de la chretienté, partout où les appelait la gloire de Dieu, dernière fin de l'art. La plupart de ces hommes simples et sublimes ne travaillaient ni pour la fortune, ni même pour la renommée ; ils mettaient tout en commun ; le génie commandait ; le talent, le courage et la patience obéissaient ; l'œuvre était à tous, l'honneur, à Dieu seul ! On ne doit guère qu'au hasard la découverte des noms des grands hommes qui dirigèrent la

dispensables secours ce curieux monument, ainsi qu'on a sauvé la cathédrale de Chartres. La cathédrale de Noyon a peut-être un caractère plus frappant encore.

[1] A ces associations se rattachait l'ordre des *frères-pontifes* ou *faiseurs de ponts*, fondé en Provence par le berger saint Benezet : ils construisirent le fameux pont d'Avignon, coopérèrent à la construction du pont Saint-Esprit, etc.

rait en dire autant de l'ogive au point de vue de l'art chrétien ; l'Inde, la Perse et l'Arabie avaient connu et employé la courbe ogivale ; mais notre Moyen Age, inspiré par le génie chrétien et par le ciel mélancolique du Nord, en a seul compris les mystérieuses harmonies et en a fait le principe de la plus étonnante architecture qui ait jamais été. Cette architecture ne doit porter d'autre nom que celui d'ogivale, et la qualification de sarrasine ne serait point pour elle moins impropre et moins absurde que celle de gothique : elle n'est pas la fille des Arabes plus que des Goths ; glorieuse enfant de notre terre de Gaule, elle a pu être conçue par les Normands en Sicile, mais elle est née entre la Loire et le Rhin.

Vers le milieu du douzième siècle, la transformation de l'architecture romane en architecture ogivale n'était point encore consommée : l'art ancien et l'art nouveau se mêlaient en combinaisons variées et singulières. Nous possédons un assez grand nombre d'églises qui portent des galeries et des voûtes ogivales sur des piliers romans, et qui ont été bâties, pour ainsi dire, par couches successives ; mais les constructions où les deux styles se trouvent confondus et non superposés, et qui ont été élevées d'un seul jet dans la période de transition, sont beaucoup plus rares et plus précieuses pour l'histoire de l'art : un des principaux monuments de ce genre est la cathédrale de Laon, avec ses quatre tours hautes et frêles et sa quadruple façade[1] où se graduent et se mêlent toutes les courbes imaginables, depuis le cintre le plus surbaissé jusqu'à l'o-

[1] L'abside de cette cathédrale, au lieu de chevet arrondi, présente une sorte de fausse façade. L'église de Laon devait avoir six tours, sans compter la flèche plantée au point central de la croisée : deux des tours sont restées au niveau des combles ; les quatre autres élèvent dans les airs leurs arcades crevassées par le temps, et prêtes à joncher la montagne de leurs débris, si l'on ne se hâte de sauver par d'in-

give la plus aiguë. La révolution communale de 1112 précise l'âge de cet intéressant édifice. La cathédrale s'étant écroulée dans les flammes qui dévorèrent l'évêché, le cloître et tout le quartier des clercs, sept chanoines et six bourgeois allèrent promener à travers toute la France et l'Angleterre les reliques qu'on avait sauvées de l'incendie, et l'on commença aussitôt à rebâtir l'église avec les abondantes aumônes qui furent le fruit de cette dévote *pérégrination.* Sans doute aussi la cathédrale de Laon reçut l'assistance de ces corporations de maîtres-ès-œuvres, de francs-maçons, de maîtres-verriers [1], dont l'histoire et les rites nous sont si peu et si mal connus, mais dont les œuvres impérissables nous saisissent d'admiration et de stupeur. Architectes, maçons, peintres, sculpteurs, tailleurs de bois et de pierre, artisans et artistes (l'art, dans son héroïque simplicité, ne se séparait pas des métiers vulgaires qui relèvent de lui), tous étaient organisés en congrégations qui comptaient parmi leurs affiliés des clercs et des laïques de tout rang, s'entouraient de rites symboliques, de cérémonies bizarres, d'insignes mystérieux, et marchaient, d'un bout à l'autre de la chretienté, partout où les appelait la gloire de Dieu, dernière fin de l'art. La plupart de ces hommes simples et sublimes ne travaillaient ni pour la fortune, ni même pour la renommée ; ils mettaient tout en commun ; le génie commandait ; le talent, le courage et la patience obéissaient ; l'œuvre était à tous, l'honneur, à Dieu seul ! On ne doit guère qu'au hasard la découverte des noms des grands hommes qui dirigèrent la

dispensables secours ce curieux monument, ainsi qu'on a sauvé la cathédrale de Chartres. La cathédrale de Noyon a peut-être un caractère plus frappant encore.

[1] A ces associations se rattachait l'ordre des *frères-pontifes* ou *faiseurs de ponts*, fondé en Provence par le berger saint Benezet : ils construisirent le fameux pont d'Avignon, coopérèrent à la construction du pont Saint-Esprit, etc.

rait en dire autant de l'ogive au point de vue de l'art chrétien ; l'Inde, la Perse et l'Arabie avaient connu et employé la courbe ogivale; mais notre Moyen Age, inspiré par le génie chrétien et par le ciel mélancolique du Nord, en a seul compris les mystérieuses harmonies et en a fait le principe de la plus étonnante architecture qui ait jamais été. Cette architecture ne doit porter d'autre nom que celui d'ogivale, et la qualification de sarrasine ne serait point pour elle moins impropre et moins absurde que celle de gothique : elle n'est pas la fille des Arabes plus que des Goths; glorieuse enfant de notre terre de Gaule, elle a pu être conçue par les Normands en Sicile, mais elle est née entre la Loire et le Rhin.

Vers le milieu du douzième siècle, la transformation de l'architecture romane en architecture ogivale n'était point encore consommée : l'art ancien et l'art nouveau se mêlaient en combinaisons variées et singulières. Nous possédons un assez grand nombre d'églises qui portent des galeries et des voûtes ogivales sur des piliers romans, et qui ont été bâties, pour ainsi dire, par couches successives ; mais les constructions où les deux styles se trouvent confondus et non superposés, et qui ont été élevées d'un seul jet dans la période de transition, sont beaucoup plus rares et plus précieuses pour l'histoire de l'art : un des principaux monuments de ce genre est la cathédrale de Laon, avec ses quatre tours hautes et frêles et sa quadruple façade[1] où se graduent et se mêlent toutes les courbes imaginables, depuis le cintre le plus surbaissé jusqu'à l'o-

[1] L'abside de cette cathédrale, au lieu de chevet arrondi, présente une sorte de fausse façade. L'église de Laon devait avoir six tours, sans compter la flèche plantée au point central de la croisée : deux des tours sont restées au niveau des combles ; les quatre autres élèvent dans les airs leurs arcades crevassées par le temps, et prêtes à joncher la montagne de leurs débris, si l'on ne se hâte de sauver par d'in-

give la plus aiguë. La révolution communale de 1112 précise l'âge de cet intéressant édifice. La cathédrale s'étant écroulée dans les flammes qui dévorèrent l'évêché, le cloître et tout le quartier des clercs, sept chanoines et six bourgeois allèrent promener à travers toute la France et l'Angleterre les reliques qu'on avait sauvées de l'incendie, et l'on commença aussitôt à rebâtir l'église avec les abondantes aumônes qui furent le fruit de cette dévote *pérégrination*. Sans doute aussi la cathédrale de Laon reçut l'assistance de ces corporations de maîtres-ès-œuvres, de francs-maçons, de maîtres-verriers [1], dont l'histoire et les rites nous sont si peu et si mal connus, mais dont les œuvres impérissables nous saisissent d'admiration et de stupeur. Architectes, maçons, peintres, sculpteurs, tailleurs de bois et de pierre, artisans et artistes (l'art, dans son héroïque simplicité, ne se séparait pas des métiers vulgaires qui relèvent de lui), tous étaient organisés en congrégations qui comptaient parmi leurs affiliés des clercs et des laïques de tout rang, s'entouraient de rites symboliques, de cérémonies bizarres, d'insignes mystérieux, et marchaient, d'un bout à l'autre de la chretienté, partout où les appelait la gloire de Dieu, dernière fin de l'art. La plupart de ces hommes simples et sublimes ne travaillaient ni pour la fortune, ni même pour la renommée ; ils mettaient tout en commun ; le génie commandait ; le talent, le courage et la patience obéissaient ; l'œuvre était à tous, l'honneur, à Dieu seul ! On ne doit guère qu'au hasard la découverte des noms des grands hommes qui dirigèrent la

dispensables secours ce curieux monument, ainsi qu'on a sauvé la cathédrale de Chartres. La cathédrale de Noyon a peut-être un caractère plus frappant encore.

[1] A ces associations se rattachait l'ordre des *frères-pontifes* ou *faiseurs de ponts*, fondé en Provence par le berger saint Benezet : ils construisirent le fameux pont d'Avignon, coopérèrent à la construction du pont Saint-Esprit, etc.

rait en dire autant de l'ogive au point de vue de l'art chrétien : l'Inde, la Perse et l'Arabie avaient connu et employé la courbe ogivale; mais notre Moyen Age, inspiré par le génie chrétien et par le ciel mélancolique du Nord, en a seul compris les mystérieuses harmonies et en a fait le principe de la plus étonnante architecture qui ait jamais été. Cette architecture ne doit porter d'autre nom que celui d'ogivale, et la qualification de sarrasine ne serait point pour elle moins impropre et moins absurde que celle de gothique : elle n'est pas la fille des Arabes plus que des Goths; glorieuse enfant de notre terre de Gaule, elle a pu être conçue par les Normands en Sicile, mais elle est née entre la Loire et le Rhin.

Vers le milieu du douzième siècle, la transformation de l'architecture romane en architecture ogivale n'était point encore consommée : l'art ancien et l'art nouveau se mêlaient en combinaisons variées et singulières. Nous possédons un assez grand nombre d'églises qui portent des galeries et des voûtes ogivales sur des piliers romans, et qui ont été bâties, pour ainsi dire, par couches successives; mais les constructions où les deux styles se trouvent confondus et non superposés, et qui ont été élevées d'un seul jet dans la période de transition, sont beaucoup plus rares et plus précieuses pour l'histoire de l'art : un des principaux monuments de ce genre est la cathédrale de Laon, avec ses quatre tours hautes et frêles et sa quadruple façade[1] où se graduent et se mêlent toutes les courbes imaginables, depuis le cintre le plus surbaissé jusqu'à l'o-

[1] L'abside de cette cathédrale, au lieu de chevet arrondi, présente une sorte de fausse façade. L'église de Laon devait avoir six tours, sans compter la flèche plantée au point central de la croisée : deux des tours sont restées au niveau des combles; les quatre autres élèvent dans les airs leurs arcades crevassées par le temps, et prêtes à joncher la montagne de leurs débris, si l'on ne se hâte de sauver par d'in-

give la plus aiguë. La révolution communale de 1112 précise l'âge de cet intéressant édifice. La cathédrale s'étant écroulée dans les flammes qui dévorèrent l'évêché, le cloître et tout le quartier des clercs, sept chanoines et six bourgeois allèrent promener à travers toute la France et l'Angleterre les reliques qu'on avait sauvées de l'incendie, et l'on commença aussitôt à rebâtir l'église avec les abondantes aumônes qui furent le fruit de cette dévote *pérégrination*. Sans doute aussi la cathédrale de Laon reçut l'assistance de ces corporations de maîtres-ès-œuvres, de francs-maçons, de maîtres-verriers [1], dont l'histoire et les rites nous sont si peu et si mal connus, mais dont les œuvres impérissables nous saisissent d'admiration et de stupeur. Architectes, maçons, peintres, sculpteurs, tailleurs de bois et de pierre, artisans et artistes (l'art, dans son héroïque simplicité, ne se séparait pas des métiers vulgaires qui relèvent de lui), tous étaient organisés en congrégations qui comptaient parmi leurs affiliés des clercs et des laïques de tout rang, s'entouraient de rites symboliques, de cérémonies bizarres, d'insignes mystérieux, et marchaient, d'un bout à l'autre de la chretienté, partout où les appelait la gloire de Dieu, dernière fin de l'art. La plupart de ces hommes simples et sublimes ne travaillaient ni pour la fortune, ni même pour la renommée ; ils mettaient tout en commun ; le génie commandait ; le talent, le courage et la patience obéissaient ; l'œuvre était à tous, l'honneur, à Dieu seul ! On ne doit guère qu'au hasard la découverte des noms des grands hommes qui dirigèrent la

dispensables secours ce curieux monument, ainsi qu'on a sauvé la cathédrale de Chartres. La cathédrale de Noyon a peut-être un caractère plus frappant encore.

[1] A ces associations se rattachait l'ordre des *frères-pontifes* ou *faiseurs de ponts*, fondé en Provence par le berger saint Benezet : ils construisirent le fameux pont d'Avignon, coopérèrent à la construction du pont Saint-Esprit, etc.

rait en dire autant de l'ogive au point de vue de l'art chrétien ; l'Inde, la Perse et l'Arabie avaient connu et employé la courbe ogivale ; mais notre Moyen Age, inspiré par le génie chrétien et par le ciel mélancolique du Nord, en a seul compris les mystérieuses harmonies et en a fait le principe de la plus étonnante architecture qui ait jamais été. Cette architecture ne doit porter d'autre nom que celui d'ogivale, et la qualification de sarrasine ne serait point pour elle moins impropre et moins absurde que celle de gothique : elle n'est pas la fille des Arabes plus que des Goths ; glorieuse enfant de notre terre de Gaule, elle a pu être conçue par les Normands en Sicile, mais elle est née entre la Loire et le Rhin.

Vers le milieu du douzième siècle, la transformation de l'architecture romane en architecture ogivale n'était point encore consommée : l'art ancien et l'art nouveau se mêlaient en combinaisons variées et singulières. Nous possedons un assez grand nombre d'églises qui portent des galeries et des voûtes ogivales sur des piliers romans, et qui ont été bâties, pour ainsi dire, par couches successives ; mais les constructions où les deux styles se trouvent confondus et non superposés, et qui ont été élevées d'un seul jet dans la période de transition, sont beaucoup plus rares et plus précieuses pour l'histoire de l'art : un des principaux monuments de ce genre est la cathédrale de Laon, avec ses quatre tours hautes et frêles et sa quadruple façade[1] où se graduent et se mêlent toutes les courbes imaginables, depuis le cintre le plus surbaissé jusqu'à l'o-

[1] L'abside de cette cathédrale, au lieu de chevet arrondi, présente une sorte de fausse façade. L'église de Laon devait avoir six tours, sans compter la flèche plantée au point central de la croisée : deux des tours sont restées au niveau des combles ; les quatre autres élèvent dans les airs leurs arcades crevassées par le temps, et prêtes à joncher la montagne de leurs débris, si l'on ne se hâte de sauver par d'in-

give la plus aiguë. La révolution communale de 1112 précise l'âge de cet intéressant édifice. La cathédrale s'étant écroulée dans les flammes qui dévorèrent l'évêché, le cloître et tout le quartier des clercs, sept chanoines et six bourgeois allèrent promener à travers toute la France et l'Angleterre les reliques qu'on avait sauvées de l'incendie, et l'on commença aussitôt à rebâtir l'église avec les abondantes aumônes qui furent le fruit de cette dévote *pérégrination*. Sans doute aussi la cathédrale de Laon reçut l'assistance de ces corporations de maîtres-ès-œuvres, de francs-maçons, de maîtres-verriers [1], dont l'histoire et les rites nous sont si peu et si mal connus, mais dont les œuvres impérissables nous saisissent d'admiration et de stupeur. Architectes, maçons, peintres, sculpteurs, tailleurs de bois et de pierre, artisans et artistes (l'art, dans son héroïque simplicité, ne se séparait pas des métiers vulgaires qui relèvent de lui), tous étaient organisés en congrégations qui comptaient parmi leurs affiliés des clercs et des laïques de tout rang, s'entouraient de rites symboliques, de cérémonies bizarres, d'insignes mystérieux, et marchaient, d'un bout à l'autre de la chrétienté, partout où les appelait la gloire de Dieu, dernière fin de l'art. La plupart de ces hommes simples et sublimes ne travaillaient ni pour la fortune, ni même pour la renommée ; ils mettaient tout en commun ; le génie commandait ; le talent, le courage et la patience obéissaient ; l'œuvre était à tous, l'honneur, à Dieu seul ! On ne doit guère qu'au hasard la découverte des noms des grands hommes qui dirigèrent la

dispensables secours ce curieux monument, ainsi qu'on a sauvé la cathédrale de Chartres. La cathédrale de Noyon a peut-être un caractère plus frappant encore.

[1] A ces associations se rattachait l'ordre des *frères-pontifes* ou *faiseurs de ponts*, fondé en Provence par le berger saint Benezet : ils construisirent le fameux pont d'Avignon, coopérèrent à la construction du pont Saint-Esprit, etc.

construction de nos plus magnifiques monuments. Vers 1145, comme on voulait accélérer les travaux de la vaste cathédrale de Chartres, commencée dès le onzième siècle, les Chartrains invoquèrent le secours des corporations des provinces voisines; les francs-maçons de la Haute-Normandie se rassemblèrent à Rouen, reçurent solennellement la bénédiction de l'archevêque et le bourdon de pèlerin, partirent au chant des hymnes sacrés, la croix en tête, les bandières déployées; ils rallièrent en chemin les affiliés de Basse-Normandie, qui s'étaient réunis à Caen ou à Bayeux, et cette pacifique armée de l'art fit triomphalement son entrée dans Chartres. Les Normands se mirent aussitôt à l'ouvrage; l'énorme cathédrale monta peu à peu vers la nue, avec ses flèches aériennes, du milieu des échafaudages immenses sur lesquels des milliers d'hommes fourmillaient d'étage en étage; ces cohortes infatigables se relevaient en chantant les louanges de Dieu, sans qu'aucun intervalle interrompît jamais le grand œuvre; la nuit, les travaux continuaient à la clarté de mille torches [1]. Les travailleurs ne demandaient d'autre salaire que les denrées nécessaires à leur vie: leur but était le même que celui des ascètes qui se rendaient dans la solitude les bourreaux de leur propre corps, le même que celui des pèlerins vagabonds qui erraient à travers le monde de sanctuaire en sanctuaire; leur but, à eux, était aussi de gagner le ciel, mais ils le poursuivaient par une plus sage et plus glorieuse voie, en ornant l'habitation que le Seigneur a donnée à l'humanité, en embellissant la surface de la terre par des créations qui éveilleront le

[1] Ces détails se trouvent dans une lettre écrite en 1145 par l'archevêque de Rouen. Voyez l'abbé Lebeuf, *Dissertation sur le t. VI* des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, et Gilbert, hist. de la cathédrale de Chartres.

sentiment de l'idéal et les plus saintes émotions au fond des âmes humaines jusque dans la postérité la plus reculée.

Un peu avant que Chartres fût témoin de ce beau spectacle, la basilique monacale de Saint-Denis avait été en partie réédifiée par le célèbre abbé Suger : les tours et la façade construites par le roi Dagobert menaçaient ruine ; Suger rebâtit sur de solides fondements les tours, les flèches et le grand portail, tels qu'ils subsistent aujourd'hui, et répara le reste de l'église : les matériaux furent pris dans une nouvelle carrière découverte près de Pontoise : « les vassaux de l'abbaye et les habitants des seigneuries voisines, nobles et non nobles, s'attachaient, des bras, de la ceinture et des épaules, *en place de bêtes de trait,* aux colonnes taillées dans la carrière, et les amenaient ainsi de Pontoise à Saint-Denis. » Les enfants, les malades mêmes, voulaient faire partie du pieux attelage. Le jeune roi Louis VII, qui venait de succéder à son père, la reine *Aanor* (Éléonore d'Aquitaine), et plusieurs prélats et seigneurs, vinrent poser les premières pierres ; quelques-uns des assistants jetèrent des pierreries entre les fondements, en répétant les paroles du Psalmiste : *Tous tes murs sont bâtis de pierres précieuses !* La consécration eut lieu en 1140[1].

L'abbé Suger était alors le personnage le plus considérable du clergé francais après saint Bernard : il n'avait certes ni la profondeur d'Abeilard ni la sublime exaltation

[1] Suger, *Lib. de Consecratione ecclesiæ Sancti Dionysii ;* dans les *Scriptores Rer. Francicar.* de Duchesne, t. IV, p. 350. Suger dit que, dans son église, *les colonnes du milieu* représentaient le nombre des apôtres, celles des ailes, le nombre des prophètes.— Le cintre roman domine encore dans toute la partie de Saint-Denis reconstruite par Suger : à Chartres, l'ogive paraît beaucoup plutôt, et le cintre s'efface promptement.

de l'abbé de Clairvaux : ce n'était pas un de ces génies qui poussent le monde dans des routes nouvelles ; mais son sens droit, son aptitude aux affaires, son caractère ferme et persévérant, lui avaient valu dans l'Église et dans le royaume un crédit toujours croissant et presque toujours justifié par l'usage qu'il en faisait. Né de parents pauvres et obscurs, aux environs de Saint-Omer, qui dépendait alors du comté de Flandre, il avait été recueilli et élevé par les moines de Saint-Denis, qui démêlèrent chez cet enfant une intelligence précoce. Le roi Philippe, vers 1095, ayant envoyé son fils Louis à Saint-Denis, pour qu'il reçût quelque teinture des lettres, l'abbé Adam donna au prince pour compagnon d'études le jeune Suger, âgé de quatorze ou quinze ans, et ce rapprochement fortuit produisit entre le fils du roi et celui de l'artisan une affection que l'analogie de leurs caractères et de leurs sentiments fit durer autant que leur vie. Tandis que Louis était associé au trône par son père, Suger devint le confident et le bras droit de l'abbé Adam : il prit une part très-active aux démêlés de l'abbaye, soutenue par le nouveau roi contre les barons voisins, et se montra capable de manier vaillamment d'autres armes que les spirituelles. Enfin, en 1121, pendant un voyage à Rome entrepris par l'ordre du roi, Suger fut élu abbé de Saint Denis par les moines, ses confrères, après le décès de son protecteur Adam. Les moines n'avaient pas demandé l'aveu du roi pour cette élection, et Louis-le-Gros, qui aimait Suger, mais qui aimait encore mieux les *droits de sa couronne,* parut d'abord très-irrité de ce procédé ; il fit même jeter plusieurs des moines dans les prisons d'Orléans. Cette violence pouvait avoir des suites fort graves ; mais le roi revint bientôt à une conduite plus modérée, et ratifia la

nomination de Suger. Ce nuage n'altéra pas longtemps leur vieille amitié. L'abbé de Saint-Denis continua d'être le plus accrédité des conseillers de Louis-le-Gros, et son influence grandit encore après la mort de ce prince. Suger était comme le chef de cette portion nombreuse et active du clergé qui s'associait à la royauté, s'en servait et la servait à la fois contre la féodalité : Saint-Denis semblait être le quartier général de la royauté, et les ressources de ce riche monastère étaient toujours à la disposition du roi, qui, de son côté, n'épargnait rien pour protéger l'abbaye. Le caractère tout mondain des moines de Saint-Denis valut à Suger les sévères réprimandes de saint Bernard : Suger se *convertit ;* mais Saint-Denis, en perdant sa physionomie par trop séculière, ne se dépouilla pas de son esprit politique et monarchique. La position politique qu'occupait l'abbé de Saint-Denis au centre de la monarchie naissante, et les relations personnelles de Suger avec les rois, la part notable qu'il prenait aux affaires publiques, paraissent lui avoir inspiré une pensée vraiment nationale : la jeune nationalité française, à mesure qu'elle acquérait plus énergiquement conscience d'elle-*même*, tournait davantage ses regards vers le passé, et cherchait à savoir d'où elle venait et quels étaient ses pères; elle avait une langue et une poésie; elle voulut avoir une histoire. Suger fut probablement l'interprète de ce sentiment populaire. On lui attribue, sans doute à juste titre, la fondation des fameuses chroniques de Saint-Denis; on croit que ce fut lui qui fit réunir et fondre en un seul corps d'ouvrage diverses chroniques relatives aux fastes des Franks et de la France, depuis les premiers princes franks jusqu'au temps du roi Philippe, et qu'il écrivit son histoire de Louis-le-Gros pour faire suite à

cette compilation[1]. A partir de cette vie de Louis-le-Gros, les chroniques de Saint-Denis se composent d'une série non interrompue d'ouvrages contemporains dont les auteurs ont écrit successivement l'histoire des règnes sous lesquels ils vivaient. Par malheur, ce monument fut érigé sur une fausse base; la critique historique était absolument nulle au douzième siècle. On ne sut pas choisir les sources où l'on puisa pour la première partie des chroniques; on préféra Aimoin à Grégoire de Tours, et l'on plaça respectueusement la fabuleuse chronique de Turpin entre Eginhard et Frédegher; Aimoin et Turpin gâtèrent tout par leur contact, et la connaissance des origines nationales fut étouffée pour des siècles sous un mélange incohérent de fables et de vérités tronquées. Cette compilation fut rédigée avec si peu d'intelligence, qu'on retrancha d'Aimoin les passages qu'il avait empruntés à César touchant la Gaule primitive, pour conserver précieusement ses contes sur l'origine troyenne des Franks[2].

Les chroniques de Saint-Denis, si défectueuses sous le rapport de la science, eurent la plus haute importance

[1] C'est l'opinion, très-bien motivée, de La Curne-Sainte-Palaye et de D. Bouquet.

[2] Ce n'est pas Aimoin, chroniqueur du dixième siècle, qui a inventé cette fable: elle est beaucoup plus ancienne, et Frédegher, trois cents ans auparavant, racontait déjà que les Franks étaient issus des Troyens: les Franks, comme autrefois les Gaulois, voulurent avoir les mêmes aïeux que les Romains, et se distinguer par là des autres Germains, des autres barbares; il y aurait un livre curieux à faire sur l'influence historique et politique qu'a exercée l'*Énéide*. La croyance à l'origine troyenne des Franks a régné sans contestation pendant neuf cents ans, et n'a été enfin ébranlée que par l'érudition de la renaissance. Elle était encore assez répandue à la fin du seizième siècle pour que Ronsard en fît la base d'un poëme épique (*la Franciade*). — Ce qui est très-singulier, c'est que Frédegher, le premier auteur qui ait adopté cette chimère, attribue une commune origine troyenne aux Franks et aux Turks, race d'hommes qui devait être alors presque absolument inconnue aux Franks et à tous les Occidentaux.

politique : elles devinrent les archives historiques et officielles de la monarchie ; leur témoignage, avec le temps, acquit force de loi dans les plus graves questions d'état et de jurisprudence féodale, et ce témoignage, grâce à l'esprit qui animait les rédacteurs, fut rarement défavorable à la royauté. C'était à juste titre que les rois capétiens avaient pris saint Denis pour patron : ils avaient trouvé en lui un puissant et fidèle auxiliaire.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

(1137-1180.)

(1137-1144.) Depuis la décadence des fils de Charlemagne, jamais roi n'était monté au trône sous d'aussi brillants auspices que Louis-le-Jeune, ou Louis-Flores (*Florus,* Fleuri), comme l'appellent les vieux écrivains. Un seul jour avait presque triplé les domaines de la couronne, et le *roi des Français*, *duc des Aquitains,* titres que Louis se donna sur ses monnaies, était désormais le plus puissant des princes de la Gaule, comme le plus élevé en dignité : la force se trouvait enfin jointe au droit, et le chef de la société féodale avait conquis les moyens de faire respecter sa suprême suzeraineté. Une nouvelle ère politique semblait prête à s'ouvrir : la France attendait un grand homme ; mais le grand homme ne parut pas, et les destinées nationales furent encore ajournées. Un jeune homme de dix-huit ans, qui n'avait puisé dans son éducation cléricale [1] qu'une ignorante dévotion, et, dans les

[1] Il avait été élevé au cloître Notre-Dame.

exemples de son père, qu'un courage aveugle et inintelligent, un enfant qui resta enfant toute sa vie, avait recueilli dans ses faibles mains le fruit des labeurs de Louis-le-Gros.

Le gouvernement de Louis-le-Jeune, conduit par les vieux conseillers de son père, débuta cependant par des actes énergiques, mais d'une énergie peu propre à le rendre populaire. Informé à Poitiers du décès de Louis-le-Gros, le jeune roi, d'après l'avis de ses conseillers, qui redoutaient pour la France *les pillages, querelles, séditions et autres désordres, suites ordinaires de la mort des rois*, laissa la reine Éléonore ou Aliénor sous la garde de l'évêque de Chartres, et reprit la route du nord en toute hâte. Une grande agitation régnait en effet dans le domaine royal : le baronage relevait la tête, et les villes espéraient arracher au nouveau roi les chartes de commune que Louis-le-Gros n'avait pas voulu leur octroyer; les habitants d'Orléans, ne se contentant plus des dix *prud'-hommes*, administrateurs et juges, qu'ils élisaient annuellement de temps immémorial, *jurèrent la commune* entre eux. Le roi pressa sa marche, entra dans Orléans avec ses chevaliers avant que les bourgeois fussent en état de résister efficacement, et « là, » dit la version française de la chronique de Saint-Denis, « il apaisa l'orgueil et la *forcenerie* de certains *musards* de la cité, qui, sous prétexte de faire commune, paroissoient vouloir se rebeller et se bander contre la couronne : *moult* (beaucoup) il y en eut de ceux-là qui le payèrent cher; car Loys en fit mourir et destruire de *male* mort plusieurs, selon qu'ils avoient *desservi* (mérité).»

Louis se dirigea ensuite d'Orléans sur Paris : le mauvais succès de la tentative des Orléanais, et la ratification de quelques priviléges accordés récemment par Louis-le-

Gros (en 1134), empêchèrent Paris de remuer; mais Orléans, plus irrité encore qu'effrayé des rigueurs qui l'avaient frappé, n'eût sans doute pas tardé de renouveler ses efforts, si des concessions successives n'eussent un peu calmé son ressentiment : il fut interdit au prévôt (*præpositus*) royal, qui régissait la ville, et à ses sergents, de vexer et de rançonner les bourgeois : le roi promit de ne plus altérer la monnaie, impolitique et odieuse ressource à laquelle le pouvoir avait trop souvent recours ; plus tard, la main-morte fut abolie à Orléans (en 1147), et l'essor du commerce fut favorisé dans cette ville par divers règlements. De Paris, le roi retourna au midi de la Loire, et crut s'affermir en se faisant couronner pour la seconde fois. Cette cérémonie eut lieu à Bourges, dans une *cour plénière, le jour de la Nativité du Seigneur*. Les principaux seigneurs ecclésiastiques et laïques de France et d'Aquitaine assistèrent au couronnement et aux réjouissances qui l'accompagnèrent : ce furent de vrais états-généraux de la féodalité[1].

De même que les *vilains* d'Orléans, quelques barons du duché de France avaient essayé de mettre à profit la mort du roi Louis-le-Gros; mais la prise du château de Montjai et la captivité de son seigneur, Gaucher de Montmorenci, imposèrent aux plus turbulents; grâce aux familiers de Louis-le-Gros, qui dirigeaient l'inexpérience de son fils, il y eut peu de changement dans le royaume, et l'intervention de la couronne fut respectée et obéie en Aquitaine comme en France : les différends des seigneurs de l'Aunis et ceux du comte et de l'évêque d'Angoulême furent évoqués et appointés à la cour du roi.

[1] *Hist. Ludov. VII.* — Orderic., l. XIII.

En 1140, le chapitre des chanoines de Poitiers promut à la dignité épiscopale un abbé qui fut accepté par le peuple de la ville, et consacré par l'archevêque de Bordeaux, son métropolitain : Louis VII, excité par ses conseillers, se montra fort blessé qu'on n'eût point sollicité son consentement, lorsqu'une seconde infraction, plus grave encore, fut portée à ce qu'il regardait comme son droit. Aubri, archevêque de Bourges, étant mort vers ce temps-là, le pape Innocent II, au moment où le roi présentait un candidat au chapitre de Bourges, fit élire au siége archiépiscopal Pierre de La Châtre, neveu du chancelier de l'église romaine. Louis, saisi de colère, jura que jamais de son vivant Pierre de La Châtre ne serait archevêque, et permit aux chanoines de choisir qui bon leur semblerait, excepté le protégé du pape. Pierre de La Châtre partit pour Rome : Innocent II embrassa chaudement sa cause, et lui donna le *pallium* de sa propre main.

« Il faut accoutumer ce jeune homme à ne pas prendre la licence de se mêler ainsi des choses de l'Église, » dit le pape en parlant du roi de France. « Les élections ne sont pas libres, quand le prince donne l'exclusion à quelqu'un sans prouver devant un juge d'église que l'élection n'est pas canonique. »

Quoi qu'il en fût du fond de la question, c'était revenir sur la transaction qui avait terminé la Guerre des Investitures.

Louis VII témoigna d'autant plus de ressentiment, que la maison de France lui semblait avoir droit à la reconnaissance personnelle d'Innocent II, si bien accueilli et si vivement soutenu par Louis-le-Gros contre l'anti-pape Anaclet.

Pierre de La Châtre, à son retour de Rome, se vit donc refuser l'entrée de Bourges par les gens du roi, et fut obligé de se retirer sur les terres que possédait en Berri le vieux comte de Champagne, grand ami du clergé et complétement brouillé avec le roi à l'occasion de la guerre de Toulouse. Le pape, de son côté, fulmina une bulle contre Louis-le-Jeune, et mit en interdit tous les lieux habités par ce prince, qui, de même que son aïeul Philippe Ier, ne put, trois ans durant, mettre le pied dans une ville ou dans une bourgade sans que le service divin n'y fût à l'instant suspendu. Les armes matérielles intervinrent bientôt dans cette guerre. Le roi ayant déterminé le comte de Vermandois à faire casser son mariage avec une sœur du comte Thibaud de Champagne, pour épouser Pétronille d'Aquitaine, sœur cadette de la reine Éléonore, Thibaud demanda justice au pape de l'injure faite à sa sœur. Saint Bernard prit parti pour son ami Thibaud, et Raoul de Vermandois fut excommunié par le pape, ainsi que les évêques de Noyon, de Laon et de Senlis, qui avaient indûment prononcé le divorce, sous prétexte d'une parenté imaginaire; mais le roi et le comte Raoul ne se soumirent pas, et furent soutenus par une partie du clergé, qui aimait encore mieux voir les élections à la merci du roi que du pape. Les deux principaux conseillers de Louis VII étaient deux clercs, Suger, abbé de Saint-Denis, et Joscelin ou Gosselin, évêque de Soissons.

Le roi et Raoul se vengèrent sur le comte Thibaud des anathèmes du pape : ils exercèrent de cruels ravages dans la Champagne et la Beauce. En 1142, Louis-le-Jeune, pénétrant jusqu'au fond du pays de Pertois, une des dépendances du comté de Champagne, prit d'assaut

la forte place de Vitri et l'incendia : plus de treize cents personnes s'étaient réfugiées dans la principale église; les flammes, gagnant avec rapidité, fermèrent bientôt toute issue à ces malheureux; leurs effroyables cris de détresse parvinrent jusqu'aux oreilles du roi Louis. On ne sait trop s'il eut la barbarie de les laisser volontairement périr, ou s'il tenta en vain de leur porter secours; mais, lorsqu'il vit, après la chûte de l'église, ces centaines de cadavres à demi consumés et entassés parmi les décombres, il parut saisi d'une horreur profonde : ses remords le décidèrent à traiter avec le comte Thibaud, et à solliciter l'intercession des abbés de Clairvaux et de Cluni auprès de la cour de Rome. Le nom de Vitri-le-Brûlé rappelle encore aujourd'hui cette catastrophe. Thibaud, afin d'obtenir la restitution des terres que le roi lui avait enlevées, s'obligea de faire révoquer la sentence d'excommunication lancée contre Raoul de Vermandois, et à reconnaître le divorce de ce comte, quoique la femme répudiée fût sa sœur. Thibaud, grand *aumônier* et affectionné aux moines, engagea en effet saint Bernard à écrire au pape. Cette lettre est assez singulière :

« Pour que la terre ne fût pas entièrement désolée, « pour qu'un royaume divisé ne fût pas ruiné, votre fils « le plus dévoué, Thibaud, ce défenseur des libertés ec- « clésiastiques, a été forcé de promettre sous serment « qu'il ferait retirer la sentence d'excommunication pro- « noncée contre la terre et la personne du tyran adultère « (Raoul de Vermandois), la source et l'auteur de tous « ses maux. Ce prince s'y est décidé à la prière et d'après « l'avis de quelques hommes fidèles et sages, qui lui ont « représenté qu'il serait facile d'obtenir cette grâce de « *votre paternité*, sans aucun dommage pour l'*Église*,

« puisqu'il dépendrait toujours de vous de renouveler « ladite sentence d'excommunication et de la déclarer « alors irrévocable. Que la paix s'obtienne donc ainsi, et « que la ruse soit jouée par la ruse ! »

Le pape suivit ce conseil assez peu loyal, qui peut surprendre dans la bouche de saint Bernard ; mais Louis VII, qui avait désarmé et rendu les biens de Thibaud, reprit toute son irritation en apprenant que son allié Raoul était de nouveau excommunié, empêcha l'élection d'un évêque de Paris, et saisit le temporel des évêchés de Reims et de Châlons-sur-Marne, dont les titulaires favorisaient Thibaud.

La mort d'Innocent II mit fin à ces troubles : ce pontife étant décédé le 24 septembre 1143, le roi envoya des députés au nouveau pape, Célestin II. « Ils obtinrent tant de la douceur du pontife, » dit la chronique de Maurigni, « qu'en leur présence et devant toute la noblesse de Rome, il leva la main avec bénignité, envoya du doigt la bénédiction vers la France, et lui donna l'absolution de l'interdit prononcé contre elle. » C'était le roi qui cédait ; car Pierre de La Châtre garda le siége de Bourges. Thibaud conclut ensuite une paix définitive avec Louis-le-Jeune, par l'entremise de saint Bernard et de l'abbé Suger, dans un parlement des barons du royaume, tenu à Saint-Denis (1144).

(1137-1144.) — Pendant les premières années de ce règne, l'histoire des états normands et angevins se rattache peu à celle du royaume de France : la continuation de la lutte entre le roi Étienne et le comte Geoffroi Plantagenêt occupait uniquement les habitants de ces provinces. Étienne, roi par élection, ce qui semble une anomalie dans le régime de la féodalité, avait été obligé de faire

aux grands et aux prélats d'Angleterre des concessions qui affaiblirent beaucoup la vigoureuse monarchie de Guillaume-le-Conquérant : ne se sentant pas néanmoins très-affermi sur le trône, et comptant peu sur la foi des barons, il appela autour de lui tous les aventuriers qui voulurent s'enrôler à prix d'argent sous ses drapeaux, et qui lui vinrent surtout du Brabant et de la Flandre[1]; il leur donna pour chef Guillaume d'Ipres, ce seigneur flamand banni autrefois de son pays comme accusé de participation au meurtre de Charles-le-Bon. C'était là une innovation menaçante pour l'ordre féodal, et qui contenait en germe toute une révolution militaire et politique. Ce fut le premier pas vers l'établissement des armées permanentes, des *soldats* (guerriers *soldés*), et vers la séparation de la force militaire d'avec la propriété territoriale.

Étienne, qui était débarqué en Normandie peu de semaines avant la mort de Louis-le-Gros, entra en campagne, en 1137, avec ses Brabançons, ses vassaux boulonnais et ses barons normands, contre Geoffroi d'Anjou, qui, à peine rétabli de sa blessure, avait tenté une troisième invasion en Normandie. Étienne espérait en finir avec ce rival obstiné; mais ses espérances furent trompées. Les milices féodales s'irritèrent des faveurs que le roi prodiguait à ses *soudoyers* brabançons. Normands et Belges en vinrent aux mains après une violente altercation, « et il se fit de part et d'autre un cruel massacre. » Cet événement jeta le désordre dans l'armée : la plupart des seigneurs normands partirent sans saluer le roi, chacun avec ses vassaux, et cette désertion mit Étienne dans l'impossibilité de rien entreprendre. Geoffroi, de son

[1] De là le nom de *Brabançons* donné, pendant tout ce siècle, aux soldats mercenaires.

côté, n'ayant guère avec lui que quatre cents chevaliers très-pillards et très-insubordonnés, consentit volontiers à une trêve de deux ans, pendant laquelle il garda les places dont il était maître dans le diocèse de Séez, le comté d'Alençon et le pays d'Houlme.

Étienne retourna en Angleterre, où sa couronne était attaquée à la fois par une invasion écossaise, par une conspiration anglo-saxonne et par une révolte de barons normands. La Grande-Bretagne devint alors le principal théâtre de la guerre, et Mathilde l'*emperière* y passa en personne avec l'appui de son frère Robert, comte de Glocester, de Caen et de Bayeux, fils naturel du feu roi Henri. Étienne vainquit et contraignit à la paix le roi d'Écosse David; mais, le 2 février 1141, il perdit près de Lincoln une bataille décisive contre Robert de Glocester et Ranulfe de Chester, qui commandaient l'armée de l'ex-impératrice : les mercenaires belges et bretons furent mis en pleine déroute par les Gallois, alliés du comte de Chester, et le roi tomba au pouvoir des ennemis; les comtes de Meulan et de Surrey, l'évêque de Winchester même, frère d'Étienne, « se tournèrent aussitôt du côté des Angevins; » Mathilde entra triomphalement dans Londres, et le malheureux Étienne fut emprisonné à Bristol. La Normandie, où Robert de Glocester avait déjà livré à Geoffroi Plantagenêt les villes de Caen et de Bayeux, ressentit le contre-coup des événements d'Angleterre; Rotrou de Mortagne, comte du Perche, abjura l'alliance d'Étienne pour traiter avec Geoffroi, et les seigneurs normands, s'assemblant à Mortain, députèrent Hugues, archevêque de Rouen, vers le comte Thibaud de Champagne, pour lui offrir le royaume d'Angleterre et le duché de Normandie; car ils croyaient Étienne perdu et

ne voulaient à aucun prix reconnaître Geoffroi. Mais le prudent Thibaud, déjà trop occupé de ses différends avec le roi Louis-le-Jeune, « refusa de se charger du fardeau de tant d'affaires, » et abandonna ses droits à Geoffroi, moyennant la cession du comté de Touraine et la mise en liberté d'Étienne. Cependant la première condition ne fut point exécutée, et le roi Étienne ne fut relâché par Mathilde qu'en échange du comte Robert de Glocester, qui avait été fait prisonnier par les amis du roi. La chance tourna de nouveau en faveur de ce prince, qui se rattacha l'évêque de Winchester, les bourgeois de Londres et la plupart des seigneurs anglo-normands. Mais, si Étienne parvint à recouvrer l'Angleterre. il perdit la Normandie : Verneuil, Lisieux, se rendirent à Geoffroi ; Louis VII, intervenant pour la première fois dans cette guerre, se réunit avec sa chevalerie aux troupes du comte d'Anjou, que rejoignit aussi son beau-frère Théoderik d'Alsace, comte de Flandre, à la tête de quatorze cents hommes d'armes, et, le 20 janvier 1144, Rouen ouvrit ses portes à Geoffroi. Le comte d'Anjou fut investi du duché de Normandie par le roi de France, qui lui prêta une assistance assez efficace jusqu'à la soumission entière de la contrée ; Geoffroi, en reconnaissance, céda le château de Gisors à Louis. La hautaine et intrépide Mathilde, voyant son frère Robert de Glocester mort, ses principaux partisans vaincus et proscrits, se décida enfin à souffrir le démembrement de la monarchie anglo-normande, et à se rembarquer pour la France. Étienne demeura donc roi d'Angleterre et comte de Boulogne ; Geoffroi fut duc de Normandie, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine.

Les affaires d'Allemagne, pendant cette période, res-

girent peu sur les provinces gauloises qui avaient été ou étaient encore annexées à l'empire teutonique : les hostilités des Guelfes et des Gibelins continuaient; l'empereur Lother de Saxe était mort le 3 décembre 1137, et les Gibelins étaient parvenus à faire élire à sa place, dans une diète à Coblentz, le 22 février 1138, Conrad, duc de Souabe ou d'Allemagne [1], frère de ce Frédéric qui avait disputé l'empire à Lother. Ce prince, neveu et héritier de l'empereur Henri V, recouvra quelque ombre de suzeraineté sur les anciens royaumes de Bourgogne et de Provence, et les seigneurs et les prélats recoururent parfois à son autorité dans leurs querelles. Ainsi, Humbert, archevêque de Vienne, à qui le comte d'Albon, Guigues *au Dauphin,* ancêtre des dauphins de Viennois, disputait sa ville métropolitaine, s'en fit confirmer la possession par la diète germanique d'Aix-la-Chapelle, en 1146, et un archevêque d'Arles reçut de Conrad l'investiture par le sceptre. De longs troubles agitaient depuis plus de trente ans le duché de Brabant ou de Basse-Lorraine, que se disputaient les comtes de Louvain et de Limbourg. Conrad, dans une diète tenue à Liége, en 1139, décida la querelle en faveur de Godefroi ou Gottfrid, comte de Louvain : le Limbourg fut érigé en duché quelques années après, pour dédommager en quelque sorte ses comtes [2].

L'empereur Conrad ne s'immisça point dans la guerre civile qui se prolongeait toujours en Provence entre la maison de Barcelonne et les seigneurs des Baux, ses compétiteurs au comté. Le comte Bérenger-Raymond était soutenu par son frère, Raymond-Bérenger IV, comte

[1] Ce fut à partir du règne de Conrad III que les Français commencèrent à confondre tous les Teutons sous le nom d'Allemands.

[2] Otto Frising, l. VII. — Mascov. *Comment.*, l. III, etc.

de Barcelonne, et roi d'Aragon, du chef de sa fiancée, Pétronille d'Aragon. Le seigneur Hugues des Baux avait pour allié Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse et marquis de Provence. La mort de Bérenger-Raymond, tué à Melgueil, en 1144, par un arbalétrier génois, ne put assurer la victoire au parti indigène; le grand Raymond-Bérenger, devenu le seul chef du parti espagnol ou catalan, prit vigoureusement la défense du jeune fils de son frère, et conserva la prépondérance dans le midi de la Gaule. L'entreprise de Louis VII contre Toulouse, quoique malheureuse, avait dû nuire au parti provençal. Les communes de Marseille, d'Arles, de Toulouse, de Nîmes, de Montpellier, etc., jouissaient, durant ce temps, d'une liberté et d'une prospérité extraordinaires : le négoce y attirait des richesses considérables, et leur importance politique continuait à surpasser infiniment celle des communes du nord de la France. Ces grandes cités contractaient des alliances en leur propre nom, correspondaient entre elles, avec les princes, avec le pape, et se gouvernaient en véritables républiques, sans trop se soucier des discordes de leurs suzerains. Les querelles qui usaient les forces des princes avaient singulièrement facilité le développement des libertés populaires [1].

(1145-1149.) — La lutte des maisons de Barcelonne et de Toulouse fut suspendue par une nouvelle qui remua soudainement l'Europe jusqu'aux entrailles, et qui réunit presque tous les princes chrétiens dans une même pensée. Les états latins d'Orient, après de brillants succès et

[1] Bouché, *Hist. de Provence*, l. II, sect. 9. — D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, l. XVII. — En 1141, Guilhem, seigneur de Montpellier, ayant attenté aux priviléges des bourgeois, fut chassé de la ville par les consuls et n'y rentra qu'après avoir juré de se mieux conduire.

de grands progrès, semblaient pencher vers leur ruine. La ville d'Édesse, capitale de la principauté fondée en Mésopotamie par Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, avait été emportée d'assaut et saccagée, avec un immense carnage, dans la nuit de Noël 1144, par Amadeddin-Zenghi, sultan turc d'Halep, d'Emèse et de Mossoul, et fondateur de la dynastie des Atabeks de l'Irak. Les autres états chrétiens, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli, et surtout le royaume de Jérusalem, étaient menacés dans leur existence : la population de ce royaume, incohérent mélange de Syriens, de Grecs, d'Arméniens, de descendants des hommes d'armes *latins* de la première croisade et de moines-soldats, ne semblait point en état de se défendre longtemps contre les flots de musulmans qui assiégeaient de toutes parts ses étroites frontières; et, dans ces circonstances critiques, la couronne des Godefroi et des Baudouin se trouvait placée sur le front d'un enfant de quatorze à quinze ans, Baudouin III, fils de Foulques d'Anjou et de la princesse Mélisende de Jérusalem. Foulques était mort roi de Palestine deux ans avant la prise d'Édesse. Mélisende, régente du royaume de Jérusalem ; Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, Pons de Toulouse, comte de Tripoli, se hâtèrent d'implorer le secours des souverains de l'Occident : ce fut surtout à la France qu'ils s'adressèrent ; n'était-ce pas surtout de la France qu'étaient parties ces glorieuses armées qui avaient délivré le tombeau du Christ, et rendu au Seigneur sa terre de prédilection ? Les maisons féodales de Judée, de Syrie, de Mésopotamie, n'étaient-elles pas presque toutes d'origine française? Il appartenait à la France de conserver ce que ses fils avaient conquis.

Les cris de détresse des chrétiens orientaux firent une impression profonde sur tous les esprits. Le moment était favorable : saint Bernard avait pacifié, après les troubles de l'Église, ceux du royaume, en réconciliant Louis VII avec le pape et avec le comte Thibaud : la guerre de succession de la Normandie paraissait aussi à peu près terminée, et l'orageuse Teutonie était ralliée au sceptre de Conrad. Un disciple de saint Bernard, un ancien moine de Clairvaux, Bernardo de Pise, venait d'être élevé au souverain pontificat, sous le nom d'Eugène III : le nouveau pape écrivit au roi Louis et à tous les Français, le 1er décembre 1145, afin de les exhorter à s'armer pour la défense de l'église d'Orient ; mais sa lettre avait été devancée par la résolution du roi. L'horrible scène de *Vitri-le-Brûlé* était toujours présente à la mémoire de Louis, et l'assiégeait de trop justes remords. D'autres souvenirs encore troublaient sa conscience : il avait juré naguère que Pierre de La Châtre ne s'assiérait jamais sur le siége métropolitain de Bourges, et cependant Pierre de La Châtre était archevêque. Louis, bien que délié par l'autorité papale de son téméraire serment, se reprochait à la fois et de l'avoir prêté et de ne l'avoir pas tenu. Enfin, son frère aîné Philippe, qui mourut à seize ans, après avoir été associé à la couronne, avait autrefois juré d'accomplir le pèlerinage de la Terre-Sainte, et Louis s'imaginait peut-être avoir hérité du vœu de Philippe en héritant de son trône. Tous ces motifs ensemble, peut-être aussi l'instinct voyageur et aventureux de la jeunesse, poussaient le roi dans cette voie du Saint-Sépulcre, où l'on rencontrait la rémission de tous les péchés et le repos de la conscience. Il balança sans doute quelques instants entre les avis de Suger et ceux de saint Ber-

nard : l'un le pressait de suivre les sages et profitables exemples de son père, et de ne pas quitter cette terre de France, où le retenaient et ses intérêts et ses véritables devoirs : l'autre l'excitait à se mettre à la tête de la chevalerie européenne pour venger le Christ et porter l'étendard de la croix jusqu'au fond de l'Asie. L'enthousiasme l'emporta sur la raison, Bernard, sur Suger : le thaumaturge vainquit l'homme politique, comme il avait vaincu le philosophe Abeilard.

« L'an du Verbe incarné 1145, le jour de la Nativité, » dit le chroniqueur Eudes de Deuil, « Louis, roi des Français et duc des Aquitains, tenant sa cour plénière à Bourges, convoqua plus universellement que de coûtume les évêques et les grands du royaume, et leur révéla les secrets de son cœur. Après lui, Geoffroi, évêque de Langres, homme de grande piété, parla en termes convenables de la destruction de la ville de Roha (nom oriental d'Édesse) et de l'oppression exercée par les infidèles sur les chrétiens : il arracha beaucoup de larmes à chacun en traitant ce déplorable sujet, puis il invita tous les assistants à s'unir au roi pour porter assistance à leurs frères. Néanmoins, ce que semaient en ce moment l'évêque par ses paroles, le roi par son exemple, ils ne le moissonnèrent pas tout de suite; il fut décidé qu'une assemblée générale se réunirait à Vézelai (dans le comté de Nevers), à l'époque des fêtes de Pâques, afin que, le jour même de la résurrection du Seigneur, tous ceux qui seraient touchés de l'inspiration céleste concourussent à exalter la gloire de la croix. Le roi, plein de sollicitude pour son entreprise, envoya des députés au pape Eugène III, afin de l'informer de ces choses. Les ambassadeurs, accueillis joyeusement et renvoyés tout joyeux, rapportèrent des lettres

apostoliques enjoignant à chacun d'obéir au roi dans la croisade, réglant la forme des vêtements qui distingueraient les pèlerins, et promettant à ceux qui porteraient le joug léger du Christ rémission de leurs péchés et protection pour leurs femmes et leurs petits enfants. »

Eugène III eût désiré présider en personne l'assemblée de Vézelai; mais la situation de l'Italie ne lui permit pas de passer les Alpes. La crise qui avait fait surgir les communes libres de France était une crise européenne, et enfantait en Italie de bien plus grandes choses qu'en France, parce que les cités étaient plus fortes, et les pouvoirs féodaux et monarchiques, plus faibles. Partout les grandes villes italiennes travaillaient à se constituer en républiques relevant immédiatement de l'Empire; déjà les cités lombardes et toscanes y avaient réussi. Rome à son tour s'ébranlait, ne voulait plus reconnaître la seigneurie temporelle du pape, et s'était donné des sénateurs et un patrice élus par le peuple; le disciple d'Abeilard, Arnaldo de Brescia, était à la tête de cette révolution, à laquelle sa présence imprimait un caractère théorique et philosophique que n'avait pas montré la formation de nos communes françaises : c'était avec les maximes et les souvenirs de l'antiquité romaine qu'Arnaldo enflammait le courage des nouveaux républicains italiens, après avoir semé à Zurich des germes de liberté qui ne furent pas perdus pour l'Helvétie. Les amis d'Arnaldo et le parti du pape et de saint Bernard avaient tour à tour le dessus dans Rome et dans le Patrimoine de saint Pierre. Eugène n'osa quitter la Péninsule. Il délégua ses pouvoirs à l'homme qui était plus que lui le vrai chef de l'Église, à son ancien maître Bernard. La semaine sainte de l'an 1146 arriva enfin : le roi, l'abbé de Clairvaux, *fortifié de*

l'autorité apostolique et de sa propre sainteté, et la multitude des seigneurs convoqués, se réunirent au lieu convenu.

« Le roi, » raconte Eudes de Deuil (*Odo de Diogilo*), « se décora donc de la croix qui lui était envoyée par le souverain pontife, et beaucoup de gens prirent ainsi que lui ce signe auguste. Comme il n'y avait point assez de place dans le château ni dans la ville pour contenir le peuple immense accouru de toutes parts, on avait construit au dehors, dans la plaine que domine la montagne de Vézelai, une machine en bois (une sorte d'estrade ou de tribune), afin que l'abbé de Clairvaux pût parler d'en haut à l'assemblée. Bernard monta donc sur cette chaire, avec le roi paré de sa croix, et, lorsque cet orateur du Ciel eut, comme à l'ordinaire, répandu la rosée de la parole divine, un cri général s'éleva : *Des croix! des croix!* Les croix que le saint abbé avait fait préparer à l'avance furent bientôt épuisées : il fut forcé alors de couper ses propres vêtements pour en tailler d'autres croix qu'il donna de même, et il ne cessa de vaquer à cette œuvre tant qu'il resta à Vézelai, confirmant sa prédication par de nombreux miracles. »

Les historiens du douzième siècle, et surtout les trois biographes de saint Bernard [1], racontent en détail, à diverses reprises, les miracles opérés par le saint, miracles qui, à les en croire, n'eussent pas été inférieurs à ceux des premiers apôtres. Un de ces écrivains, moine de Clairvaux et secrétaire de l'illustre abbé pendant ses voyages, prétend avoir vu, à la voix de son maître, les aveugles recouvrer l'usage de leurs yeux, les malades, la santé, les

[1] Guillaume, abbé de Saint-Thierri près Reims, Arnaud, abbé de Bonneval, et Geoffroi, moine de Clairvaux : Arnaud et Geoffroi continuèrent et complétèrent Guillaume.

boiteux, la faculté de marcher, et les possédés (les épileptiques) être délivrés des démons qui les tourmentaient.

L'enthousiaste biographe a pu être jusqu'à un certain point trompé par ses souvenirs et par son aveugle exaltation : quelques-unes des cures merveilleuses qu'il rapporte semblent radicalement impossibles ; cependant on ne saurait douter que des faits en dehors des lois ordinaires de la nature ne se soient manifestés autour de saint Bernard ; un tel homme devait avoir un empire presque surhumain sur les organisations nerveuses et impressionnables, et l'on sait quelle prodigieuse influence l'imagination exerce sur toutes les maladies qui affectent le système nerveux, ce siége mystérieux de la vie. L'histoire contient bien des faits analogues aux prodiges attribués à l'abbé de Clairvaux.

Les discours de Bernard, secondés par l'appui du roi, eurent à Vézelai un succès incroyable : avec Louis-le-Jeune et la reine Éléonore se croisèrent Simon, évêque de Noyon, Geoffroi, évêque de Langres, qui avait le premier prêché la croisade à Bourges, Arnoul, évêque de Lisieux, Herbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Thibaud, abbé de Sainte-Colombe de Sens, Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse et marquis de Provence, qui s'était réconcilié avec le roi, sans doute à l'occasion de la guerre sainte [1], Théoderik d'Alsace, comte de

[1] Le départ de ce prince favorisa l'extension des libertés toulousaines : Alphonse-Jourdain, en 1147, reconnut qu'il n'avait nul droit de *queste* ou *tolte* à Toulouse, autorisa la rédaction des coûtumes de la cité et l'institution des capitouls, et renonça au *portage* ou droit d'entrée sur les denrées et marchandises. Les coûtumes de Toulouse avaient un caractère tout particulier : contrairement à ce qui se passait dans beaucoup d'autres villes, la basse-justice et la justice civile appartenaient au comte et à sa *cour* (*curia*), et la haute-justice, aux magistrats municipaux ; le comte ou son viguier (*vicaire*, *vicarius*), à la vérité, présidait le *capitulum* ou corps-de-ville. Le pouvoir du comte était véritablement plus municipal que féodal.

Flandre ; Henri, fils de Thibaud, comte *palatin* de Chartres et de Champagne ; Guillaume, comte de Nevers, et son frère Renaud, comte de Tonnerre ; le comte Robert de Dreux et le sire Pierre de Courtenai, frères du roi ; Ives de Nesle, comte de Soissons ; Gui, comte de Ponthieu ; Guillaume, comte de Mâcon ; Guillaume, comte de Varennes ; le comte de Breteuil ; Archambaud, sire de Bourbon ; Enguerrand, sire de Couci ; Hugues, sire de Lusignan (ou Lezignem) en Poitou ; les sires de Montargis, de Touzi, de Montjai, de Mouchi-le-Châtel, de Trie, de Beuil, etc., beaucoup d'autres barons, plusieurs milliers de chevaliers, et une multitude de gens du peuple. Le nouveau duc de Normandie, Geoffroi d'Anjou, tout occupé de s'affermir dans sa conquête, avait résisté à l'entraînement général. « Après que l'on fut convenu de partir au bout d'une année, tous s'en retournèrent joyeusement chez eux : quant à l'abbé de Clairvaux, il vola en tous lieux pour prêcher, et, en peu de temps, les croisés se multiplièrent à l'infini. » Plusieurs synodes provinciaux de prélats et de seigneurs furent convoqués à Laon, à Chartres, et dans d'autres lieux, afin d'activer le zèle des populations : l'assemblée de Chartres offrit à saint Bernard le commandement en chef de la croisade ; il refusa. « Autant que je puis juger de mes forces, » dit-il, « je ne saurais parvenir jusqu'à ces régions lointaines ; « d'ailleurs, qui suis-je pour disposer des camps, ou pour « paraître en face des armées ? Rien n'est plus opposé à « ma profession ! »

L'exemple de Pierre l'Ermite, si malheureux dans la conduite de l'expédition qu'il avait prêchée avec tant de bonheur, n'était pas perdu pour saint Bernard. « L'un et « l'autre glaive (le spirituel et le temporel), » disait-il, « ap-

« partiennent à saint Pierre ; mais il ne doit tirer de sa « propre main que le glaive spirituel, et doit confier l'autre « aux mains laïques (Bernardi ep. 256). » Les rois chrétiens étaient à ses yeux les vicaires temporels du pape[1].

Après avoir parcouru la France, l'abbé de Clairvaux s'apprêta à se rendre en Allemagne, où il s'était annoncé par une lettre encyclique exhortant les *Francs orientaux*, les Allemands et les Bavarois, à se lever en armes pour la défense du Saint-Sépulcre : il les conjurait en même temps de ne pas imiter les excès des premiers croisés, leurs devanciers, et de ne pas égorger ni piller les Juifs sur leur passage ; il autorisait seulement les fidèles qui prendraient la croix à ne pas payer, pendant le pèlerinage, les intérêts usuraires de l'argent qu'ils auraient emprunté aux Juifs.

Il ne fallait pas moins que l'autorité de saint Bernard pour sauver les malheureux Juifs, que leurs richesses, plus encore que leur religion, rendaient l'objet de la haine universelle. Les moins emportés d'entre les clercs, Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluni, par exemple[2], voulaient qu'en respectant la vie des Hébreux, on prît sur leurs biens mal acquis de quoi faire la guerre aux Sarrasins ; mais d'autres hommes d'église allaient plus loin, et réveillaient toutes les fureurs de la première croisade : un moine nommé Rodhulf ou Rodolphe se mit à prêcher la

[1] Eugenii papæ *epist.* — Sancti Bern. *epist.* — Odon. de Diogilo, de *Lud. VII itinere.* — *Gesta Ludovic. VII.* — *Chronic. Mauriniac.* — *Grandes Chroniques de Saint-Denis.*

[2] On cite de cet abbé un trait remarquable : il fit traduire le Koran en latin, et le réfuta par un traité divisé en cinq livres, que nous n'avons plus. C'était un esprit un peu violent, mais ami de la discussion et de la lumière. La protection qu'il accorda à Abeilard malheureux honore sa mémoire. Voyez Fleury, *Hist. Ecclés.*, t. XIV, p. 556.

croisade dans toutes les villes du Rhin, et à exciter le peuple au massacre des ennemis de Jésus-Christ. Les scènes sanglantes de l'an 1096 se renouvelèrent à Mayence, à Cologne, à Worms. L'arrivée de saint Bernard n'arrêta qu'à grand'peine ces atrocités : l'abbé de Clairvaux faillit voir éclater contre lui une sédition populaire à Mayence, pour avoir arraché quelques pauvres Juifs à la fureur de la populace, et renvoyé à son couvent le fanatique prédicateur Rodolphe.

Bernard, toutefois, ne tarda pas à conquérir aux bords du Rhin le même ascendant qu'en France : lorsqu'il parlait en présence des populations teutoniques, la chaleur de son élocution et de ses gestes *édifiait puissamment* les bonnes gens qui ne pouvaient comprendre ses paroles, puisque Bernard prêchait en latin, et qu'eux ne savaient que le tudesque, et ils l'interrompaient en pleurant, en se frappant la poitrine et en répétant : « Le Christ nous fasse grâce ! les saints nous soient en aide ! » L'empereur Conrad, néanmoins, résista d'abord aux instances du saint, qui l'avait été trouver à Francfort, et qui le pressait d'imiter le roi de France : enfin, le 28 décembre 1146, au milieu d'une assemblée convoquée à Spire, un sermon de l'abbé de Clairvaux électrisa tellement l'empereur, qu'il se leva brusquement de son siége, prononça son vœu à haute voix devant l'autel, et demanda, sur l'instant même, à l'orateur la croix et une bannière bénite. Frédéric ou Friderik de Souabe, neveu de l'empereur (le fameux Frédéric Barbe-Rousse), suivit l'exemple de son oncle, ainsi que Welf de Bavière, chef du parti opposé aux princes souabes[1].

[1] *Vita sancti Bernardi.* — Sancti Bernardi *epist.* — Petri Venerab. *epist.* — Otto Frisingen., *de reb. gest. Frederici I.*—L'historien Othon, évêque de Freysingen, était le frère de l'empereur Conrad.

Guelfes et Gibelins s'unirent sous l'étendard de la croix. Saint Bernard, ayant si bien réussi dans sa mission, rentra en France, et arriva pour le *parlement* général que le roi Louis avait convoqué à Étampes le 16 février 1147. Son aspect excita de grandes acclamations, et toute l'assemblée montra une joie extrême, en apprenant qu'il avait confédéré « pour la milice de la croix du Christ, le roi et les grands du royaume des Teutons. » On donna ensuite audience aux députés de l'empereur Conrad et de Geisa, roi de Hongrie, qui venaient, de la part de leurs princes, promettre aux croisés français le libre passage demandé par Louis VII ; puis on lut une lettre de l'empereur d'Orient, Manuel Comnène, contenant les protestations les plus emphatiques d'amitié et d'alliance, en réponse à l'avis que le roi de France lui avait transmis de la croisade. Louis-le-Jeune avait aussi invité au saint pèlerinage le puissant Roger de Sicile, qui, depuis plusieurs années, ayant réuni sous son sceptre les diverses souverainetés normandes d'Italie, s'était décoré des titres de roi de Sicile, duc de la Pouille et prince de Campanie, avec l'agrément du pape, son suzerain. Plusieurs nobles hommes envoyés par le roi Roger se trouvèrent au *parlement* d'Étampes : lorsqu'ils virent Louis et ses barons prendre confiance dans la flatteuse missive de l'empereur Manuel, et arrêter que l'armée se dirigerait vers l'Asie par les états de l'Empire d'Orient et par Constantinople, ces Normands de Sicile montrèrent de fâcheux pressentiments, et prédirent aux seigneurs français ce qu'ils auraient à souffrir de la perfidie grecque : ils s'efforcèrent de déterminer leurs alliés à venir par l'Italie s'embarquer dans les ports du nouveau royaume normand. On ne les écouta point, soit que leur haine contre les Grecs rendît leur témoignage

suspect, soit plutôt à cause de la difficulté de construire une flotte assez considérable pour transporter de telles masses d'hommes : on n'osa braver les clameurs de la multitude d'inutiles pèlerins qu'on n'eût pu embarquer ; on préféra donc la route de terre à la route de mer.

Le troisième jour du *parlement*, les seigneurs et les prélats, ayant invoqué d'abord la protection du Saint-Esprit par l'organe de saint Bernard, s'occupèrent de la défense du royaume et de son administration pendant l'absence du roi. « Le roi, » dit Eudes de Deuil, « réfrénant sa puissance par la crainte de Dieu, suivant sa coutume, accorda aux prélats et aux grands le libre choix de ceux qui devaient régir le royaume : ils se retirèrent donc pour en délibérer, et rentrèrent, au bout de quelque temps, après avoir décidé ce qu'il y avait de mieux à faire. Saint Bernard, qui marchait à leur tête, dit alors, en désignant l'abbé Suger et le comte de Nevers : — *Voilà les deux glaives choisis par nous : c'est assez !* Cette double élection plut à tout le monde, excepté à l'un des deux élus ; car le comte Guillaume de Nevers déclara son vœu de se retirer parmi les chartreux, et l'exécuta peu après, sans que les vives et longues prières du roi et de tous les autres pussent l'en détourner. » Suger lui-même, « estimant la dignité qu'on lui offrait un fardeau plutôt qu'un honneur, » se défendit autant qu'il put de l'accepter, et il fallut l'intervention du pape Eugène III pour l'y contraindre, dit-on. On lui adjoignit deux collègues, le vieux comte Raoul de Vermandois et l'archevêque de Reims, Samson de Mauvoisin. Les soins administratifs confiés à ces trois personnages consistaient principalement dans la gestion des biens de la couronne, dans la perception des tailles sur les bourgeois et *manants* des villes royales, dans les rap-

ports féodaux et ecclésiastiques avec les évêques, les abbés et les barons relevant du roi : ils avaient à tenir ses plaids judiciaires comme ses baillis et ses représentants.

Les apprêts de la croisade bouleversaient toute la France. Les barons et les chevaliers, grâce à leurs profusions accoutumées, n'avaient jamais d'argent comptant, et se trouvaient hors d'état de soutenir toute dépense extraordinaire : les uns vendirent ou engagèrent encore une partie de leurs terres, que les gens d'église et même les riches bourgeois achetèrent à bon compte ; les autres accablèrent leurs sujets d'exactions. Le clergé, cette fois, contribua aux frais de la *guerre sainte*, et le roi demanda une aide aux principaux couvents, malgré les immunités qu'ils faisaient valoir. « Il se fit, » dit l'historien Raoul de Dicé, « un recensement (*descriptio*) général par toute la Gaule ; personne ne fut exempté, par son sexe, sa profession, sa dignité, de porter secours au roi, qui se mit en route parmi beaucoup d'imprécations. » C'était sur le menu peuple que tombait le plus lourd fardeau, et tous les moyens de réaliser de l'argent semblaient légitimes au roi et à ses confédérés. Sens, une des principales cités du domaine royal, avait profité des besoins du roi pour acheter de lui fort cher, en 1146, une charte de commune rédigée sur le modèle de la charte de Soissons : le clergé sénonais réclama violemment ; Herbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif et seigneur d'un quartier de la ville, voulant, pour le saint pèlerinage, lever sur ses sujets des taxes et des *toltes* prohibées par les libertés communales, s'adressa au pape, qui venait de traverser les monts, et, par son intervention, obtint du roi le retrait de la charte vendue et la dissolution de la commune. Les bourgeois indignés se soulevèrent, le

1er mai 1147, et tuèrent l'abbé Herbert : le roi accourut aussitôt avec des forces considérables, entra dans la cité, se saisit de la plupart des meurtriers, fit précipiter les uns du haut de la tour de Sens, et emmena les autres à Paris, où ils furent décapités. Ces sanglantes exécutions furent suivies de troubles et de révoltes qui agitèrent incessamment la ville de Sens pendant quarante années.

« Sur ces entrefaites, » reprend l'historien de la croisade, « afin qu'il ne manquât à cette entreprise ni bénédiction ni grâce, le pontife romain, Eugène, arriva en France et vint célébrer la Pâque du Seigneur dans l'église du bienheureux Denis. » Un incident étrange signala le séjour du pape dans Paris : Eugène III étant allé un matin officier à Sainte-Geneviève, il s'éleva entre ses gens et ceux des chanoines de Sainte-Geneviève un tel débat, qu'ils en vinrent aux coups de poing dans l'église même. « Les gens du pape furent bien battus, » et le roi Louis, ayant essayé d'apaiser la *noise*, fut frappé lui-même dans la bagarre, ce qui mit le pape et le roi en si grande colère, qu'ils chassèrent les chanoines et les remplacèrent par d'autres clercs réguliers du couvent de Saint-Victor.

« Le jour du départ approchant (il avait été fixé à la Pentecôte), le roi, après avoir visité toutes les maisons religieuses de Paris, sortit de la ville, et se rendit aux hospices isolés qu'habitent les lépreux, escorté seulement de deux serviteurs. Après ces œuvres de charité, il se dirigea vers l'église du bienheureux Denis, où l'avaient précédé sa mère, la reine Adélaïde, sa femme Éléonore et une foule innombrable. Le pape Eugène, l'abbé Suger et les moines reçurent dans le chœur le roi, qui, se prosternant très-humblement par terre, *adora* le saint

patron ; alors le pape et l'abbé ouvrirent une petite porte d'or, et en tirèrent lentement un coffre d'argent, contenant les reliques du bienheureux, afin que le roi, ayant vu et embrassé celui que chérit son cœur, en devînt plus alerte et plus intrépide. Ensuite, ayant pris l'oriflamme sur l'autel et reçu du souverain pontife l'escarcelle du pèlerin avec la bénédiction, il se retira dans le dortoir des moines pour échapper à l'empressement de la multitude, mangea au réfectoire avec les religieux, puis, embrassant tous ceux qui l'entouraient, s'éloigna, suivi de leurs vœux et de leurs larmes. »

La présence de la reine Éléonore, des comtesses de Toulouse et de Flandre, de la bru du comte de Champagne, de beaucoup d'autres belles dames et de nombreux troubadours et trouvères, donnait à l'expédition une physionomie toute différente de l'aspect de la première croisade.

Les deux armées française et teutonique comptaient chacune plus de cent mille combattants, sans la foule des *bourdonniers* inutiles aux armes. La fleur de la chevalerie était là tout entière ; « on ne voyait, » dit saint Bernard (*Ep.* 224), « que villes et que châteaux déserts, que veuves et qu'orphelins dont les maris et les pères étaient vivants encore [1]. » L'armée française s'était rassemblée sur les terres de l'Empire, à Metz, où le roi Louis VII fut accueilli avec de grands honneurs, ainsi que dans toutes les autres villes qu'il traversa sur son chemin : ce fut de Metz que cette masse formidable s'ébranla vers l'Orient. On passa le Rhin à Worms, et Louis voulut y attendre

[1] Suivant Guill. de Tyr (l. XVI), il y aurait eu dans chaque armée jusqu'à soixante-dix mille hommes d'armes, sans les cavaliers armés à la légère et les gens de pied.

les Normands et les Anglais, qu'amenait Arnoul, évêque de Lisieux. Une rixe violente entre les mariniers du fleuve et quelques soldats annonça, dès cette courte halte, que les nouveaux croisés avaient peu profité de l'exemple de leurs devanciers. Beaucoup de pèlerins, rebutés par le renchérissement des vivres, quittèrent l'armée en cet endroit pour prendre la route d'Italie au lieu de celle d'Allemagne. De Worms on marcha sur Ratisbonne ou Regensbourg, où l'on franchit le Danube : une grande quantité de navires et de radeaux, préparés par les soins du duc Welf de Bavière et de l'empereur Conrad, qui étaient partis en avant avec le gros de l'armée teutonique [1], attendaient là les Français, et se chargèrent du bagage et d'une multitude de gens de pied qu'ils transportèrent jusqu'en Bulgarie ; le reste de l'expédition côtoya le fleuve.

Le roi Louis trouva dans Ratisbonne des députés de Constantinople, qui lui remirent des dépêches de la part de l'empereur Manuel Comnène. L'emphase orientale et les hyperboles louangeuses de ces lettres étonnèrent et choquèrent la rude franchise des Français. « Un tel langage, » dit Eudes de Deuil, « était bon pour un histrion

[1] Tous les croisés teutons n'accompagnèrent pas l'empereur : ceux de la Saxe dirigèrent leurs efforts, non pas contre les musulmans, mais contre les Slaves païens de la Poméranie et de la Prusse; ceux d'entre le Bas-Rhin et le Weser s'embarquèrent sur la mer du Nord, se joignirent à une flotte de deux cents bâtiments anglais et flamands, et firent voile vers les côtes d'Espagne pour entrer dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar. Ils n'allèrent pas plus loin que l'embouchure du Tage. Arrivés à la hauteur de Lisbonne, ils apprirent que cette grande ville était assiégée en ce moment par une armée chrétienne; ils se rendirent aux vœux des assiégeants, qui invoquaient leur assistance, et employèrent leur courage plus utilement qu'ils n'eussent fait en Orient. Grâce à leur secours, Lisbonne échappa pour toujours aux mains des musulmans, et devint la capitale d'un royaume chrétien (21 octobre 1147).

plutôt que pour un empereur. L'évêque de Langres, Geoffroi, prenant compassion du roi, qui rougissait de s'entendre dire toutes ces choses, et ne pouvant supporter les phrases interminables du lecteur et de l'interprète, leur dit : « Mes frères, veuillez ne pas parler si souvent « de la gloire, de la majesté, de la sagesse et de la piété du « roi ; il se connaît, et nous le connaissons aussi ; dites-lui « donc promptement, et sans détours, ce que vous lui vou« lez. » L'empereur *voulait* que le roi de France s'engageât à ne lui enlever aucune ville ni aucun château de son royaume, ce qui parut assez raisonnable à chacun, et, en outre, que Louis et ses barons jurassent de lui restituer les places de l'ancien domaine de l'Empire, qui seraient reprises par les *Francs* sur les Turcs. Cette seconde condition éprouva plus de difficultés, « et ce qui ne put être réglé entre les négociateurs fut tenu en réserve pour le moment où les deux souverains seraient en présence. » L'expédition française, après avoir traversé heureusement tout l'empire teutonique, entra en Hongrie. « Un certain homme, » appelé Boris, qui réclamait des droits héréditaires sur ce royaume, et qui avait écrit au roi Louis, à Étampes, pour lui exposer les sujets de plainte qu'il alléguait, sollicita ce prince de détrôner le roi Geisa; mais Louis ne se laissa point ainsi détourner de son entreprise, et, tout en refusant, par le conseil des évêques et des barons, de livrer au monarque hongrois son compétiteur, qui avait cherché un asile dans le camp des croisés, il continua sa route paisiblement jusqu'à la Bulgarie et jusqu'aux possessions de l'empire d'Orient. Dans tout le cours de leur voyage, les pèlerins avaient été traités en amis et en frères : il n'en fut plus de même dès qu'ils eurent mis le pied sur le territoire grec. « Partout ailleurs, » raconte

le moine Eudes de Deuil, qui faisait partie de l'expédition, « les habitants nous vendaient honnêtement ce dont nous avions besoin, et nous demeurions au milieu d'eux dans les relations les plus pacifiques ; les Grecs, au contraire, s'enfermant dans leurs villes et dans leurs châteaux, nous descendaient avec des cordes leurs denrées du haut des murailles : cette manière trop lente de nous fournir des vivres ne pouvant satisfaire la multitude de nos pèlerins, ceux-ci, las de souffrir la disette dans un pays abondant en toutes choses, commencèrent à se procurer par le vol et le pillage ce qui leur était nécessaire. »

La défiance des Grecs n'était que trop motivée, il est vrai, par les excès de l'armée teutonique, qui venait de traverser ces mêmes provinces, en y jetant le désordre et l'effroi. Les Allemands avaient saccagé les faubourgs de Philippopolis, et l'empereur Conrad, irrité de l'attitude hostile des populations grecques et des mauvais procédés de Manuel, avait pillé en personne les riches et délicieux palais d'été des empereurs grecs sur les rives du Bosphore. Manuel Comnène, qui se voyait le plus faible, dissimula cette injure, mais ne l'oublia point : il se hâta de se débarrasser des Teutons, en leur fournissant les moyens de franchir le Bosphore au plus vite. Conrad, malgré les prières du roi de France, qui devait le rejoindre près de Constantinople, passa donc en Asie avec environ quatre-vingt-dix mille guerriers. Les croisés de la Lorraine, « qui ne pouvaient souffrir les Allemands, insupportables à tous, » dit Eudes de Deuil, « par leur naturel brutal et querelleur, » s'étaient séparés de l'armée teutonique pour attendre les Français ; mais les Grecs forcèrent les chefs de ce corps d'armée, les comtes de Pont-à-Mousson et de

Vaudemont, et les évêques de Metz et de Toul, à emmener leurs hommes au delà du détroit.

Pendant ce temps, Louis VII et ses barons étaient arrivés à Andrinople. Les envoyés de Comnène, qui se renouvelaient sans cesse auprès du roi de France, tâchèrent de le détourner de la capitale de l'Empire, en l'engageant à passer le *Bras de Saint-Georges* (l'Hellespont) à Sestos; mais Louis voulut prendre la même route que les Allemands. A une journée de marche de Constantinople, il apprit que ses députés et les chevaliers de son avant-garde avaient couru risque de la vie par la trahison des Grecs. « Il y eut des gens qui conseillèrent au roi de rétrograder, de s'emparer du pays, avec toutes les villes et les châteaux, d'écrire ensuite à Roger, roi de Sicile, qui, dans ce temps-là, guerroyait vivement contre l'empereur Manuel, et de séjourner en Grèce jusqu'à ce que Roger fût venu avec une flotte pour assiéger Constantinople. Pour notre malheur, » ajoute le moine Eudes, « et pour celui de tous les fidèles de l'apôtre Pierre, cet avis ne prévalut point. »

Manuel et son peuple firent au roi et aux princes de France une réception dont la pompe même attesta la frayeur que les *Barbares* inspiraient aux Grecs; Manuel offrit à Louis et à ses principaux barons de superbes palais pour logements; mais, nonobstant ces attentions obséquieuses, l'évêque Geoffroi de Langres, ne comptant nullement sur la bonne foi de l'empereur d'Orient, « et prédisant les malheurs qui advinrent par la suite, » réitéra le conseil de s'emparer de la ville. Un bruit trop fondé était parvenu aux oreilles des croisés : on disait que Manuel Comnène, tout en affectant de s'associer à la pieuse entreprise des *Latins*, avait conclu en secret avec les Turks

une trêve de douze ans. « D'ailleurs les Grecs, ces hérétiques qui niaient la suprématie du successeur de saint Pierre, et qui différaient de croyance avec l'Église catholique sur le dogme de la Trinité, étaient à peine chrétiens, et l'on pouvait sans péché diriger contre eux les coups destinés aux infidèles. » Ces arguments furent cependant repoussés par le conseil des chefs, et l'on résolut de ne point attaquer d'autres ennemis que les Turks : il y avait quelque mérite à cette décision loyale, prise au pied des remparts de la cité la plus opulente et la moins guerrière du monde, au moment où les barons français se trouvaient fort dénués de ressources, ayant dépensé, dans les quatre premiers mois du voyage, à peu près tout l'argent qu'ils avaient emporté, et où le roi lui-même venait de jeter vers la France un cri de détresse. « Nous vous requérons, » écrivait-il à Suger, « nous vous supplions, par votre foi, « par l'affection que vous avez pour nous, d'amasser de « l'argent par tous les moyens possibles, et de nous l'en- « voyer avec la plus grande diligence. »

Les Grecs, qui craignirent sans doute que les seigneurs *latins* ne vinssent à se repentir de leur résolution, hâtèrent de tout leur pouvoir l'éloignement des Français, en excitant leur émulation par le récit de prétendues victoires des Allemands sur les Turks ; mais, quand l'armée fut transportée sur la rive asiatique du Bosphore, et que Constantinople n'eut plus à redouter ce dangereux voisinage, Manuel Comnène ne voulut plus fournir à Louis VII de vivres ni de guides pour aller joindre les Allemands, à moins que les barons français ne lui rendissent hommage, comme avaient fait leurs devanciers de la première croisade à l'égard de l'empereur Alexis. L'évêque de Langres, cet adversaire obstiné des Grecs, et

cette demande avec effusion, partagea avec le malheureux monarque tout ce qu'il possédait, et ne voulut pas que Conrad eût désormais d'autre logis que le sien.

La jonction d'un nombreux renfort de croisés slaves, conduits par Ladislas, duc de Bohême, et par Boleslas, duc de Pologne, ranima un peu l'ardeur des chrétiens. Les Français, profitant de l'expérience qui avait coûté si cher à leurs alliés, ne prirent point la route directe, mais périlleuse, de la *Romanie* centrale, pour se diriger vers la Syrie et les possessions des *Latins* orientaux ; ils se rabattirent sur les contrées maritimes de l'Asie-Mineure, appartenant à l'Empire grec, et longèrent les côtes sinueuses de l'Éolie et de l'Ionie jusqu'à Éphèse, où Conrad, souffrant de deux blessures qu'il avait reçues dans sa fatale retraite, quitta l'expédition pour aller, pendant l'hiver, se rétablir à Constantinople. L'impératrice de Constantinople, sœur de l'impératrice d'Occident, avait raccommodé, tant bien que mal, son mari et son beau-frère. Les Français et leurs confédérés finirent toutefois par se lasser de suivre les interminables détours des rivages de l'Archipel et de la Méditerranée, et se décidèrent à abréger leur chemin en s'aventurant dans l'intérieur des terres depuis Éphèse jusqu'au golfe de Satalie (*Attalia*). Ils remontèrent donc le fleuve du Méandre, au bord duquel ils rencontrèrent pour la première fois les Turks. Un grand corps de cavalerie musulmane, après quelques jours d'escarmouches, fondit par derrière sur les chrétiens, tandis qu'une autre troupe considérable leur disputait de front le passage du fleuve. Les comtes de Flandre et de Mâcon, et Henri de Champagne, fils du comte Thibaud, gravirent sur la rive escarpée, à travers une grêle de flèches, et, suivis de leurs hommes d'armes, enfon-

cèrent les ennemis qu'ils avaient en tête, pendant que l'arrière-garde française, commandée par le roi en personne, culbutait et mettait en fuite le second corps d'armée des Turks. Cette victoire avait été si prompte et si peu coûteuse, que les croisés l'attribuèrent à un miracle : un seul chevalier, nommé Miles de Nogent, avait péri, entraîné par le courant du fleuve.

Les Latins ne se reposèrent qu'un moment à Laodicée sur le Lycus, dernière ville grecque de l'intérieur des terres, et se dirigèrent au sud-est, à travers les gorges difficiles de la Phrygie occidentale. Deux jours après avoir quitté Laodicée, vers midi, les croisés se trouvant au pied d'une montagne abrupte, le roi envoya en avant le comte de Maurienne (ou de Savoie) et Geoffroi de Rancogne, baron poitevin, avec ordre d'occuper la crête de la montagne, pour protéger la marche de l'armée; mais Geoffroi et le comte Amédée, au lieu d'exécuter exactement leur mission, une fois parvenus au sommet, descendirent la pente opposée et allèrent établir leurs tentes dans une vallée. Les Turks, maîtres des hauteurs voisines, se jetèrent aussitôt entre l'imprudente avant-garde et le gros des bataillons chrétiens, qui défilaient confusément sur le flanc de la montagne : leurs continuelles décharges de zagaies et de flèches jetèrent une effroyable confusion parmi les croisés. Hommes, chevaux, bêtes de somme, glissaient à chaque instant le long des rochers, entraînant avec eux au fond de l'abîme tout ce qu'ils rencontraient dans leur chute. « Le jour baissait, » dit le chroniqueur, « et le gouffre se remplissait de plus en plus des débris de notre armée. » Le crépuscule accrut l'audace des musulmans, et ils attaquèrent enfin, le cimeterre au poing, les ennemis qu'ils s'étaient d'abord contentés de harceler à

coups de traits; le centre de l'armée, où se pressait *le pauvre peuple dénué d'armes*, frappé, massacré sans pouvoir se défendre, « se mit à fuir comme un troupeau de moutons. » Le roi, qui était en arrière, accourut et se précipita bravement dans la mêlée avec l'élite de ses chevaliers · les musulmans réunirent alors tous leurs efforts contre cette troupe vaillante, dont la position devint très-périlleuse, les hommes d'armes ne pouvant se servir de leurs chevaux sur ce terrain inégal et pierreux. « Noyés dans les rangs épais des ennemis comme dans une mer, les chevaliers furent bientôt séparés les uns des autres, renversés et dépouillés; le roi, demeuré seul et entouré par les Turks, abandonna son *destrier*, et, s'aidant des branches d'un arbre, s'élança sur le haut d'un rocher. Un grand nombre d'ennemis se ruèrent après lui pour le faire prisonnier, tandis que d'autres lui décochaient des flèches de loin; mais, grâce à Dieu, son haubert le préserva, et, défendant avec son épée ensanglantée le rocher qui lui servait d'asile, il abattit les mains et les têtes de plusieurs assaillants. Ceux-ci, ne le connaissant pas, et voyant qu'il serait difficile de le saisir, le laissèrent pour aller se disputer les dépouilles des morts sur le champ de bataille. » Louis rejoignit l'arrière-garde, mais il n'y ramena point avec lui les comtes de Tonnerre, de Varennes, de Breteuil, les sires de Beuil, de Montjai, ni bien d'autres valeureux hommes d'armes tombés sous les coups des musulmans. Les escadrons de l'avant-garde, dont les deux chefs avaient causé tout ce désastre, revinrent sur leurs pas au bruit de la bataille, et, malgré les Turks, se réunirent à l'armée pendant la nuit; mais la perte des croisés avait été très-considérable. *Le peuple chrétien*, furieux de la coupable négligence du comte de Savoie et du sire

Geoffroi, demandait leur mort à grands cris, et on eut grand'peine à sauver l'oncle du roi et le seigneur de Rancogne.

Ce terrible exemple fit enfin comprendre aux croisés la nécessité de l'ordre, et la grandeur du péril leur inspira un expédient aussi extraordinaire que l'était la situation elle-même : les supériorités factices du régime féodal s'effacèrent devant la nécessité, qui éleva à leur place les supériorités naturelles; le peuple, les barons, le roi même, donnèrent toute autorité à un simple chevalier français, nommé Gilbert, dont les talents militaires et la prudence inspiraient une confiance universelle : on le chargea de sauver l'armée, et on lui associa dans le commandement Évrard des Barres, grand-maître des Templiers, qui était accouru du fond de la Palestine au-devant des croisés. Gilbert choisit plusieurs lieutenants, dont chacun avait cinquante cavaliers sous ses ordres, et leur prescrivit de précéder et de flanquer l'armée, tandis que les nombreux hommes d'armes qui avaient perdu leurs chevaux furent formés en bataillons d'archers pour couvrir l'arrière-garde. Grâce aux sages mesures de Gilbert, les croisés traversèrent assez heureusement les défilés, battirent les Turks au passage d'une rivière, débouchèrent dans les plaines de la Pamphylie, et, après douze jours de marche, posèrent enfin leur camp sous les murs de la ville maritime de Satalie, occupée par une garnison grecque. Là, ils trouvèrent enfin quelque repos et des vivres à un prix exorbitant. Le héros qui les avait sauvés rentra alors dans la foule dont il était sorti ; l'histoire ne cite même plus son nom, et nous ne savons ni son pays ni sa famille.

Le roi pressa bientôt les barons de repartir : ceux-ci

lui remontrèrent que leurs hommes étaient sans chevaux et presque sans armes.

« Les habitants de cette ville, » dirent-ils, « nous ont « appris qu'on pouvait aller par mer d'ici à Antioche en « trois jours ; par terre, au contraire, il y a quarante jour- « nées de marche (ce calcul est exagéré), dans un pays pau- « vre, plein de défilés, de torrents et de peuples ennemis. « Achetons des vaisseaux dans tous les ports et îles des en- « virons, et confions-nous à la mer, avec nos chevaliers et la « foule des gens de pied.—Oui, » répliqua le roi, « faisons « monter sur les vaisseaux la foule qui n'a plus d'armes ; « mais, quant à nous, suivons le chemin qu'ont suivi nos « pères, dont l'incomparable valeur a mérité une grande « renommée en ce monde et une gloire éternelle dans « l'autre ! »

Le bon sens des barons se révolta d'abord contre cet héroïque, mais absurde point d'honneur ; cependant ils auraient cédé s'il eût été possible de remonter leur cavalerie. Presque tous les chevaux avaient péri de fatigue ou avaient été tués et mangés durant la route : on ne put se procurer de destriers dans la contrée, et il fallut bien que Louis se résignât à faire route par mer ; mais, lorsqu'on chercha des navires, les Grecs asiatiques abusèrent sans pudeur de la position des croisés : ils demandèrent quatre marcs d'argent par homme pour transporter les Latins à Antioche. Les seigneurs et les chevaliers, rassemblant leurs dernières ressources, subirent ces dures conditions ; mais le *pauvre peuple* n'avait pas les moyens d'imiter ses chefs. Tourmentés par la disette et les maladies, n'obtenant plus de vivres, faute d'argent pour les payer, les croisés de *moindre condition* repoussèrent avec désespoir la proposition de demeurer sur les terres des

Grecs, aux environs de Satalie, après le départ du roi et des nobles, et déclarèrent à Louis VII qu'ils essaieraient de gagner Antioche par terre, aimant mieux périr sous le fer des Turks que par la faim. Le roi Louis, qui voulait naguère tenter ce périlleux trajet avec ses seuls chevaliers, n'eut pas un instant la pensée de partager le destin de cette foule plébéienne ; le roi cependant donna cinq cents marcs au gouverneur grec de Satalie, afin qu'il reçût lés malades de l'armée dans sa ville, et qu'il fournît une escorte de cavalerie aux gens de pied jusqu'à Tarse, première place de la principauté d'Antioche. Le roi détermina en outre le comte de Flandre, le sire de Bourbon et un certain nombre de gentilshommes, à rester avec le menu peuple.

A peine Louis VII était-il embarqué, que le gouverneur de Satalie trahit lâchement sa foi, et refusa d'envoyer sa cavalerie au secours des Latins. Les Grecs égorgèrent les malades pour se dispenser de les nourrir. Les pèlerins essayèrent néanmoins d'accomplir leur résolution ; mais, après quelques combats contre les Turks, ils sentirent l'impossibilité de poursuivre leur route, et revinrent bivouaquer devant Satalie. Le comte de Flandre, le sire de Bourbon et les autres nobles, étant parvenus à noliser un vaisseau, mirent à la voile pour Antioche, et abandonnèrent les malheureux confiés à leur garde. Resserrés entre la place, dont les portes restaient fermées pour eux, et les Turks, qui les assaillaient jusque sous les murailles, les pèlerins, dont le nombre décroissait d'une manière effrayante, furent bientôt réduits à la dernière extrémité : sept ou huit mille d'entre eux, les plus vigoureux et les plus déterminés, allèrent au-devant de la mort plutôt que de l'attendre, et s'éloignèrent du camp ; mais, arrêtés par une

rivière, ils furent enveloppés et taillés en pièces. Les Turks vainqueurs s'avancèrent vers le camp, où ils n'éprouvèrent aucune résistance. L'extrême misère des croisés désarma la haine des musulmans : ils montrèrent plus de pitié aux Latins que n'avaient fait les Grecs, *leurs frères en Jésus-Christ*, et, au lieu de massacrer les indigents et les malades qu'ils trouvèrent entassés dans les campements français, ils leur distribuèrent de grandes aumônes. Aussi, lorsque les Turks se retirèrent, plus de trois mille jeunes gens les suivirent, prenant le turban et embrassant l'islamisme de leur plein gré. Le reste périt de misère ou fut réduit à l'état de domesticité par les Grecs, qui firent chèrement payer le pain qu'ils donnèrent à ces misérables. L'Occident n'oublia point les souvenirs de Satalie, et les fit plus tard expier cruellement à l'empire grec [1].

Pendant cette catastrophe, le roi et les chevaliers étaient débarqués, le 19 mars 1148, au port de Saint-Siméon (Séleucie), à cinq lieues d'Antioche. Antioche avait alors pour prince Raymond de Poitiers, frère puîné du dernier duc d'Aquitaine, Guilhem X, et oncle de la reine Éléonore : il avait hérité des domaines du grand Boëmond en épousant sa petite-fille. Raymond, vaillant guerrier et habile politique, à qui l'on pouvait toutefois reprocher de n'avoir pas secouru selon sa puissance le malheureux comte d'Édesse, Raymond comptait sur l'aide du roi de France pour attaquer avec vigueur les Turks de Syrie et de Mésopotamie, gouvernés alors par le sultan Noureddin, fils et successeur de cet Amadeddin-Zenghi, dont les suc-

[1] Odon. de Diogilo, *de itinere Ludovic. VII.* — La relation de ce moine de Saint-Denis a été traduite dans la collection Guizot. — *Gesta Ludovic. VII.* — Willelm. Tyr., l. XVI. — Otto Frisingen. — Nicétas Choniatès, *annal.*, l. I. — Johann. Cinnam. *Hist.*, l. II.

cès avaient provoqué l'armement des Occidentaux. La chevalerie française, malgré ses pertes et la destruction de l'infanterie, était encore assez redoutable, et l'intérêt des chrétiens d'Orient était d'accord avec les souhaits du prince d'Antioche; mais Louis, qui considérait la croisade en pèlerin et non en chef de guerre, ne voulut point accéder aux désirs de Raymond, et ne vit rien de plus urgent que de se rendre à Jérusalem pour s'acquitter de son vœu. On prétend qu'une jalousie fondée influa sur sa détermination, et qu'il découvrit entre la reine et le prince d'Antioche une intimité qui n'était pas celle d'un oncle et d'une nièce. Raymond, malgré ses cinquante ans, était encore un des plus brillants chevaliers de la chrétienté, et la reine Éléonore, vive, hautaine, spirituelle et légère, estimait peu un mari qui n'avait d'autre mérite qu'une bravoure soldatesque et qu'une étroite dévotion; elle ne se souciait guère de la foi due au lit conjugal. Suivant une version plus romanesque, le roi aurait été moins jaloux encore de Raymond que d'un beau captif musulman dans lequel on a voulu retrouver l'illustre conquérant Saladin: Saladin ou Salah-Eddin n'avait point alors plus de dix ans, et ce n'était pas sur lui qu'avaient pu s'arrêter les yeux d'Éléonore. Quoi qu'il en soit, la mésintelligence des deux époux était arrivée à un tel point, pendant leur séjour à Antioche, qu'Éléonore annonçait hautement l'intention de demander le divorce pour cause de parenté; mais le roi, l'emmenant de force, partit brusquement une nuit, et fut rejoint en route par tous ses chevaliers. Les croisés s'en allèrent droit à Jérusalem, à travers le comté de Tripoli, et, après avoir accompli leur vœu au Saint-Sépulcre, se réunirent à Ptolémaïs (ou Saint-Jean-d'Acre), où avait été convoqué un *parlement* général pour

décider des expéditions militaires à entreprendre. A ce *parlement* assistèrent trois monarques, Louis de France, Conrad de Germanie, récemment arrivé par mer de Constantinople, et Baudouin de Jérusalem, accompagnés des prélats et des seigneurs les plus illustres de l'Occident et de la Terre-Sainte; mais les forces réelles dont disposaient les chefs de cette assemblée offraient un triste contraste avec l'éclat de leurs titres. On résolut toutefois d'attaquer l'importante cité de Damas, dont la garnison infestait de ses courses continuelles le nord de la Palestine : les croisés emportèrent d'abord, malgré une vigoureuse résistance, les fortifications qui protégeaient les magnifiques jardins de Damas, si célèbres dans tout l'Orient; mais la suite du siége ne répondit point à ce premier avantage : les chaleurs excessives de l'été, l'opiniâtre courage des assiégés, rebutèrent les Latins, qui se virent forcés de lever leur camp et de rentrer sur les terres du royaume de Jérusalem.

Cet échec découragea complétement les croisés, qui accusèrent de trahison et de lâcheté leurs frères d'Orient, les *poulains* efféminés de la Palestine, comme ils les appelaient, et la plupart ne songèrent plus qu'à retourner chez eux en toute hâte. L'empereur Conrad se rembarqua le premier à Saint-Jean-d'Acre; le comte de Toulouse était mort à Césarée.

Presque tous les seigneurs partirent ensuite, les uns durant l'automne de 1148, les autres au printemps de 1149, entre autres le comte Robert de Dreux, frère du roi; mais Louis resta à la Terre-Sainte presque une année entière après la levée du siége de Damas : il passait son temps dans les pratiques d'une piété monacale, et ne pouvait se résoudre à reparaître en fugitif et en vaincu

dans le royaume qu'il avait quitté avec de si hautes espérances et de si retentissantes promesses.

L'abbé Suger cependant le rappelait par des lettres fort pressantes. « Les perturbateurs du repos public, » lui écrivait-il, désignant ainsi les barons, « sont de retour, tandis « que vous, dont le devoir est de défendre vos sujets, vous « demeurez comme enchaîné sur une terre étrangère. A « quoi pensez-vous, seigneur, de laisser ainsi les brebis à « la merci des loups? Nous vous conjurons, par la foi qui « lie réciproquement le prince et les sujets, de ne pas prolonger votre séjour en Syrie au-delà des fêtes de Pâques, « de peur qu'un plus long délai ne vous rende coupable, « aux yeux du Seigneur, de manquer au serment que vous « avez prêté en recevant la couronne. Vous aurez lieu, je « pense, d'être satisfait de notre conduite : votre terre et « vos hommes jouissent, quant à présent, d'une heureuse « paix. Nous réservons pour votre retour les revenus de vos « terres, les tailles et les provisions que nous levons sur vos « domaines. Vous trouverez vos maisons et vos palais en « bon état, par le soin que nous avons pris de les faire réparer. Me voici présentement sur le déclin de l'âge; mais « j'ose dire que les occupations où je me suis engagé pour « l'amour de Dieu et de vous ont beaucoup avancé ma vieillesse. A l'égard de la reine votre épouse, je suis d'avis que « vous dissimuliez le mécontentement qu'elle vous cause, « jusqu'à ce que, rendu en vos états, vous puissiez tranquillement délibérer sur cela et sur d'autres objets. »

Suger avait droit de se rendre ainsi témoignage à lui-même : tandis que la grande expédition franco-teutonique avait, par l'impéritie de Louis et de Conrad, une si fatale issue, l'abbé de Saint-Denis avait administré les domaines de la couronne de manière à justifier la confiance qu'a-

vaient mise en lui les rois Louis VI et Louis VII, et la haute considération que lui témoignaient tous les princes d'Occident, malgré sa mauvaise mine et la bassesse de sa naissance. *C'est l'âme qui fait les nobles!* s'écrie à cette occasion le biographe de Suger, Guillaume, moine de Saint-Denis : il semblait que l'illustre abbé eût convaincu de cette vérité les plus fiers souverains, car les rois d'Angleterre, d'Écosse et de Sicile le traitaient en ami et en égal, et le superbe Geoffroi Plantagenêt « mettait le nom de Suger avant le sien propre dans les lettres qu'il lui adressait (*A Suger, etc., Geoffroi, salut*)[1]. » Le silence des chroniques sur les deux autres régents, l'archevêque de Reims et le comte de Vermandois, laisse croire que tout le fardeau du gouvernement retomba sur Suger. « A peine, » dit le biographe, « le roi était-il parti pour les pays étrangers, que les hommes avides de pillage, croyant trouver, dans l'absence du prince, l'occasion d'exercer impunément leurs rapines, tentèrent d'enlever par la violence les biens des églises et des pauvres ; mais Suger s'arma sur-le-champ, pour les punir, des deux glaives, l'un matériel et royal, l'autre spirituel et ecclésiastique ; il réprima ces téméraires sans répandre une goutte de sang, et sans que le royaume fût troublé par leurs injustices. » Tout en maintenant d'un bras ferme la tranquillité publique, Suger régissait le bien du roi « mieux que le meilleur père de famille, » améliorait ce qu'il était chargé de conserver, restaurait les habitations royales, relevait les tours et les murs en ruines, donnait aux chevaliers attachés au service du roi leur paie accoutumée, et leur distribuait même aux jours de fêtes des

[1] Les formules de civilité commençaient alors les lettres au lieu de les terminer : la personne qui écrivait à une autre plaçait en premier celui des deux noms auquel appartenait la prééminence.

habits et des présents splendides, « de peur que la dignité du trône ne parût diminuée pendant l'éloignement du monarque. Il faisait tout cela de ses propres deniers, non sur le trésor du prince ou aux dépens de l'état ; car il envoyait à la Terre-Sainte ou réservait pour le roi l'argent qui entrait au fisc royal, dans la persuasion que beaucoup de choses étaient nécessaires à ce prince dans une contrée lointaine, ou bien que ce qu'il gardait ne serait pas inutile, au retour de Louis en France. » L'abbé de Saint-Denis était dépositaire de tous les pouvoirs royaux : c'était avec son consentement que les évêques élus obtenaient la consécration, que les abbés étaient ordonnés, et les *clercs* lui obéissaient sans envie, « tout fiers qu'un si grand homme fût sorti de l'ordre ecclésiastique. Le pape Eugène III honorait tellement la prudence et la probité de Suger, que tout ce qu'ordonnait celui-ci dans les Gaules était ratifié sans difficulté à Rome. »

Sur ces entrefaites, arrivèrent des rumeurs sinistres sur le sort des pèlerins qui avaient emporté avec eux les vœux et les espérances du reste de la nation. Ces bruits grossirent rapidement, et bientôt on connut avec certitude la ruine et l'anéantissement de la grande armée des croisés. L'impression de ces nouvelles fut profonde et terrible : il n'était pas de famille, noble ou non noble, qui n'eût quelque perte à déplorer, et ce fut au roi Louis et à saint Bernard, ces deux moteurs de la croisade, que l'opinion publique demanda compte de tant de calamités, qui n'avaient pas même apporté le moindre avantage aux chrétiens orientaux. Mille voix s'élevaient contre l'abbé de Clairvaux et lui rappelaient avec amertume qu'il avait promis aux pèlerins la victoire au nom du Seigneur : les enfants lui redemandaient leurs pères ; les femmes, leurs

maris; les frères, leurs frères! Bernard prit ces reproches en patience, bien que son cœur fût brisé et que le glaive empoisonné du doute eût pénétré pour la première fois dans son âme. « S'il faut absolument, » dit-il, « qu'on « murmure contre Dieu ou contre moi, j'aime mieux voir « les murmures des hommes tomber sur moi que sur le « Seigneur. Ce m'est un bonheur que Dieu se daigne servir « de moi comme d'un bouclier pour se couvrir! Je ne re- « fuse pas d'être humilié, pourvu qu'on n'attaque pas sa « gloire. » Bernard écrivit toutefois, pour sa justification, un livre où il imputait les revers des croisés à leurs péchés, qui avaient excité la colère céleste [1], et, quoiqu'il ne recouvrât pas son ascendant irrésistible et universel d'autrefois, sa renommée se releva de cette vive atteinte; mais l'espèce de prestige qui avait entouré la première jeunesse de Louis VII se dissipa pour toujours, et la France ne vit plus dans le fils de Louis-le-Gros qu'un monarque sans talents, sans caractère et sans intelligence. Aussi, à l'arrivée du comte Robert de Dreux, frère du roi, beaucoup de gens du peuple accoururent sur le passage de ce prince en lui souhaitant une longue vie et le pouvoir suprême. Un complot, ayant pour but d'élever Robert au trône, fut tramé par Rotrou II, comte du Perche (fils de Rotrou Ier de Mortagne, dont Robert de Dreux avait épousé la veuve), Alix, dame de Bourbon, le prêtre Cahors ou Cadurc, chancelier du roi, et plusieurs dignitaires ecclésiastiques, parmi lesquels figurait probablement un autre frère du roi, Henri, évêque de Beauvais, jeune homme arrogant et intraitable, qui troublait tour à tour sa ville épiscopale et le royaume de son frère; mais Suger

[1] *De Consideratione*, l. II, *ap. sancti Bernardi Opera.*

fit face au péril, aidé de ses deux collègues et de saint Bernard. L'abbé de Clairvaux écrivit une lettre publique contre les téméraires qui attaquaient le Seigneur et son Christ dans la personne d'un roi croisé pour le Christ : le pape menaça d'excommunication les factieux ; la plupart des seigneurs se montrèrent disposés à rester dans le devoir, et les conjurés, ne se sentant pas soutenus, n'osèrent éclater.

Le roi s'était enfin décidé à s'embarquer à Saint-Jean-d'Acre, dans les premiers jours de juillet : il relâcha en Calabre, le 29 juillet, puis à Rome, où il passa quelques semaines. Durant le trajet, certains bruits défavorables à l'abbé de Saint-Denis, répandus par les hommes dont Suger avait déjoué les complots, « avaient troublé un moment l'âme simple de ce roi, » trop étranger à toute espèce d'artifice pour soupçonner la calomnie chez les autres ; mais, à la première entrevue que Louis eut avec le pape Eugène, ce pontife triompha des préventions qu'on avait inspirées au roi contre un fidèle serviteur, et Louis partit de Rome plein d'affection et de reconnaissance pour Suger. Dans le courant d'octobre, le roi vint débarquer au port de Saint-Gilles, près de l'embouchure du Rhône, avec une suite de deux à trois cents chevaliers : il était sorti de Metz vingt-huit mois auparavant à la tête de plus de cent-cinquante mille pèlerins ! Louis put bientôt juger par ses propres yeux des heureux résultats dus à la prudence de Suger, qu'il décora du titre de *père de la patrie*.

(1150-1153.) — L'abbé de Saint-Denis jouit peu des témoignages de cette reconnaissance. Depuis qu'il avait remis au roi les rênes de l'état, une seule chose l'absorbait tout entier : ce n'était point par indifférence pour

l'église d'Orient qu'il avait tâché de détourner le roi du voyage d'outre-mer; il prenait au contraire tant de part aux maux de la Terre-Sainte, qu'il voulut organiser et conduire en personne une nouvelle expédition, au moment où les plus ardents apôtres de la dernière croisade tombaient dans le découragement.

« Chaque jour, » dit son biographe, « l'âme de Suger souffrait de voir qu'il ne restât nulle trace glorieuse du dernier voyage en Terre-Sainte : il craignait beaucoup que, par suite du mauvais succès de l'expédition, le nom chrétien ne perdît tout son lustre en Orient, et que les lieux saints ne fussent foulés aux pieds par les infidèles; il avait d'ailleurs reçu d'outre-mer des lettres du roi de Jérusalem et du patriarche d'Antioche, qui le pressaient avec larmes de leur porter assistance, parce que le prince Raymond venait d'être tué, et que la ville d'Antioche touchait au moment de tomber aux mains des *païens*, si elle n'était promptement secourue. » Le pape Eugène lui avait également écrit à ce sujet. Suger, ne voulant point entraîner dans de nouveaux périls le roi et les barons à peine revenus de la Terre-Sainte, engagea les évêques du royaume à se réunir pour aviser aux moyens d'aider leurs frères; mais il les exhorta en vain à briguer pour eux-mêmes une gloire qui avait été refusée aux plus puissants monarques: l'abattement était général dans le clergé comme dans la noblesse. Suger, avec la ténacité qui formait le fond de son caractère, persévéra néanmoins dans son dessein, et fit passer à Jérusalem tout l'argent nécessaire par les mains des chevaliers du Temple : sa bonne administration avait tellement accru la richesse de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il préleva des sommes considérables sur les revenus du *moûtier* sans que personne élevât la voix pour

s'en plaindre. Il se rendit à Tours dans le cours de l'année 1150, afin de prier sur la tombe *de l'illustre confesseur Martin*, et de solliciter sa protection pour le voyage d'Orient. « Tandis qu'il songeait à son départ, et soupirait sans cesse après de pieux combats, il fut pris d'une petite fièvre : son âme ferme et pleine de verdeur combattit quelque temps l'affaiblissement de son corps ; mais il ne tarda pas à être forcé de garder le lit, et reconnut que l'heure de son retour à Dieu était venue. Se sentant donc appelé à se rendre dans la Jérusalem céleste, il choisit parmi les plus nobles chevaliers du royaume un guerrier de courage et d'expérience, auquel il fit prêter sur la croix le serment de partir à sa place pour la Jérusalem de ce monde, et il le chargea de lever des soldats avec les trésors envoyés d'avance en Palestine. Après avoir réglé cette affaire, il attendit gaîment son dernier jour, ne tremblant pas à l'approche de sa fin, parce qu'avant la mort il avait épuisé la vie, et il passa au Seigneur vers l'octave de l'Épiphanie (13 janvier 1151), âgé de soixante-dix ans [1]. » Cet homme avait été la providence du faible Louis VII, qui ne fit plus qu'entasser faute sur faute après la perte de ce judicieux conseiller.

La mort de Suger fut suivie d'autres morts non moins illustres : les personnages les plus importants de la France, soit par leur rang, soit par leur mérite, furent enlevés dans l'espace de trois années. Geoffroi Plantagenêt, duc de Normandie, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, mourut à Château-du-Loir, le 7 septembre 1151, laissant ses vastes domaines à Henri, son fils aîné, à condition que Henri céderait le patrimoine de la maison

[1] Guillelm. mon. Sancti-Dionysii, *Vita Suger. abbat.* — La traduction de la *Vie de Suger* se trouve dans le t. VII de la collection Guizot.

d'Anjou (Anjou, Maine et Touraine) à son frère puîné Geoffroi, dans le cas où lui, Henri, viendrait à bout de reconquérir sur Étienne de Boulogne le royaume d'Angleterre. Louis VII, en 1150, avait consenti à donner d'avance l'investiture de la Normandie à Henri, moyennant la cession du Vexin normand, qui comprenait Gisors, les Andelis, Lyons, Gournai et tout le canton entre l'Epte et l'Andelle. La crainte qu'Étienne de Boulogne inspirait aux Angevins fut ainsi propice à la couronne, et la Normandie fut entamée pour la première fois.

Thibaud IV, dit le Grand, comte de Champagne, de Brie, de Chartres et de Blois, décéda ensuite, le 8 janvier 1152, après un règne de cinquante ans, durant lequel il s'était montré aussi doux et aussi humain que Geoffroi Plantagenêt avait été brutal et cruel : les états de la maison de Chartres-Champagne furent partagés entre ses trois fils, suivant la coutume de cette maison, la moins féodale des grandes races françaises [1]; Henri, l'aîné, qui s'était signalé par ses exploits à la croisade, eut les comtés de Champagne et de Brie; les deux autres, Thibaud et Étienne, reçurent, le premier, les comtés de Chartres et de Blois, et le second, le comté de Sancerre (dans le Berri). Thibaud et Étienne tinrent leurs fiefs en *frérage* de leur aîné, c'est-à-dire qu'ils lui rendirent l'hommage-lige, comme lui-même le rendait, tant pour sa terre que pour les leurs, au roi Louis VII, en sorte que le grand fief de leur père ne fut pas divisé à l'égard du roi. Une préroga-

[1] La Champagne était la moins féodale de nos provinces, bien que la démocratie n'y fût point héroïque et turbulente ainsi qu'en Flandre : il y avait là comme une oasis d'égalité. La coutume de Troyes n'accordait guère au fils aîné que des avantages honorifiques, et le peu d'extension du droit d'aînesse rapprochait singulièrement les nobles des bourgeois. Les fils de filles nobles étaient nobles; le *ventre* anoblissait; les nobles exerçaient le trafic dans les villes.

tive très-curieuse était attachée au petit comté de Sancerre, réuni récemment à la maison de Champagne : quelques terres du comté de Bourges relevant de cette seigneurie, les rois se trouvaient ainsi devoir l'hommage féodal aux comtes de Sancerre, depuis que Philippe I[er] avait acheté les domaines de Herpin de Bourges.

Le vieux Raoul, comte de Vermandois, suivit de près Thibaud-le-Grand : il avait été le plus fidèle compagnon d'armes de Louis VI et de Louis VII, comme Thibaud avait été leur plus constant adversaire; avec son fils Raoul II, qui, jeune encore, mourut de la lèpre en 1168, devait s'éteindre la seconde maison de Vermandois. Saint Bernard ferma cette liste funéraire, et mourut le 20 août 1155, à l'âge de soixante-trois ans : il termina sa carrière politique par une action honorable pour sa mémoire, en réconciliant la commune de Metz et les seigneurs voisins, qui se faisaient une guerre acharnée. L'archevêque de Trèves, métropolitain de Metz, était allé chercher saint Bernard à Clairvaux, et s'était jeté à ses pieds pour le conjurer de rendre la paix à sa province désolée.

Les désastres de la croisade n'avaient pas été la seule affliction des dernières années de saint Bernard : il avait vu la foi catholique subir des attaques multipliées et l'hérésie lever une tête menaçante. A quoi avait servi de faire condamner le grand Abeilard, de comprimer et de surveiller d'un œil défiant les philosophes qui tentaient d'expliquer les dogmes, si ces dogmes étaient non plus expliqués et commentés, mais attaqués dans leur essence ? Le manichéisme, cette vieille secte du magisme qui s'était déguisée sous des formes chrétiennes, avait toujours conservé quelques obscurs et mystiques sectateurs en Occident; mais, depuis le onzième siècle, elle reprenait

un ardent esprit de prosélytisme : elle s'agitait à la fois au sein des deux églises grecque et latine ; son centre semblait être la Bulgarie et les pays slaves du Danube, où des populations entières la professaient ouvertement, et ses ramifications s'étendaient de l'Asie-Mineure jusqu'à la Belgique et à l'Aquitaine. Tous les adversaires de l'Église, au douzième siècle, n'étaient certes pas des manichéens : il existait parmi eux beaucoup d'hommes qui se rattachaient à l'école philosophique d'Abeilard et d'Arnaldo, qui se bornaient à souhaiter la liberté de la pensée et la réforme du catholicisme, ou à contester certaines croyances secondaires ; mais ceux-là n'avaient ni l'ensemble ni l'organisation du manichéisme, qui était une véritable société secrète, une Église dans l'Église, avec son pape et ses évêques inconnus : c'était lui qui était la grande hérésie, le vrai péril. Partout où l'on entendait poser en principe la condamnation absolue du mariage et de l'usage des nourritures animales, on pouvait être sûr que le manichéisme se cachait sous les apparences de l'austérité chrétienne. Saint Bernard en était si persuadé, que lui, l'homme du célibat ascétique, en revint presque, sur la fin de sa vie, à prêcher la sainteté du mariage par réaction contre les hérétiques. Le manichéisme s'était montré, dans les premières années du siècle, à Anvers, à Soissons et à Ivoi, dans le Luxembourg ; un certain Tankhelm s'était fait passer, à Anvers, pour une incarnation de la Divinité, pour un *Éon*, comme disaient les anciens gnostiques, qui s'étaient fondus avec les manichéens [1], et avait traîné sur ses pas des milliers de fana-

[1] Αιων, *siècle, âge céleste*, nom que donnaient les gnostiques aux émanations divines ou archétypes du monde intelligible. Ils croyaient que ces archétypes s'incarnaient dans le monde visible pour le racheter et l'affranchir de la matière.

tiques, jusqu'à ce qu'un prêtre l'eût assommé au passage d'une rivière. A Soissons, en 1114, deux prédicateurs manichéens furent brûlés vifs par la populace. Mais ce fut surtout dans le Midi que se propagèrent les doctrines hétérodoxes. Dès 1119, le concile de Toulouse, présidé par le pape Calixte II, avait anathématisé les sectateurs d'un nommé Pierre de Bruis, qui condamnait le sacrement de l'eucharistie, le baptême des enfants, les ordres sacrés et les *mariages légitimes*, la croyance au purgatoire, les prières pour les morts, etc. Le concile avait enjoint aux puissances séculières de réprimer les hérétiques par la force. Pierre de Bruis n'en poursuivit pas moins ses prédications : chassé des provinces ecclésiastiques de Vienne, d'Arles et d'Embrun, il passa dans celles de Narbonne et d'Auch. Il rejetait l'Ancien-Testament par des motifs qui tenaient à l'essence même du manichéisme, et attaquait le culte extérieur tout entier, églises, sacrements, chants et prières publiques; il admettait seulement le baptême, signe de l'initiation à la lumière, mais ne le conférait qu'aux adultes, comme dans la primitive Église. Dans beaucoup d'endroits, le peuple, séduit par la faconde du novateur et par l'attrait de la nouveauté, renversa les autels, maltraita les prêtres, brûla les croix et se fit rebaptiser en foule. Des idées très-opposées s'associaient dans ce mouvement anti-catholique : pendant que Pierre condamnait le mariage, une partie des séditieux voulaient contraindre les moines à prendre des femmes. Pierre de Bruis finit tragiquement : les *fidèles*, ameutés à leur tour, s'emparèrent de lui et le brûlèrent vif auprès de Saint-Gilles-sur-le-Rhône, aux applaudissements unanimes du clergé. « Les fidèles, » dit dans une de ses lettres

l'abbé de Cluni, Pierre-le-Vénérable, « ont vengé, à Saint-Gilles, la croix du Seigneur brûlée par ce Pierre, en le brûlant lui-même : ils l'ont envoyé d'un feu périssable aux flammes inextinguibles. »

Un des disciples de Pierre, nommé Henri, moine défroqué, ne fut point effrayé du supplice de son maître, et continua de propager, dans tous les domaines de la maison de Toulouse et dans la Gascogne, ces mêmes doctrines, dont les sectateurs prirent le nom de *henriciens*. Saint Bernard écrivit à ce sujet, au comte de Toulouse, une lettre pleine de colère et de douleur. « Eh quoi ! » lui mandait-il, « on ne voit chez vous que des églises sans troupeaux, que des troupeaux sans prêtres : les hommes meurent dans leurs péchés, sans pénitence et sans communion ; on refuse aux petits enfants la grâce du baptême ; on tourne en dérision l'invocation des saints, les excommunications lancées par les prêtres, les pèlerinages des fidèles, le repos prescrit pendant les jours des fêtes solennelles ; on couvre de mépris toutes les institutions de l'Église ! (*Bernardi ep.* 241). » Saint Bernard suivit de près sa lettre. En 1147, à la suite de son voyage d'Allemagne et du parlement d'Étampes, il se rendit en personne dans le Midi avec un légat du pape, et parcourut le Périgord, le Querci, l'Albigeois, le Toulousain, suivant partout les traces de l'hérésiarque Henri pour détruire son ouvrage : les deux partis se combattaient à coups de miracles, car les novateurs avaient aussi leurs prodiges. Albi était le principal foyer de l'hérésie, d'où la qualification si fameuse d'*Albigeois* s'étendit à toute la secte. Le légat, qui précédait saint Bernard, fut reçu dans cette ville avec des huées : on mena un troupeau d'ânes à sa rencontre ; mais

ce même peuple, qui insultait à l'autorité officielle de Rome, courba le genou quelques jours après devant l'abbé de Clairvaux, et fut entraîné par son irrésistible éloquence. Henri, quoique protégé par beaucoup de gentilshommes qui applaudissaient à ses attaques contre le clergé, fut trahi, arrêté, chargé de chaînes et livré à l'évêque de Toulouse; il ne subit pourtant pas le même sort que Pierre de Bruis : il fut condamné à une prison perpétuelle; mais on ne put ensevelir avec lui ses doctrines au fond des cachots; elles se relevèrent des atteintes de saint Bernard. Tandis que l'abbé de Clairvaux poursuivait les manichéens dans le Midi, ils reparaissaient dans le Nord, auprès de Cologne; un *évêque* des hérétiques y fut brûlé par le peuple. Les persécutions n'étaient pas moins vives dans l'Empire d'Orient, où l'on qualifiait les manichéens de *bogomiles*. Un patriarche de Constantinople et plusieurs évêques étaient tombés dans l'hérésie.

En 1148, pendant l'absence de Louis VII, le pape Eugène III, alarmé de la situation religieuse de la Gaule, vint présider à Reims un concile aux actes duquel saint Bernard eut encore beaucoup de part. Le concile frappa d'anathème tous les sectaires désignés sous les noms divers de *henriciens*, de *patérins* [1], de *catharins*, et aussi d'*apostoliques*, parce qu'ils annonçaient l'intention de ramener l'Église à la simplicité des apôtres. Ces derniers étaient plutôt des disciples d'Arnaldo de Brescia que des manichéens; ils prêchaient aux clercs la pauvreté évangélique. L'assemblée eut à juger un chevalier de Loudéac en Bretagne, nommé Éon de l'Étoile, homme peu lettré, mais d'une imagination ardente, qui, dit-on, s'était

[1] *Patérins*, de *pati*, souffrir, à cause des persécutions qu'ils souffraient pour leur foi; *catharins*, du grec Καθαρος, *pur*.

cru désigné par ces paroles de la formule que l'Église employait dans les exorcismes : *Eum qui judicaturus est vivos et mortuos*, parce que *Eum* se prononçait vulgairement *Éon ;* il s'imagina donc avoir été envoyé sur la terre pour juger les vivants et les morts. Probablement sa folie n'était pas motivée seulement par cette grossière équivoque : il avait connaissance des idées gnostiques et croyait qu'un grand mystère était caché dans son nom ; il se prenait pour un *Éon* ou incarnation divine. Ce rêveur extravagant fit de nombreux prosélytes, et se mit à courir les provinces, suivi d'une grande multitude. On l'arrêta et on le mena devant le concile : il fut estimé insensé plutôt qu'hérétique. On lui laissa la vie, en chargeant le régent Suger de le faire enfermer. Il mourut peu après en prison ; mais on traita ses principaux disciples plus cruellement que lui-même. Le concile livra *au bras séculier*, c'est-à-dire à l'autorité laïque, ces malheureux, qu'Éon avait revêtus des titres d'anges, d'apôtres, de puissances célestes, etc., et qui ne voulaient pas absolument renoncer à de si belles prérogatives. Ces insensés furent donc condamnés à être brûlés, et se laissèrent tranquillement conduire vers le bûcher, car Éon les avait investis du pouvoir de commander aux éléments, et ils pensaient que les flammes allaient s'écarter d'eux dès qu'ils l'ordonneraient : ils ne recouvrèrent la raison qu'en sentant l'atteinte du feu qui les dévora. Le concile jugea un philosophe après ces fanatiques : Gilbert de La Porrée, évêque de Poitiers, dialecticien renommé, fut accusé de propositions hétérodoxes sur la Trinité. Ses idées étaient très-subtiles et très-obscures : on prétendit qu'il portait atteinte à l'unité de Dieu, en distinguant de Dieu l'essence divine, et, des personnes divines, les attributs divins, la

puissance, la sagesse, la bonté ; que, de plus, comme Abeilard, il contestait l'incarnation de la nature divine en Jésus-Christ : il fut condamné, et se rétracta.

Le concile de Reims ne s'était pas occupé seulement des hérésies : il avait publié dix-sept canons touchant différentes matières, entre autres sur la réforme des mœurs ecclésiastiques. Mais ses décrets ne furent pas mieux observés par les clercs que n'avait été observé par les nobles le décret du précédent concile de Reims (en 1131), qui avait défendu les joutes et tournois, sous peine de privation de la sépulture ecclésiastique pour les chevaliers morts dans ces combats simulés. Les tournois devenaient parfois très-meurtriers, et l'Église avait pris en aversion ces jeux sanglants[1].

On ne réussit pas davantage à extirper l'hérésie, et saint Bernard emporta, en mourant, le regret de n'avoir pas consommé cette grande unité catholique, à laquelle il avait consacré sa vie. Quatorze ans après la mort de l'abbé de Clairvaux, en 1167, le pape des manichéens vint tenir un concile au château de Saint-Félix près Toulouse : ce pape était un Grec de Constantinople, appelé Nicétas ; autour de lui se réunirent les évêques et les principaux membres des églises de *France*, de Toulouse, d'Albi, de Carcassonne, d'Arran (dans les Pyrénées), etc. Il leur enseigna les coutumes des *primitives églises* (celles de *Roum* ou de l'Asie-Mineure, de Macédoine, de Bulgarie, de Dalmatie), et « donna la consolation à une grande multitude d'hommes et de femmes rassemblés de l'église

[1] Le concile de Latran, en 1139, condamna l'usage de l'arbalète, comme d'une arme trop meurtrière pour être employée dans les guerres entre chrétiens. L'Église conservait, en ce qui ne concernait ni les musulmans ni les hérétiques, l'esprit qui avait dicté la Trêve de Dieu.

de Toulouse et des églises voisines[1]. » L'hérésie se répandait progressivement en Lombardie, en Allemagne, en Espagne, et jusqu'en Angleterre, et les sectaires, pleins d'ardeur et d'allégresse, se croyaient déjà maîtres de l'avenir.

[1] Gieseler, II, p. 2ᵉ, p. 495, cité par Michelet, *Hist. de France*, t. II, p. 417. L'abbé Fleury n'a pas connu ce fait important. Sur les hérésies du douzième siècle, voy. Fleury, *Hist. ecclés.*, t. XIV et XV, *passim*.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DU TOME TROISIÈME.

HISTOIRE DE FRANCE.—ROYAUME DE FRANCE.

DYNASTIE DES CAPÉTIENS.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

ERRATA.

Page 193, ligne 20,

Au lieu de : *on devait payer le cens pour la maison ou le terrain qu'on occupait, et la taille pour sa personne*, etc.,

lisez : on devait payer la *taille* pour la maison, etc., et le *cens* pour sa personne, etc. Le cens cependant était parfois *réel* aussi bien que *personnel*.

Page 218, ligne 20,

Au lieu de : *valant chacune* 5 *livres sterling actuelles*,

lisez : valant chacune 4 francs 80 centimes, un peu moins que le cinquième d'une livre sterling actuelle; les 568,900 livres sterling équivalent à 1,857,120 francs de notre monnaie; le marc d'argent valait alors 48 francs de notre monnaie, et l'on comptait 10 livres sterling au marc.

Page 333, note 3,

Au lieu de : *Bannum-luegæ*, lisez : *Bannum-leugæ*.

Paris. — Imprimerie Schneider et Langrand,
rue d'Erfurth, 1.

